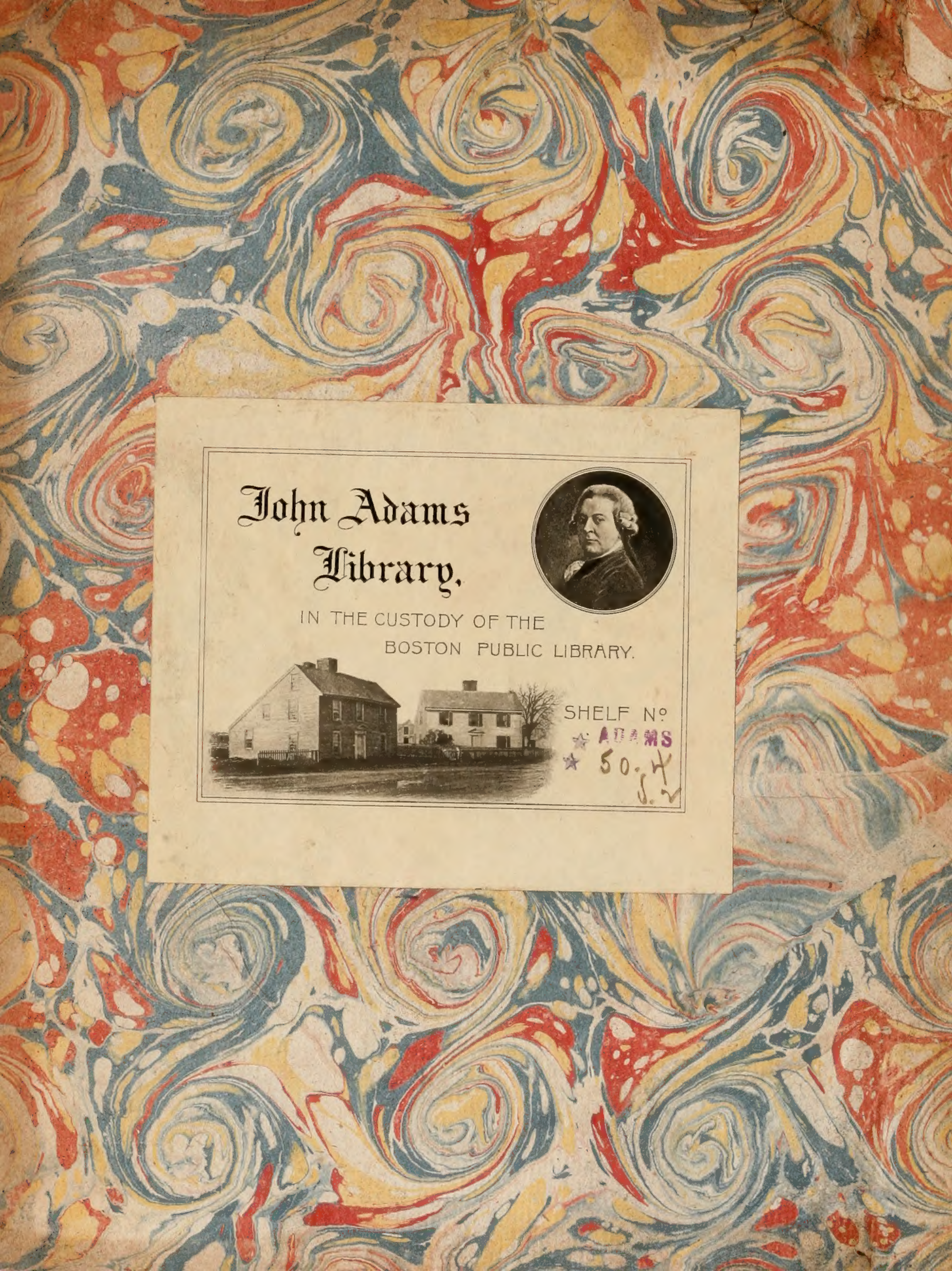
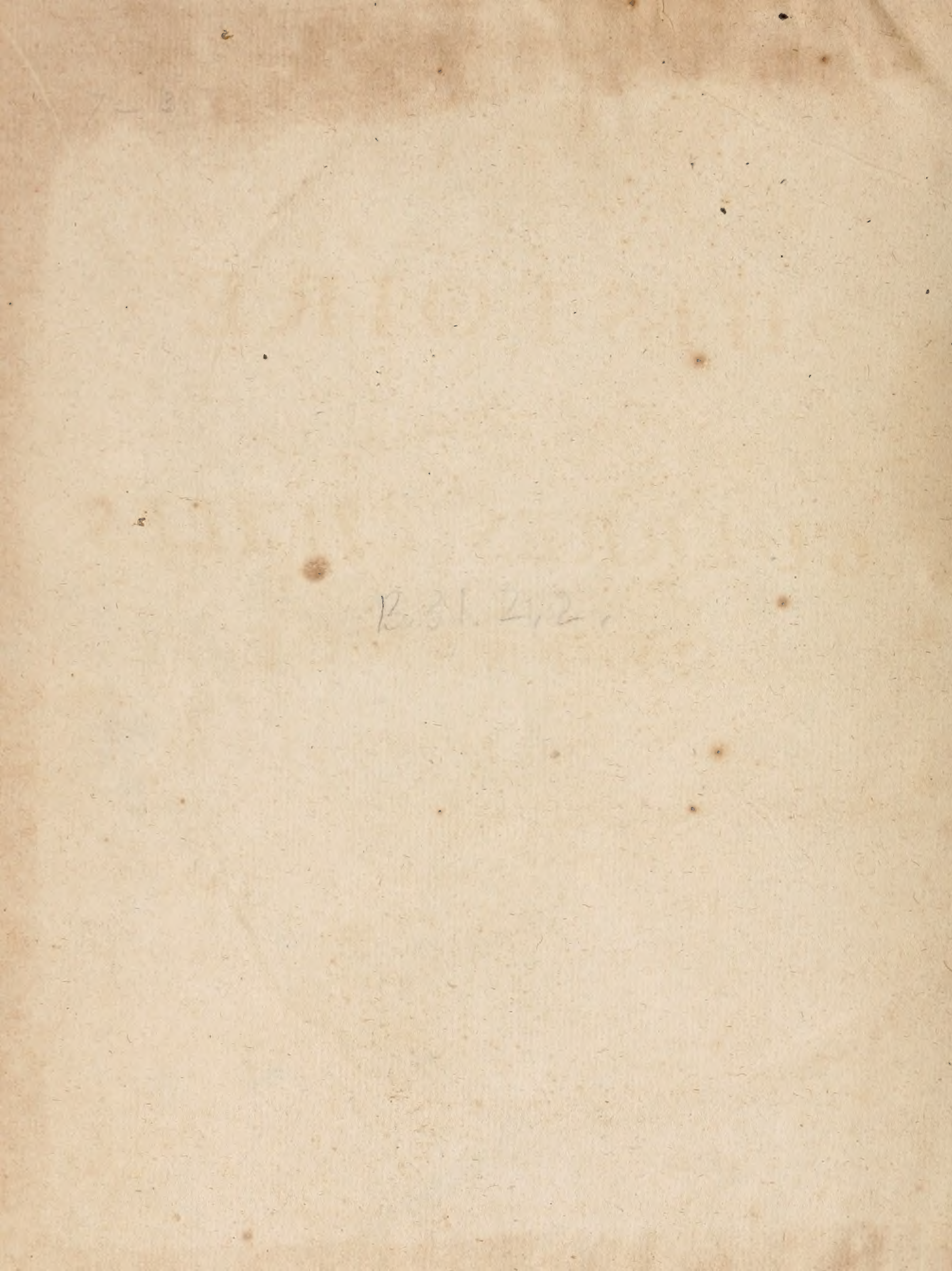







B.31.4.2.

HISTOIRE

DES

GUERRES CIVILES

DE FRANCE,

TOME SECOND.

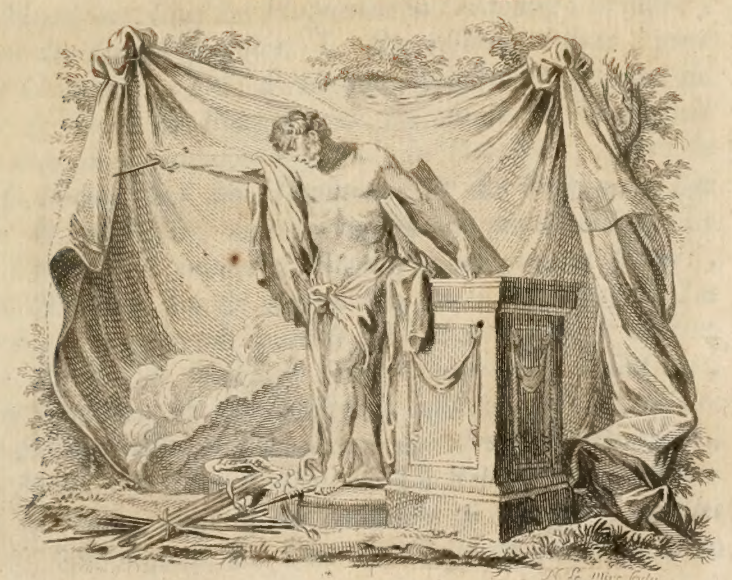
HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE,

Sous les Regnes de FRANÇOIS II. CHARLES IX. HENRI III. & HENRI IV.

Traduite de l'Italien de HENRI CATERIN DAVILA.

AVEC DES NOTES CRITIQUES ET HISTORIQUES,
Par Monsieur l'Abbé M * * *.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,
CHEZ ARKSTÉE & MERKUS.

M. DCC. LVII.

SOMMAIRE.

Moyens employés par la Reine Régente, pour tenir les choses en balance jusqu'à l'arrivée de Henri III. Il quitte sécrétement la Pologne, passe par l'Italie, & s'arrête à Turin. La Reine Mere, lui envoye divers avis de l'état du Royaume. Le Maréchal de Damville, vient le trouver d'un autre côté. Le Roi refuse de rien dècider, avant que d'avoir vû sa Mere. Il rend au Duc de Savoye les Places de sureté, que la France avoit gardées dans ses Etats. Il passe le Pont de Beauvoisin, où le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre viennent au devant de lui, il les remet en liberté. Son entrevûe avec la Reine, & son entrée à Lyon. Desseins du Roi. Plan qu'il se propose de suivre dans le Gouvernement. Il désire la Paix, & pour la procurer, il pousse foiblement la Guerre. Il pense à se marier, & se détermine en faveur de Louise de Lorraine, fille du Comte de Vaudemont, qu'il épouse à Reims, où il est Sacré. Il tente, mais en vain, de faire élire son Frere Roi de Pologne. La Guerre continue. Montbrun, Chef des Huguenots en Dauphiné, est défait, pris & puni du dernier supplice. Le Roi réforme l'Etat, pour abaisser les Grands. Le Duc d'Alençon, privé de l'espérance de monter sur le Trône de Pologne, & mécontent de ne pouvoir obtenir le titre de Lieutenant Général du Royaume, quitte la Cour, & se déclare Chef des Huguenots, & des Politiques. Les Principaux de ce Parti, le reconnoissent en cette qualité. Le Prince de Condé, lui envoye d'Allemagne un puissant secours, que le Duc de Guise, bat & met en déroute en Champagne. La Reine Mere a une entrevûe avec le Duc d'Alençon, & conclut une Tréve. Le Roi de Navarre s'évade sécrétement de la Cour, se retire en Guyenne, & fait profession publique du Calvinisme. Le Prince de Condé entre en France avec une Armée d'Allemands, & joint à Moulins le Duc d'Alençon. La Reine va le retrouver & conclut la Paix, mais à des conditions si étranges, qu'elles révoltent les Catholiques. Le Duc de Guise & ses Freres, en

prennent occasion de se mettre à la tête du Parti Catholique, & se liguent pour s'opposer à la puissance des Huguenots. Fondement de cette ligue, & ses progrès. Le Roi de Navarre sous prétexte de l'armement des Catholiques, reprend aussi les armes par le moyen du Prince de Condé. Le Roi assemble les Etats à Blois, pour pacifier les troubles. Après plusieurs efforts & différentes intrigues. Les Etats se séparent sans rien conclure. Le Roi souhaite la Paix, mais voyant les Huguenots déterminés à la Guerre, il fait marcher contr'eux deux Armées, Le Duc d'Alençon à la tête de la premiere, prend la Charité, Issoire, & quelqu'autres Places. Le Duc de Mayenne avec l'autre, s'empare de Tonnai-Charente & de Marans. Nouvelles Négociations. Conclusion de la Paix. Pour la cimenter la Reine Mere va trouver le Roi de Navarre. Le Roi uniquement attentif à faire réussir ses desseins sécrets, distribue les principales Dignités à ses Favoris, sur-tout aux Ducs de Joyeuse & d'Epernon qu'il avoit agrandis. Il s'occupe d'exercices de Dévotion. Institution de l'Ordre du Saint Esprit. La Reine Mere quitte le Roi de Navarre, & visite une grande partie du Royaume. Le Duc d'Alençon passe en Angleterre, dans l'espérance d'épouser la Reine Elisabeth. Il est reçu avec de grands honneurs, mais malgré ces démonstrations le mariage ne se conclut pas. Les Huguenots rallument la Guerre. Le Prince de Condé, s'empare de la Fere en Picardie, & le Roi de Navarre prend Cahors, & d'autres Places. Le Roi envoie contr'eux différentes Armées, qui reprennent la Fere, & ne font rien de considérable ailleurs. Le Duc d'Alençon revenu d'Angleterre, travaille à rétablir la Paix. Il va en Flandre prendre possession de la Souveraineté des Etats, qui s'étoient soustraits à la domination Espagnole. Il réussit mal. Son retour en France. Sa mort.



HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE.

LIVRE VI.



A mort de Charles IX. arrivée précisément dans le tems que les remédes qu'il employoit pour guérir les maux de son Royaume opéroient avec plus de force, laissa toutes les Provinces de France, dans un étrange désordre & dans une extrême confusion. La Monarchie ébranlée jusques dans ses fondemens, n'avoit jamais couru de péril plus imminent. Le légitime héritier

HENRY III. 1574.

Moyens employés par la Reine Régente pour tenir les choses en balance jusqu'à l'arrivée de Henry III.

Henry III. 1574.

Alençon Navarre Condé

de la Couronne, dont la présence eut pû régler le cours incertain & épineux des affaires, dans des circonstances si critiques étoit absent, dans un Pays étranger, très-éloigné de ses Etats; le Royaume étoit épuisé d'hommes & d'argent. Ceux que leur naissance ou leurs dignités auroient dû rendre l'appui du Trône chancelant, ne paroissoient s'appliquer qu'à fomenter les troubles & les divisions. Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, premiers Princes du Sang, & qui par leur naissance auroient dû présider au Conseil d'Etat, avoient été accusés de complots contre l'Etat & étoient gardés à vûe. Le Prince de Condé, quoique jeune, avoit à la vérité une réputation établie sur la gloire de ses Ancêtres; mais il avoit abandonné la Cour pour se réfugier chez les Princes d'Allemagne, avec le secours desquels il se préparoit à inonder la France d'un nouveau déluge d'étrangers. Les Huguenots révoltés dans toutes les Provinces, travailloient ouvertement à s'emparer des principales Villes, & des plus importantes Forteresses. La plûpart des Grands étoient mécontens, les uns en secret, les autres ouvertement. Ceux qui avoient le plus d'expérience dans les affaires, de crédit sur l'esprit des peuples, & de réputation dans le métier des armes, étoient cantonnés dans les Provinces & dans leurs Gouvernemens. Le Trésor Royal étoit épuisé, les vieilles Troupes presqu'anéanties, la Noblesse obérée, le Peuple vexé & réduit à une extrême misere. Enfin les divisions en matiere de Religion, les jalousies & les animosités des Grands, étoient plus vivement allumées que jamais.

Dans un état si déplorable la grandeur d'ame & la prudence de la Reine, furent l'unique ressource qui soutint le Royaume sur le penchant de sa ruine, que tramoient de si puissans ennemis. Accoutumée par une longue expérience à résister aux plus terribles coups de la fortune, incontinent après la mort du Roi, elle prit possession de la Régence, & se disposa à parer, du mieux qu'elle pourroit, par sa fermeté, les malheurs qui menaçoient l'Etat. Ils étoient trop pressans, & les maux qui l'agitoient trop violens pour être guéris promptement & en l'absence du Roi, par des remédes legers. Une longue expérience avoit instruit la

Reine de l'origine, & de la nature des maux qu'enduroit la France. Ainsi sans présumer de ses forces, elle jugea que dans la circonstance présente, il lui suffisoit d'empêcher que les troubles n'empirassent, de prévenir ceux qui pourroient naître ou de suspendre l'agitation qui regnoit alors, jusqu'à l'arrivée du Roi, qui pourroit ensuite après de mures délibérations y appliquer les remédes qu'il croiroit convenables. Elle imitoit à cet égard la conduite des Médecins, qui durant la canicule, où les rigueurs de l'hyver se contentent d'ordonner des lénitifs propres à arrêter la violence du mal, jusqu'à ce qu'une saison plus douce leur permette d'appliquer des remédes assez forts pour en extirper la cause. Ce qui la déterminoit encore à prendre cette voye, c'est qu'elle ignoroit les dispositions du Roi à l'égard des Huguenots. Ce Prince pendant le régne de Charles IX. leur avoit fait une guerre sanglante; mais il pouvoit avoir changé de sentimens en montant sur le Trône. On ne sçavoit s'il inclineroit pour la guerre, plutôt que pour la paix, & la Reine crut devoir lui réserver la liberté de choisir le parti qu'il jugeroit préférable. Ainsi résolue de dissimuler & de s'arrêter moins aux apparences qu'à la réalité, elle avoit, avant toutes choses, formé le dessein de tenir des forces sur pied, pour n'être pas prise au dépourvû, & du reste d'endormir & d'amuser l'attente & l'ambition des Grands, par des démarches lentes & des espérances adroitement prolongées, & d'empêcher sur-tout que les Etrangers ne fissent quelque invasion dans le Royaume.

Dans cette vûe elle dépêcha en diligence, Gaspard Comte de Schomberg, pour lever six mille Suisses, & quelques compagnies de cavalerie Allemande. Le Duc de Montpensier étoit venu à la cour sur la nouvelle que le Roi étoit à l'extrémité, la Reine lui ordonna d'aller se remettre a la tête de l'Armée qu'il commandoit en Poitou, & de la renforcer le plus qu'il pourroit, tant en infanterie qu'en cavalerie. Elle donna les mêmes ordres au Prince Dauphin qui commandoit un autre corps d'Armée sur les frontieres du Dauphiné & du Languedoc. Cependant pour conduire ses desseins secrets à leur fin, elle commença à combler le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, des plus grandes marques de distinction &

HENRY III. 1574.

de bienveillance, ſans néanmoins leur ôter leurs gardes. Elle leur fit entendre que pour leur propre gloire, ils ne devoient pas déſirer une entiere liberté, ſans s'être pleinement juſtifiés, & ſans attendre les ordres & l'agrément du Roi, de peur qu'il ne parût que ſa tendreſſe pour eux l'emportât ſur ce qu'elle devoit à la juſtice & à la vérité. Au reſte elle affectoit de leur confier les plus importantes affaires, & d'en conférer avec eux, & leur promettoit d'employer tout ſon crédit pour ſatisfaire leurs eſpérances & leurs prétentions. Le Duc d'Alençon naturellement inconſtant, gagné par les careſſes de ſa Mere, ſe laiſſoit aiſément tromper par ces artifices : le Roi de Navarre feignit d'en être la dupe, convaincu qu'il n'étoit pas encore tems de ſonger à changer de ſituation.

Lorſqu'elle eut ainſi leurré & ramené, du moins en apparence, ces deux Princes pour aſſurer ſa Régence, elle penſa à écrire de concert avec eux aux Magiſtrats, aux Gouverneurs des Provinces & aux Officiers de la Couronne, non qu'elle crût avoir beſoin de leur concours, pour autoriſer ſes ordres, ni qu'elle eût en eux quelque confiance; mais pour montrer qu'elle étoit unie de ſentimens & de deſſeins avec ces Princes, & ôter toute eſpérance de protection de leur part à tous les Mécontens & les Mutins qui avoient les yeux attachés ſur eux, & ſe flattoient d'en être appuyés dans leurs complots. Ces Lettres furent dreſſées par Villeroi, Secretaire d'Etat, en qui la Reine avoit beaucoup de confiance. Cette Princeſſe après y avoir rendu compte de la mort du Roi, de ſon élévation à la Régence, confirmoit les Edits de pacification accordés par ce Prince aux Réformés, la liberté de conſcience, l'exercice de leur religion, enſuite elle exhortoit les Peuples à vivre en paix dans la ſoumiſſion dûe aux Edits & aux Magiſtrats, auxquels elle ordonnoit de conſerver chacun dans ſes droits, & d'empêcher que perſonne ne fût troublé ni inquiété de quelque maniere que ce pût être. Ces Lettres étoient conçues avec beaucoup d'art, on y avoit inſéré des clauſes & des diſpoſitions favorables aux Huguenots, pour ôter matiere à l'incendie, & parmi tant de diſcordes, appaiſer en partie, & calmer dans l'eſprit des plus crédules les diviſions en matiere

de Foi, qui étoient si vives & si échaufées. Cette déclaration fut suivie de différentes démarches également favorables aux desseins de la Reine. Elle envoya l'Abbé Jean-Baptiste Guadagni vers la Noue, pour convenir d'une suspension d'armes en Poitou & en Saintonge, où le Duc de Montpensier, qui renforçoit continuellement son armée, ne faisoit la guerre que mollement, mais à dessein; l'intention de la Régente étant d'arrêter les causes, & de ne pas précipiter les effets. Elle chargea des mêmes ordres Saint Sulpice, auprès du Maréchal de Damville, afin de l'engager, par l'espérance de l'élargissement du Maréchal de Montmorenci, son frere, & de la confirmation du Gouvernement de Languedoc pour lui-même, à suspendre ses opérations dans cette Province, & à convenir d'une tréve, que la Reine étoit résolue d'accepter même à des conditions désavantageuses. La négociation de l'Abbé Guadagni réussit comme on le désiroit. Les Rochelois & leurs voisins, intimidés par la valeur & la sévérité du nouveau Roi, qu'ilsavoi ent éprouvées, lorsqu'en qualité de Lieutenant Général de son Frere, il avoit eu le commandement des Armées, donnerent sans peine les mains à la tréve comme à un acheminement à la Paix. La suspension d'armes fut conclue pour les mois de Juin & d'Août, ausquels on touchoit, & pour tout le tems que le Roi jugeroit à propos de la prolonger. La Régente leur promit douze mille écus pour l'entretien de leurs garnisons, à condition qu'elles se tiendroient dans les Places fortes, sans ravager ni molester le plat pays.

Saint Sulpice ne réussit pas avec le même bonheur. Le Maréchal de Damville, disposé à se soutenir plutôt par sa politique & par sa dissimulation, que par la force ouverte penchoit à accepter la suspension d'armes: Diverses causes la firent échouer du côté de ses Partisans. Montbrun qui faisoit la guerre en Dauphiné, plutôt comme un Brigand qui dépouille les premiers venus, que comme un Général qui combat ses ennemis dans une guerre réglée, rejettoit tout accommodement, qui l'eût forcé à poser les armes & à cesser ses ravages. D'un autre côté les Catholiques de Languedoc, & sur-tout le Parlement de Toulouse étoient si vivement irrités contre le Maréchal de Damville, qu'ils ne consentoient qu'avec une

HENRY III. 1574.

extrême répugnance à la suspension d'armes, quoique commandée par la Régente. Elle auroit été cependant conclue; mais Damville, attentif à s'assurer & à se conserver par toutes sortes de moyens les Villes attachées à ses intérêts, malgré toutes ses protestations de fidélité, osa s'arroger une autorité qui n'appartient qu'au Roi, en convoquant les Etats de la Province, où par le moyen de ses Partisans, il fit passer des Ordonnances & des Réglemens qui lui attribuoient une puissance presqu'absolue. Le Parlement de Toulouse, indigné de ces excès, qui le dépouilloient d'une partie de son autorité, rejetta la tréve, & défendit même à tous les Catholiques de l'accepter ni de l'observer. La Reine qui ne vouloit que gagner du tems, ne fut rebutée, ni par l'audace de ses ennemis, ni par le peu de soumission de ses Sujets. Disposée à mépriser les apparences, pourvû qu'elle vînt à bout de ses desseins, elle continua de négocier avec Damville & avec ses gens, afin de l'amuser par des artifices semblables à ceux qu'il employoit lui-même pour fonder & affermir son autorité.

Pendant cette négociation les Rochelois inconstans & peu fixes dans leurs résolutions, rompirent la tréve qu'ils avoient conclue avec tant d'empressement, soit qu'ils fussent excités par les instigations des Rébelles du Languedoc, soit que les douze mille écus que leur accordoit la Cour, ne fussent pas suffisans pour entretenir leurs Troupes, qui ne trouvant plus d'occasion de piller se débandoient tous les jours. Ils reprirent les armes & commirent des ravages & des cruautés dans tous les environs. La Reine ne s'en étonna point. Elle dissimula tous ces attentats, avec une extrême patience pour arriver à ses fins. Elle envoya & aux Rochelois & à Damville, de nouveaux Députés pour tâcher de renouer les négociations. Quand même elles ne réussiroient pas, il lui suffisoit de temporiser jusqu'à ce qu'elle eût nouvelle de l'arrivée du Roi, sans qu'il survint de nouveaux troubles. Par ce moyen les négociations entamées pour la Paix traînoient en longueur, sans qu'on en vînt à aucune conclusion; & les Armées ne s'occupoient que d'expéditions peu importantes qui ne décidoient de rien. Tout demeuroit en suspens & les choses étoient réduites au point qu'avoit désiré

la Reine. Le Duc de Montpensier avec une armée tenoit en bride les forces des Huguenots en Saintonge. Celle du Prince Dauphin empêchoit leurs entreprises en Dauphiné. Damville irrésolu dans ses projets, songeoit plutôt à s'affermir qu'à faire des conquêtes. Amusé par les artifices & par les promesses de la Cour, il demeuroit dans l'inaction & attendoit un tems plus favorable pour prendre hautement le parti des Rébelles.

Condé

Le Prince de Condé qui avoit fixé sa résidence à Strasbourg, Ville libre de l'Empire, s'étoit déja proposé en suivant les traces de son pere de se mettre à la tête de son parti. Il avoit négocié avec les Princes Protestans, pour faire des levées dans leurs Etats & pressoit par ses Lettres & par ses Agens les Huguenots de France, de se liguer avec lui, & de rassembler une somme considérable, pour mettre promptement sur pied une puissante armée, & la faire entrer en Bourgogne avant l'arrivée du Roi. Les Députés des Provinces Calvinistes, qu'on nommoit alors les Eglises réformées, s'assemblerent pour cet effet à Milhaud, avec les Agens du Maréchal de Damville ligué sécretement avec les Huguenots, quoiqu'il feignît le contraire & amusât la Reine par des paroles. Ils y délibérerent sur la maniere de lever l'argent que demandoit le Prince, & sur les conditions ausquelles on lui défereroit le commandement. La Reine en fut à peine informée qu'elle se proposa de traverser leurs résolutions. Cette Princesse qui se connoissoit parfaitement en hommes, s'étoit attaché par ses libéralités un grand nombre d'habiles négociateurs. Elle en envoya quelques-uns sous prétexte de ménager la paix; mais dans le fond pour semer la défiance & la discorde parmi les Députés. La bonne intelligence n'y regnoit pas déja trop. Quoique tous les Députés convinssent que sans le nom d'un Prince du Sang, leurs armes manqueroient toujours de crédit, de réputation & de succès, tant au dedans qu'au dehors du Royaume; les avis étoient partagés sur le choix de ce Prince. Les uns jettoient encore les yeux sur le Duc d'Alençon, la plûpart désiroient le Roi de Navarre, d'autres pensoient que la jeunesse & l'inexpérience du Prince de Condé ne pouvoient lui acquérir la considération nécessaire à un Chef de parti. A ces irrésolutions se joi-

HENRY III. 1574.

gnoit l'indécision de Damville. Quoique son principal but fût de pourvoir à sa propre sûreté, & de se maintenir dans le Gouvernement de Languedoc, il n'étoit pas sans espérance d'occuper le premier rang dans le Parti, & s'il ne pouvoit l'obtenir pour lui-même, il désiroit du moins que celui qui le rempliroit lui en eût toute l'obligation. D'un autre côté, la Noue qui jouissoit d'un grand crédit parmi les Rochelois, voyoit avec chagrin qu'on pensât à élire un Général en Chef, qui par l'éclat de sa naissance & par son crédit, éclipseroit bien-tôt, ou réduiroit presqu'à rien son autorité. Mais ni les répugnances de ces deux Seigneurs, ni les artifices de la Reine, ne purent prévaloir sur la vénération que tous les Huguenots conservoient pour la mémoire du Prince de Condé. Tous concoururent avec ardeur à se soumettre au fils de cet ancien Chef, dont le nom seul attendrissoit les cœurs des Peuples, & qu'ils ne cessoient de regreter. Damville & la Noue, dissimulerent leur ressentiment, & se rendirent à l'avis du plus grand nombre. On en dressa un acte au nom de toutes les Eglises. Après avoir étalé tous les prétextes & les protestations qu'ils employoient ordinairement pour colorer leur rébellion, ils reconnoissoient le Prince de Condé pour leur Chef, lui commettoient le soin de défendre leur liberté de conscience, & de diriger les opérations de la guerre, suivant ses lumieres pour l'avantage de la cause commune. On nomma trois Députés pour lui porter cet arrêté avec des remises considérables, hâter la levée & la marche des Allemands, & faire part au Prince de l'état des affaires & des sentimens du parti.

Condé.

En même-tems les Huguenots qui ne négligeoient rien pour se soutenir, répandirent une infinité de Libelles imprimés sous différens titres, tous satiriques & remplis de faussetés contre la puissance & les mœurs de la Régente. Il en tomba plusieurs entre ses mains. Le Conseil étoit d'avis de rendre des Arrêts très-séveres, contre les Auteurs & les Imprimeurs de ces écrits diffamatoires & séditieux. La Reine s'y opposa, assurant qu'une pareille défense serviroit en quelque maniere à leur donner plus de cours, & que d'ailleurs les calomnies des méchans étoient un sûr garant de la vertu de ceux qu'ils déchiroient. Ainsi sans perdre de vûe le plan

qu'elle

qu'elle avoit pris de méprifer les bruits publics, elle diffimula tous ces outrages avec une extrême modération. Lorfqu'elle vit que les Allemands fe préparoient à pénétrer dans le Royaume, bien réfolue de leur oppofer la force, fi la rufe & la négociation ne fuffifoient pas, elle partit de Paris, menant à fa fuite le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, qui paroiffoient l'accompagner de leur gré, quoiqu'elle ne les eût pas encore remis en liberté. Elle fe rendit en Bourgogne, où elle fit la revûe des Suiffes & des Réitres qui étoient à la folde du Roi, elle leur paya elle-même une montre, & n'épargna ni careffes ni préfens pour s'attacher leurs Officiers. Elle fe rendit enfuite à Lyon, où elle fe fit fuivre par ces Troupes. Elle jugea à propos de fixer fa réfidence dans cette Ville également à portée des Provinces où la révolte avoit fait le plus de progrès & de celles par où les Etrangers devoient entrer dans le Royaume. D'ailleurs c'étoit de ce côté là que l'on attendoit le Roi.

HENRY III. 1574.

Ce Prince avoit appris la mort de Charles IX. par (*a*) Chemerault, qui ne mit que treize jours à fe rendre en Pologne. Quoique toute la Nobleffe de ce Royaume, charmée du mérite & de la valeur de Henry, employât tous les efforts imaginables pour le retenir, il ne balança pas à préférer la Couronne héréditaire de France à celle de Pologne qui n'eft qu'élective. La différence étoit incomparable. Il voulut partir fans différer, pour venir remédier aux troubles qui rendoient fa préfence fi néceffaire dans fes Etats, & craignant quelqu'obftacle de la part des Polonois, il fe déroba une nuit accompagné de très-peu de perfonnes, & après avoir traverfé promptement l'Autriche, (*b*) il prit, par l'Italie, la route de fon Royaume. La Régente lui dépêchoit

Henry III. quitte fécrettement la Pologne.

Il paffe par l'Italie.

(*a*) Mery de Barbezieres de Chemerault. M. de Thou dit, qu'il mit un jour de plus à ce voyage, & que pour obvier aux accidens qui auroient pû le retarder, la Cour de France fit partir immédiatement après lui Magdelon de la Fayole, Sieur de Neuvi, chargé des mêmes ordres. *Liv. LVIII.*

(*b*) Henry III. partit de Cracovie le 19 de Juin, & féjourna quelque tems à Vienne où l'Empereur Maximilien le reçut avec les plus grands honneurs. Il n'en partit que le premier de Juillet, & n'arriva que le 11 fur la frontiere de l'Etat de Venife.

Henry III. 1574.

Couriers ſur Couriers pour lui repréſenter que c'étoit avec une peine extrême qu'elle tenoit aſſoupies les étincelles de l'incendie qui faiſoit inſenſiblement des progrès, & qu'elle n'attendoit que ſon arrivée pour appliquer ſans délai les remédes proportionnés à la grandeur du mal. Auſſi ne s'arrêta-t-il qu'autant que le demandoit la bienſéance pour répondre aux honneurs que lui rendirent les Princes & les Etats d'Italie, ſur-tout les Vénitiens qui le reçurent dans leur Ville avec une magnificence (*a*) & des diſtinctions incroyables. Il arriva à la fin d'Août à Turin, où on s'attendoit qu'il commenceroit à prendre des meſures qui dévoileroient le ſyſtême qu'il avoit deſſein de ſuivre dans le gouvernement. Le Maréchal de Damville y étoit venu avec un ſauf-conduit ſur la parole du Duc de Savoye. Philippe Huraut, Vicomte de Chiverni, ancien Chancelier du Roi lorſqu'il étoit Duc d'Anjou, Gaſpard, Comte de Schomberg, Bernard Fiſes & Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroi, Secretaire d'Etat, s'y étoient rendus auſſi de la part de la Reine pour l'informer de l'état du Royaume. Ils lui rendirent compte de la ſituation des affaires & des vûes ſecretes de la Régente. Par le rapport de ces derniers, il prit connoiſſance des intentions de la Régente, enſuite il écouta les prétentions & la juſtification du Maréchal. Malgré tous les efforts de Roger de Bellegarde & de Gui de Pibrac ſes plus intimes confidens, malgré les preſſantes ſollicitations du Duc & de la Ducheſſe de Savoye pour l'engager à traiter favorablement Damville, il cacha ſes deſſeins ſous le voile de la plus profonde diſſimulation, & ſous prétexte de ne vouloir rien faire ſans le conſentement & l'avis de ſa mere, à laquelle il avoit des obligations ſi eſſentielles, il congédia le Maréchal avec des réponſes équivoques, & hâta encore ſon départ pour n'être point forcé de terminer, par condeſcendance, ce qu'il ſe réſervoit à exécuter ſuivant les réſolutions qu'il avoit préméditées.

Il s'arrête à Turin où le Maréchal de Damville vient le trouver.

La Reine mere lui envoye divers avis de l'état du Royaume.

Le Roi refuſe de rien décider avant que d'avoir vû ſa Mere.

(*a*) Il y arriva ſur le Bucentaure le 17 de Juillet, & y ſéjourna neuf jours. Il aſſiſta à l'Aſſemblée des Nobles & s'aſſit au-deſſus du Doge. Pendant qu'il viſitoit l'Arſenal, on y bâtit & équipa une Galere de la premiere grandeur, qui le reporta le ſoir à ſon Palais. *Id. Ibid.*

N. B.

Il voyoit tant d'occupations préparées dans son Royaume, que de long-tems il étoit impossible de penser à aucune entreprise en Italie; ainsi, dans la vûe de s'attacher entiérement le Duc & la Duchesse de Savoye, & de s'en servir à la réussite de ses projets, il leur rendit Pignerol, Savillan & la Vallée de Perouse que les Rois de France ses Prédécesseurs avoient retenu comme des gages de fidélité des Ducs de Savoye. Il jugea inutiles les grandes dépenses nécessaires pour conserver hors du Royaume des Places qui ne servoient qu'à entretenir des espérances trop éloignées, & même chimériques dans les conjonctures présentes. Il se trouva cependant des gens qui blâmerent cette restitution précipitée. Louis de Gonsague, Duc de Nevers, Gouverneur de ces Places, & également distingué par sa prudence & sa fidélité, s'y opposa fortement. Il présenta au Roi un (*a*) Mémoire qui contenoit ses motifs, & demanda, pour sa décharge, qu'on le conservât dans les Archives de la Couronne. Le Roi n'en fut pas content, il dissimula pourtant son dépit, mais il ne put voir, sans chagrin, qu'un Sujet voulût pénétrer trop avant dans ses desseins, ou prétendît connoître ses intérêts mieux que lui-même. Il arriva le 5 Septembre au Pont de Beauvoisin sur les Frontieres de son Royaume, où le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre l'attendoient. Jusqu'alors on les avoit gardés comme prisonniers, quoiqu'avec beaucoup de ménagement ; dès la premiere entrevûe, le Roi les combla de marques de bienveillance & d'honneurs, & les remit en liberté, & pour témoi-

Il rend au Duc de Savoye les Places de sûreté que la France avoit jusqu'alors gardées dans ses Etats.

Il passe le Pont de Beauvoisin.

Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre viennent au devant de lui, & il les remet en liberté.

(*a*) Henry ne reçût cet écrit que le 25 Septembre, après son arrivée à Lyon, & déja il avoit engagé sa parole au Duc de Savoye pour la restitution des Places. L'écrit du Duc de Nevers étoit solide, ou peut le voir dans M. de Thou, *Liv. LIX*. Les Lettres Patentes qui lui accordoient la démission de son Gouvernement, sans qu'on pût lui en rien imputer dans la suite furent expédiées à Lyon le 19 de Septembre. En conséquence le Duc de Nevers présenta sa Requête au Conseil suprême établi par le Roi à Pignerol, où l'on ordonna le 9 de Novembre l'enregistrement des Lettres Patentes qui faisoient foi de l'opposition du Duc à la restitution des Places. La même chose fut exécutée au Parlement de Grenoble le 20 du même mois. C'est sans doute ce qu'a voulu exprimer Davila, lorsqu'il dit, que le Duc *demanda qu'on conservât son écrit dans les Archives de la Couronne. Voyez de Thou, Liv. LIX.*

HENRY III. 1574.

gner encore davantage son affection, il les fit placer à sa droite & à sa gauche, lorsque sur la Frontiere ses Sujets vinrent lui rendre leurs hommages. Il s'aboucha le lendemain avec la Reine Mere qui étoit venue à sa rencontre jusqu'à un petit Château hors de Lyon. Ils entrerent ensemble dans cette Ville, & commencerent incontinent à délibérer si l'on concluëroit la Paix, ou si l'on feroit la Guerre aux Rebelles.

Son entrevûe avec la Reine, & son entrée à Lyon.

This and the two following Pages contain a Volume in favour of a Sovereignty in three Branches.

Le Roi connoissoit à fond l'état agité & chancellant de la France, il savoit combien l'autorité Royale étoit affoiblie par ces dissentions. Le Royaume étoit divisé en deux factions, celle des Catholiques & celle des Huguenots, chacune avoit ses Chefs établis & affermis depuis long-tems. Par leurs anciennes révoltes réitérées, ils avoient armé les Villes, les Provinces, les familles mêmes les unes contre les autres. C'étoit comme deux torrens qui avoient inondé le Royaume, & entre lesquels se trouvoit le Souverain. Il craignoit que son autorité se trouvant démembrée & partagée entre deux Partis si redoutables, il ne conservât que le titre de Roi, & ne se vît dépouiller de ses forces & de sa puissance; il étoit donc forcé, pour ne pas laisser voir toute sa foiblesse, de se déclarer pour l'une ou pour l'autre faction, de prendre parti dans les querelles de ses Sujets, de devenir l'instrument de ses propres malheurs, & de contribuer tout le premier à entretenir les dissensions qui déchiroient son Royaume. Quoiqu'on donnât publiquement aux Politiques & aux Huguenots le nom de Rebelles, parce qu'ils avoient été les premiers à se soustraire à la domination Royale, & à l'attaquer ouvertement; quoique les Catholiques prissent les armes pour une cause aussi juste & aussi nécessaire que la conservation de la Religion, ces dernieres vûes si louables avoient été empoisonnées par l'ambition des Grands qui, couvrant leurs intérêts particuliers sous le voile spécieux de la Religion, étoient parvenus à établir leur propre puissance, & tendoient à une élevation pernicieuse & préjudiciable au Souverain. Les Guises qui tenoient les rênes du Gouvernement sous les derniers Rois, avoient eu les occasions les plus favorables d'établir & d'assurer leur propre grandeur, en confiant le gouvernement des Places fortes & des Provinces à leurs plus in-

Desseins du Roi.

Guises

Henry III. 1574.

times confidens, & en plaçant leurs créatures dans le Parlement, dans le Conseil, dans les premieres Charges de la Cour & à la tête des Finances. Ils s'étoient acquis une infinité de Partisans zélés, par les graces, les bienfaits, les richesses, les dignités qu'ils leur avoient procurées. Les esprits préoccupés par le zéle de la Religion, avoient trouvé cette conduite juste & raisonnable, parce qu'ils croyoient que les intérêts de l'Eglise en étoient l'unique motif. Mais alors que tous ces gens placés par les Guises formoient entr'eux un corps de faction, on les regardoit comme une machine préparée pour contre-balancer quelque jour l'autorité Royale. D'un autre côté, les Huguenots n'avoient pas eu moins de facilité de fonder & d'affermir leur puissance sous le nom spécieux de liberté, & par les offres séduisantes des honneurs & du commandement, ils avoient attiré à leur parti tous les mécontens & les esprits turbulens, qui y ayant pris une fois des liaisons, ne pouvoient plus s'en détacher. Les Edits de pacification si multipliés avoient toujours laissé & confirmé dans les Charges & les Gouvernemens ceux qui les tenoient des Chefs du Parti. Avec le tems il avoient pullulé dans les Provinces, occupé les Places fortes, rempli quelques-unes des principales Charges de la Couronne, gagné & mis dans leurs intérêts un grand nombre de Noblesse, & une multitude infinie de Peuple dans toute l'étendue du Royaume. La foiblesse des deux derniers Rois & la briéveté de leur regne avoient beaucoup contribué à l'affermissement de ces factions. Dépouillés de tous les fondemens de leur puissance, ils se virent réduits à la triste nécessité de seconder les passions & les vûes ambitieuses de quelques-uns de leurs Sujets. Incapables par eux-mêmes d'aucune entreprise importante & vigoureuse, au lieu de régner ils étoient esclaves, au lieu de réprimer la fougue des factions, ils s'y laissoient eux-mêmes entraîner. Henri sentoit vivement cet avilissement de l'autorité Royale; il rouloit dans son esprit le projet de lui rendre son lustre, & quelqu'attentif qu'il fût à déguiser ses sentimens, sous le voile d'une profonde dissimulation, néanmoins, en soupirant, il laissoit souvent échapper ces paroles de Louis XI. un de ses Prédécesseurs: *Qu'il*

Plan qu'il se propose de suivre dans le Gouvernement.

Huguenots

Louis 11.

1790. January 13. The People of France now say, Qu'il est enfin tems de mettre le Peuple hors de Page. — But the King, Grandees and People will one day say it is time to put all three horse de Page, but bound by Laws.

Rois hors de Page.

HENRY III. 1574.

étoit enfin tems de mettre les Rois hors de page, c'eſt-à-dire, que le moment étoit arrivé de ſe délivrer de l'eſclavage & de la tyrannie des Chefs de Parti ſous laquelle les Rois n'avoient que trop long-tems gémi.

Dans cette réſolution, dès le régne de ſon frere, il avoit commencé à reconnoître & à déplorer tant la foibleſſe des Rois que l'audace des Sujets, & par de plus profondes réflexions, pendant ſon voyage, depuis ſon avénement à la Couronne, il s'étoit déterminé à faire tous les efforts poſſibles pour ſe débarraſſer de ces entraves, ſecouer le joug malheureux des factions, & ſe rendre auſſi abſolu que l'avoient été la plûpart de ſes Prédéceſſeurs. Mais quelque juſte & même néceſſaire que fût cette réſolution, il ſe trouvoit, dans l'exécution, des difficultés preſqu'inſurmontables. Les finances étoient épuiſées, les Peuples ſans ſoumiſſion, opiniâtrement dévoués aux intérêts de leurs factions, ils mépriſoient & traitoient de chimere le reſpect dû à la Majeſté Royale. On n'avoit pas même de Miniſtres de confiance, tous étoient unis à l'un ou à l'autre parti, & au milieu de deux factions ſi puiſſantes, combien d'habileté, de tems & de bonheur ne falloit-il pas pour vaincre tant d'obſtacles ? Tout cela ne rebuta point le Roi qui, ſe fiant ſur ſon génie, ſon courage & ſa jeuneſſe, ſe croyoit tout poſſible, & auquel le ſuccès de ſes premieres entrepriſes donnoit les plus grandes eſpérances. Il réſolut d'en venir à ſes fins, à quelque prix que ce fût, & pour ſa propre gloire, & par les réflexions qu'il avoit faites. Ses animoſités & ſes paſſions particulieres ne l'y déterminerent pas moins fortement. Il avoit conçu une haine violente contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Nourri, pour ainſi dire, & élevé dès ſa premiere jeuneſſe à leur faire la guerre, il brûloit de deſir de les détruire & de les exterminer avec tous leurs Partiſans, qu'il jugeoit trop irrités des maux qu'il leur avoit cauſés, pour le ſervir jamais fidélement. D'un autre côté, quand il ſe rappelloit le mécontentement du Duc de Guiſe à qui l'on avoit refuſé la Princeſſe Marguerite, alors Reine de Navarre, quoiqu'elle lui eût donné, diſoit-on, les plus fortes preuves de ſa tendreſſe; l'amitié qu'il lui avoit autre-

He should have thought of rendering the Laws absolute.

fois portée s'étoit changée en une haine mortelle ; quoiqu'il dissimulât, il brûloit d'en tirer vengeance ; aussi tous les parens, les amis ou les partisans de la Maison de Guise lui étoient-ils odieux & insupportables. Ainsi, ses animosités personnelles, jointes aux raisons d'Etat, le déterminerent encore plus fortement à détruire les deux partis, and with them himself. Ideot as he was.

Lorsqu'il s'agit de choisir les moyens propres pour arriver à cette fin, le premier embarras qui l'arrêta fut de décider lequel des deux seroit le plus propre à y parvenir, ou l'affermissement de la paix, ou la continuation de la guerre. C'est ce qu'il mit en délibération dans son Conseil, soit pour sonder les intentions de ses Ministres, soit pour découvrir si parmi toutes les raisons dont ils appuyeroient leur avis il ne s'en trouveroit pas quelqu'une propre à le décider. (*a*) Les uns le portoient à la paix, & les autres à la guerre ; il conclut néanmoins en lui-même que la guerre fomentant ou augmentant sans cesse la force & la puissance des factions, seroit contraire & préjudiciable à son plan, & que la paix le faciliteroit beaucoup mieux en tranquillisant les esprits échauffés, & calmant, avec le tems, les passions & l'animosité des Partis. En effet, continuer la guerre, c'étoit fournir aux factions le moyen d'acquérir de nouveaux Partisans, de fortifier de nouvelles Places qui restoient au pouvoir des Chefs de Parti qui y introduiroient de nouvelles Garnisons ; c'étoit élever la jeunesse dans un esprit de révolte qui lui rendoit insupportable toute autre Profession que celle des armes. On pouvoit espérer au contraire que la paix contribueroit à éteindre les haines & les animosités entre les Particuliers ; à arrêter les mouvemens & les courses des Factieux ; à démanteler, comme on l'avoit déja fait, les Places qu'ils avoient fortifiées ; à dissiper les brigands qui n'avoient pas d'autres moyens de subsister que le butin qu'ils faisoient à la guerre, à assoupir la mémoire des anciens démêlés. On se flattoit que ceux qui avoient vieilli

Il désire la Paix.

(*a*) Voyez dans M. de Thou, *Liv. LIX.* Les Discours de Paul de Foix & de René de Villequier sur cette matiere. Celui de ce dernier est le propos d'un Courtisan enivré de sa faveur. La harangue de Paul de Foix est un chef d'œuvre d'éloquence Politique.

dans les factions venant à manquer l'un après l'autre, ils seroient remplacés par de jeunes gens dégagés de passions, & qui ne se prêteroient pas si aisément aux vûes de ceux qui voudroient de nouveau troubler l'Etat. A cette raison se joignit une autre considération très-importante; c'étoit de profiter de la paix pour rétablir les finances, & remplir ses coffres des sommes nécessaires pour cimenter sa puissance, soutenir décemment Sa Majesté, entretenir ses Troupes, ce qu'on auroit en vain entrepris en tems de guerre, où les dépenses des Armées consumoient en peu de mois, ce qu'on avoit bien eu de la peine à lever sur les Peuples dans le cours d'une année, & où d'ailleurs le recouvrement des deniers Royaux étoit très-difficile. Ajoûtez à ces raisons un nouveau motif qui, de tout tems, avoit accéléré la conclusion de la paix, c'étoit la crainte de l'Armée étrangere que le Prince de Condé se préparoit à faire entrer en France. Il sembloit plus à propos de détourner cet orage par la conclusion de la paix, que de le repousser par la force, & d'exposer le Royaume affoibli à un danger évident.

Telles furent les raisons qui firent pencher le Roi pour la paix. L'amour du repos & trop de goût pour les plaisirs de la Cour, leur donnerent peut-être une nouvelle force; cependant il se crut obligé de dissimuler. D'un côté, les motifs de la Guerre étoient fondés sur la justice & la raison; les Huguenots ne cessoient d'irriter le Roi par de nouvelles insultes. Montbrun, sorti des montagnes du Dauphiné, avoit même eu l'audace de piller les Equipages de Sa Majesté pendant qu'ils passoient de Savoye à Lyon. De l'autre, les Chefs du Parti Catholique l'exhortoient sans cesse à exterminer les Huguenots avec cette valeur & cette fermeté qu'il leur avoit fait éprouver tant de fois. Tout cela lui persuadoit qu'on découvriroit aisément son dessein, si l'on s'appercevoit qu'un Prince jeune & belliqueux refusât de faire face aux Rebelles, & ne daignât pas réprimer l'insolence & l'opiniâtreté de ses Sujets. Il ne pouvoit croire que ses exploits passés le fissent soupçonner de lâcheté ou de foiblesse, & craignoit au contraire qu'on n'imaginât qu'il avoit des vûes cachées plus vastes & plus importantes, & dès qu'elles

seroient

HENRY III. 1574.

feroient une fois éventées, il en jugeoit le ſuccès impoſſible. Il prit donc le parti de continuer, ſelon ſa coûtume, à uſer d'une diſſimulation profonde qui lui étoit naturelle, & qui s'étoit encore fortifiée par une longue habitude. Il réſolut de continuer la Guerre, mais mollement, & par des opérations foibles, incapables de changer la face des choſes, & cependant de faire habilement des ouvertures de Paix, à la faveur de laquelle il ſe propoſoit de mettre enſuite en jeu des reſſorts plus puiſſans. Il commença par ſe faire un plan de vie tout différent de ce qu'on attendoit de lui. Il partagea ſon tems entre ſes plaiſirs & quelques pratiques de dévotion; il vouloit, par cette vie molle & efféminée, endormir les ſoupçons des Grands, tromper la vigilance des Factieux, & ſe procurer le tems & la facilité d'exécuter ſon plan à loiſir. Il avoit en vûe de former & d'élever aux premieres Charges de ſa Cour des Miniſtres d'un génie profond, & d'un caractere délié auxquels il pût livrer entiérement ſa confiance. Il projettoit encore, avec le tems, de revêtir ſes confidens & ſes créatures, non pas tant des titres & du nom, que des effets & de la réalité des Dignités les plus importantes de la Robe & de l'Epée. Il eſpéroit que ces conjonctures qui naiſſent ſucceſſivement lui permettroient de dépouiller adroitement & inſenſiblement les Factieux & les Grands de leur puiſſance & de leur crédit, ſoit en les privant de leurs Charges, ſoit en diminuant le nombre de leurs Partiſans, ſoit en affoibliſſant leur autorité, ſoit même en s'en défaiſant, s'il étoit néceſſaire. Un projet ſi habilement concerté eût pu, ſans doute, ſapper & détruire ces Coloſſes qui paroiſſoient ſi élevés & ſi redoutables, & des meſures imaginées & arrangées avec tant de prudence & d'adreſſe, auroient peut-être réuſſi, ſi dans la ſuite le Roi eût pu ſe contenir dans les bornes qu'il s'étoit preſcrites, & s'il ne ſe fût pas laiſſé emporter par la vivacité de ſon caractere.

I wonder at this Judgment of Davila. He saw no farther than the King. neither King nor People can ever Sap or destroy these Colossuses.

Le Prince Dauphin qui commandoit en Dauphiné avec une ardeur & une droiture égales à ſon courage & à ſa naiſſance, venoit de prendre le Pouſin, (a) Poſte très-impor-

(a) La Garniſon & même les Habitans ſe ſauverent & n'abandonnerent à l'Armée du Prince Dauphin, qu'une Place déſerte que le Soldat réduiſit en cendres.

HENRY III. 1574.

tant d'où il avoit ravagé le Vivarez d'un bout à l'autre, & jetté la consternation parmi les Huguenots de ces quartiers-là. Ces progrès ne s'accordoient pas avec les intentions du Roi qui rappella le Prince, sous prétexte que sa présence étoit nécessaire à son Sacre. Il le remplaça par Roger (*a*) de Bellegarde qu'il venoit de nommer Maréchal de France. Ce dernier étoit ami & dans les intérêts de Damville dont le gouvernement formoit le théâtre de la Guerre. D'ailleurs, le Roi qui le regardoit comme son favori, pensoit en disposer à son gré. Le Duc de Montpensier, d'un autre côté, avoit démantelé Lusignan, pris Fontenai & quelqu'autres Places aux environs, & poursuivoit vivement les Huguenots à qui il ne restoit plus que la Rochelle. Le Roi lui retira une partie de ses Troupes, sous prétexte qu'elles étoient plus nécessaires en Champagne, pour s'opposer à l'Armée Etrangere, qui, sous les ordres du Prince de Condé, menaçoit déja les Frontieres du Royaume ; & parce que le Duc de Guise, Chef du Parti Catholique, commandoit dans cette derniere Province, en qualité de Gouverneur, on lui donna pour Lieutenant Armand de Biron, qui mérita moins ce choix par sa valeur & sa prudence, que parce qu'il avoit paru favorable aux Huguenots.

Pour la procurer, il pousse foiblement la Guerre.

Après avoir pourvû de la sorte à ce qui concernoit la Guerre, le Roi pensa à se marier. Toutes les espérances de la famille régnante se trouvoient réduites à lui & au Duc d'Alençon ; tous deux étoient sans enfans, & il falloit pourvoir à la succession au Trône. Avant que de passer en Pologne, le Roi avoit conçu beaucoup de goût pour Louise, fille du Comte Nicolas de Vaudemont, & niéce du Duc de Lorraine, dont les graces, la modestie & la sagesse, l'excellent caractere l'avoient charmé ; mais la crainte de trop élever la Maison de Lorraine, & de confier le maniement des affaires au Cardinal dont les conseils avoient eu tant d'ascendant sur les deux Prédécesseurs de

Il pense à se marier.

(*a*) Roger de Saint-Lary de Bellegarde, neveu du feu Maréchal de Thermes, dont il avoit épousé la veuve. Il avoit accompagné Henry III. en Pologne. Sa faveur s'éclypsa peu de tems après le retour de ce Prince en France.

Henry III. 1574.

Henri, le détournoient de ce mariage. Il se rappelloit tout ce qui s'étoit passé sous les regnes de François II. & de Charles IX. les prétentions & le crédit énorme du Cardinal l'effrayoient, il sentoit que cette alliance procureroit aux Guises de nouveaux moyens pour augmenter leur puissance qu'il se proposoit de ruiner à la longue par toutes sortes d'efforts. Il porta donc ses vûes ailleurs, & résolut de faire demander en mariage Elisabeth, sœur du Roi de Suede, Princesse d'une beauté & d'un mérite rares. L'on dépêcha Pinart, Secretaire d'Etat, pour aller proposer cette alliance, mais sur ces entrefaites, & pendant que le Roi étoit encore à Avignon, arriva la mort du Cardinal de Lorraine qu'une fiévre (a) violente emporta en peu de jours. Le Roi qui craignoit tant sa puissance, son crédit & sa politique, changea tout à coup de résolution, & rappella Pinart de son Ambassade. Entraîné par son amour, passion si puissante, sur-tout sur le cœur des Grands, il fit demander la Princesse de Vaudemont que le Duc & la Duchesse de Lorraine conduisirent à Reims au commencement de l'année suivante.

Death of Cardinal de Lorraine.

Il se détermine en faveur de Louise de Lorraine, fille du Comte de Vaudemont.

Le Roi s'appliqua ensuite à éloigner le Duc d'Alençon son frere, dont le génie brouillon & le caractere inconstant & inquiet annonçoient qu'il ne se tiendroit pas plus en repos sous le nouveau Roi, l'objet de sa haine & de sa jalousie, que sous celui de Charles IX. contre qui il n'avoit pas les mêmes occasions d'animosité. Henri ne

(a) Le Cardinal de Lorraine mourut le 23 de Décembre, d'une fiévre causée par un grand froid qu'il avoit ressenti en assistant à une Procession de Pénitens à Avignon. » C'étoit un homme (dit M. de » Thou) qui possédoit de grandes qualités » d'esprit & de corps; mais que son in» constance naturelle, & une ambition dé» mesurée rendirent fatal au Royaume, » & même à toute sa famille. On ne vit » jamais de caractere plus bisarre, abbatu » dans la disgrace, insolent dans la pros» périté......... inquiet, brouillon, » incapable de se fixer, jamais content » du présent, toujours soupirant après » un avenir incertain, roulant toujours » de nouveaux desseins. Il parut d'abord » assez porté pour la Confession d'Augs» bourg : il la proposa au Colloque » de Poissy, & fit même espérer au » Duc de Wirtemberg de l'appuyer en » France. Mais l'ouverture du Concile » de Trente, & le feu de la Guerre Ci» vile allumé par tout le Royaume, lui » firent changer de sistême. Ennemi mor» tel des Protestans, on l'accusa d'avoir » trahi les intérets du Clergé, ensorte » qu'également odieux aux deux partis, » il emporta avec lui la haine des uns » & des autres. *De Thou, Liv. LIX.*

HENRY III. 1574.

voyoit que deux partis ; l'un, de lui faire épouser Elisabeth, Reine d'Angleterre, projet souvent mis sur le tapis, mais toujours rendu inutile par l'aversion de cette Princesse pour le mariage ; l'autre, de renoncer en sa faveur à la Couronne de Pologne : mais il y avoit peu d'apparence que les Polonois se prêtassent à cet égard aux vûes du Roi, à qui ils ne pouvoient pardonner son départ clandestin & précipité qu'ils regardoient comme une marque de mépris. Le succès en étoit donc difficile & très-douteux ; cependant afin de ne pas se rebuter par les obstacles, & de faire au moins quelques tentatives, le Roi dépêcha en Pologne Gui de Pibrac, Négociateur habile & expérimenté qu'il honoroit d'une confiance particuliere, & Roger de Bellegarde. Le Commandement de l'Armée de celui-ci fut donné à Albert de Gondi, (*a*) Comte de Retz, Italien. Ce Seigneur qui devoit son élevation à la faveur de Charles IX. & de la Reine Mere, possedoit encore celle du nouveau Roi.

HENRY III. 1575.

Ce fut en formant ces desseins, toujours au milieu des fêtes & des plaisirs, que s'ouvrit l'an 1575. Le Roi quitta Avignon & se rendit à Reims pour s'y faire sacrer avec les cérémonies accoûtumées. On conserve dans cette Ville, avec grande vénération, l'Huile de la Sainte Ampoule destinée au Sacre des Rois de France. La Princesse de Vaudemont qu'il devoit épouser y étant arrivée, le Roi fut sacré (*b*) avec une magnificence extraordinaire par Louis de Lorraine, Cardinal, frere du Duc de Guise ; le lendemain il épousa la Princesse. Les Bals, les Tournois & les autres divertissemens de toute espece qui se firent en cette occa-

L'Huile de la Sainte Ampoule.

Sacre & Mariage du Roi à Reims.

(*a*) » Il étoit Florentin d'extraction » de la maison de Gondy : Son pere de» meurant dans Lyon, se mit dans les » partis, où il se ruina. Ledit Albert de » Gondy son fils, depuis Maréchal & » Duc de Retz, vint trouver la Reine » Catherine de Médicis, laquelle en con» sidération qu'il étoit originaire de Flo» rence, le mit auprès du Roi Charles » IX. lors enfant, lequel le prit en » telle amitié qu'il le fit premier Gen» tilhomme de sa Chambre, lui fit épou» ser une héritiere de fort bonne maison, » & depuis le fit Maréchal de France. *Mém. de Beauvais Nangis, des favoris Discours.* 1.

(*b*) Le 15 de Février 1575.

sion, effacerent, au moins, en apparence, le souvenir de tous les maux qu'on avoit ressentis depuis peu. Le Roi visita ensuite l'Eglise de Saint Maclou où les Rois de France, après neuf jours de jeûne & d'autres œuvres de piété, ont coûtume de recevoir le fameux don de guérir les Ecrouelles, en touchant ceux qui en sont attaqués; & sur la fin de Mars il se rendit à Paris. Au commencement d'Avril, il permit aux Députés du Prince de Condé, du Maréchal de Damville & des Eglises réformées, d'y venir pour faire des propositions de Paix. L'Ambassadeur d'Angleterre & les Envoyés des Cantons Suisses se joignirent à eux, afin d'engager le Roi à accorder aux Huguenots les conditions qu'ils jugeoient nécessaires pour leur conservation & leur sûreté; mais leurs demandes étoient si exorbitantes, que le Roi, malgré ses dispositions naturelles à la Paix, ne pouvoit les agréer; le Parti Catholique murmuroit hautement contre l'audace & l'insolence de ces propositions. Après bien des conférences, où l'on disputa beaucoup sans rien conclure, les Députés demanderent leur congé pour rendre compte à leur Parti des intentions du Roi, & laisserent à la Cour, d'Arénes l'un d'entr'eux, pour entretenir toujours la négociation, & ne pas frustrer totalement les espérances du Peuple qui desiroit la Paix avec ardeur.

HENRY III. 1575.

Monhery

La Guerre continue.

Cependant les deux Partis animés par une haine réciproque, se faisoient la guerre avec chaleur, contre l'intention du Roi. Les esprits échauffés d'eux-mêmes par la fureur des Partis, se harceloient sans cesse par des combats sanglans. Montbrun enorgueilli des avantages qu'il avoit remportés en différentes occasions, voulut surprendre dans leur Camp les Troupes commandées par de Gordes, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Elles le repousserent & l'envelopperent entre une riviere & une montagne, les Huguenots furent totalement défaits & mis en déroute. Montbrun blessé, fut obligé de se rendre, conduit dans les prisons de Grenoble & condamné à mort par Arrêt du Parlement. Il fut (*a*) exé-

Montbrun chef des Huguenots en Dauphiné, est défait, pris, & puni du dernier supplice.

(*a*) Quoiqu'on eût promis la vie à Montbrun dans le combat, il fut condamné comme criminel de leze-Majesté. Lorsqu'on le conduisoit au supplice à de-

HENRY III. 1575.

cuté ſans délai, & porta la peine & des ravages inoüis qu'il avoit commis dans cette Province, & de l'audace avec laquelle il avoit oſé piller les Equipages même de la Maiſon du Roi. François de Bonne de Leſdiguieres, perſonnage diſtingué par ſa rare prudence, ſa valeur & ſon activité, ſe ſauva de la déroute de Montbrun. Dans la ſuite il devint Chef des Huguenots en Dauphiné, & ſe comporta avec tant de ſageſſe & de bravoure, qu'il obtint enfin, par ſa haute réputation, la dignité de Connétable à laquelle ſa naiſſance ſeule ne l'auroit pas élevé. Les autres Provinces du Royaume n'étoient pas plus tranquilles. Le Maréchal de Damville ayant aſſemblé ſes Partiſans à Nîmes, & enſuite à Montpellier, s'étoit déclaré Chef des Politiques & ligué avec les Huguenots. Il aſſiégeoit ouvertement les Places qui tenoient pour le Roi. En Perigord, Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, avoit fait révolter pluſieurs Villes en faveur des Huguenots. En Normandie, les Rébelles s'étoient emparés du Mont Saint Michel que Matignon reprit, à la vérité, quelques jours après par ſa valeur & ſon activité. Il ſe donnoit tous les jours dans les Provinces de petits combats peu déciſifs, à la vérité, mais qui entretenoient la diviſion dans les eſprits, & fomentoient la puiſſance des Partis.

Tous ces évenemens confirmerent de plus en plus le Roi dans la réſolution de travailler à la Paix. Il avoit envoyé la Hunaudaye, homme très-éloquent, pour traiter avec la Noue & les Rochelois, & les engager à ſe relâcher des conditions exorbitantes qu'ils demandoient ; en même tems il faiſoit continuer les négociations avec les Agens du Prince de Condé & du Maréchal de Damville. Il avoit encore adroitement commencé à mettre en œuvre les ruſes qu'il avoit imaginées, en affectant de l'averſion pour les travaux du Gouvernement & les agitations de la Guerre, & un extrême

mi mort de ſa bleſſure, il fit paroître une conſtance au-deſſus de ſes forces, & après avoir harangué le Peuple, il préſenta ſa tête au Boureau avec une fermeté admirable. Cette mort ne fit pas d'honneur à de Gordes, malgré la réputation qu'il s'étoit acquiſe de modération & d'équité. Montbrun l'avoit ſouvent battu, & on crut que ſa jalouſie avoit beaucoup contribué aux ordres qui vinrent de la Cour, de le mettre entre les mains de la Juſtice & de le traiter à la rigueur. *De Thou, Liv. LX.*

penchant à la dévotion, à la retraite, aux plaisirs tranquilles & aux conversations agréables & légeres. Cependant il tenoit sans cesse des Conseils secrets, où il délibéroit sur les moyens d'exécuter ses desseins. Pour les tenir plus cachés, il continuoit, à l'exemple de Charles IX, à proposer les plus importantes affaires, non dans son Conseil d'Etat, mais dans celui du Cabinet, qu'il avoit réduit à un très-petit nombre de personnes; savoir, la Reine sa Mere, le Chancelier René de Birague, Italien de naissance, Albert de Gondi Comte de Retz, Philippe Hurault Vicomte de Chiverni, Pomponne de Bellievre, Sebastien de l'Aubepine Evêque de Limoges, René de Villequier, Pinart, & Villeroi Secretaire d'Etat. Il ne confioit pas à ses Ministres toute la suite de son projet, il se contentoit de les consulter à mesure que les circonstauces se présentoient, il se déterminoit suivant les occurrences, & attiroit chaque jour à la Cour des gens d'esprit & de mérite qu'il tiroit d'un état médiocre, afin qu'ils lui fussent redevables de leur fortune. Ensuite, pour obliger ses Sujets à ne s'adresser qu'à lui-même, & enlever aux Princes & aux Chefs des factions leurs Partisans, il fit deux Réglemens qu'il jugea de la derniere importance.

Le Roi réforme l'Etat pour abaisser les Grands.

Le premier, fut d'ordonner que dorénavant les Trésoriers, sans s'adresser à la Chambre des Comptes ni aux Surintendans des Finances, pourroient arrêter leurs comptes & acquitter les différentes parties sur de simples quittances signées de sa main. De cette maniere, il disposoit à son gré des revenus de la Couronne, & les faisoit déposer secretement où bon lui sembloit, n'en réservant la connoissance qu'à lui seul. 2°. Il régla que personne ne pourroit demander de graces pour d'autres, que chacun présenteroit soi-même ses Mémoires ou Placets, & qu'après qu'il les auroit signés de sa main, les Secretaires d'Etat seroient obligés d'en faire les Expéditions sur le champ. Ces deux objets avoient occasionné de grands abus sous les regnes de François II. & de Charles IX. Alors les Favoris & les Grands de la Cour avoient coûtume de présenter des Mémoires pour les Particuliers, & de les appuyer de leur crédit, on les renvoyoit aux Secretaires d'Etat & au Chancelier, qui mettoient au

rebut, ſans autre forme, toutes les demandes qui leur paroiſſoient contraires aux Loix & aux maximes du Royaume. Lorſqu'au contraire c'étoit des graces qu'on pouvoit accorder ſans préjudice, ils les inſcrivoient par ordre ſur un Rolle à certains jours, en préſence du Roi & du Conſeil, qui délibéroit ſur chaque grace. Le Roi ſignoit de ſa propre main toutes celles qu'on accordoit, celles qu'on refuſoit étoient rayées; enſuite on recopioit ou controlloit le Rolle: les Secretaires d'Etat expédioient les Brevets, & le Chancelier les ſcelloit. Le Roi qui vouloit ôter aux Grands l'appui de tant de Partiſans, changea cette méthode, & commanda que les Particuliers s'adreſſeroient immédiatement à ſa perſonne avec leurs Mémoires. Lorſqu'il en avoit pris lecture à loiſir, il ſignoit, de ſa propre main, les graces qu'il jugeoit à propos d'accorder, & vouloit, que ſans autre délibération ni aucune reſtriction, les Secretaires d'Etat en expédiaſſent ſur le champ les Brevets. Cette nouvelle conduite, qui parut d'abord étrange aux Grands du Royaume, & les mécontenta fort, rendit le Roi maître de diſpoſer à ſon gré des Charges, des gratifications & des graces, enleva inſenſiblement aux Chefs du Parti leurs adherens, & réduiſit ceux qui ſollicitoient des faveurs, à reconnoître qu'ils les tenoient uniquement de Sa Majeſté. C'eſt ainſi que le Roi tendoit adroitement à ſes fins.

Il tente, mais en vain de faire élire ſon frere Roi de Pologne.

Mais comme il eſt preſqu'impoſſible que des deſſeins ſi compliqués ne ſoient traverſés par quelqu'évenement imprévû, il arriva une choſe qui interrompit & déconcerta, pour quelque tems, les projets du Roi. On avoit juſqu'alors amuſé le Duc d'Alençon par l'eſpérance du Trône de Pologne. Quoique le Maréchal de Bellegarde mécontent pour pluſieurs raiſons, & aſſuré de la décadence de ſa faveur, ſe fût retiré dans le Marquiſat de Saluces dont il étoit Gouverneur, en refuſant l'Ambaſſade dont la Cour l'avoit chargé pour l'Election du Duc, on avoit envoyé en Pologne, pour le même effet, Pibrac qui poſſedoit tous les talens néceſſaires, & l'on ſe flatta du ſuccès pendant quelque tems, mais on vit bien-tôt ces eſpérances s'évanouir. La Nobleſſe & les Peuples de Pologne, vivement piqués

contre

contre la Maison de France, avoient élu Etienne Battori, Seigneur Hongrois, célebre par sa réputation & sa valeur. Le Duc d'Alençon, impatient de se voir dans la dépendance d'un frere qu'il haïssoit, & d'attendre de lui son élevation, forma de nouveau le dessein d'y travailler lui-même. Il voyoit qu'on lui avoit refusé la Charge de Lieutenant Général du Royaume, & que pour semer la division entre lui & ses amis, on parloit de la donner tantôt au Duc de Lorraine, & tantôt au Roi de Navarre. Il pensa qu'en se déclarant Chef des Huguenots & des Catholiques mécontens, tels qu'étoient les Montmorencis & le Maréchal de Bellegarde, il obtiendroit dans leur Parti un pouvoir plus absolu, ou forceroit le Roi à lui accorder ce qu'il désespéroit d'en obtenir de gré. Il laissa soupçonner quelque chose de ces idées ambitieuses à Madame de Sauves dont il étoit éperdument amoureux, & qui faisoit peu de cas de lui. Elle communiqua à la Reine Mere les soupçons que lui avoient fait concevoir les paroles indiscretes du Prince. Le mécontentement du Duc s'aigrit par les reproches & par les dégoûts qu'elle lui fit essuyer; il prit conseil du dépit, & résolut brusquement de quitter la Cour & de se déclarer Chef des Rebelles qui l'avoient tant de fois sondé & recherché. Comme ce Prince avoit peu de capacité, & plus d'ardeur à entreprendre, que de prudence à diriger à propos des affaires si importantes, il exécuta cette résolution à contre-tems, & avec si peu d'apparence de raison, que plusieurs crurent qu'il agissoit de concert avec le Roi & la Reine sa Mere pour tromper les Huguenots; & que sous prétexte d'attachement pour eux, il vouloit faciliter au Gouvernement les moyens de les réduire; mais il est certain, & je le tiens d'une personne qui, ayant rempli les premieres Charges de la Cour, étoit alors dans la confidence des secrets les plus cachés, que l'évasion du Duc d'Alençon, loin d'être concertée ni affectée, causa tant de déplaisir & d'effroi au Roi & à la Reine, qu'ils resterent comme atterrés du coup, & que dans le premier moment ils résolurent de tenter jusqu'aux moyens les plus humilians pour le détacher du parti des Factieux, & le ramener à son devoir.

HENRY III. 1575.

Le Duc d'Alençon privé de cette espérance & mécontent d'ailleurs, pense à se déclarer chef des Huguenots & des Politiques.

Le Duc d'Alençon ayant donc communiqué son dessein à

Il quitte la Cour.

Alençon

HENRY III. 1575.

quelques-uns de ses Confidens, alla le 15 de Septembre au Fauxbourg Saint Marceau, sous prétexte de quelque galanterie, & entra, sur le déclin du jour, dans le logis de la Dame qu'il prétendoit aller voir. Tandis que sa suite l'attendoit dans la rue, il sortit par une porte de derriere qui donnoit sur la Campagne, & arrivé à l'endroit où l'attendoient ceux à qui il avoit confié son secret, il monta à cheval avec très-peu de suite, & se rendit avec une extrême diligence à Dreux, Ville de son Appanage. Dès le lendemain, il répandit un Manifeste pour justifier les motifs de son départ; il y alléguoit les traitemens indignes dont on avoit usé envers lui & envers les plus grands Seigneurs du Royaume qu'on avoit retenu & qu'on retenoit encore prisonniers sans qu'on pût leur reprocher aucun crime, ni même aucune faute; la ruine inévitable qu'il prévoyoit prête à fondre sur le Royaume, & qui étoit l'ouvrage des Ministres pernicieux qu'écoutoit le Roi, il conjuroit tous les Ordres de l'Etat de se joindre à lui pour faire convoquer les Etats Généraux, & par leur moyen, pourvoir à l'oppression injuste d'un grand nombre de Citoyens, modérer les Impôts excessifs dont les Peuples étoient vexés, réformer les abus qui s'étoient glissés dans l'Administration de la Justice, assurer la liberté de conscience, tant de fois promise & jurée par des Edits autentiques à ceux de la Religion réformée, & enfin rendre au Royaume sa premiere splendeur & sa tranquillité. Il protestoit que pour y parvenir il étoit résolu de verser jusqu'à la derniere goute de son sang, comme l'amour de la patrie & l'affection qu'il portoit aux gens de bien l'exigeoient de lui, sans préjudice toutefois du respect qu'il devoit au Roi son Frere. Ce Manifeste qu'on répandit, sur-tout dans les Provinces & les Villes attachées aux Huguenots, montra évidemment que le Duc aspiroit à se mettre à la tête de leur Parti qui alloit prendre de nouvelles forces par le crédit de ce Prince & par la jonction de ceux qui lui étoient attachés.

Le Roi, informé dès la même nuit de la fuite de son Frere, envoya à sa poursuite Louis de Gonsague, Duc de Nevers, avec quelques Cavaliers, pour tâcher de le joindre

& de l'arrêter. Le Duc qui avoit plusieurs heures d'avance, & marchoit avec une extrême célérité, ne se laissa point atteindre. Le Roi, sans savoir à quelle résolution se fixer, assembla le Conseil du Cabinet le 16 de Septembre au soir pour aviser aux remédes qu'il falloit opposer à un accident si subit & si imprévû. Dans cette délibération, de l'avis de la Reine qui se trouva conforme au penchant du Roi & aux sentimens de la plûpart des Ministres, on décida, que sans avoir égard à la dureté des conditions que pourroit exiger le Duc d'Alençon, il falloit employer tous les moyens possibles pour le détourner de son dessein, & le détacher du Parti des Rebelles; pour cet effet, le Roi, malgré la haine mortelle qu'il portoit à tous les Chefs de Parti, & sur-tout aux Maréchaux de Montmorency & de Cossé qui étoient toujours détenus à la Bastille, les fit remettre en liberté, afin d'adoucir l'esprit de son Frere, pour les intérêts duquel ils avoient été arrêtés, & d'ôter matiere à l'incendie. La Reine se proposoit de se servir de leur entremise pour ramener son Fils qu'elle avoit résolu d'aller trouver en personne, sûre que rien ne seroit plus propre ni plus puissant pour le persuader que l'autorité & les caresses d'une mere, soutenues de tous les artifices qu'elle sçavoit si merveilleusement mettre en usage dans ces sortes d'entrevûes.

Déja le Duc d'Alençon étoit arrivé en Poitou. La Noue, Gilbert de Ventadour, Seigneur le plus distingué du Limousin, le Vicomte de Turenne, tous deux parens du Maréchal de Damville, se rendirent auprès du Prince, & toutes les Villes qui tenoient pour les Huguenots lui envoyerent des Députations distinguées pour le reconnoître comme Chef du Parti, & lui rendre leurs hommages. Le Prince de Condé ne lui marqua pas moins de déférence; il étoit alors avec le Prince Casimir sur la Frontiere à la tête d'une puissante Armée. Condé qui connoissoit le caractere vain & ambitieux du Duc d'Alençon, & qui savoit combien le nom de Frere du Roi procureroit de crédit au Parti, ne jugea pas à propos de lui disputer le premier rang; sûr que le titre de Chef demeureroit simplement au Duc, & que pour lui il conserveroit réellement toute l'autorité

Les principaux du parti Calviniste le reconnoissent pour chef.

HENRY III. 1575.

dont il avoit pour gages l'ancienne confiance des Huguenots & son crédit sur l'Armée Allemande, qui, levée par ses soins & marchant sous ses Drapeaux, ne reconnoissoit que lui pour Général en chef. Ainsi, pour prévenir les sollicitations, & presque les desirs du Duc d'Alençon, il le reconnut Chef suprême du Parti, & déclara qu'il se contentoit du titre de son Lieutenant Général dans le Commandement des Troupes Etrangeres. Il s'approchoit cependant des Frontieres du Royaume avec quatorze mille Fantassins, tant Allemands que Suisses, trois mille Arquebusiers François & sept à huit mille Chevaux; mais craignant que le nombre de ses Troupes, la longueur & la difficulté des chemins n'apportassent quelque délai préjudiciable aux intérêts du Parti, il résolut de faire prendre les devants à Guillaume de Montmorency, Seigneur de Thoré, avec deux mille Cavaliers Allemands, deux cens Gentilshommes & deux mille hommes d'Infanterie de diverses Nations, avec ordre de prendre le chemin le plus court par la Champagne, pour se joindre au Duc d'Alençon qu'il pensoit avoir besoin d'un prompt secours.

Le Prince de Condé lui envoye d'Allemagne un puissant secours.

Thoré qui étoit entré en France du côté de Langres, hâtoit sa marche pour traverser la Champagne & mettre la Marne entre lui & les Catholiques qui le talonnoient avec des Troupes fraîches & nombreuses. Le Duc de Guise étoit à la tête de cette Armée accompagné de Charles Duc de Mayenne son frere, d'Armand de Biron & du Comte de Retz. Ils atteignirent enfin Thoré, qui, soit par la témérité des siens, comme il s'en plaignit, soit par sa propre confiance, se détermina à tenir ferme auprès de Dormans, & à combattre les Ennemis au lieu de continuer sa route. Malgré la bravoure & l'ardeur de ses Troupes, elles étoient fort inégales en forces à l'Armée Royale. Le Duc de Guise avoit plus de mille Lances, deux mille autres Cavaliers & dix mille hommes de bonne Infanterie. Le Corps commandé par Thoré, fatigué par les marches, n'étoit pas, à beaucoup près, si nombreux. Cependant, quoiqu'il pût, à la faveur des Bois, gagner la Marne qui n'étoit pas loin, & la passer au gué du Verger, il fit hardi-

Duc de Guise.

ment volte-face & commença à escarmoucher avec l'avant-garde Catholique commandée par Fervaques, Maréchal de Camp, par le Comte Rhingrave & par Biron. Comme il vit que l'escarmouche tournoit à son avantage, il partagea ses Troupes en deux corps, en donna un au Comte de Laval, & à la tête de l'autre il engagea vivement le combat. Quoiqu'il se donnât en plaine & que l'avantage du terrain fût tout entier pour les Royalistes, supérieurs en nombre, néanmoins la victoire balança plusieurs heures. Enfin, le Duc de Mayenne avec la Gendarmerie de l'avant-garde & le Duc de Guise avec la Noblesse qui formoit le centre, chargerent le gros de la Cavalerie Allemande. Les Reitres qui n'étoient armés que de pistolets, ne purent résister au choc impétueux des Lances; leurs Escadrons furent rompus, renversés & taillés en pieces, mais ils vendirent cherement leurs vies; dans cette occasion tous les Allemands furent défaits & passés au fil de l'épée par l'ordre des Généraux Catholiques, à l'exception d'une seule Compagnie de Reitres postée à l'arriere-garde, qui, voyant le carnage qu'on venoit de faire des autres, se rendit à discrétion, & dut plutôt son salut à l'épuisement qu'à la modération des Vainqueurs. Le Colonel Stink, principal Commandant des Allemands, y fut tué avec plusieurs Gentilshommes; Clairvant, Capitaine fameux parmi les Huguenots, demeura prisonnier. Thoré, suivi de quelques Cavaliers, traversa la Marne & se sauva.

Le Duc de Guise, bat & met en déroute ce corps de troupes en Champagne.

Cette victoire coûta aussi du sang aux Catholiques, outre cent cinquante braves Soldats qu'ils y perdirent; le Duc de Guise, en poursuivant les fuyards qui se retiroient en combattant, reçut un coup d'arquebuse à la joue gauche. Il en porta les marques toute sa vie, & cette cicatrice glorieuse ne servit qu'à lui attacher de plus en plus les cœurs des Catholiques, qui la regardoient comme une preuve du sang qu'il avoit répandu, & des dangers qu'il avoit courus en exposant ses jours pour la défense de la Religion. Fervaques apporta à la Cour la nouvelle de la victoire. Il étoit parti avant la blessure du Duc de Guise, il raconta confusément ce qui s'étoit passé, tournant le tout à son avantage;

Duc blessé.

HENRY III. 1575.

mais Pericard, Secretaire du Duc de Guise, chargé d'annoncer la blessure de son Maître & quelques autres particularités de la Bataille, arriva quelques heures après : Fervaques fut alors exposé aux railleries du Roi & de toute la Cour, qui jugea qu'il avoit voulu, par un faux récit, s'approprier tout l'honneur de cette affaire & en priver ceux qui l'avoient mérité en répandant leur sang. Fervaques naturellement inconstant, fut si mortifié de se voir baffoué, malgré la bravoure avec laquelle il avoit chargé le premier les Ennemis, qu'il entra dans de nouveaux complots qui, peu de jours après, agiterent encore la Cour.

La Reine mere a une entrevûe avec le Duc d'Alençon.

Cependant la Reine Mere accompagnée des Maréchaux de Montmorency & de Cossé, s'étoit rendue à Champigni en Poitou pour s'aboucher avec le Duc d'Alençon. Ce Prince enorgueilli par l'ambition de commander un Parti si puissant, & animé par l'approche de l'Armée Etrangere qui étoit déja arrivée sur les Frontieres de Bourgogne, ne voulut entendre à aucun accommodement; on convint seulement sur la fin de Novembre d'une suspension d'armes qui devoit durer six mois. La Reine se flattoit que dans cet intervalle l'Armée Allemande s'affoibliroit & se dissiperoit d'elle-même, & que le Duc changeant & irrésolu prendroit peut-être des sentimens plus pacifiques. Par cette Tréve, le Roi s'engagea à payer aux Allemands du Prince de Condé cent soixante mille écus, pourvû qu'ils ne passassent pas le Rhin & n'entrassent point en France. On accorda aux Huguenots & aux Politiques, pour Places de sûreté, les Villes d'Angoulême & de Saumur, de Niort, de Bourges, de la Charité & de Mézieres, qu'ils s'obligerent de rendre incontinent après l'expiration de la Tréve, quand même on ne concluëroit pas la Paix. On convint que le Roi entretiendroit au Duc une Garde de cent Gentilshommes & de cent hommes d'Armes, de cent Arquebusiers & de cinquante Suisses; que les Députés des Eglises réformées & des Princes & des Chefs tant des Politiques que des Huguenots, s'assembleroient à Paris au milieu du mois de Janvier prochain pour travailler à la Paix, & que cependant les hostilités cesseroient de part & d'autre dans tout le Royaume.

Elle conclut une Tréve.

Cette Tréve fut publiée le 20 Décembre, mais on n'en obſerva pas fidélement les conditions. Ruffec, Gouverneur d'Angoulême, & Montigni, Gouverneur de Bourges, refuſerent de remettre ces Places au Duc d'Alençon, ſous prétexte que s'étant attiré un grand nombre d'ennemis par leur attachement au Roi & à la Religion, ils n'avoient point d'autre aſyle. La Reine qui approuvoit tacitement leur refus, feignit de vouloir le réparer en donnant au lieu de ces deux Villes Saint Jean d'Angeli & Cognac, Places beaucoup moins importantes. D'un autre côté, le Prince de Condé & les Allemands craignant préciſément ce que deſiroient les Royaliſtes, c'eſt-à-dire, que leur Armée, en demeurant tranquille & dans l'inaction, ne s'affoiblît, ou ne ſe diſſipât d'elle-même, ne voulurent pas ſuſpendre leur entrée dans le Royaume. La Reine Mere laiſſa auprès du Duc d'Alençon le Duc de Montpenſier & le Maréchal de Montmorency pour l'entretenir dans des diſpoſitions pacifiques, & retourna promptement à Paris, afin d'aſſiſter aux Conférences des Députés. HENRY III. 1575.

On les commença au mois de Janvier 1576, avec de fortes eſpérances d'en venir à une heureuſe fin. Le Roi naturellement porté à la Paix, & le Conſeil du Cabinet, qui vouloient abſolument enlever aux Rebelles la reſſource du Duc d'Alençon, & préſerver le Royaume du péril imminent de l'invaſion des Allemands, offroient les conditions les plus avantageuſes, réſolus de ſe diſpenſer de les exécuter ſous quelque prétexte, ou en les faiſant annuller par l'Aſſemblée des Etats Généraux. Pendant que les Mécontens tiroient ces négociations en longueur par diverſes prétentions, un nouvel incident rejetta bien loin la concluſion du Traité. Le Roi de Navarre alors âgé de vingt-deux ans, naturellement rempli de grandes idées, & piqué d'émulation par le grand rolle que jouoient les autres Princes de ſon âge, ſouffroit impatiemment de ſe voir à la Cour peu conſidéré, ou, pour mieux dire, mépriſé, tandis que le Duc d'Alençon, avec toute ſa préſomption & ſon incapacité, & le Prince de Condé qui ne l'égaloit ni en âge, ni en dignité, ſe mettoient à la tête d'un Parti accoutumé à recevoir ſes HENRY III. 1576. Navarre

HENRY III. 1576.

ordres. Il ne pouvoit plus ſupporter la conduite ni les procedés de la Reine ſon Epouſe, qu'il étoit forcé de diſſimuler en demeurant à la Cour. Soit qu'il ſuivît les impreſſions de cette jalouſie, ſoit qu'il fût entraîné par le deſtin qui vouloit faire de cette démarche le principe de ſon élevation, il prit la réſolution de s'éloigner de la Cour & de ſe retirer dans ſon Gouvernement de Guyenne pour eſſayer de recouvrer un pouvoir qu'il voyoit tomber inſenſiblement entre les mains des autres Princes Mécontens.

Le Roi de Navarre s'évade de la Cour.

Ce deſſein étoit aſſez difficile à exécuter, les Gardes qu'on lui avoit donnés, ſous prétexte de lui faire honneur, mais pour ſurveillans, l'obſervoient à vûe. Tous ſes Officiers étoient à la dévotion du Roi & de la Reine Mere, qui employoient tour à tour la crainte & l'eſpérance pour l'amuſer, & qui continuoient à le leurrer de paroles & à lui promettre la Charge de Lieutenant Général du Royaume qu'ils n'avoient pas voulu confier au Duc d'Alençon à cauſe de ſa légereté. Le Roi de Navarre, averti ſecretement par Mademoiſelle de Dayelle, Provençale, l'une des Filles d'Honneur de la Reine, & avec laquelle il entretenoit un commerce de galanterie, & par Madame de Carnavalet qui lui étoit extrêmement attachée, que tout cela n'étoit qu'un artifice pour le fixer par des eſpérances de Cour, réſolut de tenter fortune; ſûr que d'Aubigni, l'un de ſes Gentilshommes & Armagnac ſon Valet de Chambre, les ſeuls qui lui reſtaſſent de ſes anciens Domeſtiques, favoriſeroient ſon évaſion & le ſuivroient; mais comme ils ne ſuffiſoient pas pour faire réuſſir ſon deſſein, il communiqua ſes vûes à Guillaume de Fervaques qu'il avoit admis à ſa familiarité, à cauſe du rapport qu'il trouvoit entre la vivacité d'eſprit de ce Seigneur & la ſienne. Fervaques mécontent du Gouvernement, joignoit à une vaſte ambition beaucoup d'adreſſe & de valeur. Il approuva le deſſein du Roi de Navarre, & concerta habilement le moment & les meſures de ſa fuite. Ils ſortirent de Paris avec un petit nombre de Gentilshommes & de Domeſtiques le 23 de Février, ſous prétexte d'aller courir le cerf, exercice dont le Roi de Navarre prenoit ſouvent le divertiſſement. Ils trouverent

verent divers prétextes pour écarter les Gardes, & passerent la Seine au plus vîte au-dessous de Poissy, puis changeant de route, au lieu de continuer leur chemin à l'Occident comme ils avoient d'abord fait, ils tournerent vers le Midi, & évitant avec soin les grands chemins, ils se rendirent en toute diligence à Alençon, ils ne s'y arrêterent que le tems qu'il leur falloit pour se reposer, & passant ensuite promptement la Loire sur le Pont de Saumur, ils arriverent en Guyenne avec tant de célérité, qu'ils y précéderent le bruit de leur évasion. On ignoroit encore s'il étoit venu comme ami, ou comme ennemi du Roi; aussi le Roi de Navarre, profita avec une promptitude incroyable de l'occasion imprévûe de son arrivée, & sans donner à ceux qui n'étoient pas instruits le tems de s'éclaircir ou de prendre les armes, il employa son autorité de Gouverneur pour le Roi, & joignit la force à l'adresse pour s'emparer des principales Places, appellant & rassemblant auprès de lui tous ceux que la mémoire de son pere, ou le souvenir d'avoir servi sous ses ordres, attachoient à sa personne. Cette résolution inquiéta d'abord le Roi & la Reine Mere, qui voyoient de nouveaux désordres s'élever à mesure qu'ils s'efforçoient de remédier aux anciens. Cependant lorsque leurs premiers mouvemens furent calmés, ils penserent que la démarche du Roi de Navarre tourneroit à leur avantage & à leur satisfaction, espérant que la multiplicité des Chefs engendreroit des jalousies & des discordes qui affoibliroient la puissance des Mécontens en la partageant; que chacune des Parties dirigée par des intérêts particuliers, seroit incapable de se soutenir. Dans cette espérance, ils affecterent une joie déclarée du départ du Roi de Navarre, soit par la raison que nous venons de dire, soit pour montrer que tant de revers n'étoient pas capables de rallentir leur courage. Plusieurs crurent que Fervaques avoit engagé le Roi de Navarre à prendre ce parti plûtôt par les suggestions de la Reine Mere, que pour contenter sa propre ambition; ce que d'autres peu au fait du secret des affaires se persuaderent encore davantage, lorsqu'ils virent que peu de tems après Fervaques quitta le Parti des Mécontens pour se soumettre au Roi. Mais j'ai entendu dire depuis à Fervaques lui-même,

HENRY III. 1576.

Il se retire en Guyenne.

HENRY III. 1576.

que le motif qui l'engagea à changer si promptement, fut de voir que le Roi de Navarre dont il avoit suivi la fortune, & dans la faveur duquel il comptoit tenir le premier rang, fut forcé de livrer sa confiance aux anciens du Parti, & de lui préférer plusieurs personnes qui ne l'égaloient ni en affection pour ce Prince, ni en habileté dans les affaires, & qui lui étoient fort inférieurs du côté de la naissance. Quoiqu'il en soit, l'évasion du Roi de Navarre produisit l'effet que le Roi & la Reine s'en étoient promis. Quoiqu'elle parût d'abord très-favorable à la puissance du Parti Huguenot pour laquelle il se déclara enfin ouvertement & rétracta son abjuration du Calvinisme faite quatre ans auparavant, & qui n'avoit, disoit-il, été extorquée que par violence & par la terreur d'une mort cruelle dont il se voyoit menacé, elle fut cause néanmoins que le Duc d'Alençon se prêta plus aisément à la conclusion de la Paix. Il s'imagina que sa gloire & son éclat étoient éclipsés par le Prince de Condé & par le Roi de Navarre qui étoient en plus haute estime & en plus grande réputation, à cause de l'ancienne confiance qu'avoient en eux les Huguenots : il s'apperçut bien-tôt que ces Princes jouissoient de l'autorité véritable & réelle du commandement, tandis qu'il n'en possedoit que l'ombre & le titre. En effet, le Roi de Navarre s'étoit emparé sans peine du Commandement en Guyenne, & avoit pris les Rochelois sous sa protection ; le Prince de Condé se trouvoit d'un autre côté à la tête de l'Armée Allemande, le Duc d'Alençon n'avoit de pouvoir qu'autant qu'ils jugeoient à propos de lui en accorder. Ils lui témoignoient d'extrêmes déférences, & lui cédoient tous les honneurs en qualité de Frere du Roi ; du reste, ils se réservoient l'autorité de décider & le pouvoir d'agir, souvent sans sa participation ; ainsi, le Duc vit sa Cour réduite à un petit nombre de Politiques ou de Mécontens.

Il fait profession publique du Calvinisme.

All this is human nature

Le Prince de Condé entre en France avec une armée d'Allemands.

Cependant l'Armée des Allemands marchoit vers la Bourgogne. Le Duc de Guise qui n'étoit pas encore entiérement guéri de sa blessure, avoit cédé le commandement de l'Armée Catholique à Charles Duc de Mayenne son frere. Ce Général, fort inférieur en forces aux Ennemis, campoit avan-

tageusement sous le Canon des Villes, & tâchoit de ruiner les chemins déja assez rompus d'eux-mêmes par la rigueur de l'hyver, afin de retarder leur marche, & de les empêcher de s'emparer d'aucune Place de conséquence. Le Prince de Condé ainsi harcelé, souvent exposé à voir ses Coureurs taillés en piéces, ou quelques-uns des quartiers enlevés, incommodé d'ailleurs par les pluyes & les neiges qui tomboient en abondance, étoit obligé de marcher lentement & en bon ordre, tâchant d'assouvir l'avidité de ses Troupes, & de pourvoir à leurs besoins par le pillage des Villes les plus foibles. Dans un âge si tendre il fit éclater ses grands talens dans la conduite d'une Armée composée de Nations farouches, & si différentes, en les contenant, contre leur coutume, sous le joug de la discipline militaire Le Duc de Mayenne qui n'étoit guéres plus âgé, ne montra pas moins de prudence & d'activité, sans craindre ni dangers, ni fatigues pour lui-même, ou pour ses gens, dans une saison si rigoureuse, il cotoya toujours, avec une extrême vigilance, l'Armée Etrangere, & en empêcha les progrès, avec tant de précautions, qu'à l'exception de quelques endroits ouverts & abandonnés, aucune Ville ou Bourgade murée ne ressentit les calamités & les ravages de l'invasion des Allemands. On lui fut redevable du rétablissement de la discipline militaire, qui, comme il est ordinaire, ne s'étoit que trop altérée & relâchée dans les Guerres Civiles. Il donna, dès-lors, des marques de cette exacte sévérité, qui le caractérisa toujours, tant qu'il fut revêtu du Commandement des Armées. Un soir qu'il vouloit décamper pendant l'obscurité de la nuit pour gagner une marche sur les Ennemis, quelques Compagnies d'Infanterie rebutées non-seulement par les ténébres d'une nuit très-noire, mais encore par un gresil très-fort mêlé de pluye & de neige, refuserent de suivre le reste de l'Armée qui marchoit en bon ordre & avec beaucoup de constance sous ses Drapeaux. Le Duc de Mayenne informé de ce refus, fit faire halte à toute l'Armée, & commanda à la Cavalerie de tailler en piéces ces soldats mutins, ce qui fut exécuté ponctuellement & sur le champ. Mais ni la valeur du Général, ni la discipline de l'Armée

HENRY III. 1576.

Royale si inférieure en forces, ne pouvoient arrêter la marche des Allemands, lorsqu'on eut épuisé tous les moyens de la retarder. Ils joignirent le Duc d'Alençon au commencement de Mars sur les confins du Bourbonnois. Le Duc, après avoir fait la revûe de l'Armée qui se montoit à trente-cinq mille combattans, se rendit à Moulins pour conferer avec le Prince de Condé, la Noue, & les Députés du Roy de Navarre, & du Maréchal de Damville, sur ce qu'il y avoit à faire dans la circonstance présente. Ceux que le Parti avoit envoyés à la Cour pour négocier un accommodement, en étoient revenus; le Maréchal de Montmorenci, le Duc de Montpensier & Bellievre se trouverent aussi à Moulins de la part du Roy. Les deux Partis consentoient à la Paix par des motifs, & avec des desseins bien différens. Le Maréchal de Damville seul s'en éloignoit, satisfait d'avoir tiré son frere de la Bastille, & de s'être assuré le Gouvernement de Languedoc, il trouvoit peu de sûreté à se soumettre au Roi qu'il avoit offensé, en joignant la force à l'artifice pour se soustraire à son obéissance. Le Prince de Condé & le Roi de Navarre, mécontens de voir le Duc d'Alençon occuper une place qu'ils avoient coutume de remplir auparavant, voyoient avec chagrin que ce Prince recueillît la gloire & les fruits de leurs travaux, & souhaitoient un accommodement, qui, appellant le Prince à la Cour, & le remettant dans les bonnes graces du Roi, leur rendroit à eux-mêmes la puissance & le commandement sur leur Parti. Ils jugeoient que le Duc, en restant parmi eux, offusqueroit leur autorité & feroit un obstacle presque insurmontable à toutes les grandes entreprises, au lieu qu'il pourroit obtenir du Roi son frere le Commandement de l'Armée Catholique, & par son in-expérience leur fournir mille occasions de remporter des avantages, & d'avancer leurs affaires. Ces considérations & le penchant que le Duc d'Alençon témoignoit pour la paix, l'emporterent sur les répugnances de Damville; on résolut enfin de proposer au Roi les articles que l'on demandoit; s'il les accordoit, de conclure la paix; & s'il les rejettoit, de continuer vigoureusement la guerre. Les demandes formées & articulées

Il joint le Duc d'Alençon à Moulins.

par les Confédérés, étoient onéreuses & exorbitantes, elles ne rebuterent cependant ni le Roi, ni le Conseil déterminés, à quelque prix que ce fût, à délivrer l'état des dangers ausquels l'exposoit l'Armée étrangere, & à mettre fin aux dépenses énormes qu'entraînoit la guerre, & qui écrasoient les peuples, surtout dans l'épuisement où étoient les finances. Le courage des troupes étoit abattu, & leurs corps épuisés de fatigues. La Reine qui connoissoit parfaitement les intentions du Roi, voulut négocier cette affaire en personne, suivant sa coutume. Elle se rendit au Camp du Duc d'Alençon au commencement de Mai; & après quelques légeres contestations, elle arrêta les conditions de la paix que le Roi ratifia par une Déclaration qui contenoit soixante & treize articles. Le Roi vint le quatorze de Mai tenir son Lit de Justice au Parlement, & l'y fit enregistrer.

La Reine mere va retrouver le Duc d'Alençon.

Ce fut le cinquiéme Edit de pacification accordé aux Huguenots. Après les clauses ordinaires dans tous les précedens, par lesquelles le Roi pardonnoit & approuvoit tout ce qui s'étoit passé, il accordoit aux Huguenots, sans exception de tems ni de lieux, pleine & entiere liberté de conscience, & l'exercice libre de leur religion, avec permission d'établir des Ecoles, de célébrer leurs mariages, d'assembler leur Synode, & d'administrer leurs Sacremens à leur maniere aussi publiquement que les Catholiques. On permettoit à tous ceux de cette Religion, d'exercer toutes sortes de charges, offices & dignités. On abolissoit les distinctions & les prérogatives réservées ci-devant aux Catholiques. On promettoit d'ériger dans chaque Parlement une Chambre mi-partie pour juger les procès des Huguenots. On accordoit aux Princes jusqu'à l'entiere & parfaite exécution des articles de la paix, huit places de sureté; savoir, Beaucaire & Aiguesmortes, en Languedoc, Perigueux & le Mas de Verdun en Guyenne, Nion & Serres en Dauphiné, Issoire en Auvergne, & Seine la grande Tour en Provence. On cassoit & annulloit les Arrêts rendus contre la Mole, le Comte de Coconas, l'Amiral de Coligni, Briquemaut, Cavagnes, Montgommeri & Montbrun. On déclaroit que le Vidame de Chartres & Beauvais ne pour-

Elle conclut la Paix.

5th Peace

Liberté de Conscience.
Exercise libre de Religion.
Ecoles – Mariages.
Synode – Sacrements

Charges, offices, dignités.

HENRY III. 1576.

roient être recherchés pour quelques traités ou conventions que ce pût être, qu'ils avoient négociés ou conclus avec la Reine d'Angleterre. On assignoit au Duc d'Alençon pour son apanage le Berry, la Touraine & le Duché d'Anjou, & cent mille écus de pension pour son entretien. Le Prince de Condé devoit avoir le Gouvernement de Picardie, & pour sa sureté particuliere la Ville de Peronne, place très-forte, à peu de distance de la mer. On donnoit au Prince Casimir la Principauté de Château-Thierri, quatorze mille écus de pension, une Compagnie de cent Lances, & toutes les sommes dûes à (*a*) l'Armée étrangere, qui se montoient à plus de douze cens mille ducats. Le Prince d'Orange obtint la restitution de tous les biens qu'il possédoit en France, & que le Parlement avoit confisqués au profit du Roi, sous prétexte de rebellion. Enfin on promettoit d'assembler dans six mois les Etats Généraux, pour représenter au Roi les Griefs de ses Sujets, déliberer sur les remedes & les moyens propres à les soulager. Les Princes avoient inseré cette proposition parmi leurs demandes pour justifier leur armement & montrer plus autentiquement aux peuples le but de leurs démarches. Le Roi l'agréa volontiers comme une ressource pour rompre & annuller toutes les concessions exorbitantes qu'ils venoient de lui extorquer.

orange.

Les conditions étranges du Traité révoltent tous les Catholiques.

Dès que les Catholiques eurent connoissance de ces articles & de plusieurs autres de moindre conséquence, mais qui n'étoient ni moins injustes, ni moins crians; ils aigrirent si vivement les esprits du plus grand nombre de leurs partisans, que l'on murmura hautement contre le Roi, en le traitant de Prince effeminé & amoli par les voluptés de la Cour, & contre la Reine mere qu'on accusoit d'avoir avili la Majesté du Trône & la Religion, & mis l'E-

(*a*) Le Prince Casimir demandoit toutes les sommes dûes aux Troupes Allemandes qui avoient passé en France dans ces dernieres Guerres. Elles montoient à près de quatre millions d'écus d'or, outre les dédommagemens qu'on lui accordoit personnellement, on lui promit sept cens mille écus pour lui, & des pierreries pour l'assurance du reste de cette somme. *De Thou, Liv. LXII.*

tat sur le penchant de sa ruine pour tirer le Duc d'Alençon son fils, du mauvais pas où il s'étoit engagé. Peut-être ne s'en fussent-ils pas tenus à ces murmures, & eussent-ils repris les armes, afin de rompre un Traité injuste, & dont on jugeoit l'exécution impossible & honteuse; mais on comprit bien-tôt que le Roi & la Reine précisément pour ramener le Duc d'Alençon, n'avoient consenti que de bouche à la paix, sans aucune intention sincere de l'observer. En effet, dès qu'on eut congedié l'Armée Allemande, en payant comptant au Prince Casimir une partie des sommes dont on étoit convenu, & lui donnant pour assurance du reste, des pierreries en gage, & la caution du Duc de Lorraine; dès qu'on eut entierement effectué ce qu'on avoit promis en particulier au Duc d'Alençon, on n'accomplit aucune condition de la paix, ni à l'égard des Huguenots en général, ni à l'égard du Roi de Navarre & du Prince de Condé en particulier; au contraire le Roi autorisoit, ou par sa permission, ou du moins par un consentement tacite, les violences dont on usoit en divers endroits pour troubler les assemblées des Huguenots. On ne mettoit point le Prince de Condé en possession ni du Gouvernement de Picardie, ni de la Ville de Peronne; on différoit sous divers prétextes l'établissement des Chambres mi-parties dans les Parlemens. Et de tant de Magistrats qui devoient être nommés pour cet effet, le Roi ayant donné seulement à d'Arenes, l'un des Députés des Princes aux négociations pour la paix, une Charge de Président de la Chambre de Paris, le Parlement refusoit de le recevoir sans que le Roi en témoignât le moindre mécontentement. Cette conduite qui dénotoit clairement les intentions du Roi, appaisa ceux des Catholiques, qui, conservant quelque modération, jugeoient des choses sans passion & sans intérêts, & disposa la plûpart des personnes sans prévention, à attendre l'issue de l'assemblée des Etats Généraux que le Roi avoit convoqués à Blois pour le quinziéme de Novembre.

Is it possible that Characters so false should ever be trusted?

Les Guises, ardens à embrasser tous les moyens d'augmenter leur puissance & d'assurer l'état de la religion étroitement liée avec leurs intérêts, commencerent à former secrétement

Le Duc de Guise, & ses Freres en pren-

Guises

HENRY III. 1576.

une ligue des Catholiques dans toutes les Provinces du Royaume, sous prétexte de s'opposer aux progrès & à l'établissement de l'Héréſie qui ſe trouvoit, disoient-ils, trop affermie & trop autoriſée par le dernier Edit de pacification. Mais leur véritable but étoit d'unir en un ſeul corps les forces du parti Catholique, & d'en diſpoſer enſuite à leur gré, ſuivant les circonſtances, pour leur propre ſureté & pour affermir la faction dont ils étoient chefs. Henri Duc de Guiſe, Charles Duc de Mayenne, & Louis Cardinal de Guiſe leur frere cadet, ſoutenus de la réputation de leur pere, avoient hérité de ſa puiſſance, & étoient reſtés en poſſeſſion de commander & de diriger le parti Catholique; ils s'étoient encore acquis par leur valeur & par leur politique, une très-grande réputation & une affection incroyable de la part des peuples, ſéduits par leur caractere bienfaiſant & populaire, auſſi-bien que par le zéle & l'ardeur qu'ils marquoient pour la défenſe & le ſoutien de la religion Catholique, dont ces Princes ſe déclaroient hautement protecteurs. Ils étoient appuyés du Chevalier d'Aumale, du Duc d'Elbœuf, du Duc de Mercœur & de ſes freres, quoiqu'alliés du Roi & de tous les Princes de la Maiſon de Lorraine.

nent occaſion de ſe mettre à la tête du parti Catholique.

Henry Duc de Guise
Charles Duc de Mayenne
Louis Cardinal de Guise.

Tous ces Princes voyant contre leur attente la paix concluе & ratifiée à des conditions ſi injuſtes & ſi préjudiciables à la Religion, au crédit & à la puiſſance de leur faction, furent tranſportés d'indignation & de colere; & ne mettant plus de bornes à leur audace, ils commencerent à concevoir d'étranges défiances des intentions & des deſſeins du Roi. Il leur parut qu'un Prince naturellement grand & Belliqueux ne ſe ſeroit pas laiſſé réduire à de ſi lâches & ſi honteuſes extrêmités, par la témerité de ſes Sujets, s'il ne cachoit dans ſon cœur des vues plus importantes & plus profondes. En vain le Roi leur fit entendre par l'entremiſe de la Reine & de quelques autres Seigneurs en qui ils avoient confiance, que ſon intention étoit de profiter des Etats de Blois, pour rompre, ou du moins modifier les conditions de la paix à laquelle il n'avoit conſenti que pour ôter aux Huguenots un appui auſſi puiſſant que le Duc d'Alençon, mais qu'enfin on remedieroit à tout par des moyens convenables

nables & proportionnés. Ces Princes ne se laissoient point persuader, ils commençoient à démêler les desseins du Roi. Ils avoient un sujet de mécontentement personnel dans le Réglement, par lequel ce Prince avoit interdit aux Courtisans de solliciter des graces pour d'autres que pour eux-mêmes. Quoique ce Réglement parût général, ils sentoient à merveille que le Roi s'étoit principalement proposé d'abaisser leur puissance, en leur ôtant les moyens d'avancer leurs créatures. Ne pouvant donc douter de sa mauvaise volonté à leur égard, ils résolurent d'en prévenir les effets, en unissant solidement toutes les personnes attachées au parti Catholique, & qui étoient répandues en grand nombre dans les Provinces, tant pour servir de fondement à leur grandeur, que pour l'opposer en tems & lieu aux projets du Roi. La circonstance présente leur offroit une occasion extrêmement favorable de gagner les esprits sous des prétextes honnêtes & spécieux, d'amener à leurs volontés les plus timides par des motifs de crainte, & d'enflammer ceux qui paroissoient les plus irrités de la conclusion de la paix. Ils commencerent à sonder les dispositions des Parisiens & des Picards, dont les premiers s'étoient toujours signalés par leur zéle pour la conservation de la religion Catholique, & les autres craignoient de se trouver soumis au Prince de Condé, à qui l'on avoit promis le Gouvernement de leur Province. Le Roi lui-même leur procura un moyen de tenir leurs assemblées, & de concerter leurs mesures. Entraîné par son penchant à la dévotion, & par les écrits & les avis du Pere Bernardin Castorio, Jésuite, & de plusieurs Religieux de différens Ordres, ou peut-être parce qu'il jugea cette occupation fort conforme au plan de vie molle & oisive qu'il s'étoit formé pour cacher ses grands desseins, il avoit introduit l'usage de plusieurs Confréries. Quoiqu'il en fût, les Catholiques, à son exemple, avoient formé de pareilles associations dont les Confréres distingués par des noms & des habits singuliers, s'assembloient à certains jours de dévotion, d'abord sous le pieux prétexte d'appaiser la colere du Ciel, & d'implorer sa misericorde, afin qu'il daignât arrêter le cours des maux qui désoloient le Royaume, réunir les

HENRY III. 1576.

Ils se liguent pour s'opposer à la puissance des Huguenots.

Henry III. 1576.

esprits, & ramener la tranquillité publique. Les Catholiques profitoient de cette liberté pour s'assembler sans crainte en divers endroits. De-là on en vint bientôt à discourir sur les affaires présentes, à déplorer les malheurs auxquels l'Etat se trouvoit alors réduit par les dissentions civiles & les progrès de l'héréfie. De ces plaintes, on passa à éplucher & à critiquer toutes les démarches du Gouvernement. Il n'étoit pas difficile aux Religieux & à d'autres émissaires peut-être plus rusés & mieux informés des vûes secretes des chefs, de jetter les semences & les premiers fondemens de cette Ligue qui avoit un merveilleux rapport avec le pieux dessein pour lequel les Catholiques tenoient de toutes parts ces sortes d'assemblées.

Ligue

Fondement de cette Ligue.

Humieres.

Jacques de Humieres, Gouverneur de Peronne, de Montdidier & de Roye, fut le premier qui donna une forme à la Ligue en Picardie. Il étoit un des principaux & des plus riches Seigneurs de la Province, & par des raisons particulieres (*a*) ennemi des Montmorencis, & par conséquent du Prince de Condé. Il étoit personnellement intereffé à empêcher ce Prince de se mettre en possession de son Gouvernement qui l'eût dépouillé de celui de Peronne. Il profita des assemblées dont nous venons de parler, & qui se tenoient dans cette derniere Ville comme partout ailleurs, pour exhorter les Habitans à ne pas souffrir que leur Ville devînt le receptacle & l'asyle de l'héréfie, & la Place d'armes d'où les hérétiques & les factieux porteroient le fer & le feu dans leur patrie & dans toute la France. Il leur fit envisager le jour où ils recevroient ce Prince, comme l'époque de la perte de leur li-

(*a*) Cette inimitié avoit été causée par un Procès. Guillaume de Montmorenci, Seigneur de Thoré, ayant épousé en premieres nôces Eléonor d'Humieres, héritiere de cette maison, & cette Dame étant morte sans laisser d'autres enfans, qu'une fille unique qui ne lui survécut pas long-tems, Thoré prétendit en vertu de son contrat de Mariage entrer en possession de tous les biens de cette maison. La contestation avoit été portée au Parlement de Paris, & après bien des procédures qui ne servirent qu'à aigrir les Parties, elle ne fut enfin terminée que par un accommodement, qui, disoit-on, n'étoit pas à l'avantage de la maison d'Humieres: aussi le Seigneur d'Humieres prétendoit qu'il n'y avoit que le crédit & le grand pouvoir des Montmorenci qui l'avoient pû forcer à y souscrire. *De Thou, Liv. LXIII.*

berté ; il leur représenta, que, livrés à la tyrannie des hérétiques, des rebelles & des étrangers, ils ne seroient plus maitres de leurs biens, de leurs maisons, de leurs femmes & de leurs enfans, qui demeureroient en proye à l'avidité & à la cruauté de leurs tyrans. Il ajoûta qu'ils ne pouvoient attendre que des malheurs, quelque tour que prissent les choses ; que si les Huguenots restoient les maîtres, ils se trouveroient exposés à la cruelle domination des Anglois, auxquels on savoit que le Prince avoit promis de céder les Places & Forteresses de Picardie ; & que si les Catholiques demeuroient victorieux, ils n'avoient à essuyer que des Siéges, des malheurs, les horreurs de la guerre & de la famine, puisque le Prince, en demandant leur Ville avec tant d'instance, n'avoit d'autre vûe que de s'en servir de retraite quand sa mauvaise fortune le réduiroit aux abois. Ces raisonnemens spécieux émurent les Habitans de Peronne. Ceux de Roye, de Montdidier & de Dourlens leurs voisins, se trouvant dans les mêmes dispositions, ils convinrent de conclure entr'eux une ligue pour empêcher le Prince de prendre possession de ces Villes & même du Gouvernement de Picardie, pour le maintien & la conservation de la Religion Catholique dans leur Province.

La Ligue ne faisoit pas moins de progrès dans Paris. Le zele du peuple pour la Religion, & la haine déclarée dont il faisoit profession contre les Huguenots, y fournissoient une matiere encore plus propre à entretenir ces desseins. Les Chefs de la faction Catholique avoient beaucoup de partisans dans le Parlement & parmi les Officiers municipaux. Un grand nombre de Religieux de différens Ordres, travailloient pour leurs intérêts dans les Confréries & autres assemblées de cette espece ; & déja plusieurs personnes de tout état, de toute condition s'y étoient engagées avec serment. La Noblesse de Touraine & de Poitou comme plus voisine des pays occupés par les Huguenots, & plus exposée au danger prochain de tomber sous leur domination, imita l'exemple des Parisiens & des Picards. Ce fut à la sollicitation de Louis de la Tremouille Duc de Thouars, Seigneur distingué par l'ancienneté de sa Noblesse, sa réputation & son

Ses progrès.

HENRY III. 1576.

crédit, mais turbulent & ambitieux. Il fit entrer dans la Ligue la plus grande partie du Clergé & une multitude innombrable de Bourgeois. Il y avoit également dans les autres Provinces des Chefs destinés à la faire adopter & des gens disposés à la recevoir. Proposée sous un titre spécieux & sous des apparences plausibles, par des personnes qui n'avoient pas moins d'autorité que d'adresse, elle éblouissoit les plus éclairés, & le peuple couroit de toutes parts pour s'y engager; on leur faisoit à tous signer un écrit qui contenoit le but, les motifs de cette Ligue, ainsi que les obligations que l'on contractoit en y entrant: Il étoit à peu près conçû en ces termes.

Solemn League and Covenant.

» Au nom de la Très-Sainte Trinité, le Pere, le Fils » & le Saint-Esprit notre seul & vrai Dieu, auquel soit honneur & gloire. Les Princes, Seigneurs & Gentilshommes » Catholiques se sont ligués, premierement, pour travailler à rétablir la Loi de Dieu dans son premier état, & » la Religion dans la forme, & les Cérémonies prescrites » par la Sainte Eglise Catholique & Romaine, abjurant » & renonçant à toute erreur contraire à sa foi. Secondement, pour la défense du Roi Henri III. & des Rois » très-Chrétiens ses successeurs, pour la conservation de » leur rang & autorité, & pour leur faire rendre le devoir & l'obéissance qui leur sont dûs par leurs Sujets, le » tout, suivant les articles qui seront présentés à Sa Majesté » par l'Assemblée des Etats Généraux, articles dont les » Rois ont coutume de jurer l'observation à leur Sacre, » en protestant qu'ils ne feront rien contre ce qui sera déterminé par les Etats. Troisiémement, pour rétablir les Provinces de ce Royaume, & autres Etats qui en dépendent, » dans tous les anciens droits, priviléges, franchises, libertés dont ils jouissoient sous Clovis le premier de nos » Rois qui embrassa le Christianisme, & pour leur faire obtenir des priviléges encore plus avantageux si cela est » possible. Si quelque personne que ce soit, ou pour quelque » cause que ce puisse être, veut s'opposer à ce qui vient » d'être énoncé, tous les Confédérés seront tenus de sacrifier leurs biens, leurs vies mêmes, pour punir, châ-

» tier & pourſuivre tous ceux qui y auroient mis obſtacle ou » empêchement, de travailler ſans relâche juſqu'à ce que » les ſuſdits articles ayent été pleinement exécutés. Que ſi » quelqu'un des membres de l'union, ou leurs amis ou ad- » hérans eſt inquieté, opprimé ou recherché pour y être » entré, & par qui que ce puiſſe être, tous ſeront obligés » d'employer leurs perſonnes & leurs biens pour leur faire » obtenir ſatisfaction, ſoit par les voyes de la Juſtice, ſoit » par celles des armes pour en tirer vengeance contre les » agreſſeurs de quelque qualité qu'ils ſoient. S'il arrivoit » que quelqu'un des Confédérés, après s'être engagé par » ſerment dans cette Ligue, voulût s'en départir & s'en ſé- » parer ſous quelque excuſe ou prétexte (ce qu'on prie Dieu » de ne pas permettre), ces parjures ſeront pourſuivis par » tous les Confédérés, de la maniere la plus terrible, com- » me ennemis de Dieu, traîtres & perturbateurs du repos » public. On n'épargnera ni leurs biens, ni leurs vies, ſans » que pour cette juſte punition aucun des Confédérés puiſſe » être repris ou recherché ni en public ni en particulier. » Ils jureront de rendre une prompte obéiſſance & une fi- » déle ſoumiſſion au Chef qui ſera choiſi, de le ſuivre, d'e- » xécuter ſes Ordres, & de l'aſſiſter de leur aide & con- » ſeil, tant pour la conſervation & le maintien de cette » union, que pour la ruine de ceux qui s'y oppoſeront, » ſans acception ni diſtinction de perſonnes. Ceux qui » contreviendront aux ordres du Chef, ou ſe ſépareront de » l'union, ſeront punis ſuivant ſes Ordonnances auxquelles » chacun des Confédérés ſera obligé de ſe ſoumettre. Tous » les Catholiques, dans les Villes & dans les Campagnes, » ſeront avertis & invités ſecrétement par les Gouverneurs » ou Magiſtrats des lieux, d'entrer dans l'union, & d'y con- » courir, en fourniſſant des hommes, des armes, ou d'au- » tres reſſources, ſelon leur condition & leurs facultés. Il » ſera défendu aux Confédérés d'avoir des querelles, ou » d'entrer en procès les uns avec les autres, ſans la permiſ- » ſion du Chef, à l'arbitrage duquel on remettra tous les » différends, & qui terminera toutes les conteſtations, tant » ſur les biens, que ſur le point d'honneur. Enfin, tous ſe-

Henry III. 1576.

» ront obligés de prêter le ferment qui fuit. Je prends à » témoin Dieu mon Créateur, fur le Livre des Evangiles, » & fous peine d'excommunication & de damnation éternelle, que je fuis entré dans cette fainte union Catholique, dans les vûes & fur les motifs contenus dans l'écrit » précedent. Mon deffein eft d'y remplir fidélement tous » les emplois que l'on jugera à propos de m'y confier, & » je promets fur ma vie & fur mon honneur d'y perfévé- » rer jufqu'à la derniere goutte de mon fang, de ne pas m'en » féparer ni d'y contrevenir, fous quelque prétexte, excufe » ou occafion qui puiffe s'en préfenter, & quelques ordres » qui puiffent m'être donnés au contraire.

Guises.

Cet écrit avoit été fabriqué par les Guifes avec tant d'artifice, que, fous prétexte d'obéir au Roi & de maintenir fon autorité, ils la fouloient aux pieds pour en revêtir le Chef de leur parti. Leurs Emiffaires en répandoient des copies, & travailloient fourdement à obtenir des fignatures. Ils s'infinuoient adroitement partout, & cachoient avec la derniere circonfpection le mobile qui les faifoit agir. Quelques rapides que fuffent leurs progrès, la plûpart de ceux qui s'étoient engagés dans cette cabale, en ignoroient le fecret. L'efprit de faction que les Guerres Civiles avoient généralement infpiré, le zéle de religion, l'attachement aux Guifes, la haine qu'on portoit aux Huguenots & à leurs Chefs; en un mot, l'amour de la nouveauté acquirent bientôt à la Ligue une infinité de partifans. Mais comme il étoit néceffaire d'avoir des fonds affurés pour la foutenir, & de trouver quelque puiffante protection pour la défendre contre les efforts que le Roi ne manqueroit pas de faire pour la détruire, les Guifes crurent qu'il leur étoit auffi permis d'employer en leur faveur & pour la caufe de la religion, le bras des Princes étrangers, qu'il l'avoit été aux Huguenots d'appeller à leur fecours la Reine d'Angleterre & les Princes Proteftans d'Allemagne. Ainfi ils firent négocier fecrétement à Rome pour briguer la protection du Pape, & en Efpagne, pour obtenir des troupes & de l'argent. Ils trouverent ces deux Cours difpofées en leur faveur. Le Pape indigné de la Paix qu'on venoit d'accorder aux

Calvinistes ; & craignant qu'ils n'en profitassent pour obtenir de nouveaux avantages, voyoit avec plaisir les mesures qu'on prenoit pour s'opposer à leur affermissement : le Roi Catholique qui craignoit que le Duc d'Alençon n'eût des vûes sur les Pays-Bas, & que le Roi, pour éteindre l'incendie dans sa propre Maison, ne pensât à l'allumer dans celle de son voisin, concouroit volontiers à soutenir le parti qui vouloit ranimer la guerre en France, esperant que les divisions de ce Royaume lui présenteroient un jour quelque occasion favorable de faire des conquêtes, & serviroient au moins pour le présent à maintenir la paix dans ses propres Etats. Le Cardinal Nicolas de Pellevé, ancien domestique de la Maison de Guise, étoit à Rome l'Agent de l'Union. Le Page Gregoire XIII. avoit des intentions pures & droites, mais il étoit d'un caractere doux & facile à persuader ; ainsi il écoutoit volontiers les propositions de la Ligue qui se paroit sans cesse des noms spécieux de foi, de religion, de charité, de zéle du bien public, de correction & de réformation des abus, quoique dans le fonds il s'y mêlât beaucoup de passions personnelles & d'intérêts particuliers. Ces derniers motifs n'étoient pas absolument inconnus à la Cour de Rome. En raisonnant sur une entreprise si vaste & si inouie, plusieurs en attribuoient le fondement au désir qu'avoient les Guises de donner des bornes à l'autorité du Roi, qui rejettant leurs conseils & leurs services, paroissoit vouloir gouverner à son gré ; d'autres interprétant les choses dans un sens contraire, rejettoient cette résolution sur l'ambition de ces Princes à conserver la grandeur qu'ils s'étoient procurée depuis si long-temps avec tant de travaux. Il y en eut même, qui, allant plus loin, peut-être par la haine qu'ils portoient à ce Parti, accuserent les Chefs de cacher des projets & des desseins plus vastes, soit vrais, soit faux, mais qu'on divulgua depuis. C'étoit, disoit-on, d'ôter la Couronne au Roi, sous prétexte qu'il étoit incapable d'en soutenir le poids par sa molesse & la dissolution de ses mœurs, & de la transporter ensuite à la Maison de Guise que quelques-uns prétendoient descendre en ligne droite de Charlemagne. Il est difficile de déterminer si les

HENRY III. 1576.

Chefs de la Ligue conçurent d'abord de si vastes projets, ou s'ils ne firent simplement qu'éclore à la faveur des circonstances qui se présenterent dans la suite. Car autant les Huguenots affecterent-ils de les divulguer & d'en faire sentir le danger, autant les Guises les cacherent-ils, & protesterent de ne les avoir jamais formés. Ils ne purent pas se disculper de même de deux grands & puissans motifs qui les faisoient agir; l'un, leur mécontentement de n'avoir pas sur l'esprit du Roy le même ascendant qu'ils avoient eu sur Charles IX. & François II. ses deux derniers prédécesseurs; l'autre, le désir d'être à la tête du Parti Catholique, dessein formé depuis long-tems par leurs Ancêtres, suivi depuis & cimenté par eux-mêmes. On ajoûtoit une troisiéme raison; c'étoit la nécessité de traverser les desseins du Roi, qui voulant secouer le joug des factions, tendoit manifestement à leur ruine. Ces intérêts qu'on ne pouvoit absolument deguiser au Pape, & que sa Cour éclairée pénétroit aisément, le rendoient irrésolu, & l'empêchoient d'approuver ouvertement la Ligue, quelque porté qu'il fût d'ailleurs en faveur de cette union qu'il regardoit comme le plus sûr moyen de conserver la Religion. Mais tandis qu'à Rome le Souverain Pontife témoignoit du penchant pour la Ligue, sans néanmoins se décider absolument en sa faveur, on réussit sans peine à la faire approuver en Espagne.

Le Roi Catholique étoit plus intéressé à accorder sa protection aux Ligueurs, qu'à la leur faire acheter par de longues sollicitations; c'étoit certainement une belle occasion de pourvoir à la sûreté de ses propres Etats, de faire des conquêtes, ou du moins de tenir en échec la puissance de la France, avec qui la Couronne d'Espagne avoit eu des démêlés longs & opiniâtres. Ces complots, surtout ceux qui se tramoient dans le Royaume, n'échapoient point à la pénétration de Henri III. La Reine Mere & ses plus intimes confidens avoient soin de l'en informer. Le Comte de Rets en particulier lui avoit donné avis que De Vins faisoit signer la Ligue en Provence. Le Prince de Condé lui avoit fait sçavoir par Montaigu, que la même chose se pratiquoit en Poitou. Dans le même tems on avoit arrêté en route un certain

tain

tain Nicolas David, Avocat au Parlement de Paris, qui se disoit envoyé à Rome par les Guises pour négocier cette affaire. Les Huguenots rendirent publics quelques écrits, qui, sous le titre d'Instructions données à ce David, renfermoient tout le plan de la Ligue Catholique, (*a*) le des-

HENRY III. 1576.

David

(*a*) Ce Mémoire contenoit en substance, que les descendans de Hugues Capet, qu'on traitoit d'Usurpateur, n'avoient pas hérité de la bénédiction Apostolique, accordée seulement aux Princes du Sang de Charlemagne, comme ils leur avoient succédé au Gouvernement des François : qu'au contraire ces Princes armés contre l'Eglise & réfractaires à ses ordres, avoient attiré sur leur tête mille malédictions, & que sous leur régne, la France étoit devenue le théâtre & l'asile de toutes les Héréfies, qu'on ne devoit point espérer de voir extirper, tant que la Courone resteroit dans la famille des Capetiens : que le moment étoit arrivé de rappeller au Trône le vrai sang de Charlemagne : c'est-à-dire, les Guises qu'on se contentoit de désigner par de magnifiques éloges, sans les nommer. Un paralelle odieux de ces Seigneurs avec les derniers Valois terminoit ces éloges. On venoit ensuite au détail des moyens nécessaires à l'exécution. C'étoit, 1°. De soulever les Peuples contre les Huguenots par le ministere des Prédicateurs, & d'engager le Roi à fermer les yeux sour tous ces mouvemens & à charger le Duc de Guise d'y pourvoir : qu'en conséquence celui-ci engageroit dans la Ligue, la Noblesse & le Peuple, qui jureroient de ne reconnoitre que lui pour leur Chef, & qu'il leur donneroit pour les commander des Officiers dévoués à ses intérêts. 2°. Que le Pape & le Roi écriroient au Roi de Navarre & au Prince de Condé de se rendre aux Etats de Blois, & sur leur refus les feroient déclarer rébelles & contumaces, qu'on y attireroit aussi par adresse le Duc d'Alençon. 3°. Que dès l'ouverture des Etats, on y feroit décider que si quelqu'un, de quelque qualité ou condition qu'il fût, osoit s'opposer aux résolutions de l'Assemblée, si c'étoit un Prince du Sang il deviendroit dès-lors inhabile à succéder à la Couronne, & que tout autre opposant seroit puni de mort. 4°. Que les Etats renouvelleroient le serment de fidélité & d'obéissance qu'ils doivent au Successeur de Saint Pierre, accepteroient le Concile de Trente, & jureroient l'extirpation de l'Hérésie. Qu'on obligeroit le Roi à faire la Guerre aux Huguenots, & à confier au Duc de Guise la conduite de ses Armées. 5°. Qu'on admonesteroit alors, Monsieur frere du Roi, de la faute qu'il avoit commise en se joignant aux Hérétiques, & en extorquant de Sa Majesté les armes à la main, un Edit de pacification, & qu'on lui feroit son Procès, comme criminel de leze-Majesté. Le Duc de Guise à la tête de ses Troupes devoit appuyer toutes ces démarches. 6°. Enfin que le Duc vainqueur des Huguenots & sûr de l'affection de la Noblesse & des Peuples, de l'avis & par la permission du Pape, feroit renfermer le Roi dans un Monastere, comme Pepin en usa autrefois à l'égard du Roi Childéric, & que réunissant ainsi l'autorité souveraine avec la bénédiction Apostolique, il engageroit les Etats à se soumettre au Saint Siége, & aboliroit pour jamais tout ce qui s'appelle Libertés de l'Eglise Gallicane, qu'avant toutes choses il s'engageroit par serment d'exécuter.

Quoiqu'en dise Davila, David remit cet écrit à Rome au Cardinal de Pellevé, & S. Goard en envoya un exemplaire au Roi. Peut-être étoit-ce l'ouvrage de quelque Fanatique? Mais il est bien difficile de se persuader que les Guises n'en eussent pas connoissance, & toutes les démarches du Duc qu'on verra dans le cours de cette Histoire prêtent plus que de la vraisemblance à ces projets ambicieux.

ſein & le but formé par les Guiſes, de s'emparer de la Couronne. Mais on y avoit ajoûté des choſes ſi abſurdes & ſi éloignées de toute vrai-ſemblance, que ces inſtructions paſſerent généralement pour avoir été fabriquées & divulguées dans la vûe de rendre Meſſieurs de Guiſe odieux & ſuſpects. Ils ne ſe contenterent pas de déſavouer le contenu de ces Inſtructions, & de déclarer que ſi David avoit été réellement trouvé ſaiſi de pareils écrits, c'étoit un fou & un forcené avec lequel ils n'avoient rien de commun. Ils engagerent leurs partiſans à réfuter ces bruits, en montrant que l'écrit en queſtion contenoit mille abſurdités, & choquoit la vrai-ſemblance. Mais quoiqu'on regardât univerſellement cette découverte comme une calomnie, les défiances du Roi s'accrurent bien davantage par les Lettres de Saint Goard ſon Ambaſſadeur auprès du Roi d'Eſpagne. Ce Miniſtre lui manda qu'il avoit découvert des intelligences ſecretes qu'entretenoient avec cette Couronne les Catholiques ligués de France. Quelqu'inſtruit que fût le Roi de toutes ces manœuvres, on ne lui vit faire aucune démarche pour en arrêter le cours, ſoit que parmi tant de déſordres & de troubles qui s'élevoient de jour en jour, on ne pût pourvoir à tout à la fois; & que pour remédier aux plus importans & aux plus preſſans, il fallût négliger ceux qui dans leur ſource paroiſſoient de moindre conſéquence, ſoit que le Roi uniquement occupé de ſes deſſeins ſecrets, & voulant faciliter & applanir le chemin à ce qu'il méditoit, oubliât le danger préſent, dans l'eſpérance de couper en une ſeule fois racine à tous les complots; il n'étoit pas fâché de mettre les deux factions aux mains l'une contre l'autre, dans l'eſpérance de les réduire toutes deux, lorſque par leur acharnement à ſe détruire réciproquement, elles auroient épuiſé leurs forces. Dans le deſſein où il étoit d'annuller l'Edit de pacification, il regardoit comme un avantage, que le vœu unanime de tous les Catholiques de ſon Royaume parût l'avoir forcé à rompre avec les Huguenots. Par là il évitoit aux yeux du Public, le reproche d'avoir traité de mauvaiſe foi. Il pouvoit prétexter, qu'en qualité de Maître & de Pere, il devoit préférer l'avantage & l'in-

clination du plus grand nombre aux intérêts & aux désirs des rebelles & des mécontens. Ainsi il toléroit la continuation des menées de la Ligue ; & même par des démarches équivoques, des discours obscurs & des réponses ambigues, il donnoit presque lieu de penser que tout se faisoit de concert avec lui.

Si ce Prince déterminé, comme nous l'avons dit, à ne pas remplir les conditions de la Paix, se proposoit de profiter des conjonctures favorables, le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient encore plus disposés à s'en prévaloir. Comme ils n'avoient consenti à la paix, que pour se débarrasser du Duc d'Alençon, ils épioient toutes les occasions de rallumer la guerre, à la faveur de laquelle ils espéroient de se relever. Le Roi de Navarre se plaignit au Roi & à la Reine, de ce que dans les articles de la Paix on n'avoit eu nul égard à ses intérêts. Le Prince de Condé leur représenta qu'on ne lui avoit encore remis ni le Gouvernement de Picardie, ni la Ville de Peronne. Le Roi prétexta des délais & des obstacles, & remit enfin tout à la décision des Etats. A l'occasion de la Ligue naissante, les Princes redoublerent plus vivement leurs instances & leurs plaintes, & représenterent à la Cour qu'ils ne pouvoient demeurer dans cette situation incertaine, tandis que leurs Ennemis rassembloient des forces pour les opprimer & les exterminer. Le Roi importuné de leurs clameurs, pour amuser le Prince par une négociation feinte, lui fit proposer pour équivalent de la Picardie & de Peronne, S. Jean d'Angeli & Cognac, Places à sa bienséance par leur proximité avec les Provinces Huguenotes. Condé, sans attendre un ordre en forme, s'empara de ces Villes ; & profitant de ces heureux commencemens, il fit venir auprès de lui le Baron de Mirebeau, sous prétexte de quelques affaires, & l'obligea de lui livrer Brouage, Place très-propre à ses desseins, tant par sa situation sur les côtes de l'Ocean, qu'à cause de ses salines abondantes qui produisent un revenu très-considérable. Le Prince y mit une forte garnison sous les ordres de Montaigu, la pourvut de munitions, & la fortifia avec soin. Il ne s'en tint pas là, soit par lui-même,

Condé

Le Roi de Navarre reprend les armes.

HENRY III. 1576.

Navarre

soit par ses Partisans, il s'empara en peu de semaines, de Pont, de Royan, de Talmont, de Marans & de plusieurs postes avantageux en Saintonge.

Il fait agir le Prince de Condé.

Le Roi de Navarre qui avoit des vûes plus vastes, agissoit néanmoins avec plus de circonspection; il profita de l'audace & de la promptitude du Prince de Condé dans les cas où il falloit employer la force, pour accroître la puissance du Parti. Pour lui, que son caractere & ses intérêts portoient à la modération, il se contentoit de se servir de l'autorité que lui donnoit le titre de Gouverneur de Guyenne pour se saisir des principales Villes. Il montroit dans ses discours & dans ses actions beaucoup de douceur envers les Catholiques, de respect pour le Roi; il paroissoit s'intéresser à la conservation des biens des Particuliers, & protestoit sans cesse qu'il ne pouvoit voir sans un extrême chagrin, les ravages & les maux que la guerre le forçoit de causer à la Province. Par cette conduite prudente il avoit gagné les peuples du Perigord, les Villes d'Agen, de Loudun, de la Ganache & plusieurs autres moins importantes. Il étoit maître de presque toute la Province, à l'exception de Bordeaux où réside le Parlement, & où les Habitans avoient toujours refusé de le recevoir. Malgré leur refus, il leur envoyoit des députations honorables, & tâchoit de les rassurer par de magnifiques promesses. Il s'efforçoit de leur persuader qu'ils n'avoient point à craindre de lui ce zéle ardent, pour son Parti, qui avoit fait commettre tant de barbaries aux autres Chefs, dans ces Guerres Civiles, puisque de son propre mouvement il avoit rétabli dans ses Etats l'exercice de la Religion Catholique que sa Mere avoit aboli, & qu'il traitoit avec modération & respect les Ecclésiastiques, ayant même rendu des Déclarations favorables sur ce qui concernoit les intérêts de la Religion. Soit caractere, soit artifice; car l'un influe souvent sur l'autre, il avoit gagné les cœurs des peuples qui avoient coutume de porter une haine immortelle aux autres Chefs de cette faction, comme à des ennemis du bien public. Le Roi de Navarre voulut imiter la conduite des Chefs du Parti Catholique, & réunir tous les

Huguenots en un ſeul corps. Les députés des Egliſes Réformées s'étoient aſſemblés à la Rochelle ; il ſe rendit dans cette Ville où il ſavoit qu'il lui importoit extrêmement d'avoir la principale autorité ; il ſut ſi bien manier l'affection de chacun, en calmant les défiances & les ombrages des Habitans, que de concert avec tous les autres députés, ils le déclarerent Chef & Protecteur du Parti, & nommerent le Prince de Condé ſon Lieutenant-Général dans toutes les Provinces. Sa candeur & ſa modération jointes à l'inclination des Huguenots, lui acquirent ainſi une autorité abſolue, que ſon nom ſeul & ſa qualité de Prince du Sang, n'auroient pas ſuffi pour lui faire obtenir au milieu de tant de défiances & malgré ſes concurrens. Le Prince de Condé, le Maréchal de Damville, ni même la Noue & Rohan, ne ſe ſeroient pas ſoumis ſi aiſément, s'ils n'euſſent été forcés de céder au nom & à l'éclat de ſa naiſſance, à ſes talens pour le commandement & à l'amour des peuples qu'il avoit eu l'art de mettre dans ſes intérêts.

Lorſqu'il ſe vit à la tête du Parti, principalement par la faveur des Rochelois, il reconnut que Fervaques étoit ſuſpect aux Calviniſtes, & ſur-tout aux Habitans de la Rochelle, qui le regardoient comme un homme intriguant, & ſur lequel il y avoit peu de fonds à faire. Ils auroient mieux aimé voir le Roi accorder le premier rang dans ſa confiance à Rohan, à la Noue, à de Moüy, à Langoiran & aux autres anciens Partiſans de la faction Huguenote. D'Aubigni (*a*), ſon Ecuyer, l'aſſura, que Fervaques, immédiatement avant leur départ de la Cour, en avoit fait confidence au Roi ; & que s'ils n'avoient point été arrêtés, c'eſt que le Roi qui faiſoit peu de cas de Fervaques, n'avoit ajoûté aucune foi à ſes diſcours. Le Roi de Navarre en prit occaſion d'éloigner ce Seigneur, comme nous l'avons dit, & compoſa ſon Conſeil, de Sujets d'une droiture & d'une fidelité reconnue. Par là il ôta

---

(*a*) Il étoit Ecuyer de M. de Fervaques, comme il me l'a dit lui-même, dit l'Auteur Proteſtant des remarques ſur Davila.

Henry III. 1576.

toute défiance aux Rochelois & à toutes les Provinces voisines qui craignoient qu'il n'usurpât un pouvoir tyrannique; les Catholiques mêmes se trouverent disposés à le servir & à le suivre, pourvû qu'ils conservassent la liberté de vivre dans la Religion de leurs ancêtres. Il interposa son autorité pour engager les Rochelois à permettre dans leur Ville l'exercice de la Religion Catholique; & avant que d'en partir, il voulut qu'on célébrât la Messe suivant le Rit Romain, dans une petite Eglise où plusieurs Catholiques assisterent, C'est ainsi qu'il se faisoit adorer de son Parti, & qu'il rendoit en quelque sorte inutiles les efforts que les Guises faisoient pour le décrier & le rendre odieux à tous les Ordres du Royaume, en le traitant de relaps & d'apostat.

Le Roi assemble les Etats Généraux à Blois, pour pacifier les troubles.

Au milieu de tous ces troubles & de la situation déplorable de son autorité ouvertement attaquée par les Politiques & par les Huguenots, ébranlée en secret par la Ligue Catholique, le Roi avoit conçu de grandes espérances d'avancer ses desseins par l'Assemblée des Etats qu'il s'étoit proposé de tenir à Blois. Il y arriva avec la Reine Mere & le Duc d'Alençon son Frere le 10 de Novembre, après avoir fait écrire aux Députés des Provinces de s'y rendre incessamment. Ils obéirent si ponctuellement, que l'ouverture des Eats se fit le (*a*) 6 de Décembre. L'intention du Roi, en suivant son premier plan, étoit de se servir de l'autorité de cette Assemblée pour établir une Paix solide & générale contre laquelle personne ne pût ensuite reclamer, dès qu'elle auroit été cimentée par le consentement universel de la Nation, espérant que quelques années de tranquillité amortiroient insensiblement cette animosité qui faisoit la principale force des deux Partis, & lui donneroit le loisir & la facilité d'exécuter le projet qu'il avoit formé d'abaisser les factions, & de les dé-

(*a*) Selon M. de Thou, les Députés des Etats commencerent à s'assembler pour la premiere fois le 3 de Décembre. Le Clergé dans l'Eglise de Saint Sauveur, la Noblesse au Palais, & le Tiers état à la maison de Ville. Mais l'ouverture de l'Assemblée Générale par la harangue du Roi, ne se fit que le 6 dans une salle du Château. *Voyez de Thou, Liv. LXIII.*

pouiller de leurs forces & de leur crédit, pour recouvrer l'autorité de ses Prédécesseurs. Il se flattoit que tous les Ordres du Royaume également las de la Guerre, concourroient à ses vûes, & l'aideroient à affermir la Paix à des conditions modérées. Le Clergé plus intéressé que tout autre aux Guerres de Religion, devoit naturellement soupirer après la Paix, pour s'exempter des contributions immenses qu'on l'obligeoit de payer. La Noblesse étoit épuisée des fatigues, & obérée par les dépenses qu'entraînoit la Guerre; le Peuple accablé par les impôts & les taxes continuelles, désolé dans les Campagnes par les ravages des Troupes, & dans les Villes par l'interruption du Commerce, paroissoit désirer la Paix avec autant d'impatience que d'ardeur.

States

Dans ces vûes & ces espérances, le Roi ayant assemblé les Députés en sa présence, fit l'ouverture des Etats par un discours éloquent & touchant, où il déplora la situation triste & malheureuse où le Royaume de France, autre fois si puissant & si florissant, se trouvoit alors réduit; il leur représenta que chaque Partie, chaque Ordre d'une si vaste Monarchie étant déchu de son ancienne prospérité & de sa premiere grandeur, on le voyoit plongé dans un abîme de discordes sanglantes, dont on ne pouvoit prévoir la fin & qui le menaçoient de sa ruine; » mais » ce qui doit le plus nous affliger, ajoûta-t-il, c'est » qu'on ne reconnoît plus dans les François ce respect pour » la personne de leurs Rois, ce zéle & cette promptitude » à leur obéir qui faisoit autrefois le caractere distinctif de » la Nation. La violence des animosités domestiques & » perpétuées, a éteint dans tous les cœurs cette tendresse » que l'amour de la patrie a coûtume d'entretenir entre les » hommes qui conservent quelque droiture de sentimens. » La licence des Guerres Civiles, & l'ardeur avec laquelle » chacun épouse les intérêts de son Parti, leur a fait oublier « totalement ceux de l'Etat. Dans cette confusion, nul res- » pect pour les Loix, nulle crainte pour les Magistrats char- » gés de veiller à leur exécution. La corruption des mœurs » est parvenue à son dernier période; je sai que c'est un pré- » jugé assez commun que d'attribuer les calamités du Peu-

HENRY III. 1576.

» ple à la mauvaise administration du Prince ; ceux qui voudront examiner, sans prévention, l'origine & les progrès de nos divisions, en jugeront plus sainement, & ma conscience me rend ce témoignage avantageux, mais vrai, qu'ils ne trouveront rien à me reprocher. Le feu Roi mon Frere, & moi, étions pour lors en bas âge. La Reine notre Mere fit tout ce qu'on pouvoit attendre de sa prudence pour prévenir la source ou arrêter le cours des maux qui nous menaçoient. C'est à sa sagesse, à sa constance, à sa grandeur d'ame que nous devons la conservation de ce Royaume ; c'est elle qui a maintenu l'ordre de la succession, & qui a assuré à ses enfans mineurs une Couronne prête à leur être enlevée par les complots secrets ou par les attentats publics de leurs propres Sujets. Si elle n'a pû étouffer, dans sa naissance, un mal si dangereux, c'est, sans doute, par une disposition de la divine Providence, qui a voulu châtier les péchés du Souverain & ceux du Peuple.

faute d'un Constitution

» Pour moi, personne n'ignore avec quel zéle je me suis employé pour trouver quelque soulagement aux maux que nous éprouvons. J'ai remporté, sous le regne de mon Frere, des victoires qui ne sont point inconnues à l'Univers, & qui ont assez justifié mes véritables intentions ; mais en même tems elles n'ont servi qu'à me convaincre que les voyes de la rigueur étoient insuffisantes. Tant de sang répandu peut bien affoiblir la force d'un Parti, mais ne l'éteint pas. Nos divisions ont avili, & même ébranlé la Religion, qui n'a point de plus ferme appui que la Paix ; loin de ramener par des moyens violens les esprits de ceux qui s'égaroient, la Guerre intestine a rendu chancellante la foi de ceux qui jusqu'alors n'avoient point erré. Avant mon départ pour la Pologne, ces raisons m'avoient déterminé à ménager la Paix, pour soulager les malheurs de la France ; c'est sur le même principe, que depuis mon avénement au Trône, je n'ai rien négligé, pour procurer à mes Sujets une parfaite tranquillité. J'ai convoqué pour cet effet l'Assemblée des Etats Généraux, afin que sur l'avis de mes bons & fidéles Sujets, je puisse pourvoir

aux

Henry III. 1576.

» aux maux sous le poids desquels mon Peuple gémit ; & si
» je n'espérois de pouvoir y apporter quelque remède, je
» souhaiterois ardemment que la mort tranchât mes jours à
» la fleur de mon âge, plûtôt que de continuer à être le té-
» moin de tant de calamités.

» Il est donc tems de nous réunir pour y chercher des
» remédes ; le but que nous devons nous proposer est d'é-
» teindre ces haines funestes, ces animosités particulieres,
» source fatale de nos Guerres & de nos divisions ; c'est
» le seul moyen de rétablir avec douceur, avec modéra-
» tion, la Religion dans son ancien lustre ; de ranimer
» dans les cœurs le respect & l'obéissance que les Peuples
» doivent au Souverain & aux Magistrats ; de faire refleurir
» la justice, d'extirper les vices, & de réprimer cette li-
» cence, qui nous ont fait si fort dégénérer de la candeur
» & de la droiture de nos Ancêtres. Par cette voye, nous par-
» viendrons encore à mettre le Clergé à l'abri des dangers
» dont il est tous les jours menacé. La Noblesse délivrée
» des fatigues qu'elle est obligée d'essuyer pourra respirer.
» Enfin, le Peuple ne sera plus exposé aux pillages, & pourra
» espérer quelque diminution des Impôts que je me verrai
» forcé d'augmenter, avec une douleur amere, si la Guerre
» continue. Il n'est point pour cela de voie plus certaine
» qu'une Paix faite à des conditions si équitables & si mo-
» dérées que chacun puisse s'en contenter ; si néanmoins
» quelqu'un croit devoir penser différemment, il peut pro-
» poser ses raisons, je suis prêt à les écouter, & on me trou-
» vera toujours disposé à embrasser les résolutions les plus
» avantageuses à mon Peuple. Il ne me reste plus qu'à vous
» conjurer de déposer toute passion & toute vûe d'intérêt
» particulier, pour vous borner à proposer les ressources que
» vous jugerez les plus propres à soulager l'Etat & à appai-
» ser les troubles du Royaume. Au reste, autant je fais voir
» de condescendance à vous consulter sur toutes les affaires,
» autant je montrerai de fermeté à faire exécuter inviolable-
» ment tous les Réglemens arrêtés dans les Etats Généraux.

Le Chancelier de Birague parla après le Roi, & re-
présenta les mêmes choses dans une Harangue plus étendue ;

HENRY III. 1576.

il conclut, que puiſque la haute prudence de la Reine Mere, la valeur & la grandeur d'ame du Roi avoient juſqu'alors conſervé la France au milieu de tant de troubles & de dangers, les Etats devoient ſe réunir de ſentimens, & travailler à propoſer des moyens utiles & ſalutaires, pour réparer les maux paſſés, & prévenir ceux dont on étoit menacé. Les trois Ordres remercierent ſéparément le Roi de ſes bonnes intentions, & de l'affection qu'il témoignoit à ſon Peuple, & ils proteſterent qu'ils concourroient à ſes vûes avec autant de franchiſe que de fidélité ; mais quoique d'abord les vûes du Roi & celles des Etats paruſſent s'accorder, elles étoient dans le fond bien oppoſées. La plûpart des Députés des Provinces avoient ſigné la Ligue, & ne ſe conduiſoient que par les conſeils & par l'autorité du Duc de Guiſe, qui, n'ayant pû ſe trouver à cette Aſſemblée, y avoit envoyé le Duc de Mayenne ſon Frere, Pierre d'Eſpinac, Archevêque de Lyon, le Baron de Senecey & pluſieurs autres de ſes Partiſans. Les Députés qui, dans leurs Chambres, devoient diſcuter les matieres, appuyés de la ſorte, étoient réſolus non ſeulement de modifier les articles de la derniere Paix, ce que le Roi auroit volontiers agréé, mais encore de la rompre abſolument, & de recommencer, plus vivement que jamais, la Guerre contre les Huguenots, qui, voyant qu'on leur manquoit de parole, avoient eux-mêmes repris les armes ; ce n'étoit nullement le deſſein du Roi. Les Députés, ſoit par diverſes conjectures, ſoit par ſes diſcours, avoient aſſez compris ſes intentions, & prévoyant que par ſon autorité il éluderoit ou rendroit inutiles leurs deſſeins & leurs efforts, ſi, ſuivant l'uſage, il reſtoit en poſſeſſion de décider ſouverainement des demandes des trois Ordres, ils tenterent de le dépouiller adroitement de cette prérogative, & d'en revêtir une eſpece de Conſeil qui auroit l'autorité de décider de leurs propoſitions définitivement & ſans appel. Pour cet effet, les Députés de la Nobleſſe & du Clergé, du conſentement, ſoit exprès, ſoit tacite, de ceux du Tiers-Etat, réſolurent de ne pas mettre en doute publiquement ſi l'autorité des Etats étoit ſupérieure à celle du Roi, queſtion très-ancienne, quoique décidée en faveur du Souverain

The States more under the Influence of the Duke of Guise than of the King

N. B. Question tres ancienne

par la maniere de tenir les Etats, & toujours éludée ou rendue inutile par l'autorité Royale, mais de supplier Sa Majesté, que pour expédier les affaires promptement, & à la satisfaction de tout le monde, il lui plût de nommer un certain nombre de Conseillers non suspects aux Etats, qui, avec douze de leurs Députés, examineroient les demandes de chaque Ordre, & décideroient, à condition que tout ce qui seroit réglé par ce Commité auroit force de Loi, & demeureroit irrévocable.

HENRY III. 1576.

eludee par les Rois.

Le Roi sentit toute l'importance de cette prétention, & quoique vivement piqué de voir qu'on travailloit à lui enlever un pouvoir qui lui appartenoit naturellement, & à le dépouiller de l'autorité Royale, pour le rendre esclave de ses Sujets, plus il vit que l'orage étoit terrible, plus il employa d'adresse à le conjurer. Il répondit avec bonté que toutes les fois que les Etats lui présenteroient leurs Cahiers & leurs demandes, il écouteroit promptement & sans délai les douze Députés qu'il leur permettoit de nommer, & qu'après avoir fait examiner leurs raisons dans son Conseil, il leur feroit savoir sa derniere résolution, qu'il tâcheroit de prendre d'une maniere propre à contenter tout le monde; que pour preuve d'une plus grande confiance, il donneroit aux Etats une Liste des noms de tous ceux qui auroient séance au Conseil, afin qu'on connût le caractere des personnes avec l'avis desquels il vouloit gouverner, ce qu'il consentoit de faire à l'exemple de quelques-uns de ses Prédécesseurs; mais qu'il ne pouvoit en aucune maniere acquiescer à la demande qu'on lui avoit faite d'approuver ce que d'autres que lui-même auroient arrêté, parce que c'étoit une nouveauté sans exemple, & contraire aux usages de la Monarchie.

N.B. The Aristocratical Pretention, here resisted by the King, is at this hour 1790, as strong as ever in France, and they are now as distant as ever from the desire of a well poised Constitution.

Louis 16. has been harder pressed, without the offer of a better Constitution.

Les Ligueurs voyant leurs espérances frustrées à cet égard, puisqu'on avoit démêlé l'artifice de leur demande, changerent de batterie, & proposerent qu'avant toutes choses on décidât ce qui concernoit la Religion; ils ne doutoient nullement que le plus grand nombre ne se déclarât pour l'exclusion de toute autre Religion que de la Catholique; résolution à laquelle le Roi ni les Députés n'ose-

HENRY III. 1576.

roient s'oppoſer, quoique parmi ces derniers il s'en trouvât pluſieurs qui, en ſecret, penſoient différemment, ce qui emportoit néceſſairement la rupture de la Paix & la déclaration de Guerre contre les Huguenots. L'Archevêque de Lyon, au nom du Clergé, & le Baron de Senecey pour la Nobleſſe, du conſentement de Pierre Verſoris, un des principaux Députés du tiers Etat attaché aux Guiſes & à la Ligue, propoſerent de demander au Roi d'empêcher l'exercice de toute autre Religion que la Catholique & Romaine à laquelle tous les Sujets de Sa Majeſté ſeroient obligés de ſe conformer. Ce ſentiment fut ſuivi par un grand nombre de Députés de la Nobleſſe, dont les ſuffrages étoient vendus aux Guiſes, quoique pluſieurs autres du même Ordre, ſans s'oppoſer au rétabliſſement de la Religion Catholique, mais ſeulement à la Guerre, vouluſſent qu'on conſervât la Religion, & qu'on ramenât ceux qui étoient dans l'erreur, ſans employer la force des armes autant qu'il ſeroit poſſible. Les Députés du tiers Etat ſe rangerent à ce dernier avis, parce que les frais de la Guerre tomboient principalement ſur le menu Peuple, tel que les Marchands, les Laboureurs, les Artiſans. Quelques Députés de ce dernier ordre qui trouvoient leur avantage particulier dans les troubles, gagnés par les Chefs de la Ligue, s'efforcerent en vain de ramener les autres au ſentiment des Prélats. Jean Bodin, homme fameux par ſon érudition & par ſon expérience dans les affaires, l'un des Députés pour le tiers Etat de la Province de Vermandois, que le Roi avoit engagé ſecrétement à contredire le Clergé ſur ce point, fit voir, dans un long diſcours, combien de maux la Guerre Civile avoit déja cauſés au Royaume, & à quelles calamités on s'expoſeroit en reprenant les armes ſi mal à propos. La ſolidité de ſes raiſonnemens fit une très-forte impreſſion ſur l'eſprit des Députés du Tiers-Etat, & en auroit fait de ſemblables ſur ceux des autres Ordres, ſi les ſentimens euſſent été totalement libres; mais comme on avoit affaire à des perſonnes entraînées par le zéle de la Religion, liées par ſerment, & aſſervies aux volontés des autres, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'on prieroit inſtamment le Roi de conſerver, par toutes

Bodin

Henry III. 1576.

sortes de moyens, la Religion Catholique seule dans tout le Royaume, & de rompre à jamais tout commerce avec les Huguenots. Bodin fit néanmoins insérer dans les Cahiers du Tiers-Etat cette clause, que le Peuple desiroit de ramener les Hérétiques, sans être obligé de reprendre les armes & de rallumer la Guerre.

Cette résolution des Etats ayant été proposée au Roi, qui avoit déja pénétré les manœuvres de l'Assemblée, le détermina à ne pas s'y opposer à l'avenir, puisque la pluralité des voix étoit ouvertement contre lui, mais à éluder les propositions des Députés. Il pressentoit qu'en les rejettant, il s'attireroit sur les bras les armes de la Ligue Catholique, dont les efforts alloient se tourner contre les Huguenots; il chercha donc un biais propre à faire échouer le dessein des Catholiques, & proposa aux Etats d'arrêter, avant toutes choses, que l'on envoyeroit des Ambassadeurs au Roi de Navarre, au Prince de Condé & au Maréchal de Damville, afin de faire un dernier effort sur leur esprit, & de les engager à se conformer aux desirs des Etats, sans en venir de nouveau aux armes. Il se flatta que ce délai lui procureroit le loisir de trouver quelque reméde contre cette résolution qui lui paroissoit opiniâtrément appuyée par la plûpart des Députés. On choisit l'Archevêque de Vienne, Rubempré & Menager, Trésorier de France, pour aller trouver le Roi de Navarre. L'Evêque d'Autun, Montmorin & Pierre Rat furent députés vers le Prince de Condé. On envoya à Damville l'Evêque du Puy, Rochefort & Tolé, Avocat, pour savoir d'eux-mêmes leur derniere résolution. Pendant qu'on consumoit dans Blois le tems à délibérer, & que la diversité des opinions & les obstacles que l'on suscitoit faisoient traîner les choses, le Roi de Navarre, informé des dispositions des Etats, voyant un orage si terrible se former contre lui, & résolu de se préparer à la Guerre, donna tous ses soins à rassembler promptement des Troupes & à s'emparer de plusieurs Places avantageuses à la défense & au soutien de son Parti. Il y réussit heureusement, & s'empara de Bazas, de Périgueux, de Saint Macaire en Guyenne, de Chivré en Poitou & de

HENRY III. 1576.

Quimperlé en Bretagne ; enſuite, avec une Armée plus aguerrie que nombreuſe, il aſſiégea Marmande, Place conſidérable ſituée à l'embouchure de la Garonne, & par ſa proximité de Bordeaux, très-propre à reſſerrer cette derniere Ville, la ſeule qui parmi les principales de la Province refuſât d'ouvrir ſes portes au Roi de Navarre.

HENRY III. 1577.

Dans ces conjonctures, les Députés des Etats vinrent le trouver à Agen ; il leur donna audience au commencement de l'année 1577, & les reçut avec de grandes marques d'honneur & de diſtinction. L'Archevêque de Vienne porta la parole, & lui déclara, avec modération, la réſolution priſe dans les Etats de ne plus ſouffrir en France d'autre Religion que la Catholique. Il le conjura fortement, au nom de tous les Ordres du Royaume, de ſe rendre à leur Aſſemblée, & de ſe réunir d'affection & de ſentiment avec le Roi ſon Beau-Frere, de rentrer dans le ſein de l'Egliſe pour conſoler, par une réſolution ſi généreuſe & ſi néceſſaire, toute la France qui étoit pénétrée pour ſa perſonne de l'eſtime & de la vénération dûe au premier Prince du Sang ; l'Archevêque finit en s'étendant ſur les avantages de la Paix, & ſur les calamités & les ravages qu'entraîne la Guerre. Le Roi de Navarre lui répondit en peu de mots, mais pleins de force & de ſens, que ſi les douceurs de la Paix & les maux de la Guerre étoient tels que les Etats les repréſentoient, ils devoient ratifier, de bonne foi, la Paix déja conclue, ne pas tendre, par de nouvelles réſolutions & par la révocation des Edits de Sa Majeſté, à rallumer le feu de la Guerre qui étoit aſſoupi ; qu'il étoit fort aiſé de diſcourir, mais qu'après tant de preuves, on voyoit qu'il étoit impoſſible de forcer les hommes, le glaive en main, à abandonner leurs ſentimens en matiere de Religion ; que c'étoit une illuſion que de prétendre maintenir la Paix en gênant les conſciences, au lieu qu'en les laiſſant libres, le calme ſe rétabliroit de lui-même ; que quant à lui, qu'il étoit né & élevé dans la Religion qu'il profeſſoit, qu'il croyoit juſqu'à préſent bonne & véritable ; que dès qu'on lui montreroit, non par la force & la violence, mais par des raiſons convaincantes propoſées par des perſonnes intelligentes, qu'il étoit engagé dans l'er-

answer full of sense spirit and liberality worthy of H.4.

teur, il se repentiroit de sa faute, changeroit de Religion, & ne négligeroit rien pour entraîner ceux de son Parti à embrasser celle qu'on reconnoîtroit pour véritable; qu'il prioit les Etats de ne pas gêner sa conscience, mais de se contenter de sa bonne volonté; que si cette réponse ne les satisfaisoit pas, il attendroit de leur part de nouvelles propositions mieux spécifiées, & que pour être plus autorisé à y répondre, il tiendroit à Montauban une Assemblée nombreuse de son Parti; mais que tandis qu'il voyoit tant de préparatifs pour l'attaquer, il étoit forcé de demeurer armé pour sa propre défense, & pour éviter sa ruine que ses Ennemis conspiroient ouvertement.

La réponse du Prince de Condé fut bien différente; il reçut les Députés en particulier, & refusa d'ouvrir leurs Lettres & de les reconnoître pour Députés des Etats Généraux, assurant qu'il ne pouvoit accorder ce titre à une Assemblée où manquoient les Représentans de tant de Villes & de Provinces, & qui délibéroit des moyens de violenter les consciences, d'opprimer & d'exterminer la Maison Royale, d'attenter à la souveraineté du Roi pour satisfaire le desir de quelques Etrangers dominés par leur intérêt, & dévorés d'une ambition excessive; que ce n'étoit qu'un conventicule d'un petit nombre d'hommes subornés & corrompus par les perturbateurs du repos public, & qu'ainsi il ne pouvoit ni ouvrir leurs Lettres, ni donner audience à ceux qui les présentoient. La réponse du Maréchal de Damville, quoique plus mesurée, ne fut guéres différente; les Députés le trouverent à Montpellier. Il leur protesta que personne n'étoit plus zélé que lui pour la conservation de la Religion Catholique dans laquelle il étoit né, & où il vouloit persévérer jusqu'à la mort, mais que prétendre abolir l'exercice de la Religion Réformée, accordé par tant d'Edits, confirmé par tant de Traités, c'étoit tenter une entreprise impossible & chimérique; qu'en rallumant le feu de la Guerre, on continueroit à détruire & à désoler toutes les parties du Royaume; qu'au reste, une matiere si importante devoit être agitée dans une Assemblée légitime des Etats Généraux, caractere qui ne convenoit nullement

HENRY III. 1577.

aux Etats de Blois où l'on ne voyoit que les Députés d'un ſeul Parti, & qu'ainſi il proteſtoit de nullité contre tout ce qui y ſeroit conclu & arrêté.

Les Députés chargés de ces réponſes revinrent à Blois au commencement de Février; le Duc de Guiſe s'y rendit auſſi, pour appuyer les cabales de ſon Parti. Les Etats paroiſſoient plus diſpoſés que jamais à rompre le dernier Edit de pacification, & à déclarer la Guerre aux Huguenots. Le Roi n'oſoit s'oppoſer à ce vœu unanime, de peur de s'attirer la haine générale du Parti Catholique, de rendre ſa foi ſuſpecte, & de faire croire au Pape & aux autres Cours Catholiques qu'il fût d'intelligence avec les Huguenots; il n'en eût pas fallu davantage pour enhardir les Ligueurs à prendre les armes contre les Huguenots au mépris de ſon autorité, ce qui eût mis tout le Royaume en combuſtion. Il prit un détour que lui ſuggererent l'Evêque de Limoges & Morvilliers, qui avoient alors beaucoup de part à ſa confiance; ce fut de ſe déclarer Chef & Protecteur de l'Union, & d'attirer à lui l'autorité qu'on s'efforçoit de donner au Chef de la Ligue, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, puiſqu'elle étoit déja trop ſolidement établie, pour traverſer ſes projets, en la heurtant de front; il ſe flatta qu'en devenant Arbitre & Maître de cette union, il trouveroit, avec le tems, les moyens favorables de la rompre, comme un obſtacle directement oppoſé à ſes deſſeins. Il affecta donc un vif empreſſement d'exterminer le Parti Huguenot, & pour inſinuer qu'il étoit très-piqué de la réponſe des Princes, il fit lire dans l'Aſſemblée des Etats, en préſence des Guiſes, l'Ecrit qu'ils avoient dreſſé concernant la Ligue Catholique. Il obligea chacun des Députés d'en jurer l'obſervation; il la fit déclarer Loi fondamentale & irrévocable de l'Etat, & s'en nomma Chef & Protecteur, en proteſtant qu'il conſacreroit tous ſes ſoins à ramener ſes Peuples à l'unité de la Foi, & à une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe Romaine : il éluda & éloigna de la ſorte le coup qu'il ne pouvoit parer.

Le Roi joua ce perſonnage pendant quelques jours, & parut plus animé que perſonne à la ruine des Huguenots, mais

HENRY III. 1577.

mais il embarrassa bien-tôt les Députés, en envoyant les Ducs d'Alençon & de Nevers à l'Assemblée, pour lui remontrer, que dans la nécessité où l'on alloit se trouver d'entretenir de puissantes Armées, afinde pousser vivement la Guerre contre ceux qui refusoient de se soumettre à l'Eglise Catholique, il falloit assurer des fonds considérables, & que les finances se trouvant épuisées, le Roi demandoit aux Etats la somme de deux millions de ducats pour subvenir aux frais immenses de la Guerre; que personne ne pouvoit refuser d'y contribuer, puisqu'en signant la Ligue ils s'étoient étroitement obligés, par un serment solemnel, d'employer leurs biens à la défense de la Religion. Les Députés de Paris dont les uns se trouvoient indisposés, & les autres étoient retournés dans cette Ville pour l'Election d'un Prévôt des Marchands, n'assistoient pas à la séance où fut faite cette proposition. Jean Bodin qui se trouvoit par là Président du Tiers-Etat, comprenant que le fait de cette Imposition tomberoit principalement sur le Peuple, se leva & répondit, que le Tiers-Etat avoit toujours demandé & protesté qu'il desiroit l'unité de la Religion & la réunion des Hérétiques, mais à condition que l'on pourroit y parvenir sans Guerre & sans violence; que nonobstant les autres actes de l'Assemblée, on trouveroit cette clause exprimée formellement & en propres termes dans les Cahiers du Tiers-Etat, qui, n'ayant jamais consenti à la Guerre, n'étoit pas tenu de contribuer aux dépenses qu'elle entraîneroit, pour contenter les caprices de quelques Députés, ni de sacrifier ses biens, pour r'ouvrir les plaies de la France qui saignoient encore. Les Ecclésiastiques mêmes, qui avoient juré de bouche ce qu'ils étoient peu disposés à effectuer, & qui ne desiroient pas moins que les autres de s'exempter des contributions dont tout le monde étoit également excedé & surchargé, appuyerent cet avis. La constance & l'ardeur de ceux qui avoient paru si empressés à faire résoudre la Guerre, pourvû que les frais & les dangers en tombassent sur d'autres, commencerent à se refroidir.

Intrigues & manœuvres dans les Etats.

Bodin

Le Roi changeant alors de batterie, se rendit le lendemain en personne à l'Assemblée, & déclara, que puisque

HENRY III. 1577.

les dépenses de la Guerre leur paroissoient si onéreuses, il falloit attendre le retour du Duc de Montpensier & de Biron qu'il avoit envoyés vers le Roi de Navarre pour tenter s'il n'y avoit pas moyen de le gagner par les voies de la douceur. Le plus grand nombre des Députés se rangea à cet avis, nonobstant l'opposition de quelqu'autres. Le Duc de Monpensier revint peu de jours après, & ayant été introduit dans l'Assemblée par ordre du Roi, il exposa en détail toute sa négociation, & représenta en substance, que le Roi de Navarre, sincerement disposé à la Paix, se contenteroit de conditions raisonnables par lesquelles on modifiât les priviléges extraordinaires accordés par le dernier Edit, & l'on pût terminer les différends avec modération; qu'en montrant qu'il ne vouloit pas se faire Catholique par force, il donnoit des espérances presque certaines de se convertir de bonne foi, avec le tems, & de mettre fin aux troubles du Royaume, sans le précipiter de nouveau dans les horreurs d'une Guerre Civile. Ce discours du Duc de Montpensier, Prince du Sang, attaché de tout temps à la Foi Catholique, & Beau-Frere du Duc de Guise, fit de vives impressions sur les esprits, & encouragea Bodin & quelqu'autres Députés du Tiers-Etat à proposer de tenter de nouveau la voie de la Paix, & à protester formellement qu'on travailleroit à la réunion des Calvinistes, sans rallumer la Guerre, & sans en venir aux armes. Ce sentiment fut opiniâtrément attaqué & défendu avec chaleur pendant quelques jours: enfin il prévalut, & l'on présenta au Roi une Requête, au nom des Etats, pour supplier Sa Majesté de procurer l'unité de Religion par des voies pacifiques, & sans recommencer la Guerre.

Le Roi ayant proposé cette affaire dans son Conseil, les avis furent partagés. Le Duc & le Cardinal de Guise, les Ducs de Mayenne, de Nevers & d'autres s'opposerent à la demande des Etats, & remontrerent, qu'on ne pouvoit parvenir à réunir les Peuples sur le fait de la Religion qu'en exterminant les Huguenots qui étoient déja en armes, & avoient même rallumé la Guerre. Ils prétendirent que cette nouvelle demande des Etats avoit été con-

certée & extorquée par artifice, au lieu que la premiere étoit volontaire, universelle, faite avec maturité, & que le serment que l'on avoit prêté d'accepter & d'approuver la Ligue étoit directement contraire à cette résolution; mais la Reine Mere, le Duc de Montpensier, le Maréchal de Cossé, Biron, le Chancelier de Birague, Morvilliers, Chiverny, Bellievre, Villequier, & la plûpart des autres membres du Conseil, furent d'un avis contraire. Ils soutenoient, qu'il y avoit d'autres moyens que la Guerre, plus lents, à la vérité, mais plus sûrs pour ramener les Sectaires dans le sein de l'Eglise: que de vouloir exterminer un Parti si puissant, c'étoit affoiblir le Royaume, & le replonger dans les périls & les malheurs passés. On résolut donc que le Duc de Montpensier retourneroit vers le Roi de Navarre, pour s'assurer de ses dernieres dispositions sur sa conversion & sa réunion à l'Eglise, afin de conclure ensuite une nouvelle Paix à des conditions assez équitables pour espérer qu'elle seroit solide.

Les Etats se séparent sans rien conclure.

On avoit cependant agité & discuté dans les Etats divers autres points: on y avoit proposé plusieurs Réglemens pour redresser les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la Justice & des Finances, pour payer les dettes de la Couronne, & travailler à la réformation des mœurs. Entr'autres choses, quelques Evêques avoient proposé d'accepter & d'observer le Concile de Trente, mais les Députés de la Noblesse & du Tiers-Etat s'y opposerent vivement, & furent soutenus par la plûpart des Ecclésiastiques qui prétendoient maintenir les libertés de l'Eglise Gallicane & les exemptions qu'ils tenoient des Souverains Pontifes. La tentative des Evêques demeura sans succès. Les Chefs de la Ligue & leurs Partisans, toujours occupés du dessein de limiter à l'autorité Royale, firent proposer de réduire le Conseil du Roi à vingt-quatre personnes qui ne seroient pas choisies au gré de Sa Majesté, mais par chacune des Provinces du Royaume, comme cela se pratique dans d'autres Etats; cependant ils n'oserent insister sur cette proposition qui fut rejettée avec chaleur, comme contraire aux Loix de la Monarchie & à l'expérience de tous les temps;

Concile de Trent

aristocratical attempt to limit the Royal authority.

HENRY III. 1577.

ainſi elle n'eut aucun ſuccès, & les Ligués ceſſerent d'en preſſer l'exécution, de peur d'irriter davantage le Roi.

Ce fut avec ces réſolutions ambigues, incertaines & même oppoſées & contradictoires, que ſe ſépara l'Aſſemblée des Etats, dans laquelle on ne détermina ni la Paix ni la Guerre, & où enfin le Roi reſta le maître d'en décider à ſon gré. Ce ne fut pas ſans peine qu'il vint heureuſement à bout de faire échouer les complots de la Ligue. L'expérience qu'il venoit de faire de ſa propre foibleſſe & de la puiſſance exceſſive de leur faction le confirma dans ſes projets, & accrut la haine qu'il portoit déja à la Maiſon de Guiſe. Déterminé à maintenir la Paix, afin d'ôter aux Partis tout moyen de rallumer la Guerre, il éloigna de la Cour, avant toutes choſes, l'Evêque de Limoges, & chercha un prétexte pour exclure Morvilliers du Conſeil du Cabinet. Il les ſoupçonnoit d'être en ſecret d'intelligence avec le Duc de Guiſe, & d'avoir agi de mauvaiſe foi, en l'engageant lui-même à ſe déclarer Chef de la Ligue, afin d'accréditer ce Parti. Quoique cet artifice lui eût réuſſi, il crut avoir remarqué qu'en différentes occaſions ils avoient favoriſé l'opinion de ceux qui conſeilloient la Guerre contre les Huguenots, avis qu'ils s'étoient crus obligés d'embraſſer en qualité d'Eccléſiaſtiques. Il en conçut de grands ſoupçons, & une indignation d'autant plus vive, qu'il étoit piqué de voir ſes propres Miniſtres ne pas ſe déclarer contre la Ligue, & même l'appuyer. L'Evêque de Limoges ſe retira dans ſa maiſon où il paſſa tranquillement le reſte de ſes jours; mais Morvilliers, homme dévoré en ſecret d'une vaſte ambition, conçut tant de chagrin de ſa diſgrace, qu'il en mourut au bout de quelques mois.

Le Roi ſouhaite la Paix.

Le Roi dépêcha enſuite Biron & Villeroi Secretaire d'Etat, au Roi de Navarre, pour travailler à la Paix conjointement avec le Duc de Montpenſier. Le Roi de Navarre qui connoiſſoit parfaitement combien pour lors ſon Parti étoit peu en état de réſiſter, paroiſſoit diſpoſé à un accommodement, par modération, & pour la tranquillité du Royaume, à ſe relâcher des conditions du dernier Traité, & à ſe prêter aux propoſitions des Gens du Roi; mais le

Condé.

Prince de Condé qui étoit d'un caractere altier & inflexible, & les Ministres Huguenots dont l'avis influoit sur toutes les résolutions du Parti, rejettoient opiniâtrément toutes les propositions de Paix, à moins qu'on n'exécutât pleinement le dernier Edit de pacification. Ils multiplioient leurs vains raisonnemens pour justifier cette opiniatreté que la situation des affaires rendoit extravagante.

L'obstination des Huguenots le force à la Guerre.

Lorsqu'on vit qu'ils ne vouloient pas céder, & les obstacles qu'ils apportoient à la négociation, le Roi résolut de faire sentir aux Huguenots leur foiblesse. Déterminé, s'ils persistoient dans leur obstination, à les contraindre à la Paix par la voye des armes, il fit marcher contr'eux deux Armées au commencement d'Avril. Il envoya l'une vers la Loire & les Provinces situées en-deçà de cette Riviere, sous les ordres du Duc d'Alençon, qu'il avoit enfin déclaré son Lieutenant Général, pour lui ôter tout sujet de mécontentement. L'autre devoit agir au-delà de la Loire en Saintonge sous le Commandement du Duc de Mayenne, que le Roi employoit plus volontiers que le Duc de Guise, parce qu'il avoit remarqué en lui plus de fidélité & de modération. On avoit équipé en même temps une flotte commandée par Lansac, pour croiser sur les Côtes de la Rochelle, & bloquer cette Ville par Mer. Par ces mesures, le Roi se flattoit de fatiguer dans peu le Parti Catholique par l'argent qu'il faudroit fournir pour entretenir l'Armée du Duc d'Alençon, qui, sûrement, dépenseroit beaucoup plus qu'aucun autre Général. Il esperoit aussi vaincre l'obstination des Huguenots, en les convainquant de l'impossibilité où ils étoient de lui résister. Il comptoit, par la même voye, conclure la Paix aux conditions qui lui paroîtroient justes & raisonnables, ne pouvant rompre ou modifier les articles du dernier Traité, sans commencer du moins la Guerre.

Il fait marcher deux Armées contre eux.

Alençon

Duc de Mayenne

Les deux Armées Royales pouvoient faire en peu de temps, & sans peine, de grands progrès. Les Huguenots qui manquoient de Troupes & d'argent, n'étoient point en état de tenir la Campagne; leurs Places fortes, quoique défendues courageusement, n'avoient aucun secours à attendre, ni de

Henry III. 1577.

la part des François, ni de celle des Etrangers. Cette derniere ressource qui les avoit soutenus dans toutes leurs disgraces leur manquoit ; ainsi, elles se trouvoient réduites à se laisser détruire misérablement, ou à se remettre à la discrétion des Vainqueurs. Le Duc d'Alençon, après avoir assiégé & pris en peu de jours la Charité, passa en Auvergne & forma le Siége d'Issoire, Ville fortifiée par l'art & par la nature, & que ses Habitans défendirent en désespérés; mais comme il est impossible qu'une Place qui n'est pas secourue tienne long-temps, cette Forteresse se trouva réduite au commencement de Juin à de si pressantes extrémités, qu'elle fut enfin obligée de se rendre à discrétion. Le Duc d'Alençon qui ne connoissoit point de modération, non content de livrer cette Ville au pillage, & de faire passer les Bourgeois au fil de l'épée, y fit ensuite mettre le feu & la détruisit de fond en comble.

Le Duc d'Alençon prend la Charité, Issoire & quelques autres Places.

D'un autre côté, le Duc de Mayenne emporta, sans peine, Tonnai-Charente & Marans ; il vint assiéger Brouage, Place importante pour sa situation, sa force & le revenu de ses Salines. En vain le Prince de Condé fit tous les efforts possibles pour y jetter du secours, il y rencontra trop d'obstacles; les Assiégés pressés de toutes parts furent forcés de capituler sur la fin d'Août, à condition que la Garnison & les Bourgeois auroient la vie sauve, ce que le Duc exécuta ponctuellement. Les Huguenots n'étoient pas plus heureux sur Mer. Lansac, avec la flotte du Roi, avoit donné la chasse à celle des Rochelois commandée par Clermont, & pris deux de leurs plus grands Vaisseaux ; il avoit ensuite fait une descente dans l'Isle d'Oleron, & s'en étoit emparé. Enfin, posté au chef de Baye, il incommodoit extrêmement la Rochelle. Tous ces revers abaisserent la fierté du Prince de Condé & dompterent l'opiniâtreté de ses Ministres. Il n'y avoit personne parmi les Huguenots qui ne prévît leur ruine inévitable, & qui ne sentît la nécessité de faire la Paix. Les Soldats abandonnoient leurs Drapeaux, les Gentilshommes se retiroient dans leurs maisons, & les Habitans des Villes, las de porter les armes, reprenoient l'exercice de leurs Métiers. D'ailleurs, le Maréchal de

Le Duc de Mayenne s'empare de Tonnai-Charente & de Marans.

Damville qui, dans des circonſtances plus heureuſes, appuyoit les Huguenots de ſes forces & de ſes conſeils, commençoit à ſe détacher d'eux, ſous prétexte de quelque mécontentement particulier qu'il avoit contre quelques-uns de leurs Chefs. Il avoit fait entamer une négociation ſecrete pour ſe ſoumettre au Roi ; il avoit même pris les armes contre quelques-uns des Calviniſtes dont il ſe plaignoit d'avoir été vivement offenſé. Les Catholiques ne paroiſſoient pas moins diſpoſés à la Paix ; les ſuccès tournoient, à la vérité, à l'avantage du Roi & de la Religion, mais les frais de la Guerre & les ravages qui déſoloient la Campagne par l'indiſcipline & la licence des Troupes du Duc d'Alençon ruinoient & écraſoient les Particuliers. On commençoit à ſentir, que malgré la foibleſſe des Huguenots, la Guerre dureroit encore long-temps, ſi on ne vouloit la terminer que par la ruine entiere de ce Parti. La plûpart de ceux qui ſouhaitoient d'abord la Guerre, ou du moins ne la rejettoient pas, par une inconſtance naturelle aux hommes, revinrent à deſirer la Paix, afin de ſe délivrer des inconvéniens & des pertes que la Guerre entraîne après ſoi ; à l'exception des Guiſes & de leurs Partiſans les plus affidés, tous diſoient hautement, qu'il falloit conclure la Paix pour ſoulager les Peuples accablés.

Cependant toute l'eſpérance des Huguenots ſe réduiſoit au Roi de Navarre qui avoit d'abord prévû l'embarras où l'on ſe trouvoit & conſeillé la Paix. Il en traitoit alors à Bergerac avec les Agens de Sa Majeſté, & ſavoit adroitement diſſimuler & cacher ſa foibleſſe ; quoiqu'il fût obligé de relâcher quelque choſe des articles de la derniere Paix, il n'accordoit cependant rien qui pût bleſſer ſa réputation ou trahir les intérêts de ſon Parti. D'un autre côté, le Roi ſouhaitoit paſſionément la Paix, & ſes Miniſtres ſe prêtoient avec facilité à tout ce qui pouvoit l'accélerer. On convint d'abord, au commencement de Septembre, d'une ſuſpenſion d'armes pour quelques jours, & l'on renoua les négociations avec tant de chaleur, qu'on conclut enfin l'accommodement avec une ſatisfaction ſi marquée des deux côtés, que le Roi qui pour cet effet s'étoit

Nouvelles Négociations.

Concluſion de la Paix.

HENRY III. 1577.

rendu à Poitiers avec la Cour, en témoigna la plus vive joye, en n'appellant cette Paix que *sa Paix*. Le Prince de Condé l'accepta avec tant d'empressement, que la nouvelle de la ratification lui en étant arrivée au milieu de la nuit, il fit publier la Paix aux flambeaux.

Peace of Poitiers.

L'Edit de pacification (*a*) qui étoit fort ample, comprenoit soixante-quatorze articles, par lesquels on restraignoit, ou même on annulloit la plûpart de ces priviléges excessifs accordés aux Huguenots par celui de Moulins, par la crainte qu'inspiroit alors l'Armée Etrangere. On établissoit une forme de Gouvernement fort modérée & également juste & raisonnable pour les deux Partis. On accordoit aux Huguenots le plein exercice de leur Religion dans les Châteaux des Seigneurs Hauts-Justiciers, avec liberté d'y admettre tout le monde; mais dans les maisons des simples Gentilshommes, on ne pouvoit s'assembler au-dessus de sept personnes; on permettoit encore les Assemblées des Réformés dans un lieu marqué pour chaque Bailliage ou Jurisdiction, excepté dans Paris, à dix lieues à la ronde, & à deux lieues de tout endroit où se trouveroit la Cour. On réprimoit le libertinage des Religieux ou Religieuses qui s'étoient mariés, & pardonnant le passé par grace spéciale, on décernoit à l'avenir des peines très-séveres contre cet abus; on ordonnoit que l'exercice de la Religion seroit rétabli dans tous les lieux où il avoit été aboli durant les Guerres; que les biens usurpés sur le Clergé seroient rendus aux Prélats & autres Ecclésiastiques dans toutes les Provinces sans exception & sans délai; on assujetissoit les Huguenots à l'observation des Fêtes de l'Eglise Romaine, à s'abstenir des Mariages dans les degrés prohibés, à l'enregistrement des Baptêmes, & dont l'observation est nécessaire dans tout Etat bien policé; on supprimoit les Chambres mi-parties établies à Paris, à Rouen, à Dijon & dans le Parlement de Bretagne, & l'on diminuoit le nombre des Juges qui devoient avoir séance dans les Chambres de cette espece établies dans

(*a*) On le nomma l'Edit de Poitiers.

les

Henry III. 1577.

les autres Parlemens du Royaume ; enfin on prenoit toutes les précautions néceſſaires pour prévenir les troubles, retrancher les abus, réunir les eſprits diviſés, & rendre aux Magiſtrats leur ancienne autorité, & aux Loix leur premiere vigueur. Néanmoins on accordoit aux Chefs des Calviniſtes huit Places de ſûreté, ſeulement pour quatre ans, au bout deſquels ils promettoient de les rendre & de les remettre entre les mains du Roi, pourvû qu'on ne donnât aucune atteinte à l'Edit de pacification, & qu'une obſervation réguliere lui eût acquis toute la force des Loix ordinaires. Ces Places étoient, Montpellier & Aigues-Mortes en Languedoc, Nion & Serres en Dauphiné, Seine en Provence, Périgueux, la Réole, & le Mas de Verdun en Guyenne.

Quoique le Roi, du côté des Catholiques, & les Princes de Bourbon, de celui des Huguenots, euſſent conclu la Paix à la ſatisfaction générale des Peuples, & qu'elle parût propre à étouffer les diſcordes & à éteindre les troubles du Royaume, il reſtoit encore des ſemences de diviſions. Le feu de la Guerre étoit, à la vérité, éteint, mais les animoſités perſonnelles étoient toujours allumées, par les divers intérêts, dans le cœur des particuliers. Le Maréchal de Damville dont les brouilleries avec les Huguenots s'aigriſſoient de jour en jour, ne ceſſoit de pourſuivre en Languedoc ceux d'entr'eux qui l'avoient, diſoit-il, outragé, & il couvroit ces vexations du prétexte de ſoumettre à ſon obéiſſance les Places de ſon Gouvernement. Leſdiguieres, Chef des Huguenots en Dauphiné, réfléchiſſant ſur le ſort de Montbrun ſous lequel il avoit appris le métier de la Guerre, ne pouvoit ſe réſoudre à déſarmer ſur les apparences d'une Paix qui n'étoit fondée que ſur la parole du Roi. Les Catholiques, & particulierement les Fauteurs de la Ligue, ne pouvoient endurer tranquillement les Aſſemblées des Huguenots dans leurs Prêches ; des murmures & des injures, ſouvent ils paſſoient aux voyes de fait. Il arrivoit fréquemment des émeutes où il ne laiſſoit pas que d'y avoir du ſang de répandu ; ainſi, malgré la Paix, une partie très-conſidérable du Royaume étoit encore dans le trouble & dans l'agitation. Le Roi eſpéroit que le temps & la douceur de ſon Gouvernement pour-

Ill observed

HENRY III. 1577.

roient à la fin assoupir & éteindre toutes les discordes ; il dissimuloit les infractions qui se faisoient, en différentes Provinces, à l'Edit de pacification, & s'appliquoit de toutes ses forces à disposer & à exécuter ses desseins. Voyant néanmoins que depuis quelques mois les émeutes & les différends continuoient, il engagea la Reine Mere à se rendre en Poitou pour s'aboucher avec le Roi de Navarre, comptant sur le succès qu'elle avoit coûtume d'avoir dans ces sortes d'entrevûes, & à passer ensuite dans les Provinces les plus suspectes pour pacifier les contestations & lever les difficultés qui troubloient & empêchoient l'entiere exécution de l'Edit. Il donna dans ce même temps le Bâton de Maréchal de France à deux hommes très-distingués par leur valeur & par leur expérience dans les affaires, Armand de Biron & Jacques de Matignon, qui, très-éloignés de favoriser les desseins des Guises, étoient étroitement attachés au Roi, qu'ils regardoient comme le seul auteur de leur fortune. Biron, par sa conduite passée à la Rochelle, & par d'autres soupçons, avoit été long-temps mal dans l'esprit du Roi, sur-tout avant son avénement à la Couronne ; mais comme il s'agissoit d'accorder les honneurs & sa confiance à des Sujets mal disposés en faveur des Guises, il ne balança pas à élever Biron aux premieres dignités. On pensoit généralement que ce dernier n'avoit agi par le passé que pour traverser les projets des Princes Lorrains, qui, non contens d'avoir mis des obstacles à son avancement, comme il ne l'ignoroit pas, avoient encore voulu l'envelopper dans le massacre de la Saint Barthelemy. Le Chancelier René de Birague venoit d'obtenir du Pape le Chapeau de Cardinal à la recommandation du Roi & de la Reine Mere, cette importante Charge fut donnée à Philippe Hurault, Vicomte de Chiverny, l'un des Ministres qui avoient le plus de part à la confiance du Roi.

HENRY III. 1578.

La Reine mere va trouver le Roi de Navarre

Vers les premiers jours de l'année 1578, après quelques délais occasionnés par la rigueur de l'Hiver, la Reine Mere accompagnée d'un nombreux cortége des plus grands Seigneurs, partit pour avoir une entrevûe avec le Roi de Navarre, elle menoit avec elle sa fille Marguerite pour la re-

mettre à ce Prince qui l'avoit laissée à la Cour, lorsqu'il s'en étoit évadé. Arrivée à Bordeaux, elle envoya traiter avec les Députés des Huguenots qui étoient tous réunis auprès du Roi de Navarre comme Chef de leur Parti. Dans la foiblesse & la disette où il se trouvoit réduit, épuisé de Troupes & d'argent, abandonné par les Princes Protestans, à cause du peu de ménagement qu'on avoit eu pour le Prince Casimir, il étoit forcé de suppléer par la dissimulation & par son adresse aux besoins publics & aux siens en particulier. Resserré dans un coin de la Guyenne dont il n'étoit Gouverneur que de nom, privé de la plûpart des revenus annexés à cette Charge, il n'avoit aucune part aux graces de la Cour qui avoient été la seule ressource de ses Ancêtres depuis qu'on leur avoit enlevé le Royaume de Navarre, n'ayant pas de forces suffisantes pour faire la Guerre, il avoit été obligé de consentir à la Paix. D'un autre côté, comme les Gentilshommes qui lui étoient attachés n'avoient pour subsister d'autre ressource que la Guerre, il étoit obligé de leur lâcher la bride quelque fois, & de leur permettre quelques coups de mains; il ne laissoit pas en même temps de marquer un grand respect pour les ordres du Roi, & de ménager ses intérêts avec tant de circonspection, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'être étonné qu'il pût se soutenir dans des circonstances si critiques. Cependant plusieurs le blâmoient de préférer cette vie errante & vagabonde aux agrémens qu'il auroit pû trouver à la Cour, s'il eût voulu se réconcilier sincerement avec le Roi, qui témoignoit beaucoup moins d'aversion pour lui que pour la Maison de Lorraine.

pour cimenter la paix.

Cette variété d'intérêts retarda, à la vérité, la conclusion des affaires jusqu'au mois de Février 1579, mais elle n'empêcha pas qu'on ne les terminât entierement à Nerac où les Parties s'étoient assemblées. Les Huguenots hors d'état de penser à la Guerre, se contenterent enfin qu'en éclaircissant certains articles de l'Edit qui paroissoient donner matiere aux troubles, il demeurât ferme dans tous ses points, & que la concorde fût entierement rétablie autant que le comportoient les desseins cachés des deux Partis. Le Roi, toujours fixe dans ses projets, avoit commencé à en affer-

Le Roi travaille à faire réussir ses desseins sécrets.

Henry III. 1579.

mir les fondemens. Outre la nomination des deux Maréchaux dont nous avons parlé, il avoit donné à Philbert de Guiche la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, dont Biron étoit auparavant revêtu, la Lieutenance Générale au Gouvernement de Dauphiné vacante par la mort de De-Gordes à Laurent de Maugiron, & à René de Villequier un de ses Favoris, le Gouvernement de Paris, Charge qui n'avoit été jusqu'alors remplie que par les plus grands Seigneurs du Royaume. François d'O qui n'étoit pas moins avant dans sa faveur, avoit la Surintendance des Finances. Presque dans le même temps, Jean d'Aumont, Seigneur qui joignoit à une naissance illustre & à une valeur éprouvée un parfait éloignement pour toute faction, eut le Bâton de Maréchal de France vacant par la mort de François de Montmorency, dont les chagrins & les disgraces réitérées avoient abrégé les jours.

Montmorency

Outre les personnes qui avoient le maniment des principales affaires, le Roi faisoit élever à la Cour quantité de jeunes Seigneurs d'une haute espérance, pour les pourvoir des Charges qui viendroient à vaquer. Les principaux étoient Anne, fils du Vicomte de Joyeuse, & Jean Louis, fils de la Valette, également recommandables par la vivacité & l'élévation de leur génie & par les services de leurs Peres. Le Vicomte de Joyeuse, Seigneur très-illustre, avoit commandé long-temps en Gascogne & dans le temps des plus grands troubles, il étoit demeuré uniquement fidéle au Roi & à la Reine, sans s'attacher à aucun des deux Partis. La Valette qui ne lui cédoit en rien du côté de la Noblesse, avoit servi à la tête de la Cavalerie Legere pendant le cours des Guerres Civiles, & avoit donné en plusieurs occasions des marques d'une valeur signalée. Leurs enfans formés par les exemples de Peres si fameux & appellés à la Cour, tenoient le premier rang parmi les autres jeunes Seigneurs qu'on y élevoit pour remplir un jour les principales Charges de la Couronne. Quélus & François de Maugiron deux (*a*) de

Favourites.

Il distribue les principales dignités à ses Favoris, & surtout aux Ducs de Joyeuse & d'Epernon.

(*a*) Jacques de Lévi, fils d'Antoine de Lévi, Seigneur de Quélus en Rouergue, étoit un jeune homme des mieux faits & des plus braves de son temps, & qui pos-

ſes freres furent tués dans un duel qu'ils eurent avec Entragues & Riberac attachés à la Maiſon de Guiſe, & Saint Megrin, ami des deux premiers, fut aſſaſſiné quelques jours après au ſortir du Louvre par des gens maſqués. Le Roi tâcha de ſe conſoler de leur perte par les honneurs qu'il leur fit rendre, jusqu'à leur ériger des Statues de marbre dans l'Egliſe de Saint Paul, il leur ſubſtitua bien-tôt d'autres jeunes gens dont la naiſſance & le génie étoient propres à ſeconder l'exécution de ſes deſſeins.

Il s'occupe d'exercices de dévotion.

Pour la préparer, le Roi menoit un genre de vie bien diſférent des inclinations guerrieres qu'il avoit fait voir dans ſa jeuneſſe. Il s'étoit d'abord propoſé, par politique, de vivre dans la retraite & le repos, enſuite il y avoit pris tant de goût & d'inclination, qu'il y paroiſſoit comme abſorbé, fréquentant les Sermons & les Proceſſions, ſouvent environné de Capucins & de Jéſuites, il faiſoit bâtir des Monaſteres & des Chapelles, portoit le cilice, la diſcipline & le chapelet attaché à la ceinture, aſſiſtoit aux Confrairies des Pénitens & aux Offices des Religieux de Saint Jerôme

ſédoit les bonnes graces du Roi. Il eut une querelle, on ne ſait pour quel ſujet avec Charles de Balzac, Sieur de Dunes, frere de François d'Entragues. Ils convinrent de l'heure & du lieu où ils devoient ſe battre, & menerent chacun deux de leurs amis. Quélus étoit aſſiſté de François de Maugiron & de Jean Darces de Livarot. Du côté de Dunes, étoient François d'Aydie de Riberac & Georges de Schomberg. Ces ſix champions ſe rendirent le 27 Avril 1578. dès le point du jour au Marché aux Chevaux; & ſe battirent en grand ſilence. Riberac tua Maugiron, & Schomberg perdit la vie par les mains de Livarot, qui reçut lui-même une bleſſure aſſez conſidérable à la tête. Quélus & Riberac furent bleſſés à mort. Le premier qui avoit reçû un coup d'épée qui perçoit un des lobes du poulmon, ne mourut que plus d'un mois après, pendant le temps de ſa maladie le Roi l'alloit ſouvent voir, paſſant quelquefois le jour & la nuit au chevet de ſon lit, & voulant lui préſenter de ſa propre main les choſes qui lui étoient néceſſaires. Enfin Henri voulut qu'après ſa mort il fût expoſé à viſage découvert, ce qui n'eſt d'uſage qu'à l'égard des perſonnes du premier rang, & qui ont rendu des ſervices conſidérables à l'Etat, & il le fit enterrer à Saint Paul auprès de Maugiron. Toute la Cour aſſiſta à ſon convoi, & Henri le vit paſſer d'une fenêtre. On leur érigea par ſon ordre à chacun une Statue de marbre dans Saint Paul, auſſi bien qu'à Paul Stuart où Eſtuer de Cauſſade de Saint Mégrin. Il ſeroit difficile de décider, dit Monſieur de Thou, de qui j'emprunte ces particularités, ſi Henri intéreſſa plus ſa gloire en faiſant dreſſer ces Statues, que ſon autorité ne fut outragée, lorſque dans ces temps de troubles, ou la Capitale ne reconnoiſſoit plus ſon Souverain, le Peuple en fureur leur arracha le nés & les oreilles, & fut ſur le point de les traîner à la riviere. *De Thou, Liv. LXVI.*

HENRY III. 1579.

qu'il avoit logés dans son Palais. Par toutes ces actions, il témoignoit un grand zéle pour la Religion & un desir ardent de la rendre florissante. Cette conduite produisoit, en partie, l'effet qu'il en attendoit; les Catholiques endormis, pour ainsi dire, par l'exemple du Souverain, & dégoûtés de la vie militaire & tumultueuse, avoient tourné leurs pensées au repos & au soin de leurs affaires domestiques que les Guerres Civiles avoient fort dérangées. Parmi les Huguenots, les uns se relâchoient de leur opiniâtreté qu'on n'excitoit point d'ailleurs; les autres voyant toutes les récompenses & les faveurs tomber sur ceux qui imitoient l'exemple du Roi & qui l'accompagnoient dans ses exercices de piété, se détachoient insensiblement du Parti, & rentroient ou sincerement, ou du moins à l'extérieur, dans le sein de l'Eglise; ainsi, quelques mois de Paix opérerent plus de conversions que n'avoient fait vingt années de Guerres continuelles.

Si le Roi eût soutenu ce genre de vie avec la régularité qu'il avoit d'abord fait paroître, il eût pû produire les effets qu'il en attendoit; mais à la longue il s'écarta prodigieusement de son but; la dévotion dégénéra en mollesse, & l'oisiveté en débauche. Au milieu de ces exercices de piété, on ménageoit des heures marquées pour les plaisirs, & dans les momens de relâche, ce n'étoient que divertissemens, bals, mascarades somptueuses, festins magnifiques, conversations galantes avec les Dames de la Cour. Ainsi, le dessein qu'il avoit d'abord affecté de mener une vie douce se changeant peu à peu en habitude & en abus, produisoit à la vérité d'un côté l'avantage d'adoucir les esprits brouillons, mais de l'autre il rendoit le Roi extrêmement méprisable & odieux à la plûpart de ses Sujets. La Noblesse voyant avec chagrin la faveur du Prince livrée à un petit nombre de Courtisans, & l'accès auprès de lui fermé à tout le monde, excepté à ceux à qui vouloient bien l'accorder les Favoris, qu'on appelloit communément les *Mignons* sous lesquels il falloit ramper bassement, ou qu'il falloit souvent gagner par de riches présens, la plûpart se retiroient de la Cour & se répandoient en invectives contre le Gouvernement. Le Peu-

Mignons.

ple étoit encore plus à plaindre; accablé de nouveaux impôts & de taxes sans nombre, imaginées non-seulement pour remplir les coffres du Roi & exécuter son grand dessein, mais encore pour subvenir aux dépenses superflues qu'entraînoient ses plaisirs & ses dévotions, & à assouvir l'avidité insatiable des Mignons, il gémissoit d'éprouver un sort pire pendant la Paix que durant la Guerre, il détestoit le nom du Roi & murmuroit contre son administration. Le Clergé aussi foulé que les autres Ordres, ne cessoit de blâmer la conduite des Ministres, qui n'avoient accordé la Paix aux Huguenots que pour se plonger dans le désordre & dans la mollesse. Parmi les Calvinistes même, la plûpart des Chefs, quoiqu'ils jouissent tranquillement de la liberté de conscience, ne pouvoient calmer leurs inquiétudes & leurs défiances, tandis qu'ils voyoient le Roi publiquement adonné aux plus séveres exercices de dévotion de la Religion Catholique, & continuellement entouré de Capucins, de Jésuites, de Bernardins, d'Hiéronimites & de tant d'autres Religieux qui, au milieu de la Paix, ne lui inspiroient que l'idée de persécuter l'Hérésie; ainsi, les desseins secrets du Roi projettés avec de si profondes réflexions, eurent un sort assez ordinaire aux projets trop rafinés, c'est de se tourner contre leur propre auteur.

Le Duc de Guise, ses Freres & leurs Partisans, ne laisserent point échapper l'occasion de cette haine universelle qui s'élevoit contre le Roi. Doutant encore de sa sincérité sur l'article de la Religion dont ils s'étoient déclarés les défenseurs, ils avoient déja, par plusieurs conjectures, pénétré son dessein & découvert le but auquel tendoient toutes ses démarches; aussi habiles & artificieux que lui, ils donnoient à toutes ses démarches un tour propre à aigrir cette haine qu'on lui portoit généralement, & à le rendre méprisable à ses Sujets, & n'oublioient rien pour se mettre en crédit & en réputation, & s'attirer les bonnes graces & la faveur des Peuples. Ils avoient pour cela de grands avantages, ils étoient d'une taille haute, bien prise, majestueuse, agrémens qui ne font pas peu d'impression sur la multitude; leur conversation étoit douce, affable, insinuante; ils s'em-

Duc de Guise

HENRY III. 1579.

pressoient à secourir & à soulager les malheureux ; enfin ils avoient le talent de mettre en évidence toutes ces qualités si propres à leur gagner les cœurs. Ainsi, tandis que le Roi s'efforçoit de les abaisser en accordant toutes les dignités à leurs ennemis & à ses Favoris, ils se relevoient par d'autres voies, en accueillant & protégeant les Mécontens auxquels ils s'unissoient.

Si ce Prince avoit diminué considérablement la haine que lui portoit d'abord le Peuple du parti Huguenot, en leur accordant la paix & la liberté de conscience, les Guises augmentoient les mécontemens des Catholiques, & surtout des Parisiens, en traitant d'infamie les faveurs que ce Prince prodiguoit à tant de jeunes gens ; d'hypocrisie & de dissimulation ses pratiques extérieures de dévotion : de pouvoir tyrannique & d'avidité de tout engloutir son attention à n'élever que ses Créatures aux charges & aux dignités. Ils n'éclatoient cependant pas & ne parloient de la conduite du Roi qu'en termes ambigus & réservés, mais ils engageoient des hommes éloquens tantôt à la dépeindre publiquement dans les Chaires sous des simboles & des figures, tantôt à en parler ouvertement dans les conservations & dans les cercles, & souvent ils faisoient sécretement répandre sous divers titres des Libelles écrits avec esprit & malignité. Le Roi comptant sur les ressorts cachés de ses desseins qui lui paroissoient déja fort avancés, espéroit enfin surmonter aisément tout les obstacles, & afin d'en hâter l'exécution & de joindre la théorie à la pratique, ils s'enfermoit tous les jours après son dîner avec Blaise d'Elbene & Jacques Corbinelli Florentins, personnages très-versés dans les Lettres Grecques & Latines, qui lui lisoient Polibe, Tacite & surtout les Discours & le Prince de Machiavel. Ces lectures le confirmoient de plus en plus dans le plan politique qu'il s'étoit formé. Ensuite pour attacher à sa personne les Grands par des liens encore plus étroits, sous prétexte que l'Ordre de Saint Michel étoit avili par la facilité qu'avoient eû (*a*)

Polibe, Tacite, Machiavel.

(*a*) Il y eut, sur-tout sous François II. deux promotions très-nombreuses des créatures des Guises, ce qui fit que le cordon de cet Ordre, qui avoit été jus-

ses

fes Prédéceffeurs de le conférer fans choix. Il inftitua un nouvel Ordre de Chevalerie fous le nom d'Ordre du Saint Efprit, auquel il donna de fort beaux Réglemens, & accorda des revenus & des penfions. La premiere cérémonie s'en fit au commencement de l'année. Mais comme ce Prince habile à imaginer des nouveautés, & à les pouffer d'abord avec feu, fe rallentiffoit aifément, dès qu'il vit que la Cour de Rome faifoit difficulté d'accorder à cet Ordre des revenus Eccléfiaftiques fous le titre de Commanderies, il abandonna le projet de lui affecter de pareils biens. Cependant cet Ordre s'eft toujours foutenu avec éclat par l'attention qu'on a eû de ne le conférer qu'à des perfonnes diftinguées par leur naiffance ou par leurs emplois.

HENRY III. 1579.

Cordon bleu.

Inftitution de l'Ordre du Saint Efprit.

Pendant que la Cour étoit agitée par ces intrigues, la Reine Mere ayant terminé fes négociations avec le Roi de Navarre auquel elle fit goûter les plaifirs & les charmes de la Paix, parcourut les Provinces de Gafcogne, de Languedoc & de Dauphiné. On y écoutoit fes réponfes comme des Oracles, parce que le Roi paroiffant plongé dans le repos s'étoit déchargé fur elle de tout le poids des affaires. Elle remit la Reine de Navarre à fon époux, & s'aboucha en Poitou avec le Vicomte de Turenne. Elle termina auffi tous les différends avec le Maréchal de Damville en Languedoc. Il avoit demandé l'abolition du paffé, fans fe défaire pour cela de fon Gouvernement, & s'étoit foumis au Roi, du moins en apparence. Enfin la Reine vint à Montluel, Ville appartenante au Duc de Savoye, & peu éloignée des Frontieres pour y conférer avec le Maréchal de Bellegarde, qui pendant la derniere Guerre s'étoit emparé du Marquifat de Saluces; Bellegarde avoit tenu durant plufieurs années le premier rang dans la faveur du Roi, qui dès le commencement de fon régne l'avoit honoré du Bâton du Maréchal de

La Reine mere quitte le Roi de Navarre.

Elle parcourt une partie du Royaume.

qu'alors la récompenfe de la vertu, & des grands fervices à la guerre, s'avilit peu à peu. Charles Tiercelin de la Roche-du-Maine, Gentilhomme d'une vertu digne des premiers temps, difoit fouvent avec indignation, que le collier de l'Ordre de Saint Michel n'étoit plus l'ornement de vaillans hommes, mais *un collier à toutes Bêtes*, depuis qu'il avoit été donné indiftinctement à des gens fans mérite. *De Thou, Liv. XXIII.*

HENRY III. 1579.

France; mais Chiverni & Villequier l'avoient ruiné dans l'esprit de ce Prince, & avoient trouvé moyen de l'éloigner de la Cour, sous prétexte de l'envoyer en Pologne négocier en faveur du Duc d'Alençon. Bellegarde qui étoit soutenu ouvertement par le Maréchal de Damville & en secret par le Duc de Savoye s'étoit retiré dans le Marquisat de Saluces. A l'occasion d'un léger différend avec Charles de Birague, Lieutenant du Roi qui tenoit les Places de ce Pays, il l'en avoit chassé à main armée & s'en étoit aisément emparé. A l'exemple de Damville, il y tranchoit du Souverain & n'obéissoit aux ordres du Roi qu'autant qu'ils s'accordoient avec ses vûes.

Cette révolte du Maréchal, si préjudiciable à la Cour de France, inspira des ombrages à tous les Princes d'Italie; ils craignoient avec raison que Bellegarde appuyé du Roi d'Espagne ne s'emparât du Marquisat de Saluces, & ne donnât occasion au Roi qui voudroit le reconquérir, de porter ses armes au-delà des Monts & de troubler la tranquillité de l'Italie. Leurs inquiétudes étoient d'autant mieux fondées qu'on voyoit Bellegarde lever des Troupes & fortifier les Places, sans qu'on sût d'où il tiroit les fonds nécessaires à ses dépenses. Le Pape sollicita le Sénat de Venise qui étoit très-bien avec le Roi, d'interposer ses bons offices pour prévenir l'incendie qu'on voyoit prêt à s'allumer. Le Sénat embrassa vivement l'affaire, la fit négocier à la Cour de France par Grimani son Ambassadeur, & auprès du Maréchal de Bellegarde, par François Barbaro, son Résident en Savoye. Le Roi remit à sa Mere la décision de cette affaire. La Reine n'ayant pu attirer le Maréchal à Grenoble, où le Duc de Savoye & l'Ambassadeur de Venise étoient venus la trouver, voulut bien que l'entrevue se fît à Montluel. Suivant son ancienne maxime elle s'embarassoit peu du cérémonial qui cause souvent tant de difficultés parmi les Princes, pourvû que dans le fonds elle vînt à bout de ses desseins. Elle obtint que le Maréchal se soumettroit au Roi & en recevroit le Brevet de son Gouvernement qu'elle lui fit expédier avec de grandes marques d'honneur. Mais Bellegarde fut à peine revenu à Saluces qu'il y mourut subi-

tement, ce qui donna matiere à bien des raisonnemens. Avant que la Reine quittât ces quartiers, les Tuteurs du fils de Bellegarde remirent le Marquisat entre les mains du Roi. Délivrée de cette inquiétude, la Reine traversa la Bourgogne & revint trouver le Roi pour prendre en main les rénes du Gouvernement, pendant que loin du tumulte ce Prince faisoit semblant d'être uniquement occupé de ses plaisirs & de se décharger sur sa Mere & sur son Conseil de tous le poids des affaires, quoiqu'en effet tout jusqu'aux moindres particularités passât par ses mains. Par ces artifices il s'imaginoit être également assuré du présent & de l'avenir, qu'il pensoit déja avoir réglé suivant les mesures dont il avoit formé le plan.

Le Duc d'Alençon passe en Angleterre dans l'espérance d'épouser la Reine Elisabeth.

Henri regardoit le Duc d'Alençon comme le plus grand obstacle à ses desseins. Ce Prince irrésolu, inconstant dans ses desirs causoit au Roi beaucoup d'ombrage & d'inquiétudes. Tantôt il quittoit la Cour, comme s'il eût été mécontent, & peu après y retournoit, sans faire paroître de chagrin. Tantôt il prêtoit l'oreille aux instigations des Factieux, puis tout à coup il refusoit d'avoir commerce avec eux. La Reine Mere s'appliquoit sur-tout à dissiper les défiances du Roi, elle regardoit ce point comme l'affaire la plus importante, d'où dépendoit le trouble ou le repos du Royaume. Ainsi, comme les Peuples des Pays-Bas révoltés contre le Roi d'Espagne avoient supplié le Roi de France de les prendre sous sa protection, & qu'après son refus ils avoient offert la Souveraineté au Duc d'Alençon, pourvû qu'à la tête d'une puissante armée il les délivrât de la domination Espagnole, la Reine qui vouloit guérir un de ses fils des défiances qui l'agitoient, & procurer à l'autre un établissement convenable, engagea le Roi a permettre au Duc d'Alençon de prendre les Etats de Flandres sous sa protection, & de rassembler sécrétement une armée sur les Frontieres. Elle lui représenta que par ce moyen on feroit sortir du Royaume tous les esprits inquiets & turbulens que le Duc emmeneroit avec lui, qu'on affoibliroit au moins ce levain pernicieux qui fomentoit les discordes & les troubles de la France. Pour mieux assurer ce dessein elle travailla à renouer la négociation du mariage

HENRY III. 1579.

du Duc avec la Reine d'Angleterre qu'on avoit déja tant de fois proposé inutilement, afin que s'il ne pouvoit pas se conclure, cette Princesse se portât au moins à favoriser par son crédit & par ses armes l'entreprise du Duc d'Alençon en Flandres.

On ne négligea rien pour parvenir à cette fin, après plusieurs Ambassades de part & d'autre, le Duc d'Alençon passa en personne cette même année en Angleterre. Elisabeth le reçut avec beaucoup d'honneur & de magnificence & le retint long-temps. Dans le fonds elle avoit une aversion décidée pour le mariage, & les Anglois n'en avoient pas moins de prendre pour Roi un Prince du sang de France. Mais des raisons d'Etat engagerent Elisabeth à dissimuler. Elle vouloit par-là accroître la réputation du Duc, & par conséquent celle des Etats de Flandres, & donner de la jalousie au Roi d'Espagne, alors occupé des préparatifs qui causoient de vives inquiétudes à tous les Princes ses voisins Elle feignit donc de consentir au mariage, & parmi les plaisirs & les divertissemens, elle combla de caresses le Duc d'Alençon. Le Roi en faveur de ce Prince envoya à Elisabeth une Ambassade très-distinguée, elle avoit pour chef François de Montpensier, Prince Dauphin, Seigneur agréable à la Cour qui l'avoit souvent employé, parce qu'on le connoissoit d'un caractere droit, sincere & très-ennemi des manœuvres & des intrigues des Factieux. A l'arrivée de cette Ambassade qui fut reçûe avec de grands honneurs, on dressa les articles & les conditions que devoient observer les futurs Epoux. On alla même si avant que le Duc & la Reine se donnerent mutuellement un Anneau; cependant Elisabeth étoit bien déterminée à ne rien conclure, mais ces choses ne se passerent que l'année suivante.

Il y est reçû avec de grands honneurs.

Le mariage ne se conclut pas.

Dans le cours de celle-ci, après le départ de la Reine mere, le Roi de Navarre tint à Mazeres, dans le Comté de Foix, une Assemblée de son parti, pour délibérer sur les mesures auxquelles on s'en tiendroit à l'avenir. Malgré la Paix qu'on venoit de conclure récemment, il s'y trouva quelques esprits inquiets, qui voulurent porter les autres à rallumer la Guerre, On y mit en question, s'il étoit à pro-

pos d'obſerver l'Edit de pacification ou de reprendre les armes. Le Roi de Navarre n'étoit pas fort éloigné de ce dernier parti. Il ſentoit par expérience que la Paix & le repos minoient peu à peu, & énervoient inſenſiblement les forces des Calviniſtes ; que les uns las des nouveautés rentroient ſincerement dans l'Egliſe Catholique, que les autres voyant les Huguenots déprimés, éloignés des emplois & privés des honneurs, faiſoient ſemblant de ſe convertir, & que tous également négligeoient le ſoin & les intérêts du parti, à meſure que le ſouvenir du paſſé s'effaçoit, & que l'autorité des Chefs commençoit à s'affoiblir. Ce Prince lui-même, réduit à la fortune la plus médiocre, voyoit non-ſeulement ſa ruine aſſurée à l'avenir ; mais n'avoit pas même alors de quoi ſoutenir avec bienſéance ſa dignité de Roi, ni ſa qualité de premier Prince du Sang. A ces conſidérations ſe joignoient les inſtigations du Prince de Condé, qui étoit d'un caractere plus inquiet & plus emporté. Il ne pouvoit ſans chagrin ſe voir privé de ſon Gouvernement de Picardie qui lui avoit été tant de fois promis. Pluſieurs autres Seigneurs qui avoient quelque part aux affaires du Parti, embraſſerent auſſi cette opinion, & ils conclurent enfin, qu'il étoit plus avantageux de tenter encore une fois le ſort des armes, que de périr à coup ſûr dans l'oiſiveté de la Paix. Ils ſe préparerent d'autant plus volontiers à rallumer la Guerre, que la conduite du Roi qu'on attribuoit à ſa foibleſſe & à la diſſolution de ſes mœurs encourageoit tout le monde à ne plus garder de meſures, & qu'on croyoit pouvoir tout oſer ſous un Gouvernement foible. Ce parti pris, le Roi de Navarre fit appeller les Députés de Languedoc & de Dauphiné qui s'étoient rendus à l'Aſſemblée, & après leur avoir tenu un long diſcours, où il les exhorta à aider la cauſe commune de tout leur pouvoir, il fit couper un écu d'or en trois parts, les chargea d'en porter une à Châtillon, fils de l'Amiral, qui s'étoit refugié en Languedoc, & l'autre à François de Leſdiguieres en Dauphiné, avec ordre de leur dire, que pour tout ce qui concernoit la guerre, ils ajoutaſſent foi à ceux qui leur repréſenteroient la troiſiéme portion de cet écu ; il croyoit ne pouvoir trouver de Lettres de créances plus ai-

HENRY III. 1579.

sées à cacher ni moins sujetes à être falsifiées. Après cette résolution, chacun ayant pris le chemin de sa Province, ils commencerent sécretement à se préparer à prendre les armes.

Les Huguenots rallument la Guerre.

Le Roi de Navarre, pour colorer les commencemens de la rupture, cherchoit quelque prétexte raisonnable, au moins spécieux. Le temps de rendre les Places de fureté étoit arrivé, le Roi les redemandoit froidement, plutôt pour satisfaire les Catholiques que par un desir sincere d'y rentrer. Le Roi de Navarre se récria vivement à ce sujet. Il tint plusieurs Assemblées ou Synodes de ses Partisans, s'efforça de leur persuader qu'il n'étoit point encore à propos de se désaisir des Places de fureté : qu'on n'avoit pas rempli toutes les conditions de l'Edit, puisqu'ils n'avoient pas le libre exercice de Religion en Champagne, en Bourgogne, dans l'Isle de France & dans la Normandie ; les Ministres à qui ce prétexte plaisoit fort s'échauferent, on se dispofa à la Guerre, & le Roi de Navarre résolut de débuter par un coup d'éclat capable de mettre en mouvement le Parti. Ce fut de surprendre Cahors, que le Roi lui avoit promis pour la dot de la Reine Marguerite. Mais on ne la lui avoit pas consignée, & il y résidoit toujours un Gouverneur pour le Roi. Ce refus lui fournissoit un prétexte plausible, toujours si nécessaire dans les Guerres Civiles pour amuser les Peuples, & déguiser les intérêts des factions. D'ailleurs il trouvoit un avantage considérable dans la conquête d'une Ville & d'un territoire très-riche, à sa bienséance pour ses Etats, & capable d'aider ses projets pour le Parti.

Condé

Le Prince de Condé qui ne pouvoit oublier l'affront qu'on lui avoit fait en refusant de le mettre en possession du Gouvernement de Picardie, forma le projet d'y passer *incognito*, & par le secouts de ses Partisans, de s'emparer d'une ou de deux Places, à la faveur desquelles il pût s'établir dans cette Province, & y faire une figure plus brillante qu'en Saintonge. Il pensa pouvoir colorer ses vues sous le prétexte de demeurer soumis au Roi ; mais de vouloir tirer vengeance de ses ennemis, dont les manœuvres l'avoient frustré de ce Gouvernement.

Ce Prince naturellement plus vif & plus bouillant que le Roi de Navarre, fut le premier à éclater. Il paſſa *incognito* à Poitiers, traverſa avec grand danger les Provinces & Villes de France, & parvint au centre de la Picardie, où durant quelques mois, par les ruſes & l'intelligence de ſes Partiſans, il avoit fait filer de divers côtés environ trois cens Soldats. Il ſurprit la Fere place forte, & d'une extrême importance, en chaſſa le Gouverneur & la Garniſon qui étoit peu nombreuſe, & s'en rendit entierement maître le 29 de Novembre. Il écrivit ſur le champ au Roi qu'il gardoit cette Place au nom de Sa Majeſté, qui l'avoit nommé Gouverneur de la Province, Charge dont la malignité de ſes Ennemis l'avoit juſqu'alors empêché de ſe mettre en poſſeſſion ; mais en même temps il fit ſes préparatifs pour ſe bien défendre, ne doutant pas que le Roi n'employât bientôt ſes forces pour le déloger d'un poſte ſi important.

HENRY III. 1579.

Le Prince de Condé s'empare de la Fere en Picardie.

Au commencement de l'année ſuivante 1580, le Roi de Navarre envoya demander les piéces de l'écu rompu à Châtillon & à Leſdiguieres, pour leur donner le ſignal qu'il falloit reprendre les armes, & ſe diſpoſa à ſurprendre Cahors & à le reduire en ſon pouvoir. Cette Ville eſt ſituée ſur le Lot, qui l'environnant par trois côtés où l'on aborde par trois ponts ſpatieux, ne lui laiſſe du côté de la terre, qu'une avenue libre appellée la porte des Barres. Le Roi de Navarre, dépourvu des forces ſuffiſantes & de l'attirail néceſſaire pour un Siége, avoit réſolu de ſurprendre la Place de nuit du côté d'un des ponts, qu'on nomme le Pont-neuf. La tête en étoit défendue par une porte qu'on tenoit fermée, après laquelle ſans pont-levis au bout du pont de pierre on parvenoit à la porte de la Ville, flanquée de deux ravelins, l'un à droite, & l'autre à gauche. Il avoit projetté d'enfoncer ces deux portes avec le pétard, invention contre laquelle on ne prenoit alors aucune précaution, à cauſe de ſa nouveauté ; mais que des expériences réitérées ont rendu fameuſe pour les ſurpriſe des Places. En détruiſant ces deux obſtacles, il comptoit en venir tout d'un coup aux mains avec ceux qui défendoient la Ville. Pour cet effet, il avoit partagé ſes Troupes en quatre corps, indépendam-

HENRY III. 1580.

Le Roi de Navarre prend Cahors.

ment des Pétardiers, qui devoient marcher en avant; le premier, étoit sous les ordres du Baron de Salignac; le second, sous ceux de Saint Martin, Capitaine des Gardes du Roi de Navarre; le troisiéme, composé de Noblesse, & où il étoit en personne, avoit pour chef Antoine de Roquelaure. Le Vicomte de Gourdon, commandoit le quatriéme, composé de douze cens Arquebusiers d'élite. Le Pétard que le Capitaine Jean Robert, attacha à la premiere porte du Pont, fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre; quelques Fantassins qui gardoient les Ravelins, furent taillés en piéces après une légere résistance. Le second Pétard réussit de même, & renversa la seconde porte. On pouvoit pénétrer aisément dans la Ville, si l'on n'avoit pas rencontré d'autres obstacles. Mais les Habitans éveillés par le bruit du premier Pétard, & Vezins Gouverneur de la Place, étant accourus au danger sans armes défensives, & presque sans habits, disputerent courageusement l'entrée aux Ennemis, & furent soutenus de Troupes fraiches, qui arrivoient à chaque instant de tous les quartiers de la Ville. Le combat fut vif & sanglant. Indépendamment de la mousqueterie qui faisoit un feu continuel, les plus vaillans se chargerent l'épée à la main, on se mêla de part & d'autre avec fureur, on ne voyoit de tous côtés que sang & que carnage; les Assiégés perdirent Vezins, qui sans cuirasse s'étoit jetté au plus fort de la mêlée, & du côté de Roi de Navarre Saint Martin fut tué.

Vezins

La victoire balança deux heures entieres; mais le Baron de Salignac & Roquelaure, ayant été blessés dangereusement & rétirés de la mêlée, les Navarrois, qui avoient d'abord gagné la grande place de la Ville, commencerent à se décourager. La Garnison les voyant plier les repoussa jusqu'à la porte, & ils auroient été entierement chassés & obligés d'abandonner la Ville, parce que le Vicomte de Gourdon avançoit lentement avec ses Arquebusiers qui formoient l'arriere-garde, si le Roi de Navarre, désespéré de la perte de ses Officiers & de ses Troupes, & croyant n'avoir rien de bon à augurer d'une Guerre dont la ptemiere entreprise échoueroit, n'eut chargé lui-même les

Ennemis

Henry III. 1580.

Ennemis à la tête de ſes Gens, & recommencé l'attaque en combattant en perſonne avec la derniere intrépidité. Les Gentilshommes & les Soldats, ſe piquant à l'envi de l'imiter, il fit des prodiges de valeur & repouſſa à ſon tour les Ennemis. Ses Troupes regagnerent tant de terrain, qu'au point du jour elles ſe trouverent de nouveau ſur la grande place. Les Habitans ſe retrancherent du mieux qu'ils purent dans le Collége. Quoique leur mouſqueterie incommodât de toutes parts les Aſſaillans qui combattoient à découvert, & en fit un grand carnage, le Roi de Navarre parut toujours aux premiers rangs, ſans s'étonner du nombre des Gens qu'il vit tomber à ſes côtés. Cette attaque dura tout le jour & la nuit ſuivante, excepté quelques courts intervales de repos que prirent les deux Partis dans l'obſcurité des ténébres. Le lendemain au lever du Soleil, le Roi de Navarre apprit qu'il arrivoit des environs du ſecours aux Habitans, il détacha Chouppes pour le combattre en pleine campagne, hors de la porte des Barres, & recommença vivement l'attaque pour chaſſer les Bourgeois du poſte où ils s'étoient retranchés. Il y trouva une ſi vigoureuſe réſiſtance, que quoique Chouppes eût défait le Parti dont nous venons de parler, & que ceux de Cahors demeuraſſent ſans eſpérance, il ne put encore les forcer ni ce jour là ni la nuit ſuivante. Mais ayant fait raccommoder trois piéces de canon, trouvées dans l'Arſenal de la Ville, il enfonça les retranchemens de tonneaux ou barricades élevés par les Aſſiégés, dont le reſte fut taillé en piéces. Ainſi, après trois jours de combats continuels, la Ville fut enfin emportée & ſaccagée par la fureur du Soldat qui y fit un butin immenſe, & aſſouvit la haine que la plûpart des Huguenots portoient aux Catholiques. Le Roi de Navarre donna dans cette occaſion des preuves éclatantes de ſon intrépidité; il avoit marqué beaucoup d'activité dans ſes autres entrepriſes, mais dans celle-ci, il inſpira autant de confiance aux ſiens, que d'effroi aux ennemis par l'extrême valeur qu'il fit paroître dans le combat. Cahors taken

Dans le même tems Leſdiguieres ne pouvoit en Dauphiné faire ſoulever la Nobleſſe, qui ne pouvoit ſe déterminer à lui obéir. Il étoit à la vérité Gentilhomme, mais ſans illuſ-

HENRY III. 1580.

tration, ſeul de ſa famille & ſans richeſſes. Il excita donc le Peuple à prendre les armes contre quelques-uns des principaux Seigneurs dont il ſe plaignoit d'avoir été maltraité. La Guerre ſe fit ſans grands ſuccès. Les Payſans furent défaits & mis en déroute pluſieurs fois par Maugiron, Lieutenant Général de la Province, & par Mandelot Gouverneur de Lyon. Toutes les entrepriſes de Leſdiguieres échouerent. Lui-même fut obligé de ſe renfermer dans la Mure & de s'y fortifier. En Languedoc les Huguenots ne firent pas grands progrès, ſoit que Châtillon n'eût pas encore aſſez d'aſcendant ſur l'eſprit des Peuples, ſoit qu'épuiſés des maux de la Guerre, ils redoutaſſent le Maréchal de Damville, qui paroiſſoit prêt à s'oppoſer à tous les troubles qui s'éléveroient. Perſonne ne prit les armes, comme le Roi de Navarre s'en étoit flatté, & tout demeura fort tranquille par les ſoins du Maréchal, qui veillant à l'obſervation des Edits, empêchoit de toutes parts les ſujets de plainte.

Le Roi reçut de toutes ces Provinces la nouvelle que les Huguenots avoient repris les armes, dans le temps où il croyoit la tranquillité la mieux rétablie. Il réſolut néanmoins de faire tête aux Rébelles, & d'agir avec aſſez de vigueur pour les ramener à l'obéiſſance, & les forcer à obſerver ſincerement l'Edit de pacification. Pour cet effet il mit en très-peu de temps ſur pied trois Armées deſtinées, l'une à reprendre la Fere en Picardie, l'autre à marcher en Guyenne contre le Roi de Navarre, & la troiſiéme à ſoumettre le Dauphiné. Cette réſolution prompte & vigoureuſe, & la levée ſubite de ces trois Armées, firent conclure aux perſonnes les plus ſenſées, que l'indolence du Roi n'étoit qu'apparente, & que ſous un voile de négligence & de molleſſe, il étoit occupé des plus hauts projets. Ce Prince mit à la tête de ces Armées des Généraux d'un caractere proportionné au beſoin & à ſes vues ſecretes. Il déſiroit que la Fere, Place voiſine du centre du Royaume & de Paris, qui pouvoit aiſément recevoir du ſecours des Etats de Flandres, fût promptement repriſe; il en chargea le Maréchal de Matignon, qu'il avoit toujours coutume d'employer lorſqu'il falloit agir avec vigueur. Au con-

Le Roi envoye différentes Armées contre les Huguenots.

traire, comme il défiroit de réprimer, mais non d'opprimer le Roi de Navarre, pour ne pas trop faire pencher la balance, ni donner trop d'avantage aux Guiſes, qui n'avoient pas de plus puiſſant obſtacle que ce Prince, il envoya en Guyenne le Maréchal de Biron, qui de tout temps avoit montré beaucoup de circonſpection & de lenteur, lorſqu'il s'étoit agi d'abattre le parti Huguenot. Enfin obligé de ſe ſervir de quelqu'un des Princes Lorrains, afin de ne pas mécontenter les Ligueurs, & à cauſe du crédit de la Maiſon de Guiſe qui exigeoit des égards particuliers, il mit à la tête de l'Armée de Dauphiné le Duc de Mayenne, qu'il connoiſſoit d'un caractere beaucoup plus tranquille que ſon frere, d'ailleurs il jugeoit l'entrepriſe de Dauphiné facile & peu importante.

HENRY III. 1580.

Tout réuſſit conformément aux vûes du Roi. Le Maréchal de Matignon aſſiégea la Fere, d'où le Prince de Condé avoit eû la précaution de ſortir, pour ſe réfugier en Angleterre. Les Catholiques emporterent en aſſez peu de temps cette Place, qui ne laiſſa pas néanmoins de leur coûter du monde. Le Duc de Mayenne prit la Mure, jetta la conſternation parmi les Huguenots de Dauphiné, & obligea le Peuple, la Nobleſſe, & Leſdiguieres lui-même, à ſe ſoumettre au Roi. Le Maréchal de Biron, après avoir défait auprès de Nérac, quelques Compagnies de Gendarmerie, prit quelques petites Places en Guyenne; mais ſon cheval s'étant abattu ſous lui, & lui ayant fait deux contuſions à la cuiſſe, il mit ſon Armée en quartier, ſans pouſſer plus loin ſes avantages. Le Roi de Navarre, hors d'état de tenir la campagne, ni de former aucun deſſein à la vûe de l'armée Royale, ſe contenta de demeurer en armes, & de faire paroître par quelques coups de main, plus d'audace que de force.

La Fere eſt repriſe.

Les Royaliſtes ne font rien de conſidérable ailleurs.

Cependant le Duc d'Alençon étoit revenu d'Angleterre, où la Reine Eliſabeth l'avoit comblé d'eſpérances, mais ſans aucune aſſurance de l'épouſer, & ſe préparoit à l'entrepriſe de Flandres. Il ſe porta pour Médiateur entre le Roi ſon frere, & le Roi de Navarre ſon beau-frere, afin de ramener les choſes au terme de l'Edit de pacification, de peur que ſi la Guerre ſe rallumoit ſérieuſement en France, il n'en pût tirer les ſecours dont il avoit beſoin pour ſon Expédi-

Le Duc d'Alençon revient d'Angleterre.

Henry III. 1580.

tion. Il vint en perſonne à Libourne & à la Freſche, (*a*) Ville du Comté de Foix, où ſe rendit auſſi le Roi de Navarre, & où le Roi envoya le Duc de Montpenſier, avec le Maréchal de Coſſé, & Pomponne de Belliévre. La Négociation ne traîna pas long-temps. Le Roi étoit naturellement diſpoſé à la Paix. Le Roi de Navarre, dont les forces étoient épuiſées, & dont les entrepriſes avoient mal tourné, ſe voyoit ſans eſpérance de ſecours de la part des Etrangers. Le Prince de Condé avoit été forcé de ſe réfugier en Angleterre, enſuite dans les Pays-Bas, & enfin en Allemagne. Mais il avoit trouvé que tous les Proteſtans de ces Pays, réſervoient leurs Troupes & leur argent pour ſecourir les Révoltés de Flandres; & qu'ils étoient dégoûtés de la légereté des Huguenots qui avoient repris les armes ſans ſujet, tandis que le Roi demeurant tranquille obſervoit ponctuellement les conditions de la Paix. Ainſi ſans eſpérance de ſecours, preſque ſans reſſource dans le Royaume, le Roi de Navarre s'en tint volontiers aux anciennes conditions, on confirma l'Edit de pacification conclu l'année précédente dans l'entrevue qu'il avoit eue avec la Reine à Nérac, on poſa de nouveau les armes, & la tranquillité fut rétablie.

Il travaille à rétablir la Paix.

Les troubles de la Guerre Civile, ſe trouvant appaiſés de la ſorte, deux entrepriſes différentes mettoient encore toute la France en mouvement, celle du Duc d'Alençon, qui du conſentement tacite de ſon frere, ſe préparoit à paſſer dans les Pays-Bas contre l'Armée du Roi d'Eſpagne, commandée par Alexandre Farneſe, Prince de Parme; & celle de la Reine mere à l'occaſion du Portugal. Sébaſtien, Souverain de ce dernier Royaume avoit été tué (*b*) dans la guerre d'Afrique. Le Cardinal Henri, qui lui avoit ſuccédé étoit mort ſans poſtérité. Parmi pluſieurs prétendans à cette Couronne, la Reine mere s'étoit miſe ſur les rangs, com-

(*a*) L'Auteur des remarques ſur Davila, obſerve que ce Traité de Paix ſe fit au Fleix, maiſon du Marquis de Tran, Comte de Curſon, ſur la Dordogne en Périgord, entre Bergerac & Sainte Foi, à quatre lieues de Libourne, & que de là au Comté de Foix, il y a au moins ſix bonnes journées.

(*b*) A la Bataille d'Alcaçar, donnée le 4 d'Août 1578. contre Muley Meluc, Roi de Maroc.

me héritiere de la Maifon de Boulogne, iffue en ligne droite de Robert, fils d'Alphonfe III. & de la Comteffe Matilde, fa premiere & légitime époufe. Elle foutenoit que tous les Rois qui avoient régné depuis Alphonfe, étant defcendus de Beatrix, qui n'étoit que concubine de ce Prince, étoient tous illégitimes; comme nés du vivant de Matilde fa femme. Comme la diftance des lieux, & d'autres confidérations ne lui permettoient pas de foutenir fes droits, auffi promptement ni puiffamment que quelques-uns des Compétiteurs, elle auroit fouhaité que cette affaire fe décidât par la voie de la Juftice, & non par celle des armes. Mais le Roi d'Efpagne, qui fe trouvoit à portée & en état d'agir de vive force, fit entrer une Armée en Portugal, & obligea ceux qui étoient chargés du Gouvernement du Royaume de le reconnoître pour le légitime héritier. La Reine mere s'unit d'intérêt avec Antoine Prieur de Crato, l'un des prétendans à cette Couronne, que les Efpagnols avoient obligé de fe réfugier en France. Elle fit équiper une puiffante Flotte, dont elle donna le commandement à Philippe Strozzy, pour aller combattre celle d'Efpagne aux Terceres, Ifles de l'Océan dépendantes du Portugal, qui tenoient encore pour Antoine, & tenter quelques nouvelles conquêtes, en faifant une defcente aux environs de Lifbonne. C'eft aux Hiftoriens de Portugal qu'appartient le récit des évenemens qui fuivirent la mort de Strozzy, & de la défaite de fa Flotte, il feroit inutile de groffir cette Hiftoire du détail de chofes étrangeres qui n'ont point, ou prefque point de rapport aux affaires de France.

J'obferverai le même filence, & par la même raifon, fur l'expédition de Flandres, où le Duc d'Alençon, du confentement tacite du Roi, marcha au fecours de Cambrai avec une nombreufe Armée, au commencement de l'année fuivante 1581; il fecourut la Place, s'en empara & s'avança enfuite vers les Pays-Bas avec de plus grandes forces, pour en prendre poffeffion, & y recevoir le titre de Souverain de la part des Etats qui s'étoient foumis à lui, à certaines conditions, après avoir fecoué le joug de la domination Efpagnole. Les Ambaffadeurs du Pape & du Roi d'Efpagne fe

Il va en Flandres prendre poffeffion de la Souveraineté des Etats, qui s'étoient fouftraits à la domination Efpagnole.

plaignirent au Roi, tant de l'entreprise du Duc d'Alençon, que de la retraite accordée en France à Antoine de Portugal, & des tentatives de la Reine mere sur ce dernier Royaume. Le Roi répondit aux Ambassadeurs, & par l'organe des siens à Rome & en Espagne, que c'étoit la Reine mere qui avoit donné une retraite au Prieur de Crato comme à son Vassal, à cause des prétentions qu'elle croyoit avoir sur le Portugal; que c'étoit aussi à ses propres dépens qu'elle avoit équipé une Flotte à l'insu & sans le consentement du Roi. Que le Roi d'Espagne pouvoit agir contre cette Flotte, & que le Roi ne témoigneroit aucun ressentiment des avantages qu'on pourroit avoir contre elle, parce que c'étoit une affaire tout à fait étrangere à ses intérêts & à ceux de la France: Qu'il s'étoit souvent opposé aux vues du Duc d'Alençon, mais que ce Prince s'étoit obstiné à suivre les suggestions de quelques personnes qui lui conseilloient le contraire: Qu'il étoit fâché de n'avoir pu retenir les François qui l'accompagnoient; mais que tout le monde connoissoit le peu de soumission de ses Sujets, & le caractere de ceux qui s'étoient attachés au Duc, que c'étoient les mêmes qui durant tant d'années avoient mis la France en combustion sous le régne de Sa Majesté, & sous ceux de François II. & de Charles IX. Qu'il avoit donné des preuves suffisantes de ses bonnes intentions en refusant nettement la Souveraineté de Flandres que les Etats de ce Pays lui offroient: & qu'ainsi n'ayant aucune part aux armemens faits contre la Flandres, & contre le Portugal, il espéroit que la paix & la bonne intelligence qu'il entretenoit avec le Roi d'Espagne n'en recevroieut aucune atteinte. Il ajoutâ que pour achever de manifester la droiture de ses intentions & le desir qu'il avoit d'entretenir la paix avec l'Espagne, il s'offroit, à la premiere réquisition du Roi Catholique, d'envoyer des Troupes au secours du Duc de Parme, avec un ordre précis de combattre non-seulement contre celles des Etats & leurs Généraux, mais même contre celles que commandoit le Prince son frere. Telles furent en substance les raisons que le Roi employa pour sa justification, & qu'il colora de divers autres prétextes, quoiqu'en effet il eût contribué aux

entreprises dont on se plaignoit & qu'il en souhaitât la continuation, car le Duc d'Alençon avoit emmené avec lui la Noue, le Maréchal de Biron, divers autres Officiers & la plûpart des factieux qui causoient ou fomentoient les troubles de l'Etat. HENRY III. 1581.

Henri eut cette satisfaction en 1582. Alors il se replongea dans sa premiere tranquillité, & reprit le fil de ses anciens projets. La longueur du temps les lui avoit rendu si familiers, que la dissimulation & l'artifice s'étoient changés en habitude. Il exécutoit alors par usage & par coutume, ce qu'en suivant son caractere, il avoit d'abord résolu d'exécuter par politique. Il continuoit à combler de graces ses Créatures & ses Favoris auxquels il conféroit les principales Charges & les Gouvernemens les plus importans, à mesure qu'ils venoient à vaquer. Il avoit fait Anne de Joyeuse Duc & Pair, & l'avoit marié avec (*a*) la sœur de la Reine. Il avoit aussi créé Jean-Louis de la Valette, Duc d'Epernon & Pair de France. Après ces deux Seigneurs, ceux qui se trouverent le plus en faveur auprès du Roi, étoient le Chancelier de Chiverni, René de Villequier, François d'O, Pomponne de Bellievre, Villeroi Secretaire d'Etat, & les Maréchaux de Retz & de Matignon. Ceux-ci qui étoient d'un âge mur se soucioient peu des premieres places qui les auroient trop exposés à l'envie & aux revers de la fortune. Ils cédoient cet honneur à la vanité des jeunes Favoris, contens d'une fortune dont la médiocrité faisoit le plus sur fondement : on remarqua sur-tout l'habileté du Maréchal de Retz. Italien d'origine, il se trouvoit exposé plus qu'un autre à la haine & au déchaînement des François. Quoique le Roi par l'étendue de ses bienfaits s'empressât de l'élever au comble des honneurs, le Maréchal s'opposoit à sa propre élévation, & lorsqu'il vit le Roi absolument déterminé à HENRY III. 1582. Favorites.

(*a*) Marguerite de Lorraine, fille du Comte de Vaudemont, à laquelle le Roi assigna une dot de trois cent mille écus d'or, comme on la donnoit aux filles de France, quoiqu'elle fût étrangere. Il en donna autant au marié. Les fêtes de ces nôces couterent au Roi douze cens mille écus d'or. Profusions odieuses & qui faisoient gémir les Peuples.

HENRY III. 1582.

l'agrandir, il fit enforte que ces graces ne paruffent lui être accordées qu'à la follicitation des Princes, ou des Seigneurs les plus diftingués. Ce manége lui réuffit fi parfaitement que fon élévation n'excita point d'envie. Tous les Seigneurs de la Cour croyoient qu'il leur devoit une partie de fon élévation & auroient rougi de traverfer une fortune qu'ils regardoient comme leur propre ouvrage. Joyeufe, d'Epernon & les autres jeunes Seigneurs qui n'avoient pas affez d'expérience pour fe conduire avec tant de circonfpection, profitoient avec avidité du vent de la fortune, & ne laiffoient échapper aucune occafion de s'agrandir. Philippe Strozzi, ayant été tué aux Terceres, fa charge de Colonel Général de l'Infanterie fut conférée au Duc d'Epernon, mais avec un pouvoir & une autorité bien (*a*) plus amples. Le Maréchal de Biron en paffant en Flandres avec le Duc d'Alençon, s'étoit démis de la Lieutenance Générale au Gouvernement de Guienne, elle fut donnée au Maréchal de Matignon. Les Gouvernemens d'Orleans, de Blois, & de Chartres, vacans par la mort du Maréchal de Coffé, (*b*) arrivée vers le même temps, furent accordés au Chancelier. Le Roi obferva la même conduite dans tout le refte, enforte que toutes ces dignités & le maniement des affaires importantes ne furent confiés qu'à ceux qui lui étoient parfaitement dévoués.

HENRY III. 1583.

Le Duc d'Alençon ne réuffit pas.

L'année fuivante 1583, le Duc d'Alençon tenta de convertir fa puiffance limitée fur les Etats de Flandres en Souveraineté indépendante & abfolue. Le fuccès ne répondit pas à fes efpérances, ceux mêmes qui l'avoient appellé dans les Pays-Bas fe fouleverent contre lui. Alexandre Farnefe le chaffa des Pays-Bas, & au grand mécontentement du

(*a*) Le Roi en faveur de d'Epernon, érigea en Charge de la Couronne l'état de Colonel Général de l'Infanterie Françoife, & étendit la Jurifdiction & le pouvoir dont fes Prédéceffeurs avoient joui, en lui donnant droit de vie & de mort fur tous les Soldats. L'Ordonnance en fut portée au Parlement & enregiftrée le 22 Janvier de l'année 1585, à condition que cette Jurifdiction n'auroit lieu que fur les gens de Guerre, & ne porteroit aucun préjudice aux Jurifdictions ordinaires. *De Thou, Liv. LXXX.*

(*a*) Il étoit frere du fameux Maréchal de Briffac, & mourut à Gonnor en Anjou le 10 de Janvier 1582, âgé de plus de foixante & dix ans.

Roi,

Roi. Le Duc rentra en France, où l'on craignoit qu'il n'excitât de nouveaux troubles, ſuivant ſon caractere inquiet & turbulent. Peu de temps après il fut rappellé en Flandres par ſes Partiſans, & par ceux qui craignoient encore moins ſon inconſtance qu'ils ne haïſſoient la domination Eſpagnole. Le Roi lui promit de puiſſans ſecours de troupes & d'argent, qu'il lui auroit ſans doute accordés, pour ſe délivrer des inquiétudes que lui cauſoit cet eſprit remuant. Mais le Duc d'Alençon abattu par ſes diſgraces paſſées, épuiſé de fatigues continuelles, ou, ſelon quelques-uns, des débauches auſquelles il s'étoit abandonné, mourut au mois de Juin 1584, à Château-Thierri, une des Terres de ſon Appanage. Sa mort laiſſa la Flandres libre, & délivra le Roi ſon frere du danger d'une révolution preſqu'inévitable. Les Duchés d'Anjou, d'Alençon & de Berri qui lui avoient été donnés en Appanage furent réunis à la Couronne. Le Roi craignant une rupture ouverte avec l'Eſpagne, ne voulut pas prendre poſſeſſion en ſon nom de la Ville de Cambrai, que le Duc d'Alençon avoit conquiſe deux ans auparavant, & dont il avoit donné le Gouvernement à Balagni. La Reine mere s'en empara comme par droit de ſucceſſion.

HENRY III. 1583.

Son retour en France.

HENRY III. 1584.

Sa mort.

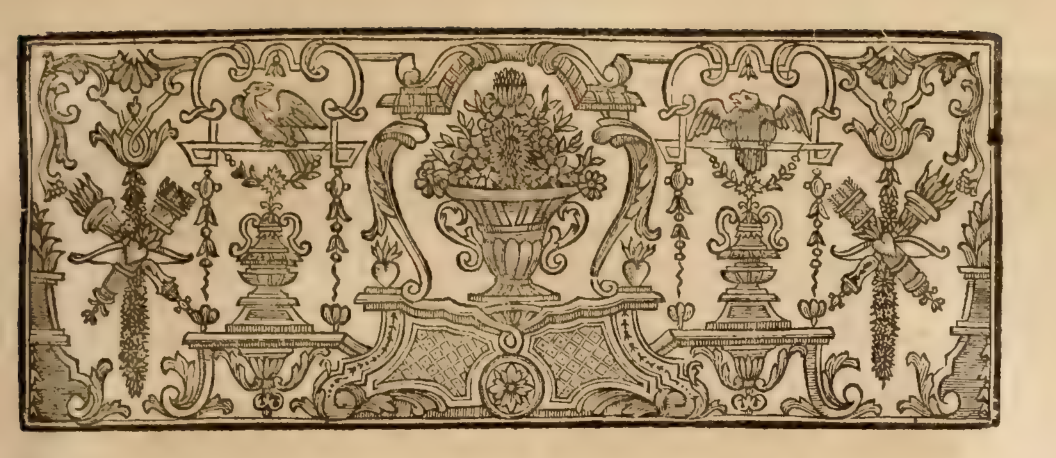
Fin du Sixiéme Livre.

SOMMAIRE.

MOTIFS du Duc de Guise & de ses Partisans pour r'animer la ligue Catholique qui s'étoit déja refroidie. Raisons qu'ils alléguoient en leur faveur : Noms & qualités des personnes qui entrent dans l'Union ou la soutiennent. On projette d'y attirer le Cardinal de Bourbon, & il s'en déclare Chef : Le Roi d'Espagne s'en rend Protecteur, aux conditions dont les Guises conviennent à Joinville avec ses Agens. Le Pape balance à ratifier & à approuver la Ligue & prend le parti de temporiser. Le Roi de France délibere sur les moyens de s'opposer à la Ligue : Les opinions sont partagées dans son Conseil. Il envoye le Duc d'Epernon au Roi de Navarre, pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise & à revenir à la Cour. Le Roi de Navarre délibere sur cette proposition, & se détermine à demeurer ferme dans son parti. La Ligue conçoit des ombrages de cette négociation & s'en plaint vivement. Les Flamans révoltés contre le Roi d'Espagne offrent de se soumettre à la Couronne de France. Le Roi balance & les remet à un autre temps. Philippe II. entre en défiance de ces démarches & presse le Duc de Guise & la Ligue de prendre les armes. On rassemble pour cet effet des Troupes au-dedans & au-dehors du Royaume. Les efforts que fait le Roi pour s'y opposer, ne servent qu'à montrer sa foiblesse. Le Cardinal de Bourbon quitte la Cour, se retire à Peronne, où il publie un Manifeste de concert avec les Ligueurs. Leur armée se rassemble en Champagne & s'empare de Toul & de Verdun. Révolte de Marseille en faveur de la Ligue; elle est étouffée par les Bourgeois; la même chose arrive à Bordeaux. Lyon, Bourges, & plusieurs autres Villes du Royaume se déclarent en faveur de la Ligue. Le Roi répond au Manifeste des Ligueurs, s'efforce de détacher d'eux plusieurs de leurs Partisans, & sur-tout les Lyonnois; mais voyant ses desirs frustrés, il se détermine à s'accommoder avec les Ligueurs. La Reine mere va trouver en Champagne le Duc de Guise & le Cardinal de Bourbon. Après plusieurs négociations, la Paix est conclue. Le Roi de

Navarre publie un Manifeste contre la Ligue, & appelle en duel le Duc de Guise, qui néglige cet article & fait répondre par d'autres. Le Duc de Bouillon & Châtillon passent en Allemagne pour intéresser les Princes Protestans en faveur des Huguenots. Le Roi délibere sur les moyens d'effectuer ce qu'il avoit promis aux Ligueurs. Les avis son partagés dans son Conseil. Brouilleries dangereuses entre les Royalistes. Le Roi se détermine à la Guerre contre les Huguenots, & vient au Parlement défendre l'exercice de toute autre Religion que la Catholique. Il fait assembler les principaux du Clergé & les Magistrats de Paris, auxquels il demande avec aigreur les sommes nécessaires pour soutenir la Guerre. Il met sur pied différentes Armées contre les Huguenots. Mort du Pape Gregoire XIII. Sixte-Quint lui succéde, par considération pour la Ligue, il excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & les déclare inhabiles à succéder à la Couronne. On parle diversement en France de cette Excommunication. Ecrits pour & contre.





HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES DE FRANCE.

LIVRE VII.

HENRY III. 1584.

Motifs du Duc de Guise, & de ses Partisans pour ranimer la Ligue Catholique.



A mort du Duc d'Alençon donnna lieu aux étincelles de la Ligue, qui n'étoient qu'à demi-éteintes, de se rallumer. Le Roi par sa Politique aux Etats de Blois, par son attention à faire goûter à ses Peuples les douceurs & les avantages de la Paix, par son application à tenir les Chefs des Huguenots loin de la Cour & dans l'abbaissement, avoit ôté aux Guises tout prétexte apparent de se plaindre, & toute occasion plausible de remuer. Avec le temps, la Ligue s'étoit affoiblie, désunie & presque dissipée d'elle-même. Les Princes Lorrains, à la

HENRY III. 1584.

vérité, très-mécontens du crédit énorme des Mignons, & dans une défiance continuelle des démarches du Roi, essayoient par toutes sortes de voyes de décrier sa conduite & de s'attirer à eux-mêmes l'estime des Peuples. Cependant leur ressentiment s'étoit exhalé en discours, sans en venir à des projets & à des intrigues suivies. La mort du Duc d'Alençon changea la face des affaires. Le Roi depuis dix ans de mariage étoit sans enfans, & se voyoit sans espérance d'en avoir. Entre tous les Princes, le Roi de Navarre se trouvoit par droit de naissance le plus proche héritier de la Couronne. C'étoit pour les Guises, de tout temps ses concurrens & ses ennemis jurés, un puissant aiguillon & un prétexte spécieux de renouveller la Ligue, afin de prévenir le danger où la Religion Catholique & tous ceux qui lui étoient attachés, seroient exposés, si le Royaume tomboit entre les mains d'un Prince Huguenot. A ce motif se joignoient encore le mécontentement qu'ils disoient avoir de la Cour, les défiances qu'ils nourrissoient dans leurs cœurs depuis plusieurs années. Ils saisirent avec empressement cette occasion pour reprendre leurs anciens projets, & même pour imaginer & faire jouer de nouveaux ressorts. Le prétexte du bien public leur parut un moyen admirable de se venger des mortifications que la Cour leur donnoit depuis quelque temps. Elles étoient très-marquées, ils n'avoient aucune part aux graces du Roi, ni à l'administration des affaires, & tenoient à peine un rang obscur dans cette même Cour, où sous les Régnes précédens ils avoient occupé la premiere place. A peine leur restoit-il quelque ombre de leur ancien crédit pour favoriser leurs Partisans & leurs créatures, par la précaution que le Roi avoit prise, de se réserver à lui seul la dispensation des graces & des honneurs. Ils se sentoient vivement touchés de l'élévation de ces hommes nouveaux, qui sans illustration du côté de la naissance, sans mérite extraordinaire du côté des services, mais par la seule libéralité du Souverain, étoient parvenus en peu de temps, à un point de grandeur dont l'éclat, qui tenoit du prodige, éclipsoit déja la puissance que les Guises s'étoient acquis au prix de tant d'années de travaux & de dangers.

Quoique le Duc de Joyeuse, en épousant la sœur de la Reine, se fût allié à la Maison de Lorraine, & semblât à bien des égards en partager les intérêts, les Guises n'en étoient pas moins indignés de ne paroître se soutenir, qu'à l'abri d'une protection étrangere, eux qui étoient auparavant accoutumés à voir tout le monde chercher leurs bonnes graces, & s'appuyer de leur faveur & de leur crédit. D'un autre côté, le Duc d'Epernon, soit penchant naturel, soit espérance de s'élever sur les débris de la puissance des Lorrains, soit à cause des liaisons qu'il avoit eues dans sa jeunesse avec le Roi de Navarre, & fort éloigné d'en contracter avec ses ennemis, ne faisoit point de mystere de son mépris pour eux. Il affectoit de ravilir leurs services, & de redouter peu le crédit de leur Maison; il saisissoit même toutes les occasions de les choquer & de les desservir, & n'en négligeoit aucunes d'obliger les Princes de Bourbon, de favoriser & de soutenir leurs intérêts. On croyoit communément que, pour abaisser le crédit, & diminuer la réputation du Duc de Guise, d'Epernon avoit engagé le Roi à donner une Déclaration précise sur une question que ses prédécesseurs n'avoient jamais nettement décidée. Henri ordonna qu'au Sacre des Rois, & dans toutes les autres cérémonies, le rang des Pairs du Royaume ne seroit pas réglé par leur âge ou par la date de l'érection de leur Pairie; mais que par distinction pour la Famille Royale, les Princes du Sang qui seroient Pairs, auroient le pas indifféremment sur tous les autres. Cette Déclaration qui attaquoit directement le Duc de Guise le plus ancien Pair du Royaume, avoit fort ulceré l'esprit des Lorrains; mais ce qui les piquoit encore plus vivement, c'étoit l'ardeur que le Roi témoignoit à les dépouiller de leurs dignités & de leurs Gouvernemens, pour les accumuler sur la tête de ses Favoris.

Après la mort de Coligny, on avoit donné la Charge d'Amiral au Marquis de Villars, beau-pere du Duc de Mayenne (a), elle avoit été accordée ensuite à ce der-

(a) Charles de Lorraine Duc de Mayenne, avoit épousé en 1576 Marie de Savoye, fille unique du Comte de Savoye Amiral de France, & veuve du

HENRY III. 1584.

nier ; mais le Roi, par ses vives instances, l'obligea à se contenter d'un dédommagement de quatre-vingt mille écus, & de se démettre de cette Charge en faveur du Duc de Joyeuse. Le Duc d'Epernon s'étant plaint qu'on l'avoit frustré d'une si éminente dignité ; le Roi, pour l'appaiser, & pour abaisser en même temps le Duc de Guise, le sollicita d'abdiquer sa Charge de Grand-Maître. Le Duc tint ferme contre les sollicitations du Roi, qui, pour l'en punir, ne lui laissa plus que le titre de cette dignité, lui en enlevant insensiblement les prérogatives & l'autorité. Il consola d'Epernon en lui donnant celle de Colonel-Général de l'Infanterie. Cet Office avoit été promis depuis long-temps à Timoleon de Cossé, en récompense de ses services ; une mort prématurée, l'empêcha d'en jouir, & l'on n'eut aucun égard aux prétentions de Charles, Comte de Brissac son fils, qui comme son pere & son ayeul, étoit étroitement attaché aux Guises. Le Duc d'Aumale croyoit aussi avoir lieu de se plaindre. On lui avoit donné le Gouvernement de Picardie, au lieu du Prince de Condé ; mais pour l'empêcher d'acquérir trop de crédit dans cette Province, on refusoit de le laisser entrer dans les principales Places de son Gouvernement, comme Boulogne, Calais & la Fere, dont le Duc d'Epernon étoit Gouverneur, & qui étoient tenues en son nom par des gens tout dévoués aux volontés du Roi. Enfin toutes les créatures de la Maison de Guise se plaignoient d'avoir été dépouillées de leurs Charges & de leurs Gouvernemens par force, ou d'avoir été obligées de recevoir de l'argent en équivalent, ou du moins d'avoir perdu l'exercice & les fonctions qui y étoient attachés, & dont les Favoris du Roi s'étoient emparés par des voyes sourdes.

Reflexion..

Tels étoient alors, ou du moins les principaux sujets de plaintes des Guises. Les Politiques, & ceux qui se rappelloient ce qui s'étoit passé vingt-cinq ans auparavant, re-

Seigneur de Montpesat, dont elle avoit six enfans vivans : Ce Seigneur fut attrait par cent mille livres comptant, & trente mille livres de rente au premier né de ce mariage. *Journal de Henri III.*

connoissoient

connoiſſoient dans ces révolutions, les effets de la Providence, en voyant la Maiſon de Lorraine traitée préciſément par les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon, comme elle avoit elle-même traité les Montmorencis & les Bourbons, lorſqu'elle étoit toute-puiſſante ſous François II. ce qui montre que la Juſtice Divine ſe manifeſte quelquefois dès cette vie, & ne réſerve pas toujours ſes châtimens & ſes vengeances pour l'éternité.

HENRY III. 1584.

Both these Cases, however were the Simple Effect of the constitution of human Nature.

Aux mécontentemens que ces Princes prétendoient avoir reçûs, ſe joignoit encore un plus puiſſant aiguillon; c'étoient les défiances que leur inſpiroient différentes conjonctures, & tout ce qui ſe paſſoit continuellement ſous leurs yeux. Ils voyoient que le Roi, uniquement occupé du ſoin de tenir l'équilibre entre eux & les Huguenots, n'avoit pas voulu accabler ce dernier parti, comme il l'auroit pû aiſément, du moins à ce qu'ils penſoient, & que ſous différens prétextes il dépouilloit les Ligueurs de leurs Charges & de leurs dignités, pour en revêtir des perſonnes qui lui en euſſent toute l'obligation. Ils remarquoient qu'au défaut de prétextes il avoit coutume de racheter par de groſſes ſommes ces emplois & ces dignités de ceux qui les poſſédoient, pour en diſpoſer enſuite à ſon gré; que malgré les dépenſes énormes que lui coûtoient ces manœuvres, il avoit encore des fonds conſidérables dépoſés à Metz, à Boulogne & à Angoulême, ſous le nom emprunté du Duc d'Epernon; enfin, qu'il avoit fermé tout accès aux recommandations, afin d'enlever aux Chefs des factions, le crédit & l'appui de leurs partiſans. Tous ces préparatifs allarmoient les Guiſes, qui ne doutoient point qu'on ne dût dans peu les employer contre eux. La vie molle & oiſive que menoit le Roi, ni ſon attachement affecté aux exercices de dévotion ne les raſſuroient point. Ils avoient trop connu ce Prince dès ſes premieres années, pour ne pas démêler que toute cette conduite cachoit des deſſeins artificieux & profonds. Tant de circonſtances ne pouvoient échaper à la pénétration du Duc de Guiſe, qui naturellement ambitieux, & ne voulant pas que ſes ennemis le ſurpriſſent, réſolut ſecrétement de les prévenir lui-même. Il étoit merveilleuſement ſecondé par

This Equilibrium was the only means of Self defence to the King.

Duc de Guise

Cardinal Louis de Guise

HENRY III. 1584.

le Cardinal Louis de Guise son frere, qui ne lui cédoit ni en audace, ni en activité, par Henri de Savoye (*a*), Duc de Nemours, & par Charles, Marquis de Saint Sorlin, fils d'Anne d'Est, & par conséquent ses freres uterins. A eux se joignoient Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, & Charles d'Aumale son frere, Chevalier de Malthe, Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Emmanuel, Duc de Mercœur & ses freres, qui, quoique beaux-freres du Roi, n'en étoient pas moins attachés à la Maison de Lorraine dont ils étoient Princes. Une conformité de vûes & d'intérêts les unissoit tous étroitement. Charles, Duc de Mayenne étoit le seul qui s'y prêtât avec moins de vivacité. Mayenne plus circonspect, envisageant les choses d'un œil plus tranquille, jugeoit qu'il étoit également difficile & dangereux à la Ligue de prétendre faire plier le Roi, soutenu de la Majesté de son nom, & du respect de ses Sujets, cimenté par la Religion du Serment, & gravé dans le cœur des Peuples; mais d'un autre côté, qu'il étoit impossible au Roi lui-même d'accabler & de ruiner la Maison de Lorraine, appuyée de la faveur des Catholiques, & dont les services n'étoient effacés par aucun crime contre l'Etat. Ainsi il ne jugeoit pas à propos de s'exposer à des extrêmités, ni de risquer une fortune assurée contre des espérances incertaines. Il étoit d'avis que l'on se comportât avec plus de respect & de circonspection à l'égard du Roi.

Lorraines

Mayenne

Duc de Guise

Raisons que les Guises alléguoient en leur faveur.

Le Duc de Guise, loin d'écouter les conseils de son frere, ne cessa d'employer tout son crédit & tout l'ascendant que son éloquence & l'élévation de son génie lui donnoient sur tous les esprits, pour ranimer le complot de la Ligue. Pour la renforcer & l'affermir, il dissimula & les mécontentemens, & les défiances, & les intérêts particu-

(*a*) Il mourut en Savoye le 19 Juin 1585. Davila le compte ici parmi les Ligueurs, & il est compris dans les Chefs de la Ligue, dans la liste jointe au Manifeste du Cardinal de Bourbon du 31 Mars 1585. Cependant l'Auteur du Journal de Henri III. assure que ce Prince ne voulut jamais être de la Ligue, & en détourna toujours ses enfans, & qu'étant au lit de la mort, il dit parlant de sa femme (Anne d'Est auparavant veuve de François de Lorraine Duc de Guise) qu'elle leur gâteroit tout. *Journal de Henri III.*

liers, & affecta de n'avoir pour motif que la Religion & le bien public. Il interprétoit en mauvaise part toutes les actions du Roi. A l'entendre, il n'étoit touché que du danger que la Religion couroit dans le Royaume, par la mort du Duc d'Alençon, & par la stérilité de la Reine qui duroit depuis dix ans. Le Roi se trouvoit le seul rejetton de la Maison de Valois ; & s'il mouroit sans postérité, la Couronne, à sa mort, devoit, selon la coutume, passer à la Maison de Bourbon, & sur-tout au Roi de Navarre, Hérétique relaps, & ennemi déclaré de la Religion Romaine. Guise prétendoit que l'avénement de ce Prince au Trône, entraîneroit la ruine entiere de la Religion en France, pour y substituer le Calvinisme, & que par conséquent tous les vrais Catholiques étoient obligés, pendant qu'il en étoit encore temps, de prévenir la foudre prête à les écraser : Que si, dix ans auparavant, ils s'étoient crûs obligés de se liguer, pour empêcher le Prince de Condé de prendre possession du Gouvernement de Picardie, cette précaution étoit désormais infiniment plus indispensable, pour empêcher le Roi de Navarre de s'emparer, non d'une Ville ou d'une Province, mais de tout le Royaume. Il ajoûtoit que ce Prince, s'il n'étoit prévenu, trouveroit peu de difficulté à monter sur le Trône ; que le Roi, porté, par le Duc d'Epernon & ses autres Mignons qui l'obsédoient, à favoriser & à élever le parti des Princes de Bourbon, lui en applaniroit insensiblement les voyes pendant sa vie ; que c'étoit dans cette vûe qu'il avoit accordé la paix aux Huguenots, tandis que leur ruine étoit certaine dans les extrémités où ils se trouvoient réduits : Que par la même raison il avoit éludé la résolution ferme & générale des Etats de Blois, en énervant par ses artifices, & détournant, par ses délais, le consentement unanime de toute la Nation Françoise : Que toutes les fois qu'il avoit été obligé de combattre contre le Roi de Navarre, il lui avoit opposé le Maréchal de Biron, Catholique en apparence, mais dans le cœur, favorable aux Huguenots, & porté pour leurs intérêts, comme on en avoit tant de preuves ; qu'en suivant les mêmes vûes il venoit de prendre Genève sous sa protection ; que par là il avoit montré évidem-

HENRY III. 1584.

ment à toute la terre le peu de cas qu'il faisoit de la Religion Catholique, & son penchant pour les ennemis du S. Siége & du Souverain Pontife; que le même principe avoit éloigné de la Cour & du maniement des affaires, tous les Seigneurs Catholiques, & sur-tout ceux qui avoient tant de fois exposé leur vie pour le service de l'Etat & de la Religion, afin de leur substituer des hommes nouveaux qui entroient dans toutes ses vûes, & qui paroissoient disposés à tout faire en faveur des Princes de Bourbon; que, pour cette fin, il dépouilloit les anciens Officiers de la Couronne, de leurs Charges, de leurs dignités, des principales Places & du Gouvernement des Villes les plus importantes, & qu'il les remplaçoit par des gens, qui, professant la Religion Catholique à l'extérieur, étoient dans le cœur attachés aux intérêts du Roi de Navarre & des Hérétiques; que c'étoit encore pour parvenir à ce but, qu'il écrasoit continuellement sans pitié les peuples infortunés, de tailles & d'impôts, pour les mettre hors d'état de secouer le joug de l'esclavage & de la tyrannie, quand il leur seroit devenu insupportable; qu'en vain le Roi masquoit ses démarches & ses sentimens; que les gens éclairés ne devoient pas se laisser éblouir par les démonstrations de zéle pour la Religion, qu'il affectoit, & par son hypocrite ferveur pour les exercices de pieté; que ceux qui avoient pénétré le vrai motif de toutes ces feintes, savoient que ce n'étoit qu'un voile pour déguiser, sous prétexte de dévotion, ses pernicieux desseins, & une abominable hypocrisie; que dans le même temps qu'il paroissoit en public avec un air mortifié, un Crucifix en main, & revêtu d'un sac de Pénitent, ce Prince en secret dans ses appartemens, s'abandonnoit aux plus infâmes dissolutions, & à des débauches qui font horreur à la nature. (*a*) Telles étoient

(*a*) Ce ne sont pas seulement les Ligueurs, mais encore les Huguenots qui ont accusé Henri III. de ces infamies. Ce qu'on en lit dans la confession de Sancy fait horreur: tout le monde sait que d'Aubigné, Auteur de cette satyre, Ecrivain violent & fougueux y donne souvent des bruits populaires & même absurdes pour des faits certains & avérés. Les imputations des Ligueurs n'étoient pas sans doute mieux fondées, mais pour rendre le Roi odieux & méprisable à ses Sujets, ils les accréditoient dans l'esprit du Peuple par l'organe des Prédicateurs.

les raisons que le Duc exposoit avec tout l'art imaginable, & qu'il appuyoit des faits les plus circonstanciés. Il en concluoit qu'il falloit prévenir de bonne heure un mal si funeste, étayer l'édifice, avant qu'il commençât à tomber en ruine, se liguer promptement pour la défense commune, & dissiper les complots des mal intentionnés, avant qu'ils eussent pris les mesures nécessaires pour en assurer le succès.

Parmi les faits avancés par les Guises, il s'en trouvoit plusieurs d'imaginés ou d'altérés. Il en étoit ainsi, par exemple, de la protection (*a*) que le Roi avoit accordée à Genêve. La seule nécessité de ses affaires avoit pû l'y déterminer & vaincre la répugnance qu'il avoit à traiter avec les Huguenots. Mais ayant voulu renouveller avec les Cantons Suisses l'ancienne alliance qu'ils entretenoient avec la Couronne de France, les Cantons Protestans avoient refusé d'y donner les mains, à moins que le Roi ne prît les Genevois sous sa protection. Henri n'avoit pas crû devoir se priver du secours des Suisses, si nécessaire en tout temps à son Royaume, & sur-tout dans la circonstance présente, où les affaires du Marquisat de Saluces se brouilloient. Il devoit peu compter sur l'amitié du Duc de Savoye, qui venoit de s'allier étroitement avec l'Espagne, par son Mariage avec l'Infante Catherine, fille de Philippe II. D'ailleurs, pour faire entrer en France les troupes Suisses, sans les faire passer sur les terres d'aucun autre Prince. , il falloit nécessairement qu'elles traversassent le territoire de Genêve. Il jugea donc à propos d'accorder sa protection à cette République. Il en étoit de même des déréglemens que les Ligueurs attribuoient au Roi. Ce Prince, à la vérité, pouvoit être accusé de quelque foiblesse pour les Dames de la Cour, mais il étoit très-éloigné des dissolutions infâmes qu'on lui prêtoit.

Voyez entre autres dans le Journal de Henri III. année 1583, *avec quelle indécence le Docteur Poncet en parla dans un Sermon prononcé à Notre-Dame de Paris.*

(*a*) En 1579, le Roi prit Genêve sous sa protection, de peur que les Ducs de Savoye, rarement amis de la France, ne se rendissent maîtres d'un territoire si important : Ce que les Ligueurs firent sonner bien haut contre Sa Majesté. *Journal de L. Machon année 1579.*

HENRY III. 1584.

On en racontoit parmi le Peuple des fables si absurdes (*a*), qu'elles paroissoient aussi ridicules, que pitoyables, aux personnes qui étoient admises aux plaisirs du Roi.

Le Duc de Guise, soit qu'il fût véritablement excité par le zele de la Religion, soit qu'il fût persuadé par son ambition, ou peut-être par ces deux motifs ensemble, ayant formé son projet, déguisa ses raisons sous une apparence si spécieuse, pour les faire goûter aux peuples, soit dans les Chaires, soit dans les entretiens particuliers, & s'attirer par là leur confiance, & grossir le nombre de ses Partisans. Il les fit mettre habilement en œuvre par des gens éloquens & propres à entraîner la multitude. Les principaux étoient Guillaume (*b*) Roze, personnage distingué par le talent de la parole, & qui fut depuis Evêque de Senlis; Jean Prevôt (*c*), Archiprêtre de Saint Severin de Paris, homme fameux par son éloquence & son érudition; Jean Boucher (*d*) Parisien de naissance, & Curé de Saint Benoît (*e*), Poncet, Reli-

(*a*) Après la mort des Guises en 1588. Les Parisiens révoltés s'emparerent de Vincennes, & y trouverent entr'autres meubles deux Satyres d'argent doré, soutenant de cassoletes remplies de parfums. On ne manqua pas de débiter que c'étoient des figures magiques dont le Roi se servoit pour faire des Sortiléges, comme on le peut voir dans la Piéce intitulée : *Les Sorcelleries de Henri de Valois, imprimée chez Didier Millot en* 1589. » Le Mercredi des Cendres de cette même année » Lincestre, dit dans son Sermon, que » Henri de Valois invoquoit les Diables, » & pour le faire croire au Peuple, il » tira de sa manche un des chandeliers » du Roi, que les Seize avoient saisi, & » ausquels il y avoit des Satyres en gravés, comme il y en a en beaucoup de » chandeliers, lesquels il affirmoit être » les Démons du Roi, que ce misérable » Tyran, disoit-il au Peuple, adoroit » pour ses Dieux & s'en servoit en ses » incantations. *Journal de Henri III. année* 1589.

(*b*) Il fut d'abord Grand-Maître du Collége de Navarre, & depuis Evêque de Senlis, & l'un des plus fougueux Prédicateurs de la Ligue.

(*c*) Il signa le premier la Ligue des Seize, non dans le dessein d'exciter des troubles, (dit M. de Thou) mais par un zéle de Religion mal entendu.

(*d*) Jean Boucher, étoit homme de naissance & d'une grande érudition, mais factieux jusqu'à la fureur. Il fut Prieur de Sorbonne en 1581, & depuis Professeur en Théologie, & enfin Curé de Saint Benoît. Après la mort des Guises, il fit imprimer un Libelle séditieux, intitulé *de Justâ Henrici III. abdicatione.* Lorsque Paris se soumit à Henri IV. en 1594. Boucher se retira en Flandres avec les Troupes Espagnoles, & y publia l'année suivante *l'Apologie de Jean Châtel*, ouvrage fanatique, où il abuse continuellement de l'Ecriture & de la Raison pour justifier le Regicide. Il mourut à Tournai en 1646, âgé de 95 ans.

(*e*) Dom Maurice Poncet, Religieux Profès de l'Abbaye de Saint Pierre, où de Saint Pere de Melun, & Curé de Saint Pierre des Arcis. C'étoit un des plus fameux Prédicateurs de son temps : *grande-*

gieux de l'Abbaye de Saint Pierre de Melun, Dom Christin de Nice en Provence, & Jean Guincestre (*a*), tous Prédicateurs célébres.

Henry III. 1584.

Tels étoient ceux qui travailloient dans Paris à acquerir des Partisans à la Ligue. Ils y étoient secondés par la plûpart des Jésuites qui s'étoient jettés dans ce Parti, piqués peut-être de ce que le Roi qui leur avoit d'abord témoigné beaucoup de confiance, les avoit ensuite abandonnés, en choisissant les Jeronimites & les Feuillans pour ses Directeurs. Une infinité d'autres appuyoient la Ligue dans les Provinces où ils étoient répandus. A Lyon, c'étoit le Pere Claude Matthieu, Prêtre de la Compagnie de Jesus; à Soissons, Matthieu de Launai, (*b*) Chanoine de la Cathédrale; à Rouen, le Pere Gilles Blouin, Cordelier; à Orléans (*c*), Burlat, Théologien distingué; à Toul, François de Rozieres (*d*),

---

ment estimée, dit M. de l'Etoile, *parce que dans ses Sermons il n'épargnoit personne, & étoit de bonne vie.* Il blâma d'abord l'Edit de Pacification de 1577, puis l'insolence des Mignons & leurs débauches. Prêchant le Carême à Notre-Dame, il s'éléva contre la Confrairie des Freres Battus ou Pénitens, l'appellant *la Société des Hipocrites & des Atheistes*: Ce qui obligea le Roi de le faire enfermer dans son Abbaye de Saint Pere à Melun. Peu de temps après ce Prince le rappella » & le remit en sa Cure de Paris, lui en» joignant de ne plus prêcher séditieuse» ment, & dit le Roi, j'ai toujours re» connu en ce bon Docteur un zéle de » Dieu, mais non selon la science, dont » toutefois je l'excuse, pour ce que l'arti» fice de ceux qui le mettent en besogne, » passe la portée de l'esprit du bon-hom» me, qui a du savoir assez, mais du ju» gement peu. *Journal de Henri III. année* 1583. Le Docteur Ponçet mourut en 1586.

(*a*) Jean Guincestre, Lincestre, ou Wincestre, Ecossois de nation, & Curé de Saint Gervais se signala dans ces temps malheureux par son audace & ses emportemens contre Henri III. *Voyez le Journal de l'Etoile.*

(*b*) Mathieu de Launai, après avoit été Chanoine de Soissons avoit embrassé le Calvinisme. On le fit Ministre & il se maria; mais sur le déclin de l'âge las de sa femme, & encore plus de sa misere, il quitta les Protestans pour revenir à la Religion Catholique, & pour donner une preuve autentique de la réalité de sa conversion, il déclama en faveur de la Ligue. *De Thou, Liv. LXXXVI.*

(*c*) Burlat, Théologal d'Orléans, avoit prêché séditieusement contre le Roi. Boucher osa avancer dans un Sermon que ce Prince avoit fait noyer Burlat. Dans un voyage que Henri III. fit à Notre-Dame de Clery, il fit venir le Théologal d'Orléans, & le retint en le faisant néanmoins très-bien traiter, ensuite il le représenta au Docteur Boucher, qui n'en fut pas moins frappé que les autres assistans, à qui Boucher avoit voulu persuader cette calomnie. *Le Duchat, notes sur le Journal de Henri III.*

(*d*) François de Rozieres. Il avoit composé dès 1581, un gros volume sous le titre de Généalogie des Ducs de Lorraine & de Bar, où pour exagérer les prérogatives des Princes Lorrains, il diminuoit celles de la Maison de France, & avançoit même des choses injurieuses à la per-

HENRY III. 1584.

Archidiacre de la Cathédrale. Par leur crédit, leur éloquence applaudie dans les Chaires, & même par des avis donnés dans le secret de la Confession, ils excitoient les Peuples à entrer dans la Ligue, qu'ils ne soutenoient, comme il est vrai-semblable, que par zele pour la Religion, persuadés qu'elle ne tendoit qu'à extirper le Calvinisme, & à rendre à l'autorité de l'Eglise son premier éclat. D'autres y entroient excités par d'autres vûes, & attirés par diverses espérances, ou forcés par leurs intérêts particuliers; mais tous se couvroient du prétexte de la conservation & de la défense de la Foi.

Noms & qualités des personnes qui entrent dans l'Union ou qui la soutiennent.

Il est bon de remarquer à ce sujet que la Ligue étoit composée de deux différentes sortes de personnes. Celles de la premiere espece, & qui formoient le plus grand nombre, étoient des gens de qualité ou des sujets distingués, qui, mécontens du crédit des Favoris, fâchés de se voir exclus des Charges & des graces de la Cour, se portoient à cette entreprise ou par haine ou par espérance d'une révolution, pensant qu'à la faveur d'un changement dans l'Etat, ils pourroient améliorer leur fortune & parvenir à leur but. Le principal étoit Louis de Gonzague, Duc de Nevers; depuis qu'il s'étoit démis du Gouvernement du Marquisat de Saluces & des autres Places au-delà des Monts, lorsque le Roi résolut de les rendre au Duc de Savoye, il se plaignoit d'être trop peu considéré, & même d'être haï de ce Monarque, & n'avoit pû obtenir aucun autre Gouvernement, récompense qu'il croyoit dûe aux grands services qu'il avoit rendus à la Couronne. De ce nombre étoient aussi Gui de Lansac & François (*a*) de Saint Luc, jeunes Seigneurs

sonne du Roi. L'Auteur fut arrêté, mis à la Bastille, obligé de se rétracter en présence du Roi & de toute la Cour, & son Livre fut lacéré en sa présence. Le crédit des Guises & de la Reine Mere, le préserva d'un châtiment plus rigoureux. *Voyez M. de Thou*, *Liv. LXXVIII.*

(*a*) François d'Epinai de Saint Luc, Baron de Crevecœur & de Grille-Fontaine, Lieutenant Général en Bretagne, joignoit les talens de l'esprit aux graces de la figure, & à une haute réputation de valeur. Il fut un des Mignons de Henri III. La cause que Davila rapporte ici de sa disgrace, n'est pas tout à fait la véritable. *D'Aubigné*, *Liv. IV. pag.* 103. *Part.* 1. de son Histoire Universelle en raconte une autre qu'il dit tenir de Saint Luc lui-même. Il dit que ce Seigneur voyant la vie voluptueuse que menoit le Roi, fut

qui

HENRY III. 1584.

qui avoient d'abord eu quelque lueur d'eſpérance de parvenir aux bonnes graces du Roi, & d'être admis au nombre des Mignons, & qui s'étoient vû ſupplanter par leurs Concurrens. Fruſtrés de leurs prétentions, ils s'en étoient vengé en ſe jettant dans le Parti contraire.

On y comptoit auſſi de Vins, homme d'une naiſſance peu diſtinguée, mais que l'élevation de ſon génie vif & intriguant avoit mis à la tête des Ligueurs en Provence. Pendant le Siége de la Rochelle, il avoit ſauvé la vie à Henry, alors Duc d'Anjou, en ſe mettant au-devant de lui, & recevant toutes les balles d'un Fauconneau qui auroient percé ce Prince, dont il n'avoit cependant pû obtenir ni la faveur, ni les Emplois qu'il ſe promettoit, en conſidération d'un ſervice ſi important. Jean d'Hemeri, Seigneur de Villers, étoit dans le même cas. En reconnoiſſance de ſes longs ſervices, & ſur-tout de la priſe du Comte de Montgommeri à laquelle il avoit beaucoup contribué, on lui avoit accordé le Gouvernement de la Ville & du Château de Caën en Normandie, mais le Roi qui en vouloit gratifier M. d'O, l'un de ſes Favoris, en avoit fruſtré Villers, ſans lui donner aucun équivalent; d'O lui avoit en effet enlevé cette Place. Il en étoit de même de la Châtre, Gouverneur de Berri. Nonobſtant pluſieurs ſervices ſignalés qu'il avoit rendus ſous Charles IX, on n'avoit point récompenſé ſa valeur & ſa fidélité : il n'avoit jamais pû obtenir le Gouvernement de Blois ou celui de Chartres qu'il deſiroit vivement de joindre à celui de Berri. Mandelot, Gouverneur de Lyon, étoit auſſi entré

The disappointed join the League

ſollicité par ſa femme Anne de Coſſé de Briſſac, de tâcher de retirer ce Prince de ſes débauches. Que pour cet effet, de l'avis de la Maréchale de Retz, Saint Luc avec Arques autre Mignon, fit faire une Sarbacane de Cuivre, qui fut introduite dans le Cabinet de Sa Majeſté, avec laquelle contrefaiſant une voix miraculeuſe, on lui diſoit à l'oreille pendant la nuit qu'il devoit craindre la plus terrible vengeance du Ciel, s'il ne quittoit ſa mauvaiſe vie. Dès le même jour, S. Luc de ſon côté feignit d'avoir eu quelque ſonge affreux ſur le même ſujet, qu'il raconta au Roi. Le Sieur d'Arques qui étoit du ſecret, voyant le Roi effrayé de cette prétendue révélation, craignit que cette terreur ne fît mourir ſon Maître, & que par là il ne perdît ſa fortune. Il découvrit tout le myſtere de la Sarbacane, & la montra même à Henri III. Le Roi, pour punir Saint Luc, voulut lui ôter le Gouvernement de Brouage, & y envoya Lancoſme neveu de Lanſac pour s'en emparer : mais Saint Luc le prevint & paſſa dans le parti de la Ligue.

HENRY III. 1584.

dans la Ligue pour conserver sa fortune. On lui avoit insinué de se défaire de son Gouvernement qu'on vouloit réunir à ceux du Dauphiné & du Marquisat de Saluces destinés à Bernard de la Valette, Frere du Duc d'Epernon. On avoit donné celui de la Citadelle successivement aux Sieurs de la Mante & du Passage attachés à la Maison de la Valette. D'Entragues, Gouverneur d'Orléans, s'étoit attaché au même Parti, malgré les faveurs & les bienfaits dont le Roi l'avoit comblés. Il avoit conçu dans la suite du mécontentement de ce qu'on avoit soumis son Gouvernement à celui du Chancelier, avec lequel il étoit brouillé. D'ailleurs, il étoit ennemi déclaré du Duc d'Epernon qui avoit maltraité un de ses fils de parole & de fait. C'est ce qui l'avoit déterminé en faveur des Guises.

Le Comte de Saux soutenoit également leurs intérêts. A l'exemple de son pere, il s'étoit d'abord jetté dans le Parti des Huguenots : voyant qu'il ne pouvoit s'avancer dans cette faction, & qu'il s'y étoit attiré de puissans ennemis, qui ne lui permettoient pas d'y rester en sûreté, il avoit embrassé le Parti contraire, pour se mettre à couvert des persécutions de ses ennemis. Guillaume de Fervaques en avoit fait de même. Ce Seigneur avoit un esprit vif & délié, mais inconstant, prompt à s'engager dans tous les Partis où il espéroit rencontrer des avantages & avancer sa fortune. Après avoir quitté le Roi de Navarre, il s'étoit attaché au Duc d'Alençon. La mort de ce Prince l'ayant laissé sans appui & sans faveur à la Cour, il cherchoit une nouvelle protection, & de nouveaux moyens de mettre ses talens en œuvre. Pierre d'Espinac, (*a*) Archevêque de Lyon, homme d'un caractere

(*a*) » Ce Prélat étoit un homme naturellement fier de sa naissance (dit M. » de Thou) violent outre cela, & d'une » éloquence vive, qui ayant autrefois suivi la doctrine des Protestans, se faisoit » un mérite de se déclarer partout leur » ennemi mortel, depuis qu'il les avoit » abandonnés. Un jour d'Espinac, s'étant » répandu en invectives en présence du » Roi contre le Roi de Navarre, jusqu'à » dire qu'il étoit indigne de succéder à la » Couronne, le Duc d'Epernon lui demanda à son tour en présence de toute » la Cour, si un homme convaincu d'avoir un mauvais commerce avec sa » propre sœur, qui faisoit un trafic honteux de ce qu'il y avoit de plus sacré, » & qui non content de s'être ruiné par » ses débauches, avoit encore mangé le » bien de sa famille, étoit digne d'occu-

tout différent, qui joignoit à une profonde érudition des mœurs très-austeres, & une conduite conforme aux bienséances de son état, avoit été attiré à la Ligue par l'intérêt de la Religion, & par son ancien attachement pour les Guises. Il avoit d'abord tenu un rang considérable à la Cour, mais le Duc d'Epernon, après l'avoir traité avec hauteur, avoit enfin trouvé moyen de le faire disgracier, en le rendant suspect. Le ressentiment de l'Archevêque contre le Duc n'influa pas peu dans sa résolution. Le plus mécontent de tous étoit le Comte de Brissac. Indigné de ce qu'on l'avoit frustré de la Charge de Colonel de l'Infanterie, malgré les promesses faites à son pere, malgré ses propres prétentions, & les travaux qu'il avoit soufferts dans l'expédition de Tercere, pour les intérêts de la Reine Mere, & de ce qu'après l'avoir privé de cette récompense on ne lui en accordoit aucune autre, il étoit le principal pillier de la Ligue. C'étoit par de pareilles raisons que s'étoient jettés dans ce Parti les Seigneurs de la Roche-Breauté, de la Baume, de Sourdeac, de Chevriere, de la Brosse, de Beauvais, de Fouronne, & une infinité de Gentilshommes mécontens du Gouvernement présent, & se flattant d'une fortune plus favorable sous une autre administration.

Les personnes d'une autre espece qui entroient dans cette Ligne, étoient d'un rang fort inférieur aux Seigneurs dont nous venons de parler, mais elles ne laissoient pas de lui être très-utiles. C'étoit par leur entremise qu'on gagnoit les Villes, les Peuples, les Communautés & les personnes de différens Etats, dans toutes les Provinces du Royaume. C'étoient, pour la plûpart, des gens simples & bien intentionnés, zélés pour la Religion Catholique & ennemis implacables des Huguenots. Les uns étoient fortement persuadés que la Religion Romaine étoit menacée de sa ruine; les autres desiroient la destruction de l'Hérésie : tous appuyoient la Ligue avec ardeur, & s'employoient de toutes

» per une des premieres places de l'Eglise. » L'Archevêque qui se reconnut à ce portrait, en demanda inutilement satisfaction au Roi, & entra dans la Ligue, dont il fut un des arcboutans. *Voyez M. de Thou, Liv. XC.*

HENRY III. 1584.

leurs forces à y engager le Peuple, & à augmenter le nombre de ses Partisans. Ils étoient secondés par plusieurs Magistrats, dont la plûpart étoient moins touchés des intérêts de la Religion, que du soin de leur fortune, ou du desir de leur propre élévation. Tels étoient Jean le Maître Président à Mortier au Parlement de Paris, Magistrat connu par sa droiture & son intégrité, Etienne de Neuilli Président au même Parlement, Honoré du Laurent Conseiller au Parlement de Provence, Jean le Clerc dit Bussy alors Procureur au Parlement de Paris, homme très-accrédité parmi la populace, Louis d'Orléans (*a*) Avocat au Parlement, & qui avoit beaucoup de littérature, François Hottman homme opulent, qui faisoit les affaires de l'Evêque de Paris, la Chapelle-Marteau gendre du Président de Neuilli, Etienne Bernard Avocat au Parlement de Dijon, Roland Intendant des Finances, Drouard & Crucé, l'un Avocat, l'autre Procureur au Châtelet, Compan & Louchart, Commissaires de quartiers, & plusieurs autres Officiers de robe longue en qui le Peuple avoit une extrême confiance.

Tel étoit le corps de la Ligue, composée de Seigneurs & de Gentilhommes, d'Ecclésiastiques & de Magistrats. Nous n'y avons pas compris ceux qui étoient attachés d'une façon plus particuliere à Messieurs de Guise, & qui cependant faisoient comme l'ame de ce Parti, par l'ardeur avec laquelle ils en épousoient les intérêts, & par l'adresse qu'ils employoient pour s'insinuer par tout, afin d'échauffer les esprits en faveur de l'Union. Tels étoient le Cardinal de (*b*)

(*a*) Cet homme qui écrivoit & parloit assez bien, publia vers ce temps-là un Discours sous le nom d'un Catholique Anglois, qui, en reconnoissance de l'asyle qu'il avoit trouvé dans le Royaume, exhortoit les François à se précautionner contre les entreprises des Hérétiques & contre la Tyrannie, les avertissant qu'autrement, ils se verroient exposés à la même persécution que souffroient les Catholiques en Angleterre. Ce Libelle fut comme un tocsin général, & comme il étoit dangereux & propre à exciter les Peuples à la sédition, plusieurs personnes & entr'autres Denis Boutillier, honnête homme & habile Avocat, se chargerent de le refuter. *De Thou, Liv. LXXXI.*

(*b*) Le Cardinal de Pellevé, fut un des plus outrés Partisans de la Maison de Guise, & des plus ardens Ligueurs. Henri II. le fit Evêque d'Amiens en 1553. Il devint Archevêque de Sens en 1563, Cardinal en 1570, & Archevêque de Reims en 1589; mais il ne put prendre possession de ce Siége. La Satyre Ménippée le représente comme un homme sans étu-

Pellevé, le Commandeur de Diou de l'Ordre de Malthe, Claude Baron de Senecey, Pierre Jeannin Président au Parlement de Dijon, le Baron de Medavy, le Chevalier Berton, Baſſompierre, d'Entragues, Riberac, de Rône, de Nice, de la Barge, Bois-Dauphin, Chamois, Beauregard, Meneville, le Capitaine Saint Paul & Sacremor Birague, tous deux Meſtres de Camp d'Infanterie, avec une infinité d'autres Prélats, Seigneurs, Officiers, qui tous étoient redevables de leur avancement au crédit & à la puiſſance de la Maiſon de Lorraine.

On projette d'y attirer le Cardinal de Bourbon.

La connoiſſance du génie de la Nation, ſur-tout par ce qui venoit d'arriver aux Huguenots pendant les Guerres Civiles, avoit appris au Duc de Guiſe que ces ſortes de confédérations étoient peu ſolides, à moins qu'on ne mît à leur tête quelque Prince du Sang. Il jetta les yeux de tous côtés, pour en choiſir & en attirer un qui pût donner à la Ligue ce relief qui lui manquoit, mais qui fût en même temps propre à recevoir toutes les impreſſions qu'il jugeroit à propos de lui donner. Il fixa ſon choix ſur le Cardinal Charles de Bourbon, Frere cadet d'Antoine Roi de Navarre, & de Louis, Prince de Condé, morts depuis long-temps. Son attachement à la Foi Catholique & ſa haine déclarée contre les Huguenots étoient de puiſſans motifs pour l'entraîner dans le Parti de la Ligue, & l'engager à s'en déclarer Chef pour la défenſe de la Religion. Il étoit d'ailleurs d'un génie ſi borné, d'un caractere ſi flexible & ſi tranquille, que le Duc de Guiſe pouvoit ſe promettre de le tourner & de le manier à ſon gré. Mais ce qui étoit le plus important, c'eſt qu'étant le plus âgé des Princes du Sang, & Oncle du Roi de Navarre, il pouvoit lui diſputer la Couronne, en cas que le Roi vînt à mourir ſans enfans mâles. Il étoit par-là, très-propre à autoriſer les prétentions de la Ligue, qui proteſtoit, ſur-tout, qu'elle ne s'étoit formée que pour fermer les chemins du Trône au Roi de Navarre & aux autres Princes partiſans ou fauteurs de l'Héréſie.

des, & ſans lumieres. Il mourut à Paris le 26 Mars 1594, quatre jours après que cette Capitale ſe fut ſoumiſe à Henri IV.

Henry III. 1584.

Le hazard offrit au Duc un moyen de venir aisément à bout de son dessein. Le Cardinal de Bourbon avoit depuis long-temps pour Favori & pour Confident André de Rubempré, homme ambitieux & propre à goûter les projets les plus chimériques. Il s'étoit insinué fort avant dans les bonnes graces de son Maître, moins par un mérite réel que par son attention à adopter tous ses goûts avec une complaisance aveugle. Le Duc de Guise lui fit représenter fortement par l'Avocat Louis d'Orléans & par l'Abbé de Saint Ouën, frere de Pericard son Secretaire, les raisons que le Cardinal auroit de prétendre à la Couronne après la mort du Roi ; entr'autres, que la *représentation*, comme l'appellent les Jurisconsultes, n'avoit pas lieu dans la ligne collatérale ; que par conséquent le Roi de Navarre ne pouvoit représenter, pour parvenir au Trône, la personne d'Antoine son Pere, l'aîné des Bourbons ; qu'ainsi, la succession regardoit incontestablement le Cardinal, & non son Frere aîné, décédé depuis tant d'années ; que d'ailleurs le Roi de Navarre étoit Hérétique relaps, & suivant les Loix Canoniques, inhabile à succeder à la Couronne de France ; que les autres Princes du Sang ou favorisoient ou professoient l'Hérésie ; qu'ils avoient par conséquent encouru la même incapacité ; que le Cardinal devoit prendre des mesures pour empêcher la Couronne de tomber en d'autres mains ; qu'il ne devoit point être arrêté par la vaine considération du préjudice que sa conduite pouvoit apporter aux droits de son neveu ; que les siens étoient non-seulement justes, conformes à la disposition des Loix, mais encore fondés sur la Religion & sur l'honneur, puisque c'étoit le seul moyen de conserver tout à la fois la Religion Catholique, & d'assurer le Trône aux Princes de la Maison Royale. Ils ajoûtoient, que l'âge avancé du Cardinal ne devoit pas lui faire désespérer de survivre au Roi, s'il vouloit faire attention à la mort prématurée des Freres de ce Monarque, qui, quoique dans la fleur de son âge, étoit d'une complexion foible & usée par ses débauches continuelles ; qu'ainsi, il parviendroit avant le Roi de Navarre à la Couronne, qui passeroit ensuite à son Neveu le Cardinal de Vendôme qu'il avoit élevé dans

la Religion Catholique, & qui seul parmi tant de Princes ou Sectateurs ou fauteurs de l'Hérésie, se montroit par son attachement pour la Foi & par la sagesse de sa conduite, digne, de posséder un Royaume aussi Chrétien que la France.

Les Agens du Duc de Guise proposant ces raisons & de vive voix & par écrit, appuyées de quantité d'exemples, & embellies des ornemens de l'éloquence, persuaderent aisément Rubempré, plus flatté d'être le Favori d'un Roi que le Confident d'un Cardinal. Ils réussirent avec la même facilité à les insinuer dans l'esprit du Cardinal. Outre les espérances prochaines de succeder à la Couronne, qu'on lui faisoit entrevoir, il n'étoit pas moins touché de l'honneur d'étendre & d'augmenter dans tout le Royaume la Foi Catholique, dont il avoit toujours été zélé Protecteur; au lieu que si le Roi de Navarre montoit sur le Trône, il étoit à craindre qu'il n'établît dans toute la France l'Hérésie dont il l'infecteroit, sur les ruines de la Religion.

Il y avoit long-temps que l'on avoit commencé à jetter dans l'esprit du Cardinal ces idées qui l'avoient si fort attaché aux Guises & à la Ligue, que, quand il fallut en venir à l'exécution, il se porta sans peine à se déclarer Chef de l'Union. Il n'hésita point à se mettre à la tête de ceux qui cherchoient à détruire & à exterminer sa propre famille, à leur servir de prétexte & à se charger de toute la haine que devoient leur attirer ces complots. Dupé par les artifices déliés & les caresses séduisantes du Duc de Guise, qu'il respectoit comme un personnage d'un courage invincible & d'un zéle très-ardent pour la Foi Catholique, il s'étoit aveuglément livré à sa conduite & à sa volonté. Aussi les Courtisans qui parloient de ce qui se passoit alors, avec la liberté naturelle à la Nation Françoise, comparoient le Cardinal au Chameau, qui se met lui-même à genoux, pour qu'on puisse avec plus de facilité le charger du fardeau qu'on veut lui imposer.

Il se déclare Chef de la Ligue.

Lorsque la Ligue fut bien affermie & cimentée par ce prétexte de défendre la Religion, & par l'avantage d'avoir à sa tête un Prince du Sang, il fallut penser à s'assurer

HENRY III. 1584.

des fonds néceſſaires pour la ſoutenir, & des autres ſecours étrangers pour l'accréditer, afin qu'elle ne manquât d'aucune des reſſources néceſſaires au ſuccès des grandes entrepriſes. Le Duc de Guiſe renoua plus étroitement que jamais, avec les Cours de Rome & de Madrid ſes anciennes intelligences, qui avoient été pouſſées avec peu de vivacité. Il ne trouva pas grand obſtacle de la part du Roi Catholique, qui ne demandoit pas mieux que de ſe délivrer des ombrages que la France lui inſpiroit par rapport aux Pays-Bas. Piqué d'ailleurs des entrepriſes formées tout récemment ſur la Flandre & ſur le Portugal, il ſouhaitoit de donner aux François tant d'occupation dans leur propre Pays, qu'ils n'euſſent pas le temps de ſe mêler des affaires de leurs voiſins. C'étoit lui rendre un ſervice ſignalé que d'exterminer les Huguenots, ſes ennemis mortels, & d'empêcher le Roi de Navarre de monter ſur le Trône de France. Les prétentions ordinaires de ce jeune Prince de recouvrer ſon Royaume de Navarre, depuis long-temps envahi par les Eſpagnols, devoient faire deſirer à Philippe une occaſion de l'opprimer auſſi favorable que celle que lui préſentoient les Ligueurs. Il ſe prêta donc ſans peine à approuver les projets de la Ligue, & même à fournir les ſubſides néceſſaires pour les faire réuſſir. Ce Prince jugeoit que ſes vaſtes projets réuſſiroient dans toutes les parties du monde, ſi la France qui ſeule pouvoit balancer ſes forces, agitée par ſes diviſions inteſtines, lui permettoit de parvenir à cette grandeur, qu'ambitionnent ordinairement les Monarques puiſſans. Toutes ces démarches ne lui paroiſſoient pas contraires à la Paix qui ſubſiſtoit entre les deux Couronnes. Si le Roi Très-Chrétien avoit ouvertement ſoutenu le Duc d'Alençon lorſqu'il faiſoit la Guerre dans les Pays-Bas contre les Eſpagnols, pour s'aſſurer la ſouveraineté de ces Provinces rebelles; ſi la Reine Mere, avec les Troupes de France, avoit diſputé à Philippe ſes droits ſur le Portugal, ce dernier ſe croyoit beaucoup plus autoriſé à ſecourir les Catholiques de France, pour empêcher qu'ils ne fuſſent opprimés par les Huguenots, & que le Roi de Navarre ſon ennemi déclaré, ne parvînt à la Couronne. D'un autre côté, comme Henry s'étoit diſculpé d'avoir part aux entrepriſes

treprises contre la Flandre & le Portugal, quoique ses Troupes & son argent y fussent employés au vû & au sû de tout le monde, le Roi d'Espagne croyoit pouvoir déguiser les secours qu'il destinoit à la Ligue, en les lui faisant passer par des voies obliques & cachées, tandis qu'il protesteroit publiquement qu'il n'avoit point intention de violer la paix entre les deux Royaumes.

HENRY III. 1584.

Le Roi d'Espagne se déclare Protecteur de l'Union.

Dans cette vûe Jean-Baptiste Taxis Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, & Dom Juan Morrés, se rendirent de la part du Roi Catholique à Joinville, Place appartenante au Duc de Guise, sur les Frontieres de Picardie (*a*) & de Champagne. Le Duc de Guise, Mayenne son frere, & François de Meneville, Agent du Cardinal de Bourbon, au nom des Ligueurs de France, conclurent avec ces Députés, le 2 (*b*) de Janvier 1585, un Traité qui portoit en substance; qu'en cas que le Roi de France actuellement régnant, vint à mourir sans enfans mâles légitimes, le Cardinal de Bourbon lui succéderoit comme premier Prince du sang & présomptif héritier de la Couronne, dont on excluroit généralement tous les Princes qui s'en étoient rendus indignes, par leur attachement pour l'hérésie; que, pour empêcher ces derniers de s'ouvrir un chemin au Trône pendant la vie du Roi, & par les moyens qu'ils mettoient en œuvre, les Princes confédérés rassembleroient dès-à-présent des forces, & mettroient des troupes sur pied; qu'ils feroient à cet effet la guerre aux Huguenots, & exécuteroient tout ce qui leur paroîtroit nécessaire pour les fins qu'on se proposoit; que le Cardinal de Bourbon, à son avénement à la Couronne, ratifieroit la paix conclue à Cambray (*c*) entre la France & l'Espagne, & l'observeroit inviola-

HENRY III. 1585.

Traité de Joinville entre les Guises & les Ministres d'Espagne.

(*a*) Joinville petite Place du Gouvernement de Champagne, est proprement frontiere de Lorraine, & ne confine nullement à la Picardie dont elle est éloignée de toute la largeur de la Champagne & d'une partie de l'Isle de France, du Sud-Est au Nord-Ouest. L'Auteur avoit déja fait cette faute dans le troisiéme Livre, en racontant le Massacre de Vassy.

(*b*) Selon M. de Thou, ce Traité fut signé le 30 de Décembre 1584.

(*c*) C'est-à-dire la Paix de Câteau Cambresis conclue en 1559, entre Henri II. & Philippe II.

HENRY III. 1585.

blement ; qu'il ne permettroit dans ſon Royaume que l'exercice de la Religion Catholique Romaine, & feroit la guerre aux hérétiques de ſes Etats, juſqu'à ce qu'il les eût totalement exterminés ; qu'il recevroit & feroit obſerver les Decrets & Conſtitutions du Concile de Trente ; qu'il promettroit pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, de renoncer à toute Alliance avec le Grand Seigneur, & de s'oppoſer à toutes les entrepriſes qu'il pourroit former contre les Princes Chrétiens ; qu'il défendroit à ſes Sujets toutes courſes par Mer, capables de troubler la navigation & le commerce des Eſpagnols aux Indes ; qu'il rendroit au Roi Catholique tout ce que les Huguenots de France avoient uſurpé ſur lui, & nommément Cambrai & le Cambreſis ; qu'il lui fourniroit des forces convenables pour reconquerir tout ce que les Rebelles lui avoient enlevé dans les Pays-bas ; que de ſon côté le Roi Philippe s'engageroit à payer tous les mois un ſubſide de cinquante mille écus comptans pour l'entretien de la Ligue & de ſes forces ; qu'outre cela il lui envoyeroit le nombre de troupes que l'on jugeroit néceſſaire pour le progrès de ſes Armes, tant pendant la vie du Roi actuellement régnant, qu'après ſa mort, afin de pourſuivre & d'exterminer les hérétiques ; qu'il prendroit ſous ſa protection le Cardinal de Bourbon, les Princes de la Maiſon de Guiſe, les Ducs de Mercœur & de Nevers, & tous les autres Seigneurs qui auroient ſigné la Ligue, ou qui la ſigneroient à l'avenir ; qu'il promettroit de le ſecourir contre les Huguenots & leurs adhérans, & de les défendre contre leurs violences ; que le Roi Catholique & les Ligueurs ne pourroient traiter en aucune maniere avec le Roi de France, ſans le conſentement réciproque des deux Partis, & que, pour de bonnes conſidérations, les Articles du préſent Traité demeureroient ſecrets, juſqu'à ce qu'on jugeât à propos de le divulguer. Telles furent en ſubſtance les conditions dont on convint avec le Roi d'Eſpagne, qui promit de plus en ſecret au Duc de Guiſe une penſion annuelle de deux cens mille écus au Soleil, qui lui ſeroient payés en particulier, & qu'il employeroit à ſon gré pour l'avancement des affaires de la Ligue.

La Négociation n'eut pas un ſuccès ſi facile & ſi prompt à Rome, où l'on n'avoit pas les mêmes raiſons d'État. A la vérité le Pere Mathieu qui s'y rendoit en poſte, & en revenoit avec une diligence incroyable, travailloit avec chaleur à y faire agréer la Ligue. Le Cardinal de Pellevé qui réſidoit à Rome, n'oublioit rien pour engager le Pape à s'en déclarer Protecteur. Gregoire XIII. Pontife, d'un caractere doux & moderé, conſeillé par Ptolomée Gallo, Cardinal de Côme, ſon Secretaire, homme extrêmement verſé dans les affaires, trouvoit des ſujets de doute dans ce qu'on lui alléguoit en faveur de la Ligue. Il ne voyoit pas trop quelle néceſſité il y avoit de prendre les armes contre un Roi qui faiſoit profeſſion ouverte de la Religion Catholique, & qui reſpectoit ſincerement l'Egliſe Romaine; & cela, ſous des prétextes qui, vrais ou non, ne regardoient que le for intérieur de la conſcience. Il différoit donc de ſe déterminer, afin que le temps lui découvrît le fond de ces deſſeins, qui lui paroiſſoient encore équivoques, & dont il ne pouvoit démêler le véritable but. Il nomma même une Congrégation de Cardinaux & de perſonnes très-habiles pour examiner les propoſitions de la Ligue. Mais cette Congrégation ne donna point de réponſe préciſe, ajoûtant toujours à la fin de ſes déciſions cette reſtriction, *ſi les faits ſont véritables*. Elle montroit aſſez par là qu'elle doutoit de la vérité des faits avancés par le Cardinal de Pellevé & par le Pere Matthieu. Le Pape ſe contenta de donner de bonnes eſpérances aux Ligueurs, & de les exhorter à veiller au bien de la Religion, & à l'extirpation de l'héréſie. Il continua à temporiſer, & malgré toutes leurs inſtances, ils ne purent jamais tirer aucun écrit (*a*) de ſa main, d'où l'on pût conclure ſûrement qu'il approuvoit & protégeoit la Ligue.

Le Pape balance à ratifier & à approuver la Ligue.

Il prend le parti de temporiſer.

Pendant que les Seigneurs de ce Parti travailloient à le cimenter, le Roi exactement informé de toutes leurs intrigues, délibéroit en lui-même & avec ſes plus intimes Con-

Le Roi délibere ſur les moyens de s'oppoſer à la Ligue.

(*a*) Peu de jours avant ſa mort, le Pape Grégoire XIII. dit au Cardinal d'Eſt. » La Ligue n'aura de moi ni Bulle » ni Bref, juſqu'à ce que je voye plus » clair en ſes brouilleries. *Journal de Henri III. année* 1585.

HENRY III. 1585.

fidens, sur la résolution qu'il devoit prendre, pour dissiper ou détourner cet orage. Le Duc d'Epernon, le Chancelier de Chiverni, d'O, Albert de Gondi Maréchal de Retz, conseilloient à ce Prince de faire hardiment face aux Ligueurs, & de s'unir promptement lui-même aux Huguenots & au Roi de Navarre, pour prévenir les Guises. Ils lui représentoient qu'il les prendroit au dépourvû; que les mouvemens de ces confédérations, composées d'un si grand nombre de personnes étant toujours lents & peu unanimes; il les accableroit avant qu'ils eussent pû mettre leurs forces sur pied & recevoir des secours d'Espagne : qu'il falloit étouffer dans son principe une sémence qui devoit donner lieu à des rebellions si pernicieuses : que les Ligueurs se trouvant désarmés & séparés, le plus court étoit de tomber sur eux, sans attendre que toutes les Parties de cette machine terrible fussent réunies & jointes fortement entre elles : qu'il y auroit de l'imprudence à donner à ces humeurs qui devenoient de jour en jour plus funestes & plus malignes, le temps de gagner le cœur du Royaume, & de l'infecter; car autant y a-t'il de facilité à purger les humeurs, lorsqu'elles sont encore divisées & répandues en différentes parties, autant y a-t'il de danger de vouloir les dissiper lorsqu'elles ont fait corps, & qu'elles attaquent & offensent mortellement les parties vitales : qu'on savoit que ni le Duc de Guise, ni aucun de ses Partisans n'avoient de troupes sur pied, qu'ils étoient seulement appuyés par quelques Ecclésiastiques, par la populace & par un petit nombre de Gentilshommes, ressources incertaines & foibles, dont la meilleure partie se dissiperoit d'elle-même, dès qu'ils verroient que la Cour prendroit des résolutions vigoureuses : que le Roy d'Espagne avoit en Flandres tant d'affaires sur les bras, qu'il ne pourroit que très-difficilement, & avec de longs délais, exécuter une partie des magnifiques promesses qu'il avoit faites de bouche, pour ameuter les factieux de France : que le Pape n'étoit point encore bien décidé à approuver & à protéger la Ligue; que quand il s'y résoudroit, il n'étoit ni assez puissant, ni assez voisin pour être redoutable; que d'ailleurs la Cour de Rome n'employoit pour l'ordinaire que les

Les opinions sont partagées dans le Conseil.

armes ſpirituelles ; qu'au contraire la plûpart de la Nobleſſe, toujours prête à s'armer & à voler aux combats, accourroit d'abord où le Roi la convoqueroit dans un danger ſi preſſant : que les Suiſſes, avec qui l'on venoit de renouveller l'ancienne Alliance, fourniroient de nombreuſes troupes à la ſolde de Sa Majeſté : que le Roi de Navarre & les Huguenots, toujours armés pour leur propre défenſe, rendroient graces au Ciel d'un événement ſi fortuné pour eux, & combattroient avec plaiſir ſous les enſeignes de leur légitime Souverain, pour ſe venger de leurs plus mortels ennemis : Enfin que l'expérience de tant de Guerres Civiles devoit avoir montré ſuffiſamment que rien n'eſt plus dangereux, ni plus funeſte à l'Etat, que de diſſimuler ces commencemens de révolte, & qu'on ne peut eſpérer d'heureux ſuccès, qu'à force de vigueur & d'activité, & en prenant des réſolutions nobles & généreuſes.

Le Duc de Joyeuſe, René de Villequier, Pompone de Bellievre, & Villeroi Secretaire d'Etat, penſoient différemment, & prétendoient que, ſi le Roi vouloit agir à force ouverte contre la Maiſon de Lorraine & tous les Seigneurs de la Ligue, il ne le pouvoit, ou qu'avec ſes propres forces, ou qu'en s'uniſſant avec le parti Huguenot. Que s'il s'en tenoit au premier de ces deux Partis, il n'agiroit que mollement & foiblement, parce que le Royaume ſe trouvant partagé entre les Catholiques & les Calviniſtes, ce Prince, pour lors également en butte aux deux factions, n'auroit d'autre reſſource qu'un très-petit nombre de fideles Sujets attachés à ſa perſonne, contre deux Partis puiſſans, anciens & fortifiés par le temps, qui poſſédoient les plus vaſtes & les plus belles Provinces du Royaume : que les Huguenots avoient à leur diſpoſition le Poitou, la Guyenne, la Gaſcogne, le Languedoc & la plus grande partie du Dauphiné : que les Guiſes dominoient dans la Champagne, la Bourgogne, la Picardie, le Lyonnois, la Provence & la Bretagne, ſans compter Paris, qui, au premier mouvement, ſe déclareroit en leur faveur : qu'à coup ſûr le Roi reſteroit ſans finances, ſans Places fortes, ſans troupes & preſque ſans Sujets, pour exécuter une entrepriſe qui ſe détruiroit d'elle-même & pa-

HENRY III. 1585.

roîtroit ridicule à toute la terre. Qu'au contraire prétendre se liguer avec les Huguenots, c'étoit d'abord une démarche indécente, contraire au caractere de Sa Majesté & à son ancienne conduite, & indigne de la pieté d'un Roi très-Chrétien, du Fils aîné de l'Eglise; qu'elle entraîneroit après soi des conséquences affreuses, telles que l'aversion de tout le reste du parti Catholique, la révolte de Paris, qui avoit toujours témoigné autant de haine pour les Huguenots, que de zele pour la Religion : qu'il ne pourroit jamais rien arriver de plus avantageux aux Ligueurs, qui tireroient tout à la fois de cette résolution, un moyen d'augmenter leurs forces, & un prétexte plus plausible que jamais, pour autoriser les calomnies qu'ils avoient jusqu'alors répandues, pour rendre suspectes les intentions du Roi : qu'on justifieroit la protection que leur accordoit le Roi d'Espagne : qu'on forceroit le Pape à se déclarer en faveur de l'Union, dès qu'il verroit le Roi s'unir aux ennemis du Saint Siége : qu'on perdroit les plus importantes Provinces du Royaume, & les plus voisines de la Capitale, en attendant les secours & les troupes qui étoient fort éloignées, & sur les frontieres les plus reculées. Que d'ailleurs les forces des Huguenots n'étoient pas nombreuses, ni leur secours assuré, puisque d'un côté ils étoient affoiblis, épuisés, hors d'état de quitter leurs Provinces, où à peine pouvoient-ils se soutenir, & que de l'autre il ne falloit pas se persuader qu'en si peu de temps ils pussent se réconcilier sincerement avec le Roi, qu'ils avoient toujours regardé comme un ennemi terrible, implacable & acharné à les persécuter : que le souvenir encore récent du massacre de la Saint Barthelemy, dont ils le regardoient comme le principal auteur, & presque le seul exécuteur, l'emporteroit toujours dans leurs esprits, sur les marques d'affection qu'on leur donneroit désormais, & que les plus défians prendroient toutes les avances que leur feroit le Roi, comme un piége qu'il vouloit leur tendre de nouveau pour les exterminer, lorsqu'ils s'y attendroient le moins, & ne seroient plus sur leurs gardes, & qu'enfin il y a peu à compter sur une societé dont les membres suivent des systêmes si différens : qu'ainsi il étoit beaucoup plus sûr

de donner ſatisfaction en général & en particulier aux principaux de la Ligue, dont la plûpart n'excitoient ce tumulte, que par des mécontentemens perſonnels : que quand on auroit appaiſé les Guiſes & les autres principaux Seigneurs du Royaume, le prétexte de la Religion dont on faiſoit alors tant de bruit, s'évanouiſſant & s'effaçant avec le temps, la Ligue ſe diſſiperoit enfin d'elle-même, puiſqu'elle n'avoit pour cauſe que les mécontentemens des Grands, qui, ſans doute, mettroient fin à leurs complots, dès qu'ils obtiendroient de Sa Majeſté les mêmes avantages qu'ils cherchoient à ſe procurer par la voye des armes, dont le ſuccès eſt toujours incertain. La Reine mere appuya cet avis comme le plus ſûr, & celui qui cauſeroit le moins de ſcandale & de tumulte. Les révolutions arrivées dans les deux Partis, depuis tant d'années, lui avoient ſuffiſamment appris, que c'étoit une extrémité auſſi funeſte que peu honorable, d'abandonner le parti Catholique, qui ſe trouvoit établi ſur des fondemens preſqu'inébranlables, pour s'unir avec les Huguenots, dont les affaires étoient preſque déſeſpérées. C'étoit auſſi l'opinion commune & le ſentiment général des Courtiſans, qui, en France plus qu'ailleurs, raiſonnent avec une extrême liberté ſur les démarches les plus importantes de leurs Souverains.

Cependant le crédit du Duc d'Epernon & des autres, prévalut ſur tant d'autorités. Ils voyoient que le plan que l'on propoſoit au Roi, entraîneroit néceſſairement leur perte. En effet, on ne pouvoit accorder aux Guiſes & à leurs adhérens, la ſatisfaction qu'ils prétendoient, ſans dépouiller les Favoris de leurs Charges, de leurs dignités & de leur autorité. Le Duc de Joyeuſe étoit le ſeul d'entre eux qui penchât à un accommodement avec la Ligue Catholique, tant par jalouſie contre le Duc d'Epernon, qui étoit bien plus avant que lui dans la faveur du Roi, que parce qu'il ſe flattoit, en faveur de ſon alliance avec la Maiſon de Lorraine, d'être excepté de la cataſtrophe générale qui menaçoit les Favoris. Le Roi ne ſe prêtoit pas plus aiſément qu'eux à une réſolution ſi contraire à ſon inclination, & qui auroit ruiné en un inſtant, toutes les meſures qu'il avoit priſes depuis tant

HENRY III. 1585.

d'années. En consentant de donner satisfaction aux Guises & aux autres Ligueurs, il auroit été forcé de remettre entre leurs mains, les Charges, les Forteresses, le crédit, la puissance dont il les avoit en partie insensiblement dépouillés, quoique lentement, avec une souplesse infinie & des dépenses énormes. Il auroit fallu enfin renverser de ses propres mains le plan qu'il s'étoit tracé depuis si long-temps, de ruiner & d'extirper entiérement l'une & l'autre factions. Ainsi il se feroit porté plus volontiers à prendre les armes contre la Ligue, & à s'unir avec les Huguenots. Mais les scrupules, l'indécence de cette démarche & les répugnances de la Reine Mere l'empêchoient de prendre ce parti. Ce Prince trouvoit de toutes parts des difficultés insurmontables, & l'on ne décidoit rien.

Il voulut cependant sonder encore plus à fond l'esprit du Roi de Navarre, & s'informer plus exactement des forces des Huguenots, en s'efforçant de l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise avec les autres Princes de Bourbon. C'eût été le moyen de sapper les fondemens de la Ligue, & d'ôter aux Guises tout prétexte de rien entreprendre. Leur principal motif étoit la crainte que la Couronne ne tombât sur la tête d'un Prince hérétique; c'étoit le prétexte dont la Ligue se servoit pour donner couleur & crédit à ses démarches. En réunissant de bonne foi les forces de la Maison de Bourbon aux siennes, le Roi se débarrassoit de tous les obstacles que la Cour de Rome, le Clergé & les gens sincerement attachés à la Religion, qu'ils croyoient en danger, pourroient opposer à ses desseins. La plûpart des Particuliers, & peut-être même les Chefs du Parti, auroient été forcés par respect ou par honte, de cesser des manoeuvres qui n'auroient plus d'autre fondement que l'ambition & les injustes désirs des Grands. C'étoit une flamme dangereuse qu'il eût aisément éteinte, en éloignant la matiere qui l'entretenoit. Pour cet effet il chargea le Duc d'Epernon d'avoir une entrevûe avec le Roi de Navarre, sous prétexte d'aller voir sa mere qui étoit fort âgée, & demeuroit en Gascogne. Le Roi crut ne pouvoir mettre cette négociation en de meilleures mains; personne n'étoit plus intéressé

Le Roi envoye le Duc d'Epernon au Roi de Navarre pour l'engager à rentrer

ressé que le Duc d'Epernon à engager le Prince à rentrer dans l'Eglise Catholique, puisque, si cette affaire ne réussissoit pas, il voyoit le Roi réduit à la nécessité inévitable d'accorder satisfaction aux Seigneurs de la Ligue, & par conséquent d'abaisser ses Favoris, parmi lesquels d'Epernon tenoit le premier rang.

dans le sein de l'Eglise & à revenir à la Cour.

Le Roi de Navarre délibere sur cette proposition.

Lorsque le Duc d'Epernon fut arrivé en Gascogne, pour s'aboucher avec le Roi de Navarre, il lui proposa de la part de Henri, les conditions les plus avantageuses, s'il vouloit se faire Catholique & revenir à la Cour. Ce Prince délibéra de cette affaire dans son Conseil, où les avis ne furent pas moins partagés, qu'ils l'avoient été dans celui du Roi. Jean de Salignac & Antoine de Roquelaure (*a*), Seigneurs très-attachés au Roi de Navarre, le pressoient vivement de se fier au Roi, de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, & de retourner à la Cour occuper la place qui lui appartenoit en qualité de Premier Prince du Sang. Ils lui représentoient que c'étoit là le moyen de vaincre ses ennemis, sans s'exposer aux dangers de la Guerre, d'occuper la place qui lui étoit dûe par droit de naissance, de s'assurer la succession à la Couronne, dessein dont le Roi qui se voyoit sans enfans, lui faciliteroit les moyens, d'é-

(*a*) L'Auteur Protestant des Remarques sur Davila, lui objecte que toute cette Conférence n'est qu'une pure imagination; qu'il l'a empruntée de M. de Thou, qui n'étoit pas mieux instruit à cet égard: que lorsqu'on lut cet endroit à Duplessis Mornai, il ne sut d'où M. de Thou l'avoit pris, & qu'il falloit que ce fût un Discours que feu M. Dufresne Canaye avoit fait par exercice & pour son plaisir, introduisant M. de Roquelaure persuadant le Roi à changer de Religion & M. Marmet son Ministre, au contraire. » Ceux, ajoute-t-il, qui ont connu les » Interlocuteurs, savent qu'on ne les eût » pas appellés à cette Délibération, le » premier, parce qu'il étoit de la Reli- » gion Romaine, qu'il n'avoit alors part » qu'aux plaisirs & à la confidence de » son Maître, & n'étoit point homme » de Cabinet; le second, parce qu'il » n'étoit que bon Théologien, & n'avoit » aucune connoissance du monde & des » affaires d'Etat. » Ce qu'il y a de certain, c'est que cet événement se rapporte à l'année précédente, puisque le Duc d'Epernon partit le 16 de Mai 1584, pour aller trouver le Roi de Navarre, que cette entrevûe eut lieu, & que les Ministres Protestans qui craignoient de se voir abandonnés par ce Prince en murmurerent hautement. Le Comte de la Rochefoucault, leur disoit agréablement à ce sujet, je voudrois bien que l'on mît devant vous trois ou quatre Pseaumes, & de l'autre la Couronne de France, que choisiriez vous, Monsieur le Ministre? *Voyez le détail de cette Conférence dans les Mémoires de Villeroi. Tome III. Edition d'Amsterdam, 1723.*

tablir sa fortune sur des fondemens solides, & de rendre la tranquillité au Royaume; que peut-être il seroit obligé d'essuyer bien des dégoûts, & de dévorer bien des désagrémens; mais que la récompense immense qui l'attendoit, devoit l'obliger à gêner son propre goût, & à contraindre sa volonté; qu'on voyoit tous les jours les hommes supporter beaucoup de traverses, pour acquérir un héritage médiocre, & qu'il seroit bien imprudent de ne vouloir rien faire ni rien souffrir, pour acquerir une aussi belle Couronne que celle de France; qu'on avoit des preuves évidentes des bonnes intentions du Roi; que tous ses Favoris & ceux qui avoient part à sa confiance, étoient favorablement disposés pour le Roi de Navarre, & qu'on ne pouvoit souhaiter une occasion plus prompte, pour détruire & dissiper la puissance de ses anciens ennemis & de ses persécuteurs.

Cet avis fut combattu par Arnaud du Ferrier son Chancelier, personnage d'un esprit très-délié & d'une profonde érudition. Après avoir été plusieurs années Ambassadeur de France à Venise, il étoit revenu dans le Royaume; & voyant que la Cour ne s'empressoit pas à reconnoître ses services, il s'étoit attaché au Roi de Navarre. Il craignoit que ce Prince, en consentant à un accommodement, & se soumettant au Roi, ne se rendît méprisable, & ne fût abandonné de son Parti. Du Ferrier, quoique Catholique, embrassa le sentiment de Philippe de Mornai Sieur du Plessis, de d'Aubigné, Confident intime du Roi de Navarre, & des autres Huguenots, qui, opiniâtrément attachés à leur Religion, s'efforçoient de persuader à ce Prince, que les biens temporels ne devoient être d'aucune considération, lorsqu'il s'agissoit de la perte ou du salut de l'ame; que tant de variations au sujet de la Religion, le perdroient de réputation, & scandaliseroient tout l'univers qui le regarderoit moins comme un homme inconstant & leger, que comme un incrédule & un Athée; que rien n'étoit plus éloigné ni plus fragile que les espérances dont on le flattoit actuellement; que le Roi & la Reine qui étoient dans la force de l'âge, pouvoient encore avoir des enfans; qu'en ce cas les anciennes animosités venant à se rallumer, le Roi de

Navarre deviendroit, comme autrefois, la fable & le jouet de la Cour; que l'espérance de la succession d'un Roi qui n'avoit que trente-deux ans, étoit très-éloignée & fort incertaine, puisque le Roi de Navarre étoit à peu près de même âge; qu'il étoit fort incertain, en suivant le cours de la nature, de conjecturer lequel des deux survivroit à l'autre; que pour des objets si reculés & si douteux, il seroit bien imprudent de se réduire à un esclavage certain & présent, de se dépouiller de l'autorité qu'il avoit sur ses Partisans, & de leur appui, d'abandonner la puissance & les fondemens de leur faction, & de se remettre à la volonté & à la discrétion de ses ennemis; que tout le monde connoissoit le caractere & les dispositions du Roi, qui voulant se servir du Roi de Navarre, pour se délivrer de l'embarras où il se trouvoit, en auroit à peine tiré les services qu'il en attendoit, qu'il se livreroit de nouveau à la haine qu'il avoit héritée de ses ancêtres contre la Maison de Bourbon, & qu'à leur exemple il feroit tous ses efforts pour l'affoiblir & l'anéantir. Enfin, disoient-ils, le Roi de Navarre peut-il, sans fremir, aller se remettre en prison dans le Louvre, où il a vû massacrer sous ses yeux tous ceux qui lui étoient attachés, & où lui-même a tremblé si long-temps pour ses propres jours, dont il doit la conservation plûtôt au hasard, ou pour mieux dire, à la bonté de Dieu, qu'à la modération & la clémence de ses ennemis? Ils ajoûtoient qu'il ne falloit pas se défier de la Providence; que si le Roi mouroit sans enfans mâles, les prétentions du Roi de Navarre, à la Couronne, seroient incontestables & de droit; qu'il lui seroit bien plus facile de les faire valoir, soutenu des forces nombreuses d'un Parti toujours armé, qui avoit tant de fois résisté à l'audace de ses persécuteurs, & à la puissance de tant de Princes conjurés contre lui, que lorsqu'il se trouveroit à la Cour, dépouillé de tout, sans appui, méprisé, & presque dans les fers; qu'il falloit y penser plus d'une fois, avant que de s'exposer de nouveau aux embûches, aux poisons, aux assassinats, par lesquels il avoit vû périr sa Mere, ses parens & ses domestiques; qu'enfin il devoit se soutenir par sa grandeur d'ame & se reposer sur la Providence, sans s'inquiéter prématurément

fur des événemens fi éloignés & fi impénétrables.

Henry III. 1585.

Les plus fenfés ne doutoient point que de ces deux avis, le premier, qui vouloit que le Roi de Navarre fe reconciliât avec l'Eglife & avec le Roi, & retournât à la Cour, ne fût la voie la plus prompte & la plus affurée; mais ce Prince ne pouvoit bannir de fon efprit le foupçon qu'on voulut de nouveau le furprendre & le livrer à fes ennemis. Il ne pouvoit fe réfoudre à facrifier fa liberté & le pouvoir qu'il exerçoit fur fon Parti, pour fe mettre en quelque forte en prifon, ou du moins mener à la Cour une vie prefque privée. Il croyoit ne pouvoir faire à cet égard la moindre fauffe démarche qu'elle ne lui coûtât la vie. Car fi le Roi n'agiffoit pas de bonne foi, & s'il fe laiffoit maîtrifer de nouveau par les follicitations preffantes & les intrigues des Guifes, il étoit à craindre que le Roi de Navarre ne pût éviter le fer ou le poifon, que fes ennemis ne manqueroient pas d'employer contre lui. Une autre confidération très-forte le détournoit encore de ce parti; c'étoit fa répugnance à fe reconcilier avec la Reine Marguerite fon Epoufe. Il avoit été oligé de fe féparer d'elle à caufe de fa mauvaife conduite, & elle s'étoit retirée dans quelques Châteaux de l'Auvergne, où elle menoit une vie déréglée. Il voyoit pourtant qu'il falloit néceffairement reprendre cette Princeffe & vivre avec elle, ou n'être jamais en bonne intelligence avec fa Belle-mere & fon Beau-frere, & qu'il naîtroit chaque jour de nouvelles brouilleries & de nouveaux différends, qui entraîneroient fa propre ruine.

Il fe détermine à demeurer ferme dans fon parti.

Ces raifons jointes à l'autorité de du Ferrier, & aux vives inftances des Miniftres, le déterminerent enfin à refufer de fe faire Catholique, & de fe rendre à la Cour. Il offrit fimplement, & avec modeftie, le fecours de fa perfonne, & les forces de fon Parti au Roi, s'il jugeoit à propos de les employer à dompter ceux, qui, foutenus des forces de la Ligue, ofoient troubler le repos de fon Royaume. On traita auffi dans cette conférence, comme on l'avoit déja fait plufieurs fois, de la reftitution des Places de fûreté accordées aux Huguenots par l'Edit de Pacification. Le terme fixé pour les rendre, étoit expiré. Le Roi demandoit qu'on les remît

entre ses mains, ainsi qu'on s'y étoit engagé. Mais le Roi de Navarre, après s'être déterminé à ne point abandonner son parti, se dispensa encore de cette restitution, en représentant que, dans un temps où les Huguenots étoient menacés de toutes parts, ils seroient en droit de demander de nouvelles Places, loin de se dessaisir de celles qu'ils avoient entre les mains. Qu'il prioit le Roi d'excuser ce refus, & d'en rejetter la faute sur les dangers dont il étoit menacé, & sur l'acharnement de ses ennemis. Mais comme le Roi n'avoit fait cette démarche, que pour sauver les apparences, il n'y eut pas grande contestation sur cet article, & il se contenta facilement d'une réponse si plausible dans les conjonctures présentes.

La Ligue conçoit des ombrages de cette négociation.

Le Duc d'Epernon revint à la Cour, chargé de ces réponses. Les Ligueurs prenant prétexte de son retour, répandirent par tout qu'il s'étoit abouché avec le Roi de Navarre, pour conclure une Ligue entre le Roi & les Huguenots, afin d'établir l'hérésie dans le Royaume, & de faire un jour monter sur le Trône le Roi de Navarre, l'ennemi déclaré de l'Eglise Catholique. Ils ajoûterent, que pour cet effet d'Epernon lui avoit porté deux cens mille écus de la part du Roi. Les Prédicateurs dévoués à la Ligue, firent bien-tôt retentir les Chaires de ces calomnies, qui jettoient la terreur dans l'esprit des Peuples, & leur inspiroient une haine implacable contre le Roi, ses Conseillers & ses Favoris. Mais l'impatience & l'indiscrétion de quelques Huguenots, empêcherent bien-tôt ces faux bruits de s'accréditer. Du Plessis Mornay qui brûloit d'ambition de passer pour l'Auteur de la résolution prise par le Roi de Navarre, de s'en faire un (*a*) un mérite auprès des Huguenots, & de se mettre en réputation dans le Parti, fit imprimer un petit Livre où il rendoit un compte exact de la Négociation

Elle s'en plaint vivement.

(*a*) M. de Thou, prétend aussi-bien que Davila, que Duplessis Mornai publia une relation de cette Conférence. Mais l'Auteur des Remarques sur ce dernier Historien, soutient, que ce *Livret* n'a jamais existé. Au reste Duplessis étoit dès-lors fort avant dans la faveur du Roi de Navarre, admis à ses Conseils, & chargé de diverses négociations de sa part. Il n'avoit pas besoin de ce petit Ouvrage pour se faire un nom. *Voyez de Thou, Liv. LXXX.*

HENRY III. 1585.

du Duc d'Epernon, des raiſons balancées dans le Conſeil du Roi de Navarre, de ſa déciſion & de ſa derniere réponſe. On vit par là que le Roi ne cherchoit point à ſe liguer avec les Huguenots, au préjudice de la Religion Catholique, comme le publioient les Ligueurs, mais qu'il vouloit engager le Roi de Navarre & les autres Princes du Sang à rentrer dans le ſein de l'Egliſe; qu'il étoit également faux qu'il accordât, de bon gré, aux Huguenots, la permiſſion de garder encore les Places de ſûreté, mais que ceux-ci fondés ſur des raiſons plauſibles, refuſant de les rendre, le Roi paroiſſoit les tolérer, pour ne pas les forcer à reprendre les armes, dans une circonſtance où il avoit tant à craindre de la faction contraire.

Les Flamands révoltés contre le Roi d'Eſpagne, offrent de ſe ſoumettre à la Couronne de France.

Le Duc d'Epernon à ſon retour, trouva matiere à de nouvelles incertitudes & de nouvelles délibérations. Les Flamands, qui, après la mort du Duc d'Alençon, ſe trouverent privés de tout ſecours étranger, & preſque abondonnés de toutes les Puiſſances, réſolurent de ſe ſoumettre à la France, & d'implorer la protection du Roi contre les Eſpagnols. Pour cet effet, ils envoyerent dans ce temps-là à ce Prince une Ambaſſade, afin de le prier de les proteger, d'accepter la Souveraineté de leur Pays, & de venir à la tête d'une puiſſante Armée, les délivrer du joug de la domination Eſpagnole, qu'ils avoient commencé à ſecouer depuis pluſieurs années. Ces Ambaſſadeurs demeurerent quelque temps *incognito* à la Cour, parce que le Roi craignoit d'aigrir Philippe II. Enſuite il leur donna publiquement Audience, lorſqu'il vit que les Miniſtres du Roi d'Eſpagne continuoient leurs intrigues avec les Ligueurs. Pluſieurs de ſes Courtiſans, & ſur-tout ceux qui lui avoient conſeillé de s'unir avec les Huguenots, le preſſoient d'accepter la Souveraineté des Pays-bas, & de ſaiſir une ſi belle occaſion d'étendre & d'aggrandir ſes Etats. Ils lui repréſentoient, que puiſque les Eſpagnols ne ſe faiſoient pas de ſcrupule de troubler le repos & la tranquillité de ſon Royaume, par leurs complots ſecrets & leurs manœuvres, il pouvoit, à plus forte raiſon, embraſſer la protection des Provinces opprimées, en repouſſant l'injure que lui faiſoient les Eſpagnols, & les

obligeant à se tenir eux-mêmes sur leurs gardes, au lieu de tâcher de mettre en danger & de faire artificieusement soulever les Etats de leurs voisins. Que c'étoit le seul moyen de dissiper ces cabales funestes qui agitoient son Royaume; que les François ne pouvant rester en repos, il falloit les mettre à portée d'exercer leur inquiétude naturelle, & de signaler leur bravoure dans une guerre étrangere. Ils ajoûtoient que c'étoit le remede le plus efficace pour abaisser la Ligue, qui, privée des secours & de l'argent d'Espagne, & incapable de se soutenir par ses propres forces, tomberoit d'elle-même; qu'il étoit enfin temps de se délivrer des malheurs dont on étoit menacé, de lâcher la bride à la valeur Françoise, & de tourner ses armes contre les anciens ennemis de la France, plûtôt que de les employer à déchirer les entrailles de la Patrie. Mais si les motifs d'un dessein si noble & si généreux étoient plausibles & spécieux, l'exécution en étoit difficile & presque impossible. En effet, sur quelles forces le Roi pouvoit-il compter pour entreprendre & pousser une guerre de cette importance, tandis que son Royaume étoit divisé, déchiré & menacé également par les Huguenots & par la Ligue? Il n'y avoit aucun fond à faire sur le Parti Catholique, dont la plus grande partie étoit liée avec le Roi Catholique, par des Traités secrets. Les mêmes raisons qui, peu de temps auparavant avoient empêché le Roi de se liguer avec les Hugnenots, subsistoient toujours; on y rencontroit toujours les mêmes obstacles.

Le Roi balance, & les remet à un autre tems.

Ces considérations soutenues de l'autorité de la Reine, engagerent le Roi à répondre avec bonté aux Députés des Flamands, qu'il étoit vivement touché de l'oppression dont ils se plaignoient; que les troubles & les divisions intestines de son Royaume ne lui permettoient pas de les protéger, quant-à-présent; mais que son intention étoit de les secourir dans un temps plus favorable. On les congédia après un assez long séjour, avec ces promesses, & comblés d'honneurs. Dom Bernardin de Mendozza, Ambassadeur d'Espagne, se plaignit vivement de ce qu'on avoit donné Audience & marqué tant de distinction aux Députés des Sujets rebelles à son Maître. Mais le Roi qui étoit très-irrité contre

HENRY III. 1585.

les Espagnols, & voulant montrer qu'il les craignoit peu, répondit nettement à ce Ministre, que le droit des Gens & les liaisons de ses peuples avec les Flamands, qui avoient une commune origine, & qui étoient autrefois (*a*) soumis à l'Empire François, suffiroient pour l'engager à les prendre sous sa protection; que cependant, quelque intérêt qu'il y pût trouver, il n'avoit encore consenti à aucune démarche en leur faveur, & qu'il ne vouloit donner aucune atteinte à la Paix, quoiqu'il sût que le Roi d'Espagne l'avoit violée en secret; mais qu'en temps & lieu il déclareroit ses intentions: qu'il ne craignoit ni les menaces, ni les forces d'aucune puissance: qu'il étoit Souverain, indépendant, & maître de faire à son gré la paix, ou de porter la guerre où bon lui sembleroit. Le Roi crut que cette réponse pourroit retenir les Espagnols, par la crainte qu'il ne se mêlât des affaires de Flandres; mais elle ne fit qu'accélerer leurs complots. Ils se hâterent d'allumer en France un incendie, qui mit le Roi hors d'état de fomenter celui qui ravageoit les Etats de ses voisins.

Philippe II. entre en défiance de ces démarches & presse le Duc de Guise & la Ligue de prendre les armes.

L'Ambassadeur d'Espagne, après avoir reçû cette réponse, sollicita le Duc de Guise & le Cardinal de Bourbon, de prendre les armes, avec les secours d'hommes & d'argent que le Roi Catholique devoit leur fournir, pour exécuter les desseins de la Ligue. Il fit toucher promptement au Duc de Guise deux cens mille écus, pour la premiere année de sa pension, & déposer cent cinquante mille écus en Allemagne, pour y lever des troupes. Louis Phiffer qui commandoit en Chef les Suisses, & qu'on avoit gagné à for-

(*a*) A remonter à nos Rois de la premiere Race, ils étoient maîtres de la Flandres. Tournai étoit la Capitale des Etats de Childéric I. qui y fut enterré, & dont on y a découvert le Tombeau dans le dernier siécle. Depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, la Flandres demeura encore immédiatement soumise aux François. Charlemagne la donna à Frédérik de Harlebekc à titre de Gouvernement à perpétuité pour lui & ses descendans, auxquels Baudouin, surnommé Bras-de-Fer, l'enleva & l'obtint de Charles le-Chauve, en épousant Judith, fille de cet Empereur. Baudouin reçut la Flandres de son beau-pere avec le titre de Marquisat ou de Comté. Les Comtes de Flandres étoient Vassaux de la Couronne, & tous en ont fait hommage aux Rois de France, jusqu'à François I. qui renonça à ses droits par le Traité de Madrid en 1526.

ce

ce d'argent, recevoit penſion de la Ligue. Chriſtophle de Baſſompierre étoit paſſé en Allemagne pour y lever des Reîtres; & dans toutes les Provinces où les Princes Lorrains avoient quelque pouvoir, on ne ceſſoit de mettre ſur pied de l'Infanterie & de la Cavalerie. Ils vouloient raſſembler des forces conſidérables, pour entamer l'exécution de leurs projets. Le Roi qui ne pouvoit ſe réſoudre ni à ſe liguer avec les Huguenots, ni à donner ſatisfaction aux Guiſes, n'attendoit de ſecours que du temps, & agiſſoit lentement, comme s'il eût plûtôt cherché à mettre la raiſon de ſon côté, & à ſe juſtifier, pour diſſiper les calomnies répandues contre lui., qu'à s'oppoſer avec vigueur aux projets de la Ligue. Il faiſoit faire des Prieres publiques & des Proceſſions continuelles, pour obtenir de la bonté de Dieu qu'il lui accordât des enfans. Lorſqu'il eut avis que les Ligueurs levoient & raſſembloient des troupes de toutes parts, il ſe contenta de faire publier le 28 de Mai une Déclaration adreſſée à tous les Gouverneurs de Provinces. Il commençoit par y proteſter que toutes ſes démarches n'avoient jamais tendu qu'à affermir la tranquillité publique. Il ajoûtoit que ſes ſoins auroient eu ſans doute un heureux ſuccès, & contribué au ſoulagement de ſes peuples par les moyens convenables, ſi quelques eſprits brouillons ne s'efforçoient de s'oppoſer à ſes vûes & de les traverſer. Il défendoit expreſſément à qui que ce fût de lever des gens de guerre, ordonnant de punir rigoureuſement les Chefs, & à la Nobleſſe & aux Communautés de ſe raſſembler au ſon du tocſin pour leur courir ſus, les défaire & les tailler en piéces, ou du moins livrer à la Juſtice tous ceux qui ſeroient pris vifs, afin de leur infliger la peine dûe à leur témérité & à leur rebellion. Cette Déclaration ne ſervit qu'à faire reconnoître pour ennemis déclarés du Roi, ceux qui mettoient des troupes ſur pied; du reſte elle n'empêcha ni ne ralentit les démarches des Ligueurs.

On raſſemble des Troupes au dedans & au dehors du Royaume.

Il étoit tems enfin de prendre d'autres meſures pour leur réſiſter. Après bien des incertitudes, le Roi ſe réſolut de s'oppoſer ſeul, le mieux qu'il pourroit, aux forces & aux entrepriſes de la Ligue. Il eſperoit d'avoir de lui-même des

Les efforts que le Roi fait pour s'y oppoſer ne ſervent qu'à montrer ſa foibleſſe.

HENRY III. 1577.

ressources suffisantes pour la réprimer, sans recourir aux Huguenots. Il se flattoit que ces derniers garderoient une exacte neutralité, & qu'ils appuyeroient même, autant qu'il leur seroit possible, le succès de ses armes, sans qu'il fût besoin pour cela de contracter avec eux une union décidée. Mais à peine commença-t'on à exécuter cette résolution, qu'on reconnut que le Roi avoit trop présumé de ses forces. Fleury, beau-frere de Villeroi, Secretaire d'Etat, alors Ambassadeur en Suisse, prit, à la vérité, à la solde du Roi dix mille fantassins de cette Nation ; mais rien n'étoit moins certain que ce secours. Ils ne pouvoient joindre le Roi, qu'en traversant les Provinces de Bourgogne, de Champagne & de Lyonnois, où les Ligueurs étoient les maîtres. Gaspard, Comte de Schomberg, qu'on avoit envoyé en Allemagne pour y lever de la Cavalerie, ayant été obligé de passer par ces Provinces, fut arrêté par ordre du Duc de Lorraine. Ce Prince étoit resté neutre dans toutes les divisions précédentes ; mais pour cette fois il avoit changé de systême, & étoit entré dans les projets des Princes de sa Maison, entraîné par l'espérance de s'emparer de Metz, de Toul & de Verdun, Villes contigues à ses Etats, & que les Rois de France avoient conquises sur les (a) Ducs ses prédécesseurs.

Duc de Lorraine

Les affaires du Roi n'étoient pas en meilleur état au-dedans qu'au-dehors du Royaume. La Noblesse divisée par les querelles de Religion & par les anciennes animosités, qui loin d'être assoupies, se reveilloient plus vivement que jamais par ces nouveaux mouvemens, ne se rendoit qu'à contre-cœur & en petit nombre auprès du Roi. Le peuple

(a) Ce fut en 1552, que Henri II. en vertu d'une Confédération avec Maurice Electeur de Saxe, & plusieurs autres Princes Protestans d'Allemagne, s'empara de Toul, Metz & Verdun. Indépendamment de ce Traité, la France avoit des droits très-anciens & très-bien fondés sur les trois Evêchés. *Voyez-en le détail dans M. de Thou, Liv. XI.* Ces Villes faisoient alors partie de l'Empire, & se gouvernoient à peu près comme font aujourd'hui les Villes Impériales, sans aucune dépendance des Ducs de Lorraine ; ce n'est pas que ces derniers ne les eussent possédées, & même assez long-temps ; mais elles s'étoient remises en liberté, & se gouvernoient par leurs propres Loix lorsque Henri II. les conquit.

qui avoit conçû beaucoup d'averſion pour ſon Souverain, ne contribuoit pas volontiers à lui fournir l'argent néceſſaire. Les bruits de guerre faiſoient diminuer ſans ceſſe les revenus de la Couronne. Les Chefs des Partis s'empreſſoient de s'emparer du peu qui reſtoit. Les fonds publics étoient preſque anéantis, & le nerf de la guerre manquoit de toutes parts au Monarque. Ces difficultés qu'il éprouvoit, encouragerent les Chefs de la Ligue, à mettre hardiment des troupes ſur pied, & à exécuter leurs deſſeins. Le Cardinal de Bourbon, ſous prétexte de paſſer le Carême dans ſon Diocèſe, ſe retira à ſon Château de Gaillon, à quatre lieues de Rouen; il y fut reçû par un grand nombre de Gentilshommes de Picardie, qui, pour ſa propre ſûreté, le menerent à Peronne, Place qui étoit le berceau de la Ligue. Là le Duc de Guiſe, les Ducs de Mayenne, d'Aumale & d'Elbœuf vinrent le trouver, & tous enſemble ils publierent un Manifeſte qui n'étoit ſigné que du Cardinal de Bourbon, quoiqu'il y parlât au nom des Pairs, Princes, Seigneurs, Villes & Communautés Catholiques du Royaume de France. Ce Manifeſte (*a*) étoit conçû en ces termes.

HENRY III. 1585.

Le Cardinal de Bourbon quitte la Cour.

Il ſe retire à Peronne.

» Au nom de Dieu Tout-puissant, le Roi des Rois; » Savoir faiſons à tous ceux qu'il appartiendra, que depuis » quatorze ans la France ſe trouvant agitée d'une rébellion » dangereuſe, excitée pour renverſer l'ancienne Religion de » nos Peres, qui eſt le plus ferme appui de l'Etat, on y a » appliqué des remedes plus propres à fomenter le mal, qu'à » le guérir, qui n'ont eu de paix que le nom, qui n'ont » établi le repos qu'en faveur de ceux qui l'ont troublé, » laiſſant les gens de bien ſcandaliſés dans leurs conſciences, & moleſtés dans leurs biens. Au lieu du remede,

Il publie un Manifeſte de concert avec les Ligueurs.

(*a*) Ce Manifeſte fut imprimé à Reims, & finiſſoit par ces mots: *Donné à Peronne le dernier jour de Mars* 1585. *Signé*, *le Cardinal de Bourbon.* Ce même Manifeſte marquoit les noms des chefs de la Ligue, mais les Guiſes aſſurés du Cardinal, l'avoient prévenu en envoyant cette même Déclaration à ceux de leur Parti douze ou quinze jours avant que le Cardinal l'eût Signée. Car dès le 19 de Mars les Ducs de Guiſe & de Mayenne, en adreſſerent une copie au Parlement d'Aix, pour la faire accepter & faire ſoulever toute la Province. *Voyez les Mémoires de Nevers, Tome I. page 657.*

HENRY III. 1585.

» qu'avec le temps on pouvoit esperer d'apporter à ces maux, » Dieu a permis que les derniers Rois soient morts jeunes, » sans laisser jusqu'à présent d'enfans mâles, propres à suc» ceder à la Couronne, & il ne lui a pas encore plû, au » grand regret de tous les gens de bien, d'en accorder au » Roi actuellement régnant, quoique ses fidéles Sujets » n'ayent point cessé, comme ils ne cesseront jamais, d'a» dresser au Ciel les vœux les plus ardens pour obtenir ce » bienfait de la bonté divine. Ainsi Sa Majesté restant seule » de tant de fils que Dieu avoit accordés au Roi Henri II. » d'heureuse mémoire, il est à craindre (ce que nous prions » le SEIGNEUR de ne pas permettre) que la Maison de Va» lois ne vienne malheureusement à s'éteindre sans posté» rité, & que pour lui choisir un successeur au Trône, il » n'arrive de grands troubles dans toute la Chrétienté, & » peut-être que la Religion Catholique, Apostolique & » Romaine ne soit entiérement détruite dans ce Royaume » très-Chrétien.

» On sent qu'il ne pourroit arriver de plus grand mal» heur que de voir monter sur le Trône un Prince héréti» que, attendu que les Peuples ne sont point obligés de » reconnoître ni de souffrir l'autorité d'un Souverain qui a » abandonné la Foi Chrétienne & Catholique, puisque le » premier serment que font les Rois, est de conserver la Re» ligion Catholique, Apostolique & Romaine, & que c'est » en vertu de ce serment que leurs Sujets leur prêtent ce» lui de fidélité. Toutefois, depuis la mort de Monseigneur » le Duc d'Alençon, frere du Roi, les prétentions de ceux » qui se sont toujours montrés ouvertement persécuteurs » de l'Eglise Catholique, ont été tellement appuyées & fa» vorisées, qu'il est de la derniere nécessité d'y employer » des précautions également promptes & sages, afin d'évi» ter les inconvéniens les plus pressans, dont tout le mon» de connoît le danger; (mais peu connoissent les remedes » & la maniere de les appliquer); d'autant plus qu'il est » aisé de juger par leurs grands préparatifs & les intrigues » qu'ils entretiennent partout, par les levées de gens de » guerre, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, par

» leur obstination à retenir des Villes & des Places fortes, » qu'ils auroîent dû avoir remis depuis long-temps entre les » mains de Sa Majesté, que nous touchons à l'exécution » de leurs pernicieux desseins. On sait assez que depuis » peu ils ont envoyé auprès des Princes Allemands, afin » d'en obtenir des forces capables d'opprimer à leur gré les » gens de bien. Leur but n'étant que de s'emparer & » de s'assurer des moyens nécessaires pour détruire la Re- » ligion Catholique qui intéresse tous les François, & par- » ticuliérement les Grands, qui ont l'honneur de remplir » les premieres Charges & les principales dignités du Royau- » me : on voit avec quel acharnement les mal intention- » nés s'efforcent de les détruire, pendant la vie du Roi, » & même en abusant de son autorité, afin que n'ayant » plus désormais personne qui puisse résister à leur volonté, » ils trouvent des moyens plus aisés d'introduire dans la » Religion Catholique le changement qu'ils méditent, » pour s'enrichir des biens de l'Eglise, à l'exemple de ce » qui vient de se passer en Angleterre. Chacun connoît » encore évidemment, & voit de ses propres yeux les ex- » cès & la conduite de quelques personnes, qui, s'étant » insinuées dans les bonnes graces du Roi notre Souverain, » dont la Majesté mérite & méritera toujours notre plus » profonde vénération, se sont absolument emparées de son » autorité, pour se maintenir dans la grandeur qu'elles ont » usurpée.

» Ces traîtres favorisent & soutiennent par toutes sortes » de moyens l'effet des changemens & des prétentions dont » on vient de parler, & ont eu l'audace & le pouvoir d'é- » loigner de Sa Majesté, les Princes, la Noblesse, & tout » ce qu'il a naturellement de plus cher & de plus proche, » ne permettant l'accès auprès de sa personne, qu'à leurs » propres créatures. Ils y ont déja si bien réussi, qu'il n'y » a plus personne qui ait part à la conduite & à l'adminis- » tration des affaires d'Etat, ni qui exerce entiérement sa » Charge, les uns ayant été dépouillés du titre de leurs » dignités, les autres privés de leurs fonctions, sans en » avoir retenu qu'un titre vuide & imaginaire. On en a

HENRY III. 1585.

» encore usé de même envers plusieurs Gouverneurs de » Provinces & de Places fortes, & d'autres Officiers qu'on » a obligés d'abandonner & de remettre leurs Charges, » moyennant une somme d'argent qu'ils ont reçûe contre » leur gré & leur volonté, parce qu'ils n'osoient pas con- » tredire ceux qui avoient le pouvoir de les y contraindre. » Exemple inoui, & qu'on n'avoit jamais vû dans le Royau- » me, d'ôter, à force d'argent, les Charges à ceux qui les » avoient obtenues pour récompense de leur valeur & de » leur fidélité ! C'est ainsi que les Favoris se sont emparés » des Armées de terre & de mer. On ne cesse de tenter la » même chose, tous les jours, contre d'autres fideles Sujets, » qui sont encore en possession de quelques Charges; en » sorte qu'il n'y a plus personne qui soit sûr de conserver » celles qu'il possede, & qui ne craigne de se les voir en- » lever & arracher des mains, quoique les ayant acquises » par ses services, il ne pût & ne dût en être dépouillé, sui- » vant les Loix du Royaume, que pour quelque cause juste » & raisonnable, ou pour quelque faute dans l'exercice de » sa Charge, pour raison de laquelle on lui auroit fait son » procès dans les formes. Ils se sont encore emparés de » tout l'or & de tout l'argent des coffres du Roi, dans les- » quels ils font mettre le produit le plus clair des Recettes » générales, pour leur profit particulier, dirigeant eux-mê- » mes les principales parties des Finances, ou n'en com- » mettant l'administration qu'à des gens qui leur sont ven- » dus. Tels sont les vrais moyens de disposer de la Cou- » ronne, & de la mettre sur la tête de qui bon leur sem- » blera. Leur cupidité, en abusant de la facilité des Peu- » ples, s'est encore signalée, en surchargeant le Peuple d'im- » pôts non-seulement égaux à ceux que le malheur des guer- » res avoit forcé de mettre, & dont on n'a rien diminué de- » puis la Paix, mais encore plus insupportables par les au- » tres taxes infinies qu'on invente de jour en jour pour as- » ssouvir leur insatiable avidité.

» On avoit eu quelques lueurs d'espérance, lorsque sur » les plaintes fréquentes & les cris de tout le Royaume, » on a publié la convocation des Etats Généraux à Blois.

» Ç'a été de tout temps la ressource la plus sûre pour re-» médier aux maux de l'Etat. Et que ne devoit-on pas se » promettre de cette douce harmonie établie entre le Prince » & les Sujets, pour convenir de concert, de l'obéissance » dûe par les peuples, & de la protection dûe par le Sou-» verain, toutes deux nées avec la Royauté, toutes deux » confirmées par Serment, comme des Loix fondamenta-» les du Gouvernement François ? Mais cette Assemblée si » dispendieuse, & faite avec tant de peine, n'a abouti qu'à » manifester le crédit & les desseins pernicieux de quelques » mauvais Citoyens, qui, se donnant pour de profonds Po-» litiques, étoient en effet très-mal intentionnés pour la » Religion & le bien de l'Etat. Non contens de détourner » le Roi, naturellement porté à la piété, de la sainte & » utile résolution, qu'à la très-humble Requête de tous les » Etats il avoit prise de réunir tous ses Sujets à la seule Re-» ligion Catholique, Apostolique & Romaine, afin de les » faire vivre dans l'ancien culte, avec lequel ce Royau-» me avoit été établi, & s'étoit ensuite conservé & augmen-» té jusqu'à devenir le plus puissant du Monde Chrétien. » En vain eût-il été facile d'exécuter alors cette résolu-» tion sans danger & sans résistance; ils ont persuadé à Sa » Majesté de prendre un parti tout opposé, en disant qu'il » étoit nécessaire pour le bien de son service, d'affoiblir & » de diminuer le crédit des Princes & Seigneurs Catholi-» ques, qui, avec le zéle le plus marqué, ont souvent ha-» sardé leur vie, en combattant sous ses Enseignes, pour » la défense de la Religion Catholique; comme si la répu-» tation qu'ils ont acquise par leur valeur & leur fidélité, » eût dû les rendre suspects, au lieu de les faire honorer. » Ainsi l'abus qui a commencé peu à peu à faire des pro-» grès, s'est ensuite précipité comme un torrent avec une » chûte si violente, que ce Royaume malheureux se trouve » sur le penchant de sa ruine, & presque sans espérance de » se relever. Le Clergé, malgré ses Assemblées respecta-» bles, & ses justes représentations, est actuellement acca-» blé de Décimes & de subventions extraordinaires, sans » parler du mépris des choses saintes de l'Eglise de Dieu,

HENRY III. 1585.

» dans laquelle désormais tout est aboli & profané. La Noblesse, sans considération, exposée au mépris & à mille indignités, est tous les jours écrasée d'une infinité d'impôts & d'exactions si injustes, qu'à peine lui reste-t'il de quoi pourvoir à sa subsistance & à son entretien. Les Villes, les Magistrats & le menu peuple, sont si cruellement foulés par la multitude de nouvelles taxes, qu'on nomme *inventions*, qu'il ne leur reste plus rien à trouver qu'un reméde salutaire à tant de maux.

» A ces justes causes & considérations, Nous Charles de Bourbon, Premier Prince du Sang, Cardinal de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, étant plus intéressé que tout autre, à prendre sous notre sauvegarde & protection, la Religion Catholique dans le Royaume, & à pourvoir à la conservation des bons & fideles Sujets de Sa Majesté & de l'Etat, avec l'assistance de plusieurs Princes du Sang, Cardinaux & autres Princes, Pairs, Prélats & Officiers de la Couronne, Gouverneurs de Provinces, Seigneurs distingués, & Gentilshommes, de plusieurs Villes & Communautés, & d'un grand nombre de bons & fideles Sujets, qui font la meilleure & la plus saine partie de ce Royaume, après avoir pesé mûrement les motifs de cette entreprise, & pris l'avis, tant de nos vrais amis, très-bien affectionnés au repos & à l'avantage de la France, que de personnes éclairées & craignant Dieu, qu'en tout ceci nous ne voudrions pas offenser le plus légerement. Déclarons que nous avons tous promis & juré solemnellement de prendre les armes, & de prêter main-forte, afin que la Sainte Eglise de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre & dans la profession de la Religion Catholique, qui est la seule véritable Religion; que la Noblesse jouisse pleinement des Priviléges qui lui sont dûs; que le Peuple soit soulagé, les nouvelles impositions abolies, les subsides créés depuis le Régne de Charles IX. (que Dieu absolve) supprimés; que les Parlemens soient entiérement rétablis dans la souveraineté de leurs Jugemens, sans qu'on gêne leurs consciences; que tous les Sujets du Royaume soient

» maintenus

» maintenus dans leurs Gouvernemens, Charges ou Offi-
» ces, sans qu'ils en puissent être privés, si ce n'est dans
» les trois cas portés dans les anciennes Loix du Royaume,
» & par Arrêt des Juges ordinaires des Parlemens; que tous
» les deniers qu'on levera sur le Peuple, soient employés,
» à la défense de l'Etat & à l'effet auquel ils sont destinés,
» & que l'on tienne de trois en trois ans, au plus tard, une
» Assemblée des Etats Généraux libre & sans brigue, avec
» pleine liberté à chacun d'y porter ses plaintes sur les griefs
» auxquels il n'aura pas été suffisamment pourvû.

HENRY III. 1585.

States General in three years

» Ces choses & d'autres qui seront plus particuliérement
» & plus amplement détaillées, sont le sujet & le motif qui
» nous porte actuellement à prendre les armes; notre uni-
» que but est de remettre le Royaume dans sa splendeur,
» de conserver les gens de bien, de punir les méchans, &
» de pourvoir à notre propre sûreté, à laquelle quelques-uns
» se sont efforcés d'attenter plusieurs fois, & encore tout ré-
» cemment, pour nous ôter la vie par des conspirations
» secretes; comme si la sûreté de l'Etat dépendoit de la
» ruine des gens de bien, & de ceux qui ont si souvent ha-
» sardé leurs jours pour sa conservation. Il ne nous reste plus,
» pour éloigner le mal & détourner le glaive suspendu sur
» nos têtes, que de recourir à des remedes dont nous avons
» toujours eu aversion, mais que la nécessité rend excusa-
» bles, & même justes, surtout lorsqu'ils sont indispensables
» & appliqués avec une autorité légitime. Nous désirerions
» même de ne les point employer dans la circonstance pré-
» sente; s'il ne s'agissoit que de la perte de nos biens, & si
» la ruine de la Religion Catholique & de son état dans ce
» Royaume ne s'y trouvoit inséparablement unie. Nous ne
» redouterons jamais aucun péril pour sa conservation, per-
» suadés qu'il n'y a point de mort plus glorieuse que celle
« qu'on endure pour une cause si sainte & si juste, & n'a-
» yant en vûe que de satisfaire à l'obligation étroite où nous
» sommes, comme Chrétiens zélés, de servir Dieu, &
» d'empêcher encore, en qualité de bons & fideles Sujets,
» la ruine de l'Etat, qu'entraîne ordinairement celle de la
» Religion. Nous protestons que nous ne prenons point les

HENRY III. 1585.

The Words Souverain Seigneur in the Feudal System were associated with Love and Fear in the Mind of every one of the People Subject or Vassalls.

» armes contre le Roi notre Souverain Seigneur, mais au contraire pour la conſervation & la juſte défenſe de ſa perſonne, de ſa vie & de ſon Royaume, pour lequel nous promettons & jurons tous d'expoſer nos biens & nos vies, juſqu'à la derniere goute de notre ſang, avec la même fidélité que nous avons fait par le paſſé, & de déſarmer ſitôt qu'il aura plû à Sa Majeſté de faire ceſſer le danger qui annonce la ruine de la Religion & celle de tant de gens de bien ; ce que nous la prions très-inſtamment & très-humblement de vouloir bien faire, afin de prouver par des effets ſinceres & réels, qu'il eſt véritablement un Roi Très-Chrétien & craignant Dieu, qui a le zéle de la Religion gravé dans le cœur, comme on l'a toujours reconnu, & comme il convient à un Pere tendre & zélé pour la conſervation de ſes Sujets. En agiſſant de la ſorte, Sa Majeſté doit compter de plus en plus ſur notre obéiſſance, notre ſoumiſſion & notre reſpect, de même que ſur la plus profonde vénération de la part de tous ſes Sujets.

» Tel eſt l'objet de nos plus ardens deſirs ; & quoiqu'il ne fût pas hors de raiſon de ſupplier le Roi de ſe déſigner un ſucceſſeur, afin que, durant ſa vie, & après ſa mort, le Peuple confié à ſes ſoins, ne ſoit point diviſé par les factions des Compétiteurs à la Couronne ; cependant nous ſommes ſi peu touchés de cette conſidération, que la calomnie de ceux qui nous font ce reproche, ne trouvera point ici de fondement. Outre que les Loix du Royaume décident ce point aſſez nettement, le riſque auquel nous Cardinal de Bourbon, nous expoſons, malgré notre grand âge, démontre ſuffiſamment que nous ne ſommes point enflés de cette vanité, ni éblouis de cette eſpérance, & que nous n'avons pour motif que le pur zéle de la Religion, qui nous fait eſpérer d'avoir part à un Royaume aſſuré, & dont la poſſeſſion eſt infiniment plus déſirable & plus durable que tous les Royaumes de la Terre.

Can such Protestations impose? The Cardinal thought himself Sincere.

» Telle étant notre intention, nous ſupplions tous très-humblement la Reine Mere du Roi, notre très-honorée Dame, à la prudence & à la ſageſſe de laquelle le Royau-

» me eſt depuis long-temps redevable de ſa conſervation, » nous la ſupplions par le fidele témoignage qu'elle peut, » veut & doit rendre de nos grands ſervices, & en parti- » culier de ceux de Nous Cardinal de Bourbon, qui l'a- » vons toujours honorée, ſervie & ſoulagée dans l'admi- » niſtration des plus grandes affaires, ſans épargner nos » biens, notre vie, nos amis, nos parens, pour ſoutenir, » de concert avec elle, les intérêts du Roi & ceux de la » Religion Catholique, de ne point nous abandonner au- » jourd'hui, mais d'employer pour notre défenſe, tout le » crédit que ſes ſoins & ſes travaux devroient lui avoir » juſtement acquis ſur l'eſprit du Roi ſon fils, & que ſes en- » nemis peuvent avoir eu l'injuſtice de lui enlever.

» Nous prions encore tous les Princes, Pairs de Fran- » ce, Officiers de la Couronne, Prélats, Seigneurs, Gen- » tilshommes & autres, de quelque qualité & condition » qu'ils ſoient, qui ne ſont point encore unis avec nous, » de favoriſer & ſoutenir de tout leur pouvoir, l'exécution » d'un deſſein ſi juſte & ſi pieux. Nous exhortons les Villes » & Communautés, pour peu qu'elles déſirent leur conſer- » vation, de juger ſainement de nos intentions, qui ſont, » de travailler au ſoulagement & au repos que nous eſpé- » rons leur procurer à l'avenir, dans les affaires, tant pu- » bliques que particulieres; & en conſéquence de prêter » la main à une entrepriſe ſi utile, qui ne peut que réuſ- » ſir heureuſement, avec la grace de Dieu, en qui nous » mettons toute notre confiance; ou du moins, ſi leurs » avis & leurs réſolutions ne peuvent ſe réunir prompte- » ment aux nôtres, parce que leurs Conſeils ſont compoſés » de grand nombre de perſonnes, nous les avertiſſons d'ou- » vrir les yeux ſur leurs propres intérêts, & cependant de » ne ſe laiſſer tenter par qui que ce ſoit, ni ſéduire par » ceux, qui, interprétant malignement nos deſſeins, vou- » droient s'emparer de leurs Villes; & y mettant garniſon, » les réduire dans le même eſclavage où ils ont mis les Pla- » ces qu'ils occupent.

» Nous déclarons à tout le monde, que nous ne préten- » dons exercer aucun acte d'hoſtilité, que contre ceux qui

Henry III. 1585.

» voudront s'oppoſer à nos vûes, ou par d'autres moyens » illicites, favoriſer nos ennemis, qui ne cherchent que » la ruine de la Religion & de l'Etat. Nous aſſurons un » chacun, que nos Armées levées pour une cauſe ſi ſainte & » ſi juſte, ne causeront ni tort, ni dommage à perſonne, » ſoit ſur leur paſſage, ſoit dans leur ſéjour, en quelque lieu » que ce ſoit, mais obſerveront une exacte diſcipline, & » ne prendront rien ſans payer. Nous recevrons avec nous » tous les gens de bien, zélés pour la gloire de Dieu, l'hon- » neur de la Sainte Egliſe, l'avancement & la ſûreté de » la Religion très-Chrétienne de ce Royaume, à condi- » tion néanmoins de ne poſer les armes qu'après la pleine » & entiere exécution des choſes ſuſdites, & de ſacrifier » plûtôt tous généreuſement nos biens & nos jours, avec » le deſir d'être tous entaſſés dans le même tombeau érigé » à la mémoire des derniers François morts en combat- » tant pour le ſervice de Dieu & de leur Patrie.

» Enfin, puiſqu'il eſt néceſſaire que tout notre ſecours » vienne d'en-haut, nous prions tous les vrais Catholiques » de ſe mettre avec nous en état de grace, de ſe récon- » cilier avec la Divine Majeſté, par une réformation en- » tiere de leur vie, pour appaiſer ſa colere, & l'invoquer » avec une conſcience pure, tant dans les ſaintes Proceſ- » ſions par des Prieres publiques, que par des dévotions » particulieres, afin que toutes nos actions ſoient rappor- » tées à l'honneur & à la gloire du Dieu des Armées, de » qui nous attendons toute notre force & notre plus ferme » appui.

Dès que ce Manifeſte eut été répandu, les Ligueurs commencerent les hoſtilités. Ils s'emparerent de pluſieurs Villes & Forteresses, les unes à force ouverte, les autres par les intelligences qu'ils y entretenoient. Leurs Chefs à la tête d'une Armée déja forte de douze mille hommes, s'approcherent de Verdun, Ville ſituée ſur la frontiere des Etats du Duc de Lorraine. Le Gouverneur étoit diſpoſé à faire une brave & vigoureuſe réſiſtance; mais Guitaut qui avoit un grand crédit ſur l'eſprit des Habitans, y étant ſe- crétement entré, il leur fit prendre les armes, le deuxié-

L'Armée de la Ligue ſe raſſemble en Champagne.

me jour du Siége, pour s'emparer des Portes & les livrer aux Ligueurs. Le Gouverneur s'opposa à cette sédition avec beaucoup de courage, mais très-peu de troupes, & fut obligé de céder. Le Duc de Guise qui étoit entré en personne dans Verdun, l'en chassa avec toute sa garnison. Il en donna le Gouvernement à Guitaut, & la Ville demeura au pouvoir des Ligueurs. Toul suivit l'exemple de Verdun; le peuple y prit de même les armes, chassa les Officiers du Roi, & se soumit volontairement aux Chefs de la Ligue. Metz, Forteresse de la derniere conséquence, auroit peut-être eu le même sort, sans la vigilance du Duc d'Epernon qui en avoit le Gouvernement. Il y envoya de bonne heure, de divers endroits, des Gentilshommes & des Soldats, pour renforcer la Garnison ordinaire qui étoit déja nombreuse & forte dans cette Place frontiere. Le Duc de Guise ne jugea pas à propos d'y rien tenter, soit faute de forces suffisantes pour en former le Siége, soit de peur d'y consumer un temps dont la perte eût extrêmement préjudicié au reste de son entreprise.

Elle s'empare de Verdun & de Toul.

Il arriva dans le même temps une sédition à Marseille, Port le plus important de toute la Provence, & dont les Ligueurs desiroient ardemment de s'emparer, pour abreger & faciliter le chemin aux secours qui leur devoient venir d'Espagne. Ils avoient mis dans leurs intérêts Louis Dariès, Consul de la Ville, & Claude Boniface, dit Chabannes, l'un des Capitaines de la Bourgeoisie. Le premier, homme d'un caractere ambitieux, desiroit de se rendre absolu dans sa Patrie. Le second, qui aspiroit à la succession de son frere, Trésorier de France, homme très-riche & très-avare, avoit formé le criminel complot de l'assassiner. Il souhaitoit quelque émeute populaire, pour exécuter plus aisément son dessein. Ces deux scélérats rassemblerent une troupe de leurs partisans, gens de tous états & de toutes conditions, & allerent de nuit à la maison du Trésorier. Ils le firent venir à sa porte, sous prétexte de lui rendre quelques lettres, & l'assassinerent lâchement. Ensuite ils se répandirent dans la Ville, les armes à la main, exhortant le peuple à recouvrer sa liberté & à défendre la Religion, & criant

Révolte de Marseille en faveur de la Ligue.

HENRY III. 1585.

qu'elle étoit en danger par les intrigues de quelques Huguenots étrangers. Après avoir de la ſorte ameuté la populace, ils arrêtetent & mirent en priſon quelques perſonnes ſoupçonnées de Calviniſme, en maſſacrerent d'autres, le reſte ſe cacha dans les maiſons, tandis que la plûpart des Bourgeois étourdis de ce ſoulevement imprévû, ne firent aucune tentative pour s'y oppoſer. Le Conſul & le Capitaine profitant de cette inaction inſpirée par la crainte des ſéditieux, s'emparerent avec la même fureur des Forterefſes qui défendoient le Port. Ils en donnerent auſſi-tôt avis à Louis de Gonzague, Duc de Nevers, qui, penſant que cette Ville embraſſeroit le parti de la Ligue par des moyens moins violens & moins infâmes, s'étoit arrêté à Avignon, ſous prétexte d'aller à Rome, dans l'eſpérance d'obtenir de la Ligue le Gouvernement de Provence, ſi l'entrepriſe ſur Marſeille réuſſiſſoit. Ils appellerent auſſi promptement de Vins & le Comte de Saux qui étoient moins éloignés de cette Ville. Ces Seigneurs tardant à venir; dès le lendemain la premiere fougue du peuple commença à ſe ralentir, & la ſcélérateſſe de Chabannes, contre ſon propre frere, ayant été découverte, la multitude des mutins ſe diſſipa peu à peu. Un des Bourgeois nommé Bouquier, reſpectable par ſon âge & par ſa probité, ayant fait aſſembler le peuple, l'exhorta à prendre les armes contre ces ſéditieux, & à faire en ſorte que la Juſtice punît l'aſſaſſinat commis par Chabannes. Ce diſcours rendit le courage à la plus forte & la plus nombreuſe partie des Bourgeois, qui, dans une Ville ſi commerçante, craignoienr que leurs effets ne fuſſent livrés au pillage, ſi les révoltés réuſſiſſoient dans leur projet. Ils s'armerent à la hâte, & dépêcherent un Courier, pour appeller à leur ſecours le Grand Prieur de France, Frere naturel du Roi, & Gouverneur de la Province, qui ſe trouvoit pour lors à Aix. Il ſe rendit ſur le champ à Marſeille avec environ deux cens chevaux; & les Bourgeois s'étant joints à lui, il prit le Fort de la Garde, où l'on arrêta le Conſul Dariès & le Capitaine Chabannes, qui le lendemain furent punis du dernier ſuplice. Cette exécution rétablit la tranquillité dans la Ville, qui reſta ainſi ſous l'obéiſſance du Roi.

Elle eſt étouffée par les Bourgeois.

La tentative des Ligueurs ſur Bordeaux, Ville de Guyenne, ne réuſſit pas plus heureuſement Ils cherchoient à s'en emparer au moyen d'une Forteresse appellée le Château-Trompette, dont Vaillac (*a*), un de leurs partiſans déclarés, étoit Gouverneur. Le Maréchal de Matignon, Lieutenant du Roi de Navarre au Gouvernement de cette Province, mais Catholique, attaché au Roi, & qui réſidoit en cette Ville, ayant eu le vent de ce complot, feignit de vouloir tenir un Conſeil de guerre, composé de tous les Gouverneurs particuliers, pour leur communiquer quelques Ordres de la Cour. Vaillac qui ne ſe doutoit point encore qu'on ſe défiât de lui, y vint comme les autres. Matignon ayant inſtruit ceux qui compoſoient l'Aſſemblée, de la révolte qu'on méditoit, fit arrêter Vaillac. Dans le même inſtant il fit dreſſer des batteries contre le Château, menaçant de faire mourir le Gouverneur, ſi la Garniſon avoit l'audace de tirer contre la Ville. Ces menaces, & la connoiſſance que l'on avoit de la fermeté du Maréchal, intimiderent Vaillac, qui ordonna à ſes gens de rendre ſur le champ la Forteresse. Matignon y ajoûta de nouvelles Fortifications, & y mit une nombreuſe garniſon, qui, ſous ſes ordres, la conſerva toujours depuis au Roi.

HENRY III. 1585.

La même choſe arrive à Bordeaux.

Ces heureux ſuccès étoient rares & foibles, en comparaiſon des révoltes fréquentes qui arrivoient dans les autres Provinces du Royaume, où les Ligueurs commençoient à ſe déclarer hautement par tout. Mandelot, Gouverneur de Lyon, en avoit pris & raſé la Citadelle; la Châtre avoit livré Bourges à la Ligue; d'Antragues, après avoir chaſſé d'Orléans tous les Royaliſtes, s'en étoit entiérement emparé; le Comte de Briſſac s'étoit ouvertement déclaré pour les Ligueurs avec Angers & les autres Places de ſon Gouvernement; le Duc de Guiſe en perſonne s'étoit ſaiſi de Mezieres, Place importante ſur les frontieres de Champagne; le Duc de Mayenne avoit pris la Ville & le Château de Dijon en Bourgogne; enfin, leur Armée déja très-forte.

Lyon, Bourges & pluſieurs autres Villes du Royaume, ſe déclarent en faveur de la Ligue.

(*a*) Louis de Genouillac, Baron de Vaillac.

HENRY III. 1585.

étoit arrivée à Châlons en Champagne, dont ils avoient résolu de faire leur Place d'armes, & comme le centre de leur Parti. Ils se déterminerent à y attendre les troupes d'Infanterie & de Cavalerie qu'on avoit levées en Allemagne, avec l'argent des Espagnols, & qu'ils savoient être déja en marche pour s'approcher des frontieres de Lorraine. Tandis qu'elles s'avançoient, le Duc de Guise ayant laissé le commandement de l'Armée au Duc de Mayenne, marcha avec les Ducs d'Aumale & d'Elbœuf, & un corps de Cavalerie d'élite, vers Peronne, d'où il conduisit à Châlons le Cardinal de Bourbon, qu'il combloit d'honneurs, afin d'autoriser par son nom & par sa présence les entreprises de la Ligue. Il vouloit le montrer à l'Armée, & s'en servir comme d'un bouclier, pour couvrir les expéditions militaires que l'on méditoit.

Le Roi répond au Manifeste des Ligueurs.

A une attaque si brusque & qui le menaçoit de si près de la part des Ligueurs, le Roi opposoit autant qu'il pouvoit & les paroles & les actions. Il répondit d'abord à leur manifeste, par une Déclaration (*a*) dont voici la teneur.

» Quoique le Roi, par ses Lettres & ses Ordres, ait déja » averti ses Sujets de ne pas se laisser séduire par les conseils » de quelques personnes, qui s'efforcent de les faire révolter » & de les attirer dans leur parti, & troublent leur propre » repos ; & qu'il ait pareillement offert & promis grace à » ceux qui s'y trouvant déja engagés, l'abandonneroienr, » lorsqu'ils auroient eu connoissance de sa volonté ; néan» moins Sa Majesté a appris avec un extrême déplaisir, que » nonobstant ses Ordres & ses remontrances, quelques-uns » de ses Sujets ne laissent pas que d'entrer dans ces Confé» dérations, poussés par divers intérêts, mais la plûpart en» traînés & éblouis par les belles & spécieuses couleurs » que les auteurs de ces troubles prêtent à leurs entrepri» ses. Elle a jugé à propos, pour l'avantage général de tous » ses Sujets, la décharge de sa conscience aux yeux de Dieu, » & sa propre gloire à ceux du monde, d'opposer à ces ar-

(*a*) Elle étoit intitulée : *Déclaration de la volonté du Roi sur les nouveaux troubles du Royaume. Journal de Henri III. année* 1585.

» tifices la lumiere de la vérité, propre à consoler les gens » de bien, & l'ennemie capitale des méchans ; afin que » ses Sujets, guidés par sa clarté, connoissent & discernent » à propos & sans nuages l'origine & le but de tous ces » mouvemens, & parviennent par ce moyen à éviter » les malheurs & les calamités publiques & particulieres, » qui peuvent résulter de ces troubles.

» Les prétextes allégués par les auteurs de ces séditions, » se réduisent à trois objets ; le rétablissement de la Reli- » gion Catholique, Apostolique & Romaine dans ce Royau- » me ; la distribution des Charges & dignités à ceux à qui » elles sont dûes justement, & le bien, l'honneur, le sou- » lagement du Clergé, de la Noblesse & du Peuple. Chacun » a reconnu par des effets qui ne sont pas équivoques, que » tous ces objets sont si chers & si précieux à Sa Majesté, » que personne ne peut douter sincerement de ses inten- » tions à cet égard. Quelle nécessité donc de soulever ses » Sujets, de leur faire prendre les armes, & de lever des » troupes étrangeres, pour forcer Sa Majesté à accomplir » ces Articles qu'on propose, s'ils sont justes, possibles & » avantageux à ses Sujets ?

» Quant à celui de la Religion, Sa Majesté, même » avant son avénement à la Couronne, a trop souvent ex- » posé sa propre vie & combattu heureusement pour la pro- » pagation de la Foi, & depuis qu'il a plû à Dieu de » l'appeller au Gouvernement de ce Royaume, Elle a trop » souvent risqué pour la même fin ses Etats, & employé » ses plus puissantes ressources, les biens & la vie de ses » plus fidéles Sujets & serviteurs, pour qu'on puisse per- » suader maintenant, & faire croire qu'il y ait dans ce » Royaume, ni ailleurs personne, de quelque qualité qu'el- » le soit, qui ait la Religion & la Pieté plus à cœur que » Sa Majesté l'a toujours eue & l'aura toujours, moyen- » nant la grace de Dieu. Si, à l'exemple du Roi son frere, » de glorieuse mémoire, & de quelques autres Princes » Chrétiens, dont les Empires & les Etats ont été agités » par les troubles de la Religion, S. M. par la prudence » & l'avis de la Reine sa Mere, de M. le Cardinal de

HENRY III. 1585.

» Bourbon & d'autres Princes, Officiers de la Couronne » & Seigneurs de son Conseil, qui étoient alors près » d'Elle, a pacifié les ttoubles qui divisoient ses Sujets » sur le fait de la Religion, en attendant qu'il plût à Dieu » de les réunir tous dans le sein de la vraie Eglise; il ne » s'ensuit pas, qu'en ce qui regarde la gloire de Dieu & » l'entier rétablissement de la Religion Catholique, Apos» tolique & Romaine, le zele de Sa Majesté & sa ferveur » soient changés depuis, ni moindres qu'elle les a marqués » dans les troubles passés. Bien loin de-là, Sa Majesté veut » que chacun sache qu'elle n'a conclu la Paix, que pour » éprouver si, par cette voie, Elle pourroit ramener à l'E» glise ses Sujets, que le malheur & la licence des temps » en avoient séparés, ayant auparavant long-temps expéri» menté, au risque de sa Personne & de son Royaume, & » au prix du sang d'un grand nombre de Princes, Seigneurs, » Gentilshommes, & d'une infinité de ses autres Sujets » morts pendant les troubles, que la division excitée pour » cause de Religion, & qui a jetté de si profondes racines » dans ce Royaume pendant la minorité du Roi son frere, » & la sienne, au grand déplaisir de la Reine leur Mere, ne » peut être terminée par la voie des armes, sans détruire ses » propres Sujets, & mettre le Royaume sur le penchant de » sa ruine.

» Ainsi Sa Majesté s'est alors déterminée à la Paix, parce » qu'Elle a reconnu, que tous les Ordres du Royaume » étoient épuisés & ruinés par la durée trop longue des trou» bles, & qu'Elle manquoit elle-même des moyens néces» saires pour subvenir plus long-temps aux dépenses d'une » Guerre si ruineuse. Ce qui ne seroit point arrivé, si dans » l'Assemblée des Etats Généraux, tenue à Blois, les Dé» putés n'eussent pressé Sa Majesté de défendre absolument » l'exercice de la Religion Prétendue Réformée dans ce » Royaume; parce qu'on n'y auroit pas pris le parti qu'on » y prit avec serment, & que Sa Majesté s'est efforcée de » suivre, aux conditions portées par ce serment. Que si » l'on eût résolu de continuer la Guerre, on auroit assuré » des fonds certains pour la pousser jusqu'au bout, comme

» cela étoit néceſſaire, & comme Sa Majeſté le demandoit ; ce qui auroit ôté tout prétexte aux plaintes de ceux » qui oſent aujourd'hui publier, qu'on vit alors s'évanouir » bientôt ces foibles lueurs de bonne eſpérance, qu'on avoit » vû luire par la réſolution priſe dans ces Etats. Au reſte il » eſt indécent & défendu à un Sujet de juger des actions » de ſon Souverain ; quand ce ne ſeroit que parce qu'il » ignore ſouvent les motifs ſecrets de ſes Ordres, qui ſont » quelquefois bien plus preſſans, que ceux qui ſont apparens » & connus de tout le monde : ce droit n'appartient qu'à » Dieu, qui eſt le ſcrutateur des cœurs, & le Juge des actions des Princes, & qui connoît les raiſons qui engagerent alors, avant toutes choſes, Sa Majeſté à conclure » la Paix.

» Il eſt certain que ſi elle en eût différé la concluſion, » le Royaume auroit été inondé de troupes étrangeres, en » proie aux divers Partis & aux nouvelles diviſions qui auroient déſolé l'Etat. Sa Majeſté a donc accordé la Paix, » pour obvier à ces inconveniens, en prévenir les effets & » tenter les meilleurs remedes, non pour établir & cimenter l'héréſie dans ce Royaume, comme on le publie. » Jamais un pareil deſſein n'eſt entré dans l'eſprit d'un » Prince auſſi Chrétien & auſſi bienfaiſant que Sa Majeſté, » qui ayant prévû, ſenti & éprouvé les difficultés de la » guerre, jugea qu'il falloit, ſans plus de délai, conſentir à » la Paix, afin qu'elle le mît au moins en état de pourvoir » au ſoulagement de ſes Peuples, ſur les autres points qu'on » avoit propoſés & demandés dans l'Aſſemblée des Etats Généaux, pour le bien public du Royaume ; la paix & la » concorde étant le premier fondement & le plus néceſſaire » pour l'établiſſement des Loix ſages, & pour la réformation des mœurs. C'eſt à quoi Sa Majeſté s'eſt depuis continuellement appliquée, comme il paroît par ſes Edits & » ſes Ordonnances à ce ſujet, à l'exécution & à l'obſervation deſquels elle n'a pas apporté moins de vigilance ; & » ſi ſon intention n'a pas été exécutée ſuivant ſes déſirs, » Elle en a reſſenti un très-vif déplaiſir. Au reſte cela peut » être arrivé par la négligence de quelques-uns de ſes Of-

Henry III. 1585.

» ficiers, & par l'artifice de ſes ennemis, comme auſſi par » les progrès que l'impieté, la corruption des mœurs, & » la révolte avoient fait dans ce Royaume, pendant les Guer- » res Civiles. La Paix a délivré pluſieurs Villes très-peu- » plées de Bourgeois & d'Habitans Catholiques, des troupes » Calviniſtes qui les occupoient, & y a rétabli le plein exer- » cice de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. » La même choſe eſt arrivée, par les ſoins & l'attention de » Sa Majeſté, dans toutes celles où les Religionnaires ont été » depuis les troubles, & ſont encore les plus forts, & où l'e- » xercice de la Religion Catholique avoit été aboli depuis » que le Roi eſt parvenu à la Couronne, & même avant » qu'il y parvint. Elle a de même réformé la Juſtice, ſi- » non entierement & auſſi parfaitement qu'il eût été à dé- » ſirer, du moins de maniere que les Magiſtrats ont eu quel- » quefois l'autorité ſuffiſante, pour ſoutenir les gens de bien, » & pour effrayer les méchans. Les Prélats & les Ecclé- » ſiaſtiques ſont rentrés dans leurs Egliſes, & dans la jouiſ- » ſance des biens dont ils avoient été dépouillés ; la No- » bleſſe & les Gentilshommes ont pû vivre en ſûreté dans » leurs maiſons, ſans être ſujets aux dépenſes auxquelles » ils étoient expoſés pendant la Guerre, pour ſe garder & » ſe défendre des coups de main. Le Citoyen alors privé » de ſes biens, & errant dans les campagnes avec ſa famille, » doit encore à la Paix, l'avantage d'être rentré dans ſa » maiſon. Le Marchand a également repris ſon commerce » interrompu par les troubles. Le pauvre Payſan, écraſé ſous » le fardeau inſupportable occaſionné par la licence des ſol- » dats, a eu le moment de reſpirer & de recommencer ſes » travaux ordinaires, pour fournir du moins à ſa ſubſiſtance. » Enfin il n'y a perſonne, de quelqu'état & condition qu'el- » le ſoit, qui n'ait eu part effectivement aux fruits de la » Paix.

» Mais comme Sa Majeſté a toujours été très-zélée » pour la gloire de Dieu, & auſſi attachée au bien public » de ſes Sujets, que le doit être un Prince très-Chrétien, » & ſincerement vertueux, connoiſſant que les malheurs » & les calamités d'un Etat, prennent ordinairement leur

» source dans le défaut de la véritable Pieté & de la Justice;
» depuis la derniere Paix, Elle a travaillé sans relâche à re-
» lever ces deux colomnes, que la violence des troubles
» passés avoit renversées & presque détruites. Pour cet ef-
» fet, Elle a commencé à nommer aux Bénéfices à charge
» d'ame, des personnes éclairées, capables & telles que
» les exigent les saints Canons. Elle a encore invité ses Su-
» jets, par son exemple, à réformer leurs mœurs, à avoir
» recours à la grace & à la miséricorde de Dieu par leurs
» prieres & la régularité de leurs vies; ce qui a affermi les
» Catholiques dans leurs devoirs envers la Majesté Divine,
» & ramené dans le sein de l'Eglise Catholique, quelques-
» uns de ceux qui s'en étoient séparés. Sa Majesté a égale-
» ment écouté avec bonté les remontrances & les plaintes
» du Clergé, à qui Elle a permis de s'assembler pour ce su-
» jet, & y a pourvû amplement & favorablement, l'ayant
» par la suite plûtôt soulagé, que chargé de décimes extra-
» ordinaires, sans avoir égard à la nécessité de ses affaires,
» & fâchée de ne pouvoir l'exempter entierement du paye-
» ment des décimes ordinaires qu'Elle a trouvées, à son avé-
» nement à la Couronne, affectées à payer les Rentes de
» l'Hôtel de Ville de Paris. Lesdits Prélats & Ecclésiasti-
» ques ont encore eu, par la permission de Sa Majesté, la
» facilité de convoquer & de tenir leurs Conciles Provin-
» ciaux, pour y déliberer & travailler à la réformation des
» abus introduits dans l'Eglise, durant les troubles. Et ils
» ont fait pour le bon gouvernement de l'Eglise, de pieux
» & sages Réglemens que Sa Majesté a appuyés de ses élo-
» ges & de son approbation. Tels sont les avantages pu-
» blics & généraux que l'Eglise & la Religion Catholique,
» Apostolique & Romaine ont recueilli de la Paix, sans par-
» ler d'une infinité d'autres particuliers qu'il seroit trop long
» de rapporter.

» Quant à ce qui concerne la Justice, chacun sait la pei-
» ne que Sa Majesté a prise, pour la retirer des ténébres où
» les troubles l'avoient précipitée, lui rendre sa lumiere,
» sa premiere force & son ancien éclat. Elle a supprimé, à
» la mort des titulaires, tous les Offices surnumeraires, &

Henry III. 1585.

» de plus défendu & fait cesser la vénalité desdits Offices ; » que le besoin d'argent avoit forcé ses prédécesseurs d'in- » troduire, sans égard au besoin, peut-être plus grand, qu'en » avoit Sa Majesté. De plus, Elle a entierement coupé le » chemin aux graces & évocations, qui, par le passé, avoient » coutume d'être expédiées de son pur mouvement, sachant » combien l'espérance de les obtenir autorisoit de crimes, & » combien la facilité de les accorder, mettoit de confusion » dans l'administration de la Justice. Depuis la Paix, Sa Ma- » jesté a envoyé dans diverses Provinces de ce Royaume, » des Commissions extraordinaires composées de Magistrats » du Parlement de Paris, pour faire justice sur les lieux, à » ses Sujets ; d'où l'on a retiré les avantages que chacun a » ressentis, & qui auroient été encore plus grands, à la satis- » faction des gens de bien, si ses bonnes intentions avoient » été mieux secondées par ceux qui naturellement y étoient » obligés par le devoir de leur Charge.

» Mais comme le malheur des temps a inspiré à quelques- » uns l'insolence d'imputer à Sa Majesté les fautes commi- » ses par d'autres, de même la corruption & la malignité » sont venues à cet excès d'audace & d'impudence, que » plusieurs ont encore pris plaisir à diffamer ses plus pieuses » & ses meilleures actions, pour gagner la bienveillance » des Peuples, en déchirant la réputation de leur Souve- » rain. Ils ont même eu la hardiesse de taxer de rigueur & » de sévérités excessives, le louable dessein qu'Elle a eu de » faire exécuter les Arrêts & les Sentences de ces Commis- » sions contre des scélérats. Sa Majesté a donc commencé » à pourvoir, par ces moyens, au rétablissement de ces deux » colomnes, les vrais & les seuls fondemens de la Monar- » chie, Elle s'étoit flattée de les redresser & de les remet- » tre en leur premier état, à la faveur de la Paix, si Dieu » avoit fait la grace d'en rendre dignes son Royaume & ses » Sujets, ce qu'il paroît qu'ont plûtôt craint, que désiré, » ceux qui veulent aujourd'hui exciter les Sujets de Sa Ma- » jesté à prendre les armes, sous prétexte, disent-ils, de » pourvoir à ces deux points. Ils publient encore qu'ils les » ont prises pour obvier aux désordres qui sont à craindre,

» selon eux, au sujet de la succession à la Couronne, après » la mort de Sa Majesté, & au danger que courroit la Re» ligion Catholique, Apostolique & Romaine. Ils s'imagi» nent, & même ils avancent que Sa Majesté, ou les per» sonnes qui l'approchent, favorisent les prétentions de » ceux qui ont persécuté la Religion, chose à laquelle le » Roi conjure & avertit ses Sujets, de croire qu'Elle n'a » jamais pensé; parce qu'étant encore, graces à Dieu, à la » fleur de son âge, & plein de vigueur & de santé, ainsi » que la Reine son épouse, il espere que Dieu leur donnera » des enfans pour la consolation de tous ses bons & fide» les Sujets. Il semble à Sa Majesté, que d'agiter main» tenant une pareille question, & prétendre la décider par » la voie des armes, c'est vouloir forcer la nature & le » temps, se défier trop de la grace & de la bonté de Dieu, » de la santé & de la vie de Sa Majesté, & de la fécon» dité de la Reine son Epouse. Au lieu de délivrer & de » guérir le Royaume du mal qu'on craint, dit-on, de voir » naître quelque jour à ce sujet, on en précipite les dou» leurs & les funestes effets, en commençant maintenant » la Guerre sous ce prétexte; puisqu'il est certain qu'elle va » remplir le Royaume de Troupes étrangeres, éterniser les » partis & les discordes, & répandre de toutes parts le » meurtre, le carnage & les massacres.

» Tels sont les Moyens par lesquels on prétend établir la » Religion Catholique, décharger le Clergé de ses contri» butions, procurer à la Noblesse une vie tranquille, la » sureté dans ses Châteaux, & la jouissance de ses droits & » priviléges, aux Bourgeois & Habitans des Villes l'exemp» tion des Garnisons, & délivrer le Peuple de la campa» gne, des impositions & des taxes dont il est chargé. Sa » Majesté avertit & conjure ses Sujets d'ouvrir les yeux, » & de ne pas s'imaginer que la Guerre doive finir aussi « promptement qu'on le publie; mais de comprendre & d'e» xaminer mûrement les suites inévitables qu'elle entraî» nera, & de ne pas permettre qu'on ternisse leur réputa» tion, & que leurs armes servent d'instrument à la ruine » de leur Patrie, & à l'élévation de ses ennemis. Car tan-

HENRY III. 1585.

» dis qu'aveuglés ſur nos véritables intérêts, nous combat-
» trons les uns contre les autres, & que le Souverain ſera
» ſecouru en apparence, & les Rebelles fortifiés réellement,
» eux ſeuls régneront heureuſement, & affermiront leur au-
» torité.

» Ils ſe plaignent encore de la diſtribution des Charges
» & des Dignités du Royaume, en objectant qu'on en pri-
» ve ceux qui ont rendu à Sa Majeſté les Services les plus
» ſignalés. Raiſon foible & bien deshonorante, pour mé-
» diter la ruine & la déſolation d'une Monarchie, dont les
» Souverains ne ſont pas obligés à ſe ſervir d'un Sujet plû-
» tôt que d'un autre, à moins que le bien de leur ſervice
» ne l'exige, n'y ayant aucune Loi qui les gêne à cet égard.
» Cependant Sa Majeſté a toujours élevé les Princes de
» la Maiſon de Lorraine, en grades & en honneurs, à l'e-
» xemple de ſes prédéceſſeurs, & a témoigné qu'Elle vou-
» loit leur accorder une part diſtinguée dans ſes bonnes
» graces, afin de les employer. Toutes les fois que Sa
» Majeſté a mis des Armées ſur pied, Elle leur en a confié
» le Commandement, par préférence à tous les autres; &
» ſi l'on conſidere qui ſont ceux qui poſſédent actuellement
» les Dignités les plus honorables & les plus éminentes du
» Royaume, on verra que les auteurs mêmes de ces plain-
» tes ont plus de ſujet de ſe louer de la bienveillance & de
» l'affection de Sa Majeſté, que de murmurer & de s'éloi-
« gner de la fidélité qu'ils lui doivent.

Ils ajoûtent, » qu'il ne leur reſte que le titre de leurs Char-
» ges, & que dans le fond on leur en a ôté les prérogatives
» que d'autres ont uſurpées. Avant que de décider ſi cette
» plainte eſt fondée, il faudroit examiner ſur quoi ſont ap-
» puyés les droits & les prérogatives attribuées à chacune de
» ces Charges, comment & par quelles perſonnes elles ont
» été exercées ſous le regne des Prédéceſſeurs de Sa Majeſté,
» choſe qu'elle a ſouvent propoſée, dans le deſſein de régler
» les fonctions de chacun de ſes Officiers, & qu'on auroit
» depuis long-temps éclaircie & décidée, ſi les perſonnes in-
» téreſſées euſſent ſecondé & ſoutenu ſa bonne volonté com-
» me elles le doivent. Mais on fait aujourd'hui, & la poſ-

Henry III. 1585.

» térité l'apprendra, que les intérêts & les mécontentemens » particuliers ſont les vrais motifs qui engagent les Factieux à » bouleverſer le Royaume & à le remplir de ſang & de rava- » ges. Ce n'eſt pas là la voie qu'il faut prendre pour réformer » les abus dont on ſe plaint ſi hautement, ſur-tout ayant affaire » à un Prince très-pieux, qui s'oppoſera toujours au mal, & » employera volontiers les remédes propres & convenables » qu'on lui propoſera, pour y mettre ordre. Ainſi, que l'on » mette les armes bas, que l'on congédie les forces étran- » geres, qu'on délivre le Royaume du danger qu'il court » par ce ſoulevement & cette priſe d'armes; & au lieu de » ſuivre une voie ſemée d'obſtacles & féconde en malheurs, » tant pour le Public que pour les Particuliers, qu'on cher- » che & qu'on embraſſe celle de la raiſon & du devoir; alors » la Sainte Egliſe de Dieu, ennemie de toute violence, ſera » rétablie dans ſon premier luſtre, la Nobleſſe ſera ſatisfaite » comme elle le doit être. Et en effet, qui des Prédéceſſeurs » de Sa Majeſté a plus qu'Elle marqué à cet Ordre ſa bien- » veillance & ſon empreſſement à l'élever? Elle ne s'eſt pas » contentée d'en préférer les membres à ceux de tout autre » état, pour remplir les anciennes Charges & les dignités » du Royaume; Elle en a créé & érigé exprès de nouvelles » qu'elle a deſtinées à l'illuſtration de la vraie Nobleſſe, & » dont elle a exclu toutes les autres conditions. Sa Majeſté » pourvoira au ſoulagement de ſon Peuple, comme elle a » déja ſi bien commencé, & deſire continuer de tout ſon » pouvoir. Quoique les auteurs de ces troubles promettent » que leurs Troupes obſerveront une ſi exacte diſcipline, que » chacun ſe louera d'eux, & qu'ils défendent aux Habitans » des Villes de recevoir aucune Garniſon, néanmoins on » voit que les Soldats qu'ils ont raſſemblés commettent juſ- » qu'à préſent une infinité d'excès & de ravages, & qu'ils » ont mis eux-mêmes des Troupes dans les Villes & For- » tereſſes dont ils ſe ſont emparés, pour les gouverner & les » conſerver à leur Parti. D'ailleurs, il eſt certain qu'un » grand nombre de ſcélérats & de gens ſans aveu ſe ſouleve- » ront à leur ordinaire ſous le nom de l'un ou de l'autre Parti, » & commettront une infinité d'aſſaſſinats & de ſacriléges,

HENRY III. 1585.

» de maniere qu'au lieu de faire cesser le danger qui menace » de leur ruine & la Religion & les gens de bien, comme » on se le propose par cette Guerre, elle ne servira qu'à rem» plir le Royaume de brigandages & d'impiétés. Ils publient » encore qu'on en veut à leur personne & à leur vie, & » que c'est un des motifs qui les détermine à prendre les ar» mes. Personne ne peut se persuader qu'une pareille plainte » regarde en aucune maniere Sa Majesté, naturellement si » ennemie de toute vengeance, qu'il est encore à naître que » quelqu'un puisse raisonnablement se plaindre d'Elle à cet » égard, malgré les offenses qu'Elle peut avoir reçues. Il s'en » trouvera au contraire plusieurs qui ont éprouvé sa clémence » naturelle, & qui en serviront d'exemple à la postérité.

» A ces causes, Sa Majesté prie & conjure les auteurs » de ces mouvemens, de licencier promptement leurs Trou» pes, de renvoyer les Etrangers, de renoncer à toute Li» gue & voie de fait. Elle les exhorte, comme ses parens & » ses Sujets, à prendre une entiere confiance en sa bienveil» lance & son affection, s'offrant, en cas de soumission de » leur part, de les honorer de sa faveur, & de leur faire part » des honneurs qu'Elle a coûtume d'accorder aux personnes » de leur rang. Elle les invite à se réconcilier & à se réunir avec » elle, afin de pourvoir dûement & effectivement au réta» blissement de la Religion & du bien général de ses Sujets, » par les moyens qu'on jugera à propos & convenables, & » auxquels Sa Majesté est très-disposée à donner atten» tion. Elle avertit pareillement le Clergé & la Noblesse de » son Royaume de peser mûrement les suites de ces trou» bles, de correspondre sincerement à ses bonnes intentions, » & de croire que son principal but a toujours été, & sera » toujours, de faire du bien à tout le monde, & de ne cau» ser ni peine ni déplaisir à personne. Elle leur enjoint très» expressément, & à tous ses autres Sujets, de renoncer à » toutes Ligues & confédérations, & de se réunir avec elle, » comme le droit naturel, leur devoir, leur intérêt & leur » conservation les y obligent, afin que si ces mouvemens » alloient plus loin, (ce qu'Elle supplie la bonté Divine de » ne pas permettre) ils l'aident du secours de leurs conseils

» & de leurs bras pour la conservation du Royaume d'où dé-
» pend le maintien de la Religion Catholique, Apostolique
» & Romaine, & celle de leur honneur, de leur réputation,
» de leurs personnes, de leurs familles & de leurs biens. Elle
» leur offre & leur promet, s'ils lui obéissent, la continua-
» tion de ses bonnes graces, & la récompense de leurs ser-
» vices & de leur fidélité. »

Telle fut la Déclaration (*a*) que le Roi fit publier en réponse au Manifeste des Ligueurs. On jugea qu'il convenoit à Sa Majesté de répondre en général à leurs griefs, sans entrer dans un plus grand détail. Ensuite il chargea quelques personnes habiles & éloquentes de réfuter de point en point les raisons alléguées par les Guises. Ils répliquerent de leur côté par de longs Ecrits, qui brouillerent tellement les choses, qu'il fallut enfin en venir aux effets, au lieu de multiplier les paroles. Le Roi avoit deux vûes principales : 1°. De rassembler des forces assez considérables, pour faire tête à l'Armée de la Ligue qui approchoit déja de Paris, & déconcerter ses projets : 2°. D'affoiblir ce grand Corps, en en détachant ceux qui pouvoient le soutenir plus efficacement. La Ville de Lyon étoit extrêmement nécessaire à ses vûes, pour faire entrer par là dans le Royaume, les Suisses, auxquels le passage étoit fermé par la Champagne & la Bourgogne, Provinces dont les Ligueurs étoient maîtres. Il fit sonder Mandelot pour l'attirer dans son parti, & intéressa personnellement Villeroy, Secretaire d'Etat, dans cette négociation. Mandelot avoit une fille unique & très-riche; on proposa de la marier à Charles d'Alincourt, fils de Villeroy, à qui le Roi promit la survivance du Gouvernement de Lyon. Ce mariage délivroit Mandelot de la crainte que le Duc d'Epernon ne le dépouillât de son Gouvernement, pour le faire tomber à la Valette son frere. Le Roi approuva

Le Roi s'éforce de détacher de la Ligue plusieurs de ses Partisans & sur-tout les Lyonnois.

(*a*) Cette Déclaration étoit à certains égards composée avec beaucoup d'art & d'habileté, & le Roi y répondoit solidement sur les articles qui regardoient la Religion & les résolutions des Etats de Blois. Mais sur-tout le reste, on voit une apologie pitoyable, indigne de la Majesté Royale, plus propre à faire sentir aux Factieux la foiblesse du Gouvernement qu'à les ramener à leur devoir.

Henry III. 1585.

en même temps la démolition que Mandelot avoit fait faire de la Citadelle de Lyon. Il paroissoit que ce Gouverneur n'avoit plus de motifs de demeurer attaché à la Ligue, puisqu'on dissipoit les défiances qui l'y avoient fait entrer. On y réussit en effet; Mandelot qui étoit d'un caractere doux & traitable, flatté d'ailleurs par l'alliance qu'on lui proposoit, y donna les mains, & promit d'accorder le passage libre aux Suisses qu'avoit levé Fleury, Oncle de d'Alincourt.

Les sollicitations du Roi firent encore impression sur l'esprit de Louis de Gonsague, Duc de Nevers. Frustré de de ses prétentions au Gouvernement de Provence, par le mauvais succès de l'entreprise sur Marseille, & fatigué, comme il le publioit, d'attendre que le Pape approuvât les armes de la Ligue, il commença à prêter l'oreille aux propositions de François Nuoloni, Mantouan, son Confident, qui s'étoit rendu aux raisonnemens de l'Abbé d'Elbene & aux magnifiques espérances qu'on lui avoit fait entrevoir pour son Maître, s'il rentroit dans le parti du Roi. Le Duc résolut enfin d'écrire au Duc de Guise & au Cardinal de Bourbon, qu'on ne lui montroit jamais de consentement ni d'approbation expresse du Pape, quoiqu'il l'eût fait demander plusieurs fois à Rome par le Pere Mathieu; qu'il ne pouvoit pas se persuader qu'il fût permis de prendre les armes contre son Souverain légitime, qui étoit sincerement attaché à la Religion Catholique; qu'ainsi, il se tenoit quitte de tous les engagemens qu'il avoit pris avec eux. Cet exemple en entraîna plusieurs, & sur-tout Villers, qui n'ayant signé la Ligue que par l'attachement qu'il avoit toujours témoigné pour la Religion Catholique, voyoit, avec chagrin, que le plus grand effort des Ligueurs se tournoit contre le Roi lui-même. D'ailleurs, le mécontentement qu'il avoit conçu au sujet du Château de Caën venoit d'être réparé par la grace que ce Prince lui accorda de la mort de Lizores qu'il avoit tué en duel. Il rentra donc dans le Parti du Roi, qu'il servit fidélement jusqu'à la mort de ce Monarque. Mais c'étoit enlever une goute d'eau de l'Océan; le zele du Peuple & du Clergé en faveur de la Ligue étoit si vif, qu'il faisoit tous les jours de nouveaux progrès, & multiplioit le nombre de ses Partisans.

Les eſpérances que le Roi avoit conçues de mettre une Armée ſur pied s'évanouiſſoient de plus en plus. Les Cantons Suiſſes Catholiques avoient, à la vérité, conſenti d'abord aux levées qu'on faiſoit au nom de ce Prince, mais quelques-uns de leurs Capitaines corrompus par l'argent de la Ligue, & d'autres ſubornés par le crédit des Eſpagnols, empêcherent que ces levées ne s'effectuaſſent, & même ils permirent au Duc de Guiſe d'en faire une de ſix mille Fantaſſins. Les autres avoient auſſi promis à Fleury de compléter les dix mille hommes que le Roi demandoit, mais à la ſollicitation des Partiſans de la Ligue, ils exigerent qu'ils ne ſerviroient que pour la défenſe de ſa perſonne, & n'agiroient offenſivement contre qui que ce fût. Ainſi, cette levée qui coûtoit au Roi des ſommes immenſes, & pour laquelle il avoit éprouvé de grandes difficultés, devenoit preſqu'inutile, tant par cette reſtriction, que parce que les Suiſſes auroient été obligés de combattre contre d'autres Troupes de leur Nation, ce qui, dans tous les temps, a produit de grands inconvéniens. Les Troupes du Royaume qui lui reſtoient fidelles, étoient très-foibles. Il n'avoit pas eu le temps néceſſaire pour conduire ſes deſſeins à leur but avec toute la diſſimulation & la maturité néceſſaire. La prudence & la célérité des Guiſes l'avoient prévenu. A l'exception de quelques Officiers attachés à ſa perſonne, & de ſes Favoris, tout le reſte de ſes Sujets s'étoit jetté dans l'un ou dans l'autre Parti. Ceux qui tenoient pour le Roi agiſſoient avec froideur & nonchalance, tous les eſprits étoient abattus & intimidés par la vigueur avec laquelle les Ligueurs pouſſoient leurs entrepriſes. Quelques-uns même de ceux à qui le Roi avoit donné des marques de confiance, & qu'il avoit comblés de bienfaits, s'étoient, comme nous l'avons dit, tournés du côté de la Ligue. Tels étoient d'Entragues, Saint Luc, le jeune Lanſac & pluſieurs autres, mécontens de l'élevation & du crédit exceſſif du Duc d'Epernon.

Ce qui lui donnoit encore plus d'ombrage & de chagrin, c'étoit la crainte que lui inſpiroit Paris, Ville Capitale du Royaume, & aſſez puiſſante pour faire pencher la balance du côté qu'elle embraſſeroit. En général, les Pariſiens étoient

HENRY III. 1585.

dans les intérêts de la Ligue, mais Menneville, le Président de Neuilli, la Chapelle-Marteau, Bussi, Hottman, & d'autres accrédités parmi le Peuple, y avoient formé une (*a*) association particuliere. Ils avoient fourni secrétement à tous ceux de leur complot, des armes achetées de tous côtés, & à quelque prix que ce fût. Leur dessein étoit de faire soulever cette Ville à la premiere occasion, & même, en cas de besoin, d'empêcher le Roi d'en sortir jusqu'à l'arrivée de l'Armée de la Ligue, pour la levée & l'entretien de laquelle les Parisiens avoient envoyé trois cens mille écus au Duc de Guise. Nicolas Poulain, (*b*) Lieutenant du Prévôt de l'Isle de France, qui étoit attaché à la Ligue, en apparence, rendoit compte au Roi de toutes ces particularités. Cette découverte le jetta dans une cruelle inquiétude. Il ne pouvoit rester à Paris, où il tenoit ordinairement sa Cour, sans s'exposer au danger d'essuyer quelqu'insulte par la témérité d'une populace furieuse, prévenue qu'il favorisoit & protégeoit le Roi de Navarre & les Huguenots. D'un autre côté, en abandonnant cette Ville, il étoit sûr qu'elle se révolteroit ; éclat que retardoient & sa présence & les précautions dont il usoit à tous momens. Quoiqu'il eût appellé auprès de lui son Régiment des Gardes, & quarante-cinq (*c*) Gentilshommes affidés qui avoient chacun cent écus d'appointemens par mois & bouche à Cour, pour garder continuellement sa personne ; il étoit néanmoins en proie à d'étranges soupçons & accablé de chagrins de se voir, pour ainsi dire, à la discrétion d'un Peuple si fougueux & si diffi-

Les desirs du Roi sont frustrés.

(*a*) Ce fut la premiere origine du Conseil des Seize. Il se tenoit d'abord au Collége de Fortet, dans un appartement qu'y avoit loué le Docteur Boucher. On appella ce Collége le Berceau de la Ligue.

(*b*) Ce bon Citoyen revela à différentes fois au Roi les plus dangereux complots des Ligueurs. On en a un Procès-verbal authentique rédigé par lui-même, & qui contient l'Histoire de la Ligue, depuis le second jour de Janvier 1585, jusqu'au jour des Barricades arrivées le 12 Mai 1588. M. le Duchat l'a fait imprimer à la suite de sa nouvelle Edition du Journal de Henri III.

(*c*) C'étoit une troupe de gens déterminés que Henri III. tenoit à ses gages, tant pour la défense de sa personne, que pour exécuter les coups de main dont il les chargeoit. De ce nombre étoient ceux qui poignarderent le Duc de Guise aux derniers Etats de Blois en 1588.

cile à ramener à la raiſon. Des obſtacles ſi grands, & qui, de toutes parts, ſembloient inſurmontables, joints à l'eſpérance de pouvoir, avec le temps, ramener la plûpart des Ligueurs, & de diſſiper, par artifice, une Ligue qu'il étoit impoſſible de rompre par la force des armes, déterminerent le Roi à ſuivre le conſeil de la Reine ſa Mere, de Bellievre & de Villeroy. C'étoit de temporiſer le plus qu'il ſeroit poſſible, d'accorder à la Ligue les ſatisfactions qui ſeroient abſolument néceſſaires pour rallentir le premier feu & détourner les armes des Confédérés, & de tenter de les déſunir par adreſſe & à force de temps; l'expérience n'ayant déja que trop démontré que la réſiſtance & la Guerre multiplioient les troubles & les dangers, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, au lieu qu'en cédant & s'accommodant au temps, on avoit au moins l'avantage d'éloigner les périls & d'éviter les calamités dont on étoit menacé.

Il ſe détermine à s'accommoder avec les Ligueurs.

Dans cette vûe, la Reine ſe chargea de traiter avec le Duc de Guiſe & avec les autres Chefs de la Ligue. Elle ſe fit accompagner par le Maréchal de Rets, Brûlart, Secretaire d'Etat, & Lanſac, & ſe rendit à Epernay, Ville de Champagne à dix lieues de Châlons, pour s'aboucher avec le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon. Ils y vinrent en effet, & l'on y entama, ſans délai, un accommodement; mais les intentions des deux Partis étoient ſi oppoſées, qu'il étoit difficile de rien conclure. La Reine ne cherchoit qu'à gagner du temps pour donner au Roi celui d'aſſembler ſes Troupes, d'amaſſer des Munitions, & procurer aux Suiſſes la facilité d'arriver aux environs de Paris, afin de faire jouer les reſſorts ſecrets qu'on préparoit pour déſunir la Ligue. Au contraire, les Guiſes qui démêlerent aiſément toutes ces vûes, vouloient que l'on conclût promptement une Paix avantageuſe, ou qu'on pouſſât vivement la Guerre; ainſi, malgré l'autorité & les raiſons qu'employa la Reine, elle ne put jamais obtenir qu'une Tréve de quatre jours, pendant leſquels elle dépêcha au Roi, Miron ſon premier Médecin, pour lui demander ſa derniere réſolution ſur ce que demandoient les Ligueurs.

La Reine Mere va en Champagne trouver le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon.

Dès que la Tréve fut expirée, la Reine s'avança juſqu'à

HENRY III. 1585.

Charri, lieu appartenant à l'Evêque de Châlons, où les principaux de la Ligue revinrent la trouver. Elle leur dit, que le Roi lui avoit envoyé par (*a*) Miron, ordre de les assurer, qu'il étoit parfaitement d'accord avec eux sur l'article de la Religion, & ne desiroit pas avec moins d'ardeur la conservation de la Foi Catholique, l'extirpation de l'Hérésie, & qu'il n'y eût qu'une seule Religion dans son Royaume; mais que pour arriver à cette fin, il ne se trouvoit ni les Troupes, ni l'argent nécessaires pour soutenir la Guerre de tant de côtés contre les Hérétiques, & que, puisqu'ils se montroient si ardens à l'entreprendre, c'étoit à eux à lui proposer les moyens de mettre des Armées sur pied & de les entretenir. Le Roi espéroit, par ce subterfuge, jetter les Ligueurs dans le même embarras où, par la même voie, il avoit mis les Députés aux Etats de Blois. En effet, les frais de la Guerre devoient nécessairement tomber sur le Clergé & sur le Tiers-Etat, ce qui impliquoit contradiction avec un des principaux objets que la Ligue se proposoit, je veux dire, de soulager le Peuple des impôts dont il étoit accablé. D'ailleurs, on ne pouvoit mettre sur pied tant d'Armées, sans que la Noblesse fût obligée d'y servir en personne, & par conséquent d'y consumer le reste de ses biens. Aussi n'étoit-il pas aisé au Duc de Guise & aux autres Ligueurs de résoudre sur le champ une question si embarrassante; ils demanderent donc trois jours pour concerter leur réponse. La Reine leur accorda avec joie ce délai. Après plusieurs Conseils tenus entr'eux, ils se déterminerent à trancher toute difficulté, sans s'embarrasser d'indiquer au Roi des moyens qui auroient pû faire découvrir la fausseté évidente des promesses qu'ils avoient faites dans leur Manifeste, & rejetter sur eux-mêmes la haine publique que la multiplicité des impôts attiroit au Roi. Ainsi, fiers de leurs forces & de leur

Négociations pour la Paix.

(*a*) On employa Miron à cette négociation parce qu'il n'étoit pas désagréable aux Guises. La profession de Miron & ses allées & venues dans cette paix forcée, & dont on prévoyoit les suites funestes, soit pour le Roi, soit pour le Royaume donnerent lieu à ce Distique.

Imploravit opem Medici pax ægra, Deique,
Deseruit, morbos mox habitura graves.

pouvoir,

pouvoir, ils répondirent avec fermeté à la Reine, que ce n'étoit point leur affaire de pourvoir aux moyens en question, mais celle du Roi, qui, connoissant ses ressources, devoit les retrouver dans cette occasion; qu'ils demandoient, sans autre délai, une Déclaration & un Edit contre les Huguenots, des sûretés pour eux-mêmes & des assurances qu'on ne différeroit pas à commencer la Guerre, pour laquelle ils offroient au Roi les Troupes qu'ils avoient sur pied, & que si on leur refusoit cette satisfaction, ils alloient faire marcher leur Armée où ils jugeroient à propos pour le bien de leur cause. Ils détacherent en même temps le Duc de Mayenne avec une partie de leurs forces, pour aller à la rencontre des Suisses levés au nom du Roi, & les combattre incessamment, s'il le pouvoit, avec avantage. A une proposition si brusque, la Reine demanda huit jours pour en informer le Roi & en recevoir réponse; & le Duc de Guise accorda sans peine ce temps dont il avoit besoin, pour joindre les Allemands qui lui venoient, & qu'il savoit être déja aux environs de Verdun.

Tandis qu'il alloit au-devant d'eux & faisoit ses dispositions pour les introduire dans le Royaume, la Reine, attentive à profiter de toutes les occasions, travailla à gagner le Cardinal de Bourbon. Elle employa pour cet effet Louis Davila, Cypriot, & l'un de ses Gentilshommes, qui eut quelques conversations avec François Circassi son Compatriote, & Gentilhomme du Cardinal de Bourbon. Cette espece de conférence s'étant liée & reprise à plusieurs fois, le vieux Lansac, premier Gentilhomme de la Reine, trouva le moyen d'y être admis, aussi-bien que Rubempré de la part du Cardinal. Rubembré, naturellement vain, & qui n'avoit pas, dans le Parti de la Ligue, toute la considération qu'il croyoit mériter, avoit déja changé de résolution, & cherchoit à réconcilier son Maître avec le Roi. Enfin, Lansac parvint à entretenir le Cardinal en personne, sous prétexte de lui faire des complimens de la Reine. Il lui représenta entr'autres choses, que loin de tenir dans la Ligue le rang dû à sa dignité & à sa naissance, il pouvoit aisément s'appercevoir qu'il s'étoit rendu l'esclave & le jouet des intérêts &

des passions du Duc de Guise & des autres Princes Lorrains; qu'il n'étoit plus question de l'intérêt de la Religion, puisque le Roi avoit promis de donner toutes les sûretés nécessaires sur cet article, sans qu'on daignât accepter sa proposition; que tout le monde voyoit, à n'en pouvoir douter, que la Religion n'étoit qu'un prétexte dont ils abusoient pour déguiser & faire réussir leurs vûes particulieres; qu'il étoit peu décent qu'un Prélat aussi distingué par sa droiture, par son zéle & par les plus éminentes dignités de l'Eglise, travaillât à assouvir l'ambition des Princes Lorrains & fomentât une rébellion ouverte contre un Roi Catholique & son légitime Souvèrain; qu'il étoit encore plus indécent au premier Prince du Sang de fournir aux anciens Ennemis de sa Maison les moyens de détruire les restes de la famille Royale; qu'il devoit considérer qu'étant déja avancé en âge, & hors d'état d'avoir des enfans, la Maison de Bourbon demeureroit éteinte & anéantie, si l'on opprimoit les Princes ses Neveux; que tous les gens de bien trouvoient étrange que le Cardinal de Bourbon, qui toute sa vie s'étoit distingué par son amour pour la paix & la tranquillité publique, devînt, sur la fin de ses jours, l'auteur des Guerres, du carnage, de la discorde & de la révolte; qu'il se rendroit bien plus agréable à Dieu & plus estimable aux yeux des hommes, s'il se réunissoit avec le Roi, & travailloit conjointement avec ce Prince à retirer ses Neveux de la voie de la perdition, & à les ramener dans le sein de l'Eglise par des moyens pacifiques; au lieu qu'en continuant de suivre la route qu'il avoit prise, il ne pouvoit que les perdre & les ensevelir sous les ruines mêmes du Royaume: qu'il ne devoit pas douter de la sincérité des intentions du Roi, qui, dans le fond du cœur, étoit aussi zélé Catholique que le montroient toutes ses actions extérieures, puisque ce Monarque s'en rapporteroit absolument à tout ce qu'il décideroit concernant les Huguenots, & qu'en son particulier il l'avoit toujours honoré & respecté comme son pere, ayant coûtume de dire, que dans cette multitude de Ligueurs il n'y avoit qu'un homme de bien, le Cardinal de Bourbon.

Ces raisons exposées avec force & à plusieurs reprises à un

Prince qui dans le fond n'avoit que des intentions pures & droites, l'avoient déja ébranlé. Il étoit presque déterminé à se réconcilier avec le Roi, sous la médiation de la Reine Mere, pour laquelle il conservoit un grand respect ; mais pendant qu'il demeuroit irrésolu, sa simplicité & son peu de finesse inspirerent au Cardinal de Guise des soupçons sur toutes ces entrevûes & ces délibérations. Il rappella sur le champ le Duc de Guise qui étoit l'ame de la Ligue, & donnoit le mouvement à tous les membres de ce Corps. Le Duc eut bien-tôt empêché le Cardinal de Bourbon de suivre ses premieres idées, mais il voyoit que les Suisses avançoient toujours, & que le Duc de Mayenne n'avoit pas des forces suffisantes pour les défaire. Il considéroit d'ailleurs que pour achever la levée des Troupes qu'il attendoit d'Allemagne, il avoit besoin de sommes considérables que les Espagnols ne se pressoient point de fournir aussi promptement qu'il se l'étoit imaginé, parce qu'assez occupés de la Guerre de Flandre, à peine pouvoient-ils subvenir à tant de dépenses. Il s'apperçut enfin qu'on travailloit en secret à désunir les Ligueurs, que les principaux d'entr'eux commençoient à chanceller. Il jugea que les délais, comme il l'avoit toujours bien pensé, porteroient des atteintes mortelles à ses desseins. Voulant couvrir son armement d'un prétexte honorable, justifier ses intentions, & dissiper les scrupules que l'on avoit fait naître au Cardinal de Bourbon, & qui étoient déja non-seulement divulgués, mais qui faisoient encore impression sur l'esprit de plusieurs autres, il prit la résolution de proposer un parti très-honorable : ce fut de déclarer qu'il se contenteroit d'un Edit contre les Huguenots, par lequel le Roi banniroit de son Royaume toute autre Religion que la Catholique Romaine, & déclareroit les Calvinistes incapables de posseder aucune Charge ni Dignité, de quelque nature qu'elles fussent, avec des sûretés qu'on leur feroit la Guerre incessamment. Qu'à ces conditions, lui & tous les Princes de sa Maison offroient de remettre au Roi toutes leurs Charges & leurs Gouvernemens, pour montrer qu'ils n'agissoient par aucun motif d'ambition ou d'intérêt particulier. Le Duc de Guise trouvoit deux grands avantages à faire cette propo-

HENRY III. 1585.

ſition ; premierement, il affermiſſoit par là le Cardinal de Bourbon dans ſon Parti ; en le perdant, il eût perdu le principal appui de la Ligue ; en ſecond lieu, il réduiſoit le Roi à la néceſſité d'acquieſcer à ſa demande, de peur de ſe mettre dans ſon tort, & d'achever d'indigner le reſte du Parti Catholique, qui le ſoupçonnoit déja de mauvaiſe foi. Guiſe croyoit, outre cela, faire un léger ſacrifice en renonçant aux avantages & aux ſûretés qu'il auroit pû exiger pour lui & pour les Princes de ſa Maiſon. Il prévoyoit qu'en déclarant la Guerre aux Huguenots, le Roi ſeroit forcé de ſe réunir aux Catholiques & à la Maiſon de Guiſe qui diſpoſoit de toutes leurs forces, & que loin de les dépouiller de leurs Charges & de leurs Gouvernemens, il ſe verroit obligé de leur en conférer de nouveaux, & de leur confier le Commandement de ſes Armées. Enfin, il voyoit que la Guerre contre les Huguenots entraînoit néceſſairement l'accompliſſement de tous ſes deſſeins. En effet, cette Guerre & l'élevation du Duc étoient ſi inſéparables, qu'il trouva depuis une facilité admirable à venir à bout de ſes entrepriſes, ſans paroître guidé par d'autre intérêt que celui de la Religion.

Cette derniere réſolution redigée par écrit, & ſignée du Duc de Guiſe & du Cardinal de Bourbon, fut préſentée à la Reine le 9 de Juin. Cette Princeſſe n'en fut pas ſurpriſe; elle avoit prévû depuis long-temps que les Chefs de la Ligue ne pouvoient choiſir de meilleur expédient. Elle renvoya donc Miron au Roi avec cette Déclaration, pour lui repréſenter la néceſſité d'acquieſcer aux demandes des Ligueurs ſur l'article de la Religion ; que c'étoit le ſeul moyen de diviſer leurs forces & d'éviter le danger dont on étoit menacé ; que l'exécution feroit naître mille difficultés, & que le temps ſuffiroit pour amener des obſtacles inſurmontables, au lieu qu'en refuſant d'y conſentir, il pouvoit s'aſſurer, qu'indépendamment de la haine & de l'exécration générale de preſque tout le Royaume, il ſe verroit bientôt réduit, par la force, à ſouſcrire à des conditions beaucoup plus dures; que déja le Duc de Mayenne étoit parti pour diſputer le paſſage aux Suiſſes; que tandis qu'il retardoit leur marche, le

Duc de Guise prêt à se joindre aux Allemands, paroîtroit bien-tôt avec trente mille hommes aux Portes de Paris; qu'en ce cas, on ne pourroit s'attendre qu'à voir cette Ville lever ouvertement l'étendart de la révolte, & entraîner, par son exemple, le reste du Royaume; qu'alors il ne resteroit au Roi d'autre ressource que de s'aller réfugier dans les Provinces occupées par les Huguenots, sans savoir s'ils seroient bien disposés à le recevoir, & si leurs forces étoient suffisantes pour le mettre à couvert. Ainsi, le doute où l'on étoit de l'arrivée des Suisses inquiétoit également les deux Partis; la Reine craignoit que le Duc de Mayenne ne leur fermât l'entrée du Royaume; & le Duc de Guise appréhendoit que son Frere ne fût pas en état de leur faire tête. Cette crainte mutuelle fit pancher les deux Partis à conclure la Paix.

Le Roi ayant reçu la Déclaration des Ligueurs & l'avis de la Reine, lui dépêcha Villeroy, Secretaire d'Etat, & peu de temps après le Duc d'Epernon, avec pouvoir de signer l'accommodement aux conditions les plus avantageuses qu'il seroit possible. Cette Princesse s'étoit rendue à Nemours avec les Chefs de la Ligue. On y convint le 7 Juillet des conditions suivantes : Que le Roi interdiroit dans son Royaume toute autre Religion que la Catholique Romaine; qu'il banniroit de ses Etats les Ministres Calvinistes; que les Huguenots seroient punis de mort, & leurs biens confisqués; qu'on leur déclareroit incessamment la Guerre, & qu'on mettroit à la tête des Armées qui seroient employées contr'eux, des Généraux en qui l'Union auroit confiance; que les Chambres mi-parties qui étoient établies dans les Parlemens en faveur des Religionnaires seroient supprimées, & qu'à l'avenir on n'admettroit aux Offices ou Charges publiques, personne qui n'eût fait préalablement sa profession de foi conforme à la Doctrine de l'Eglise Romaine; que les Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale, de Mercœur & d'Elbœuf, outre leurs Gouvernemens ordinaires, garderoient pour Places de sûreté (*a*) les Villes de Châlons, de

La Paix est conclue.

(*a*) Ce ne fut que par un article séparé & qui fut tenu secret, que le Roi s'engagea à accorder aux Ligueurs ces Places de sureté. Quant à ces Compa-

HENRY III. 1585.

Toul, de Verdun, de Saint Dizier, de Reims, de Soissons, de Dijon, de Beaune, de Rue en Picardie, de Dinant & de Concarneau ou Conq en Bretagne; que le Roi entretiendroit aux Cardinaux de Bourbon & de Guise, aux Ducs de Guise, de Mercœur, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbœuf, chacun une Compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur servir de Gardes; qu'on donneroit au Duc de Guise deux cens mille écus pour bâtir une Citadelle à Verdun; que le Roi retiendroit à son service deux Régimens d'Infanterie de la Ligue, commandés par Sacremore Birague & par le Capitaine Saint Paul; qu'on payeroit deux cens mille écus aux Troupes Allemandes levées par la Ligue, qui seroient congédiées incontinent après avoir touché cette somme; enfin qu'on accorderoit aux Ligueurs une décharge de cent dix mille ducats qu'ils avoient pris sur les revenus Royaux, & employés en faveur de leur Parti.

Il fut aisé de voir que les Ligueurs avoient moins en vûe le soulagement du Peuple & la diminution des impôts, que leur propre sûreté & la ruine de leurs Ennemis, motif qu'ils surent toujours colorer habilement d'un zéle prétendu de Religion. En effet, ce grand nombre de Villes & de Places de sûreté que les Guises venoient d'obtenir, montroit assez qu'ils avoient pénétré le dessein secret du Roi; car voyant que les Huguenots en avoient obtenu de semblables, & que c'étoit un obstacle à leur destruction, ils penserent à donner à la Ligue le même appui, afin qu'il fût aussi difficile de l'abaisser & de l'opprimer, qu'il l'étoit de subjuguer le Roi de Navarre & ses Partisans. D'ailleurs, il sembloit que le but de la Guerre qu'ils obligeoient le Roi de déclarer aux Huguenots, étoit la réunion des esprits au sujet de la Religion,

gnies d'Arquebusiers accordées à tous les Princes de la Maison de Lorraine, & au Cardinal de Bourbon pour leur garde, M. de Thou n'en parle point, mais quand ils les auroient extorquées de la foiblesse de Henri III. ces précautions excessives pouvoient-elles tôt ou tard les dérober à sa vengeance? Le Duc de Nevers écrivant à ce sujet au Cardinal de Bourbon, lui disoit bien sagement; » Les Souverains sont nés trop jaloux de leur autorité pour souffrir qu'elle soit partagée, & tous ceux qui ont voulu faire peur à leurs Maîtres, ont péri avant que de leur avoir fait du mal. *Mémoires de Nevers, Tome I. page 670.*

mais elle tendoit bien plus directement à la ruine des Princes de Bourbon, de leurs amis & de leurs adherens. Dès que l'accommodement fut conclu & arrêté, le Duc de Guise, le Cardinal son Frere & le Cardinal de Bourbon allerent trouver le Roi à Saint Maur, Château aux environs de Paris; & après la ratification des articles, le Duc de Guise comblé de marques de confiance que lui donna le Roi, retourna dans ses Gouvernemens.

La négociation de la Reine avec les Ligueurs avoit causé de vives inquiétudes au Roi de Navarre, qui prévoyoit que la Paix seroit cetainement conclue, & qu'ensuite toutes les forces des Catholiques lui tomberoient sur les bras, pour opprimer & exterminer son Parti. Dès le commencement de ces mouvemens, il avoit chargé Clervant & Chassincourt ses Agens à la Cour, d'offrir au Roi ses services, & d'exhorter ce Prince à se réunir sincerement avec lui, & à mettre à l'épreuve le zéle & la fidélité des Huguenots. Enfin, il avoit protesté qu'il ne pouvoit ainsi se laisser amuser, ni attendre tranquillement l'orage qui le menaçoit. Le Roi lui écrivit diverses Lettres de sa main, & le fit assurer par ses Agens, qu'il n'avoit rien à craindre; que jamais il ne consentiroit à rien qui pût donner atteinte à la Paix, ni occasionner sa ruine; qu'ainsi, il pouvoit demeurer tranquille, & ne rien faire qui pût donner lieu à de nouveaux troubles. Telle étoit en effet d'abord l'intention du Roi; mais lorsque la nécessité l'eut forcé de conclure un accommodement avec les Ligueurs, le Roi de Navarre qui avoit assez de connoissance des affaires, pour prévoir que toute cette tempête alloit fondre sur lui & sur son Parti, voulut, avant toutes choses, justifier sa cause & exposer ses raisons, pour faciliter l'exécution de ses autres desseins.

Le Roi de Navarre publie un Manifeste contre la Ligue.

Il fit publier le 10 de Juin à Bergerac une Déclaration, où il se plaignoit amérement de ce que ses ennemis lui donnoient les noms odieux d'Hérétique, de Relaps, de persécuteur de l'Eglise, de perturbateur de l'Etat, & d'ennemi mortel des Catholiques, pour l'exclure, par ces calomnies, de la succession à la Couronne. Il déclaroit qu'il étoit forcé de faire connoître à toute la terre, particulierement aux Prin-

HENRY III. 1585.

ces Chrétiens, & sur-tout au Roi son Souverain & à la Nation Françoise, que ces imputations étoient autant de calomnies forgées par ses Ennemis, pour contenter leur propre ambition; que sous prétexte de prendre les armes contre lui & contre ceux de la Religion Réformée, ils ne tendoient qu'à renverser les fondemens de la Monarchie; que c'étoit en effet contre le Roi même & contre la Couronne qu'ils avoient pris les armes, en osant, contre les droits de la nature & les Loix du Royaume, déclarer premier Prince du Sang & héritier du Trône une personne qui ne l'étoit pas, & s'arrogeant un pouvoir qui n'appartient qu'aux Etats Généraux; qu'on ne pouvoit le regarder comme Relaps, puisqu'il n'avoit jamais changé de Religion; que quoiqu'ébranlé par la crainte d'un malheur capable d'effrayer l'homme le plus intrépide, & entraîné par une violence ouverte, il eût envoyé une Ambassade au Pape, néanmoins, dès qu'il avoit eu recouvré sa liberté, il avoit protesté publiquement que ses sentimens avoient toujouts été les mêmes au fond du cœur; qu'on ne pouvoit pas non plus, à juste titre, le traiter d'Hérétique, parce qu'il soutenoit, à l'exemple de plusieurs autres, des opinions contestées, & qu'il avoit toujours offert, comme il l'offroit encore, de se soumettre aux lumieres de personnes éclairées, & aux décisions d'un Concile légitimement assemblé; qu'on l'accusoit à faux d'avoir persécuté les Catholiques; qu'il en avoit toujours un bon nombre à sa Cour, où plusieurs d'entr'eux avoient possedé les principales Charges de sa Maison & de son Etat; que dans ses Etats & toutes les Provinces où il avoit quelqu'autorité, les Ecclésiastiques avoient joui paisiblement de leurs revenus & du libre exercice de leur Religion; que s'il avoit pris les armes en divers temps, c'étoit sans dessein de troubler le Royaume; mais qu'il y avoit été forcé par la nécessité d'une juste défense, motif que la nature a imprimé dans le cœur de tous les hommes; qu'il avoit par là voulu faire cesser les barbaries que l'on exerçoit contre ceux qui avoient embrassé la Religion Réformée; que c'étoit pour s'opposer aux persécutions continuelles qu'on lui préparoit, & non pour y cabaler contre le Roi; qu'il avoit

entretenu

entretenu des intelligences en Angleterre, en Dannemarc & en Allemagne, uniquement pour en tirer quelque ſecours pour conſerver ſa liberté; que le refus qu'il avoit fait en dernier lieu au Duc d'Epernon de rendre au Roi les Places de ſûreté, étoit l'ouvrage de tout ſon Parti, fondé ſur ce que les ſujets de défiance, en conſéquence deſquels on leur avoit accordé ces Places, loin d'être entierement diſſipés, s'étoient alors conſidérablement accrus, tant par les grands préparatifs de Guerre que faiſoient les Ligueurs, qu'à cauſe de l'empreſſement avec lequel ils demandoient au Roi de nouvelles Places, outre celles qu'ils tenoient déja, pour s'en ſervir contre lui-même, & non, comme ils le publioient, contre les Réformés, qui, bien loin de les avoir outragés en rien, pouvoient à peine repouſſer leurs injures, & qui ne poſſédoient pas autant de Places que la Maiſon de Guiſe avoit de Gouvernemens en ſa puiſſance; que ces Princes, pendant qu'ils étoient en faveur, avoient partagé entr'eux toutes les graces & les faveurs du Roi, commandé des Armées, aſſiégé des Villes, livré des Batailles, diſtribué les Charges à leur gré, gagné par ces voies une infinité de Partiſans, vengé leurs injures perſonnelles & ménagé leurs propres intérêts aux dépens de la Couronne; qu'ils oſoient maintenant, ſous de faux prétextes, attaquer la perſonne même du Roi, & tyranniſer l'Etat; qu'il étoit aiſé à chacun de reconnoître avec combien peu de fondement ils oſoient demander de nouvelles Places de ſûrêté; que néanmoins pour leur ôter encore ce prétexe, lui & le Prince de Condé ſon Couſin, quoiqu'ils duſſent penſer plûtôt à ſe fortifier qu'à s'affoiblir, s'offroient d'abandonner ſur le champ leurs Places de ſûreté & leurs Gouvernemens, pourvû que les Guiſes en fiſſent autant, & remiſſent au Roi les Villes dont ils s'étoient emparés, ce qui détruiroit, diſoit-il, les fauſſetés avancées par ſes Ennemis, que lui & les Réformés ne cherchoient qu'à troubler l'Etat: que tout le monde pouvoit juger ſi les Sujets du Roi ou les Princes de ſon Sang avoient de pareilles vûes, lequel des deux Partis étoit le plus attaché au Souverain, & qui des deux étoit plus porté pour le Royaume, des Princes du Sang appellés par leur naiſ-

ſance à le gouverner, ou de ceux qui ne pouvoient jamais qu'y obéir ; des Etrangers ou des François naturels ? Que quiconque voudroit connoître la différence des ſentimens des deux Maiſons de Bourbon & de Guiſe, pour le bien général de la Nation, n'avoit qu'à ſe rappeller leur conduite ſi différente dans tous les temps ; que les Princes de la Maiſon de Bourbon n'avoient jamais imaginé de nouveaux impôts, perſécuté la Nobleſſe, interrompu ou altéré à leur gré le cours de la Juſtice, comme avoient fait continuellement les Ancêtres des Chefs de la Ligue, en accablant les Peuples d'impoſitions juſqu'alors inconnues, en vendant les Dignités, en introduiſant la vénalité des Charges, en confondant tous les Emplois, dont ils avoient fait paſſer les plus importans dans leur Maiſon, ou vendu les autres ſous le regne d'Henry II. & de François II. en procurant l'aliénation des biens temporels des Egliſes, afin d'aſſouvir leurs paſſions, ſous prétexte de ſoutenir la Guerre pour la défenſe de la Religion. Que pour lui, il n'avoit jamais allumé des Guerres, comme avoient fait ſes Ennemis ; qu'il s'étoit ſimplement tenu ſur la défenſive, acceptant en toute occaſion les conditions de Paix que le Roi lui preſcrivoit ; qu'un point qui méritoit encore plus d'attention, c'eſt qu'il avoit offert à Sa Majeſté de la ſervir dans toutes les occaſions importantes, & particulierement lorſque les Etats de Flandre avoient propoſé de ſe ſoumettre à ſa domination ; au lieu que les Chefs de la Ligue, par leurs intrigues & leurs conſeils pernicieux, l'avoient empêché d'entreprendre cette conquête, qui eût été en même temps ſi glorieuſe & ſi utile à la Nation : que quoique l'âge floriſſant du Roi auquel il ſouhaitoit des enfans, ne lui permît pas de penſer à la ſucceſſion à la Couronne, il étoit ſenſiblement touché des indignités que ſes Ennemis exerçoient contre lui ; que non content de l'avoir troublé dans la poſſeſſion de ſes Gouvernemens, où ils avoient occupé des Places & des Fortereſſes, ils attaquoient maintenant ſa vie & ſon honneur, & ne ceſſoient de le perſécuter par les artifices les plus noirs, en inſinuant au vulgaire ignorant, qu'il étoit indigne & incapable de ſucceder à la Couronne ; que pour venir à bout de leurs funeſtes deſ-

ſeins, ils vouloient, ſans égard à la jeuneſſe du Roi, pourvoir prématurément aux inconvéniens qu'ils s'imaginoient devoir arriver après ſa mort. Il demandoit enfin permiſſion au Roi de donner publiquement un démenti à tous ceux qui l'avoient inſulté & calomnié dans leurs Manifeſtes, à l'exception du Cardinal ſon Oncle, & s'offroit à terminer cette querelle avec le Duc de Guiſe, Chef du Parti contraire, dans un duel ſeul à ſeul, ou chacun avec un ſecond, ou dix contre dix, ou vingt contre vingt, plus ou moins, ſelon que le Duc de Guiſe voudroit choiſir, ſe propoſant lui-même de ſon côté & pour ſecond le Prince de Condé ſon Couſin, qui, de même que lui, vouloit bien, en cette occaſion, ne pas s'arrêter à l'inégalité de la naiſſance; que ce n'étoit ni par ambition, ni par haine, qu'ils ſe portoient à cette réſolution, mais pour la Religion & pour délivrer le Roi leur Maître & la Nation Françoiſe des maux qu'entraîne néceſſairement la Guerre Civile, afin que cette querelle étant une fois vuidée, le Royaume demeurât en Paix, & l'eſprit du Roi en repos, ſans l'expoſer déſormais à de nouvelles inquiétudes. Il ſupplioit le Roi de lui aſſigner un lieu pour ce combat dans ſon Royaume, & en cas que le Duc de Guiſe crût ne pouvoir avec ſûreté accepter aucun endroit de la France, il s'offroit de ſe rendre lui-même hors du Royaume, en tel autre lieu que le Duc choiſiroit, & qui ne feroit ſuſpect ni à l'un ni à l'autre Parti.

Il appelle en duel le Duc de Guiſe.

Le Roi de Navarre vouloit, par cette Déclaration, juſtifier ſa cauſe, & rendre odieuſe celle des Ligueurs; & ſentant l'infériorité de ſes forces, qui répondoient peu à la grandeur de ſon courage, il cherchoit à réduire la Guerre à un combat ſingulier qui l'eût bien-tôt terminé, ſi on l'eût accepté, & où la fortune pouvoit lui être auſſi favorable qu'à ſes adverſaires, au lieu que ſes affaires étoient preſque déſeſpérées, s'il étoit obligé de faire lui ſeul face à tant d'Ennemis. Au contraire, ſi le Duc de Guiſe le refuſoit, le Roi de Navarre eſperoit le décréditer, auſſi-bien que les armes de la Ligue, & gagner l'affection des Peuples, en témoignant qu'il étoit prêt d'expoſer ſa propre vie pour les délivrer des malheurs de la Guerre. Le Duc de Guiſe qui démêloit

Henry III. 1585.

cet artifice, & n'aſpiroit qu'à écrâſer ſon Ennemi par la ſupériorité de ſes forces, ſans riſquer ſa perſonne, ne voulut pas répondre à ce Manifeſte, de peur d'être obligé d'accepter ou de refuſer le combat propoſé. Il ſe contenta d'engager quelques perſonnes attachées à ſes intérêts à publier de petits Ecrits dans leſquels on avançoit, qu'aucun des Seigneurs du Parti Catholique n'avoit d'animoſité perſonnelle contre le Roi de Navarre; que tout ce qu'ils faiſoient n'étoit que par motif de conſcience & pour conſerver la Religion; qu'ainſi, il n'étoit pas convenable de commettre la cauſe publique aux hazards d'un combat ſingulier, qui produiroit un effet tout différent de ce que l'on ſe propoſoit. C'étoit par ces raiſons & d'autres ſemblables que l'on combattoit celles du Roi de Navarre. Ce Prince, informé de la concluſion de la Paix entre le Roi & les Ligueurs, lui écrivit des Lettres qui furent enſuite rendues publiques. Il s'y plaignoit vivement, que tandis que pour obéir aux ordres que lui avoit donné Sa Majeſté par des Lettres de ſa propre main, il s'étoit abſtenu de prendre les armes & de faire aucune entrepriſe, on avoit conclu avec ſes Ennemis un accommodement dont la premiere condition étoit de violer les Edits publiés depuis long-temps, & contre la foi jurée, de faire de nouveau la Guerre à ceux de la Religion Réformée; qu'il conjuroit inſtamment & ſupplioit le Roi de conſidérer que pour ſatisfaire les paſſions des Rébelles, il alloit prendre les armes contre ſes plus fideles Sujets; qu'il devoit prévoir que la Guerre que l'on méditoit contre lui entraîneroit le bouleverſement du Royaume, mais que ſi l'on continuoit à machiner ſa ruine, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'uſer du droit naturel de ſe défendre, & qu'il mettoit ſa confiance en Dieu, qui connoiſſant la juſtice de ſa cauſe, le délivreroit & le préſerveroit de la perſécution des hommes, & manifeſteroit ſon innocence à la face de toute la terre. Il adreſſa encore d'autres Lettres à la Nobleſſe, au Tiers-Etat & aux Parlemens pour juſtifier ſa conduite & noircir celle de la Ligue, en s'efforçant de montrer qu'il y avoit une injuſtice criante à l'attaquer, puiſqu'il n'avoit pas donné la plus légere atteinte aux Traités de Paix.

Le Duc n'accepte pas le duel, & fait répondre par d'autres au Manifeſte du Roi de Navarre.

Après ces Déclarations, il fit venir auprès de lui le Prince de Condé & le Maréchal de (a) Damville contre lequel il savoit que les Ligueurs n'étoient pas moins acharnés que contre les Huguenots. Ils prirent, de concert, des mesures pour leur défense & pour celle des Places qui tenoient leur Parti. Et comme ils savoient par expérience qu'il n'étoit point pour eux de ressource plus assurée que le secours des Allemands, qui tenoient au moins les forces des Catholiques occupées fort loin des Provinces Huguenotes, ils députerent vers les Princes Protestans, pour en obtenir de puissantes levées. Ils chargerent de cette négociation le Duc de Bouillon, Souverain héréditaire de Sedan, Place forte située sur les Frontieres de Champagne & de Lorraine. Ils y employerent aussi Châtillon, fils de l'Amiral de Coligny, Gouverneur de Montpellier pour les Huguenots, qui avoit passé incognito de Languedoc à Genêve.

Le Duc de Bouillon & Châtillon, passent en Allemagne pour intéresser les Princes Protestans en faveur des Huguenots.

Cependant le Roi avec sa Mere & son Conseil du Cabinet, délibéroit d'exécuter l'accommodement conclu avec la Ligue. Villeroy, Secretaire d'Etat, Bellievre & Villequier étoient d'avis que le Roi n'avoit pas de voie plus courte & plus sûre pour éteindre le feu qui embrasoit son Royaume, & faire échouer les desseins des Guises, que de pousser vivement la Guerre contre les Huguenots, afin de montrer à toute la terre son zéle pour la Religion Catholique & sa haine pour les Calvinistes; de remettre les Charges entre les mains de la plus haute Noblesse du Royaume; de rétablir l'usage observé par ses Prédécesseurs pour la distribution des graces, les Brevets, l'Administration des Finances, & de satisfaire en particulier aux desirs des Seigneurs, qui n'avoient cabalé contre lui que par dépit de se voir sans crédit à la Cour. Ils lui représentoient que c'étoit le moyen d'ôter tous prétextes à la Ligue, de s'attirer à lui-même l'applaudissement & l'amour des Peuples, qui voyant son éloignement pour toutes les choses qu'ils venoient de lui proposer, avoient suivi, & pour ainsi dire adoré les Guises comme les

Le Roi délibere sur l'exécution des promesses faites aux Ligueurs.

Les avis sont partagés dans son Conseil.

(a) Il prit le nom de Duc de Montmoreci, après la mort du Maréchal de Montmorenci son frere aîné.

Henry III. 1585.

Défenſeurs de la Religion, & comme des Héros qui ne cherchoient qu'à rétablir l'égalité & aſſurer la tranquillité publique; qu'il étoit néceſſaire d'extirper une bonne fois ces malheureuſes diviſions ſemées d'abord par les Huguenots; de réunir par ſon autorité tous ſes Sujets & ſes Vaſſaux dans un même eſprit, une même Religion, un même but général qui les mît tous d'accord; enfin, qu'il ne pouvoit ni plus aiſément, ni plus honorablement détruire la Ligue qu'en agiſſant avec droiture & avec vigueur, & ſe montrant tout autre que les Chefs de cette faction ne l'avoient dépeint; qu'en procedant avec cette candeur, il détruiroit plus de complots, & enleveroit aux Guiſes plus de Partiſans en un jour, que tous ſes artifices, ſa diſſimulation & ſa politique n'en pourroient ruiner en cent ans & durant tout le cours de ſa vie.

La Reine appuyoit ce ſentiment, mais elle n'oſoit s'expliquer ouvertement. Elle ſavoit qu'on l'accuſoit de favoriſer les Guiſes & de perſécuter le Roi de Navarre, à cauſe de la maniere dont il vivoit avec la Reine Marguerite. Elle ne vouloit point affecter de partialité pour les Catholiques; quoiqu'indignée ſecrétement de ce que le Roi, comme s'il ſe fût défié d'elle, avoit envoyé le Duc d'Epernon à Nemours pour y conclure la Paix avec les Chefs de la Ligue: ainſi, elle diſſimuloit ſes ſentimens, ſoit qu'elle craignît de perdre le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi ſon Fils, ſoit, comme quelques-uns le publioient, qu'elle deſirât le voir engagé dans un labyrinthe où il fût forcé de recourir encore une fois à la main ſalutaire, qui, par ſa prudence & ſa modération, avoit tant de fois ſoutenu le Trône ſur le penchant de ſa ruine. Mais le Roi penſoit différemment & d'une maniere toute oppoſée à l'avis de cette partie de ſon Conſeil, & leur propoſoit deux raiſons: l'une, que pour faire aux Huguenots une Guerre, qui ne pouvoit être que longue & ſanglante, il falloit en confier la conduite aux Guiſes, & par conſéquent augmenter leur crédit & le nombre de leurs Partiſans; que ce ſeroit à eux, & non pas au Roi, que l'on attribueroit la gloire d'avoir exterminé les Huguenots, puiſqu'il étoit évident que la Ligue l'y avoit forcé: la ſeconde,

qu'en détruiſant le Parti Calviniſte, qui ſeul réprimoit la puiſſance des Guiſes & mettoit obſtacle à leur ambition, il demeureroit en proie à leurs complots, n'ayant plus de frein pour les arrêter; que quand ils n'auroient plus la raiſon de la Religion, ils ne manqueroient pas pour cela de prétextes, pour courir aux armes, n'y ayant pas d'apparence que des eſprits auſſi ardens & auſſi audacieux fuſſent jamais dépourvûs de motifs pour colorer leurs intrigues.

Telles étoient les raiſons qu'alléguoit le Roi, & qui dans le fond étoient appuyées par la haine implacable qu'il nourriſſoit depuis long-temps contre les Guiſes, & qu'enflammoit plus que jamais ſon attachement pour ſes Favoris, dont il ne pouvoit ſe réſoudre d'abaiſſer la puiſſance & le crédit. Le deſir de diſpoſer à ſon gré de ſes Finances, pour contenter ſa prodigalité & l'attachement à ſon ancien projet de maintenir pendant quelque temps les deux factions, pour les détruire enfin toutes deux, le fixoient encore dans cette réſolution. A dire le vrai, on ne pouvoit gueres blâmer le Roi de ce qu'après avoir fait une ſi terrible épreuve de l'audace des Guiſes & de leurs Partiſans, il ne pouvoit conſentir à accroître de nouveau leur crédit & à augmenter leur puiſſance, en ſe dépouillant de ſes propres mains de l'appui de ſes Favoris & du ſecours de ſes Confidens, au riſque évident de reſter à la diſcrétion des premiers, qui feroient aiſément naître des conjonctures & des occaſions favorables à l'exécution de leurs deſſeins. Auſſi après avoir balancé quelque temps, il ſe rendit au ſentiment du Duc d'Epernon, du Maréchal de Retz & de l'Abbé d'Elbene, Florentin, & fils de la Nourrice du feu Roi Charles IX. que la vivacité de ſon génie avoit élevé à la plus haute faveur. Il réſolut de remplir, en apparence, les engagemens qu'il venoit de prendre avec la Ligue, mais en effet d'en arrêter & d'en empêcher adroitement l'exécution. Il avoit autrefois travaillé à détruire les Huguenots, & ſouhaitoit encore leur ruine, mais il ne vouloit pas non plus paroître leur faire la Guerre contre ſon gré, & pour ſatisfaire le caprice de ſes Sujets, ni que l'avantage & la gloire de leur défaite rejailliſſent ſur les Guiſes. Mais ce deſſein trop rafiné eut le mauvais ſuccès,

HENRY III. 1585.

presqu'inévitable à ceux qui, par des détours artificieux & singuliers, s'éloignent trop des voies ordinaires.

Brouilleries dangereuses entre les Royalistes.

On commença à en éprouver les effets par la mésintelligence qui se mit entre les Ministres du Roi. Le Duc d'Epernon avoit jusqu'alors été fort uni avec Villeroy, qui avoit beaucoup contribué à le produire à la Cour. Mais ce Favori jaloux de sa grandeur & de la faveur de son Maître, à laquelle ceux qui conseilloient au Roi de s'unir avec la Ligue sembloient vouloir donner atteinte, en prit occasion de décrier Villeroy dans l'esprit du Monarque. Il l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent & les promesses du Duc de Guise, & de s'entendre secretement avec lui, pour persuader au Roi d'exterminer les Huguenots, de rétablir le Gouvernement sur l'ancien pied, & de donner satisfaction aux Ligueurs, ce qui tendoit visiblement à abaisser la grandeur & le crédit des Favoris. A la vérité, cette brouillerie avoit commencé lorsque le Duc avoit traversé le mariage de d'Alincourt, fils de Villeroy, avec Mademoiselle de Sainte Maure, très-riche héritiere, pour la faire épouser à Bellegarde son parent, fils de M. de Termes. D'Alincourt vivement piqué, s'attacha au Duc de Joyeuse, qui le fit Guidon de sa Compagnie de Gendarmerie. D'Epernon se plaignit aussi de Villeroy, qu'il taxoit d'avoir conseillé au Roi de faire démolir la Citadelle de Lyon, quoique dans le fond ce Prince n'eût songé par là qu'à détacher Mandelot des intérêts de la Ligue. Mais ces démêlés réciproques étoient demeurés secrets, & l'on espéroit qu'ils n'auroient pas de suite. Leur animosité éclata à l'occasion du conseil dont nous venons de parler. Le Duc d'Epernon, non content de se déclarer contre le Chancelier de Chiverni & Villequier, anciens Serviteurs & Confidens du Roi, alla jusqu'à lui inspirer des soupçons contre la Reine Mere, comme si par son ancien attachement aux Guises & par son adresse à fomenter les mouvemens de la Guerre Civile, elle ne tendoit qu'à le tenir perpétuellement en tutelle, & lui susciter tant d'embarras, qu'il fût toujours obligé d'avoir recours à elle pour gouverner & conserver son Royaume. Ces soupçons & ces différends survenus dans des circonstances qui exigeoient

exigeoient la concorde & l'union la plus parfaite, enlevoient dans la suite au Roi une partie de ses plus sages & de ses meilleurs Serviteurs, & attachoient les autres au Duc de Guise, par haine pour le Duc d'Epernon, qu'ils croyoient devoir abaisser pour se conserver eux-mêmes. Mais ce qui fut encore plus pernicieux, c'est que le Roi ne témoignant plus à la Reine Mere la même confiance qu'auparavant, cette Princesse prenoit tantôt le parti de garder le silence, & tantôt celui de dissimuler ses vrais sentimens, lorsqu'elle étoit obligée de s'expliquer, de peur d'achever d'indisposer entierement son fils contr'elle.

Le Roi se détermine à la Guerre contre les Huguenots.

Le Roi, suivant le systême qu'il s'étoit formé, vint en cérémonie au Parlement le 19 de Juillet, (*a*) & y fit publier une Déclaration, par laquelle révoquant tous les autres Edits donnés en divers temps en faveur des Huguenots, il défendoit toute autre Religion que la Catholique dans toutes les Terres & Pays de son obéissance, bannissoit du Royaume tous les Prédicans & Ministres de la Religion Prétendue Réformée dans le terme d'un mois, après la publication de la présente Déclaration, ordonnoit à tous ses Sujets de se conformer, dans l'espace de six mois, aux usages de la Sainte Eglise, & de faire profession publique de la Foi Catholique, ou de sortir effectivement du Royaume dans le même terme; que dès qu'il seroit expiré, on procéderoit contre les Calvinistes comme hérétiques & perturbateurs du repos public, qu'ils seroient punis de mort & leurs biens confisqués; que ceux de cette Religion seroient déclarés inhabiles à posséder aucunes Charges, Offices ou Dignités dans le Royaume; qu'on supprimeroit les Chambres mi-parties & tri-parties

Il vient au Parlement défendre l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique.

(*a*) Ce fut le 18 de Juillet, selon l'Auteur du Journal de Henri III. qui ajoute que ce Prince, en allant au Parlement, dit au Cardinal de Bourbon qui l'accompagnoit. » Mon Oncle, contre » ma conscience, mais bien volontiers, » j'ai fait publier les Edits de pacification, parce qu'ils réussissoient au soulagement de mon Peuple : maintenant » je vais faire publier la révocation d'iceux, selon ma conscience, mais mal » volontiers, parce que d'icelui dépend » la ruine de mon Etat & de mon Peuple. » L'événement ne démontra que trop combien le Roi pensoit juste, & Sixte V. en pensoit de même, comme on peut voir par les Mémoires de Nevers. *Tome I. page 672. Journal de Henri III. année 1585.*

HENRY III. 1585

érigées en leur faveur dans les Parlemens par les derniers Edits de pacification ; qu'ils remettroient incessamment & sans résistance au pouvoir du Roi, toutes les Places de sûreté qu'on leur avoit accordées ; enfin, que tous les Princes, les Pairs de France, les Officiers de la Couronne, les Membres des Parlemens, les Gouverneurs des Provinces, seroient obligés de jurer l'observation de cette Déclaration, qui auroit force de Loi perpétuelle & irrévocable. Au sortir du Parlement, le Roi fut reçu par le Peuple, avec de grandes (*a*) acclamations de joie, qui marquoient combien il étoit content de l'Edit qu'on venoit de publier, mais ce Prince, par son air froid & concerté, montra qu'il agréoit peu ces démonstrations dont on l'accabloit hors de propos & par adulation. On remarqua même que, contre sa coûtume, il ne daigna saluer ni le Prévôt des Marchands, ni les autres Chefs & Officiers du Peuple de Paris. Cette conduite qu'il tenoit pour montrer le peu de fond qu'il faisoit sur cette multitude inconstante, & qu'il n'agissoit que par une complaisance forcée, donna occasion aux Partisans des Guises de publier, que dans le cœur il favorisoit les Huguenots, qu'il agissoit contre son inclination, & que le zéle & l'activité des Princes Lorrains le forçoient à déclarer la Guerre aux Calvinistes. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé & le Maréchal de Damville qui s'étoient rassemblés à Saint (*b*) Paul, répondirent à l'Edit du Roi par une protestation, où ils remontrerent, que cette Déclaration étoit une nouvelle persécution de la part de ceux qui avoient tant de fois troublé le repos du Royaume ; que ce n'étoit l'ouvrage ni du Roi ni de la Reine Mere, dont la clémence & les bonnes intentions pour la tranquillité publique étoient trop connues. Que le Roi ayant depuis long-temps déclaré rébelles tous ceux

(*a*) » On cria *Vive le Roi* quand il » sortit du Palais dont on fut étonné, » car depuis long-temps on ne lui avoit » fait tant de faveur ; mais on découvroit que cette acclamation avoit été » faite par personnes apostées par les » Ligueurs, & qu'on avoit donné pour » ce faire de l'argent à des Faquins, & » de la dragée à force petits enfans. *Journal de Henri III. année* 1585.

(*b*) Saint Paul de Cadejoux en Lauraguais, à deux lieues de Lavaur. Leur écrit étoit daté du 10 d'Août 1585.

qui prendroient les armes ſans ſa permiſſion, les Guiſes avoient encouru les peines portées par cette Déclaration, en levant des Troupes, occupant des Places & commettant des hoſtilités, contre les Sujets du Roi, & même contre ſa perſonne; qu'ainſi, les regardant & les traitant comme Rébelles, ils ne prendroient eux-mêmes les armes contr'eux & leurs adherens, que pour la défenſe de leur Roi légitime & de ſa Couronne, pour la ſûreté de leurs vies & la liberté de conſcience; qu'au reſte, ils prendroient ſous leur protection tous ceux qui ſe tiendroient tranquilles dans leurs maiſons, ſans appuyer ni favoriſer la conſpiration de la Ligue, quoiqu'ils fuſſent de la Religion Romaine.

Je me ſouviens que lorſqu'on apporta au Roi cette Proteſtation, & qu'elle eut été répandue dans Paris, Louis de Lanſac, vieux Courtiſan, plein d'expérience, raiſonnant dans le Louvre ſur ce qui ſe paſſoit, avec ſon éloquence ordinaire, qui lui attiroit toujours un cercle d'Auditeurs, dit hautement, & ſans craindre la Ligue: que les Huguenots avoient enfin gagné leur procès: que juſques-là on les avoit regardé comme des perturbateurs du repos public, qu'on les traitoit d'uſurpateurs des Villes, de boute-feux des Peuples, & d'ennemis du Souverain : mais qu'alors ils pouvoient, & même avec fondement, faire un pareil reproche aux Catholiques, & les convaincre du même crime, qui étoit d'autant moins excuſable dans les Ligueurs, qu'ils étoient les premiers à ſe récrier & à ſe déchaîner contre les révoltes & les conjurations des Huguenots; que ſi ces derniers étoient blâmables pour avoir fait alliance avec les Anglois, de tout temps ennemis de la France, les Catholiques ne l'étoient pas moins pour s'être ligués avec les Eſpagnols; que le Roi de Navarre s'expliquoit mieux par écrit qu'on ne devoit attendre d'un homme de guerre, mais que s'il vouloit fortifier ſes raiſons par la réſolution de ſe faire Catholique, il n'auroit pas de peine à faire condamner les Ligueurs comme des rébelles & des ſéditieux. Néanmoins, ni les raiſons du Roi de Navarre, ni le ſentiment des meilleurs têtes, ne purent rallentir le zéle furieux du Peuple, & ſur-tout des Pariſiens acharnés à la ruine des Huguenots. Au contraire, il

HENRY III. 1585.

commençoit à blâmer le Roi de ce que (*a*) le terme de six mois, qu'il leur avoit accordé, étoit trop commode & trop long, & les plus ardens desiroient de voir la Guerre allumée.

Il fait assembler les principaux du Clergé & les Magistrats de Paris.

Le Roi informé de cette impatience, voulant guérir leurs caprices, & leur faire reconnoître qu'ils travailloient à leur propre perte, fit venir au Louvre, le matin du 11 d'Août, le Prévôt des Marchands, le Premier & le Second Présidens du Parlement, & le Doyen de la Cathédrale, & pria nommément le Cardinal de Guise de se trouver à cette Conférence. Il commença par leur témoigner la joye qu'il ressentoit d'être assisté de leurs conseils; (*b*) qu'après avoir épuisé la patience, il s'étoit enfin déterminé, par l'avis de ses bons serviteurs, & sur-tout de ceux qui étoient présens, à révoquer l'Edit de Pacification accordé aux Huguenots; que s'il avoit attendu si long-temps à s'y résoudre, ce n'étoit pas manque de zéle pour la Religion Catholique, mais parce qu'ayant tant de fois éprouvé les difficultés de la Guerre, il n'avoit d'abord pû s'imaginer qu'il fût plus aisé de la soutenir cette fois-ci; que cette seule considération l'avoit retenu & le retenoit encore, parce qu'il prévoyoit les grandes dépenses que causeroit la Guerre & à l'Etat en général & aux particuliers; que néanmoins il se reposoit sur leur zéle & sur leur fidélité, & ne pouvoit que se féliciter avec eux de l'ardeur avec laquelle ils concouroient à l'exécution de ses volontés; qu'il les prioit d'examiner avec lui les moyens les plus propres, pour assurer le succès du conseil qu'eux-mêmes lui avoient donné; que, pour cet effet, il vouloit bien les instruire des forces qu'il prétendoit mettre sur pied, & sur quels fondemens il vouloit commencer la Guerre; qu'il comptoit avoir trois Armées, l'une en Guyenne, l'autre auprès de sa personne, & la troisiéme pour fermer l'entrée du Royaume aux Troupes Etrangeres qui se préparoient à venir

(*a*) Ce terme fut en effet restraint à quinze jours par un nouvel Edit du Roi, en date du 7 Octobre 1585.

(*b*) Ce fut le 11 d'Août, c'est-à-dire, entre la publication des deux Edits, que le Roi tint ce Discours aux Chefs de Compagnies qu'il avoit mandés au Louvre. *Voyez de Thou, Liv. LXXXI.*

au ſecours des Huguenots, comme il en avoit des avis certains ; qu'il ne ſeroit pas temps de penſer aux préparatifs de Guerre, quand on auroit l'Ennemi ſur les bras, ni à faire la Paix, lorſqu'il ſeroit vainqueur & en état de faire la Loi ; qu'il avoit toujours eu beaucoup de répugnance à révoquer l'Edit de Pacification, & qu'il trouvoit encore de grands obſtacles à commencer la Guerre ; qu'ainſi, ils penſaſſent bien à ce qu'ils avoient à faire, & qu'ils ne s'aviſaſſent pas de venir crier à la Paix, quand ils verroient brûler les Moulins des environs de Paris ; que quant à lui, il avoit préféré le ſentiment des autres à ſes propres idées ; qu'il étoit néanmoins réſolu de n'épargner rien de ce qui dépendoit de lui, & prêt à tout ſacrifier pour cette Guerre ; que puiſqu'ils n'avoient pas voulu contribuer avec lui au maintien de la Paix, il étoit bien juſte qu'ils l'aidaſſent à ſoutenir la Guerre ; qu'il ne prétendoit pas ſe ruiner ſeul, mais qu'il falloit que chaque Particulier portât ſa part des charges, auxquelles il ſe ſoumettoit le premier. Enſuite il ſe tourna vers le Premier Préſident, & loua extrêmement ſon zéle pour la Religion Catholique, qu'il avoit remarqué dans la longue & belle harangue qu'avoit fait ce Magiſtrat le jour que l'Edit fut révoqué. Il ajoûta, qu'il eſpéroit que lui & tout le Parlement voudroient bien faire attention à la néceſſité des affaires, & aux dépenſes extraordinaires auxquelles il alloit être engagé, & qui l'empêcheroient de continuer les payemens ordinaires, & qu'ainſi il le prioit de ne point lui parler de leurs gages, qu'il ſeroit hors d'état de leur payer, tant que dureroit la Guerre. Puis s'adreſſant au Prévôt des Marchands, il lui dit : que la joie extrême que le Peuple de ſa Ville de Paris avoit fait éclater de la révocation de l'Edit de Pacification, ne lui laiſſoit pas lieu de douter qu'il ne l'aidât à ſoutenir la démarche qu'on lui avoit fait faire. Il lui commanda d'aſſembler le lendemain le Corps de Ville, & de déclarer aux Pariſiens, qu'ils ne s'attendiſſent pas qu'on leur payât les rentes ſur l'Hôtel-de-Ville, & de plus, de taxer cette Ville à deux cens mille écus, dont il avoit, diſoit-il, beſoin pour le premier mois de la Guerre dont les frais devoient monter à quatre cens mille écus par mois.

Il leur demande les ſommes néceſſaires pour ſoutenir la Guerre.

HENRY III. 1585.

Enfin il ſe tourna vers le Cardinal de Guiſe, auquel il dit avec émotion; que pour le premier mois il eſpéroit trouver dans la bourſe des Particuliers, des reſſources ſuffiſantes pour les dépenſes de la Guerre, ſans s'adreſſer au Clergé; mais que, pour la ſuite, il entendoit prendre les fonds néceſſaires ſur les biens de l'Egliſe, qu'il ne croyoit en cela rien faire contre ſa conſcience, ni avoir beſoin de diſpenſe de Rome, puiſque c'étoient les Evêques qui l'avoient excité à la guerre, & qu'il étoit juſte qu'ils ſupportaſſent une partie des charges. Enfin, qu'il étoit réſolu d'y faire contribuer chacun à proportion de ſes facultés, parce que ſes coffres étoient vuides, & la Nobleſſe épuiſée. Il s'arrêta pour entendre leurs réponſes; & lorſqu'il vit qu'ils faiſoient quelques difficultés, il leur repliqua d'un ton courroucé: *Il valoit donc bien mieux m'en croire, & jouir des douceurs de la Paix, que de prétendre décider de la Guerre dans un Comptoir ou dans un Chœur; je crains fort qu'en voulant détruire le Prêche, nous ne mettions la Meſſe en grand danger. Mais enfin il n'eſt plus queſtion de diſcours, il faut des effets.* Enſuite il ſe retira dans un Cabinet, laiſſant fort embarraſſés tous ceux à la bourſe deſquels il venoit de déclarer la guerre. Mais cette tentative ne refroidit pas l'ardeur du Peuple continuellement excité par les déclamations de ſes Prédicateurs, & par les murmures des Guiſes, qui des lieux où ils s'étoient retirés, ſe plaignoient de ce qu'on tardoit tant à déclarer la Guerre, pour enlever aux Huguenots leurs Places de ſureté.

Il met ſur pied différentes Armées contre les Huguenots.

Le Roi, de peur de détruire ſon édifice & de retrouver les mêmes obſtacles qu'il venoit de vaincre, penſa à raſſembler l'Armée qu'on devoit envoyer en Guyenne; rien ne lui paroiſſoit plus dur, que d'être obligé de concerter avec la Ligue le choix des Généraux qu'il employeroit. Outre le danger évident de remettre toutes ſes forces entre des mains ſi ſuſpectes, il ſentoit que le Peuple attribueroit tout le ſuccès de ſes Armes aux Princes Lorrains, qui ſans doute déſiroient de commander ſes Armées. Ce Prince, qui, par la ſubtilité de ſon génie, trouvoit toujours quelque biais aux affaires les plus ſcabreuſes & les plus difficiles, après

avoir pendant plusieurs jours examiné celle-ci par toutes ses faces, dépêcha Guy de Lansac au Duc de Guise, pour savoir son intention, au sujet du choix des Généraux. Le Duc, après un long Conseil, fit réponse, qu'il croyoit convenable que le Duc de Mayenne son frere commandât l'Armée qui devoit marcher en Guyenne contre le Roy de Navarre; & que pour lui il se réservoit le soin de garder les frontieres, & d'empêcher les troupes des Protestans d'Allemagne de pénétrer dans le Royaume. Il connoissoit toutes les difficultés de cette derniere entreprise, mais aussi il comptoit pour un grand avantage de se tenir à portée de la Cour, afin de profiter des circonstances qui se présentent souvent, lorsqu'on s'y attend le moins. Le Roi, sur cette réponse, résolut que le Maréchal de Matignon, de la fidélité duquel il étoit sûr, commanderoit sous le Duc de Mayenne, en qualité de Lieutenant Général de la Province. Il donna au Maréchal de Biron un Corps de troupes pour faire la guerre en Saintonge. Le Duc de Joyeuse, à la tête d'une autre Armée, fut chargé de passer en Gascogne. Il comptoit que ces deux Armées, si peu éloignées de celle du Duc de Mayenne, observeroient ses démarches, & l'empêcheroient de rien tenter de préjudiciable à ses intérêts. Le Comte d'Angoulême, Grand Prieur de France, frere naturel du Roi, & Gouverneur de Provence, étant mort (*a*), vers le même temps, Henri donna ce Gouvernement au Duc d'Epernon, qu'il résolut d'y envoyer avec des troupes pour harceler les Huguenots.

Par toutes ces mesures il se proposoit d'avoir plusieurs Ar-

(*a*) Il étoit fils de Henri II. & de Mademoiselle de Leviston Ecossoise. Averti que Philippes Altoviti Italien, Baron de Castelane, & Capitaine de Galeres, avoit écrit en Cour contre lui, il lui en demanda la raison. Altoviti nia le fait. Le Grand-Prieur, qui prit cette parole pour un démenti, tira son épée & en perça Altoviti, qui tomba du coup aux genoux du Grand-Prieur; mais avant que de mourir il donna un coup de dague dans le ventre de ce Seigneur, qui en mourut sept ou huit heures après *Journal de Henri III. année* 1586. Davila anticipe ici sur cette année. M. de Thou rapporte le fait un peu autrement, & il paroît par son récit qu'Altoviti ne fut tué que pour avoir méprisé l'ordre du Grand-Prieur, qui mécontent de lui, lui avoit défendu de jamais se trouver en sa présence. *Voyez cet Historien, Liv. LXXXV.*

Henry III. 1585.

mées commandées par ses Confidens & ses Favoris, qui partageroient la gloire de cette Guerre, & en même temps de retarder les progrès du Duc de Mayenne, en le laissant manquer d'argent, de vivres & de munitions. Mais, de peur de donner occasion à de nouvelles plaintes & à de nouveaux murmures, on assembla l'Armée du Duc de Mayenne avant toutes les autres. Cependant, pour retarder sa marche, le Roi voulut encore faire une tentative auprès du Roi de Navarre, afin de l'engager à rentrer dans l'Eglise Catholique. Il lui envoya trois Ambassadeurs, qui furent, le Cardinal de Lenoncourt, ancien serviteur de la Maison de Bourbon, de Poigni, Chevalier du Saint-Esprit, & le Président Brulart, Ils précédoient de quelques journées l'Armée du Duc de Mayenne, ce qui donna occasion à la Duchesse d'Usez, Dame d'un grand génie, de dire au Roi, que le Roi de Navarre étoit désormais à l'extrémité, & que certainement il se convertiroit, pour ne pas mourir impénitent, puisqu'à la suite des Confesseurs on faisoit marcher le Bourreau pour exécuter la Sentence. Les Ambassadeurs avoient ordre de faire goûter au Roi de Navarre, les raisons qui avoient porté le Roi à révoquer l'Edit de Pacification; de l'exhorter à se soumettre à l'Eglise; de le sommer de rendre les Places de sureté; de venir résider auprès de la Personne du Roi, & d'ôter tout prétexte à la guerre qui le menaçoit. Toutes ces démarches n'avoient pour but que de retarder, le plus qu'on pourroit, les hostilités.

Le Roi de Navarre plus déterminé que jamais à ne pas se mettre en prison (c'est ainsi qu'il appelloit la Cour) tant que les Guises y auroient plus de partisans & de crédit que lui, & se voyant d'ailleurs réduit à une foiblesse, ou, du moins pour se défendre, il devoit affecter une bonne contenance, remercia d'abord très-humblement le Roi de l'intérêt qu'il prenoit à son salut; il se plaignit ensuite avec modération de ce que l'on avoit révoqué l'Edit de Pacification, dans un temps où toutes sortes de raisons lui persuadoient que Sa Majesté employeroit plûtôt ses Armes, pour réprimer les entreprises séditieuses de la Ligue, que contre ceux qui avoient toujours respecté ses volontés, & fidélement

ment obſervé les conditions de la Paix. Il s'étendit enſuite avec force ſur la pernicieuſe ambition des Chefs de la Ligue, qui oſoient diſpoſer de la ſucceſſion à la Couronne, pendant la vie du Roi; reprocha au Duc de Guiſe ſa lâcheté de n'avoir pas accepté le combat qu'il lui avoit propoſé, pour terminer entr'eux leurs querelles & leurs différends, ſans inquiéter le Roi, ni bouleverſer tout le Royaume. Il conclut en diſant, qu'il ſe ſoumettroit toujours à l'autorité d'un Concile légitime, & aux inſtructions que lui donneroient de bonne foi les perſonnes éclairées; mais que c'étoit bleſſer ſa conſcience & ſa gloire, que de vouloir le forcer d'aller à la Meſſe; qu'au reſte il eſpéroit que Dieu qui l'avoit déja tiré de tant de dangers, défendroit ſon innocence.

HENRY III. 1585.

Après le départ des Ambaſſadeurs, l'Armée marcha pour entrer en Guyenne, & la Guerre s'alluma de toutes parts. Les Chefs de la Ligue qui déſiroient ardemment d'opprimer les Huguenots, & ſurtout la Maiſon de Bourbon, firent ſeconder leurs armes par les Foudres de l'Egliſe, croyant par cette voie accélérer la ruine entiere de leurs ennemis. Le Pape Gregoire XIII. étoit mort depuis peu. Son caractére pacifique, & naturellement ennemi des moyens violens, l'empêcha toujours de conſentir à protéger ouvertement la Ligue, & de condamner le Prince de Condé & le Roi de Navarre. Mais Felix Peretti, de l'Ordre de Saint François, Cardinal de Montalte, qui prit enſuite le nom de Sixte V. homme d'un caractere dur & violent, lui ayant ſuccedé au Souverain Pontificat, le Cardinal de Pellevé, le Pere Matthieu & les autres Agens de la Ligue, le ſolliciterent ſans ceſſe, & lui perſuaderent enfin de prendre publiquement les Ligueurs ſous ſa protection, & d'excommunier les Princes de Bourbon. Ce Pontife, en ſuivant leurs déſirs, ſuivit ſon inclination; car ayant exercé long-temps l'Office de Grand Inquiſiteur, il étoit, par habitude, ennemi déclaré des hérétiques. Ainſi dans un Conſiſtoire (*a*) qu'il

Mort du Pape Grégoire XIII.

Sixte V. lui ſuccéde.

(*a*) M. de Thou, rapporte que cette Bulle fut expédiée le 28 d'Août: mais qu'elle ne fut publiée & affichée dans Rome aux lieux accoutumés que le 21

HENRY III. 1585.

tint le 9 de Septembre 1585, il déclara le Roi de Navarre & le Prince de Condé, relaps, excommuniés & inhabiles à aucune succession, & surtout à celle de la Couronne de France; les priva des Etats qu'ils possédoient actuellement; délia leurs Sujets du serment de fidélité; & excommunia ceux qui leur obéiroient à l'avenir. Les Ligueurs persuadés que cette Déclaration suffiroit, pour exclure à jamais les Princes de la Couronne, la reçurent avec de grandes démonstrations de joie; mais le Roi fut vivement piqué de voir, que sans sa participation, elle eût été proposée dans le Consistoire, signée de plusieurs Cardinaux, publiée & affichée.

Par considération pour la Ligue, il Excommnnie le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & les déclare inhabiles à succéder à la Couronne.

La plûpart des François furent sensiblement touchés de cette Déclaration imprévûe de la Cour de Rome; & se rappellant ce qui s'étoit passé du temps de Charles IX. lorsque le Pape avoit rendu un Monitoire contre la Reine de Navarre, ils craignoient que, sous un pareil prétexte, on ne donnât atteinte aux libertés de l'Eglise Gallicane. On attendoit avec impatience le parti que le Roi prendroit à cette occasion. Mais ce Prince forcé de s'accommoder au temps, & ne voulant ni achever de se rendre suspect de partialité en faveur des Huguenots, ni fournir de nouveaux prétextes aux Guises, résolut de dissimuler cette démarche. Il se refusa même aux instances du Parlement qui vint en Corps le supplier que la Bulle fût lacérée, & que ceux qui l'avoient sollicitée & obtenue, fussent punis exemplairement. Il se contenta de répondre qu'il penseroit à cette affaire. La chose fut ensevelie dans le silence; la Bulle ne fut reçûe ni publiée au Parlement, mais seulement divulguée en divers endroits du Royaume, par les Ligueurs & les Prédicateurs Catholiques. Le Roi de Navarre ayant eu avis de cette Déclaration, en appella au futur Concile, & fit afficher son Appel dans Rome même, la nuit du 6 de Novem-

On parle diversement en France de cette Excommunication.

de Septembre. Elle avoit été signée par vingt-cinq Cardinaux, le Cardinal d'Est, quoiqu'oncle des Guises & le Cardinal Farnese, eurent l'habileté de ne pas se trouver au Consistoire, par des raisons de prudence dont on peut voir le détail dans cet Historien, *Liv. LXXXII.*

bre, en même temps il écrivit à tous les Ordres du Royaume, pour leur adresser ses plaintes sur l'outrage qu'on lui faisoit, & les exhorter à ne pas souffrir que la Cour de Rome s'ingerât de décider de ses droits à la Couronne de France. Les plus beaux génies de l'Europe écrivirent plusieurs volumes, pour soutenir ou pour combattre cette Bulle. Les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous permettent pas d'entrer ici dans le détail de leurs raisons; d'autant plus que les opérations de la Guerre qui ne tarderent pas à commencer, nous offrent une matiere bien plus intéressante que les contestations excitées par les Foudres du Vatican.

HENRY III. 1585.

Ecrits pour & contre.

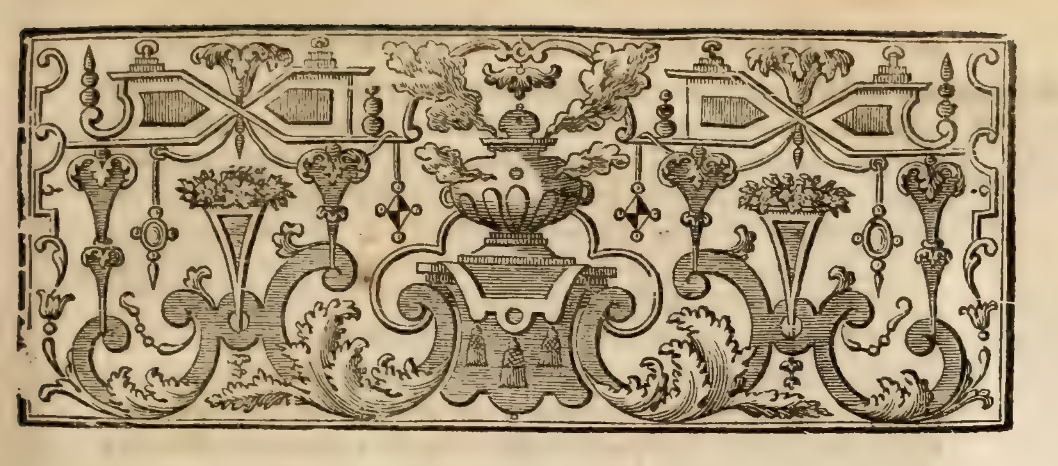
Fin du Septiéme Livre.

SOMMAIRE.

GUERRE contre les Huguenots en Guyenne. L'Armée du Prince de Condé est dissipée. Foibles succès de l'Armée du Roi, commandée par le Duc de Mayenne. Belle défense du Roi de Navarre. Marche du Maréchal de Biron en Saintonge, à la tête d'une autre Armée. Siége de Marans. Le Roi envoye deux autres corps de Troupes, l'un en Auvergne, sous le Duc de Joyeuse: l'autre en Provence sous le Duc d'Epernon, & se rend en personne à Lyon. Les Princes Protestans d'Allemagne, mettent sur pied des Troupes nombreuses pour secourir les Huguenots. Ils envoyent auparavant au Roi de France une Ambassade, pour lui témoigner leur mécontentement. La Guerre se rallume plus vivement. Le Roi fait solliciter de nouveau le Roi de Navarre de se faire Catholique, & de revenir à la Cour. Il charge la Reine Mere d'aller en Poitou négocier avec ce Prince. Les Ligueurs improuvent cette démarche & en murmurent hautement. La Ligue particuliere des Parisiens prend de nouvelles forces. Ils se pourvoyent d'armes & de munitions, & tentent de surprendre Boulogne en Picardie. Leur complot est découvert & leur projet échoue. Ils pensent à se saisir de la personne même du Roi, sans oser en venir à l'exécution. Ce Prince en est informé, & se tient sur ses gardes. Les Ligueurs sollicitent le Duc de Mayenne qui étoit de retour à Paris, de leur prêter mainforte. Il refuse de seconder leur dessein & quitte la Capitale. Le Duc de Guise avec les Troupes qu'il commandoit en Bourgogne & en Champagne, s'empare d'Auxone & de Rocroi, & forme le Blocus de Sedan. La Reine Mere s'abouche avec le Roi de Navarre, mais sans succès, & revient à Paris. Le Roi, voyant l'infléxibilité de ce Prince, fait une nouvelle protestation de ne plus tolérer les Huguenots, & se réunit avec la Ligue Catholique, pour faire tête à l'Armée Allemande. Il fait marcher le Duc de Joyeuse en Poitou contre le Roi de Navarre. Joyeuse, à son arrivée, taille en piéces deux Régimens aux Huguenots. Le Duc de Guise rassemble ses Troupes, pour

disputer le passage aux Allemands en Lorraine. Le Roi, pour le même effet, prend des Suisses à sa solde, & met sur pied de puissantes forces. Le Comte de Soissons & le Prince de Conti, passent dans le parti du Roi de Navarre. Le Duc de Lorraine joint au Duc de Guise, s'oppose à l'entrée des Allemands dans son Pays. Chaude escarmouche au Pont de Saint Vincent, entre les deux Armées. Elles n'en viennent pourtant pas à une action générale. Les Allemands passent en France. Le Duc de Guise les harcele. Le Roi, à la tête de son Armée, tâche d'empêcher leur jonction avec le Roi de Navarre. Ce dernier marche contre le Duc de Joyeuse & passe la Droune. Les deux Armées se rencontrent à Coutras, & en viennent aux mains. Le Duc de Joyeuse perd la Bataille & la vie. Le Duc de Guise surprend les Allemands à Vimori & à Auneau, & en fait un grand carnage. Le Roi poursuit la victoire, & donne la chasse aux débris de l'Armée Ennemie. Les Suisses qui en faisoient partie, composent avec ce Monarque. Le reste des Allemands se débande & prend la fuite. Ils sont poursuivis & défaits en divers endroits. Le Duc de Guise ravage le Comté de Montbelliard en représailles de leur incursion. Défaite des Huguenots en Dauphiné par la Valette, & par le Colonel Alphonse Corse.





HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE.

LIVRE VIII.



ES Guises avoient conçû de fortes espérances que la Maison de Bourbon, attaquée si puissamment par tant d'endroits, succomberoit enfin sous les efforts de la Ligue. Ils se flattoient que sur les ruines du parti Huguenot, la Religion Catholique régneroit seule en France ; & que la Maison de Lorraine reprendroit à la Cour le rang qu'elle y avoit tenu autrefois. Mais la fermeté du Roi de Navarre & l'union qui régnoit entre lui & les Seigneurs de son parti, lui fournissoient des ressources capables de réprimer l'acharnement de ses Ennemis.

HENRY III. 1585.

Ses affaires jusques-là desespérées & traversées par mille obstacles, commençoient à se relever, malgré la fureur de ses antagonistes, & il y avoit lieu d'espérer que, quelque jour, sa fortune répondroit à la grandeur de ses vûes & de son courage. L'offre généreuse qu'il avoit faite de se battre en duel contre le Duc de Guise, & de terminer, au risque de sa vie, les malheurs qui menaçoient le Royaume, lui avoit gagné les cœurs & les suffrages de la Nation. L'Excommunication lancée par Sixte V. avoit, à la vérité, autorisé, en quelque maniere, & fortifié la Ligue, que Grégoire XIII. son prédécesseur avoit toujours refusé de protéger ouvertement. Elle avoit même pû faire naître, ou accroître des scrupules dans quelques esprits. Aussi avoit-elle révolté les Parlemens & la plûpart des Magistrats. Elle avoit même indisposé plusieurs Evêques. Les premiers, attentifs à soutenir les droits de la Couronne, prétendoient que la question de la succession au Trône ne pouvoit être décidée que par l'Assemblée des Etats Généraux du Royaume, & ne dépendoit point du Jugement de la Cour de Rome. Les autres croyoient que cette Bulle donnoit atteinte aux Libertés de l'Eglise Gallicane, que leurs Prédécesseurs avoient, disoient-ils, maintenues avec tant de vigilance & de fermeté. Ainsi la cause des Princes de Bourbon commençoit à devenir favorable, aux yeux même de ceux qui les avoient jusqu'alors persécutés, & la haine que leur portoit la plus grande partie de la Nation s'affoiblissoit insensiblement. Les Mignons attaqués sans ménagement par la Ligue, & ennemis déclarés des Guises, favorisoient aussi les Princes. Ils sentoient la nécessité de s'unir au Roi de Navarre, & de détourner sa ruine, tant par les avis secrets qu'ils lui faisoient passer, & les conseils utiles qu'ils lui donnoient, que par les secours effectifs & les différentes ressources qu'ils tâchoient de lui procurer. Ce Prince ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit justifier sa cause auprès des différens Ordres de l'Etat, & prenoit en même temps toutes les mesures nécessaires, pour repousser les efforts de ses ennemis. Il rassembloit de toutes parts des Troupes avec un courage & une activité infatigables, fortifioit ses

Places,

Places, les muniſſoit abondamment de vivres, raſſembloit de l'artillerie, des munitions & de l'argent. Il armoit & exerçoit les nouvelles levées, & ſollicitoit avec inſtance la Nobleſſe de ſon parti de venir ſe joindre à lui. Enfin il ſe préparoit ſans relâche & avec une extreme attention à ſoutenir l'orage terrible qui le menaçoit.

Guerre contre les Huguenots en Guyenne.

Déja le Duc de Mayenne marchoit vers la Loire avec ſon Armée, compoſée de cinq cens hommes-d'armes, de quinze cens Reîtres, de quatre cens Chevaux-legers, & de cinq mille hommes d'Infanterie. Le Maréchal de Biron, à la tête d'un autre corps d'Armée avoit pris une route différente, pour ſe rendre dans les environs de la Rochelle : & Claude de la Châtre, qui commandoit les Troupes levées en Berri & en Sologne, cotoyoit la Loire, pour joindre le Duc de Mayenne. Mais Emmanuel de Mercœur, Gouverneur de Bretagne, fut celui qui commença les hoſtilités. Il partit de cette Province à la tête des huit cens Chevaux & de quinze cens Fantaſſins, avec leſquels il fit le dégât dans le territoire des Places que les Huguenots occupoient en Poitou. Le Roi de Navarre, de ſon côté, après s'être abouché à Saint Paul de Cadejoux avec le Prince de Condé, & le Maréchal de Damville, raſſembla ſes Troupes en un ſeul corps, & ſe borna à la défenſe de la Guyenne, qui devoit être le principal théâtre de la Guerre. Il fit avancer le Prince de Condé en Saintonge, afin que de concert avec les Rochelois, & les autres Partiſans qu'il avoit dans cette Province, il munît & fortifiât le plus de Places qu'il pourroit, & en prit même de nouvelles, pour oppoſer de plus puiſſans obſtacles aux Ennemis & retarder leur marche.

Le Prince de Condé avoit avec lui le Duc (*a*) de la Trimouille, eſprit inconſtant, qui, de Ligueur, étoit devenu tout récemment zélé Calviniſte, Rohan, Seigneur le plus diſtingué de Bretagne, & proche parent du Roi de Navarre,

(*a*) Claude de la Trimouille, Duc de Thouars, n'étoit pas de cette expéditon. Il ne vint joindre le Prince de Condé, que bien peu avant le Siége de Brouage; ſi l'on en croit M. de Thou. *Liv. LXXXII.*

HENRY III. 1585.

le Comte de la Rochefoucault, Clermont d'Amboise, Saint Gélais qui faisoit les fonctions de Mestre de Camp général, & plusieurs autres Seigneurs (*a*) & Gentilshommes de ces cantons. A peine étoit-il sorti de Saint Jean d'Angéli, pour aller visiter les autres Places de Poitou, qu'il fut informé que le Duc de (*b*) Mercœur s'étoit déja avancé au-delà de Fontenai, & qu'il ravageoit & brûloit tout sur son passage. Le Prince croyant qu'il étoit de sa gloire & des intérêts de son Parti de faire face à l'Ennemi, & de signaler l'ouverture de la Campagne par un coup de vigueur, marcha aussi-tôt à la rencontre des Catholiques, & suivit pour cela la route que lui indiquoient la désolation du Pays & la fuite des Paysans. Le Duc de Mercœur, instruit de sa marche par divers endroits, & se trouvant trop inférieur en forces, pour pénétrer plus avant dans un Pays, qui s'étoit généralement soulevé contre lui, résolut de se retirer à Fontenai, Place occupée par les Catholiques, qu'il croyoit assez forte, pour y attendre l'arrivée des Armées du Roi, qui s'avançoient de ce côté-là. Il se trompa. Ceux qui commandoient dans Fontenai, mal disposés pour la Ligue, lui en fermerent les portes, sous prétexte qu'ils n'avoient pas d'ordre du Roi de l'y recevoir. Il fut donc obligé de se cantonner, avec autant d'incommodité que de danger, dans le Fauxbourg qu'on appelle les Loges, & ne put obtenir des Habitans d'autres secours qu'une très-petite quantité de vivres. Peu de temps après, le Prince arriva, dans la résolution de combattre & de forcer l'Ennemi; & dès l'instant on engagea une furieuse escarmouche, où les Huguenots avoient la supériorité du nombre, & les Catholiques l'avantage du terrain. Elle dura jusqu'à la nuit, les Calvinistes redoublant avec succès leurs attaques, que les Troupes du Duc de Mercœur soutinrent avec bravoure: mais ce Général pensant qu'il ne pouvoit compter sur la

(*a*) M. de Thou compte encore parmi les Officiers Généraux de cette Armée, François de la Rochefoucault de Montguion, & Théodore Agrippa d'Aubigné de qui nous avons une Histoire de ces troubles.

(*b*) Philippe-Emmanuel de Lorraine Duc de Mercœur, frere de la Reine Louise de Vaudemont, Gouverneur de Bretagne.

Garnison de la Place, couroit grand risque d'être accablé le lendemain. Il résolut donc de se sauver promptement, & décampant pendant la nuit, sans tambours ni sans trompetes, il marcha avec tant de précipitation vers la Loire, que ses Troupes furent un jour sans manger. Quoiqu'il avançât toujours en ordre de bataille, le Prince de Condé à la tête de sa Cavalerie le poursuivit si vivement, qu'avant qu'il pût être en lieu de sûreté, il perdit plusieurs Soldats, & fut obligé d'abandonner son butin, & la plus grande partie de ses bagages.

Le Prince, après avoir ainsi mis en fuite le Duc de Mercœur, retournoit vers les Places de son Parti, lorsqu'il apprit que plusieurs Gentilshommes Catholiques, qui s'étoient rassemblés s'avançoient pour joindre le Duc, dont ils ignoroient la retraite. Sans perdre de temps, ni leur donner celui d'être avertis, il tomba sur eux avec tant de célérité, qu'il les surprit & les défit presque sans résistance. Une partie fut taillée en piéces, les autres furent faits prisonniers, & relâchés, à condition de ne point porter les armes contre les Princes pendant un certain temps. Condé, encouragé par ces premiers succès, résolut d'attaquer les Isles & les Forts voisins de la Rochelle, pour en soumettre tous les environs au Parti, & avoir un champ plus vaste pour soutenir la Guerre. Il en vint heureusement à bout, & battit en plusieurs rencontres ceux qui voulurent arrêter ses progrès. La prise des Postes & des Châteaux voisins de la Rochelle lui inspira la hardiesse de former le Siége de Brouage, Place forte, où Saint Luc attaché à la Ligue, commandoit avec une Infanterie assez nombreuse, & quelques Gentilshommes du Pays. Les Rochelois concoururent avec ardeur à cette entreprise, dont la réussite devoit leur être également utile & glorieuse, & envoyerent plusieurs Vaisseaux pour bloquer la Place par Mer, tandis que le Prince, qui s'étoit emparé de l'unique avenue par laquelle Brouage communique avec la terre-ferme, avoit obligé la Garnison à se tenir renfermée dans la Ville, & pressoit le Siége par terre avec vigueur.

Pendant qu'il y donnoit tous ses soins, & ne négligeoit au-

Henry III. 1585.

cun des moyens propres à resserrer & à incommoder la Place, un accident imprévû l'engagea dans une entreprise beaucoup plus importante. Roche-Morte & les Capitaines du Hallot & Fresne, Partisans secrets du Roi de Navarre, & ennemis du Comte de Brissac, Gouverneur d'Angers, ayant trouvé moyen de s'introduire, comme amis, dans le Château de cette Ville, l'un des mieux fortifiés & des plus importans du Royaume, tuerent le (*a*) Commandant & un petit nombre de Soldats qui y étoient en Garnison, & s'en emparerent, sans trouver presqu'aucune résistance. Tandis qu'ils essayoient de faire soulever la Ville en leur faveur, les Bourgeois prirent les armes, les assiégerent, & fermerent les avenues du Château par des retranchemens. Ceux qui le défendoient écrivirent de toutes parts, & demanderent un prompt secours au Prince de Condé, qui se trouvoit beaucoup plus à leur portée que le Roi de Navarre. La Ville d'Angers est située en-deçà de la Loire, dans un Pays fertile, agréable, & abondant; elle a une Université célébre pour l'Etude du Droit. Elle est très-peuplée & dans une position commode pour communiquer avec toutes les Provinces de l'ancienne Gaule Celtique. Le Prince ne crut pas devoir laisser échapper cette occasion favorable de s'emparer d'une Ville si importante, qui pourroit lui donner la facilité de porter ses armes au-delà de la Loire, avantage que les Huguenots avoient toujours regardé comme décisif pour leur Parti. Il songea donc à y mener promptement du secours, afin de se servir du Château, pour se rendre maître de la Ville, avant que les Catholiques l'eussent masqué & resserré de plus près.

Ce projet étoit réellement vaste & offroit de flatteuses espérances, mais de grands obstacles le traversoient. Il falloit passer la Loire, riviere très-large, sans avoir aucun passage à sa diposition; pénétrer dans le centre des Provinces les plus fidelles au parti Catholique, & s'engager entre deux

(*a*) C'étoit un Capitaine Grec, originaire d'Angouri, qui commandoit dans le Château en l'absence du Comte de Brissac Gouverneur en Chef. *De Thou, Liv. LXXXII.*

puissantes Armées, qui marchoient de ce côté-là, pour faire la Guerre aux Huguenots. A considérer les forces actuelles du Prince, ce dessein paroissoit moins hardi que téméraire. D'ailleurs étoit-il prudent de lever le Siége de Brouage, réduit à l'extrémité, & qu'on étoit presque sûr d'emporter, pour se hasader à une entreprise douteuse & incertaine, pour ne pas dire, inutile & funeste ? Car outre les trois Capitaines, dont nous avons parlé, il n'y avoit dans le Château d'Angers que seize Soldats, & il y avoit à craindre qu'ils ne pussent pas tenir jusqu'à l'arrivée du secours. Ces difficultés n'arrêterent point le Prince, qui comptoit fort sur la révolte d'Angers : & les affaires de son part étoient en si mauvais état, qu'il croyoit devoir tout risquer pour les relever.

Il résolut donc de s'abandonner à sa bonne fortune, dont les premiers succès lui paroissoient d'heureux présages pour la suite. Il laissa à Sainte Mesme son Infanterie, & son Artillerie, pour continuer le Siége de Brouage, & après avoir donné ordre à la Flotte de resserrer la Ville par Mer, il partit le 8 d'Octobre, pour secourir le Château d'Angers, à la tête de huit cens Gentilshommes, & de quatre cens Arquebusiers à cheval. Les commencemens de cette entreprise furent aussi fortunés que toutes les autres ; quoique les Officiers les plus expérimentés la jugeassent téméraire. Le Prince qui n'avoit à sa disposition ni pont, ni batteaux préparés sur la Loire, la passa néanmoins sans obstacle & heureusement aux Rosiers, où il trouva quelques grandes barques chargées de Vin, qui descendant cette Riviere, s'étoient par hasard arrêtées du côté par où il venoit. Peu après son passage, il rencontra Clermont, accompagné d'environ sept cens chevaux. Ce Seigneur étoit d'abord passé dans le Maine, & dans les environs pour y rassembler ses amis : & sur l'avis de ce qui venoit d'arriver à Angers, il se pressoit de joindre le Prince, pour le seconder dans cette entreprise, ou s'il ne le trouvoit pas, pour passer la Loire, & renforcer son Armée devant Brouage. La jonction se fit avec beaucoup de joie. Ensuite Saint Gélais marchant en avant, avec deux Compagnies de Cavalerie, pour reconnoître le

Pays & pourvoir à la subsistance des Troupes, ils campe-rent le 20 d'Octobre à Beaufort, endroit peu éloigné d'Angers. Ils résolurent d'y séjourner le lendemain, afin que leurs gens fussent plus frais pour tenter une entreprise si importante. Mais deux jours auparavant les Catholiques avoient repris le Château d'Angers. D'abord les Habitans avoient arrêté prisonnier le Capitaine du Hallot (*a*) qui étoit sorti pour parlementer avec eux, & les engager à embrasser le parti des Princes. Le lendemain ils avoient tué le Capitaine Fresne, (*b*) tandis que de dessus le pont du Château, il traitoit avec quelques-uns de leurs Députés. Ensuite ils avoient assiégé le Château, ayant été joints d'un côté par le Comte de Brissac Gouverneur de la Ville; & de l'autre par Henri de Joyeuse Comte du Bouchage, Gouverneur de la Province. Peu de jours après le Duc de Joyeuse, accompagné de quelque Noblesse, accourut au secours de son frere. Roche-Morte fut tué de deux coups d'arquebuse, dont l'un lui coupa la langue, & l'autre lui perça la gorge. Ainsi les seize Soldats qui se trouvoient sans Chef, & ne se s'accordoient pas trop bien entr'eux, parce que les uns étoient Catholiques, & les autres Huguenots, prirent enfin le parti de capituler, à certaines conditions, moyennant lesquelles ils remirent le Château au Gouverneur le Dimanche 18 d'Octobre.

Le 20 au matin, le Prince, qui croyoit que le Château tenoit encore pour lui, partagea ses Troupes en plusieurs Escadrons, & prit, dès la pointe du jour, la route d'Angers. Il ne suivit pas le grand chemin qui conduit droit aux por-

(*a*) Michel de Bourrouge Sieur du Hallot, ci-devant Capitaine des Gardes du Duc d'Alençon frere du Roi. Il prétendoit justifier son entreprise par des ordres secrets qu'il disoit avoir de la Cour, mais n'ayant pû les représenter, & désavoué du Roi même, il fut rompu vif & son corps exposé sur la roue, à la vûe du Château d'Angers. *De Thou, Liv. LXXXII.*

(*b*) Les Habitans d'Angers avoient aussi engagé le Capitaine Fresne à entrer en pour-parler avec eux, résolus de se défaire de lui. Ceux qui s'en étoient chargés s'étant trop pressés de tirer, Roche-Morte fit lever le pont, & Fresne abandonné s'attacha aux chaînes du pont, mais ceux qui l'avoient enveloppé lui ayant coupé les mains il tomba dans le fossé qui étoit profond & taillé dans le roc, ensorte qu'il se brisa dans sa chûte, & fut achevé par un Cerf sauvage, qu'on y élevoit, que la saison rendoit alors furieux & qui le mit en piéces. *Id. Ibid.*

tes de la Ville; mais il tourna du côté des retranchemens que les Catholiques avoient élevés, pour couper au Château la communication avec la Campagne. Ceux de la Ville avoient reçu divers avis de l'arrivée du Prince. Déja maîtres du Château, ils se retirerent dans les Fauxbourgs, & se préparerent à s'y défendre derriere des retranchemens & des Barricades qu'ils y avoient construit, pour repousser l'attaque des Huguenots. Il fut aisé d'abord de s'appercevoir que le Château ne tenoit plus pour le Prince. Ceux qui l'occupoient, au lieu de donner des marques de joie, pour le secours qu'il amenoit, firent de fréquentes & terribles décharges d'artillerie; sur la tête de ses Troupes, commandée par Saint Gélais, & qui s'étoit avancée jusqu'à la portée du canon. A ce signal les Généraux reconnurent que le Château s'étoit rendu. Néanmoins profitant du premier feu des Troupes, ils attaquerent avec beaucoup d'intrepidité le Fauxbourg le plus proche de la Ville. Le combat fut très-vif, pendant quelques heures, & coûta bien du sang de part & d'autre. C'étoit un effet du premier mouvement, mais après que cette fougue fut rallentie, le Prince & les autres Seigneurs & Capitaines de sa suite, firent refléxion que s'opiniâtrer à cette attaque, ce seroit perdre leur temps, leurs Troupes & leur peine, & qu'il falloit prendre un autre Parti. Ils firent sonner la retraite, longtemps avant la nuit (*a*) qu'ils allerent passer dans un Village voisin.

L'Armée du Prince de Condé est dissipée.

Lorsqu'ils firent attention à la position où ils se trouvoient, une consternation vive & bien fondée succéda à leur bravoure, & ils commencerent à penser aux moyens de pourvoir à leur sûreté. Ils se représenterent alors les obstacles presqu'invincibles dont l'espérance & le desir de prendre Angers leur avoient d'abord dérobé la vûe. Comme il n'y avoit point de temps à perdre, & qu'il ne falloit pas

(*a*) Le Prince avoit fait attaquer les Fauxbourgs de Bressigné & de la Magdeleine. Ses Troupes y pénétrérent & s'y maintinrent pendant la nuit du 21 au 22. L'attaque recommença le lendemain, quoiqu'avec moins de vigueur de la part des Protestans, & ce ne fut que ce jour-là qu'ils songérent à la retraite. *De Thou, Liv. LXXXII.*

Henry III. 1585.

laiſſer aux Catholiques le loiſir de les attaquer, ils décamperent, ſans aucun deſſein marqué, que de s'avancer vers la Loire, qu'il leur falloit néceſſairement traverſer, pour ſe mettre en lieu de ſûreté. Mais ils furent bien-tôt obligés de prendre un autre parti. Déja toute la Campagne ſe ſoulevoit contr'eux, au ſon du Tocſin, & on leur apprit que les Payſans avoient eu ſoin d'enlever tous les batteaux qui ſe trouvoient de ce côté-là de la Loire : que la Châtre cotoyoit cette Riviere, pour les attaquer : que le Duc de Mayenne, qui l'avoit d'abord paſſée à Orléans avec toute ſon Armée, en étoit reparti pour marcher à eux avec toute la diligence poſſible : que d'un autre côté le Maréchal de Biron s'avançoit avec ſes Troupes : que le Comte du Bouchage, ſorti d'Angers, raſſembloit la Nobleſſe & les Payſans, & faiſoit faire des abbatis d'arbres, pour embarraſſer les chemins : enfin que le Duc de Joyeuſe les pourſuivoit avec un corps de Troupes aſſez nombreux. Se voyant ainſi enveloppés, ils ſe déterminerent à ſe ſéparer en trois corps, l'un ſous les ordres de Saint Gélais, l'autre commandé par le Prince, & la troiſiéme par Rohan. Pour donner le change à l'Ennemi, ils réſolurent de tourner le dos à la Loire, & de s'avancer au milieu des différentes Armées Catholiques, à la faveur des bois, dont ce Pays eſt aſſez couvert. Leur deſſein étoit de prendre un long détour, pour gagner les extrémités de la Beauſſe & de repaſſer tout à coup la Loire, en quelqu'endroit où le haſard & leur arrivée imprévûe leur en offriroient l'occaſion ou la facilité. Les Officiers agités d'inquiétude, & les Soldats conſternés, marcherent ainſi toute la nuit & le lendemain : mais l'événement montra combien l'exécution de leur deſſein étoit difficile. Toute la Province étoit en armes. Ils ne pouvoient s'arrêter un moment pour ſe repoſer, ni pour chercher des vivres. Ils trouvoient tous les paſſages fermés, & dès qu'ils avoient traverſé un Village, les cris des Payſans qui accouroient en foule, & le Tocſin qu'on ſonnoit de toutes parts, indiquoient aſſez aux Troupes Catholiques la route qu'ils avoient priſe, & conduiſoient naturellement les Armées du Roi à les envelopper, de même que l'abboi des Chiens remet les Chaſſeurs

Chasseurs sur les voies de la Bête qu'ils poursuivent. Rohan qui se voyoit plus près que les autres de la Bretagne sa patrie, déclara au Prince qu'en continuant de marcher en corps, on sacrifieroit inutilement toutes leurs Troupes, & qu'ainsi il lui conseilloit de les séparer en petits pelotons pour tromper l'Ennemi, que le soulevement général des Peuples appelleroit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & en prenant secretement les chemins les plus détournés, de tâcher de sauver une partie de cette Armée, qu'il étoit impossible de préserver d'une ruine totale, si elle demeuroit unie. Le Prince balançoit, & ne pouvoit se résoudre à prendre ce parti. Rohan lui dit qu'il ne vouloit pas périr par l'opiniâtreté & l'imprudence des autres, & se sépara de lui avec les Troupes qui étoient sous ses ordres; puis ayant partagé ses gens en petites bandes de dix ou de quinze hommes chacune, qui tantôt se cachant, tantôt abandonnant leurs armes, & marchant par divers chemins dans les Bois & les Vallons, gagnerent enfin, avec beaucoup de fatigue & de danger, la Bretagne, d'où par d'autres routes Rohan se rendit à la Rochelle.

Le Prince, après avoir marché encore un jour avec les siens en corps, reconnut enfin la sagesse & la nécessité du conseil qu'il avoit rejetté la veille. Il prit le parti de disperser ses Soldats, comme avoit fait Rohan, & les recommanda à leur propre industrie & à la Providence. Pour lui, accompagné de d'Avantigni, de la Trimouille & de huit ou dix autres, il prit à l'avanture le premier chemin qu'il rencontra. Les Huguenots éparpillés de la sorte, tromperent les recherches des Catholiques, qui, appellés en divers endroits tout à la fois par le bruit & les avis des Paysans, perdirent la trace du Prince de Condé & des autres principaux Officiers. Ils envelopperent par hazard & firent prisonniers quelques pelotons de simples Soldats, mais ils ne purent jamais atteindre aucune personne de marque. Le Prince, sans être connu, traversa le Maine comme un Voyageur, & arriva au fond de la basse Normandie, d'où il gagna les bords de l'Ocean. Il s'embarqua sur des Vaisseaux Marchands aux environs d'Avranches, & passa d'abord dans l'Isle

HENRY III. 1585.

de Guernesey, & de-là en Angleterre. La Reine Elisabeth l'y reçut avec honneur, & lui fournit quelques mois après des Vaisseaux de Guerre qui le transporterent à la Rochelle. Saint Gelais s'enfonça dans la Forêt d'Orléans, d'où, après bien des détours & des peines infinies, il arriva aux environs de Gien, où, sur de petits Batteaux de quelques Moulins, il passa la Loire, abandonnant ses chevaux aux Ennemis & en ayant loué d'autres, comme s'il eût voyagé : il gagna enfin les Pays occupés par son Parti. La Tifardiere, d'Aubigné & d'autres se cacherent chez les parens & les amis qu'ils avoient de côté & d'autre. Plusieurs qui étoient à pied, se sauverent déguisés; d'autres tomberent entre les mains des Catholiques, & furent cruellement mis en pieces par les Paysans. Tel fut le succès de l'entreprise du Prince de Condé, dont toute l'Armée se dissipa & se dispersa sans combattre, & affoiblit considérablement les forces des Huguenots, dans le temps qu'ils avoient le plus besoin de toutes leurs ressources.

Pendant que le Prince & ceux qui l'avoient suivi éprouvoient cette disgrace, Sainte Mesme qu'il avoit chargé de continuer le Siége de Brouage, fut obligé de le lever, sans toutefois être aussi malheureux. Le Maréchal de Matignon s'avançoit au secours de la Place avec une Armée nombreuse. Sainte Mesme, qui n'avoit que de l'Infanterie, déja découragée par la nouvelle de la déroute du Prince, jugea plus à propos de se retirer, que de s'opiniâtrer au Siége, en exposant le reste de l'Armée si nécessaire pour la défense des Places de son Parti. Le bruit de la défaite du Prince qui se répandit dans le Camp, consterna tellement les Soldats, & même les Gentilshommes & les Capitaines, que chacun pensa à se sauver à la débandade. Saint Luc qui sortit de la Place, tomba sur ces fuyards & en tailla en pieces (*a*) une bonne partie. Aussi les Généraux Calvinistes, découragés par tant de pertes, sans penser à remettre une Armée sur pied, se retirerent dans

(*a*) La plus grande perte que fit alors Sainte Mesme fut au passage de la Charente où il fut obligé d'abandonner la plus grande partie de ses bagages proche du Port Lupin qui n'est pas éloigné de Soubize. *De Thou, Liv. LXXXII.*

le meilleur ordre qu'il leur fut poſſible, pour ſe borner à la défenſe des Places fortes. Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, prit le même parti. Il étoit d'abord entré dans le Limouſin, où il avoit remporté quelques avantages & répandu la terreur dans les environs; mais ſur la nouvelle de la défaite du Prince, il jugea plus à propos de ſe retirer, que de ſoutenir les efforts des Armées puiſſantes, qui marchoient vers cette Province, pour y détruire les Huguenots. En Dauphiné, Leſdiguieres, Chef de ce dernier Parti, avoit commencé vivement la Guerre contre Maugiron, Lieutenant Général de la Province, & contre le Colonel Alfonſe, Corſe. Il avoit ſoulevé tout le Pays, & ſuppléant par ſa prudence & ſon activité à l'inégalité de ſes forces, il avoit mis les affaires des Huguenots en très-bon état. Il s'étoit emparé de pluſieurs petites Villes foibles, & de quelques Châteaux ſitués avantageuſement. L'eſpérance du butin avoit attiré, ſous ſes Enſeignes, un grand nombre de vieux Soldats, qui n'avoient, pour ſubſiſter, d'autre reſſource que la Guerre, & il ſe trouvoit à la tête d'un Corps conſidérable d'Infanterie & de Cavalerie.

Les Chefs de la Ligue, dont le courage & les eſpérances s'étoient augmentés, par le malheur du Prince de Condé, & par la déroute de ſon Armée, ſollicitoient inſtamment le Roi d'abréger le terme de ſix mois, fixé par l'Edit, pour procéder à la rigueur contre les Huguenots. Ils lui repréſentoient, que puiſque les Calviniſtes avoient oſé prendre les armes, pour s'oppoſer aux volontés de Sa Majeſté, ils ne méritoient pas d'être tolérés plus long-temps, mais qu'il falloit travailler promptement à les pourſuivre & à les exterminer. Le Roi, qui regardoit cette démarche comme fort indifférente, ſe rendit à leurs deſirs, & donna un nouvel Edit, par lequel il reſtraignit à quinze jours ce qui reſtoit encore des ſix mois accordés aux Huguenots. Toutes les Provinces demeurerent alors aſſez tranquilles, parce que les Calviniſtes n'y étoient pas en forces; & le fort de la Guerre tomba ſur le Poitou, la Guyenne & le Dauphiné. Le Roi n'acquieſça pas ſi facilement aux inſtances qu'un grand nombre de Prélats, à la ſuggeſtion des Ligueurs, lui firent d'ordonner

HENRY III. 1585.

la publication & l'obſervation des décrets du Concile de Trente. Henri qui ne vouloit pas ſe lier & s'obliger plus étroitement qu'il ne l'étoit déja, leur répondit, que cette demande étoit hors de ſaiſon, & s'excuſant ſur les troubles qui agitoient de toutes parts le Royaume, il remit une affaire ſi importante à un temps plus tranquille, où l'on pourroit en délibérer mûrement & à loiſir.

HENRY III. 1586.

Foibles ſuccès de l'Armée du Roi commandée par le Duc de Mayenne.

Ainſi commença l'année 1586, qui, au lieu de la Guerre vive & opiniâtre, à laquelle on avoit lieu de s'attendre, ſe conſuma en intrigues ſecretes & très-importantes, ſans être ſignalée par aucune opération militaire de conſéquence. Vers la fin de l'année précédente, le Duc de Mayenne étoit arrivé avec ſon Armée à Château-neuf, ſur les Frontieres de Guyenne. Le Maréchal de Matignon, Lieutenant Général de la Province, inſtruit des intentions du Roi, & de la conduite que Sa Majeſté vouloit qu'on tint dans cette Guerre, s'étoit auſſi rendu à Château-neuf, pour concerter avec le Duc, le Plan de la Campagne. Il lui repréſenta la rigueur & les incommodités de la ſaiſon, la ſituation de la Province affligée, non-ſeulement par la diſette & la cherté des vivres, mais encore par une peſte violente, qui, depuis quelques mois, avoit fait de grands ravages en pluſieurs endroits. Il ajoûta que les principales Places étoient entre les mains du Roi de Navarre, qui les avoit ſi bien fortifiées & pourvues de ſi bonnes garniſons, qu'en vain tenteroit-on de les aſſiéger, tandis qu'on auroit en même temps à combattre contre l'intemperie de l'air, la famine & les maladies. Il lui conſeilla d'attaquer les Villes les plus foibles, & les poſtes les moins fortifiés de la Province, où l'on ne laiſſeroit pas que de faire un butin aſſez riche, & dont la priſe ſeroit d'autant plus avantageuſe, que c'étoit de là que les Huguenots tiroient les contributions employées à faire ſubſiſter leurs troupes. Quoique le Duc de Mayenne, pour ſa propre gloire, & pour l'intérêt & l'accroiſſement de la Ligue, déſirât de ſe ſignaler par quelque entrepriſe éclatante, néanmoins ce déſir, ou des eſpérances chimériques ne l'aveuglerent point aſſez, pour fermer les yeux ſur les difficultés inſurmontables qui s'y oppoſoient. Il ſe rendit donc

aisément à l'avis du Maréchal, par la crainte d'exposer sa réputation, en formant le Siége de quelque Place, devant laquelle il échoueroit: outre les raisons alléguées par Matignon, il considéroit que son train d'artillerie ne consistoit qu'en quatre canons, deux coulevrines & très-peu de munitions. Ainsi laissant de côté Saint Jean d'Angeli, quoique les Huguenots allarmés y manquassent presque de tout, & d'autres Places de la même importance, le Maréchal & lui résolurent de concert, mais avec des intentions bien différentes, de partager entre eux l'Armée, & de s'emparer des Places les moins fortes, pendant les rigueurs de l'hiver, jusqu'à ce que le printemps leur permît de réunir leurs forces, & de pousser la Guerre avec plus de vivacité, suivant les occurrences. Le Maréchal se rendit à Bordeaux, Capitale de la Province. Il y employa beaucoup de temps à réparer ses Troupes, après quoi il alla assieger Castels, poste peu important, mais dont le Siége dura tout l'hyver, avec des succès assez variés. En même temps le Duc de Mayenne, avec la plus grande partie des troupes, prit Montignac, Beaujeu, Gaignac & quelques autres petites Villes, dont la prise ne pouvoit servir qu'à soutenir sa réputation, & à tenir ses troupes en haleine. Mais au commencement du Printemps, s'étant mis en marche pour réunir toutes ses forces, il essuya pendant plusieurs jours des vents & des pluyes extraordinaires. Ces incommodités jointes à celles des campemens pendant l'hyver, à la famine & à la peste qui continuoit à régner dans ces cantons, causerent bien-tôt des maladies dangereuses dans toute son Armée. Les principaux Seigneurs & Officiers en furent attaqués, & elles emportoient tous les jours un très-grand nombre de Soldats. Le Duc surmonta ces obstacles avec une constance admirable, & se joignit enfin au Maréchal de Matignon au commencement d'Avril. A son arrivée Castels se rendit. La prise de cette Place fut suivie de celle de Sainte Bazeille, & peu après du fort Château de Monsegur, qui fit un peu plus de résistance. Le Duc auroit profité de ces succès, pour tenter quelque entreprise plus importante, si les maladies qui désoloient l'Armée, n'eussent enfin attaqué le Général, qu'une

Henry III. 1586.

groſſe fiévre obligea de quitter le Camp, & de ſe faire tranſporter à Bordeaux. Le Maréchal reſta chargé du Commandement, & les Expéditions militaires allerent lentement, conformément aux intentions ſecrettes du Roi, qui vouloit, qu'en traînant la Guerre en longueur, on fatiguât le Clergé par des impoſitions, la Nobleſſe par le ſervice, & le Peuple par la licence des troupes & par la multiplicité des impôts. Il ſe flattoit que par là tous les Ordres de l'Etat ſe réuniroient à deſirer avec plus d'ardeur qu'auparavant, la Paix que les Chefs de la Ligue l'avoient ſollicité d'enfreindre ; & que les choſes reſtant dans leur premier état, les deſſeins de ſes ennemis échoueroient, & qu'il pourroit luimême reprendre ſon ancien ſyſtême.

La maladie du Duc de Mayenne dura aſſez long-temps ; mais ſitôt qu'il fut rétabli, il revint à l'Armée, força Caſtillon, poſte important, défendu par le Baron de Salignac, & enſuite Puy-Normand, Place qui n'étoit pas de moindre conſéquence. Mais toutes ces entrepriſes, & encore plus les maladies, avoient extrêmement affoibli ſon armée. Il manquoit de munitions & des autres choſes néceſſaires pour les Siéges ; & ce qui l'inquiétoit encore davantage, la Cour ne lui fourniſſoit pas les ſommes ſuffiſantes, pour entretenir ſon Armée, à qui l'on devoit pluſieurs mois de paye. Il envoya au Roi, Seſſeval, pour lui rendre compte de l'état des choſes, & lui demander de nouveaux ſecours d'hommes & d'argent. Il fit repréſenter à Sa Majeſté, que, ſi les choſes continuoient, comme elles avoient commencé, il couroit riſque d'y perdre ſa réputation, & que l'Armée ſe diſſiperoit infailliblement avant qu'il fût quelques mois. En effet, le Roi de Navarre qui ne ſe ſentoit pas de forces ſuffiſantes pour tenir la campagne, avoit pris la prudente réſolution de jetter toutes ſes forces dans les Places, & ne s'étoit réſervé que deux mille Arquebuſiers, trois cens Chevaux-Legers, & quelques Gentilshommes de la Province, attachés à ſon parti. Avec ce Camp-volant, tout compoſé de troupes d'élite & agguerries, qui ne traînoient après elles ni artillerie, ni bagage, il ſe portoit avec une célérité incroyable ; tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & pourvoyoit à tout,

pour jetter du secours dans les Places menacées d'attaque. La connoissance parfaite qu'il avoit du Pays, jointe à l'activité infatigable de ses troupes, ne laissoit jamais à ses ennemis le temps de l'atteindre. Il tomboit sur eux comme la foudre, disparoissoit comme un éclair, & se trouvoit le matin fort loin des lieux où on l'avoit vû la veille au soir. Aussi, ayant affaire à une Armée nombreuse, mais affoiblie par les maladies qui régnoient dans le Camp, & à un Général circonspect, & qui n'agissoit qu'après avoir long-temps déliberé, le Roi de Navarre avoit à propos ravitaillé & secouru les principales Places. Il harceloit sans cesse l'Armée Catholique, lui coupoit les vivres, surprenoit & défaisoit souvent de petits Corps de troupes, qui s'écartoient trop du gros de l'Armée. Le Duc de Mayenne, prévoyoit que ses troupes diminuant & s'affoiblissant sans cesse, & que se trouvant sans argent & sans munitions, si on ne lui envoyoit pas des renforts, il se tireroit peu glorieusement d'une Guerre, où ne pouvant joindre l'ennemi en rase campagne, il falloit consumer son Armée, non plus à la prise de quelques bicoques, qu'il avoit toutes emportées, mais au Siége des plus fortes Places, bien pourvûes de vivres & de munitions. Il sentoit que quand même il les prendroit, ce ne seroit qu'en perdant & détruisant ses propres forces, pour rester ensuite exposé plus que jamais à la bravoure & à l'activité du Roi de Navarre, qui, quoiqu'alors environné de mille obstacles, savoit profiter habilement de toutes les occasions favorables.

Pendant qu'on faisoit la Guerre en Guyenne, d'une maniere si nouvelle, le Prince de Condé avoit remis sur pied, aux environs de la Rochelle, un Corps de troupes assez nombreux, avec lequel il prit & saccagea le Château de Dampierre, emporta Soubize & Mornac, & répandit la terreur dans tout le Pays. Pour la dissiper, Saint Luc sortit de Brouage, avec des forces égales à celles du Prince. Ils en vinrent aux mains près de l'Isle d'Oleron. Le Combat, qui fut interrompu plusieurs fois, dura presque tout un jour & avec différens succès. La perte fut presque égale de part & d'autre. Les Catholiques y perdirent le Régiment du

HENRY III. 1586.

Colonel Tiercelin, avec environ cinq cens Arquebusiers. Du côté des Huguenots, presque tous les Seigneurs & Officiers furent tués ou blessés, entre autres, de Rieux & Sailly fils de feu d'Andelot, qui moururent quelques jours après de leurs blessures. Guy de Laval (*a*) leur frere aîné, ne leur survécut pas long-temps, ayant été emporté à la fleur de son âge, par une fiévre violente que lui causerent les fatigues continuelles de la guerre. Rohan mourut aussi à la Rochelle, d'une pareille maladie. Cependant ni la chaleur, ni les travaux des opérations militaires n'empêchoient le Prince de Condé, de s'occuper d'autres desseins. Afin de fixer dans son parti le Duc de la Trimouille qui l'avoit embrassé depuis peu, d'ameliorer sa fortune, & de perpétuer sa Maison, il épousa vers ce temps-là Charlotte-Catherine, sœur du Duc, qui joignoit à une rare beauté de grandes richesses, comme héritiere en partie des biens de l'ancienne & illustre Maison de la Trimouille. Néanmoins, ni les fètes qu'occasionna ce Mariage, ni les charmes de cette nouvelle épouse, n'amollirent point le courage du Prince. Intrépide, & méprisant les dangers les plus certains, il saisissoit avec ardeur toutes les occasions de combattre; & malgré la foiblesse de ses troupes, il s'opposoit vigoureusement par-tout aux efforts des ennemis. Tel étoit l'état de la guerre, quand le Maréchal de Biron arriva en Saintonge avec l'Armée Royale. Comme il désiroit de faire quelqu'entreprise, moins par haine contre les Huguenots, que par émulation contre le Duc de Mayenne, il se détermina à assiéger Marans, Place très-commode pour resserrer la Rochelle du côté de la terre, & empêcher le commerce de ses Habitans avec les Isles & les Villes voisines. Ce dessein allarma les Rochelois & tout le Parti Huguenot. Aussi le Roi de Navarre voyant que l'Armée du Duc de Mayenne avoit jetté son premier feu, & se trouvoit affoiblie, laissa le Vicomte de Turenne en Guyenne, avec ordre de continuer la Guerre sur le même plan qu'il avoit suivi jusqu'alors, & se

(*a*) Le Comte de Laval mourut huit jours après ses freres, & de chagrin de leur perte.

se rendit promptement à la Rochelle, avec une escorte de trois cens chevaux, dans la crainte que la témérité du Prince de Condé n'occasionnât dans ces cantons quelque faute irréparable. Connoissant à fonds ses forces, il avoit résolu pour lui-même, & prescrit à tous ses Généraux, d'user de prudence & de célérité, de se retirer toujours dans des postes avantageux & sûrs, pour traîner la Guerre en longueur, sans donner aucune occasion de combattre aux ennemis qui étoient par-tout supérieurs en nombre. Cette résolution ne s'accommodant pas trop au caractere du Prince, qui, depuis la mort de Rohan, commandoit seul en Saintonge, le Roi de Navarre jugea à propos de se porter lui-même sur les lieux, afin de régler en personne le plan sur lequel il prétendoit qu'on fît la Guerre.

A son arrivée à la Rochelle, il trouva les Bourgeois fort effrayés du dessein pris par le Maréchal de Biron, d'assiéger Marans. Il ne s'y arrêta qu'autant de temps qu'il en falloit pour s'informer de l'état des choses, & reconnut que sa présence étoit d'autant plus nécessaire, que les Rochelois refusoient d'affoiblir la garnison de leur Ville, pour augmenter celle de Marans. Il passa dans cette derniere Place, & en ayant le même jour examiné la situation de toutes parts, il fit, sans perdre de temps, faire des retranchemens, élever des redoutes & des cavaliers, pour couvrir la Ville, & pressa tellement ces travaux, sous ses yeux, qu'ils furent perfectionnés en peu d'heures. Marans est une Ville assez importante & considérable, située dans une presqu'Isle, formée par les eaux de l'Ocean, dans un terrain bas & marécageux, qui l'environne si bien de toutes parts, qu'on ne peut arriver aux fossés & aux murs de la Place, que par quelques langues de terre fort étroites. Le Roi de Navarre fit fermer ces avenues par des retranchemens, & à la tête de chaque chemin, élever un Fort garni de piéces de campagne, & d'un bon nombre d'Arquebusiers, pour empêcher les ennemis d'en approcher. Dans le reste du Marais qui n'est pas profond, il fit enfoncer des planches garnies de gros clouds & de chausse-trapes propres à arrêter ceux qui oseroient y entrer pour gagner la terre ferme. De son

HENRY III. 1586.

Le Maréchal de Biron entre en Saintonge à la tête d'une autre Armée.

côté le Maréchal de Biron, après avoir fait la revûe de son Armée rassemblée à Niort vers la mi-Juin, prit la route de Marans. Dès son arrivée il éprouva la hardiesse des Assiégés dans quelques sorties qu'ils firent. Encouragés par l'avantage du terrain, ils sortirent fierement de la Place, pour escarmoucher ; & dans une de ces occasions, ils pousserent si vivement les premieres troupes de l'Armée Royale, que le Maréchal fut obligé d'accourir, & de se jetter dans la mêlée, où il reçut une légere blessure à la main gauche. Biron ne songea plus à emporter Marans de vive-force, & se contenta de faire élever quelques Forts, selon l'exigeance du terrain, vis-à-vis des retranchemens des Assiégés, comptant que le temps & la famine forceroient enfin la Place à se rendre.

Cependant la Cour étoit occupée à de nouveaux préparatifs de guerre, & à mettre sur pied deux nouvelles Armées. Le Roi qui ne pouvoit souffrir que toute la puissance, le crédit & les troupes fussent uniquement entre les mains des Guises & de leurs Partisans, avoit résolu de confier le Commandement de quelques Armées à ses Favoris, & d'augmenter, par des bienfaits & des emplois qu'il leur conféreroit, un pouvoir dont il prétendoit bien tirer avantage, pour obscurcir par sa propre autorité celle des Guises. Ce dessein tendoit encore à fatiguer le Parti Catholique, par les dépenses nécessaires à l'entretien de tant de troupes, & à l'obliger de redemander la Paix que le Roi croyoit si nécessaire à l'exécution de ses projets. Outre douze cens mille écus qu'il avoit tiré des décimes du Clergé, il faisoit demander au Pape la permission d'aliéner pour cent mille écus de rente des biens d'Eglise. Les Peuples ruinés en tant d'endroits par le brigandage des troupes, ou par les impôts, même dans les Provinces les plus éloignées du théâtre de la Guerre, en ressentoient tous les inconveniens & les maux.

Le Roi envoye deux autres Armées. L'une en Auvergne sous le Duc Joyeuse.

Joyeuse

Epernon

On préparoit deux Armées ; l'une, sous le Commandement du Duc de Joyeuse, étoit destinée à passer en Auvergne, & ensuite en Languedoc, pour y reprendre les Places occupées par les Calvinistes. Le Duc d'Epernon devoit commander la seconde, & s'en servir pour se mettre en possession de

ſon Gouvernement de Provence, que le Roi lui avoit conferé après la mort du Grand Prieur de France. La levée de ces deux Armées qui diminuoit le crédit des Guiſes, & leur déplaiſoit extrêmement, occupoit toute la Nobleſſe & les gens de Guerre du Royaume. On déſiroit de gagner les bonnes graces & la protection des Favoris, qui, diſpenſant les dignités & les bienfaits, gouvernoient tout à leur gré. Tout le monde couroit en foule ſe ranger ſous leurs étendarts, & avec une nombreuſe ſuite, & des équipages magnifiques, tâchoit de briguer la faveur de ces deux Seigneurs. L'un & l'autre, par les Ordres ſecrets du Roi, ne manquoient pas de s'attirer des Partiſans, par leurs liberalités, & de les engager à s'attacher à eux par l'eſpérance des grandes récompenſes dont ils les flattoient. Ceux qui n'avoient encore pris aucun parti, accouroient pour ſervir ſous eux, & ceux mêmes qui avoient auparavant réſolu de ſuivre le Duc de Mayenne & les autres Généraux en Guyenne, les abandonnoient, pour être employés dans les Armées, dont les Chefs étoient plus en état de faire récompenſer leurs ſervices. Le Roi lui-même, pour accroître leur réputation, & diriger leurs entrepriſes par ſa préſence & ſes conſeils, avoit réſolu de ſe rendre à Lyon, par où les deux Armées devoient prendre leur route. Ce voyage attiroit à la ſuite du Monarque quantité de Nobleſſe, & multiplioit à l'infini les dépenſes énormes de la Guerre, qui, jointes aux nouveaux impôts, aux créations de nouvelles Charges, aux inventions de nouvelles taxes, aux conceſſions de nouveaux Offices, épuiſoient, vexoient & écraſoient le Peuple; tant ce Prince perſiſtoit opiniâtrement dans la penſée, que plus les charges & les dépenſes de la Guerre ſeroient inſupportables, plûtôt il forceroit le Peuple à conſentir à la Paix, plus il attireroit de haine & d'exécration aux auteurs de ces troubles, perſuadé que leurs entrepriſes, qui d'abord avoient tant flatté la Ligue, révolteroient enfin toute la Nation. Son penchant à la profuſion ſecondant à cet égard la ſubtilité de ſes vûes, il n'y eut point de motif aſſez puiſſant, pour le détourner de cette réſolution.

HENRY III. 1586.

L'autre en Provence ſous le Duc d'Epernon.

Les Huguenots ne demeuroient pas oiſifs, tandis que la

Les Princes Proteſtans d'Al-

HENRY III. 1586.

lemagne mettent ſur pied des Troupes nombreuſes pour ſecourir les Huguenots.

Cour s'occupoit à faire contr'eux des préparatifs qui intriguoient ſi fort le Roi & ſes Favoris. On levoit en Allemagne une puiſſante Armée, pour ſecourir les Calviniſtes. Le Roi de Navarre, qui prévoyoit depuis long-temps que le Roi ſe réuniroit contre lui avec les Chefs de la Ligue, & qui ſavoit par expérience, que la reſſource la plus infaillible de ſon parti dépendoit des ſecours que les Princes Proteſtans d'Allemagne ſes Alliés avoient coutume de lui fournir, avoit envoyé vers eux Pardaillan Négociateur habile, & qui avoit acquis dans ſes voyages une connoiſſance exacte des mœurs & des uſages des différentes Nations. Suivant ſes inſtructions, il devoit s'adreſſer en particulier à chaque Prince, & à chaque Ville Impériale; leur repréſenter avec force le danger que la Religion Réformée couroit en France: Leur exagérer la haine que les Guiſes portoient à tous les Proteſtans en général, & les exhorter à faire en faveur des Huguenots, les mêmes efforts qui leur avoient été utiles en tant d'occaſions, pour les défendre contre la perſécution de leurs Ennemis. Pardaillan s'acquitta parfaitement de cette Négociation. Il intéreſſa vivement ces Princes en faveur des Huguenots. Il rehauſſa même les eſpérances du Roi de Navarre, qui, reprenant ce deſſein, dès qu'il vit la Guerre allumée, dépêcha Clervant en Allemagne, pour recueillir le fruit des négociations de Pardaillan. Enſuite, afin de faire encore plus aiſément concourir à ſes vûes ces Princes naturellement zélés pour une Religion qu'ils regardoient comme véritable, d'ailleurs d'un caractere bienfaiſant, & faciles à ſe laiſſer fléchir par la vivacité des ſollicitations, & par la force des raiſons, Theodore de Beze, le Chef & le plus éloquent des Miniſtres Calviniſtes, paſſa de Genêve en Allemagne, & dans les Cantons Suiſſes. Son autorité & ſes diſcours contribuerent infiniment à déterminer les Princes & les Peuples de ces Pays, à faire de puiſſans efforts, pour tirer de l'oppreſſion ceux qui profeſſoient en France la même créance qu'eux, ou du moins une Religion peu différente de la leur. La Reine d'Angleterre les appuya auſſi par ſes bons offices, ſes ſollicitations, & par des démarches effectives. Elle retenoit depuis long-temps en

Pardaillan

Beze

prison Marie Stuart, Reine d'Ecosse, Cousine germaine des Guises, & fort attachée à leurs intérêts. Ainsi Elle souhaitoit que la Ligue & la Maison de Lorraine fussent opprimées, ou du moins si occupées en France, qu'Elle demeurât maîtresse de disposer à son gré de la vie de cette Reine, & des affaires d'Ecosse & d'Angleterre. Dans cette vûe, Elle aida le Roi de Navarre de son crédit qui étoit considérable en Allemagne. Elle fit même déposer une grosse somme d'argent, pour y lever des troupes. Aux sollicitations de Clervant, à l'éloquence de Théodore de Beze, & à l'argent d'Angleterre, le Duc de Bouillon joignit ses services. Maître de Sedan, Place très-forte, & de quelques autres Villes & Châteaux sur les frontieres de France & d'Allemagne, il faisoit profession du Calvinisme, & appuyoit les intérêts du Roi de Navarre. Il le servit avec chaleur, pour lever & conduire cette Armée. L'Electeur Palatin, le Duc de Wirtemberg, le Roi de Dannemarc & les Cantons Suisses Protestans, le seconderent avec zele; mais personne ne s'y porta avec plus d'ardeur, que le Comte de Montbelliard, Prince dont les Etats sont contigus à la Bourgogne. On commença à mettre sur pied la plus nombreuse Armée que les Allemands eussent encore envoyée en France au secours des Huguenots.

HENRY III. 1586.

Mary

Cependant ces Princes faisant réflexion qu'ils n'avoient aucun sujet de plainte contre le Roy de France personnellement, ne voulurent pas d'abord faire entrer leurs troupes sur ses terres, ni y commettre aucun acte d'hostilité; mais ils résolurent de faire précéder, cette même année, l'Armée qu'on ne préparoit que pour le Printemps suivant, par une Ambassade nombreuse & brillante, pour se plaindre au nom de tous les Protestans, de ce qu'on avoit violé la Paix & la foi jurée aux Huguenots, avec lesquels ils étoient unis d'intérêts & de Religion, & demander au Roi la cessation de la Guerre, & la confirmation des Edits, tant de fois accordés à ses Sujets, touchant la liberté de conscience. Ils prévoyoient que, si le Roi acquiesçoit à leurs sollicitations, les Calvinistes seroient soulagés, sans qu'il fallût en venir aux armes; & que, s'il n'y opposoit que des re-

Ils envoyent auparavant au Roi une Ambassade pour lui témoigner leurs mécontentemens.

HENRY III. 1586.

fus, ç'en feroit aſſez pour juſtifier leur armement, & leur donner un ſujet aſſez fondé, de faire entrer leurs troupes en France. Cette réſolution des Princes Allemands, inquiétoit vivement le Roi. Il trouvoit mauvais que d'autres Puiſſances vouluſſent ſe mêler des affaires de ſon Royaume, où il craignoit de voir entrer ces Troupes étrangeres, dont la marche déſoleroit les Provinces, ruineroit les peuples, exposeroit au pillage le ſacré comme le profane, & mettroit ſon Etat & ſa Couronne dans un danger évident. Mais comme la ſubtilité de ſon génie & ſa politique profonde lui ſuggeroient preſque toujours des expédiens recherchés, quoique ſouvent ils entraînaſſent de mauvais ſuccès, il ne fut pas long-temps ſans s'imaginer que l'approche même de cette Armée Allemande pourroit accélérer & aſſurer l'exécution complette de ſes projets.

Ce Prince voyoit le Roi de Navarre tellement affoibli, que quoiqu'il ſe défendît avec intrépidité, ce n'étoit qu'aux dépens des débris de ſa fortune. Il ſe ſentoit lui-même de jour en jour hors d'eſpérance d'avoir des enfans, attaqué d'une maladie ſecrete incurable; & après pluſieurs années de mariage, ſûr de mourir ſans poſtérité. Il jugea qu'il ne devoit rien négliger pour ramener le Roi de Navarre, ſe réunir ſincérement avec lui, & l'attirer à la Cour comme ſon légitime ſucceſſeur; enfin, lui dévoiler tous les myſteres du Gouvernement, & par ſon crédit, ſe ſervir de cette Armée étrangere, pour accabler les Guiſes, & exterminer le parti de la Ligue, qui, ſe trouvant enveloppée tout à coup par les troupes du Roi & par ce déluge d'Allemands, ne pourroit aſſûrément lui réſiſter, mais ſeroit bien-tôt éteinte & diſſipée. Deux choſes, entr'autres, traverſoient fortement ce deſſein; l'une, étoit la Religion du Roi de Navarre, avec lequel il étoit réſolu de ne pas ſe reconcilier, à moins qu'il ne rentrât dans l'Egliſe Catholique, tant pour éviter le ſcandale, que pour tranquilliſer ſa propre conſcience; l'autre, étoit l'embarras que lui donnoit la Reine Marguerite ſa ſœur, épouſe du Roi de Navarre. Cette Princeſſe à qui ſes déréglemens avoient fait craindre le reſſentiment de ſon mari, l'avoit quitté depuis long-temps. Mais elle avoit été

arrêtée par Ordre du Roi son frere, & renfermée dans le Château de Carlat en Auvergne, & quelque temps après transferée dans celui d'Usson dans la même Province, sous la garde du Marquis de Canillac. Ce Seigneur séduit par les charmes de sa Prisonniere, l'avoit remise en liberté, & depuis elle continuoit à vivre dans les mêmes désordres, dans quelques Châteaux d'Auvergne qui lui appartenoient, & où elle s'étoit réfugiée. C'étoit un puissant obstacle à tous les accommodemens qu'on eût pû négocier entre son frere & son mari.

Le Roi fait solliciter de nouveau le Roi de Navarre de se faire Catholique & de revenir à la Cour.

Pour vaincre des difficultés si importantes, le Roi communiqua son dessein à la Reine Mere, accoutumée, par ses réflexions solides, à trouver des biais aux choses les plus impraticables. Ils convinrent aisément qu'ils ne devoient avoir nul égard aux intérêts de la Reine Marguerite, qui, par sa conduite scandaleuse, ne méritoit pas qu'ils la regardassent, l'une, comme sa fille, & l'autre, comme sa sœur; qu'ils trouveroient bien dans la dispense défectueuse obtenue du Pape pour son mariage, des nullités suffisantes pour le faire casser; qu'il faudroit en venir là, & faire épouser au Roi de Navarre, Christine, Fille du Duc de Lorraine, & de Madame Claude de France, sœur du Roi. Cette jeune Princesse étoit nubile, d'un caractere charmant, & la Reine avoit pris soin de la former, comme si elle eût été sa propre fille. Quant à l'article de la Religion, ils résolurent de flatter le Roi de Navarre, en lui représentant le grand bien qui résulteroit de sa conversion, & l'avantage inestimable qu'il en retireroit lui-même, en s'assurant incontestablement le droit de succéder à la Couronne qu'on prétendoit lui disputer; qu'il falloit tenter tous les moyens possibles pour l'engager à se faire Catholique, en lui donnant toutes les sûretés & les satisfactions qu'il pourroit desirer, pour dissiper ses allarmes. Mais parce qu'ils se défioient de tout le monde, ou que personne ne leur paroissoit assez habile pour conduire une Négociation si délicate, le Roi pria la Reine Mere de vouloir bien se transporter elle-même en Poitou & en Saintonge, pour s'aboucher avec le Roi de Navarre, & de se rendre encore en cette occasion, comme

en tant d'autres, médiatrice de tous leurs différends, afin de procurer la paix & l'avantage du Royaume.

La Reine, quoiqu'appésantie par les années, & tourmentée par la goute, se chargea de cette affaire. On dépêcha en conséquence l'Abbé Jean-Baptiste Guadagni au Maréchal de Biron, pour lui donner ordre de convenir d'une suspension d'armes, pendant laquelle on effectueroit l'entrevûe de la Reine avec le Roi de Navarre. Le Maréchal, suivant son ancien penchant, & se trouvant à la proximité de ce Prince, à cause du Siége qu'il avoit commencé à mettre devant Marans, exécuta, sans délai, les Ordres du Roi. On convint que Marans resteroit neutre, & que les deux Partis y pourroient commercer librement; que le Roi de Navarre y mettroit un Gouverneur, & que la Garnison protégeroit, sans acception de personnes, les Catholiques & les Huguenots; que le Maréchal feroit retirer son Armée au-delà de la Charente, riviere qui coule aux environs; & que le Roi de Navarre, après avoir donné ses ordres à la Rochelle, s'avanceroit dans le Poitou, pour s'aboucher avec la Reine Mere. Cette Négociation allarma fort les Guises & tous les zélés Partisans de la Ligue. D'un côté, le Nonce du Pape en fit au Roi des plaintes très-vives. De l'autre, le Duc de Guise qui se tenoit dans son Gouvernement de Champagne, en fit parler à la Reine Mere par ses Agens; & les Parisiens en murmurerent hautement. Ils disoient qu'on trahissoit la cause de la Religion; qu'on favorisoit ouvertement les Huguenots; qu'on interrompoit le cours de la Guerre, au moment qu'elle alloit être heureusement terminée; que le Roi marquoit assez son aversion pour la Religion Catholique, & son penchant à soutenir & à favoriser l'Hérésie. En effet, quoique personne ne pénétrât les desseins & les intentions secretes du Roi, le seul nom de Paix avoit inspiré d'étranges défiances au Duc de Guise naturellement clairvoyant, & donné sujet au Peuple de hasarder ces discours.

Les Ligueurs s'en fâchent & murmurent hautement.

Le Roi répondit d'abord assez vivement au Nonce, que la répugnance qu'affectoit le Clergé, de ne vouloir pas contribuer, pour sa part, aux dépenses excessives de la Guerre, & les difficultés que faisoit le Pape de lui accorder la permission

mission d'aliéner pour cent mille écus de rente des biens d'Eglise, l'avoient fait pancher à songer à la Paix ; qu'il ne croyoit point agir contre sa conscience, ni s'écarter du devoir d'un Prince Chrétien, en travaillant à rendre le repos à ses peuples accablés & désolés depuis long-temps par les malheurs de la guerre ; qu'il n'y avoit rien de plus aisé au Pape, éloigné des dangers, comme il l'étoit, que de dire ou d'écrire tout ce que bon lui sembloit ; mais qu'un Prince qui aimoit véritablement ses Sujets, devoit avoir plus d'égard à leur avantage réel, qu'aux vains raisonnemens des Etrangers. Le Nonce lui ayant répondu, que le vrai moyen de procurer la Paix à son Royaume, étoit d'extirper entierement l'Hérésie ; qu'on devoit préférer le salut des ames, aux avantages temporels ; que la Guerre entreprise contre les Huguenots, tendoit à procurer à la France, une Paix qui ne pouvoit être encore fort éloignée, pour peu qu'on ne se rebutât point, & que l'on considerât la foiblesse des Princes excommuniés ; que les Evêques de France n'avoient jamais refusé de fournir leur contingent pour les frais de la Guerre, & ne prétendoient pas s'en dispenser par la suite ; & qu'enfin il avoit des espérances certaines qu'on accorderoit à Rome la permission que desiroit Sa Majesté. Le Roi lui repliqua d'un ton plus modéré, en lui montrant le danger & les suites funestes qu'entraîneroit cette Armée d'étrangers qui alloit inonder son Royaume ; que pour la détourner, il falloit feindre & dissimuler bien des choses ; mais que le Pape pouvoit s'assurer qu'il ne consentiroit jamais à rien qui pût blesser les intérêts de la Religion Catholique, ni l'honneur du Saint Siége. La Reine fit exposer en général les mêmes raisons au Duc de Guise ; mais Elle lui fit observer en particulier, qu'en voulant empêcher & détourner par des délais l'entrée des Allemands en France, on n'agissoit que pour l'avantage de la Ligue & pour son intérêt personnel ; que, commandant sur la frontiere du Royaume, & dans les Provinces par où les Etrangers comptoient y pénétrer, il seroit plus exposé que tout autre au danger de cette invasion ; qu'il connoissoit mieux que personne la foiblesse des troupes du Roi, l'épuisement de ses finances & la force de

HENRY III. 1586.

l'Armée qu'on levoit en Allemagne, & qu'ainsi il devoit patienter & attendre l'issue des démarches du Roi, qui se rapportoient parfaitement au but que les Catholiques s'étoient proposé. On jugea à propos de faire répandre les mêmes bruits dans Paris, par des personnes dont on étoit sûr, afin d'appaiser la populace qui commençoit à se soulever insolemment, & on les appuya si fortement, que ceux qui favorisoient en secret les Huguenots, & qui étoient en assez grand nombre, les ayant recueillis en divers endroits, & fait passer au Roi de Navarre, ils inspirerent à ce Prince beaucoup d'incertitudes, & une extrême défiance qui apporterent bien des obstacles à la Négociation entreprise par la Reine.

La Reine Mere se rend en Poitou pour s'aboucher avec le Roi de Navarre.

Cette Princesse se rendit à sa belle Maison de Chenonceaux (*a*), bâtie par Diane de Valentinois, où Elle attendit le retour de l'Abbé Guadagni & de Rambouillet, qu'Elle avoit dépêchés au Roi de Navarre, pour convenir du lieu de la Conférence. Ce Prince faisoit naître mille difficultés, par les défiances qu'il avoit conçûes qu'on ne voulût le surprendre. Il refusoit l'entrevûe, à moins qu'elle ne se fît dans les lieux occupés par les Huguenots, & qu'il ne lui fût permis d'y mener des troupes suffisantes pour la sûreté de sa Personne. D'un autre côté il n'étoit ni de la bienséance, ni de la prudence, que la Reine Mere se remît au pouvoir, & pour ainsi dire, à la discrétion des Huguenots. D'ailleurs la Négociation étoit de nature à ne pouvoir être terminée en quelques heures, dans une conférence tenue en pleine campagne. Mais le Roi qui envoyoit Lettres sur Lettres & Couriers sur Couriers, marquoit tant d'empressement pour cette entrevûe, que la Reine résolut enfin de venir jusques sur les confins du Poitou & de la Saintonge, par

(*a*) La belle Maison de Chenonceaux sur le Cher, dont la situation, les Edifices, & les superbes Jardins qui régnoient le long des deux rives, faisoient un séjour délicieux, ne fut point bâtie par Diane de Valentinois, mais par Austremoine Bohier Trésorier de l'Epargne, & par Catherine Briçonnet sa femme. Le Baron de Saint Ciergue leur fils, l'avoit donnée par une folle vanité à la Duchesse, à qui Catherine de Médicis l'ôta après la mort de Henri II. en l'obligeant de prendre en échange Chaumont sur la Loire. *Voyez de Thou, Liv. XXIII.*

complaiſance pour le Roi de Navarre. Ce Prince enhardi par l'arrivée prochaine des Ambaſſadeurs des Princes de l'Empire, & par l'eſpérance de voir leur Armée les ſuivre dans peu, parut ſe ſoucier médiocrement de l'entrevûe, à moins qu'il n'y trouvât toutes ſes ſûretés, pour ne compromettre ni ſa Perſonne, ni ſa gloire, & perſiſta à refuſer de ſortir du Pays, dévoué à ſon Parti. La Reine, pour le ſatisfaire, conſentit à faire éloigner l'Armée du Maréchal de Biron, & s'avança juſqu'à Saint Bris, lieu aſſez voiſin des Places fortes du Roi de Navarre, & tout environné des troupes des Huguenots.

Le Roi part pour Lyon.

Le Roi cependant, pour donner le temps à cette entrevûe, & en ſavoir le ſuccès, avant que de donner Audience aux Ambaſſadeurs des Princes d'Allemagne, prit la route de Lyon, comme il l'avoit réſolu, laiſſant ordre de recevoir ces Ambaſſadeurs avec tous les honneurs uſités envers ceux des têtes couronnées, & de les retenir juſqu'à ſon retour à Paris. En même temps les Ducs d'Epernon & de Joyeuſe, à l'occaſion du départ du Roi, faiſoient marcher leurs Armées par diverſes routes, & avec des intentions bien différentes. Le Duc d'Epernon ſecondoit ſincerement les vûes ſecretes du Roi. Il étoit ennemi déclaré des Guiſes & de la Ligue, & porté à ſoutenir & à favoriſer les intérêts du Roi de Navarre. Il alloit en Provence, dans le deſſein de la réduire, & de la ſoumettre entierement à l'obéiſſance du Monarque, ſans fomenter les deſſeins des Ligueurs, ni détruire le parti Huguenot. Le Duc de Joyeuſe emporté par des eſpérances chimériques, & piqué de jalouſie contre le Duc d'Epernon, avoit preſque entierement oublié les intérêts du Roi, auquel il devoit toute ſa grandeur & ſon élévation. Allié à la Maiſon de Lorraine, par ſon Mariage avec la ſœur de la Reine, il commençoit à appuyer en partie les deſſeins des Guiſes. Avide de gloire, il brûloit de ſe ſignaler par la ruine des Huguenots. Dans cette vûe, il partit des Bains de Bourbon, où il s'étoit arrêté quelques jours pour rétablir ſa ſanté, & vint faire lever le Siége de Compeyre, que Châtillon avoit formé avec quelques troupes raſſemblées en Languedoc. Il prit enſuite Malziou, la

HENRY III. 1586.

Peyre, Maruege & Salvaignac, postes importans dans cette Province. Enflé de ces succès, il entra dans le Languedoc; & voulant par ostentation déployer aux yeux de son pere, tout le faste de sa grandeur, il fit la revûe de son Armée sous les murs de Toulouse où il avoit été élevé dans son enfance, & où le vieux Joyeuse commandoit en qualité de Lieutenant Général de la Province. Le Duc d'Epernon, avec des troupes plus nombreuses & mieux disciplinées, accompagné de la Valette son frere, nommé son Lieutenant Général au Gouvernement de Provence, y entra pour se faire recevoir dans sa Charge par le Parlement. C'étoit précisément dans le temps que Lesdiguieres qui y étoit passé de Dauphiné, venoit de battre à plates coutures de Vins, Chef de la Ligue dans ces quartiers, & de réduire les Catholiques à de fâcheuses extrémités. Cette circonstance fut favorable au Duc d'Epernon, que les Ligueurs complotoient déja d'exclure de ce Gouvernement. De Vins avoit même engagé quelques Places à lui fermer leurs portes; mais d'Epernon étant arrivé, dans le temps qu'ils étoient encore tout étourdis de cette défaite, quoique Lesdiguieres se vît forcé de se retirer en Dauphiné, de Vins n'eut ni troupes, ni prétextes, pour s'opposer ouvertement à l'entrée du nouveau Gouverneur. Le Duc, après avoir pris la Ville de Seine-la-grande Tour, & plusieurs autres petites Places, se vit en quelques semaines absolu dans son Gouvernement. Il laissa le Commandement de l'Armée à son frere, & retourna promptement à la Cour, d'où il avoit intérêt de ne pas s'éloigner long-temps, de peur de perdre l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit & sur les résolutions du Roi.

L'Ambassade des Princes d'Allemagne arriva vers le même temps à Paris. Elle étoit composée de plusieurs personnes distinguées, & avoit pour Chefs les Comtes de Montbelliard & d'Isembourg, Princes Souverains, des meilleures Maisons de l'Empire, & qui avoient eux-mêmes extrêmement contribué à la levée des troupes Allemandes. Ils furent reçûs avec les plus grands honneurs, & défrayés aux dépens du Roi. Cependant ils marquerent du mécontentement de l'absence de ce Monarque, & des délais qu'il apportoit

à leur donner Audience, attribuant à la hauteur & à la fierté Françoiſe, une lenteur qui avoit des cauſes plus cachées & plus éloignées. Les deux Comtes, qui s'imaginoient compromettre leur honneur, en attendant plus long-temps le retour du Roi, laiſſerent aux autres Ambaſſadeurs le ſoin de pourſuivre cette négociation, & s'en retournerent dans leurs Etats, pleins de reſſentiment, & plus diſpoſés que jamais à favoriſer les Huguenots.

On dépêcha Couriers ſur Couriers au Roi, pour l'informer du départ de ces Princes, & l'impatience que témoignoient leurs Collégues. Il ſe mit en chemin à petites journées, pour revenir à Paris, voulant apprendre auparavant, ſi la Reine, après avoir applani les difficultés, s'étoit enfin abouchée avec le Roi de Navarre. Mais après avoir épuiſé tous les délais, & voyant que l'entrevûe ne ſe décidoit qu'avec des longueurs extrêmes, il fut enfin obligé de s'arrêter à Saint Germain en Laye, & d'y donner Audience aux Ambaſſadeurs. Il montra d'abord ſur ſon viſage & dans ſa contenance, autant d'embarras qu'il éprouvoit dans l'ame d'inquiétude & de perplexités. Cependant il ſe remit bien-tôt de ce trouble; car l'Ambaſſadeur (*a*) du Prince Caſimir ayant parlé au nom de tous les autres, d'une maniere fort libre, & avec des expreſſions hautaines, qui marquoient ouvertement leur chagrin, & approchoient même des menaces, le Roi, délicat ſur le point d'honneur, trouva cette hauteur ſi déplacée, & en fut ſi piqué, que contre (*b*) ſa coutume, & malgré la réſolution qu'il avoit priſe de faire répondre par ſes Miniſtres, il répondit de ſa propre bouche aux Ambaſſadeurs, mais d'une maniere ſi vive (*c*)

(*a*) Hilmer d'Helmſtat.

(*b*) Henri III. étoit éloquent, & dans toutes les occaſions où il falloit repréſenter, il parloit avec beaucoup de dignité. Il harangua avec ſuccès aux premiers & aux ſeconds Etats de Blois, & Davila lui-même raconte que ce Prince répondit de vive voix, & par lui-même, dans pluſieurs autres circonſtances.

(*c*) On peut voir cette réponſe dans M. de Thou. Elle n'eſt ni vive ni aigre, mais ferme & convenable à un Prince qui ne reconnoiſſant que Dieu au-deſſus de lui dans le Gouvernement de ſes Etats, penſe que les autres Souverains n'ont nul droit de lui impoſer des Loix. C'eſt à peu près celle que Davila rapporte un peu plus bas & qui n'a point les caracteres qu'il lui prête d'abord. *Voyez de Thou, Liv. LXXXVI.*

HENRY III. 1586.

& si aigre, qu'ils en furent très-mortifiés, & que sans leur accorder une seconde Audience, il leur fit donner le lendemain leur congé, les renvoyant fort mécontens, & sans aucune marque d'honneur.

La Harangue des Ambassadeurs portoit en substance, qu'ils avoient à se plaindre de ce que le Roi, pour satisfaire le caprice & la pernicieuse ambition du Pape, & de quelques Seigneurs & Villes de son Royaume, avoit violé la foi donnée à ceux d'entre ses Sujets qui professoient la Religion Réformée, & révoqué la liberté de conscience, qu'il leur avoit précédemment accordée & assurée par tant d'Edits; qu'en conséquence les Princes d'Allemagne, unis d'intérêts & de Religion avec les Calvinistes, prioient Sa Majesté de mettre fin à la Guerre & aux persécutions, en accordant la Paix spirituelle & temporelle à ses Peuples, si Elle vouloit éviter la vengeance Divine, dont sont menacés les infracteurs de leur parole; qu'à ce prix ils ne négligeroient rien, pour entretenir la bonne intelligence, qui avoit toujours régné entre les Princes de l'Empire & la Couronne de France; mais qu'ils croiroient ne la point violer, en assistant de toutes leurs forces leurs freres injustement opprimés, & qui imploroient leur secours.

a Catholic Monarch only, could vent this ridiculous Stuff.

Le Roi leur répondit, que ne tenant sa Couronne que de Dieu, il étoit indépendant, & maître absolu de faire des Loix, de rendre des Edits, d'accorder des graces, de donner pour un temps des Réglemens, selon les besoins de ses Peuples, mais qu'il pouvoit à son gré les révoquer, les changer, les restraindre & les retracter, selon que Dieu le lui inspiroit pour le mieux. Que quiconque osoit l'accuser d'avoir manqué à sa parole (*a*) en avoit menti; que c'étoit pour

(*a*) Henri III. ne tint point en personne ce propos aux Ambassadeurs des Princes Protestans, mais le soir même du jour qu'il leur avoit donné audience, se souvenant des reproches qu'ils lui avoient faits d'avoir violé la Paix, il écrivit de sa propre main sur un petit papier les termes que rapporte Davila, & ordonna à un Officier de sa Chambre de le porter aux Ambassadeurs bien avant dans la nuit, de le lire devant eux, & ensuite de suprimer l'écrit. Les Ambassadeurs en demanderent copie, mais l'Officier leur répondit que le Roi l'avoit défendu & vouloit qu'ils prissent cette déclaration pour leur audience de congé, parce qu'il ne vouloit plus leur parler. *De Thou, Liv. LXXXVI.*

l'intérêt de ſes Sujets, & l'avantage de ſon Royaume qu'il avoit révoqué une permiſſion accordée ſous condition, & pour un temps; qu'il vouloit régner abſolument à l'avenir, comme il avoit fait par le paſſé, & qu'il s'étonnoit que d'autres Princes vouluſſent s'ingérer & ſe mêler du gouvernement de ſes Etats, & limiter ſon autorité; que c'étoit là ſa derniere réſolution, & l'unique réponſe qu'il eût à leur faire. Les Ambaſſadeurs demanderent inſtamment qu'elle leur fût remiſe par écrit; mais le Roi leur répliqua avec feu, qu'il n'en feroit rien, & donna ordre qu'on les conduisît à Poiſſi. Le lendemain neuf (*a*) de Septembre il entra dans Paris.

La Ligue particuliere des Pariſiens ſe fortifie.

Malgré la réponſe ferme qu'il venoit de faire aux Princes Proteſtans, & qui fut rendue publique; malgré la vigueur avec laquelle on pouſſoit la guerre contre les Huguenots en tant d'endroits, les eſprits du peuple de la Capitale, étoient, plus que jamais, indiſpoſés contre ce Prince & contre ſa conduite, qu'on déchiroit publiquement dans les Chaires, & qu'on noirciſſoit dans les converſations. Depuis long-temps les Prédicateurs & les Chefs de la Ligue avoient fait courir le bruit, & prévenu les Pariſiens, que le Roi favoriſoit le Roi de Navarre & le parti des Huguenots, & ne tendoit, par mille artifices, & à la ſollicitation de ſes Favoris, qu'à lui frayer le chemin au Trône, & à accorder aux Proteſtans pleine liberté de conſcience. Ces inſinuations jointes à la multiplication des impôts, & à la haine que le peuple avoit conçûe contre le Duc d'Epernon & les autres Favoris, dont on voyoit la fortune croître de jour en jour, expoſoient le Roi, ainſi que ſes Mignons, non-ſeulement aux ſoupçons, mais encore à l'exécration de la plûpart des Pariſiens. Outre les inſtigations du Duc de Guiſe qui entretenoit, pour cet effet, Menneville dans la Capitale, des gens accrédités parmi le peuple, naturellement portés à favoriſer la Ligue, à cabaler contre les démarches du Roi, même à conſpirer contre ſa perſonne, avoient formé un

(*a*) Selon M. de Thou, le Roi leur avoit donné Audience le 12 d'Octobre.

Henry III. 1586.

Conſeil de ſeize des Principaux d'entr'eux, c'eſt-à-dire, d'autant de perſonnes qu'il y avoit de quartiers dans la Ville, pour avoir la direction des affaires, & conduire à leur gré la multitude. Les Chefs de ce Conſeil étoient la Chapelle-Marteau, Jean le Clerc, dit Buſſi, le Préſident de Neuilli, & Charles Hotteman. Toutes leurs intrigues étoient exécutées par des Particuliers choiſis, un dans chaque profeſſion, qui paroiſſoient devant ce Conſeil, y faiſoient leur rapport, & recevoient les ordres ſur ce qu'avoient réſolu les ſeize, tant pour la défenſe de la Ville, que pour le ſervice de la Ligue, & pour traverſer les deſſeins du Roi & de ſes Favoris. Ce Conſeil s'aſſembloit d'abord au College de Fortet, qu'on appelloit ordinairement le berceau de la Ligue; enſuite on le tint au Couvent des Dominicains, autrement nommés Jacobins. Enfin, de peur de donner du ſoupçon, d'être découverts & déferés au Roi, les Seize n'eurent plus de lieu fixe & marqué pour leurs aſſemblées, & les tinrent tantôt dans une maiſon particuliere, & tantôt dans une autre, mais toujours avec beaucoup de ſecret. Le Roi étoit informé de toutes ces menées par Nicolas Poulain, qui ſoit par motif de conſcience, ſoit par eſpérance d'être bien récompenſé, lui donnoit avis de toutes ces particularités, par l'entremiſe de d'O & du Chancelier. Poulain, qu'on regardoit comme un des pricipaux membres de la Ligue de Paris, étoit inſtruit des meſures les plus cachées, & des réſolutions les plus ſecretes que l'on prenoit dans le Conſeil des Seize; mais ils ne ſe doutoient pas que leur manége fût découvert. Excités & éblouis par les promeſſes du Duc de Guiſe & de Dom Bernardin de Mendoce, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui réſidoit à Paris, ils avoient pouſſé l'audace juſqu'à gagner toute la Ville, à s'aſſurer en ſecret de tous les hommes propres à porter les armes, & à en faire un amas ſuffiſant pour leur en fournir. Ils avoient pratiqué des intelligences dans les autres principales Villes du Royaume, pour les attirer dans la même conjuration, que la licence effrenée de ces temps malheureux leur faiſoit enviſager comme permiſe. Ils commencerent déja à projetter de s'emparer des Villes & des Places fortes, & même à porter leur

Ils ſe pourvoyent d'armes & de munitions.

vûes

vûes jusques sur la personne du Roi, dont ils vouloient se rendre maîtres, pour disposer ensuite de la Couronne à leur fantaisie, & au gré de la Ligue.

HENRY III. 1586.

Ils tentent de surprendre Boulogne en Picardie.

Dans un Conseil qu'ils tenoient au Collége des Jésuites, on leur proposa, de la part de l'Ambassadeur d'Espagne, de surprendre Boulogne, Place importante située en Picardie sur les bords de l'Océan, dont le Duc d'Epernon étoit alors Gouverneur, & où Bernai commandoit en son nom. Ceux qui faisoient cette proposition représentoient, que le Roi d'Espagne destinant une Flotte puissante à attaquer l'Angleterre, consentiroit à faire d'abord débarquer ses Troupes en France, afin d'appuyer les Ligueurs, pourvû qu'on lui livrât un Port assez vaste & assez bien fortifié pour mettre ses Vaisseaux en sûreté : qu'il n'y en avoit point de plus favorable à ces vûes que Boulogne, peu éloigné de Paris, situé vis-à-vis de l'Angleterre, & à portée de recevoir du secours de Flandres, où le Duc de Parme assembloit une Armée considérable pour la joindre aux Troupes qui montoient la Flotte. Ils ajoûtoient que cette entreprise étoit aisée, que le Grand-Prévôt Vetus, un des plus zélés Partisans de la Ligue, qui avoit coûtume de faire, tous les trois mois, sa tournée dans ces quartiers, pourroit, avec cinquante de ses Archers qui l'accompagnoient ordinairement, se saisir d'une des Portes de Boulogne, jusqu'à ce que le Duc d'Aumale vînt à son secours avec les Troupes de la Ligue dans cette Province : que ce Duc desirant lui-même depuis long-temps de s'emparer de cette Place, en viendroit aisément à bout, & déferoit sans peine le peu d'Infanterie qui y étoit en garnison. En effet, le Duc d'Aumale qui n'avoit jamais pû se mettre entierement en possession du Gouvernement de Picardie, étoit prêt à tout risquer pour y parvenir. La surprise de cette Ville flattoit extrêmement les Ligueurs, qui comptoient voir toutes les forces des Espagnols entrer dans le Royaume pour seconder leurs desseins. L'Ambassadeur Mendozza ne la trouvoit pas moins favorable à ses intentions & à ses vûes, en considérant le grand avantage que tireroit la Flotte d'Espagne d'une Place si importante & d'un Port si commode & si spacieux, tant pour exécuter l'entre-

prise projettée contre l'Angleterre, que pour soutenir les Rébelles de France. Ainsi, tous les avis s'étant réunis à tenter ce coup de main, on avertit le Prévôt de ce qu'il devoit faire, & il s'y porta avec ardeur. On donna aussi les instructions nécessaires au Duc d'Aumale, qui ne montra pas moins d'activité, & par son attachemnt décidé pour la Ligue, & par l'envie qu'il avoit de s'emparer entierement du Gouvernement de Picardie.

Leur dessein est découvert & leur projet échoue.

Poulain ne manqua pas d'informer le Roi de tout ce complot par le canal du Chancelier. Bernai prévenu, se tint si bien sur ses gardes, & reçut le Prévôt avec tant d'adresse, qu'à la porte même de la Ville, entre la herse & le pont-levis, il le fit prisonnier avec la plûpart de ses gens. Le Duc d'Aumale parut peu de temps après à la vûe des Remparts; on tira sur lui le Canon qui le força de se retirer. Le mauvais succès de cette entreprise ne fit point soupçonner aux Ligueurs que leurs Assemblées secretes fussent connues du Roi. Ils l'attribuerent au hazard & à la vigilance ordinaire de Bernai, & continuerent leurs complots avec tant de chaleur, qu'ils mirent en déliberation d'arrêter le Roi même, lorsqu'accompagné d'un petit nombre de Gardes, suivant sa coûtume, il reviendroit du Château de Vincennes, où il alloit de temps en temps pour vaquer à des exercices de piété, ou, comme disoient ses Ennemis, pour se livrer à ses débauches. Ils devoient exécuter leur coup lorsqu'il rentreroit par la Porte Saint Antoine, fort éloignée du Louvre où étoit le Régiment des Gardes, & aux environs duquel les Courtisans avoient leurs logemens. Mais la hardiesse leur manqua pour exécuter cette entreprise, parce qu'ils n'avoient alors à Paris aucun des Princes engagés dans la Ligue pour se mettre à leur tête. Le Roi qui en fut encore informé par Poulain, commença à prendre plus de précautions, & à ne sortir ni dans la Ville, ni aux environs, que bien accompagné, & escorté de ses Capitaines des Gardes & d'un grand nombre de Gentilshommes sur lesquels il pût compter, & sur-tout des quarante-cinq destinés particulierement à la garde de sa personne.

Ils pensent à arrêter le Roi même, sans oser en venir à l'exécution.

Ce Prince en est informé & se tient sur ses gardes.

Il lui vint plusieurs fois en pensée de punir la témérité des

Ligueurs, & de se venger tant du mépris qu'affectoient les Prédicateurs, en se déchaînant publiquement contre lui, que des complots de ceux qui soulevoient le Peuple, & qui avoient animé contre lui la Capitale du Royaume. Mais diverses considérations le retinrent, telles que la négociation entamée avec le Roi de Navarre, dont il desiroit de voir l'issue avant de rompre absolument avec la Ligue : la marche prochaine de l'Armée Allemande, qu'il ne pouvoit repousser, supposé qu'il ne s'accordât point avec le Roi de Navarre, sans être forcé d'avoir recours aux Troupes des Ligueurs, & de demeurer uni avec les Guises. Il ne se trouvoit pas dans une conjoncture propre à réduire & à châtier par une Guerre ouverte les Parisiens, dont les forces étoient formidables dans une Ville si peuplée, & qu'on n'auroit pû dompter sans de grands préparatifs. D'ailleurs, la Reine Mere étoit absente, & il n'avoit pas coûtume de prendre, sans sa participation, des résolutions si importantes, & qui intéressoient sa Couronne. A ces considérations solides & à ces circonstances critiques se joignoient encore les insinuations de Villequier, Gouverneur de Paris. Soit penchant naturel aux hommes d'excuser & de justifier ceux qui dépendent d'eux, soit qu'il ne crût pas ces conspirations tramées contre la personne même du Roi, mais seulement en faveur de la Religion, & pour nuire au Duc d'Epernon, soit qu'il fût piqué de ce que dans son propre Gouvernement d'autres fussent mieux instruits que lui des complots secrets du Peuple, & lui reprochassent indirectement sa négligence, il s'efforçoit de faire passer tous ces rapports pour des impostures, & de tranquilliser l'esprit du Roi. Il l'assuroit que le Peuple lui étoit toujours très-affectionné & ne pensoit nullement à tramer rien contre sa personne ; & tâchoit, par divers moyens, de l'engager à fermer les yeux sur les démarches indiscretes de quelques particuliers entraînés par leur zéle pour la Religion. Enfin, Villeroy, Secretaire d'Etat, qui ne négligeoit rien pour empêcher l'agrandissement du Duc d'Epernon, appuyoit aussi quelque fois ce sentiment, mais la modération du Roi ne fit qu'augmenter l'audace & la témérité du Peuple.

Les Ligueurs demandent du

Dans le même temps, le Duc de Mayenne voyant son

HENRY III. 1586.

secours au Duc de Mayenne qui étoit de retour à Paris.

Armée de Guyenne réduite à rien par les maladies & par les fatigues, & n'ayant pû obtenir du Roi ni renforts de Troupes, ni secours d'argent, revint à Paris, & se rendit en personne à la Cour après la prise de Castillon. Les Seize eurent recours à lui, pour exécuter leur complot, ou du moins, pour diriger leurs entreprises. Prevôt, Curé de Saint Severin, le Prédicateur Guincestre, Hotteman, Bussi, le Président de Neuilli & la Chapelle-Marteau allerent secretement le trouver une nuit. Ils lui rendirent compte de leurs forces, de l'union du Peuple, des amas d'armes qu'ils avoient déja faits, du dessein où ils étoient de réduire la Ville au pouvoir de la Ligue, & même d'arrêter le Roi & de massacrer ses Favoris, qui ne cessoient de lui donner des conseils pernicieux en faveur des Huguenots. Le Duc de Mayenne, qui avoit toujours été plus modéré que ses freres, n'étoit point instruit à fond de tous les complots tramés par le Duc & par le Cardinal de Guise. Naturellement ennemi des conseils brusques & téméraires, il hésita quelque temps avant que de leur répondre, & leur demanda jusqu'au lendemain au soir pour se déterminer. Alors les Députés de l'Union étant revenus le trouver, il exigea encore qu'ils l'informassent plus en détail de leurs intentions, de leurs forces, des ressources sur lesquelles ils comptoient, ne voulant, disoit-il, tremper dans leurs projets qu'autant que la réussite lui en paroîtroit infaillible.

Mayenne Duc et Cardinal

Les Ligueurs le satisfirent sur le champ, & lui apprirent, que d'abord ils pensoient à s'emparer des principaux Postes de la Ville, & que tel étoit le plan qu'ils suivroient : que pour se saisir de la Bastille, ils iroient, au milieu de la nuit, à la maison du Chevalier (*a*) du Guet, qui demeuroit vers Sainte Catherine, dans un quartier fort isolé, & lui feroient dire, par un de ses Archers, qu'ils avoient gagné, que le

(*a*) Laurent Têtu, Chevalier du Guet, qui avoit acheté de Méru la Capitainerie de la Bastille, plus propre, disoit-on, pour le Gouvernement d'une Bouteille que d'une telle place. Ce sont les termes de l'Auteur du Journal de Henri III. année 1576. Il remit lâchement cette Forteresse au Duc de Guise le lendemain des Barricades en 1588.

Roi le demandoit ; que dès qu'il ouvriroit sa porte, cent hommes armés entreroient dans sa maison, l'arrêteroient, & le forceroient de leur faire ouvrir les portes de la Bastille : que dans le même temps quelques Archers & Sergens, sur lesquels ils pouvoient compter, feroient ouvrir le Châtelet, sous prétexte d'y conduire quelques prisonniers, comme il arrivoit assez souvent, & que s'y jettant, les armes à la main, ils s'en empareroient : que la porte de l'Arsenal, où il n'y avoit aucune Garde, leur seroit livrée par deux Fondeurs d'Artillerie qui y logeoient, & qui s'étoient engagés à les y introduire : qu'ensuite on envoyeroit des Détachemens aux maisons du Chancelier, du Premier Président du Parlement, du Procureur Général la Guesle, & des autres Ministres du Roi qu'ils surprendroient dans leur lit & tailleroient aisément en pieces : qu'après cela on barricaderoit toutes les rues avec des tonneaux pleins de terre & de fumier, qu'on tendroit les chaînes, & qu'on feroit des retranchemens, pour empêcher personne de courir dans la Ville & de pouvoir y rassembler des Troupes : que les Bourgeois de chaque quartier garderoient leurs rues, tandis que huit mille hommes d'élite & bien armés, sous la conduite de quelque brave Capitaine, & du Duc de Mayenne lui-même, s'il trouvoit bon de se mettre à leur tête, iroient investir le Louvre, où il n'y avoit que les Gardes ordinaires & les Courtisans, qu'il seroit aisé de le forcer ou d'obliger ceux qui le défendroient de se rendre bien-tôt par famine : qu'alors on passeroit au fil de l'épée les Mignons & les autres Confidens du Roi, que l'on confineroit lui-même dans un Cloître, jusqu'à ce que les Princes, Chefs de la Ligue, eussent réglé la forme du Gouvernement pour l'avenir. Suivant ce plan, le Duc de Mayenne devoit sur le champ retourner en Guyenne avec de nouvelles forces, & le Roi d'Espagne envoyer une puissante Armée en-deçà des Pyrennées, pour accabler le Roi de Navarre, & exterminer tout le Parti Huguenot. Le Duc de Mayenne étoit trop circonspect pour approuver de prime-abord un projet si atroce, & dont la réussite n'étoit appuyée que sur l'inclination d'un Peuple dont il connoissoit la légereté. Ainsi, il répondit aux Députés, qu'ils concertassent

Le Duc refuse de se prêter à leur complot.

HENRY III. 1586.

mieux leurs mesures, qu'il y réfléchiroit de son côté, & que s'il se déterminoit à les seconder, il leur fourniroit des Chefs, & leur indiqueroit les moyens propres à en assurer le succès. Et en effet, soit irrésolution, soit qu'il voulût méditer plus à loisir sur un projet de cette importance, il supposa une indisposition, fit fermer la porte de son Hôtel, & fut plusieurs jours sans sortir, ni recevoir aucune visite.

Poulain

Cependant le Lieutenant Poulain, qui étoit instruit de tout le complot, se rendit le lendemain matin chez le Chancelier pour l'informer de tout à temps; mais il le trouva sortant de son logis plûtôt qu'à l'ordinaire pour se rendre au Conseil, & comme il étoit entouré d'une foule de personnes, il remit à l'après-dînée à lui donner cet avis. Poulain étoit accablé de dettes. Quelques-uns de ses Créanciers qui avoient obtenu un Décret de prise de corps contre lui, le firent arrêter ce même matin & conduire au Châtelet : dès qu'il s'y vit renfermé, il fit savoir au Chancelier, par un Billet, le malheur qui lui étoit arrivé, mais qu'il falloit absolument qu'il lui accordât une audience pour des choses de la derniere importance. Sur cet avis, le Chancelier le fit amener devant lui lié (*a*) & garroté dans son Cabinet, sous prétexte de savoir la cause pour laquelle on l'avoit mis en prison. Là, Poulain lui rendit un compte exact de tout ce qui s'étoit passé chez le Duc de Mayenne, des desseins & des tentatives des Parisiens; mais pour donner le change au Public, le Chancelier feignit d'être fort irrité contre Poulain, & lui commanda de se défaire de sa Charge pour payer ses Créanciers; ensuite il le fit mener, lié comme il étoit, à Villeroy, Secretaire d'Etat, qui redigea par écrit toute sa déposition. Afin de mieux déguiser la chose, & de ne point donner d'ombrage aux Ligueurs, il le renvoya en prison avec un air brusque & des paroles dures. Peu de jours après, le Roi se ren-

(*a*) Poulain dans son Procès-verbal imprimé à la suite du Journal de Henri III. dit simplement que le Chancelier de Chiverni le fit venir à son Hôtel accompagné de cinq ou six Sergens. Il avoit été arrêté pour dettes & l'on ne lie, ni ne garote les Prisonniers de cette espéce. Si l'on eût conduit Poulain chez le Chancelier dans l'équipage que décrit Davila, c'en eût été assez pour faire craindre aux Factieux que leur trame ne fût découverte.

dit (*a*) ſa Caution ſous un nom emprunté, & il fut remis en liberté. Quoique Villequier continuât de raſſurer le Roi & de proteſter que toutes ces dépoſitions n'étoient que des menſonges & des viſions de Poulain, qu'il avoit, diſoit-il, ſouvent traité comme il le méritoit: que c'étoit un homme réduit à la miſere par ſes débauches, & qui tâchoit de réparer le délabrement de ſa fortune par ſes délations: le Roi inſtruit des complots des Pariſiens, ordonna au Chevalier du Guet de ne point ſortir de la Baſtille, & fit chaſſer les Fondeurs de l'Arſenal, dont il confia la garde au Prévôt Rapin avec ſes Archers. Il renforça le nombre des Gardes aux portes du Louvre, & fit venir à un quart de lieue de la Ville quelques Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie du Duc d'Epernon, qu'il pouvoit à tous momens faire entrer par le Jardin des Thuilleries, dont la porte donne ſur la Campagne.

Il ſort de la Capitale.

Les Ligueurs furent déconcertés par ces précautions. Ils s'apperçurent que tous leurs ſecrets étoient découverts, ſans ſavoir (*b*) à qui en attribuer la cauſe, ni ſe défier de Poulain, que l'accident de ſon empriſonnement avoit mis à l'abri de tout ſoupçon. Mais le plus mécontent de tous fut le Duc de Mayenne, qui n'ayant jamais entierement conſenti au complot des Pariſiens, ſe trouvoit néanmoins impliqué dans leur rébellion, & à la diſcrétion des Troupes du Roi, qui auroit pû aiſément le faire arrêter, ſans les conſidérations qui l'obligeoient à agir lentement, de peur de ruiner ſes propres projets par trop de précipitation. Le Duc avoit d'abord feint une indiſpoſition, pour penſer, à tête repoſée, à ce que lui propoſoient les Ligueurs. Il fut forcé de la ſuppoſer encore, pour ſe diſpenſer d'aller au Louvre où le Roi auroit pû le faire arrêter, & peut-être aſſaſſiner. Mais lorſqu'au bout de quatre jours on reconnut que le Roi, content d'avoir pris

(*a*) Poulain préſenta ſeulement une Requête au Lieutenant Civil, & fut élargi à charge de ſe repréſenter, & d'aller tous les ſoirs coucher en Priſon. Mais la Cour n'eut garde d'interpoſer ſon autorité ni publiquement, ni ſécretement, elle étoit trop intéreſſée à tirer des lumieres de Poulain, ſans l'expoſer au reſſentiment des Ligueurs.

(*b*) Ils ſoupçonnerent la Bruyere le pere, l'un d'entr'eux, de les avoir trahis parce que le Roi l'avoit envoyé querir. *Proc. Verb. de Poulain.*

Henry III. 1586.

ses précautions, ne faisoit pas de grands préparatifs, le Duc de Mayenne reprenant courage, résolut de sortir de la Capitale, & de se retirer dans son Gouvernement de Bourgogne. Pour cet effet, il se rendit au Louvre, où il feignit que sa santé l'obligeoit de partir, & il en demanda l'agrément au Roi, qui, malgré toute sa dissimulation, ne put s'empêcher de lui dire : *Eh quoi ! Monsieur le Duc, vous voulez abandonner vos amis les Ligueurs ?* Le Duc fit semblant de ne rien comprendre à ces paroles, & répondit qu'il ne savoit pas ce que vouloit dire Sa Majesté. Il partit sur le champ, fort content d'être sorti d'une Ville, où sa réputation & sa vie avoient couru de si grands dangers. Le Roi ne fut pas moins satisfait de voir, par son départ, les Parisiens dépourvûs d'un Chef, dans un temps où ils n'avoient encore pris aucune résolution.

Le Duc de Guise trouva très-mauvais que les Parisiens se fussent adressés à son Frere, tant parce que se sentant lui-même plus de hardiesse, de souplesse & de prudence, il prétendoit être le premier mobile & l'ame de toutes les entreprises, que parce qu'il connoissoit le caractere & les sentimens du Duc de Mayenne peu conformes à ses vûes. Les Parisiens s'excuserent sur la défiance qu'ils avoient eue que leurs desseins ne fussent découverts, ajoûtant que la crainte d'être prévenus par le Roi leur avoit fait prendre la résolution de recourir au Duc de Mayenne, afin d'exécuter promptement leur entreprise : qu'ils avoient pensé qu'il étoit indifférent qu'ils s'adressassent à son Frere qui étoit sur les lieux, plûtôt qu'à lui qui étoit absent & occupé d'autres affaires. En effet, le Duc de Guise, pour ne pas demeurer oisif, pendant que tant d'autres faisoient la Guerre aux Huguenots, & de peur de laisser sa réputation s'affoiblir & s'obscurcir, avoit attaqué, de son propre mouvement, & pour des causes légeres, le Duc de Bouillon, qui, possedant Sedan & Jametz, Places très-fortes & de conséquence, & quelques autres Postes moins importans limitrophes de la Lorraine & de la Champagne, étoit maître de livrer passage en France à l'Armée Allemande qui venoit au secours des Huguenots. Le Duc de Guise, qui desiroit fermer cette entrée aux Allemands,

mands, & chasser le Duc de Bouillon de ces Places, se plaignit vivement de ce que les Garnisons des Postes au-dessous de Sedan, où les Huguenots s'assembloient en grand nombre, faisoient des courses dans les Villages voisins qui sont du Gouvernement de Champagne. Il attaqua donc brusquement & prit Donzy, Place appartenante au Duc de Bouillon, & très-propre à faciliter le Siége de Sedan, qu'il eût formé sur le champ, si d'autres entreprises ne l'eussent appellé ailleurs.

Le Duc de Guise prend Auxonne & Rocroi.

Le Gouverneur d'Auxonne, l'une des principales Forteresses de Bourgogne, refusoit de la remettre au Duc de Mayenne, à qui elle avoit été assignée pour sa sûreté particuliere. L'absence du Duc qui étoit pour lors en Guyenne, & paroissoit devoir y être long-temps occupé, enhardit encore ce Gouverneur. D'ailleurs, le Grand Ecuyer de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, & sincerement attaché au Roi, feignoit de vouloir réduire Auxonne par force, mais différoit habilement d'en venir à cette extrémité, & ne savoit par quelle voie ramener le Gouverneur dans le devoir. Le Duc de Guise ne vouloit point trouver d'obstacles dans les Provinces, dont les Princes de sa Maison étoient Gouverneurs, & sur-tout en Bourgogne, Province contigue à la Champagne & frontiere de l'Allemagne. Jaloux d'ailleurs de la réputation de son Frere & de la sienne, il abandonna son dessein sur Sedan, passa promptement en Bourgogne avec toutes ses forces, & sans permission du Roi, mit le Siége devant Auxonne. La Place étoit pourvûe d'une bonne Garnison qui montra tant de bravoure, que dès la premiere sortie, elle défit le Régiment d'Infanterie du Colonel Saint Paul, dont six Capitaines & trois cens Soldats resterent sur la place. Les Assiégeans donnerent plusieurs assauts furieux, où ils furent toujours repoussés, avec une très-grande perte; mais enfin les Assiégés foudroyés par le feu continuel de vingt-trois pieces de Canon, dont le Duc avoit emprunté la plûpart du Duc de Lorraine, fatigués par les mines, les escalades & les assauts redoublés, prirent le parti de capituler, sur-tout après que quelques Compagnies d'Infanterie & de Cavalerie levées par Clervant à Genêve

HENRY III. 1586.

& dans le Pays de Montbelliard, qui touche à la Bourgogne, eurent été défaites par de Rône, Mestre de Camp du Duc de Guise. La Garnison lui remit la Place le 17 d'Août, & eut la liberté de se retirer à Sedan & à Jametz. Le Duc donna le Gouvernement d'Auxonne au Baron de Senecey, & repassa promptement en Champagne.

De là il se rendit à Soissons, où dans une Assemblée des principaux Chefs de la Ligue, on résolut de continuer la Guerre contre le Duc de Bouillon. Le Duc de Guise, ferme dans ses résolutions, & prompt à les exécuter, rassembla ses Troupes en peu de jours, & attaqua Rocroi, Ville fortifiée à la moderne, & que Montmarin défendit bravement. Mais enfin les Assiégés pressés par les fréquens assauts & les efforts redoublés du Duc de Guise, qui n'avoit pas moins d'intelligence que de valeur, & privés de toute espérance de secours, furent obligés de se rendre. L'un d'entr'eux nommé Perceval, & deux autres Capitaines gagnés par l'argent & les promesses du Duc, feignirent de se retirer à Sedan & à Jametz, dans l'intention de lui livrer une porte de chacune de ces Villes, le jour qu'ils y seroient de garde. Sur cette espérance, le Duc avec des Troupes trop peu nombreuses pour former le Siége de ces Places fortes, vint camper à Mouzon, Ville voisine de Sedan, résolu d'inquiéter cette derniere, en attendant l'effet des promesses des Conjurés.

Il bloque Sedan.

Tandis que le Duc de Guise étoit occupé en Champagne à ces expéditions, la Reine Mere, après être convenue avec le Roi de Navarre du lieu de l'entrevûe, s'étoit rendue à Cognac, accompagnée de Louis de Gonsague, Duc de Nevers, qui ayant renoncé à la Ligue, s'étoit mis entierement sous la protection de cette Princesse. Elle avoit encore à sa suite le Maréchal de Retz, les Seigneurs d'Abin & de Rambouillet, l'Abbé Guadagni, Pinart, Secretaire d'Etat, Lansac & différentes autres personnes distinguées ou par leur naissance, ou par leur habileté dans les affaires. Le Roi de Navarre vint à Jarnac avec le Vicomte de Turenne, la Force, Montguion, le Baron de Salignac & plusieurs autres Seigneurs de son parti. Il s'étoit fait escorter par huit cens Chevaux & près de deux mille Fantassins. Des forces si

considérables inspirerent de très-grandes défiances à la Reine. Il y avoit des gens qui craignoient que le Roi de Navarre ne fût venu pour l'enlever & la conduire par force à la Rochelle. Ils s'en expliquerent même assez clairement ; mais lorsqu'on sut que ce Prince n'avoit pris ces précautions, que pour sa propre sûreté ; & que sa foiblesse & la maniere dont on en avoit autrefois usé avec lui, lui faisoient appréhender qu'on ne voulût le surprendre ; sa franchise naturelle & l'absurdité du dessein qu'on lui imputoit dissiperent les soupçons de la Reine, & elle s'aboucha avec lui le 16 (*a*) d'Octobre à Saint Bris, Ville à une distance égale de Jarnac & de Cognac.

La Reine Mere s'abouche avec le Roi de Navarre.

La Reine, outre ses Courtisans ordinaires, n'amena que le Capitaine de ses Gardes avec cinquante Chevaux, & le Roi de Navarre autant de Cavaliers commandés par le Capitaine Lomeau. Les portes de la Ville étoient gardées par deux Compagnies d'Infanterie, l'une du Parti des Catholiques, & l'autre de celui des Huguenots. La Cavalerie des deux Partis restoit dans la Campagne en ordre de bataille ; celle du Roi de Navarre, commandée par le Comte de (*b*) Laval & par la Noue ; celle de la Reine, sous les ordres de Malicorne & de quelques Gentilshommes du Pays. La Conférence en public se passa en plaintes de part & d'autre. La Reine témoigna son chagrin de ce que l'obstination du Roi de Navarre à ne vouloir ni se convertir, ni retourner à la Cour, forçoit le Roi à lui faire la Guerre. Le Roi de Navarre de son côté, se plaignoit de ce que, tandis qu'il étoit soumis aux ordres du Roi, & observoit fidélement les Edits, Sa Majesté, par complaisance pour les Guises, & les autres ennemis de la tranquillité publique, avoit violé la Paix. Lorsqu'ils furent en particulier, la Reine lui détailla les conditions que proposoit le Roi. Le divorce avec la Reine Marguerite, le mariage avec la Princesse de Lorraine, que la Reine avoit amenée avec elle, qui étoit déja nubile & mon-

(*a*) Le 13 de Décembre, selon M. de Thou. *Liv. LXXXVI.*

(*b*) Le Comte de Laval, fils aîné de Dandelot, étoit mort au mois d'Avril précédent & ne pouvoit pas commander cette Cavalerie.

HENRY III. 1586.

troit un caractere très-noble, & la prudence d'une personne formée. La Reine lui remontroit, qu'en conséquence de ce mariage on le déclareroit premier Prince du Sang, & présomptif héritier de la Couronne ; que ce seroit un moyen infaillible de détacher du Parti de la Ligue & des Guises, le Duc de Lorraine, Pere de la Princesse ; que les Lorrains, perdant ainsi leur principal appui, seroient forcés de demeurer tranquilles, ou que s'ils ne se soumettoient de bon gré aux volontés du Roi, il seroit facile de les accabler & de les détruire, avec le secours de l'Armée Allemande, qui étoit sur le point d'entrer dans le Royaume : que pour procurer au Roi de Navarre tant d'avantages, le Roi n'exigeoit de lui que deux choses : sa conversion à la Religion Catholique, & son retour à la Cour : que dès qu'il seroit Catholique sincerement, & qu'on auroit fait cesser la persécution des Guises & exterminé les Ligueurs, il seroit aisé d'obtenir la révocation de l'excommunication lancée à Rome, & de la Bulle du Pape, qui le déclaroit inhabile à succeder à la Couronne : que pour faciliter toutes ces choses, le Roi mécontent de ce que le Pape avoit nommé Nonce en France Fabio Mirtho, Napolitain, Archevêque de Nazareth au lieu de Jerôme Ragazzoni, Evêque de Bergame & Vénitien, avoit d'abord fait difficulté de le recevoir, puis y avoit consenti. Que de plus, il vouloit joindre à Saint Goard, Marquis de Pisani son Ambassadeur ordinaire auprès du Pape, le Duc de Luxembourg en qualité d'Ambassadeur extraordinaire : que ces deux habiles Négociateurs surmonteroient aisément tous les obstacles qui pourroient se rencontrer à la Cour de Rome. C'étoit en effet le moyen le plus propre & le plus puissant pour détruire & les Guises & la Ligue, rendre au Roi toute son autorité, & assurer le repos de l'Etat.

Le Roi de Navarre parut frappé de ces raisons, & demanda seulement deux jours pour se déterminer ; mais la Providence en avoit disposé autrement. Ce n'étoit point par des voies pacifiques, mais par les adversités & les combats que le Roi de Navarre devoit parvenir au comble de la grandeur. D'un côté, il se représentoit le malheur d'être

ſurpris & ſacrifié, en ſe rappellant le ſpectacle affreux de la Saint Barthelemy : & de l'autre, les eſpérances qu'il avoit au Trône étoient ſi éloignées. Le Roi & la Reine étoient encore tous deux à la fleur de leur âge : il pouvoit ſurvenir juſqu'à leur mort mille accidens capables de traverſer ſes droits. D'ailleurs, quelle honte pour lui d'abandonner le Parti Calviniſte ſon unique appui, & de ſe déshonorer en changeant ſi ſouvent de Religion ! C'étoit s'attirer le reproche non-ſeulement d'inconſtance, mais même d'athéiſme, en faiſant connoître qu'il ne régloit ſa créance que ſur des intérêts d'Etat. Il réſolut donc de rejetter les propoſitions de la Reine, mais en même temps d'eſſayer, s'il ne pourroit pas arriver à ſon but, par des voies différentes.

Dans cette idée, il eut une ſeconde entrevûe avec la Reine, dans le même lieu. Après les mêmes plaintes en public, pour donner le change aux Aſſiſtans, on en vint à une Conférence ſecrete. Le Roi de Navarre y remontra à la Reine que rien n'empêchoit de joindre ſes forces & celles de l'Armée Allemande aux Troupes du Roi, pour écraſer la Ligue & accabler aiſément les Princes Lorrains, ſans qu'il fût obligé pour cela de changer de Religion, ni de revenir à la Cour : que le Roi avoit eu par le paſſé des preuves évidentes de ſa ſincérité & du deſir qu'il avoit non-ſeulement de lui obéir, mais encore de faire reſpecter ſon autorité à ceux qui la fouloient aux pieds : que pour y parvenir, il offroit à Sa Majeſté d'employer les Allemands, toutes ſes forces, ſes amis, ſes Partiſans, ſa vie même, ſi elle étoit néceſſaire : qu'il étoit prêt de donner au Roi toutes les ſûretés imaginables, & qu'il eſpéroit que dans peu ſes actions répondroient à Sa Majeſté de ſa ſincérité & de ſa fidélité : qu'il étoit inutile maintenant de traiter de ſon retour à l'Egliſe Catholique, article d'une extrême importance, qu'il ne pouvoit réſoudre qu'avec maturité, après l'Aſſemblée d'un Concile, après des inſtructions & d'autres préliminaires indiſpenſables, pour tranquilliſer ſa conſcience, & juſtifier ſes démarches aux yeux du Public : qu'il étoit également hors de propos d'exiger qu'il retournât à la Cour, où il ne pouvoit s'aſſurer de demeurer ſans danger, tant que les Guiſes ne ſeroient

pas entierement exterminés: que leur puissance ne lui permettroit jamais d'y vivre en repos, à moins qu'il ne les vît hors d'état d'exécuter leurs complots ordinaires: d'ailleurs, qu'il seroit pour lui de la derniere imprudence de fixer son séjour à Paris, où la Ligue étoit si puissante & le Peuple si déchaîné contre lui, tandis qu'on laisseroit subsister ceux qui ameutoient & échauffoient les esprits de la multitude: qu'il falloit donc que le Roi usât des moyens que lui offroient les conjonctures, & s'assurât qu'ayant tous deux les mêmes Ennemis, & combattant tous deux pour les mêmes intérêts, il agiroit avec toute la vigueur & la bonne foi qu'exigeoit une affaire de cette nature.

A ces raisons la Reine répondit, que la bienséance & la facilité de sa conversion exigeoient également qu'il fist cette démarche: que si le Roi se liguoit avec lui, pendant qu'il étoit encore séparé de l'Eglise Catholique, & publiquement excommunié, outre l'infamie dont il se couvriroit, par une alliance qu'il avoit toujours détesté, & qu'aucun de ses Prédécesseurs n'avoient jamais contracté, qui d'ailleurs étoit directement opposée au serment qu'il avoit fait à son Sacre, il autoriseroit les murmures & les complots de la Ligue, &, ce qui étoit d'une conséquence infinie, il souleveroit contre lui les autres Princes Catholiques: qu'une pareille union précipiteroit la révolte des Parisiens, qui crioient déja hautement de ce qu'on négocioit avec le Roi de Navarre; qu'elle entraîneroit la rébellion des autres grandes Villes, & indisposeroit toute la Noblesse Catholique & la plus grande partie du Royaume: que ce seroit faciliter à la Ligue les moyens d'obtenir des secours du Roi d'Espagne, qui tourneroit aussi-tôt contre la France le grand Armement qu'il destinoit contre l'Angleterre: que le Pape, naturellement ardent & impétueux, ne manqueroit pas, à la premiere nouvelle qu'il en auroit, de lancer les foudres de l'excommunication & de l'interdit, d'envoyer de puissans secours à la Ligue, & d'engager tous les Princes d'Italie à s'unir à lui, pour la défense de leur commune Religion: que le Duc de Lorraine ne lui donneroit jamais sa fille en mariage, tant qu'il demeureroit séparé de l'Eglise, & que les Etats Généraux ne souf-

friroient point qu'il fût déclaré légitime héritier de la Couronne, s'il n'abjuroit le Calvinisme : en un mot, son opiniâtreté dans sa créance ne faisoit que multiplier les difficultés & les obstacles, au lieu que sa conversion faciliteroit & applaniroit admirablement les voies à toutes ces espérances qui n'étoient ni incertaines, ni douteuses, mais assurées & bien fondées.

Le Roi de Navarre se disculpoit tantôt par des raisons d'honneur, tantôt par des motifs de conscience, tantôt en témoignant son appréhension qu'on ne voulut de nouveau le faire tomber dans le piége. Mais l'ambiguité de ses réponses ne servoit qu'à faire sentir davantage sa perplexité, & l'impression que les raisons de la Reine avoient faites sur son esprit. On prit donc encore du temps & l'on convint d'une nouvelle Conférence à quelques jours de là. Pour faciliter la conclusion, le Duc de Nevers & le Vicomte de Turenne y assisterent, le premier du côté de la Reine, le second de celui du Roi de Navarre : mais, contre l'opinion des Parties intéressées, ils servirent beaucoup plus à susciter des obstacles, qu'à applanir les voies à un accommodement. Le Duc de Nevers, en affectant, selon sa coûtume, d'étaler son savoir & son éloquence, employa beaucoup de raisonnemens, qui n'aboutirent qu'à redoubler les soupçons du Roi de Navarre, qui se défioit de la politique des Italiens : & le Vicomte, malgré les dispositions qu'il affecta d'appuyer les raisons de la Reine, n'approuva ni la Paix, ni la conversion du Roi de Navarre : du moins on crut généralement qu'il dissuadoit en secret ce Prince d'acquiescer à aucun accommodement, pour ne pas perdre les espérances qu'il avoit conçues de s'élever à une haute puissance dans le Parti Huguenot, & de crainte de se voir abandonné, lui & son parent, le Duc de Montmorency (c'est ainsi que le Maréchal de Damville se faisoit appeller depuis la mort de son Frere aîné.) Ainsi, cette troisiéme Conférence se passa, sans rien conclure ; au contraire, le Roi de Navarre reçut, vers ce temps là, des avis de divers endroits, de se précautionner contre les artifices du Roi & de la Reine, qui, dans le temps même qu'ils traitoient avec lui, protestoient & au Nonce du Pape, & au Duc de Guise, & aux Parisiens, que tout ce

HENRY III. 1586.

qu'ils faisoient n'étoit que pour l'avantage de la Ligue, & qu'ils prouveroient que toute cette négociation cachoit des intrigues qui éclateroient en faveur de la Religion. Ces avis le rendirent encore plus retenu. Il crut ne pouvoir compter ni sur la légereté du Roi, ni sur la politique rafinée de la Reine, & résolut enfin de demeurer uni aux Huguenots, & de fermer l'oreille aux propositions de la Cour. Il ne voulut plus venir en personne à la Conférence, & se contenta d'y envoyer le Vicomte de Turenne, qui donna encore des espérances à la Reine, pendant quelque temps, sans jamais en venir à rien de positif.

L'entrevue n'a aucun succès.

HENRY III. 1587.

Ainsi finit l'année 1586. Le premier jour de l'année suivante, le Roi tint à Paris un Chapitre de l'Ordre du Saint Esprit, où il protesta & jura solemnellement de ne souffrir dans son Royaume d'autre Religion que la Catholique Romaine. Ce serment qu'il fit, au moment qu'il s'y attendoit le moins, fut alors & dans la suite censuré par bien des gens, qui regardoient comme une contradiction de jurer la perte des Huguenots, dans le même temps qu'on négocioit un accommodement avec le Roi de Navarre. Mais ceux qui en parlerent alors, & les Politiques qui blâmerent depuis cette démarche, ignoroient vraisemblablement les vûes du Roi, & le secret des Conférences qui s'étoient tenues entre le Roi de Navarre & la Reine Mere. En effet, dès le 27 de Décembre, Rambouillet étant arrivé de Poitou en poste, chargé de Lettres de la Reine, & d'une Relation de ce qui s'étoit passé dans l'entrevûe, le Roi jugea qu'on ne pouvoit rien conclure, parce que le Roi de Navarre refusoit de changer de Religion, ou ne consentoit de s'unir à lui, qu'à condition qu'on ne toucheroit point cet article. Ainsi, il se détermina à faire le serment, dont on vient de parler, qui, en ôtant au Roi de Navarre toute espérance de conclure sur un autre pied, le détermineroit peut-être à se convertir, ou en tout cas, si ce Prince demeuroit inflexible, le Roi ne retiroit pas de moindres avantages de cette protestation qui lui facilitoit les moyens de se réunir avec la Ligue, dont les forces lui étoient absolument néceſsaires, pour empêcher les Allemands d'entrer dans le Royaume. Par-là, il fit évanouir toutes

Le Roi fait une nouvelle protestation de ne plus tolérer les Huguenots.

toutes les plaintes & les calomnies des Chefs de la Ligue, & appaisa, du moins pour un temps, les esprits des Parisiens, faciles à changer d'inclinations & de sentimens au moindre événement, comme c'est l'ordinaire de la multitude. Il en tira aussi l'avantage de pouvoir, en toute sûreté, sortir de sa Capitale & marcher à la rencontre des Troupes Etrangeres avec les forces qu'il rassembleroit, sans avoir d'inquiétude de la part des Parisiens, malgré les efforts que faisoient, pour les porter à la révolte, ces mêmes boutefeux qui y avoient si bien réussi peu de temps auparavant. Cette démarche put servir à faire connoître les vrais sentimens du Roi. Quand le train des affaires le forçoit à faire quelque chose en faveur des Huguenots, il ne s'y déterminoit jamais qu'avec beaucoup de peine, de répugnance, de lenteur, & après de longues délibérations, au lieu que lorsqu'il s'agissoit de se joindre au Parti Catholique & de le soutenir, rien n'égaloit la promptitude & la vigueur de ses résolutions : ce qui prouve, sans doute, que ce sentiment pour l'avantage de la Foi Catholique lui étoit naturel, tandis que l'autre n'étoit que l'effet de la violence & de la nécessité. Le Roi de Navarre reçut bien-tôt la nouvelle de ce serment, & se plaignit de ce qu'on agissoit d'une maniere toute opposée aux promesses dont on l'entretenoit : le Duc de Nevers lui répondit, que s'il vouloit bien se rappeller toutes les propositions qui lui avoient été faites, il ne trouveroit pas que le Roi eût promis de tolérer ou d'embrasser le Calvinisme; mais qu'il avoit fait tous ses efforts pour l'engager à l'abjurer & à rentrer dans l'Eglise Catholique, dont le Roi avoit résolu de soutenir les intérêts jusqu'à la mort, sans que toutes les adversités du monde pussent l'en détourner.

Quoiqu'il en soit, la Reine ayant instruit le Roi, par Rambouillet, des derniers sentimens du Roi de Navarre, elle en reçut ordre de changer de batterie dans la négociation, & au lieu de l'Union proposée d'abord, de tâcher de conclure une Tréve de quelques mois, afin de faire, dans cet intervalle, ses dispositions, pour repousser l'Armée Allemande; mais cette proposition demeura sans succès. Malgré les allées & venues que le Vicomte de Turenne fit auprès de la Reine,

HENRY III. 1587.

malgré les diverses Conférences que le Duc de Nevers & le Maréchal de Biron eurent avec le Roi de Navarre, on ne conclut qu'une suspension d'armes de quelques jours, que le Roi ne daigna pas même ratifier. Le Roi de Navarre, qui ne vouloit pas retarder la marche des Troupes Etrangeres, rompit toute négociation, & se retira à la Rochelle. La Reine, malgré son âge & la mauvaise saison, se hâta de retourner à Paris. On y tint différens Conseils, où, après avoir examiné tout ce qu'elle avoit fait pendant son voyage, on décida, principalement sur l'avis de Villeroy, que, pour le présent, le Roi devoit se joindre aux Chefs de la Ligue, & unir leurs forces aux siennes, pour s'opposer à l'Armée Allemande, & empêcher, par toutes sortes de moyens, leur jonction avec le Roi de Navarre, puisqu'on ne voyoit aucun moyen de l'engager à s'accommoder avec le Roi, ni de vaincre son obstination par les offres les plus avantageuses: qu'ainsi, il ne restoit plus qu'à suivre la voie qu'avoient suivi ses prédécesseurs, jusqu'à ce qu'on pût prendre de nouvelles mesures, & à résister à l'Armée des Huguenots, de peur d'abandonner le Royaume en proie à l'avidité & aux violences des Etrangers : que d'agir autrement, ce seroit avilir la majesté du Roi, qui se trouveroit sans Troupes & sans ressources, exposé aux entreprises des deux Partis, dont il se seroit rendu également ennemi.

Villeroy prétendoit que l'oisiveté du Roi, & l'éloignement, que, depuis quelque temps, il avoit montré pour les exercices de la Guerre, avoient terni l'éclat de la réputation dont il avoit joui dans ses premieres années, en même temps que les Tailles & les Impôts augmentés excessivement, avoient rendu sa personne odieuse aux Peuples ; que par conséquent il falloit qu'il se mît à la tête d'une puissante Armée, & montrât, par des actions de vigueur, qu'il étoit toujours animé du même courage: que si, comme il étoit aisé, il mettoit fin aux malheurs des Guerres par une victoire complette, il reprendroit son ancienne Majesté, & comme un Soleil éclatant, feroit évanouir les ombres de tant de complots ténébreux tramés par ses Sujets, & inspireroit la terreur & l'effroi à ceux qui prétendoient lui impo-

ſer des Loix : que c'étoit le vrai moyen de diſſiper & de faire échouer les efforts de la Ligue : que la Nobleſſe & tous les Militaires le voyant commander ſes Armées en perſonne, ſe rangeroient plus volontiers ſous ſes Enſeignes, que ſous les Etendarts des Guiſes, & qu'il n'y auroit perſonne qui pouvant puiſer à la ſource, allât chercher de foibles ruiſſeaux : que le Roi, en ſe déclarant pour les Catholiques, & juſtifiant par des actions non équivoques la ſincérité de cette déclaration, ſe mettroit à couvert contre les entrepriſes du Pape & du Roi d'Eſpagne, qui n'oſeroient jamais l'attaquer, dès qu'ils n'auroient plus le prétexte de la Religion : qu'on ſavoit déja que le Pape, forcé par la vérité & par l'évidence de la raiſon, avoit répondu au Cardinal de Pellevé, qui le ſollicitoit d'envoyer des ſecours à la Ligue, qu'il ne voyoit nulle apparence de prendre les armes contre un Souverain légitime, diſtingué par ſa piété & ſon attachement à la Religion Catholique, à moins qu'on ne lui fiſt d'abord connoître clairement qu'il favoriſoit les Hérétiques : que le Roi d'Eſpagne n'ayant pas même la hardieſſe de ſe déclarer ouvertement, avoit mis ſur pied des Troupes, ſous prétexte de porter la Guerre en Angleterre, attendant quelqu'occaſion favorable de nuire à la France, mais ſeulement ſi le voile de la Religion la faiſoit éclore : que tous les autres avis que l'on pourroit donner au Roi, étoient des imaginations & des ſubtilités politiques, qui l'embarqueroient dans des routes ſemées d'écueils & remplies de chimeres & de difficultés inſurmontables, ou qui n'offroient que des ombres trompeuſes : que celui qu'il propoſoit étoit le véritable expédient, le ſeul qui pouvoit mener à la victoire & à la tranquillité ; que quand elle ſeroit une fois rétablie dans le Royaume, le Roi pourroit ſoulager les Peuples du poids des Impôts, & ranimer ainſi leur amour pour ſa perſonne, en leur donnant le temps de reſpirer : enfin il concluoit, par ſa maxime ordinaire, que le Roi ne pouvoit détruire & ruiner la Ligue plus aiſément, qu'en agiſſant avec droiture & ſincérité, à l'exemple de ſes glorieux Prédéceſſeurs, & que les intrigues des Guiſes & les conſpirations tomberoient d'elles-mêmes, quand leurs prétextes & leurs plaintes manqueroient de fondement.

Le Roi se réunit à la Ligue Catholique pour faire tête à l'Armée Allemande.

Le Roi, convaincu par ces raisons, & cédant encore plus à la nécessité qui étoit pressante, prit la résolution de s'unir à la Ligue & de s'opposer à l'Armée des Allemands. En conséquence, il dépêcha, sur le champ, Miron, son Médecin, au Duc de Guise, pour lui donner avis, que par l'entrevûe de la Reine Mere, il avoit tenté de traîner les choses en longueur, & de convenir d'une suspension d'armes avec le Roi de Navarre, pour détourner l'entrée de l'Armée Etrangere dans le Royaume, & l'obliger, avec le temps, à se séparer d'elle-même, comme cela avoit réussi heureusement plus d'une fois, de peur d'exposer l'Etat aux derniers malheurs; mais qu'ayant trouvé les propositions du Roi de Navarre exorbitantes, & les Allemands se préparant à se mettre en Campagne, il étoit temps de faire ses dispositions pour leur fermer l'entrée du Royaume : qu'il envoyeroit Sanci vers les Cantons Suisses, pour en obtenir de puissantes levées : qu'il assembloit une Armée sous le Duc de Joyeuse, qu'il envoyeroit contre le Roi de Navarre, pour l'empêcher de passer la Loire, & de venir se joindre aux Allemands : qu'il comptoit se mettre en personne à la tête d'une autre Armée, pour se porter dans les lieux où l'on auroit le plus besoin de secours; mais que l'Armée Etrangere devant d'abord tomber sur la Lorraine, & prendre ensuite sa route par la Champagne & la Bourgogne, Gouvernemens dont le Duc de Mayenne son Frere & lui étoient pourvûs, il falloit qu'ils prissent les armes & rassemblassent leurs amis & leurs partisans, pour en former un corps d'Armée, afin d'observer & de harceler l'Armée Etrangere, dès son entrée en France. Miron trouva le Duc de Guise à Mouzon, Ville voisine de Sedan, d'où, avec les Troupes qu'il avoit alors, il détachoit des Partis, pour incommoder cette derniere Place, attendant que Perceval & les autres sortis de Rocroi, qu'il avoit corrompus par argent & par promesses, lui donnassent occasion de surprendre Jametz & Sedan même où ils s'étoient répandus. Miron lui exposa les ordres du Roi, & y joignit, de la part de la Reine, des Lettres pleines de marques de confiance & d'affection. La nécessité de s'opposer au passage des Ennemis touchoit le Duc autant que le

Roi : ainsi, il chargea Miron de l'assurer qu'il exécuteroit les ordres de Sa Majesté, qu'il rassembleroit ses amis & les partisans de sa Maison, & se trouveroit, suivant sa coûtume, par tout où l'Etat auroit besoin de son service : qu'il supplioit Sa Majesté de vouloir bien se convaincre une fois de l'opiniâtreté des Huguenots, & de permettre qu'on purgeât son Royaume du pernicieux poison de l'Hérésie.

Après avoir accordé au Duc de Guise ce pouvoir qu'il se seroit sans doute arrogé lui-même, de mettre une Armée sur pied, pour s'opposer à celle des Etrangers, le Roi ne se trouva pas peu embarrassé sur la conduite qu'il devoit tenir, & pour contenir le Roi de Navarre, & pour combattre la puissante Armée qui venoit d'Allemagne tomber sur ses Etats. Si les cœurs de ses Sujets eussent été bien unis, & eussent concouru avec lui à une même fin, la Nation Françoise étoit assez brave pour ne pas craindre sur ses propres foyers les forces de l'Armée Ennemie : mais outre qu'il y avoit un très-grand nombre d'Huguenots répandus dans toutes les Provinces, le plus puissant obstacle venoit de ce que les Catholiques étant divisés par tant d'intérêts, il étoit difficile d'espérer un heureux succès avec des forces si mal unies. L'idée d'une victoire remportée par le Duc de Guise n'allarmoit pas moins le Roi que celle d'une Bataille gagnée par le Roi de Navarre. Tel que pût être l'évenement, il ne pouvoit en attendre que de très-grands dangers, & des maux plus funestes que tous ceux qu'il avoit déja essuyés : ce qui le chagrinoit d'autant plus, que sa politique & sa prévoyance lui représentoient vivement tous les obstacles & les revers qui le menaçoient. Ces soucis l'avoient fait renoncer à tous ses amusemens, & souvent même ils interrompoient son sommeil. Il passoit les nuits à faire de profondes réflexions. Souvent il passoit dans l'appartement de la Reine Mere, avec laquelle il avoit de longues conférences. Le Maréchal de Retz & l'Abbé d'Elbene étoient quelque fois admis dans ces especes de Conseils. C'étoit ceux en qui le Roi avoit pour lors le plus de confiance. Quoique le Duc d'Epernon eût toujours le même crédit auprès du Roi, & fût plus avant que personne dans ses bonnes graces, ce Prince le trouvoit en-

HENRY III. 1587.

nemi trop déclaré des Guises. Villeroy qui, par sa prudence & son expérience dans le gouvernement, eût pû donner de très-bons avis dans cette conjoncture, lui étoit suspect, à cause de la haine qu'il portoit au Duc d'Epernon. Les autres personnages les plus accrédités étoient attachés ou à Villeroy, ou à d'Epernon. Le Duc de Nevers s'étoit rendu peu agréable au Roi, à force de vouloir donner le ton & diriger tout dans le Conseil. Ce Prince même en faisoit peu de cas, quoiqu'il se crût obligé de feindre le contraire avec lui. Tous les Conseils secrets n'étoient donc composés que de quatre personnes. La Duchesse d'Uzès, femme distinguée par son esprit & par son mérite, & qu'on croit que le Roi avoit aimée dans sa premiere jeunesse, étoit quelquefois consultée, mais on ne lui confioit pas tout le secret des affaires. Rambouillet que sa sagacité, son talent pour la parole & son goût pour les Belles-Lettres commençoient à mettre en faveur auprès du Roi & de la Reine, entroit aussi de temps en temps dans ces Conseils, mais on n'avoit pas encore assez de confiance en lui, pour ne lui pas cacher bien des choses.

Il envoye en Poitou le Duc de Joyeuse contre le Roi de Navarre.

Le Roi, après avoir mûrement pesé avec ses Confidens tous les inconvéniens présens & à venir qui se rencontroient dans les différens Partis, & pris, sur cet article, l'avis des autres membres du Conseil du Cabinet, forma enfin le plan suivant: que le Duc de Joyeuse avec des forces médiocres marcheroit contre le Roi de Navarre, mais qu'on lui donneroit pour Lieutenant, & en quelque sorte pour surveillant, Jean de Lavardin, aux soins duquel le Roi s'en rapportoit fort, afin de contenir seulement le Roi de Navarre, & non pas de l'accabler. Il suffisoit qu'il ne pût se dégager des Pays qu'il occupoit, ni venir joindre l'Armée des Allemands. Qu'on laisseroit au Duc de Guise & aux autres Princes de sa Maison le soin de s'opposer à l'Armée Etrangere, & d'en soutenir les premiers efforts. Il étoit presqu'indubitable que le Duc, par la grandeur de son courage, pour défendre ses propres Terres, & pour accroître sa réputation, si nécessaire aux Chefs de Parti, ne négligeroit aucune occasion de combattre les Allemands; que soit qu'il les dé-

fiſt, ſoit qu'il fût lui-même défait, le Roi en retireroit toujours le même avantage & la même ſatisfaction, parce que ces combats affoibliroient les forces des vainqueurs & des vaincus qui étoient également ſes Ennemis. Il étoit même vraiſemblable que le Duc, qui ſe trouvoit inférieur en forces, pourroit être battu en une ou pluſieurs rencontres, & par conſéquent, que la Ligue ſeroit détruite & exterminée. Mais comme alors les Vainqueurs auroient pû entrer dans le Royaume, le ravager impunément & y faire la Loi, le Roi devoit mettre ſur pied une puiſſante Armée compoſée d'Infanterie Suiſſe & du plus grand nombre de Nobleſſe qu'il pourroit raſſembler, afin de s'oppoſer promptement à tous les dangers, & de donner lui-même la Loi, comme il le jugeroit à propos, aux Vainqueurs & aux Vaincus. Cette idée ſpécieuſe l'avoit tellement ſéduit, que ceux qui approchoient de ſa perſonne l'entendoient quelquefois, lorſqu'il ſe promenoit ſeul, répéter ces paroles : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.* (Je me déferai de mes Ennemis par les mains mêmes de mes Ennemis.)

Joyeuſe à ſon arrivée ſurprend & défait aux Huguenots deux Régimens d'Infanterie.

En conſéquence de ce ſyſtême, il envoya ſur le champ Sanci en Suiſſe, avec ordre d'y lever huit mille hommes d'Infanterie de cette Nation, & l'on commença à former l'Armée avec laquelle le Duc de Joyeuſe devoit paſſer en Poitou & en Saintonge. Depuis le départ de la Reine, le Roi de Navarre qui ne perdoit pas un moment, y avoit pris, par capitulation, Chizai & Fontenai, & emporté d'aſſaut Saſſai & Saint Maixant. Il avoit auſſi ſurpris Mauleon. Maître de tout le Pays aux environs, il raſſembloit toutes ſes forces, ſoit en mandant ſes Vaſſaux & ſes Partiſans, ſoit en levant de nouvelles Troupes. Il faiſoit tous ſes efforts, afin de mettre ſur pied une Armée aſſez conſidérable, pour marcher à la rencontre des Allemands. Afin de mettre la derniere main à ces préparatifs, il fut obligé de retourner à la Rochelle, pour y recueillir de l'argent, & donner ordre qu'on lui fournît des munitions. Il laiſſa en garniſon dans les Places qu'il venoit de conquerir, deux Régimens d'Infanterie ſous les ordres de Debori & de Charbonnieres, Colonels, ou, comme on dit aujourd'hui Meſtres de Camp. Le bruit des Conquêtes du Roi de

Navarre & les murmures des Catholiques qui crioient presque publiquement, que pour lui donner le loisir de rétablir ses affaires, on laissoit sans Troupes les Provinces à portée de ce Prince, obligerent le Roi à hâter le départ du Duc de Joyeuse, qui se mit en état de marcher, suivi d'un grand nombre de Noblesse, dont il avoit gagné les cœurs par sa générosité & par ses profusions. On comptoit, outre cela dans son Armée, sept à huit mille tant Fantassins que Chevaux-Legers. Avant son départ, le Roi fit venir en secret Lavardin, nommé Mestre de Camp Général de cette Armée, & qui ayant été long-temps attaché au Roi de Navarre, conservoit encore quelqu'affection pour le Parti de ce Prince. Il lui fit part de ses intentions & des tempérammens qu'il jugeoit nécessaires, pour conduire cette Guerre, ensorte qu'on se bornât à tenir en bride les Huguenots, sans hazarder une action décisive: qu'il seroit imprudent, dans des conjonctures si critiques, de compromettre l'Armée Catholique, ni de la risquer d'une maniere capable de préjudicier aux affaires qui se préparoient sur la frontiere. Après une instruction fort ample, il lui fit entrevoir les espérances les plus flatteuses, s'il vouloit ménager les choses conformément à ses ordres. Mais soit que Lavardin ne fût pas suffisamment instruit par une ou deux conférences très-courtes avec le Roi, soit qu'il manquât d'intelligence, pour bien saisir ses intentions, soit qu'il fût entraîné par quelqu'intérêt en faveur du Roi de Navarre, il remplit fort mal les vûes du Roi, & causa depuis, par son imprudence, la perte de cette Armée.

Le Duc de Joyeuse ne sut rien de ces ordres secrets. Plein de courage & d'ambition, fier de se voir à la tête de tant de Noblesse, il passa promptement la Loire, & arriva si brusquement dans le Pays occupé par les Huguenots, que les Régimens de Debori & de Charbonnieres, qui mettoient le plat Pays à contribution, n'ayant pas eu le temps de se retirer furent investis dans le Bourg de Saint Eloi. Malgré leur vigoureuse résistance pendant quelques heures, ils y furent forcés, mis en déroute, & tous les Soldats taillés en pieces, sans qu'on fist quartier à un seul. Debori fut fait prisonnier, & Charbonnieres

bonnieres se sauva heureusement à Saint Maixant, que le Duc de Joyeuse, poursuivant sa victoire, vint assiéger & fit canoner furieusement. La Place se rendit au bout de quelques jours par capitulation. Elle fut mal observée, & la Ville saccagée par la fureur du Soldat. L'Abaye de Maillezais & Tonnai-Charente furent emportées & traitées avec la même cruauté. Lavardin ne pouvoit s'opposer ouvertement aux volontés du Duc de Joyeuse; ce dernier avide de gloire & favorable aux desseins de la Ligue, jaloux d'ailleurs, comme il le disoit, de donner occasion aux Prédicateurs de Paris de faire retentir leurs Chaires du bruit de ses exploits, & de rendre son nom célebre, vouloit prouver que la fortune, en l'élevant si haut, n'avoit fait que récompenser son mérite. Lavardin commença à essayer de gagner du Duc, par artifice, ce qu'il n'en pouvoit obtenir ouvertement, ce fut de lâcher la bride aux Troupes, de procurer aux simples Soldats de fréquentes occasions de piller, ce qui entraîneroit la désertion, parce que la plûpart chercheroient à se mettre en sûreté avec leur butin. Les maladies causées par les fatigues, ou plûtôt par l'indiscipline, contribuerent aussi beaucoup à affoiblir cette Armée. Lorsqu'on en fit la revûe, elle se trouva réduite à un très-petit nombre. L'Infanterie sur-tout avoit extrêmement souffert. Alors Lavardin & tous les autres Généraux conseillerent au Duc de n'aller pas plus avant sans avoir recruté son Infanterie, & lui représenterent qu'avec de la Cavalerie seule, il n'étoit pas possible d'assiéger des Places, ni de faire la Guerre dans un Pays coupé & marécageux tel que la Saintonge. Ces remontrances jointes aux nouvelles mortifiantes que le Duc recevoit tous les jours de la Cour, du crédit excessif du Duc d'Epernon, lui firent prendre le parti de s'y rendre en poste pour solliciter des renforts, & essayer de balancer son Rival.

Mais il trouva à son arrivée des sujets de chagrin encore plus vifs que pendant son absence. Il venoit de perdre sa belle-sœur, femme de Henri, Comte de Bouchage son frere. Comme elle étoit sœur du Duc d'Epernon, sa mort acheva de ruiner l'intelligence apparente qui subsistoit en-

HENRY III. 1587.

core entre les deux Favoris, & que leur jalousie mutuelle avoit déja fort altérée. Ce malheur fut suivi d'un autre : le Comte de Bouchage, ou dégoûté du monde, ou désespéré de la perte de son Epouse qu'il aimoit tendrement, ou, comme on le publia, pour accomplir la promesse qu'il lui en avoit faite lorsqu'elle vivoit, se fit Capucin sous le nom de Frere Ange de Joyeuse, ce qui causa à son Frere un extrême déplaisir. Dans le même temps, il vit conclure le mariage du Duc d'Epernon avec la Comtesse de Candale, héritiere d'une Maison aussi riche qu'illustre. Le Roi ne se contenta pas d'honorer ces Nôces de sa présence, & de les faire célébrer avec pompe, commeil avoit fait à l'occasion du mariage du Duc de Joyeuse, mais encore il donna à ce sujet de riches présens & des sommes immenses au Duc d'Epernon, qui, étant fort économe, savoit les employer utilement. A ces évenemens sérieux, les Courtisans ajoûterent encore quelques petites intrigues qui piquerent le Duc de Joyeuse. Le Duc d'Epernon aimoit Mademoiselle de Stavai, Fille d'Honneur de la Reine, & le Duc de Joyeuse étoit épris de Mademoiselle de Vitri qui tenoit le même rang auprès de cette Princesse; tous deux avoient coûtume de leur faire de magnifiques présens. On disoit donc que le Duc de Joyeuse, à son retour, avoit trouvé Mademoiselle de Vitri refroidie pour lui, parce que le Duc d'Epernon l'avoit gagnée par ses présens, & éblouie par l'espérance d'épouser Saint Goard qui lui étoit attaché, & que par inconstance elle avoit accepté ce parti. Le Duc de Joyeuse, soit par attachement pour sa Maîtresse, soit par jalousie contre le Duc d'Epernon, étoit extrêmement mortifié de ces discours; mais rien ne l'affligeoit davantage que la diminution de sa faveur auprès du Roi. Ce Prince lui avoit dit publiquement, que la Cour le regardoit comme un poltron, & qu'il auroit bien de la peine à se laver de cette tache. Il retourna à son Armée avec les légers renforts qu'il avoit pû obtenir. Le mécontentement présent l'emportant dans son cœur, comme c'est l'ordinaire, sur le souvenir des bienfaits passés, il résolut de s'attacher entierement à la Ligue pour satisfaire sa haine contre son Rival, & de livrer incessam-

ment bataille au Roi de Navarre, espérant qu'une victoire complette raffermiroit sa fortune qui paroissoit chancellante, & lui donneroit, parmi le Peuple & dans la faction Catholique, autant de pouvoir & de crédit qu'en avoient Messieurs de Guise. Mais c'étoit une prétention chimérique que de croire arriver de plein vol à ce haut point de grandeur où les Guises n'étoient parvenus que pas à pas, après tant d'années de patience & de travaux; & pour vouloir forcer la nature, Joyeuse ne fit que précipiter sa perte.

Pendant qu'il y couroit, le Roi de Navarre agissant avec plus de prudence, étoit occupé à rassembler des Troupes de toutes parts pour marcher vers la Loire au-devant de l'Armée Etrangere. Il avoit auprès de sa personne le Prince de Condé, le Vicomte de Turenne, le Duc de la Trimouille, le Comte de Montgommeri, le Marquis de Galerande, le Baron de Salignac, & sous les ordres d'un grand nombre de Gentilshommes distingués & d'Officiers expérimentés, des Troupes aguerries, tant Infanterie que Cavalerie, moins redoutables cependant par leur nombre que par leur valeur & leur intrépidité. Il avoit dans le même temps attiré à son Parti, par l'entremise de quelques amis communs, Charles, Comte de Soissons, & François, Prince de Conti, Freres du Prince de Condé, qui, jusques-là, avoient fait profession de la Religion Catholique, & étoient restés à la Cour de France. Le Roi de Navarre leur fit représenter, qu'il ne s'agissoit plus maintenant de la Religion, mais simplement de la défense & de la conservation de leur Maison, & de leur droit de succession à la Couronne, à laquelle non-seulement lui, mais encore tous les Bourbons, étoient appellés à leur rang; & qu'ainsi, il étoit de leur devoir de s'unir à lui pour une cause qui leur étoit commune & les intéressoit tous, afin de mieux résister à ceux qui, par des complots pernicieux, travailloient à les perdre & à les exclure du Trône: qu'ils devoient prendre exemple sur leurs propres Ennemis, parmi lesquels le Duc de Mercœur & ses Freres, quoique Beaux-Freres du Roi, comblés de ses bienfaits, & redevables à Sa Majesté de leur fortune, se déclaroient contre leur propre Sœur & contre leur Beau-Frere, & se li-

Le Comte de Soissons & le Prince de Conti passent dans le parti du Roi de Navarre.

HENRY III. 1587.

guoient avec les Guises & les autres Princes Lorrains, parce qu'ils étoient de leur Maison : que s'ils se croyoient ces démarches permises pour exécuter des projets injustes & pernicieux, à combien plus forte raison les Princes de la Maison de Bourbon avoient-ils droit de se réunir pour la défense de leurs droits les plus anciens & les plus justes, qu'ils possedoient du consentement général & légitime de la Nation Françoise : qu'ils ne devoient pas craindre qu'on gênât leur conscience, puisque ceux qui en accordoient la liberté, même aux personnes qu'ils ne connoissoient pas, étoient bien éloignés de la refuser à leurs propres parens : qu'ils pouvoient s'en assurer par l'exemple de tant de Seigneurs & de Gentilshommes Catholiques attachés à son Parti.

Les deux Princes déterminés par ces raisons, & mécontens d'ailleurs de se voir sans crédit & sans considération à la Cour, résolurent de passer du côté du Roi de Navarre, & déciderent que le Prince de Conty iroit joindre l'Armée Allemande lorsqu'elle seroit entrée en France, & que le Comte de Soissons se rendroit à l'Armée Calviniste en Saintonge. Afin que ce projet pût s'exécuter sûrement, le Roi de Navarre donna ordre à Colombiere & à Sainte Marie du Mont, qui avoient levé quelques Troupes en Normandie, en faveur de son Parti, d'escorter le Comte jusqu'au-delà de la Loire, & il envoya à sa rencontre le Vicomte de Turenne avec huit cens Chevaux, ce qui réussit si heureusement, que le Comte de Soissons & les Troupes de Normandie passerent en diligence dans le voisinage de l'Armée du Duc de Joyeuse sans recevoir aucun échec, & arriverent à celle du Roi de Navarre qui les reçut avec la plus grande joie. Vivement indigné de l'inhumanité avec laquelle les Catholiques avoient taillé en pieces ses deux Régimens en Poitou, il cherchoit, mais prudemment, les moyens de s'en venger, & avançoit toujours, tandis que le Duc de Joyeuse marchoit à sa rencontre, sans prendre aucunes précautions, comme s'il eût été certain de la victoire.

Cependant l'Armée Allemande étoit prête à se mettre en marche pour entrer en Lorraine. Après le retour des Am-

bassadeurs Protestans dans leur Pays, avec la réponse peu atisfaisante du Roi de France, le Roi de Dannemark, Christian, Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Prince Casimir, les Cantons Suisses Protestans & les autres Princes de la même Religion, excités par les instances des Agens du Roi de Navarre, & encore plus vivement par l'éloquence de Theodore de Beze, donnerent des ordres précis pour lever une Armée. Outre les contributions volontaires des Eglises Réformées de France qu'on remit au Prince Casimir, la Reine d'Angleterre avoit envoyé soixante mille ducats pour les frais de cette levée. Avec cet argent, & le concours des Princes Protestans d'Allemagne, il fut aisé de former une Armée nombreuse, parmi cette Nation également peuplée & guerriere. Dès le commencement de Juillet, les Troupes s'assemblerent en Alsace sous les auspices de Casimir, que les Confédérés avoient prié de se charger de cet emploi. On y comptoit douze mille Reîtres, quatre mille Fantassins Allemands, & seize mille Suisses, outre quatre mille autres qui passerent séparément en Dauphiné. Fabien, Baron de D'hona, Prussien, commandoit en chef cette Armée en qualité de Lieutenant Général du Prince Casimir. C'étoit un simple Gentilhomme qui s'étoit élevé par la faveur du Roi de Dannemark & du Comte Palatin du Rhin, & qui passoit pour hardi & intrépide, mais il n'avoit ni la prudence, ni l'expérience nécessaires pour un Poste de cette importance. Dès le commencement d'Août, Guillaume de la Mark, Duc de Bouillon, vint le joindre avec deux mille Fantassins & trois cens Chevaux François. Il avoit, du Roi de Navarre, une Commission de Généralissime de l'Armée Etrangere, & en conséquence, à son arivée il arbora la Cornette blanche, honneur qui n'appartient qu'aux Généraux en chef; néanmoins il ne retint que le titre de Général, & abandonna les honneurs du Commandement au Baron de D'hona, par égard pour le Prince Casimir & pour l'âge du Baron, qui, comme Allemand, étoit plus propre à se faire obéir par des Soldats de sa Nation. Le Duc de Bouillon étoit accompagné de son Frere Robert, Comte de la Mark, de Guitri, de Montlouet, de la Nocle, & de

plusieurs autres Gentilshommes François. De Moui & Cormont lui amenerent de Genêve deux cens Cavaliers & huit cens Fantassins. L'Armée grossissoit tous les jours par le nombre de ceux qui y arrivoient de Dauphiné & des autres Provinces, frontieres de France, ensorte qu'avant que de partir d'Alsace, elle se montoit à quarante mille Combattans.

Avant qu'elle décampât, il arriva un Décret de l'Empereur Rodolphe II. adressé au Baron de D'hona, pour lui commander de se désister de son entreprise, & de congédier incessamment les Troupes qu'il avoit levées sans la permission de l'Empereur ni de l'Empire pour faire la Guerre à la France, sous peine d'être mis au ban de l'Empire, lui & tous ceux qui le suivroient. Le Baron répondit à ce Décret par un Manifeste, où il protestoit, que son intention n'étoit pas de rien attenter contre l'Empire ou contre la Couronne de France, mais uniquement de secourir les Alliés des Princes Protestans qu'on opprimoit, & que la Nation Allemande ayant toujours eu la liberté de se mettre à la solde de qui bon lui sembloit, pourvû que ce ne fût ni contre l'Empire, ni contre ses Terres, il ne se croyoit point obligé d'abandonner son entreprise, ni de licencier ses Troupes: mais que sans sortir des bornes de l'obéissance dûe à Sa Majesté Impériale, il prétendoit poursuivre l'exécution de ce qu'il avoit commencé par commission des Princes Protestans. L'Empereur n'ayant rien répliqué, ni fait de nouvelle opposition, l'Armée se mit en marche au milieu du mois d'Août. Afin d'y faire observer une bonne discipline sous les auspices du Duc de Bouillon & du Baron de D'hona, le Commandement de l'avant-garde fut confié au Comte de la Marck, celui de la Cavalerie Allemande au Baron de Boucq, fameux Capitaine de cette Nation. Claude-Antoine de Clervant fut chargé de conduire les Suisses, & de Moui l'Infanterie Françoise. Guitri François, & Louis Rumf Allemand, faisoient les fonctions de Maréchaux de Camp.

Le Duc de Lorraine, pour s'opposer à tous ces préparatifs, s'étoit porté sur les frontieres de ses Etats. Dans toutes les autres Guerres Civiles, il avoit observé la neutralité, &

s'étoit alors déclaré en faveur de la Ligue & des Princes de sa Maison. Il éprouvoit de cruelles allarmes, & ne se voyant pas de forces suffisantes pour résister aux Allemands, il pressoit par ses Lettres & ses Courriers le Duc de Guise, tous ses amis & les Ligueurs, de venir promptement le préserver du péril où ils l'avoient eux-mêmes engagé. Il avoit pris à sa solde deux mille Reîtres levés dans les Etats des Princes Catholiques d'Allemagne sous les ordres du Baron de Schwartzemberg, huit cens Cavaliers, partie Italiens, partie Albanois. Il avoit outre cela quatre mille hommes d'Infanterie de ses propres Troupes, & le Prince de Parme, Gouverneur des Pays-Bas, en exécution du Traité de la Ligue avec le Roi d'Espagne, avoit joint à ces forces huit cens Chevaux Francomtois, commandés par le Marquis d'Havré, & deux mille Fantassins Wallons sous les ordres du Marquis de Varambon. Ces Troupes insuffisantes par elles-mêmes pour disputer aux Allemands le passage de la Lorraine, ou défendre le Pays contre leurs incursions, étoient encore affoiblies par les Garnisons que le Duc étoit obligé de jetter dans Nanci, sa Ville Capitale, & dans plusieurs autres Places moins importantes. Ainsi, le Duc de Guise qui étoit l'ame de son Parti, & comme la base de la Ligue, rassembla de toutes parts ses forces & ses amis pour voler au secours du Duc de Lorraine.

Le Roi prend des Suisses à sa solde & met sur pied de puissantes forces.

Le Roi de France de son côté ne faisoit pas de moindres préparatifs. Résolu de faire face à tous ses Ennemis, & de se rendre l'arbitre de tous les Partis, il rassembloit toutes ses forces. Outre huit mille Suisses qu'il avoit pris à sa solde dans les Cantons Catholiques, il avoit fait lever quatorze mille hommes d'Infanterie Françoise, & ordonné à la Noblesse & à toutes les Compagnies d'Ordonnance de venir le joindre au plûtôt. Il étoit déterminé à se mettre en personne à la tête de son Armée. L'inquiétude seule que lui causoient les Parisiens l'arrêtoit. Les Prédicateurs & le Conseil des Seize ne cessoient de soulever le Peuple, & d'exciter des séditions fréquentes. L'autorité du Roi & des Magistrats n'étoit plus reconnue dans la Capitale. Il y avoit lieu de craindre à tous momens que les factieux ne se portassent à une révolte ouverte

HENRY III. 1587.

que les Ligueurs désiroient & tâchoient de procurer. Le Roi ne pouvoit pas, dans la circonstance présente, punir ces boute-feux, de peur d'accélérer l'effet de leurs complots, ni, dans un moment où il y avoit tout à craindre des Etrangers, se priver d'une Ville qui avoit toujours été la base & le fondement du Parti Royaliste. Cette tolérance ne faisoit qu'accroître leur audace & leurs complots, qui auroient réussi au gré de leurs Chefs, si l'approche de l'Armée Allemande, le serment qu'avoit fait le Roi contre les Huguenots, & l'ardeur avec laquelle il armoit pour la défense de l'Etat, n'eussent retenu & réprimé la populace, que la crainte du danger & un reste de respect pour son Roi empêchoient encore de se livrer aux conseils, que les Séditieux leur souffloient de toutes parts. Le Roi, après avoir plusieurs fois, avec une dextérité & une patience infinies, étouffé des émeutes excitées sans sujet, & dissimulant profondément son mécontentement contre ceux qui en étoient les auteurs, laissa à Paris Villequier, Gouverneur de cette Ville, & la Reine sa Mere, pour y veiller en son absence, & en partit sur la fin de Juillet, afin de se rendre à Meaux, qui n'est qu'à dix lieues. Il avoit fait préparer, aux environs, des quartiers pour ses Troupes; & le Duc de Guise vint le trouver dans cette Ville qui étoit de son Gouvernement. Leur entrevûe se passa avec de grandes démonstrations de confiance, bien éloignées, de part & d'autre, de leurs véritables sentimens. Le Roi fit, en présence du Duc de Guise, la répartition de ses Troupes. Il lui destina vingt Cornettes de Cavalerie & quatre Régimens d'Infanterie, réservant le reste pour l'Armée qu'il devoit commander lui-même. Mais presque toute la Gendarmerie fut retenue sous divers prétextes, il ne resta au Duc que l'Infanterie commandée par ses Partisans. Les entretiens qu'il eut avec le Roi ne servirent qu'à accroître leurs défiances & leur animosité réciproque. Le Roi n'en fut que plus affermi dans son dessein, de ne pas moins se tenir en garde contre le Duc de Guise, que contre l'Armée Etrangere, & de lui donner peu de Troupes, pour précipiter sa ruine, prévoyant que quelles-que fussent ses Troupes, foibles ou fortes, il ne pourroit se dispenser de s'approcher

procher de l'Ennemi & de l'attaquer, ſoit dans les Etats du Duc de Lorraine, ſoit lorſque les Allemands traverſeroient ſon Gouvernement.

Le Duc de Guiſe raſſemble ſes Troupes pour faire tête aux Allemands en Lorraine.

Le Duc de Guiſe partit deux jours après, & donna rendez-vous à ſon arrivée à Saint Florentin, Ville voiſine de Troyes. Il s'y trouva ſix cens Cuiraſſiers compoſés de Gentilshommes de ſon parti, ſix cens Chevaux-Legers, les uns Albanois, les autres Italiens, & les autres envoyés par Balagni, Gouverneur de Cambrai; deux mille hommes d'Infanterie Françoiſe, ſous les ordres de Joannés, de du Cluſeau, de Gié & de Saint Paul, anciens Colonels attachés à ſes intérêts. Avec ces forces il marcha vers la Lorraine. Il y joignit tous les Princes de cette Maiſon aſſemblés à Nanci, réſidence ordinaire du Duc, & l'on y mit en délibération la maniere dont on devoit s'oppoſer à l'Armée étrangere. Les avis furent différens & même oppoſés. Les Seigneurs François, à la tête deſquels étoit le Duc de Guiſe, auroient deſiré qu'on fixât le Théâtre de la guerre en Lorraine, Pays couvert, plein de défilés, & coupé par quantité de rivieres, où l'on pourroit arrêter les Allemands à chaque pas. Ils ſe flattoient qu'en les occupant dans cette Province ils n'eſpereroient plus ſe joindre au Roi de Navarre, ou que, ſe trouvant à portée de leur Pays, ils ſe débanderoient & ſe retireroient au moindre échec, ou à la moindre incommodité qu'ils eſſuyeroient. Le Duc de Guiſe Guerrier hardi & intrépide, s'embarraſſoit peu du nombre des Ennemis. Il comptoit que cette multitude ramaſſée & ſans diſcipline, ne tiendroit pas contre la valeur de ſes Troupes aguerries & éprouvées. Le Duc de Lorraine étoit d'un avis contraire, auſſi-bien que le Marquis de Pont ſon fils aîné, le Comte de Salm ſon premier Miniſtre, le Comte de Chaligni, l'un des beaux-freres du Roi de France, & les Seigneurs d'Auſſonville & de Baſſompiere. Il ne pouvoit conſentir à expoſer ſon Pays à tous les riſques & les ravages de la guerre, & croyoit avoir aſſez fait, que de ſe déclarer pour les Guiſes, de ſoutenir tant de dépenſes, & de courir tant de dangers pour leur ſatisfaction particuliere. Ainſi il déſiroit qu'on

HENRY III. 1587.

ne s'oppofât point au paffage de l'Armée Allemande ; & qu'en muniffant bien les Places fortes, & en cottoyant l'ennemi avec un Camp volant, afin de l'empêcher de ravager le Pays, on laiffât ce torrent impétueux fe porter où il tendoit naturellement. Plus il voyoit le Duc de Guife difpofé & même décidé à remettre tout le fuccès au hafard d'une bataille, plus il craignoit une pareille extrémité ; & comme les opinions étoient partagées, il conclut fans balancer, qu'il ne vouloit pas hafarder fes Etats à un pareil jeu ; & que fi le Duc de Guife & les Ligueurs François avoient envie de combattre, ils pouvoient attendre, pour la fatisfaire, que les Ennemis fuffent entrés fur les terres du Roi de France ; que pour lui il fe contenteroit de conferver fon Pays avec le moins de dommage qu'il lui feroit poffible, eu égard à la fupériorité des Ennemis. Dans cette réfolution, il rappella toutes les troupes poftées fur les frontieres, & les repartit dans les Places fortes. D'Auffonville, Général de l'Armée du Duc, parcourut, avec quelque Cavalerie, tout le plat pays, pour faire détruire les fours, ruiner les moulins & enlever par tout les vivres, afin que l'Armée Allemande n'en trouvant point, paffât fans s'arrêter. Comme la bravoure du Duc de Guife faifoit craindre au Duc de Lorraine qu'il n'en vînt, malgré lui, à une action, avec des forces fi inférieures, & fans néceffité, quoiqu'appéfanti par l'âge, il voulut commander fon Armée en perfonne, & fe contenta de laiffer, par honneur, la conduite de l'avant-garde au Duc de Guife.

Les Chefs de l'Armée Allemande n'étoient pas plus d'accord fur leurs opérations, que les Princes de Lorraine. Le Duc de Bouillon & le Comte de la Marck auroient voulu qu'on fît la guerre en Lorraine, pour avoir la facilité de munir de vivres & de troupes leurs Places de Sedan & de Jametz, contigues à cet Etat, & pour accabler le Duc de Lorraine, dont le voifinage leur infpiroit de la défiance. Ils craignoient en effet qu'il ne voulût s'emparer de leurs Domaines, comme on l'avoit déja reconnu par la guerre que leur avoit fait le Duc de Guife, & comme on en fut

encore mieux convaincu par la ſuite. Au contraire Montglas (*a*), Agent du Roi de Navarre, tout nouvellement envoyé par ce Prince, de Mons, Clervant, la (*b*) Huguerie, & preſque tous les François demandoient inſtamment qu'on traversât la Lorraine, ſans s'arrêter, & qu'entrant en France on prît le plus court chemin pour ſe joindre au Roi de Navarre, qu'ils aſſuroient être déja en marche pour venir à leur rencontre le plus avant qu'il pourroit. Il y en avoit parmi les Allemands qui auroient fort aimé faire la guerre en Lorraine, à cauſe du Voiſinage de leur pays, & de l'inégalité des troupes ennemies, qui ne laiſſoit rien à craindre; mais le Baron de D'hona, limité par les ordres du Prince Caſimir, réſolut de paſſer en France, ſans faire aucun Siége en Lorraine, & ſans s'y arrêter, qu'autant que l'exigeroit la néceſſité, dans l'intention néanmoins d'y cauſer tout le dégât qu'il ſeroit poſſible, dans un paſſage auſſi court.

Le Duc de Lorraine joint au Duc de Guiſe, s'oppoſe à l'entrée des Allemands dans ſon Pays.

Dans ce deſſein l'Armée étrangere ſe mit en marche, & arriva le vingt-ſix d'Août ſur les frontieres de Lorraine. Il y régnoit peu d'intelligence parmi les Chefs, encore moins de diſcipline parmi les troupes qui manquoient d'un Général, dont l'activité & l'expérience répondiſſent à la grandeur de l'entrepriſe. Le Duc de Lorraine avoit déja fait retirer les troupes qui gardoient les paſſages les plus importans de ſes frontieres, & les avoit diſtribuées dans les Places. Les Allemands trouverent les chemins libres, & commencerent à ravager le pays ſans obſtacles, mettant tout à feu & à ſang, & commettant toutes ſortes d'hoſtilités. Néanmoins le dommage ne fut pas conſidérable. Les Payſans avoient eu le temps de ſe retirer dans les Villes avec leurs beſtiaux & leurs meilleurs effets, & avoient gâté

(*a*) Montglas fut en effet envoyé par le Roi de Navarre vers l'Armée Allemande, mais il n'étoit point en Lorraine, comme le ſuppoſe ici Davila. Montglas ne rencontra les Reitres que quand ils furent entrés en France & lorſqu'ils approchoient de la Loire. Ce fut là qu'il leur nótifia les intentions du Roi de Navarre. *Voyez de Thou, Liv. LXXXVII.*

(*b*) Ce la Huguerie étoit un homme de néant, mais intriguant, & qui par une ſorte d'éloquence s'étoit acquis du crédit parmi les Huguenots, qu'il trahiſſoit pourtant; car M. de Thou prétend qu'il avoit reçu de l'argent du Duc de Lorraine pour diſſuader les Allemands de fixer le théâtre de la Guerre dans les Etats de ce Prince. *Ibid.*

HENRY III. 1587.

ou brûlé ce qu'ils n'avoient pû emporter. Cependant les Allemands ne furent pas long-temps ſans reſſentir le poids des armes de la Ligue. Le Duc de Guiſe qui vouloit les reconnoître, éprouver leur valeur, & voir s'ils étoient bien diſciplinés, détacha de Rône & le Baron de Schwartzenberg, avec deux cens Reîtres & trois cens Cavaliers François, pour tomber ſur celui de leurs quartiers qui étoit le plus avancé. Ces deux Officiers étant arrivés le trentiéme d'Août à portée du Camp des ennemis, attaquerent le Quartier du Baron de Boucq, qu'ils mirent d'abord dans un extrême déſordre; mais ils furent enfin repouſſés par la ſupériorité du nombre, & gagnerent un étendart que le Duc de Lorraine envoya ſur le champ au Roi de France, pour lui donner avis que l'Armée ennemie étoit déja entrée ſur ſes Terres. Elle continua néanmoins à obſerver auſſi peu de précautions dans ſes logemens, ſes gardes, ſes décampemens & ſes marches. Un ſi grand nombre de troupes engendroit néceſſairement de la confuſion. D'ailleurs il n'y avoit point de Général capable de conduire ce Corps compoſé de Nations ſi différentes, & dont chacune avoit ſa diſcipline & ſes uſages particuliers.

Le Duc de Bouillon, jeune Seigneur plein de courage, mais qui n'avoit point, ou preſque point d'expérience, étoit mal obéi par les Allemands. Le Baron de D'hona qu'on avoit mis à leur tête, pouvoit plûtôt paſſer pour un brave Soldat, que pour un Général expérimenté, & le peu d'éclat de ſa naiſſance diminuoit le poids de ſon autorité. Les Officiers ſubalternes qui n'étoient tous ni de même pays, ni de même ſentiment, ne faiſoient qu'augmenter le déſordre. Le Duc de Guiſe informé de toutes ces choſes, déſiroit de trouver quelque occaſion favorable de les attaquer, ſoit dans leurs quartiers, ſoit lorſqu'ils décamperoient, avant que le temps & l'expérience leur euſſent appris à ſe corriger.

Chaude Eſcarmouche au Pont de Saint Vincent.

Le Duc de Lorraine perſiſtant dans ſon premier avis, ne vouloit point abſolument permettre qu'on haſardât une bataille dans ſes Etats, & le Duc de Guiſe moins âgé, moins fort en troupes que ce Prince, & d'ailleurs dans ſon pays,

étoit obligé de se conformer, par complaisance, à ses volontés. Ainsi les Reîtres s'avancerent, sans être inquiétés, jusqu'au Pont de Saint Vincent, Bourg assez considérable, situé sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle on passe la Meuse sur un large Pont de structure antique. De Rône y étoit posté avec trois cens Chevaux-Legers & cent Arquebusiers à Cheval. Le Duc de Guise y arriva pour reconnoître ce poste, où il avoit résolu de faire camper son Avant-garde, afin de disputer le passage aux ennemis, & les obliger, en marchant plus serrés, à causer moins de ravages dans le pays. Au moment même de son arrivée, on découvrit de dessus le sommet de la colline l'Armée étrangere rangée en bataille dans une petite plaine qui s'étend jusqu'au pied des collines, & prenant en droiture la route du Pont. Le Duc de Guise voulant reconnoître le nombre & l'ordre de bataille des ennemis, fit sortir du Bourg les trois cens Chevaux-Legers, & posta les cent Arquebusiers à Cheval sur le bord de la Riviere. Il la passa lui-même sur le Pont sans armes, comme il se trouvoit dans le moment, lui sixiéme, avec la Châtre, Bassompierre, de Dunes, & deux Ecuyers, dans l'espérance de trouver quelque hauteur d'où il pourroit examiner commodément les manœuvres des ennemis, & juger en détail de leur nombre & de leur Ordonnance. A peine eut-il gagné l'autre bord de la riviere, que deux Compagnies de Reîtres qui marchoient en avant de l'Armée, pour reconnoître le pays, vinrent le charger, & l'obligerent de repasser le Pont à la hâte. Les Cavaliers ennemis, en arrivant au bord de la riviere, virent que le côté opposé étoit défendu par les Arquebusiers à Cheval, & que le Duc de Guise avec vingt-cinq Gentilshommes qui l'avoient joint, faisoit ferme au bout du Pont. Ils firent halte pour attendre les premieres troupes de leur Armée. Dans ce moment un des Reîtres s'avança jusqu'au bord de la riviere, mit pied à terre, ajusta sa carabine, & tira sur les Lorrains, sans que de plus de deux cens coups d'arquebuse qu'ils lui lâcherent, aucun l'atteignît, ni lui fît perdre sa contenance assurée; ensuite il remonta à cheval & regagna sa troupe au petit pas. L'action hardie de ce Soldat fut remarquée de tout le monde.

HENRY III. 1587.

Guitri, Maréchal de Camp, joignit alors les deux premieres Compagnies de Reîtres, avec quatre cens Chevaux, & tous ensemble marcherent droit au Pont pour l'attaquer. Le Duc de Guise se voyant trop foible pour leur disputer le passage, & que le gros de l'Armée, & même l'avant-garde du Duc de Lorraine qu'il avoit laissé en arriere, étoient trop éloignés pour le soutenir, il se replia avec ses Arquebusiers à Cheval sur le Corps de Cavalerie commandé par de Rône, & dépêcha Bassompierre & la Châtre à l'Armée Lorraine, avec ordre de la faire mettre en bataille, afin qu'elle fût en état de le couvrir, si les ennemis le poussoient & le talonnoient avec trop de vicacité. Il se mit à la queue de sa troupe, & se retira en escarmouchant, & soutenant bravement le choc des Reîtres, qui, après avoir passé le Pont, le poursuivoient avec chaleur, en caracolant, & faisant de continuelles décharges de pistolet. Arrivés au pied de la colline, dont la pente est roide & difficile, la Cavalerie du Duc de Guise, & lui-même avec ses Gentilshommes qui montoient des Chevaux vîtes & legers, en eurent bien-tôt gagné le sommet. Au contraire les Reîtres montés sur des Chevaux Frisons, beaucoup plus pesans, mirent plus de temps à y arriver, & furent obligés de faire halte, pour donner à leurs Chevaux le moment de reprendre haleine. Le Duc de Guise profita de cet intervale, pour passer une petite riviere qui étoit derriere lui. De-là il se retira en bon ordre, jusqu'au lieu où les Maréchaux de Camp avoient déja mis son Armée en bataille, comme il le leur avoit ordonné. Elle étoit rangée en forme de croissant, & appuyée à quelques collines. On avoit distribué la Cavalerie sur les aîles. L'Infanterie qui occupoit le centre, étoit défendue par des vignes & des Fossés, & par l'artillerie placée sur le sommet d'une petite montagne. Elle faisoit si bonne contenance, qu'en arrivant à sa vûe avec la tête de leurs troupes, les Généraux Allemands jugerent, qu'eu égard à sa position avantageuse, il étoit inutile de tenter le combat, puisqu'on ne pourroit ni forcer les Lorrains dans leurs postes, ni les attaquer sans un désavantage évident & presque insurmontable. Ils prirent le parti de se retirer au

Les deux Armées n'en viennent pas à une action générale.

gros de leur Armée, & camperent dans les Villages voisins de Saint Vincent. Dès la même nuit, la Châtre, avec six cens Arquebusiers, se jetta dans le Château de ce Bourg, pour empêcher les ennemis de s'en emparer.

Les Allemands passent en France.

Le Duc de Lorraine, qui, pour dégager le Duc de Guise du danger où il s'étoit jetté par trop d'ardeur, s'étoit vû dans la nécessité de hasarder une bataille, & de risquer ses propres Etats, ne voulut plus courir le même péril, & s'éloigna de quelques lieues, laissant le passage libre aux ennemis, qui continuerent à brûler & à ravager tout sur leur route. Pour lui, il campa toujours sous les Places fortes, se bornant simplement à leur défense, & à empêcher les Allemands de s'en emparer, & de les saccager. Ils arriverent enfin sur les frontieres de France, le 18 de Septembre, & camperent d'abord à Saint Urbain, Ville qui appartenoit au Duc de Guise, & qu'ils brûlerent par cette raison. Les pluyes continuelles qui survinrent, & le besoin qu'ils avoient de repos, les y retinrent quatre jours. François de Châtillon vint les joindre avec cent Cuirassiers & huit cens Arquebusiers à Cheval. Parti du fonds du Languedoc, après avoir traversé le Dauphiné, & cottoyé la Savoye, avec des dangers extrêmes, il étoit arrivé à Griselle, Ville située sur les frontieres de Lorraine, où il comptoit trouver l'Armée étrangere. Il y fut attaqué tout-à-coup par les troupes Lorraines, & obligé de se retirer dans le Château. Ce poste étoit foible, & Châtillon couroit risque d'y être forcé, si le Comte de la Marck ne se fût avancé avec l'avant-garde, pour le dégager. Dès qu'elle parut, les Lorrains se retirerent, & Châtillon vint joindre l'Armée à Saint Urbain, le vingt-deux de Septembre. Le même jour, le Duc de Guise ayant laissé à Bar le Duc de Lorraine, qui ne vouloit pas entrer plus avant sur les Terres de France, à moins qu'il n'en fût requis par le Roi, se rendit avec douze cens Chevaux & deux mille Fantassins à Joinville, à deux lieues de Saint Urbain. L'Armée étrangere entra en France. Elle traînoit à sa suite un nombre prodigieux de chariots chargés de bagages, sans compter le butin immense qu'ils avoient fait en Lorraine, & celui qu'ils faisoient encore tous les jours.

HENRY III 1587.

Le Duc de Guiſe les ſuit.

Quoiqu'ils fuſſent alors dans un pays ennemi, & où tout leur devoit être ſuſpect, le déſordre & la confuſion n'avoient pas pour cela ceſſé parmi eux. Au contraire, ſe fiant ſur leur nombre qui montoit à plus de quarante mille combattans, ils occupoient dans leurs logemens des quartiers fort étendus. Leurs Soldats s'écartoient pour piller, & faiſoient très-négligemment les gardes. Comme les campagnes qu'ils traverſoient, étoient couvertes de vignes, & que l'on étoit alors dans le temps de la Vendange, ils quittoient leurs rangs pour aller cueillir des raiſins, & en manger avec avidité. Le petit Corps de troupes que commandoit le Duc de Guiſe, ne ſervoit qu'à accroître leur confiance. Ils n'imaginoient pas qu'une Armée nombreuſe, comme la leur, bien armée & bien montée, pût rencontrer le moindre obſtacle. Elle avoit, à la vérité, tous ces avantages; mais on n'en vit jamais de plus mal commandée, ni de moins diſciplinée. Le grand nombre des Généraux mit toujours du partage dans les avis ſur la route qu'on devoit tenir. Quelques-uns, pour la facilité des chemins, & l'abondance des ſubſiſtances, conſeilloient de traverſer la Champagne, pour gagner la Brie & l'Iſle de France, s'avancer juſqu'à Paris, & frapper le Parti Catholique au cœur. Ils ajoûtoient qu'il ne falloit point s'amuſer à des entrepriſes peu importantes, & qu'on ſavoit par expérience que les Huguenots n'avoient jamais obtenu des conditions avantageuſes, que lorſqu'ils avoient pénétré dans le centre du Royaume, & fait trembler la Capitale. Les autres qui voyoient l'Armée dépourvûe d'un Général capable d'une pareille entrepriſe, y trouvoient trop d'obſtacles & de dangers, & vouloient qu'on marchât vers les ſources de la Loire, pour la paſſer au-deſſus de la Charité, ou dans quelqu'endroit voiſin, & y joindre inceſſamment le Roi de Navarre, dont les talens & l'autorité euſſent infiniment mieux dirigé leurs opérations. Ce dernier avis l'emporta; & dans cette vûe, ſur la fin de Septembre, l'Armée traverſant la Champagne & la Bourgogne, prit la route de la Charité pour y paſſer la Loire, ainſi qu'avoit fait le Duc des Deux-Ponts, quelques années auparavant. Dans le même temps le Comte de la Marck

(a)

(*a*) mourut de maladie : on donna le Commandement de l'avant-garde à Châtillon.

Le Duc de Guise suivoit les Allemands, mais il n'avoit point un Corps d'Armée. A la vérité le Duc de Mayenne son frere l'avoit joint avec ce qu'il avoit pû rassembler de Forces dans son Gouvernement de Bourgogne ; & le Marquis de Pont l'avoit suivi avec un gros de Noblesse ; cependant toutes ses troupes ne se montoient qu'à quinze cens Chevaux, & un peu plus de 3000 Fantassins. Avec ces Forces, il occupoit des postes avantageux, & cotoyoit l'ennemi, pour saisir le moment favorable de le combattre, qu'il épioit avec soin, & désiroit avec ardeur. Mais le Duc de Mayenne, suivant ses anciennes vûes, & le Marquis de Pont, instruit par les conseils de son pere, s'efforçoient de rallentir l'impétuosité du Duc. Ils lui remontroient que toutes les espérances de la Maison de Lorraine se trouvoient réduites à un Camp volant ; que ce seroit l'exposer à une ruine certaine, que d'oser, avec si peu de Forces, attaquer un Ennemi si supérieur en nombre ; qu'il ne pouvoit causer plus de joie & de satisfaction à ses ennemis, qu'en exposant par une déroute, les intérêts de toute leur Maison, à un danger si évident, que quelles qu'en dûssent être les suites, elles ruineroient pour toujours leurs forces ; que c'étoit une chose qui demandoit les plus profondes & les plus sérieuses réflexions, & qu'on ne pouvoit peser assez mûrement, que de risquer avec tant de désavantage, & pour ainsi dire, en un coup de dé, tous leurs travaux passés, leur état présent, & leurs espérances à l'avenir. D'ailleurs, disoient-ils, avec quelles Forces, avec quel nombre de Cavaliers & de Fantassins, le Duc prétendroit-il attaquer une Armée forte de seize mille Chevaux, & de vingt mille hommes d'Infanterie étrangere, soutenue de quatre mille Arquebusiers François très-lestes ? Qu'ils devoient s'estimer fort heureux de pouvoir couvrir les principales Places, & les Villes murées, dans leur Gouvernement ; que c'étoit au

(*a*) Ce Seigneur mourut à Leynes sur l'Yonne, peu de temps après le Combat de Châtillon sur Seine.

HENRY III. 1587.

Roi à en faire davantage, s'il le jugeoit à propos; que dans les invasions précedentes, les Gouverneurs de frontiere n'avoient pas pris d'autre parti; & que contens de mettre à l'abri les postes importans, ils avoient laissé ces torrens se porter dans les Provinces où étoit le Théâtre de la guerre, & où se trouvoient les principales Armées.

Ces considérations étoient suffisantes pour réprimer, mais non pas pour éteindre l'ardeur du Duc de Guise, qui, roulant dans son esprit des vûes plus vastes, & de plus hautes entreprises, ne s'ouvroit à personne sur le but de ses desseins. En se déclarant protecteur de la Ligue, & Défenseur de la cause du Peuple, il n'esperoit rien moins que d'écraser ses ennemis, de devenir l'arbitre du Royaume, de s'ériger en Restaurateur de la Religion Catholique. Il prévoyoit qu'il perdroit son crédit & sa réputation en France & chez les Etrangers, s'il abandonnoit au Roi l'honneur de défaire les Allemands; que cette victoire feroit pancher la balance, & donneroit une supériorité prodigieuse à celui qui la remporteroit. D'ailleurs, il craignoit que le Roi ne s'entendît secretement avec les Huguenots, & que, si, tandis que ce Prince étoit à la tête d'une puissante Armée, les Reîtres parvenoient à se joindre au Roi de Navarre, toutes ces forces réunies ne tombassent sur lui, pour l'accabler. Ainsi il cherchoit à détruire, ou du moins à affoiblir considérablement cette Armée, avant qu'elle pût exécuter cette jonction. Enfin, la passion ardente & excessive qu'il avoit pour la gloire, ne lui laissoit pas un moment de repos, jusqu'à ce qu'il eût signalé sa valeur dans une occasion si éclatante. Ainsi, sans ménager sa personne, ni ses troupes, tantôt il précédoit les ennemis, tantôt il les cotoyoit, tantôt il les suivoit en queue, & mettoit tout en usage, avec une activité infatigable, pour les harceler dans leurs quartiers, retarder leur marche, & leur couper les vivres.

poor human. Nature!

Mais l'abondance des vins, des raisins, des fruits & des viandes, qui régnoit dans ces Provinces, nuisit encore plus aux Allemands, que tous les mouvemens que faisoit le Duc de Guise pour les inquiéter. La débauche, la crapule, & le changement de climat, avoient causé dans leur Armée,

HENRY III. 1587.

des maladies fréquentes & dangéreuses, qui diminuoient leur nombre de jour en jour, & retardoient leur marche. Les pluies de l'Automne, qui furent excessives au commencement d'Octobre, augmentoient encore le nombre des morts, & rompoient tellement les chemins dans ce pays gras & fangeux, qu'une si grande multitude, déja mal conduite & mal disciplinée, avoit bien de la peine à observer quelqu'ordre dans ses marches. Les mêmes pluies incommodoient aussi les troupes du Duç de Guise, qui, par leurs mouvemens continuels, y étoient encore plus exposées. Mais quoique les Soldats fussent presque nuds & sans souliers, & les Chevaux fatigués & à demi ruinés, la confiance qu'ils avoient dans un Général, qu'ils voyoient essuyer tout le premier les fatigues & les injures de l'air, les leur faisoit supporter volontiers à eux-mêmes. D'ailleurs, c'étoient de vieilles troupes, endurcies aux travaux de la guerre, & dans lesquelles les maladies ne faisoient pas les mêmes ravages, que parmi les ennemis. Les deux Armées, dont les Partis étoient sans cesse aux mains, s'avancerent de la sorte jusqu'à Châtillon sur Seine. La Châtre s'y étoit jetté pour défendre cette Place assez peuplée, mais mal fortifiée. Pendant que les Allemands passoient à la vûe de Châtillon, on escarmoucha durant quatre heures entieres, avec quelque perte des deux côtés. Ensuite ils traverserent la Seine, & tirerent à droite, pour aller passer la Loire sur le Pont de la Charité. Cette résolution étoit directement contraire aux instructions données par le Roi de Navarre à ses Agens, qui les sollicitoient d'aller chercher un passage vers la source de la Loire. Ce ne fut point par l'avis des Généraux, qu'on prit cette résolution, mais pour céder aux murmures des Soldats, qui ne pouvoient consentir qu'on les menât dans des pays resserrés, stériles & montagneux, tels que ceux où cette riviere prend sa source, mais qui vouloient s'étendre, piller à leur aise, & vivre, avec leur licence ordinaire, dans les Provinces les plus vastes & les plus fertiles de France, qu'il falloit traverser, pour gagner la Charité & les autres passages voisins. Mais ils furent bien-tôt déchûs de cette espérance.

The American Army was not the first, without shoes.

HENRY III. 1587.

Le Roi avec ſon Armée tâche de les empêcher de joindre le Roi de Navarre.

Le Roi s'étoit rendu de Meaux (*a*) à Gien, où il avoit raſſemblé ſon Armée. Il étoit enſuite venu à Etampes, avec huit mille Suiſſes, dix-mille hommes d'Infanterie Françoiſe, & quatre mille Chevaux. Le Duc de Nevers ſervoit dans cette Armée, en qualité de Meſtre de Camp-Général; & le Duc d'Epernon en commandoit l'avant-garde. Le Roi, par leur conſeil, s'approcha de la Loire, fit rompre les Ponts, enlever tous les batteaux, garnit toutes les Places de troupes, & campa ſur les bords du Fleuve, pour en diſputer le paſſage aux ennemis, s'ils entreprenoient de le paſſer à gué, ou ſur un Pont de batteaux. Ces meſures déconcerterent l'Armée Allemande. Les Officiers François leur avoient fait entendre, & avant la levée de leurs troupes, & même depuis leur entrée en France, que le Roi ne mettroit aucun obſtacle à leur jonction avec le Roi de Navarre, & qu'ils ne trouveroient d'autre ennemi, que le Duc de Guiſe, dont les forces n'étoient pas redoutables. Lorſqu'ils virent le Roi, à la tête d'une puiſſante Armée, faire de bonnes diſpoſitions, pour les empêcher de pénétrer plus avant, & que le Duc d'Epernon, qu'on regardoit généralement comme ami des Huguenots, avoit taillé en piéces quelques détachemens de Reîtres, qui ravageoient la campagne, & enlevé un de leurs Etendarts, il ſe mit dans leur Armée une ſi grande confuſion, que toute l'autorité de leurs Généraux put à peine y remédier. La Cavalerie Allemande demanda ſéditieuſement la ſolde qu'on lui avoit promiſe, en entrant dans le Royaume. Et en effet, on n'avoit encore envoyé d'aucun endroit, l'argent néceſſaire pour les payer. Les Suiſſes qui voyoient, dans l'Armée du Roi, de l'Infanterie de leur Nation, ſous les Drapeaux des Cantons, menaçoient hautement de paſſer dans ſon Armée; tous en général ſe plaignoient de ce qu'on leur avoit promis, qu'un

(*a*) De Meaux, le Roi revint à Paris & ſe rendit enſuite à Etampes, où il ſe mit à la tête de ſon Armée compoſée de huit mille Suiſſes, de dix mille hommes d'Infanterie Françoiſe & de deux mille Gendarmes. Avec ces Troupes il marcha vers la Loire, dont il fit garder tous les paſſages depuis Gien juſqu'à la Charité. *Voyez de Thou, Liv. LXXXVII.*

Prince du Sang viendroit se mettre à leur tête, & ils n'en voyoient paroître aucun. A tous momens ils reprochoient, avec menaces, aux Généraux François, qu'ils les avoient amenés à la Boucherie, en les assurant faussement qu'ils étoient d'intelligence avec le Roi de France. Dans ce tumulte, les Généraux tinrent Conseil de Guerre en présence de l'Armée, & au milieu des cris & des murmures des Soldats. On prit, à la hâte, & sans beaucoup de réflexion, le parti de rebrousser chemin, & de tâcher d'entrer en Beausse, pays propre à faire subsister les Armées. Cependant on dépêcha au Roi de Navarre, pour lui demander de l'argent, un Général, & des instructions sur la route que l'Armée devoit tenir, pour le joindre plus aisément.

What an herd of Yahoos is an army without discipline and without a General!

Le Roi de Navarre marche contre le Duc de Joyeuse & passe la Droune.

Ce Prince étoit alors sorti des Provinces attachées à ses intérêts; & après avoir fait un seul Corps du plus grand nombre de troupes qu'il put rassembler, il marchoit vers la Loire, dans le dessein de se joindre aux Allemands. D'un autre côté le Duc de Joyeuse, emporté par son ambition, & désormais absolument livré aux vûes de la Ligue, étoit parti brusquement de Saumur, & s'avançoit avec toute son Armée, à la rencontre des Huguenots, dans la ferme résolution de leur donner Bataille, à quel prix que ce fût. Les deux Armées (*a*) n'étoient séparées que par deux petites rivieres, nommées; l'une, l'Isle; & l'autre, la Droune. La premiere étoit du côté du Duc de Joyeuse; l'autre qui étoit un peu plus forte, se trouvoit de celui du Roi de Navarre. Entre ces deux rivieres, étoient la Roche-Chalais, Ville voisine de l'Isle; & plus proche de la Droune, Coutras, Château bâti par Lautrec, Général fameux dans les guerres d'Italie. Le Roi de Navarre & Joyeuse, pen-

Lautrec.

(*a*) L'Auteur Protestant des Remarques sur Davila, reproche à cet Historien plusieurs fautes sur la position des deux Armées à la Bataille de Coutras, & observe, 1°. Que la Droune est plus petite que l'Isle dans laquelle elle se décharge & perd son nom: 2°. Que la Roche-Chalais est sur la Droune. 3°. Que le Duc de Joyeuse qui venoit de Saintonge & d'Angoumois, & suivoit le Roi de Navarre, à dessein de le combattre, n'avoit pas besoin de passer pour cela la Riviere d'Isle. Ces erreurs ne laissent pas que de répandre quelque confusion sur les mouvemens qui précédérent l'action.

HENRY III. 1587.

ſoient chacun de leur côté, qu'il y auroit de l'avantage à combattre l'ennemi au paſſage d'une riviere. Ainſi le Duc traverſa promptement l'Iſle le dix-neuf d'Octobre au ſoir, & vint camper à la Roche-Chalais, dans le deſſein d'occuper le lendemain Coutras, de marcher au Roi de Navarre, & de le combattre au paſſage de la Droune.

Pour cet effet, il détacha le Capitaine Mercure Bua Albanois, afin de prendre poſte à Coutras, & envoya les Maréchaux de Camp, pour préparer les logemens. Mais le Roi de Navarre, qui, ſe voyant à la tête d'une Armée aguerrie, deſiroit de combattre les Ennemis en raſe campagne, ſans aucun avantage de terrain ni de rivierre, avoit, le même jour, de grand matin, paſſé la Droune à gué, & détaché le Duc de la Trimouille, afin de s'emparer du même poſte de Coutras, vers lequel il marchoit, avec toute ſon Armée en bataille. Les Chevaux-Legers Albanois, en furent aiſément chaſſés par la Trimouille ſupérieur en nombre; & revenant le ſoir même à la Roche-Chalais, ils informerent le Duc de Joyeuſe, qui donnoit alors un grand repas à quantité de Nobleſſe, que le Roi de Navarre avoit paſſé la Droune, & occupoit Coutras avec toute ſon Armée. Le Duc ſe tournant vers ceux qui étoient à table, dit aſſez haut pour être entendu de tout le monde; *puiſque nous tenons l'Ennemi enfermé entre deux Rivieres, la Victoire ne peut plus nous échaper; que chacun ſe prépare donc pour la Bataille demain au point du jour.* L'Armée du Duc étoit remplie de Nobleſſe, & forte de dix mille combattans, mais preſque tous volontaires, qui, pour la plûpart avoient plus de courage, que d'expérience. Ils regardoient la victoire comme infaillible, & s'embarraſſoient peu de ce bon ordre, & de cette diſcipline, qui aſſurent preſque toujours le gain des Batailles. Il n'y avoit aucun Officier capable par ſon expérience & ſon autorité, de modérer la fougue de la jeune Nobleſſe, qui brûloit d'en venir aux mains, s'imaginant de tenir l'Ennemi déja priſonnier entre deux rivieres. Ainſi le lendemain vingtiéme d'Octobre, deux heures avant le jour, ils commencerent à ſe rendre à la débandade, & pêle-mêle, ſur le Champ de Bataille. L'inexpérience & la

confusion de ces troupes, leur faisoit aisément rompre les rangs des Escadrons, & les files des Bataillons; d'ailleurs, le chemin, pour arriver au lieu du combat, étoit étroit & embarrassé d'arbres; en sorte qu'on perdit beaucoup de temps à mettre les Catholiques en bataille.

Les deux Armées se rencontrent à Coutras.

Lavardin, Mestre de Camp Général, les y rangea pourtant le mieux qu'il put, & forma d'abord dans la plaine, une Ligne très-étendue, toute composée de Gendarmerie. Il posta sur chacun des flancs de cette Ligne, un Bataillon d'Infanterie. Pour lui, il se mit à la tête de toute l'Armée, avec les Chevaux-Legers, commandés par (a) Montigni, & par le Capitaine Mercure Bua, & plaça l'artillerie à la pointe de l'aile gauche. Le Roi de Navarre informé de l'approche des Ennemis, profita du temps qu'ils consumerent à se mettre en bataille, pour faire amener son artillerie, qu'il avoit laissée le soir précédent au-delà de la riviere, en se hâtant de la passer, au lieu que si les Ligueurs eussent usé d'un peu plus de diligence, il auroit été obligé de combattre sans canon, ce qui eût pû lui causer un grand désavantage. La lenteur des Ennemis lui ayant procuré ce secours, il mit en bataille son Armée, composée de deux mille cinq cens Chevaux, & de quatre mille Fantassins, qu'il partagea en sept Corps, quatre de Cuirassiers, un de Chevaux-Legers, & deux d'Infanterie, & fit poster ses coulevrines & ses piéces de campagne, sur les bords de la riviere, dans un endroit un peu élevé, au-dessus de la plaine. Son Armée étoit rangée en forme de croissant, & il commandoit en Personne, avec le Prince de Condé, les deux Escadrons qui faisoient le centre. Le Comte de Soissons étoit à l'aile droite, & le Vicomte de Turenne à la gauche. Le Duc de la Trimouille, & Vivans, Maréchal de Camp, commandoient la Cavalerie légere. L'Infanterie partagée en deux Corps, étoit distribuée sur les ailes, à la droite, sous les ordres du Baron de Salignac, de Castelnau & de Parabere. Leur flanc étoit appuyé à un bois épais, & à un fossé

(a) François de la Grange de Montigni, Colonel Général de la Cavalerie Légere sous Henri IV. & Maréchal de France sous Louis XIII.

large de fept pieds. Lorges, Préaux & Charbonnieres, Colonels expérimentés & eftimés dans le Parti, commandoient l'Infanterie de la gauche, qui étoit couverte par une garenne, & par les murs du Parc de Coutras. Le Marquis de Clermont Galerande, fut chargé du foin de l'Artillerie; on avoit laiffé le bagage dans le Bourg de Coutras, & foit par hafard, foit de deffein prémedité, il n'étoit refté aucunes troupes pour le garder.

Elles en viennent aux mains.

L'afpect des deux Armées étoit bien différent. Les Soldats du Duc étoient revêtus de riches cafaques, de fuperbes livrées, leur cafques furmontés d'aigretes, & leurs armes chargées de devifes galantes. Mais le peu d'ordre qu'on remarquoit dans leurs rangs, dénotoit affez leur foibleffe & leur inexpérience. Dans celle du Roi de Navarre, on ne voyoit pour tout ornement, que du fer & des armes rouillées par les pluies; mais l'air guerrier de fes Soldats, l'union & la fermeté de leurs rangs, faifoient concevoir une haute idée de leur valeur. Il étoit environ neuf heures du matin, lorfque l'artillerie commença à jouer des deux côtés, mais avec un fuccès fort inégal, fuivant l'intelligence ou l'incapacité de ceux qui l'avoient poftée. Le Canon du Roi de Navarre, tirant au milieu de la Gendarmerie Catholique, & perçant les Efcadrons, les mit tous en défordre, & y fit un grand carnage. Au contraire, les Canoniers du Duc, ajufterent leurs piéces fi bas, que tous les coups porterent à terre, & ne tuerent qu'un Gentilhomme du Prince de Condé. Lavardin s'appercevant de ce défavantage, & fentant que fi l'on donnoit à l'Ennemi le temps de faire de nouvelles décharges, ce feroit caufer la perte entiere de l'Armée, déja fi ébranlée par l'effet du canon, & fi en défordre, qu'à peine pouvoit-elle garder fes rangs; il fit fonner la charge, & avec fes Chevaux-Legers, attaqua ceux de l'Ennemi, qui étoient au nombre de deux cens, & poftés vis-à-vis de lui. Cette charge fut très-vigoureufe, Montigni tua le cheval du Duc de la Trimouille fous lui; & le Capitaine Mercure, bleffa dangéreufement Vivans, Maréchal de Camp. Les Chevaux-Legers Catholiques, culbuterent enfuite les Huguenots, & tomberent fur un Efcadron de Gendar-

merie,

merie, commandé par le Vicomte de Turenne. Ils le chargerent en flanc, & avec vigueur; en sorte qu'ils le percerent d'un bout à l'autre. De-là ils gagnerent à toute bride le Bourg de Coutras, où étoient les bagages des Ennemis. Ce mouvement, dont on ne put deviner la cause, quoiqu'on en ait beaucoup raisonné, occasionna la défaite de l'Armée Catholique. Cette Cavalerie, dont une si longue course avoit mis les chevaux hors d'haleine, & qui s'étoit écartée pour piller, ne put plus se rallier; elle ne servit plus de rien dans cette journée, & se retira, après la Bataille, en lieu de sûreté.

Le Duc de Joyeuse est défait & tué.

Le Roi de Navarre, après avoir en peu de paroles exhorté ses troupes à combattre pour leur salut commun, & fait avancer devant lui trente Gentilshommes armés de lances courtes, prit le galop à dix pas des Ennemis, pour charger leur Gendarmerie, qui, pour s'être mise trop tôt en mouvement, arriva à lui si en désordre, à cause de la longueur de la carriere, que les lances ne firent point l'effet ordinaire, & ne servirent de rien. Les Catholiques furent donc obligés de les jetter à terre, & alors on combattit à armes égales; mais outre la valeur des troupes du Roi de Navarre, ses Escadrons profonds & serrés, étant bien plus difficiles à percer, que les rangs longs & flottans du Duc de Joyeuse, toute la Cavalerie de celui-ci fut en moins d'une demie-heure renversée & défaite. Le Duc lui-même, au milieu d'un grand nombre de Gentilshommes massacrés, fut porté à terre, & tué (*a*) sur le champ, de trois coups de pistolet, quoiqu'il offrît cent mille écus de rançon. L'Infanterie n'eut pas un meilleur sort que la Cavalerie. Les Huguenots l'attaquerent de toutes parts, en criant avec fureur, qu'elle se ressouvînt de la journée de Saint Eloi, où deux Régimens du Roi de Navarre, avoient été taillés en piéces, sans quartier. Aussi les Soldats passerent-ils la plûpart des Catholiques au fil de l'épée, sans que leurs Officiers, & sur-tout le Roi de Navarre, occupé d'un autre côté à dissiper le reste de la Cavalerie, pussent empêcher cet acharnement. Le massacre

(*a*) Par deux Capitaines Gascons nommés Bordeaux & Descentiers.

HENRY III. 1587.

des vaincus, & la pourſuite des Vainqueurs, durerent trois heures. Alors ces derniers ſe trouverent maîtres du Champ de Bataille, de l'artillerie, de tous les drapeaux & les bagages. Ces Soldats endurcis aux fatigues de la Guerre, tournerent en ridicule tout ce vain attirail d'équipages qui ſentoient le luxe & la molleſſe, & mille ſuperfluités, qui convenoient à peine aux Courtiſans les plus efféminés, & que les Catholiques avoient traîné après eux.

Il y eut trois mille cinq cens hommes de tués du côté des Catholiques. Les principaux étoient, le Duc de Joyeuſe, le Comte de Saint Sauveur ſon frere, Brezé, qui portoit l'Etendart du Général, les Comtes de la Suze, d'Aubijoux, & de Gavello; le Colonel Tiercelin, & pluſieurs autres Officiers de diſtinction. Le nombre des Priſonniers fut encore plus grand, excepté Lavardin, Montigni (*a*), & le Capitaine Mercure, qui ſe ſauverent, tous les autres tomberent au pouvoir des Vainqueurs. Du côté du Roi de Navarre, le nombre des morts ne monta pas à deux cens, & l'on n'y compta perſonne de marque. Parmi les bleſſés les plus conſidérables, furent Vivans, le Capitaine Favas, & le Vicomte de Turenne, bleſſé légerement. Le Roi de Navarre ne fit pas moins éclater ſa clémence, après cette Victoire, qu'il avoit montré d'intelligence dans ſes diſpoſitions, & ſon ordre de bataille, & de bravoure dans le combat. Dès qu'il fut revenu de la pourſuite des fuyards, ſur le Champ de Bataille, il fit ceſſer le carnage que ſes troupes faiſoient de l'Infanterie Catholique, reçut les Priſonniers avec humanité, honorant de ſes éloges, la valeur de ceux qui s'étoient vaillamment comportés dans le combat, & plaignant le ſort de ceux qui y avoient péri. Il fit renfermer honorablement le corps du Duc de Joyeuſe, dans un cercueil de plomb, & l'accorda enſuite à ceux qui le demanderent, & qui le firent tranſporter à Paris, où on lui fit de magnifiques obſéques.

Humanity Generosity and Wisdom of H. 4.

(*a*) Montigni fut pris auſſi bien que ſon Etendart que le Roi de Navarre lui fit rendre après la Bataille, pour honorer la valeur avec laquelle il s'étoit comporté en chargeant le Vicomte de Turenne. *Voyez de Thou, Liv. LXXXVII.*

Henry III. 1587.

Cette victoire qui fut la premiere cause & l'origine de la grandeur du Roi de Navarre, & d'autant plus glorieuse pour lui, que c'étoit la premiere que les Huguenots eussent remportée dans tout le cours des Guerres Civiles, ne causa pas beaucoup de chagrin au Roi de France. Il craignoit la ruine totale du Roi de Navarre, qui seul pouvoit balancer le pouvoir des Guises, & les empêcher de disposer à leur gré de toutes les forces du Royaume. D'ailleurs, il étoit piqué de l'ingratitude du Duc de Joyeuse, qui, lui devant son élévation, & comblé de ses bienfaits, mais par jalousie contre le Duc d'Epernon, s'étoit porté à favoriser la Ligue, & à appuyer les complots des Guises, sinon ouvertement, du moins par des intrigues secretes. Il craignoit peu que cette victoire mît le Roi de Navarre en état de venir joindre l'Armée étrangere. Il y avoit mis bon ordre, en occupant les bords de la Loire avec une Armée assez puissante pour en rendre, par sa vigilance, le passage impraticable, & au Roi de Navarre, & aux Allemands, s'ils entreprenoient de le tenter. Il étoit en état de chasser de France l'Armée étrangere, dès qu'il voudroit l'attaquer, mais il étoit bien aise de laisser encore le Duc de Guise agir seul, pendant quelque temps, espérant qu'il seroit accablé par des forces si supérieures, & qu'avec le Corps qu'il commandoit, périroient toutes les ressources de la Maison de Lorraine.

balancer

Cependant la confusion & le désordre croissoient toujours dans l'Armée étrangere, qui ne voyoit arriver ni argent pour sa paye, ni Prince du Sang pour la commander, comme on le lui avoit promis. Les allarmes fréquentes que le Duc d'Epernon, qui commandoit l'avant-garde de l'Armée Royale, avoit données à leurs quartiers, leur avoient appris, à n'en point douter, que le Roi les traitoit en ennemis, malgré les assurances que leurs Officiers leur avoient d'abord donné du contraire. L'espoir de leur jonction avec le Roi de Navarre, diminuoit tous les jours, sur-tout depuis qu'ils avoient pris le parti de s'éloigner de la Loire, & que le Roi les poursuivoit avec une puissante Armée. L'Infanterie Suisse se mutinoit encore plus ouvertement que tous les autres. Elle ne pouvoit se résoudre à combatre contre ses compatriottes,

HENRY III. 1587.

quoique de différente Religion, qui servoient dans l'Armée Royale, sous les Drapeaux des Cantons, ni renoncer à l'alliance & à l'amitié du Roi, parce qu'en partant de leur pays on avoit publié, que ce n'étoit que sous son bon plaisir, & pour la défense de son Royaume, qu'on les avoit enrôlés. La mort de Tileman, leur Colonel Général sous Clervant, acheva de mettre le trouble parmi eux. Ce Colonel fut emporté par une fiévre maligne, & par la dissenterie. Il ne leur resta plus d'Officier assez accrédité pour les tenir en bride; c'est pourquoi ils résolurent en tumulte, d'envoyer des Députés au Roi, pour capituler avec lui. Le Baron de D'hona & les Généraux François, informés de ce dessein, précipiterent leur marche, pour s'éloigner de l'Armée Royale, & se retirer en Beausse, où l'abondance des vivres, & la facilité de piller, feroient oublier aux Suisses cette résolution inconsidérée. Mais cette précipitation mit encore plus de désordre dans leur Armée, qui traînoit après elle une multitude de malades, dont les uns, abandonnés dans les logemens, étoient massacrés sans pitié par les Paysans; les autres portés sur des chariots, suivoient lentement la marche rapide du reste des troupes, & causoient beaucoup de confusion dans les quartiers, que l'on étoit souvent obligé de tenir séparés, & fort éloignés les uns des autres.

Le Duc de Guise étoit parfaitement instruit de ce désordre. Lorsqu'il vit les Reîtres tourner le dos à la Loire, il se posta habilement entre Paris & leur Armée, afin de maintenir cette Ville dans ses intérêts, & de s'acquerir de plus en plus l'affection du Peuple, & la gloire d'être le seul obstacle qui empêchât l'Armée Etrangere d'insulter la Capitale & d'en ravager les environs; au lieu que le Roi qui poursuivoit les Allemands avec moins (*a*) d'activité, paroissoit se soucier peu de la conservation des Parisiens. Guise choisissoit tou-

(*a*) Le Roi, qui reparut alors avec gloire à la tête de ses Troupes, n'avoit pour but que de ruiner l'Armée des Allemands sans la combattre, & seulement en l'empêchant de passer la Loire. Son Armée d'observation donna lieu aux coups de main du Duc de Guise. Tous les Triomphes de ce dernier furent réellement préparés par Henri III. & les Ligueurs eurent l'insolence de chanter que *Saül en avoit tué mille*, & que *David en avoit tué dix mille*. L'Historien Italien participe un peu ici, quoique légérement, à cette prévention.

jours ses logemens dans des Postes avantageux & sûrs, à portée de l'Armée ennemie, mais il faisoit battre sans cesse la campagne par le Capitaine Thomas Fratta, Albanois, & par de Vins qui commandoient la Cavalerie Légere, & qui, d'un moment à l'autre, lui donnoient avis des démarches & des mouvemens de l'Ennemi.

Le Duc de Guise surprend les Allemands à Vimori.

Le 26 d'Octobre, les Allemands arriverent aux environs de Montargis, Ville à vingt-huit (*a*) lieues de Paris. Les Suisses camperent (*b*) sous les murs de cette Place. Le Baron de D'hona, avec la plûpart de la Cavalerie, occupa Vimori, Bourg considérable à plus de deux grandes lieues de Montargis. Le reste de l'Armée forma divers quartiers séparés aux environs de Vimori, mais l'un à une lieue, les autres à deux du Quartier Général. Le Capitaine Thomas instruisit exactement le Duc de Guise, & de vive voix, & sur la Carte, de cette position des Ennemis, tandis qu'il étoit à table à Courtenai avec le Marquis de Pont & les Ducs de Mayenne, de Nemours, d'Aumale & d'Elbœuf. Il demeura un moment rêveur & sans rien dire, puis il fit appeller le Trompette-Major, & lui commanda de faire sonner le Boute-Selle, afin que toutes les Troupes fussent prêtes à marcher dans une heure. A cet ordre, le Duc de Mayenne lui demanda quel étoit son dessein, & où il prétendoit aller? Combattre les Ennemis, lui répondit le Duc de Guise. Mayenne qui connoissoit la disproportion des forces des deux Armées, lui répartit, en riant, que, sans doute, il vouloit plaisanter : mais le Duc lui répliqua, qu'il parloit très-sérieusement, & que ceux qui n'étoient pas d'humeur de combattre, pouvoient demeurer dans leur poste. Sur le champ il prit ses armes, fit ses dispositions, & monta à cheval. Ses Soldats avoient tant de confiance en son habileté, que sur la nouvelle qu'on alloit marcher droit aux Reîtres, chacun, sans s'étonner de la supériorité du nombre de ceux-ci, crut voler

(*a*) Cette Ville n'est qu'à vingt-cinq lieues de Paris.

(*b*) Cette position des Suisses n'est pas probable sous une Place qui tenoit pour le Roi, & où commandoit du Cluseau zelé Ligueur, qui les eût écrasés avec le canon du Château; car ils ne pouvoient camper (selon Davila) que du côté de cette Forteresse qui regarde Vimori, & la partie du Gatinois où marchoit alors l'Armée Allemande.

HENRY III. 1587.

à une victoire assurée. La Cavalerie & l'Infanterie s'empresserent à l'envi, à qui seroit le plûtôt prêt, & à qui feroit le plus de diligence dans la route.

Il n'y eut que le Duc de Mayenne & le Marquis de Pont, qui, considérant le nombre supérieur des Ennemis, & qu'un combat exposeroit aux derniers dangers toute la Maison de Lorraine & sa fortune, tenterent de détourner le Duc de Guise de cette entreprise. Ils lui remontrerent qu'ils ne pouvoient s'imaginer qu'un homme aussi prudent & aussi sage voulût risquer toute sa fortune à un jeu si dangereux; mais ce Prince persistant dans sa résolution, leur répondit : que pour ne pas paroître téméraire à leurs yeux, il alloit leur faire part de son projet, qui étoit d'attaquer au milieu de la nuit le Quartier Général, où il savoit qu'on faisoit très-négligeamment la garde, & où l'on ne prenoit aucune des précautions qu'exige la discipline militaire: que, comme l'Armée Royale n'étoit pas fort éloignée, il étoit fortement persuadé que dans le tumulte & l'obscurité de la nuit, les autres Quartiers ignorant le nombre & la bravoure des Assaillans, ne se remueroient pas pour secourir le Quartier Général, mais qu'ils se fortifieroient plûtôt de leur côté en attendant le jour: que les Suisses encore plus éloignés que les autres, seroient moins à portée de dégager leurs camarades; qu'ainsi, en attaquant brusquement le Quartier du Baron de D'hona où l'on dormoit tranquillement & sans se défier d'un coup de main, il étoit assuré de remporter la victoire, & de mettre en désordre toute l'Armée ennemie : qu'au reste, quand l'évenement seroit tout autre qu'il ne devoit être raisonnablement, il lui seroit aisé de faire sa retraite avec des Troupes lestes & qui ne traînoient aucun bagage. Le Duc de Mayenne ayant répondu, que la chose pouvoit en effet réussir, mais qu'il falloit faire bien des réflexions avant que de risquer un pareil coup. *Les réflexions*, lui répliqua vivement le Duc de Guise, *que je n'ai pas faites dans le premier quart d'heure, ne me viendront jamais en toute ma vie.* Toutes les répugnances des autres furent ainsi obligées de céder à l'autorité d'un si grand Capitaine, & l'on commença à marcher vers le coucher du Soleil, dans le dessein

d'arriver au milieu de la nuit à Vimori qui étoit éloigné de sept lieues.

Le Duc de Guise (a) marchoit à la tête avec trente Gentilshommes & soixante Chevaux-Legers Albanois ; l'Infanterie suivoit partagée en deux corps, composés, l'un des Régimens de Ponsenac & de Chevrieres, commandés par du Cluseau ; l'autre, des Régimens de Gié & du Bourg, aux ordres du Colonel Saint Paul ; ensuite venoit la Cavalerie, dont l'avant-garde composée de cinq cens Chevaux, étoit commandée par le Duc de Mayenne. Le Marquis de Pont, les Ducs de Nemours & d'Elbœuf à la tête de quatre cens Chevaux formoient le Corps de Bataille. Enfin, l'arriere-garde composée de pareil nombre étoit commandée par le Duc d'Aumale & par le Chevalier son Frere. Ils arriverent dans cet ordre, un peu après minuit, dans la Plaine, voisine du Bourg de Vimori, sans avoir trouvé ni Gardes avancées, ni Coureurs qui pussent ou les découvrir, ou troubler leurs dispositions. Le Duc de Guise se mit à la tête de l'Infanterie, & la fit entrer, sans bruit, dans le Bourg, qui a près d'un quart de lieue de longueur. Les Troupes y entrerent avec tant de silence, qu'elles occupoient toute la rue, dans l'ordre où le Duc les avoit rangées, avant que les Allemands

(a) De la maniere dont Davila raconte toute la surprise de Vimori, elle tient du prodige, & paroît absolument impossible à ceux qui connoissent le Pays. 1°. De Courtenai à Vimori, il y a au moins sept grandes lieues, & les Rivieres d'Ouaine & de Loing à passer. Comment faire cette marche en sept ou huit heures de temps au plus, avec de l'Infanterie, pendant la nuit, dans un Pays fourré, & où les chemins sont très-mauvais en Automne ? 2°. Selon le récit de notre Historien, le Duc de Guise dut passer ces deux Rivieres au-dessus de Montargis; car s'il les eût traversé sur les Ponts de cette Ville, il n'eut pu arriver à Vimori, sans passer sur le ventre aux Suisses, qu'il fait camper entre ce Bourg & Montargis. M. de Thou, a conservé toute la probabilité nécessaire à cette action, en racontant que le Duc de Guise se rendit d'abord à Montargis avec toutes ses forces, qu'il y fit ses dispositions, en sortit sur le soir, attaqua Vimori, & après la surprise rentra dans Montargis. Ce qui ne suppose que quatre ou cinq lieues au plus de faites pour l'aller & le retour. Au lieu que Davila en fait faire quatorze aux Troupes de la Ligue en moins de vingt-quatre heures, y compris l'attaque de Vimori, & dans un Pays coupé de Rivieres & de Marais. L'Histoire n'admet pas le merveilleux, & je laisse aux gens du métier à décider si les Armées marchent & se transportent avec cette agilité. *Voyez M. de Thou, Liv. LXXXVII.*

HENRY III. 1587.

qui dormoient profondément, s'apperçussent de rien. La Cavalerie s'étoit rangée par Escadrons dans la Campagne, & enveloppoit presqu'entierement le Bourg, pour couper ceux qui échapperoient au fer de l'Infanterie, & voudroient gagner la Plaine. Le Marquis de Pont occupoit le centre, & avoit à sa droite le Duc de Mayenne, & à sa gauche le Duc d'Aumale.

Tout étant ainsi disposé, le Duc de Guise donna le signal au Colonel Saint Paul. Celui-ci, après de terribles décharges de mousqueterie, fit mettre le feu aux maisons voisines. Le Colonel du Cluseau en fit autant de son côté, & en peu de momens cet embrasement éclaira de toutes parts le lieu du Combat, si l'on peut donner ce nom à une Attaque, où les Allemands surpris, furent ou passés au fil de l'épée, ou consumés dans les flammes, & accablés d'une grêle de mousquetades sans pouvoir se défendre. Le Baron de D'hona qui logeoit à l'extrémité du Bourg, eut seul le temps de monter à cheval avant que l'Infanterie pût le charger. Voyant le grand chemin qui aboutissoit à la Campagne, coupé par les flammes, ou occupé par les Ennemis, il tourna à droite avec cent Chevaux, & par un sentier très-étroit, il gagna la plaine au galop. A peine y eût-il débouché, qu'il vit le Corps de Cavalerie commandé par le Duc de Mayenne s'ébranler pour l'attaquer. Il prévint les Ligueurs & les chargea lui-même avec intrépidité, & s'attachant au Duc de Mayenne, il voulut lui décharger son pistolet dans la visiere du casque, mais le coup ne porta que dans la mentonniere, & ne blessa point le Duc. Mayenne voyant que le Baron avoit la tête découverte, parce qu'il n'avoit pas eu le temps de prendre son casque, lui assena sur le front un coup de sabre, qui ne l'empêcha cependant pas de tuer, d'un second coup de pistolet, celui qui portoit la cornette du Duc. Il vint aussi à bout de se faire jour à travers l'Escadron du Duc de Mayenne, mais toute l'avant-garde venant à fondre sur lui, il perdit plus de quatre-vingt de ses Cavaliers, & avec quatorze qui lui resterent, il perça tous les Escadrons des Catholiques, à la faveur des ténébres, & se sauva à Château-Landon, où étoit un des quartiers de son Armée. Cependant

pendant l'Infanterie avoit achevé de détruire le reste de ses gens, qui périrent presque tous dans l'incendie du Bourg, sans pouvoir s'entre-secourir. Les Vainqueurs n'y eurent que trois (*a*) hommes de blessés, & firent un butin prodigieux. Outre sept étendarts, deux chameaux qui portoient le bagage du Général, & une paire de timbales de bronze qui avoient coûtume d'accompagner son étendart, les Soldats prirent plus de deux mille huit cens chevaux, plusieurs chaînes d'or, une grande quantité de vaisselle d'argent, des harnois & des habits de grand prix, sans compter l'argent monnoyé qu'ils trouverent sur les morts. Moins le nombre des Vainqueurs fut grand, & plus le butin fut considérable. Le Duc de Guise qui étoit accouru au secours du Duc de Mayenne son frere, où le bruit & les cris des Combattans l'avoient appellé, trouva que les Ennemis étoient déja défaits, & que le Baron de D'hona avoit pris la fuite. Le Duc de Mayenne perdit dix-sept Gentilshommes du nombre de ceux qui suivoient sa Cornette, & il y en eut quatre de blessés. Guise voyant que tout plioit, & ne voulant pas donner aux autres quartiers le loisir de se rassembler, ni aux Suisses de marcher à lui, fit sonner la retraite, avant que le jour parût, & revint à Courtenai dans le même ordre avec son Infanterie montée sur les chevaux des Allemands. Il n'y a peut-être jamais eu d'action où l'on ait pû connoître moins au juste le nombre des morts que les Catholiques prenoient soin d'enfler, & les Huguenots de diminuer. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plûpart des Allemands ayant été consumés par les flammes, on ne put savoir, dans un détail exact, quelle avoit été leur perte.

Cet échec découragea fort l'Armée Etrangere, à qui l'ha-

(*a*) Pierre Mathieu, grand Ligueur, & favorable au Duc de Guise dans son Histoire des troubles, Livre II. reconnoît, que dans l'affaire de Vimori, le Duc de Guise perdit quarante Gentilshommes, & deux cens Soldats. M. de Thou, dit que dans le choc entre le Duc de Mayenne & le Baron de D'hona, les Reitres ne perdirent que cent Cavaliers & cent Goujats. Quant aux Allemands qu'on suppose tués ou brûlés dans Vimori, le nombre n'en put être fort grand, l'allarme ayant été promptement communiquée à tout le Quartier général, & Davila lui-même avoue qu'on ne put le savoir au juste. *Voyez M. de Thou, Liv. LXXXVII.*

HENRY III. 1587.

bileté & la hardiesse du Duc de Guise parurent plus redoutables que jamais. Elle n'étoit pas moins intimidée par l'expérience qu'elle venoit de faire du peu de capacité de son Général, dont la négligence à faire observer la discipline militaire, avoit occasionné leur défaite. Si les désordres & la confusion régnoient déja parmi eux, ils s'y augmenterent tellement, & par la crainte qu'ils avoient des Catholiques, & par le peu d'autorité de leur Général, qu'ils accélérerent bientôt leur ruine. Les Suisses envoyerent sur le champ au Roi des Députés. Le Duc de Nevers les introduisit à l'Audience de ce Prince qui les reçut avec un air irrité, & les traita durement, non qu'il eût dessein de leur refuser la capitulation qu'ils demandoient, mais parce qu'il vouloit traîner cette affaire en longueur, espérant que, si l'Armée Allemande restoit encore quelque temps sans se débander, la témérité & la soif de la gloire entraîneroient le Duc de Guise à quelqu'entreprise où il pourroit succomber. De leur côté, les Reîtres, & sur-tout ceux qui avoient perdu leurs bagages à la défaite de Vimori, demandoient séditieusement leur paye. Enfin, les Généraux François, peu d'accord entr'eux, avoient bien de la peine à retenir leur Infanterie fatiguée & ruinée par les pluyes continuelles de l'Automne. Ainsi, tout tendoit à détruire entierement cette Armée.

Conti

François de Bourbon, Prince de Conty, destiné d'abord à la commander, y arriva bien à propos, mais avec peu de suite & sans argent. Il étoit, par lui-même, peu au fait de la Guerre. Cependant sa qualité de Prince du Sang & de fils du fameux Prince de Condé autrefois si estimé dans ce Parti, remplit de joie toute l'Armée. Les Généraux reprenant courage, obtinrent des Suisses, par leurs prieres & leurs sollicitations, qu'ils suivroient le reste de l'Armée, & attendroient des nouvelles du Roi de Navarre, avant que de conclure leur accommodement avec le Roi de France. La nouvelle de la Bataille de Coutras, & de la mort du Duc de Joyeuse, qui parvinrent jusqu'à eux, à travers tant de Pays ennemis, acheva de relever leurs espérances. Ils ne douterent point que le Roi de Navarre, après une victoire de cette importance, ne fût en état de forcer un passage sur la Loire, & de

venir les joindre, mais ces lueurs de prospérité étoient éclipsées par des obstacles bien réels, qui se rencontroient presqu'à chaque pas. L'Armée Allemande avoit d'abord pris la route de Vendôme, mais le Roi laissant les bords de la Loire bien gardés, s'étoit avancé pour l'en empêcher, ordonnant au Duc d'Epernon qui commandoit son avant-garde de les resserrer & de les harceler dans leur marche ; & le Duc de Guise qui les suivoit en queue, ne cessoit de les fatiguer & de les inquiéter, tantôt dans leurs quartiers, tantôt dans leurs décampemens, & quelquefois même dans leurs marches. Cependant la joie que l'arrivée du Prince de Conty avoit répandue dans leur Armée l'occupoit tellement, que pour se délasser & se remettre de leurs fatigues, ils s'étoient arrêtés à Auneau dans le Pays Chartrain. C'étoit un gros Bourg où l'on trouva des logemens & des vivres en abondance. Il y avoit un Château assez fort avec un Gouverneur & une Garnison pour le Roi, ce qui obligea les Allemands à fermer toutes les avenues qui conduisoient du Bourg au Château, en y construisant des barricades avec des chariots enchaînés les uns aux autres, des tonneaux, des poutres & d'autres pareils instrumens. Ils établirent, à la tête de chaque avenue, des Corps de Garde, & posterent des Sentinelles aux environs. Avec ces précautions, ils se crurent parfaitement en sûreté, & résolurent de séjourner trois ou quatre jours dans ce Poste, tant pour se reposer, que pour délibérer sur le parti qu'ils devoient prendre ; car les Généraux ne savoient encore à quoi se fixer. Mais comme le Bourg d'Auneau, quoique fort étendu, nétoit pas assez vaste pour contenir une si grande multitude, une bonne partie des Troupes fut dispersée dans les Villages voisins. Pendant ce séjour, ce ne furent que festins & réjouissances pour célébrer l'arrivée du Prince de Conty & la victoire du Roi de Navarre. L'abondance du vin dont on avoit fait cette année une fort grande récolte, & la Fête de Saint Martin qui se rencontra dans ces jours-là, furent de nouvelles raisons pour exciter le penchant naturel des Allemands à se livrer aux plaisirs de la table.

Le Duc de Guise, attentif à profiter de toutes les occa-

ſions d'acquerir de la gloire, fut bien-tôt inſtruit de la réſolution qu'avoient priſe les Allemands de s'arrêter quelques jours à Auneau. Il dépêcha ſecretement de Vins au Gouverneur, qu'il flatta par les plus magnifiques promeſſes, s'il vouloit lui accorder paſſage, pendant une nuit, par le Château pour en deſcendre, & attaquer les Ennemis lorſqu'ils s'y attendroient le moins. Le Gouverneur héſita quelque temps, parce que les Habitans de tous les Villages voiſins avoient retiré leurs meilleurs effets dans le Château, & lui payoient un droit de garde, mais craignant le pillage, ils avoient exigé de lui une promeſſe qu'il n'introduiroit aucunes Troupes dans ſa Forteresſe. Il marqua donc de la répugnance à y recevoir l'Armée du Duc; mais il ne refuſa pas de la laiſſer ſe gliſſer, auprès des murs, par une chauſſée fort étroite, ſituée entre un grand étang & le ravelin de la porte du Château. De Vins ne crut pas qu'il fût prudent de ſe remettre à la diſcrétion de cet homme, qui paroiſſoit aiſé à corrompre par argent, & imagina qu'il falloit néceſſairement avoir un corps de Troupes dans le Château, afin que l'Infanterie pût trouver une retraite ſûre en cas d'échec. Il engagea le Gouverneur à une entrevûe d'abord avec la Châtre, Meſtre de Camp Général, & enſuite avec le Duc de Guiſe lui-même. Ce Duc le gagna à force d'argent & de promeſſes, & obtint de lui qu'il recevroit ſes Troupes dans le Château, après avoir donné parole que ſes Soldats ne toucheroient point aux effets des Payſans.

Le Duc de Guiſe fait un grand carnage des Allemands à Auneau.

Le 11 (*a*) de Novembre, le Duc de Guiſe ſortit de ſon Quartier de Dourdan ſur le ſoir, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva un peu après minuit au Château d'Auneau, ſans que ſes Troupes fuſſent extrêmement fatiguées. On lui ouvrit le ravelin, & étant entré dans la Forteresſe, il y poſta, en très-grand ſilence, cent Arquebuſiers pour s'en aſſurer. Le reſte de l'Infanterie, au nombre de trois mille

(*a*) Ce ne fut que le 20 de Novembre, ſelon M. de Thou, que le Duc de Guiſe ſe mit en mouvement, & il n'attaqua les Reîtres dans Auneau, que la nuit du 23 au 24 de Novembre. L'Auteur du Journal de Henri III. marque auſſi cet événement au 24 de Novembre 1587.

hommes, commandés par le Colonel Saint Paul, défila le long de la chaussée, sous les murs du Château, pour attaquer le Bourg & les retranchemens élevés par les Allemands. En même temps la Cavalerie tourna l'étang & se sépara en trois Escadrons, qui occuperent les avenues qui donnoient sur la Campagne, afin de repousser ceux qui voudroient se sauver de ce côté-là. Le Colonel Joannés prit aussi le même chemin avec six cens Arquebusiers que la Cavalerie avoit pris en croupe, & se posta vis-à-vis de la porte du Bourg, qui donne sur la Campagne à l'oposite du Château.

Le jour commençoit à paroître, & les Trompettes des Reîtres sonnoient la Diane, lorsque l'Infanterie attaqua vigoureusement les barricades des Ennemis. La plûpart des Allemands étoient encore ensevelis dans le vin & dans le sommeil; mais leurs Corps de Garde qui n'étoient point endormis, soutinrent courageusement l'attaque, & le succès auroit peut-être été incertain, si les Catholiques n'eussent trouvé le moyen de mettre le feu aux charettes, & de renverser les tonneaux & les barricades qui embarrassoient le chemin. Alors les Corps de Garde des Allemands, trop foibles pour faire résistance, furent taillés en pieces. Le Colonel Saint Paul, avec le premier Bataillon, entra dans la rue qui conduisoit à main gauche, & le Colonel Ponsenac avec le sien dans celle qui menoit à main droite. Ils envelopperent un petit nombre de Reîtres, qui, ne pouvant manier leurs chevaux, avoient mis pied à terre, & osoient leur résister, le pistolet à la main. Le Combat étoit trop inégal, & l'Infanterie Catholique armée de piques & d'arquebuses, avoit un avantage trop marqué sur ces Troupes, qui, n'ayant pour armes que leurs pistolets & leurs épées, ne pouvoient pas seulement joindre l'Ennemi. Ainsi, ils tournerent bientôt le dos, s'imaginant pouvoir se sauver dans la Campagne, mais ils trouverent la porte fermée & les avenues occupées. Joannés qui s'y étoit posté avec ses Arquebusiers, les repoussa par un feu terrible de mousqueterie. La terreur & la confusion se mirent tellement parmi eux, que l'Infanterie les tailla en pieces, sans qu'ils fissent presqu'aucune résis-

HENRY III. 1587.

tance. Un petit nombre s'avisa de passer par-dessus les murs, pour s'enfuir à travers de la Campagne, la Cavalerie les poursuivit, tua les uns, & fit les autres prisonniers. Il n'y eut que le Baron de D'hona, plus heureux à fuir qu'à combattre, qui, à l'aide d'une femme, s'étant coulé du haut en bas de la muraille, se sauva par des chemins écartés & marécageux du côté de l'étang, & gagna enfin le quartier des Suisses, qui étoient à plus d'une lieue. Cependant le Colonel Joannés étoit aussi entré dans Auneau avec ses Troupes, & les Allemands, enveloppés de toutes parts, étoient massacrés (*a*) & taillés en pieces, sans employer, pour se défendre, que leurs cris & leurs hurlemens.

Le Baron de D'hona étoit arrivé au quartier des Suisses, & les Généraux François y étoient accourus de leurs quartiers, il les exhorta, les pria, & les conjura de le suivre, leur promettant une victoire aisée sur des Soldats occupés à tuer & à piller, recrus de leur marche, du Combat, & d'une nuit passée sans dormir, & qu'ils ne résisteroient jamais au nombre supérieur avec lequel on pouvoit les attaquer dans le moment. Mais toutes ces Troupes étoient si consternées, qu'il n'en put rien obtenir. Les Généraux François lui remontrerent, que l'Infanterie Catholique avoit une retraite sûre dans le Château, & que la Cavalerie qui n'avoit point encore combattu, étoit maîtresse de la Campagne. Ils dissuaderent enfin le Baron de ce dessein, & se contenterent de ranger leurs Troupes en bataille, pour mettre le reste de l'Armée à l'abri de toute surprise. Pour le Duc de Guise, après que ses Soldats furent rassasiés de carnage & de butin, il les ramena à Etampes, toute son Infanterie montée sur les excellens chevaux des Reîtres, auxquels on avoit pris onze étendarts & tous leurs bagages. Il y fit rendre à Dieu de solemnelles actions de graces, envoya présenter (*b*) au Roi les étendarts des Ennemis, & lui fit faire

(*a*) Les Allemands y perdirent deux mille hommes y compris les Goujats, & quatre cens Prisonniers. Pasquier, Lettre XV. Livre II. ne fait monter leur perte qu'à douze ou quinze cens hommes tués, quatre-vingt-dix Chariots, & dix Etendarts pris.

(*b*) » Henri III. reçut fort bien la

un récit pompeux d'une victoire si signalée qu'il venoit de remporter si aisément, & presque sans qu'il lui en eût coûté du sang.

Henry III. 1587.

Le Roi voyant que les entreprises du Duc de Guise avoient un succès si différent de ce qu'il en avoit espéré, résolut de poursuivre chaudement les débris de l'Armée Etrangere, pour partager la gloire de la défaire. Il détacha d'abord le Duc d'Epernon sur leurs pas, & le suivit avec toute son Armée, dans la vûe de combattre les Ennemis. Le Duc d'Epernon tenta plusieurs fois de surprendre les quartiers des Allemands, comme avoit fait le Duc de Guise, mais ce fut avec peu de succès. L'expérience de ces deux Géneraux, leur bonheur & la valeur de leurs Troupes n'étoient pas les mêmes; circonstances qui, bien souvent, font produire aux mêmes causes & aux mêmes desseins des effets tout différens. Aussi le Duc d'Epernon, par le conseil du Roi, commença à renouer la négociation avec les Suisses par l'entremise de Cormont, Gentilhomme Huguenot, qui, quelques jours auparavant, avoit été fait prisonnier dans une escarmouche entre les deux Armées. Les Suisses étoient harassés des marches continuelles, sans argent, n'ayant rien touché de leurs payes, consternés de la défaite des Reîtres, fâchés d'être obligés de combattre contre leurs Compatriotes, & plus mécontens encore de n'avoir point de Chef capable, par son expérience & son autorité, de les commander & de les discipliner, ce qu'ils regardoient comme la principale cause de leurs désastres. Toutes ces considérations les déterminerent aisément à se soumettre au Roi par une capitulation. Ils lui députerenr quelques-uns de leurs Officiers. Le Roi les reçut assez bien, de peur de rebuter cette Nation; le Duc d'Epernon les traita magnifiquement, & ils obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans leurs Pays. Cette capitu-

Le Roi poursuit la victoire & donne la chasse aux débris de l'Armée Ennemie.

Les Suisses composent avec ce Monarque.

» Châtre qui lui présenta neuf Drapeaux. » Il parut même entendre avec plaisir le » détail qu'il lui fit de toute l'action. Du » reste il ne fit aucun présent à ce Sei» gneur, comme il l'avoit espéré, quoiqu'il » fût d'ailleurs naturellement plutôt pro» digue, que libéral; par où il donna à » connoître la jalousie que cet avantage » lui causoit. *De Thou, Liv. LXXXVII.*

HENRY III. 1587.

lation (*a*) fut fidélement exécutée, mais la disette, les fatigues & les maladies réduisirent presqu'à rien ces Troupes si nombreuses au commencement de la Campagne.

Le reste se débande & prend la fuite.

Les Reîtres, les Généraux & les Soldats François abattus par les deux échecs qu'ils venoient d'essuyer, & par la retraite des Suisses, résolurent de retourner en arriere, & de tâcher de traverser la Bourgogne, pour sortir de France, dans l'espérance de gagner les Villes d'Allemagne, ou le Territoire de Basle. Ils se réunirent donc & se mirent en marche, dans ce dessein, qui n'étoit pas facile à exécuter. Le Duc de Mayenne, de retour en Bourgogne, gardoit la frontiere; Mandelot & le Comte de Tournon, avec les Troupes du Lyonnois, étoient sortis de Lyon, pour leur couper le passage. Le Roi les talonnoit avec toute son Armée, & n'étoit qu'à une demie journée d'eux. Enfin, le Duc de Guise, avec son activité ordinaire, ne cessoit de les harceler, tantôt en queue, tantôt en flanc, & quelquefois en inquiétant leur avant-garde. L'Infanterie Françoise des Huguenots étoit épuisée de fatigues, les Soldats se débandoient & se cachoient dans les Bourgs & les Villages par où passoit l'Ar-

(*a*) Le Roi leur fit donner cinquante mille écus en draps, & quatre cens mille écus en argent. On frappa, en mémoire de cet événement, une Médaille très-curieuse, qui représente d'un côté le Buste de Henri III. avec cette Légende *Henricus Pius D. G. Francorum & Pol. Rex.* & dans l'exergue 1588. Le champ du revers est partagé en deux parties égales, dans l'une desquelles une main sortant des nuages séme de l'argent sur une troupe d'Infanterie, qui représente les Suisses; tandis qu'une semblable main par un corne d'abondance répand des fruits. Ces deux mains sont surmontées de ces deux lettres L. R. C'est-à-dire, *Liberalitas Regia*, & elles sont accompagnées de ces paroles : *Hæc multis*, pour montrer que la générosité de ce Prince ne s'étendoit pas sur toute l'Armée étrangere, mais seulement sur ceux qui avoient d'abord traité avec Sa Majesté. Dans la seconde partie du revers, des Officiers désarmés, & dans des dispositions pacifiques, sortent d'une Ville, pour aller au-devant d'une troupe de Cavalerie, qui est armée & qui représente les Reîtres. Ceux qui sortent de la Ville, sont précédés d'un Chien symbole de la Fidélité. Dans le haut se voyent deux mains qui sortent d'un nuage, & liées en signe de bonne-foi. Elles sont surmontées de ces deux lettres F. H. C'est-à-dire, *fides Henrici*, pour faire entendre que ce Prince a religieusement exécuté ce qu'il avoit promis. Autour de cette partie, on lit ces deux mots : *Hæc cunctis*. pour marquer qne la fidélité dans ses promesses s'est généralement étendue tant sur les Reîtres que sur les Suisses, qui composoient l'Armée étrangere. En effet cette capitulation ne fut violée que par la hardiesse du Duc de Guise, qui commençoit à devenir le Roi de son Maître. *Notes de M. le Duchat, sur le Journal de Henri III.*

mée,

mée. Les chevaux haraſſés & déferrés, pour la plûpart, ne pouvoient ſuivre les Officiers qui étoient bien montés, la perte des bagages, le défaut d'argent, la cherté des vivres, cauſée par les ſoins qu'avoient pris les Habitans de la Campagne de tranſporter leurs effets dans les Places; les pluyes continuelles, la fatigue, les maladies & le peu de diſcipline avoient réduit ces Troupes au déſeſpoir. Elles réſolurent donc de députer Cormont au Roi, pour ſe ſoumettre à ſa clémence. Ce Prince promit de leur accorder un ſauf-conduit auſſi ample qu'elles le ſouhaiteroient, à condition qu'elles lui rendroient leurs Drapeaux, & s'engageroient à ne plus ſervir contre lui.

Le Duc de Bouillon, Clervant, Châtillon & les autres Généraux François s'efforçoient de les détourner de cette réſolution, en faiſant eſpérer aux Allemands que le Roi de Navarre viendroit bien-tôt à leur ſecours, & leur feroit toucher de l'argent pour leur ſolde. Ils les exhorterent à ne pas commettre la lâcheté de s'avouer ſubjugués & vaincus. Ils leur repréſenterent, que les forces qu'on leur oppoſoit du côté du Lyonnois n'étoient pas aſſez redoutables pour leur y diſputer le paſſage & les empêcher de gagner, ſans riſque, le Territoire de Genêve. Mais au milieu de ces pour-parlers, on les avertit que les Reîtres, qui perſiſtoient dans la réſolution de ſe rendre, formoient le complot de les arrêter, pour faire leur cour au Roi, & pour s'aſſurer du payement des ſommes qu'on leur devoit. Ils réſolurent en ſecret de ſe ſéparer, & de ſe ſauver par divers chemins, ſans donner aux Etrangers le temps d'exécuter ce deſſein. Le Duc de Bouillon prit ſur le champ la fuite, avec une légere eſcorte de Cavalerie, paſſa par Roanne, traverſa le Lyonnois par des chemins écartés, & après bien des fatigues & des dangers, il arriva à Genêve. Les fatigues de cette expédition, & le chagrin qu'il conçut de ſon malheureux ſuccès, lui cauſerent une maladie qui l'emporta peu de temps après, laiſſant pour héritiere de ſes Etats ſa Sœur, ſous la tutelle du Duc de Montpenſier. Châtillon, à la tête de cent Cuiraſſiers & de deux cens Arquebuſiers à cheval, traverſa la Bourgogne & le Lyonnois. Il eut ſouvent affaire aux Troupes Catholiques

HENRY III. 1587.

répandues dans ces deux Provinces, mais il s'en démêla toujours avec autant de bravoure que de bonheur. Enfin, il arriva en Languedoc & se retira dans le Vivaretz, dont il étoit Gouverneur pour les Huguenots. Clervant, caché parmi les Suisses, qui se retiroient avec un sauf-conduit, se rendit avec eux à Basle. Le Prince de Conty, suivi d'un petit nombre de Cavaliers, se cacha dans quelques maisons particulieres, doù il se retira sur ses Terres par des chemins écartés. Enfin, les autres principaux Officiers se sauverent aussi par différentes routes & coururent divers hazards.

Ils sont poursuivis & défaits en divers endroits.

Les Reîtres, qui avoient obtenu du Roi la permission de retourner dans leur Pays, à condition qu'ils ne marcheroient point Enseignes déployées, se séparerent en deux corps; l'un sous le Baron de d'Hona & le Colonel Dammartin, passa par la Savoye. Il étoit réduit à cinq cens Chevaux. Les Troupes du Duc leur enleverent le peu de bagage qui leur restoit; l'autre commandé par le Baron de Boucq, passant par la Bourgogne, pour gagner le Comté de Montbelliard, fut poursuivi par le Marquis de Pont & par le Duc de Guise qui l'attaquerent au-delà des frontieres de France, & en taillerent en pieces une bonne partie en diverses rencontres. Non contens de cela, les Chefs de la Ligue permirent à leurs Troupes de saccager & de brûler les Villages & les Châteaux de ce Comté, tant par représailles des dégâts & des incendies que les Allemands avoient commis en Lorraine, que pour se venger de ce que le Comte de Montbelliard avoit contribué plus que personne à la levée de l'Armée Etrangere. C'étoit un spectacle capable d'arracher des larmes aux Ennemis mêmes des Allemands, que de voir le massacre qu'on faisoit de ces malheureux. La plûpart extenués par les fiévres & la dyssenterie, tomboient dans les chemins & dans les Villages, où les Paysans les assommoient sans pitié. On en remarqua entr'autres dix-huit, qui, s'étant réfugiés en Bourgogne dans une Chaumiere, y furent égorgés à coups de coûteau par une Paysanne, qui se vengea par-là des dégâts qu'ils lui avoient causés.

Le Duc de Guise ravage le Comté de Montbelliard.

Le Détachement de Troupes Suisses qui étoit passé en Dauphiné sous les ordres de Cugi, pour se joindre à Lesdi-

guieres, n'eut pas un meilleur fort. Ce dernier qui soutenoit, dans cette Province, le Parti Huguenot, n'ayant que très-peu d'Infanterie, & point d'autre Cavalerie que la Noblesse Calviniste du Pays, n'étoit pas en état de faire de grandes entreprises, & se bornoit à la prise de quelques petites Villes, & à des coups de main qui ne décidoient de rien. Cugi, à la tête de trois mille Suisses & de quatre cens Arquebusiers François, voulut aller le joindre, & franchit heureusement tous les défilés, mais au passage de l'Isere il fut attaqué par la Valette, Frere du Duc d'Epernon, qui commandoit la Cavalerie Provençale, & par le Colonel Alphonse Ornano, Corse, à la tête de l'Infanterie du Dauphiné. Le Combat fut si sanglant, que tous les Huguenots y resterent sur la place, à l'exception de soixante, ce qui força Lesdiguieres de se réfugier dans les montagnes.

Défaite des Suisses en Dauphiné par la Valette & par le Colonel Alphonse, Corse.

Tel fut le sort de la formidable Armée des Allemands. Après sa défaite, le Roi retourna avec son Armée à Paris, où il entra, comme en triomphe le 23 de Décembre. Le Peuple le reçut avec beaucoup de joie, en apparence, mais les Catholiques, & sur-tout les Parisiens, attribuerent au Duc de Guise toute la gloire de cette Campagne, & son éloge faisoit la matiere des conversations & des Ecrits de tous ses Partisans.

Such is the difference between a General and no General - Discipline and no Discipline.

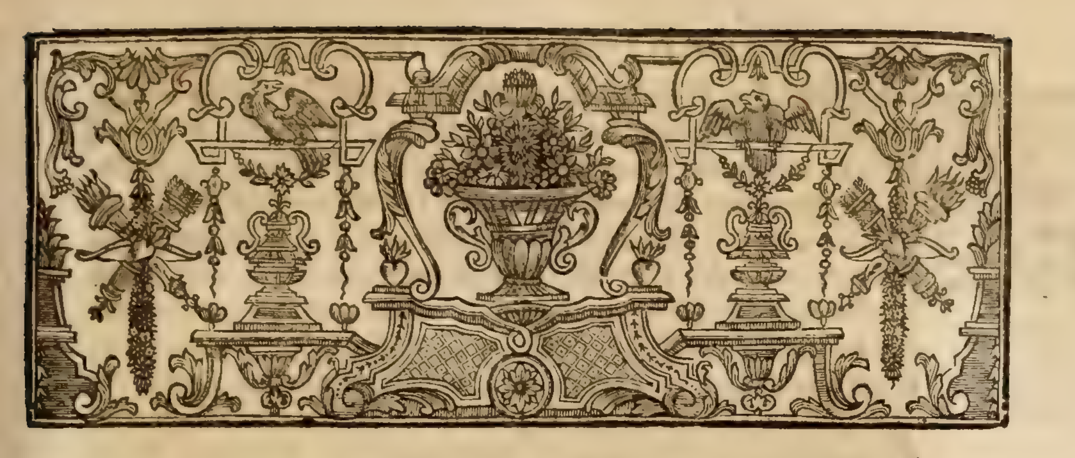
Fin du Huitiéme Livre.

SOMMAIRE.

RESOLUTIONS prises par le Duc de Guise & les Ligueurs. Ils songent à profiter de leur victoire, pour exécuter leurs projets, & obtenir du Roi la ruine des Huguenots. Les Parisiens se joignent à eux, & marquent encore plus de chaleur que les autres. Ils se préparent à se saisir de la personne du Roi, & à le renfermer dans un Monastere. Ce Prince est informé & se dispose à les réprimer. Il fait pour cet effet approcher les Suisses, & prend plusieurs autres mesures. Les Parisiens, qui voyent leurs complots découverts, appellent pour leur sûreté le Duc de Guise. Ils prennent les armes à son arrivée, élevent des Barricades, désarment les Suisses, & assiégent le Roi dans le Louvre. Henri incapable de leur résister, prend la fuite en secret. Il se retire à Chartres, & ensuite à Rouen. Il prend le parti de traiter avec le Duc de Guise. Il charge la Reine Mere de la négociation, & elle la conclut. Le Duc d'Epernon quitte la Cour & se retire à Angoulême, où une conjuration des Habitans le met en grand danger de la vie. Entrevûe du Roi & du Duc de Guise à Chartres. Accueil favorable & distinctions singulieres qu'y reçoit ce Seigneur. Assemblée des Etats Généraux à Blois, en conséquence des articles du Traité. Le Pape nomme Légat en France le Cardinal Morosini. Le Roi exile le Chancelier, Villeroi Secretaire d'Etat, & Bellievre, & envoye contre le Roi de Navarre, une Armée sous les ordres du Duc de Nevers, ce Général s'empare de plusieurs Places & assiége la Gannache. Ouverture des Etats de Blois; intrigues & manœuvres des deux Partis. Le Duc de Guise fait demander aux Etats, que le Roi de Navarre soit déclaré inhabile à succéder à la Couronne, & tâche de se faire nommer Lieutenant Général du Royaume, avec un pouvoir absolu dans le Gouvernement. On apprend que le Duc de Savoye s'est emparé du Marquisat de Saluces. Les affaires se brouillent. Le Duc de Guise en tire avantage pour son élévation. Le Roi réduit aux plus dures extrémités, délibere de faire assassiner le

Duc de Guise. Il y trouve des difficultés & des obstacles. Il exécute enfin son dessein. Le Duc & le Cardinal son frere sont massacrés la veille de Noël; le Cardinal de Bourbon, & plusieurs autres sont arrêtés. Le Roi envoye le Colonel Alphonse, Corse à Lyon, pour se saisir du Duc de Mayenne. Mort de la Reine Mere âgée de soixante & dix ans. Agitation universelle du Royaume.





HISTOIRE
DES
GUERRES CIVILES
DE FRANCE.

LIVRE IX.



A déroute entiere de l'Armée étrangere ne servit pas moins à élever les Ligueurs & à fortifier leur puissance, qu'à abaisser les Huguenots. Le Roi de Navarre en reçut la nouvelle. Malgré les avantages qu'il avoit remportés au-delà de la Loire, il craignit que toutes les forces Catholiques ne vinssent fondre sur lui; il abandonna la Campagne, & se retira à la Rochelle son asyle ordinaire. Les autres Seigneurs de son Parti se jetterent dans les Places les plus fortes, en attendant les résolutions qu'ils prévoyoient qu'on prendroit infailliblement

HENRY III. 1587.

Council of the Lorraines.

Résolutions prises par le Duc de Guise & les Ligueurs.

contr'eux. Le Duc de Guise de son côté, après le ravage des Etats du Comte de Montbelliard, se rendit à Nanci où s'assemblerent tous les Princes de sa Maison. On y délibéra, pendant plusieurs jours, sur les moyens de tirer de la victoire, qu'on venoit de remporter, tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, & de mettre entiérement à exécution les desseins de la Ligue. Les avis furent partagés; la plûpart des Princes Lorrains, enflés de leurs prospérités présentes, & oubliant que la modération n'est jamais plus nécessaire que lorsque la fortune est le plus favorable, ne parloient que d'exterminer les Huguenots, de détruire les Mignons & les Princes de la Maison de Bourbon, de partager entr'eux tous les Gouvernemens, toutes les Dignités de la Couronne, de se rendre maîtres absolus de l'administration des affaires, & même de déposer le Roi, & de le renfermer dans un Cloître, comme on avoit fait autrefois à Chilpéric. La présomption les aveugloit tellement qu'ils ne faisoient aucune attention à la plûpart de ces prétentions, ni aux difficultés insurmontables qui devoient se rencontrer dans l'exécution, dans la supposition qu'ils étoient maîtres de tout, & que leurs services les mettoient en droit d'entreprendre & d'exécuter tout ce qui flattoit leur ambition.

The King saw all this. — His apprehensions of the Guises were natural and well founded.

Le Duc de Lorraine, Prince d'un caractere doux, & d'un esprit modéré, & qui ne prenoit pas tant d'intérêt que Messieurs de Guise, à la réussite des projets de la Ligue, comme aussi il n'avoit pas à craindre les mêmes dangers, s'ils venoient à échouer, se servoit de toute l'autorité que lui donnoit sa qualité de Chef de cette Maison, pour les empêcher de se livrer à leurs vûes téméraires & précipitées, & pour les ramener dans les bornes de la raison. Ses sentimens étoient appuyés, & même accrédités par le Duc de Mayenne, qui, suivant son ancien systême, pensoit que les Guises hasardoient à tous momens sur de vaines espérances, la fortune de leur famille. Mais le Duc, & le Chevalier d'Aumale, les Ducs de Nemours & d'Elbœuf, le Comte de Châligni, & sur-tout le Duc de Guise, étoient d'un sentiment contraire. Ce dernier, entraîné par son caractere entreprenant, par l'élévation de son génie, & par l'heureux succès de

ses

Family Politicks. Is there not Something Similar in 1790 in the Politicks of the Family of Noailles? Is not the M. de la Fayette in a situation too like that of the Duke of Guise?

ses entreprises, souffroit impatiemment qu'on osât traverser ses espérances, & soutenoit avec quelqu'espece de raison, que plus on différoit, plus on accordoit de loisir au Roi, pour méditer leur ruine, & pour exécuter le projet qu'il tramoit depuis long-temps de les opprimer. Cette diversité de sentimens, les obligea de prendre un milieu. HENRY III. 1587.

Ainsi, sur la fin de Janvier 1588, ils arresterent que le Duc de Lorraine, avec toutes ses forces, & les troupes auxiliaires d'Espagne, attaqueroit les Places du Duché de Bouillon, pour exterminer les Huguenots sur cette frontiere, & tenir en haleine les troupes de la Ligue; que cependant le Duc de Guise & les Seigneurs confédérés, sans attaquer ouvertement le Roi, prendroient, de concert avec le Cardinal de Bourbon, quelque voie propre à autoriser leurs prétentions, & à justifier leurs armes aux yeux du Public, s'ils se déterminoient à la guerre. Qu'ils présenteroient au Roi une Requête, contenant plusieurs demandes avantageuses pour eux, qui forceroient le Roi à déclarer sa derniere volonté. Que s'il les leur accordoit, ils viendroient sans danger, à bout de leurs desseins; au lieu que son refus leur donneroit occasion de recourir aux Armes, & de lui arracher de force, ce qu'il n'auroit pas voulu leur accorder de plein gré. Le Duc de Lorraine ne pouvoit choisir une conjoncture plus favorable pour attaquer le Duché de Bouillon. Le Duc & le Comte de la Marck son frere venoient de mourir. Charlotte, leur sœur, étoit demeurée seule héritiere des biens de cette Maison, sous la tutelle du Duc de Montpensier, qui, comme Catholique, étoit peu agréable, & même suspect aux Villes de Sedan, de Jametz, & autres Places de cet Etat. D'ailleurs, la Noue nommé par le Duc de Bouillon, Exécuteur de son Testament, étoit absent; & pour se tirer des mains des Espagnols qui l'avoient fait prisonnier dans les Guerres de Flandres, il avoit promis de ne porter les armes, ni contre le Roi d'Espagne, ni contre le Duc de Lorraine. Ainsi il sembloit que Charlotte, dénuée d'une si puissante protection, & d'ailleurs inquiétée par le Comte de Maulevrier son oncle, qui vouloit faire valoir ses droits sur cette Principauté, paroissoit peu en état de ré- HENRY III. 1588.

HENRY III. 1588.

ſiſter aux armes du Duc de Lorraine, qui lui-même vouloit faire revivre d'anciennes prétentions ſur pluſieurs Places de cet Etat. Le Duc mit incontinent ſon Armée en campagne, ſous les ordres du Marquis de Pont ſon fils ; ce Prince, accompagné de Rône & d'Oſſonville, après avoir couru & ravagé le pays, aſſiégea Jamets, ſe flattant de l'emporter dans peu. Mais il y trouva de grands obſtacles. Schelandre, Gouverneur de la Place, fit les meilleures diſpoſitions, & prit les précautions les plus prudentes pour la défendre ; & la Noue ayant fait publier un Ecrit, pour montrer, que, ſans préjudicier à ſes engagemens, il pouvoit entreprendre la défenſe d'une pupille attaquée & abandonnée de tout le monde, vint à Sedan, & ſe prépara à ſoutenir vivement la Guerre ; en ſorte que le Siége de Jamets traînant de lui-même en longueur, dura juſqu'à la fin de l'année, où les Ligueurs eurent des expéditions plus importantes que le Siége de Sedan.

Ils ſongent à profiter de leur voiſtoire pour exécuter leurs projets & obtenir du Roi la ruine des Huguenots.

Le Duc de Guiſe ſe rendit de Nanci, dans ſon Gouvernement de Champagne, d'où il fit préſenter au Roi, tant en ſon nom, qu'à celui du Cardinal de Bourbon, & des autres Seigneurs de la Ligue, une ample Requête, dans laquelle, après pluſieurs préambules, & diverſes raiſons accumulées avec beaucoup d'art, il ſupplioit ce Prince de s'unir véritablement avec eux, & de ſe déclarer ſincérement Chef de la Ligue, pour la ruine entiere & la deſtruction des Huguenots ; d'éloigner de ſon Conſeil & de la Cour, & de priver de leurs Charges, les perſonnes que les Seigneurs Catholiques lui déſigneroient comme ſuſpectes ou mal affectionnées à la Religion ; de recevoir & de faire obſerver dans tout ſon Royaume le Concile de Trente, à l'exception ſeulement des articles contraires aux Libertés de l'Egliſe Gallicane ; d'accorder aux Princes ligués, quelques Places de ſûreté à leur choix, dans leſquelles ils puſſent tenir des garniſons aux dépens de l'Etat, & y faire les Fortifications néceſſaires ; d'entretenir une Armée ſur les frontieres de Lorraine, pour s'oppoſer à toute entrée de troupes étrangeres, & d'en donner le Commandement à un Prince de leur Maiſon ; de faire confiſquer & vendre les

biens des Huguenots, dont le produit ferviroit à payer les dépenfes faites pendant la derniere Guerre, & à foutenir les armes de la Ligue pour les entreprifes qu'on formeroit par la fuite.

Tels étoient les principaux points de cette Requête, fans parler de beaucoup d'autres moins importans. Elle fut préfentée au Roi au commencement de Février; il la reçut avec fa diffimulation ordinaire, & différa long-temps d'y faire réponfe. Le Duc de Guife ne le preffoit pas beaucoup de s'expliquer à ce fujet. Le but de fa Requête n'étoit que d'attirer à ce Prince la haine & le mépris de fes Sujets, en lui imputant de favorifer les Huguenots; de fournir ainfi aux Ligueurs un prétexte de l'attaquer à main armée, & de profiter de leurs dernieres profpérités, pour exécuter fes projets. Mais ils n'avoient prefque plus befoin de tous ces artifices pour rendre la perfonne du Roi odieufe & méprifable. Les impofitions publiques que la Guerre, l'entretien de tant d'Armées, & les profufions ordinaires du Roi augmentoient de jour en jour, lui avoient attiré l'averfion de tous fes Sujets. Le bruit & l'éclat des Victoires du Duc de Guife avoient obfcurci la Majefté Royale; l'ardeur exceffive & conftante qu'il témoignoit pour l'élévation de fes Mignons, avoit détaché de lui fes plus anciens & fes plus fidéles ferviteurs; & le peuple de Paris, dirigé par les intrigues du Confeil des Seize, témoignoit la plus vive impatience de fecouer le joug de fon Gouvernement. Cette Capitale étoit inondée de Libelles diffamatoires, de difcours fur les affaires du temps, de Vers fatiriques, où par des contes fabuleux, & fouvent ridicules, on s'efforçoit de déchirer la réputation du Duc d'Epernon, & par contre-coup celle du Souverain. Au contraire, les rues, tous les quartiers de Paris retentiffoient des louanges du Duc de Guife, célébrées en Vers (a) & en

Diffimulation

(a) Les Guifes ne manquoient pas d'Ecrivains, attachés à la Ligue & paffionnés à les célébrer aux dépens du Monarque. Les Sujets mêmes les plus fideles à ce Prince fe laifferent quelquefois entraîner par ce Fanatifme dominant. Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, qui fous ce regne & le fuivant fe diftingua par fa fidélité pour fes légitimes Souverains, céda comme bien d'autres au torrent. Il fit un magnifique éloge des Guifes, dans l'Oraifon funebre

HENRY III. 1588.

Prose par mille Ecrivains qui lui donnoient hautement les titres de nouveau David, de nouveau Moyse, de Libérateur du Peuple Catholique, de colonne & d'appui de la Sainte Eglise. Les Prédicateurs, dont la licence croissoit de jour en jour, entretenoient perpétuellement le peuple, des faits merveilleux, ou, comme ils s'exprimoient, des miracles opérés par ce nouveau Gédéon envoyé du Ciel pour le salut de la France. Ces libelles & ces déclamations se répandant de Paris dans les Provinces, produisoient sur les esprits des Peuples, des impressions aussi funestes au Roi, que favorables à la Ligue.

All this proves that the Kings Jealousy was Prophecy. twas Reason.

Le Roi acheva de mettre le comble à ce mécontentement, soit qu'il fût aveuglé par sa bienveillance pour le Duc d'Epernon, soit qu'il ne voulût point aggrandir d'autres Sujets, dont il avoit eu lieu de se défier, il le nomma Amiral du Royaume, & Gouverneur de Normandie, Charges vacantes par la mort du Duc de Joyeuse. Ce dernier trait acheva de désespérer le Duc de Guise, qui voyoit le Roi obstiné à accumuler toutes les Dignités de l'Etat sur la tête d'un seul homme, tandis que lui, son frere & les autres Princes de sa Maison, malgré leurs services, n'obtenoient jamais rien. Dès-lors il oublia les résolutions prises à Nanci, & la modération prudente que lui avoit conseillée le Duc de Lorraine, & pensa à s'emparer sans délai, de l'autorité souveraine, secondé sur-tout par les Parisiens, qui, non moins choqués, ni moins fougueux que lui, le pressoient d'en venir à l'exécution. Pour cet effet le Conseil des Seize lui envoya un détail exact de l'état des choses, & lui manda qu'ils étoient sûrs d'avoir à leur dévotion dans la Capitale, vingt mille hommes armés, prêts à tout entreprendre; qu'ils

Imprudence of the King

Imprudence of the Duc of Guise.

Imprudence of the Parisians

de Marie Stuart Reine d'Ecosse, qu'il prononça à Notre-Dame, le 13 de Mars 1587. Il leur appliqua le mot de Virgile sur les deux Scipions : *Duo fulmina Belli :* Ce qui dans la circonstance présente ne pouvoit avoir trait qu'aux défaites des Reîtres à Vimori & à Auneau. Le Roi en fut choqué, & fit faire une sévere réprimande à ce Prélat, disant que c'étoit blesser son autorité que de donner à des Perturbateurs du repos public des louanges qui ne leur appartenoient pas. C'est pour cela que l'Archevêque supprima cet éloge lorsqu'il fit imprimer ce Discours. *Voyez M. de Thou, Liv. LXXXVI.*

les avoient divisés en seize Corps, commandés chacun par un Chef ou Capitaine; & que le reste du peuple aussi ardent pour les intérêts de la Religion, qu'aigri contre le Roi & le Duc d'Epernon, se laisseroit infailliblement entraîner par ce torrent. Le Duc considérant que la confusion se met aisément parmi la multitude, & que cette division du Peuple en seize quartiers, étoit trop étendue, pour pouvoir le rassembler facilement, & au besoin, en un seul & même Corps; il écrivit au Conseil de restraindre ce nombre, & de le réduire à cinq quartiers, à chacun desquels ils assigneroient un lieu où les Conjurés s'assembleroient à un certain signal, & de disposer les choses de maniere que tout pût s'exécuter sans désordre & sans confusion. Mais comme il vouloit s'assurer entierement que les choses tourneroient à son gré, & qu'il n'avoit pas grande idée de l'expérience des Capitaines choisis par les Parisiens, il leur envoya cinq Officiers, pour commander aux cinq quartiers, & diriger les mouvemens de cette populace. Il choisit pour cet emploi le Comte de Brissac, Bois Dauphin, Chamois, d'Esclavoles & le Colonel Saint Paul, auxquels il joignit (*a*) Menneville, qui, dès le commencement, avoit été un des principaux arcboutans de la Ligue dans la Capitale. Ils entrerent séparément dans Paris, sous prétexte de leurs affaires particulieres, & logerent dans les quartiers de la Ville qu'on leur avoit marqués. Tandis qu'ils fréquentoient la Cour, & machinoient divers complots, ils laissoient à Menneville le soin de conduire l'intrigue à sa fin. Pour l'appuyer mieux, le Duc de Guise ordonna au Duc d'Aumale de se tenir prêt avec cinq cens bons Chevaux pour venir au secours des Parisiens,

Les Parisiens se joignent à eux, & marquent encore plus de chaleur que les autres.

(*a*) François de Roncheroles de Menneville, étoit le principal Emissaire du Duc de Guise auprès des Ligueurs. Sorti d'une très-bonne maison de Picardie, il possédoit tous ces talens dont les hommes abusent pour devenir Conspirateurs. Des connoissances étendues, le don de l'éloquence, & autant de témérité dans ses entreprises, que d'arrogance dans ses discours. Actif, infatigable à gagner des Prosélytes à la Ligue, le mensonge & la calomnie ne lui coutoient rien pour les séduire, & tandis qu'il augmentoit le nombre des Ligueurs dans la Capitale, il travailloit encore à faire soulever les Provinces. Après avoir joué un grand rôle dans ces troubles, il fit une fin digne d'un Rébelle, comme on le verra Livre X. *Voyez de Thou, Liv. LXXXVI.*

HENRY III. 1588.

en cas de besoin. Ce Duc étoit alors en armes en Picardie, pour soumettre la plûpart des Gouvernemens des Places, qui, soutenus par le Duc d'Epernon, refusoient de le reconnoître. Les Parisiens informés de ces précautions, solliciterent Jean Conti, l'un des Echevins de la Ville, de leur confier les clefs de la Porte Saint Martin, que l'on portoit chez lui, afin d'introduire par là le secours qui devoit leur arriver de Picardie. Mais sur le refus de Conti, ils gagnerent Pierre Brigard, Capitaine du quartier voisin, qui leur promit les clefs de la Porte Saint Denis, qui leur étoit aussi commode que celle de Saint Martin, pour faire entrer ces troupes; & parce qu'ils craignoient que Conti qui avoit refusé d'adhérer à leurs complots, ne les revelât au Roi, ils le firent accuser d'hérésie, & de plusieurs autres crimes, pour le rendre suspect, & empêcher qu'on n'ajoûtât foi à son rapport.

Les choses étant ainsi tramées, il ne restoit plus à régler que les moyens de l'exécution. Les Capitaines du Duc de Guise, & la plus grande partie du Conseil des Seize, regardoient comme une entreprise très-violente, dangereuse, & même hors d'apparence de succès, le dessein d'attaquer le Louvre où résidoit le Roi environné de ses Gardes & de la Noblesse qui composoit sa Cour. Ils prévoyoient qu'outre qu'un tel attentat révolteroit le reste du Royaume, pour peu qu'on chancelât, ou que l'affaire traînât en longueur, il en résulteroit plusieurs inconvéniens, qui donneroient au Roi le loisir de se rendre le plus fort. Ils résolurent donc unanimement d'arrêter ce Prince, lorsque pendant le Carême il assisteroit, selon sa coutume, avec le Duc d'Epernon, aux Processions des Pénitens, & sans être accompagné de ses Gardes ni de ses Courtisans; qu'en (a) se saisissant ainsi de

Ils se préparent à se saisir de la personne du Roi, & à le renfermer dans un Monastere.

(a) Les Ligueurs excités par Menneville, & craignant d'ailleurs que le Roi, informé de leurs complots, ne les prévint, se proposerent d'abord d'attaquer ce Prince dans la rue Saint Antoine, lorsqu'il reviendroit de Vincennes, où il alloit souvent pour des dévotions particulieres. Ils avoient remarqué qu'il en revenoit d'ordinaire fort peu accompagné, n'ayant que deux ou trois Courtisans dans son carosse, & quelques Valets de pied qui couroient à la portiere. » Voici, dit » M. de Thou, le plan que s'étoient formé ces Scélérats. Leur dessein étoit de

sa Personne, sous prétexte d'une émeute excitée par l'indignation du peuple, excedé des impôts, & irrité de la faveur des Mignons, on le renfermeroit dans un Monastere, sous bonne garde ; qu'ensuite arriveroient les cinq cens Cavaliers & les autres Troupes du Duc d'Aumale, pour achever de s'emparer des principaux postes de Paris, & les garder jusqu'à l'arrivée du Duc de Guise, qui convoqueroit les Etats Généraux ; que là on feroit connoître l'incapacité & les mauvaises intentions du Roi, & qu'on y disposeroit des affaires du Royaume, au gré & à la satisfaction de la Ligue. Mais Nicolas (*a*) Poulain informé de toutes ces menées, dans lesquelles il feignoit d'entrer, s'adressa au Chancelier, pour avertir promptement le Roi de cette résolution. Quoique ce Prince n'ajoutât pas entierement foi à la déposition de Poulain, à cause de l'importance & de la gravité du fait, dont la certitude n'étoit fondée que sur le témoignage d'un homme décrié (*b*) pour ses mœurs, & suspect de vouloir par cette voie gagner quelque récompense, il jugea cependant à propos de se tenir sur ses gardes ; & sous prétexte de quelque indisposition, se dispensa d'as-

HENRY III. 1588.

Poulain

Le Roi en est informé.

» tuer d'abord le Cocher, & de disperser les Valets de pied. Après quoi les » Conjurés devoient entourer le carosse, » crier qu'ils en vouloient aux Protestans qui y étoient, avertir le Roi de » descendre promptement & de se sauver, » & lorsqu'il descendroit le prendre, le » mener dans la Chapelle de Saint Antoine, & l'enfermer dans la Tour ; jusqu'à ce que tous les Conjurés eussent » pris les armes à un certain signal dont » on conviendroit. » Ce projet fut néanmoins rejetté, & ils se bornerent à penser à s'emparer des principaux postes de Paris, & à les enlever au Roi avant qu'il eût le temps de s'y fortifier : ce qu'ils n'exécuterent pourtant qu'à la journée des Barricades. *Voyez M. de Thou, Liv. LXXXVI.*

(*a*) Nicolas Poulain, étoit Lieutenant du Prevôt de l'Isle. Il rendit à Henri III. des services essentiels par les avis secrets qu'il lui donna des complots des Ligueurs. Mais la foiblesse du Prince l'empêcha toujours de profiter des découvertes de Poulain & de sévir contre les Factieux. *Id. Ibid.*

(*b*) Cette fausse imputation pour décréditer Poulain, avoit été imaginée par quelques Courtisans, & sur-tout par Villequier Gouverneur de Paris ; homme efféminé, & si peu instruit de ce qui se passoit dans la Capitale, imprudemment confiée à ses soins, qu'il osoit assurer que tous ces bruits étoient faux ; qu'ils n'avoient pour auteurs que des gens du néant, dont le but étoit de troubler la tranquillité du Roi. Il menaça même hautement de faire pendre tous ceux qui viendroient donner de pareils avis à Sa Majesté. Un Souverain est bien malheureux, quand ceux qui l'approchent, & qu'il a comblés de bienfaits s'intéressent aussi peu à sa gloire & à sa sûreté. *Ibid.*

HENRY III. 1588.

ſiſter aux dévotions des Confrairies de Pénitens. Pour s'aſſurer mieux de la vérité, il fit un ſoir introduire ſecretement Poulain dans ſon Cabinet, où en préſence du Chancelier, de d'O & de l'Abbé d'Elbene, il l'interrogea en détail ſur tout ce qu'il avoit dépoſé, affectant de ne rien croire, & craindre qu'il n'eût été pouſſé & ſuborné par les Huguenots, pour forger cette accuſation contre les Pariſiens. Poulain le lui confirma avec aſſurance, & dans un détail très-exact ; il y ajoûta toutes les particularités & les circonſtances, & lui nomma tous les complices. Il reprit dès l'origine tous les complots formés par les Ligueurs, & s'offrit de très-bonne foi, & avec un viſage aſſuré, de garder priſon juſqu'à ce que l'événement eût juſtifié tout ce qu'il venoit d'avancer. Il ajoûta enfin, que le lendemain les Seize devoient tenir un Conſeil dans la maiſon de l'un d'entr'eux nommé la Bruyere ; & que ſi le Roi vouloit y envoyer avec lui, qui bon lui ſembleroit, avec une garde ſuffiſante, il les livreroit tous à Sa Majeſté, de maniere qu'ils ne pourroient échaper, ni nier l'attentat dont il les chargeoit.

Il ſe diſpoſe à les réprimer.

Le Roi le congédia avec bonté, & en le comblant de promeſſes, & ſe rendit en même temps dans l'appartement du Duc d'Epernon, avec lequel il confera une demie-heure. Quoiqu'il fût minuit, il paſſa dans la Chambre de la Reine Mere, qui logeoit au Louvre, & l'ayant fait éveiller, il lui raconta en détail tout ce qu'il venoit d'apprendre, & délibera avec Elle, s'il feroit à propos de ſuivre l'avis de Poulain, & de faire arrêter les Conjurés dès le lendemain. Rien de ſi facile en apparence ; mais au fond il y avoit bien des obſtacles & des dangers. Il n'étoit pas douteux qu'au plus leger mouvement tous les quartiers de la Ville feroient ſous les armes dans l'ordre qu'on leur avoit preſcrit, & ſous les Capitaines qui leur étoient marqués, & qu'ils ne permettroient pas qu'une ſimple Compagnie des Gardes, qu'on pourroit ſeule charger d'un pareil coup de main, arrêtât les Chefs & les conduisît en priſon, & c'eſt ce qui feroit indubitablement arrivé. On avoit déja pluſieurs fois éprouvé, que quand les Officiers de Juſtice avoient voulu arrêter quelqu'un des Chefs du peuple, pour des affaires civiles ou

criminelles,

criminelles, la populace mutinée avoit couru aux armes avec fureur, & s'étoit attroupée pour le délivrer. C'étoit fournir au peuple matiere à se soulever, sous prétexte qu'on vouloit opprimer ses Chefs & ses Protecteurs, il pouvoit dans cette émeute venir tout à coup attaquer le Louvre. Le Roi & la Cour qui étoient sans armes & sans munitions, & sans autres troupes que les Gardes ordinaires, auroient eu bien de la peine à résister à la fureur d'une multitude si nombreuse, commandée par des Chefs expérimentés, entreprenans, & qui n'étant venus qu'à cette intention, embrasseroient avidement une si belle occasion de faire paroître qu'ils n'agissoient que pour leur propre défense, & qu'ils n'avoient point été les aggresseurs.

HENRY III. 1588.

La Cour considéroit de plus, que le peuple de Paris étoit trop puissant & trop redoutable pour le tenir en bride, sans avoir de nombreuses troupes; & que d'entreprendre légerement de le soumettre, ce seroit précipiter sa révolte, & s'exposer à une catastrophe aussi honteuse que funeste. Elle prévoyoit que les Ducs d'Aumale & de Guise qui étoient dans le voisinage avec des troupes, voleroient au secours des Conjurés, au lieu que le Roi n'avoit point de Corps d'Armée à portée de le dégager en cas de malheur. Enfin, Elle savoit qu'on ne pouvoit se fier aux Huguenots, qui avoient toujours redouté le Roi, comme le plus implacable ennemi de leur Religion. La défaite des Allemands les avoit consternés au point, que la plûpart d'entr'eux songeoient plûtôt à sortir du Royaume pour sauver leur vie, qu'à faire la guerre sous les Etendarts des Princes. Leur Parti achevoit d'être abattu par la perte du Prince de Condé, qui, sur ces entrefaites venoit de mourir à Saint Jean d'Angeli (a), empoisonné, disoit-on, par les intrigues de

Condé

(a) Henri de Bourbon Prince de Condé, mourut à Saint Jean d'Angéli le 5 Mars 1588. La promptitude de sa mort fit soupçonner qu'il avoit été empoisonné. Les deux Médecins & Chirurgiens qui assisterent à l'ouverture de son corps, attesterent par un Acte signé d'eux qu'ils y avoient trouvé plusieurs marques & des effets d'un poison très-violent & très-corrosif. Jean-Ancelin Brillaud qui avoit été autrefois Avocat au Parlement de Bordeaux & qui servoit alors dans la maison du Prince fut arrêté, & ayant été convaincu d'avoir fourni, à deux autres Do-

HENRY III. 1588.

quelques-uns de ceux qui l'approchoient. Toute la ressource de la Cour étoit la constance du Roi de Navarre, mais d'ailleurs l'éloignement de ce secours, les mêmes égards qui avoient déja empêché tant de fois le Roi d'y recourir, l'en empêchoient encore, sur-tout dans une conjoncture si pressante. Ainsi il ne paroissoit pas qu'on pût tirer de nulle part des forces suffisantes pour contenir les Parisiens ; ce qui fit dire à la Reine Mere ce proverbe Florentin : *Qu'il falloit se bien couvrir le visage avant que d'irriter un nid de Guêpes*, pour faire entendre au Roi, qu'il falloit commencer par prendre des mesures, & rassembler des troupes, & qu'ensuite on ne manqueroit pas de moyens pour accabler les Conjurés.

cover your face and hands before you break a nest of Hornets.

Après une longue délibération, ils firent appeller l'Abbé d'Elbene; & lorsqu'ils eurent pesé les mêmes considérations avec lui, ils déterminerent que le Duc d'Epernon, sous prétexte de prendre possession du Gouvernement de Normandie, passeroit promptement dans cette Province contigue, ou du moins voisine du territoire de Paris, qu'il s'assureroit de Rouen, & du Havre de Grace, les plus importantes Places de cette Province, & propres à fermer la communication de la Capitale avec l'Ocean & avec l'embouchure de la Seine ; qu'à cette occasion il mettroit sur pied un certain nombre de troupes, dont on pût se servir dans le besoin ; que l'on se hâteroit de terminer la négociation déja entamée avec d'Entragues, Gouverneur d'Orléans, afin que le Roi pût avoir à sa disposition cette Ville propre à resserrer Paris du côté du Berri & de la Beausse ; que les Suisses qui étoient

mestiques soupçonnés d'avoir fait le coup, des chevaux & les autres choses nécessaires pour prendre la fuite; il fut condamné à être écartelé, & exécuté le 11 de Juillet. Deux jours après les Commissaires nommés par le Roi de Navarre informerent contre Charlotte-Catherine de la Trimouille, veuve du Prince de Condé. Elle étoit alors enceinte, & accoucha le premier de Septembre d'un Prince, dont la naissance assoupit cette affaire, qui ne fut néanmoins terminée que six ans après. Dans cet intervale les Huguenots la garderent en prison à Saint Jean d'Angéli. Le Prince de Condé dont il s'agit ici, réunissoit dans un égal dégré la bravoure & l'humanité, la douceur & la fermeté, la prudence & la libéralité, un maintien grave, & une facilité merveilleuse à s'exprimer, enfin presque toutes les qualités qu'on peut désirer dans un Prince. Il termina à l'âge de trente cinq ans une vie agitée. *Voyez M. de Thou, Liv. XC.*

encore à la solde du Roi, prendroient des quartiers à Lagni & aux environs, pour se rendre maîtres du cours de la Marne qu'on appelle ordinairement la nourrice de Paris, & empêcher, en cas de besoin, cette Ville de rien tirer de la Champagne. Que le Roi étant déja maître de Chartres, dont le Chancelier avoit le Gouvernement, & de Pontoise où commandoit d'Alincourt, fils de Villeroi Secretaire d'Etat, Paris demeureroit bloqué, environné & resserré de toutes parts; qu'en y introduisant ensuite la plus grande partie des Suisses, & renforçant le Régiment des Gardes, en rappellant à leurs Drapeaux tous les Soldats, dont une bonne partie obtenoient aisément des Congés en tems de Paix, on pourroit alors en toute sûreté arrêter les Chefs de la conjuration; & que si le peuple se mutinoit, il seroit aisé de le dompter, & par les armes des Suisses, & par le frein de la famine encore plus puissant que les armes. Que jusques-là le Roi devoit dissimuler & se contenter de ne point paroître aux cérémonies publiques, ni dans les lieux (a) suspects, pour ôter aux Conjurés toute occasion d'exécuter les projets pernicieux qu'ils suivoient avec tant de chaleur.

Dès le lendemain matin, Villeroi, Secretaire d'Etat, le Chancelier & Villequier sur-tout, approuverent cette résolution, que la situation des affaires rendoit indispensable. Villequier persistoit néanmoins à soutenir que la déposition de Poulain étoit fausse, & que les ennemis du Duc de Guise & des Parisiens l'avoient suborné, pour avancer cette calomnie, afin d'exciter la Cour à sévir contr'eux. C'est pourquoi le Roi fit venir Conti & Lugoli, Echevins, qui étoient opposés aux Conjurés, & voulut apprendre de leur propre bouche tout ce qu'ils savoient de particulier sur cette affaire.

(a) Malgré la retraite du Duc de Mayenne, les Ligueurs animés par les Officiers que ce Prince avoit laissés dans Paris conspirerent de nouveau contre la personne du Roi. Henri III. devoit aller un jour à la Foire Saint Germain. A la faveur du concours de gens de toutes les conditions, & des querelles qu'y faisoit naître le libertinage, les Conjurés espéroient exciter quelqu'émeute pour exécuter leur dessein. Le Roi, en ayant été averti, n'y alla point: mais il y envoya le Duc d'Epernon, avec quelques braves, pour voir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai: Il s'y trouva en effet, des Bandits qui exciterent une querelle, dont d'Epernon eut beaucoup de peine à se tirer. *De Thou, Liv. LXXXVI.*

Conti s'excusa sur ce qu'ayant été accusé depuis peu d'être infecté de nouvelles erreurs, & d'avoir commis d'autres crimes, sa déposition pourroit être suspecte, & qu'on ne manqueroit pas de le traiter de Calomniateur. Mais il ne laissa pas d'avouer franchement, qu'on l'avoit sollicité de livrer les clefs de la Porte Saint Martin. Pierre Lugoli confirma les mêmes choses par le récit de plusieurs particularités dont il avoit eu connoissance. Ainsi la déposition de Poulain se trouvant confirmée en grande partie, le Roi commença à prendre les mesures dont on étoit convenu. Le Duc d'Epernon partit deux jours après, avec très-peu de suite, pour ne pas trop affoiblir la Cour. Arrivé à Rouen, Capitale de la Province, il y prit possession de son Gouvernement, & mit dans ses intérêts & dans le parti du Roi, le Parlement, & Carouge, Gouverneur de la Ville. Il n'eut pas le même succès au Havre de Grace. André de Brancas, Seigneur de Villars, Provençal, à qui le Duc de Joyeuse en avoit confié le Gouvernement, s'étoit déja attaché au Parti de la Ligue. Le Duc de Guise qui veilloit à tout, l'avoit gagné à cause de l'importance de cette Forteresse, en lui faisant compter par les Parisiens trente mille écus, sous prétexte que sa Place située à l'embouchure de la Seine sur l'Ocean, étoit d'une conséquence infinie pour le commerce des Parisiens, & pour qu'ils pussent tirer facilement des vivres de ce côté-là. Villars engagé par ce présent, & par la protection du Duc de Guise, s'étoit entierement livré à la Ligue. Le Duc d'Epernon, qui sentit qu'il ne pouvoit s'emparer de cette Place, ne voulut point commettre d'abord sa réputation; & laissant de côté le Pays de Caux où le Havre est situé, il passa sur l'autre rive de la Seine, où il s'assura de Ponteau-de-Mer, de Honfleur, & ensuite de Caen, Ville remplie de Huguenots, & fort ennemie de la Ligue, où il fut reçû avec de grandes marques d'honneur.

Cependant Villeroi, Secretaire d'Etat, traitoit avec d'Entragues, pour assurer Orleans au Roi. Cette négociation souffroit beaucoup de difficultés, & l'on ne pouvoit en voir la fin, quelqu'impatience qu'eût le Roi de la terminer. On crut assez généralement que cette affaire ne réussissoit

point ; parce que Villeroi, depuis long-temps ennemi déclaré du Duc d'Epernon, souhaitoit que le Parti du Duc de Guise, prévalût, afin que le premier fût abaissé. Ce Ministre, disoit-on, ne pouvant s'imaginer que la Ligue portât l'audace jusqu'à conspirer contre la Personne du Roi, croyoit seulement qu'elle se proposoit de chasser les Mignons de la Cour, & d'obtenir de Henri la ruine des Huguenots. En conséquence il suspendoit adroitement la négociation qui concernoit Orléans, & faisoit traîner en longueur la détermination de d'Entragues. Conjecture qui semble fortifiée sur ce que depuis on vit la même affaire se terminer très-facilement dans un temps plus-critique, & dans des conjonctures moins favorables. Mais Villeroi s'en justifia depuis par une longue apologie, où il montra que ces longueurs procédoient d'un côté, de l'irrésolution de d'Entragues, & d'un autre, de ce que le Roi lui-même refusoit de démembrer le Gouvernement de cette Ville, de celui de l'Orléannois, comme d'Entragues l'exigeoit, ce Prince ne voulant pas mécontenter le Chancelier, pourvû du Gouvernement de la Province, ni procurer à d'Entragues la satisfaction qu'il desiroit pour l'outrage que le Duc d'Epernon avoit fait à son fils. Quoiqu'il en soit, cette affaire traîna tant, que le Roi ne put se servir d'Orléans lorsqu'il en eut besoin pour resserrer Paris. Le Roi, qui ne perdoit pas de vûe ce dernier objet, ordonna au Maréchal de Biron de cantonner les Suisses à Lagni, petite Ville voisine de la Capitale, située sur la Marne, & d'en mettre une partie dans les postes d'alentour les plus avantageux. En même temps le nombre des Gardes Françoises s'augmenta par les ordres donnés aux Capitaines de rappeller tous les Soldats à leurs Drapeaux, & de ne leur accorder aucun Congé. Les Archers de la garde, qui servoient ordinairement par quartier, avoient été tous mandés à la Cour extraordinairement ; & les quarante-cinq Gentilshommes attachés au Roi, ne quittoient sa chambre & sa Personne ni jour ni nuit. Enfin, sous différens prétextes on avoit encore attiré à la Cour un grand nombre de Gentilshommes.

Le Roi fait approcher de Paris les Suisses : & prend diverses autres mesures.

Le Conseil des Seize, qui entretenoit des espions par

Les Parisiens

tout, fut exactement informé de ces mesures ; & voyant que le Roi, contre sa coutume, ne s'adonnoit plus ni aux exercices de dévotion, ni aux amusemens qui l'occupoient par le passé, ils appréhenderent que Jean Conti & Pierre Lugoli n'eussent révelé leurs complots, ils commencerent à se tenir sur leurs gardes, & à craindre pour eux-mêmes, sans néanmoins se désister de leur projet ; & pourvoyant au contraire à tout avec plus de chaleur. Ils ne douterent plus que leur conspiration ne fût découverte, quand ils apprirent que les Suisses étoient en quartier à Lagni. Leur trouble fut extrême ; tous perdirent courage, comme il arrive dans les conspirations formées par le peuple ; car il ne se trouvoit parmi eux personne qui eût assez d'expérience ou d'autorité pour conduire une si vaste entreprise. Aussi s'appercevant qu'ils avoient besoin d'un Chef capable de l'animer par son génie, sa réputation & son courage, ils dépêcherent en toute diligence Pierre Brigard au Duc de Guise, pour le presser de venir se mettre à leur tête, comme ils l'en avoient tant de fois sollicité, & pour lui représenter que sa présence seule pourroit assurer le succès de leur entreprise, au lieu que, s'il les abandonnoit, ils se verroient à la merci du Roi, qui feroit ressentir son courroux à toute la Capitale, & des mains duquel ils ne savoient par quel voie échaper.

voyent leurs complots découverts.

Ils appellent à leur secours le Duc de Guise.

Le Duc, qui d'ailleurs avoit eu vent des intentions du Roi, ne voulut pas laisser accabler le principal appui de la Ligue, ni laisser périr des gens qui avoient mis en lui toute leur confiance. Il jugea que la ruine des Parisiens entraîneroit nécessairement la sienne, s'il laissoit au Roi le loisir d'employer les remedes qu'il préparoit. Il résolut donc de se rendre à Paris, ou pour mettre la derniere main à ses complots, comme l'en accuserent ceux qui étoient attachés au Roi, ou du moins, comme lui & ses partisans le publierent, pour sauver la Ville & le Conseil des Seize, qu'il voyoit exposés à un péril évident, & pour se justifier contre les calomnies dont ses ennemis & les partisans des Huguenots l'avoient noirci. Mais pour éviter l'éclat, & mettre en œuvre les mêmes artifices qu'employoit le Roi,

il envoya par divers chemins ſes Gentilshommes, & un aſſez bon nombre de vieux Soldats, qui, à différens jours, entrerent dans Paris, & ſe logerent ſéparément dans divers quartiers. Pour lui, accompagné ſeulement de ſept Cavaliers, il prit la route de Soiſſons, afin de s'y aboucher avec le Cardinal de Bourbon, & de ſe rendre enſuite à Paris. La renommée publia bien-tôt ſon arrivée, & les Seize prirent le ſoin d'en répandre le bruit, pour diſſiper la terreur que les préparatifs de la Cour avoient inſpirée au peuple. Ce qui obligea le Roi d'envoyer Bellievre à Soiſſons au-devant du Duc de Guiſe, pour le détourner de venir à Paris, & lui marquer le déplaiſir & le mécontentement qu'une pareille démarche cauſeroit à Sa Majeſté, dans un temps de défiances, & où tout étoit en agitation. Ces conſidérations, qui, peut-être auroient fait quelque effet ſur un eſprit moins ferme & moins entier dans ſes réſolutions, ne furent pas capables d'ébranler le Duc, qui ſongeoit à arriver, lorſqu'on l'attendoit le moins, ſoit pour n'être pas prévenu, ſoit pour éviter les embuches qu'on pourroit lui dreſſer. Il répondit d'une maniere équivoque à Bellievre: en diſant, qu'il n'avoit eu en vûe que le ſervice du Roi, & le bien de la Religion, qu'il ſavoit que ſes ennemis l'avoient calomnié, que pour s'en juſtifier, il venoit comme un ſimple Particulier, ſans aucune ſuite qui pût le rendre ſuſpect, qu'il déſiroit de contenter le Roi dans toutes les occaſions, & qu'il reſpecteroit toujours ſes Ordres. Il ajoûta encore pluſieurs autres propos, mais vagues & ambigus., ſans déclarer jamais préciſément s'il vouloit ſe conformer aux volontés du Roi, ou ſimplement continuer ſa route vers Paris. Bellievre crut entrevoir que ſon deſſein étoit de s'arrêter à Soiſſons, juſqu'à ce qu'il eût reçû de nouveaux avis. Mais à peine Bellievre fut-il parti avec cette réponſe captieuſe, que le Duc monta à cheval, prit la même route, & s'écartant des grands chemins, pour ne pas rencontrer d'autres Exprès que le Roi eût pû lui envoyer. Auſſi Philibert de la Guiche, & Charles Benoiſe, Secretaire du Cabinet, dépêchés l'un après l'autre pour lui ſignifier de ne point entrer dans Paris, ne le trouverent qu'à la Porte Saint Denis, au moment où il étoit inu-

tile de négocier avec lui pour l'empêcher de venir.

HENRY III. 1588.

Le Duc de Guise arrive à Paris.

Vive Guise

Le Duc de Guise entra à Paris le lundi 9 de Mai vers le midi, accompagné seulement de sept Cavaliers, tant Gentilshommes que Domestiques, mais semblable à une pelotte de neige qui tombe d'un endroit élevé, se grossit en roulant, & forme enfin une espece de Montagne ; sa suite s'augmenta bien-tôt, le peuple abandonna les maisons & les boutiques, avec des acclamations & des marques de joie, pour suivre son Héros ; à peine fut-il au milieu de la Ville, qu'il y eut derriere lui plus de trente mille personnes ; & la foule fut si grande, qu'à peine put-il lui-même continuer son chemin. Le peuple faisoit retentir l'air de ses acclamations ; & jamais on n'avoit crié *vive le Roi* avec tant d'ardeur, qu'on crioit alors *vive Guise*. Les uns le saluoient, les autres le remercioient, ceux-ci s'inclinoient en sa présence, ceux-là baisoient les bords de son habit. Ceux qui ne pouvoient l'approcher, lui témoignoient des mains, & par d'autres gestes leurs transports & leur joie. On en vit qui le révérant comme un Saint, le touchoient avec leurs chapelets qu'ils baisoient ensuite, ou portoient à leurs yeux & à leur front en signe de vénération ; les Dames (*a*) mêmes qui étoient aux fenêtres, répandant sur son passage des fleurs & des feuillages, rendoient graces à Dieu de son arrivée. Le Duc de son côté répondoit à toutes ces démonstrations avec un air populaire, & un visage riant, il adressoit aux uns quelques paroles gracieuses, aux autres un coup d'œil ou un geste obligeant, & traversant tête nue les flots du peuple, il ne négligeoit rien de ce qu'il croyoit propre à achever de se concilier la bienveillance & l'applaudissement de la multitude. De cette maniere, sans s'arrêter à son Hôtel, il alla en droiture descendre dans le quartier de Saint Eustache, au Palais de la Reine Mere. Cette Princesse fut d'autant plus déconcertée de son arrivée inattendue, que Bellievre qui

(*a*) A sa venue on cria dans les rues Saint Denis & Saint Honoré, *vive le Duc de Guise, vive le pilier de l'Eglise :* même une Demoiselle (de Vitri) qui étoit sur une Boutique baissant son masque, lui dit tout haut. *Bon Prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvez. Journal de Henri III. année* 1588.

l'avoit

l'avoit précedé de trois heures, avoit fait douter s'il viendroit. Elle le reçut avec un visage pâle, toute tremblante, & d'un air presque effrayé, contre son caractere & sa coutume ordinaire. Le Duc l'aborda avec un air de modestie & de soumission. La Reine lui dit qu'elle le voyoit avec plaisir, mais qu'elle l'auroit vû plus volontiers encore dans un autre temps. Le Duc lui répondit d'un air mêlé de respect & de hauteur, qu'il étoit bon serviteur du Roi, & qu'instruit des calomnies dont on le noircissoit, & des desseins qu'on tramoit contre la Religion & contre les Gens de bien de Paris, il étoit venu pour détourner le mal & se justifier lui-même, ou perdre la vie pour le service de la sainte Eglise, & pour le bien public.

La Reine ne poussa pas plus loin cette conversation; & pendant que le Duc rendoit ses devoirs aux Dames de sa Cour, Elle appella Louis Davila, un de ses Gentilshommes, & lui ordonna d'aller apprendre au Roi que le Duc de Guise étoit arrivé, & que dans peu Elle-même en personne le conduiroit au Louvre. Le Roi, qui étoit alors dans son Cabinet avec Villequier, Bellievre & l'Abbé d'Elbene, fut si ému de cette nouvelle, qu'il fut obligé de s'appuyer du coude sur une petite table, en soutenant sa tête avec sa main dont il se couvroit le visage; puis ayant interrogé Davila sur les détails, il lui commanda de dire en secret à la Reine, qu'il la prioit de ne venir que le plus tard qu'Elle pourroit. Le Colonel Alphonse Corse, qui, sur ces entrefaites entra dans le Cabinet, & qui étoit très-attaché au Roi, & recommandable par ses services, de concert avec l'Abbé d'Elbene, conseilla à Sa Majesté de recevoir le Duc de Guise dans son Cabinet, & de l'y faire poignarder en sa présence, au moment qu'il y entreroit, & l'Abbé profera ces paroles: *percutiam Pastorem & dispergentur oves*. Je frapperai le Pasteur & son troupeau sera dispersé. Mais Villequier, Bellievre, & le Chancelier qui survint, furent d'un avis opposé. Ils représentoient que l'émeute du Peuple étoit si violente, qu'en pareil cas il fouleroit aux pieds la Majesté Royale, & que brisant le frein des Loix, il se précipiteroit à la vengeance, d'autant plus que les mesures projettées pour la défense de-

Henry III. 1588.

Sa Majesté, & pour réprimer la fureur de la populace, n'étant pas prêtes, les forces des Parisiens étoient trop redoutables pour qu'on osât les irriter.

Pendant que le Roi étoit dans cette perplexité, la Reine Mere arriva avec le Duc de Guise. Elle s'étoit fait porter dans sa chaise, & le Duc l'accompagna toujours à pied, mais suivi d'une si grande affluence de peuple, qu'il sembloit que tous les Habitans de Paris se fussent rassemblés dans l'avant-cour du Louvre, & dans les rues voisines. Ils traverserent les Gardes rangés en haie, commandés par Grillon, Colonel de ce Régiment, homme franc, brave Guerrier, & peu ami du Duc de Guise, auquel il ne daigna pas faire la moindre civilité, quoique le Duc accablât de politesses jusqu'aux moindres Soldats. Le Duc s'en apperçut bien, & ne put s'empêcher de pâlir. Son trouble augmenta, lorsqu'il vit les Suisses en haie & sous les armes au pied de l'escalier; dans la Salle, les Archers de la Garde, & dans l'Appartement du Roi, les quarante-cinq Gentilshommes rassemblés pour l'attendre. Il entra avec la Reine dans la Chambre du Roi; & tandis que le Duc lui faisoit une profonde révérence, ce Prince lui dit d'un air courroucé, *je vous avois fait dire de ne point venir*. A ces mots le Duc répondit avec la même soumission apparente qu'il avoit marquée à la Reine, mais en termes plus mesurés, qu'il étoit venu se jetter entre les bras de Sa Majesté, & implorer sa justice, pour se laver des calomnies dont ses ennemis le chargeoient; que néanmoins il ne seroit jamais venu, si on lui eût notifié clairement les volontés de Sa Majesté. Le Roi se tournant vers Bellievre, lui demanda avec émotion, s'il n'étoit pas vrai qu'il l'avoit chargé de dire au Duc de Guise de ne point entrer dans Paris, à moins qu'il ne voulût être regardé comme l'auteur des séditions & des révoltes des Parisiens. Bellievre s'approcha, & voulut rendre compte de sa commission; mais à peine eut-il ouvert la bouche, que le Roi l'interrompit, en disant que cela suffisoit. Il se tourna aussi-tôt vers le Duc de Guise, & lui dit: qu'il ignoroit que personne l'eût calomnié, mais qu'il feroit clairement connoître son innocence, si son arrivée n'occasion-

noit aucun trouble, & si personne n'en profitoit pour s'élever contre le Gouvernement. La Reine qui connoissoit le caractere du Roi, sentant à l'altération de son visage, qu'il pourroit se porter à quelque parti violent, le tira à l'écart (a), & lui dit en peu de mots ce qu'elle avoit vû du concours du peuple, & de ses dispositions en faveur du Duc de Guise, & qu'ainsi il se gardât bien de rien attenter contre lui. La Duchesse d'Uzés qui se trouvoit auprès d'eux, lui donna le même conseil. Le Duc de Guise, qui observoit tout attentivement jusqu'à la moindre circonstance, voyant cette indécision, & ne voulant pas laisser au Roi le temps de prendre une résolution, feignit d'être fatigué du voyage. Il prit promptement congé de Sa Majesté, & se rendit à son Hôtel situé rue Saint Antoine, accompagné de la même affluence de peuple, mais aucun des Courtisans ne le suivit.

Le Peuple prend les armes.

Plusieurs blâmerent le Roi, de n'avoir pas su se résoudre à se défaire d'abord du Duc en cette occasion. D'autres qui connoissoient les dispositions & les forces des Parisiens, & le nombre des Partisans que le Duc avoit à la Cour, trouverent la conduite du Monarque prudente & mesurée. Le Duc de Guise, se remettant devant les yeux le danger qu'il avoit couru, & condamnant dans son cœur sa propre témérité, rassembla bien-tôt autour de lui ses Partisans & ses amis qui étoient épars dans divers quartiers de la Ville. Ils étoient en si grand nombre, que quoiqu'il ne fût entré dans Paris qu'avec sept Cavaliers, il se trouva le soir dans son Hôtel une Cour composée de plus de quatre cens, tant Gentilshommes, que Capitaines. Il y fit venir en même temps les Seize & tous les Capitaines de la Bourgeoisie; & après un long Conseil, où il se fit rendre un compte exact

(a) Cette circonstance est peu vraisemblable. La Reine étoit trop politique & trop habile pour faire une pareille démonstration en présence du Duc de Guise, qui n'eut pas manqué de s'en prévaloir, & de remarquer l'effroi qu'il inspiroit à son Maître. M. de Thou dit, précisément, que ce fut Poulain qui informa le Roi de ces particularités immédiatement après que le Duc de Guise se fut retiré, mais que la Reine Mere, & Villequier, l'empêcherent encore de profiter des avis de ce sujet fidele. *De Thou, Liv. XC.*

HENRY III. 1588.

de tous les détails, il ordonna qu'on fît bonne garde dans tous les quartiers, que tous se tinssent prêts & alertes, afin qu'au moindre mouvement ils courussent, dans l'ordre déja établi, & sous les Chefs qu'on leur avoit destinés, aux principaux postes de la Ville, & particuliérement à son Hôtel. On y porta dès la même nuit des cuirasses, des arquebuses, des tambours & d'autres instrumens de guerre, tant pour armer quantité de Bourgeois, que pour défendre sa personne, auprès de laquelle on fit la sentinelle & le guet, comme dans une Armée en présence de l'ennemi. On prenoit les mêmes précautions au Louvre & au Palais de la Reine, qui n'y rentra que fort avant dans la nuit. Ses Gentilshommes y firent une garde très-exacte. On demeura toute la nuit de part & d'autre en allarmes, & dans l'attente de quelque étrange révolution. Il étoit public, & personne n'ignoroit que le Roi pensoit à châtier les Parisiens, & à se défaire du Duc de Guise, qui de son côté n'étoit venu que pour s'emparer de la Capitale, chasser ses Ennemis de la Cour, & trouver moyen de se rendre entiérement maître du Gouvernement.

Tandis qu'on étoit dans ces défiances réciproques, & qu'on répandoit divers bruits, Poulain (a) introduit le même soir dans le Cabinet du Roi, déclara qu'il avoit entendu dire que le Duc de Guise avoit témoigné publiquement qu'il vouloit se laver des calomnies dont on l'avoit noirci; que lui Poulain, étoit prêt de nouveau à garder prison, pour avérer les faits qu'il avoit révélés, & qu'il ne doutoit pas qu'on ne s'assurât entiérement de leur vérité, si l'on arrêtoit les Chefs de la conjuration. Qu'avant l'arrivée du Duc, les mesures prises par le Roi, inspiroient de la crainte à tous les Factieux, mais que sa présence avoit ranimé leur ancienne audace, & que cette même nuit ils devoient tenir un conseil secret dans la maison de la Chapelle-Marteau, où il se-

(a) Poulain fit sa nouvelle déposition immédiatement après que le Roi eut donné audience au Duc de Guise: C'est-à-dire, un peu après midi. M. de Thou, ne compte qu'une entrevûe avec le Roi, & la recule beaucoup moins que ne fait Davila, qui vouloit attribuer le premier avis à la Reine Mere, quoique, selon M. de Thou, cette Princesse en donnât de bien opposés. *Voyez de Thou, Liv. XC.*

roit aiſé de les arrêter tous, & de ſe convaincre clairement de leurs complots. On paſſa toute la nuit à balancer les avis, & à délibérer ſur cette propoſition. Enfin le matin du mardi dix de Mai arriva, ſans qu'on eût pû prendre aucune réſolution. Tout reſpiroit le trouble & la terreur dans Paris. On ne voyoit qu'attroupemens & qu'aſſemblées dans les rues. Le Louvre étoit gardé par un nombre extraordinaire de Troupes. L'Hôtel du Duc de Guiſe étoit fermé & rempli d'armes. Le Roi tenoit dans ſon Cabinet des conſeils ſecrets avec la Reine Mere & ſes confidens. Néanmoins le Duc de Guiſe vint le matin au Louvre, mais avec une ſuite de plus de quatre cens Gentilshommes & Capitaines cuiraſſés ſous leurs habits, & portant des piſtolets ſous leurs manteaux. Il paſſa d'abord dans l'apartement de la Reine régnante pour lui rendre ſes reſpects; & après avoir accompagné le Roi à la Meſſe, il ſe retira dans ſon Hôtel, ſuivi à l'ordinaire d'une foule de peuple. Il y paſſa le reſte de la journée à conférer avec l'Archevêque de Lyon, d'autant plus vif pour ſes intérêts, & plus avant dans ſa confiance, qu'il avoit juré une haine implacable (*a*) au Duc d'Epernon.

Après ſon dîner, il alla au Palais de la Reine Mere, où le Roi ſe rendit, & ils y eurent un long entretien dans le jardin. Là, le Duc de Guiſe raſſuré par la ſituation du lieu qui étoit au centre de la Ville, & où il ſe trouvoit le plus fort, parla fort au long des motifs de ſon arrivée, des ſatisfactions qu'exigeoient les Princes ligués, & de la Guerre qu'il falloit pouſſer contre le Roi de Navarre. Il imputa au Duc d'Epernon & à la Valette ſon frere, tous les mécontentemens

(*a*) Vers ce temps-là l'Archevêque de Lyon avoit compoſé & fait répandre contre le Duc d'Epernon, un Libelle ſanglant intitulé *Gaverſton*, où ſous l'emblême de ce Favori d'Edouard II. Roi d'Angleterre, dont la hauteur & l'avarice révolterent le Peuple & les Grands, les armerent contre leur Souverain, & firent périr cet inſolent Miniſtre d'une maniere tragique & ignominieuſe, il déſignoit le Favori de Henri III. également odieux aux François, & à qui la Ligue eût réſervé un pareil ſort, ſi elle en eût été la maîtreſſe. Le Duc répondit à ce Libelle, par un écrit intitulé *L'anti-Gaverſton*, dédié à Henri de Vaudemont, autrement dit de Lorraine. (C'eſt ainſi qu'il appelloit par mépris le Duc de Guiſe.) Le Duc, ni l'Archevêque, n'étoient nullement ménagés dans cette réponſe, où d'Epernon leur reprocha ouvertement l'ambition la plus effrenée & les excès les plus honteux. *Voyez M. de Thou, Liv. XC.*

& les divisions, attribuant à leurs intrigues les malheurs du Royaume, & sa décadence de son ancienne splendeur, parce qu'en empêchant la ruine des Huguenots, ils s'opposoient à la Paix & à la tranquillité de l'Etat. Enfin il représenta » qu'il étoit impossible de calmer sincerement les inquiétu- » des des bons Catholiques, tandis qu'ils voyoient le Roi » obsédé de gens suspects, & dont les sentimens étoient » équivoques en matiere de religion, pendant qu'il avoit » changé la forme du Gouvernement, observée par ses pré- » décesseurs; & qu'au lieu de porter ses armes contre le » Parti Huguenot, il les tournoit contre sa bonne Ville de » Paris, dont les Habitans ne désiroient que la sûreté de » leurs consciences & de leur Religion; que par conséquent » s'il vouloit régner en paix & sans crainte, il devoit chan- » ger de sistême, & réformer son gouvernement, afin que » chacun voyant la Foi Catholique & la vie des gens de » bien en sûreté, se contînt dans les bornes de l'obéissance » dûe à Sa Majesté.

Le Roi lui répondit d'une maniere fort étendue, » en té- » moignant ses dispositions à exterminer les Hérétiques, » mais qu'il falloit épier des circonstances favorables, at- » tendre qu'il se déterminât de son plein gré, sans préten- » dre l'y forcer; que les intrigues & les manœuvres des Li- » gueurs avoient mis obstacle à tout le bien qu'il se propo- » soit, parce qu'elles avoient été si loin, qu'elles avoient » bouleversé l'ordre établi dans le Gouvernement; que par » leurs noires calomnies, ils avoient mis sa patience à bout. » Que néanmoins sa clémence naturelle le portoit encore » à pardonner à ceux qui rentreroient dans leur devoir & le » serviroient fidélement à l'avenir: qu'il n'y avoit point, » dans toute la Chrétienté, de Prince qui eût plus haï, plus » persécuté ni plus maltraité les Huguenots que lui, & que » jamais Roi n'avoit plus aimé ni favorisé aucun de ses Su- » jets qu'il avoit fait la Maison de Lorraine, & singuliere- » ment le Duc de Guise: que l'on ne pouvoit pas confé- » rer toutes les Charges & les Dignités à une seule per- » sonne, & que comme Dieu dispense les graces à plusieurs, » suivant la différence de leur vocation, de même un Sou-

» verain est obligé de partager ses dons & ses faveurs à dif-
» férens Sujets, à proportion des talens qu'il reconnoît en
» eux, & en conséquence de sa propre inclination : qu'il
» avoit élevé Messieurs de la Valette, fils d'un pere très-
» Catholique, fameux par sa valeur, recommandable par
» ses services envers l'Etat, & qui, plus qu'aucun autre,
» s'étoit signalé contre les Huguenots : que lui-même avoit
» éprouvé leurs bons services, sur-tout l'activité du Duc
» d'Epernon dans la défaite de l'Armée Etrangere, & les
» heureux succès de la Valette, lorsqu'il avoit taillé en piéces
» les Suisses Protestans qui étoient passés en Dauphiné :
» qu'il ne prétendoit pas pour cela qu'ils le disputassent à
» la Maison de Guise, qu'ils n'égaloient ni en mérite, ni
» en naissance, mais qu'il y avoit à sa Cour des rangs diffé-
» rens, comme il y avoit divers degrés de gloire dans le
» Ciel : que les Rois avoient toujours été maîtres d'hono-
» rer de leur faveur qui bon leur sembloit, & d'admettre
» à leur conversation & à leurs plaisirs les personnes qu'ils
» goûtoient davantage : qu'autrement la liberté des Princes
» seroit enchaînée, plus malheureux en ce point que les Par-
» ticuliers, même de la condition la plus vile, à qui per-
» sonne ne conteste le droit de lier société avec qui il leur
» plaît, & de disposer de leur bien à leur fantaisie : que ja-
» mais Messieurs de la Valette ne lui avoient donné de
» conseil, ni suscité d'obstacle, pour l'empêcher de faire
» la Guerre aux Huguenots : qu'après tout, quand on prou-
» veroit qu'ils n'auroient pas marqué assez de chaleur à cet
» égard, il étoit prêt à les punir suivant l'exigence des cas,
» mais qu'il ne prétendoit point les bannir de sa Cour, par
« complaisance pour certaines gens : qu'il étoit prêt de rem-
» plir les engagemens qu'il avoit tant de fois réitérés au su-
» jet de l'Union, & vouloit penser, plus sérieusement que ja-
» mais, à la Guerre contre le Roi de Navarre, à laquelle il
» ne voyoit d'autre obstacle que les Impôts dont il étoit
» obligé d'accabler ses Peuples, pour entretenir tant d'Ar-
» mées différentes : que cette seule idée l'affligeoit, mais
» que ses Sujets, & sur-tout les Parisiens, qui ne soupi-
» roient qu'après la Guerre, n'avoient pas raison de se plain-

HENRY III. 1588.

» dre : qu'on ne pouvoit la foutenir fans argent, ni lever » cet argent fans Impôts, & qu'ainfi l'on rejettoit fur lui le » blâme des fautes d'autrui, puifque ceux qui fe déclaroient » fi hautement contre les Impôts étoient les mêmes qui » forçoient féditieufement leur Roi à faire la Guerre : qu'il » avoit lui feul fait plus de bien à la Ville de Paris que dix » de fes Prédéceffeurs : qu'il y avoit toujours fait fa réfi- » dence, ce qui avoit répandu les richeffes & l'opulence » fur fes Citoyens, & que malgré ces prédilections, elle » s'étoit révoltée contre lui jufqu'à l'infulter & déchirer fa » réputation, & même à confpirer contre fa perfonne : qu'il » favoit que tous ces complots étoient formés par des Etran- » gers qui s'étoient introduits dans la Ville, & que les bons » François n'y trempoient pas : qu'ainfi, il avoit réfolu de » faire fortir tous ces Etrangers de fa Capitale, pour ôter ma- » tiere à un incendie fi dangereux qui gagnoit infenfible- » ment : qu'il n'employeroit point de Troupes pour cela, fi » les Bourgeois vouloient l'aider comme ils le devoient : qu'il » prioit le Duc de l'affifter en cette occafion, & de lui don- » ner cette nouvelle preuve de fa franchife & de fa fidélité : » que quand il fe feroit une fois affuré de l'obéiffance de fes » Peuples, il ne tarderoit point à le fatisfaire fur le refte de » fes demandes, & que dès qu'on auroit chaffé les Etran- » gers, & rétabli la tranquillité dans Paris fans bruit & avec » la prudence néceffaire, ç'en feroit affez pour diffiper tou- » tes fes défiances : que pour lors il fe prêteroit volontiers » aux mefures qu'on lui propofoit de prendre à l'avenir. »

Après cet entretien, il fit appeller le Prevôt des Marchands & les Echevins, & leur commanda de faire le lendemain une perquifition exacte dans toutes les maifons, avec les Commiffaires qu'il leur nommeroit pour cet effet, & de chaffer de la Ville, fans diftinction, tous les Etrangers qui y étoient logés, à moins qu'ils n'y fuffent appellés par des affaires très-preffantes : qu'il étoit informé qu'il y avoit quinze mille hommes apoftés, pour y commettre toutes fortes de défordres & y exciter une fédition, aux rifques de la vie & des biens des Bourgeois. Ces Officiers chargés de ces ordres, fe retirerent en promettant de les exécuter fidéle-

ment

ment ; & après plusieurs autres discours semblables, le Duc de Guise quitta aussi le Roi en s'offrant d'assister ces Magistrats, & croyant avoir endormi ce Monarque par ses artifices, & l'avoir intimidé par sa présence, de maniere qu'il n'étoit plus besoin d'employer la force, ce qui lui fit dire à quelques-uns de ses Partisans, que sans mettre en œuvre des moyens extraordinaires, il espéroit obtenir une Assemblée des Etats Généraux, où il ne doutoit pas que les choses ne tournassent conformément à ses vûes & à ses desirs. Le Roi nomma Villequier & d'O pour faire la recherche des Etrangers. Elle commença le lendemain matin; la Cour & le Peuple étoient toujours sur leurs gardes avec les mêmes précautions que la veille. Les Parisiens s'opposerent opiniâtrément à cette visite, ou du moins y déroberent ouvertement les Etrangers, car sachant que ceux qui logeoient alors dans la Ville étoient tous dévoués au Duc de Guise, & envoyés par ses ordres, ils ne vouloient pas permettre qu'on affoiblît leurs ressources en les éloignant. Les Commissaires du Roi s'apperçurent donc qu'ils prenoient une peine inutile, que le dessein de désarmer le Peuple & d'affoiblir le Duc de Guise, ne pouvoit pas réussir par cette voie, ni produire aucun effet. Ils en informerent le Roi, qui, transporté d'indignation & de colere, résolut enfin de dompter les Parisiens à force ouverte, & de tâcher de se rendre promptement maître des Conjurés. Il dépêcha sur le champ le Maréchal de Biron pour amener les Suisses à Paris, & d'O pour y faire entrer les Compagnies des Gardes Françoises qui avoient leurs quartiers aux environs, & défendit aux Gentilshommes, aux Archers & aux Soldats des Gardes de sortir du Louvre, pour y veiller à la défense de sa personne.

Le Duc de Guise, informé de ces dispositions, songea à opposer les forces du Peuple à celles du Roi. Il fit tout à coup répandre dans la Ville le bruit que le Roi avoit résolu de faire mourir six vingt des principaux Catholiques, & de mettre Garnison dans les Postes les plus forts, pour opprimer les Parisiens ; qu'ainsi, il étoit temps de se tenir sur leurs gardes. On fit même courir une liste supposée des noms de ces six vingt personnes, à la tête desquelles étoit le Duc de

Henry III. 1588.

Guise, ensuite le Président de Neuilly, le Président le Maître, Bussi, la Chapelle-Marteau, Hottemant, puis tous les Curés, Prédicateurs, Echevins ou Officiers de Ville, & enfin toutes les personnes agréables au Peuple, ou dont le danger pouvoit exciter la multitude à prendre les armes. Le Duc, pour faire plus d'impression sur l'esprit du Peuple, employoit à cet effet une grande quantité de gens adroits & intelligens, qui, par leur maintien & leurs discours, s'efforçoient d'inspirer de l'effroi à la multitude. Ils y réussirent si bien, que dès le soir même elle commença à se soulever; les Capitaines & les Gentilshommes du Duc de Guise s'étant partagés suivant ses ordres, & fixés dans les différens quartiers, pour diriger les mouvemens impétueux, mais aveugles, de cette populace effrénée. Mais les choses n'étoient pas encore amenées à leur maturité, & la nuit du 11 se passa dans ces préparatifs de part & d'autre.

Enfin, le matin du Jeudi 12 de Mai, une heure avant le jour, on entendit les Fifres & les Tambours des Suisses, qui, battant la marche, entrerent dans la Ville par la porte Saint Honoré. Le Maréchal de Biron à cheval étoit à leur tête. Les Gardes Françoises commandées par leurs Capitaines y entrerent aussi méches allumées. Le Roi monta à cheval & alla les recevoir à l'entrée de la porte. Il leur défendit, à haute voix & à plusieurs reprises, de commettre la moindre insulte, ni de faire aucun tort aux Bourgeois, sous peine de la vie. Il ordonna à d'O & au Maréchal de Biron de s'emparer des principales Places de la Ville, & d'y mettre bonne garde; puis il rentra dans le Louvre où les Soldats de la garde étoient sous les armes. Le Maréchal de Biron, qui n'étoit peut-être pas entierement au fait des vûes du Roi, crut qu'il falloit d'abord occuper les Postes voisins du Louvre, pour la sûreté & la défense de la Cour; ainsi, il s'empara d'abord du Cimetiere des Innocens, situé au bout de la rue Saint Honoré, & y mit neuf cens Suisses. Il distribua les autres, au nombre de seize cens, dans la Boucherie, le Marché-Neuf, le Châtelet & l'Hôtel de Ville. D'O, à son exemple, occupa le Pont Saint Michel & le Pont au Change, postant à l'un du Guast, & à l'autre Ma-

rivaut. Les Compagnies de Beauvais-Nangis & de Larchant étoient reſtées pour garder la porte du Louvre qui donne ſur la rue Saint Thomas. Ils firent en cela une faute irréparable. Il eût été beaucoup plus à propos de s'emparer de la Place Maubert, de la rue S. Antoine & des avenues de la Baſtille, Poſtes ſitués à l'autre bout de la Ville & voiſins de l'Hôtel du Duc de Guiſe ; ç'eût été le moyen de le bloquer & de l'empêcher de remuer, & en barrant les rues Saint Denis & Saint Martin, de couper le Peuple pour l'empêcher de ſe raſſembler. On l'auroit par-là réduit à la merci des Troupes du Roi, & dans l'impuiſſance de ſe révolter. Mais les Soldats poſtés, comme on vient de le dire, étoient plus propres à défendre le Louvre, qu'en état de prévenir la ſédition des Pariſiens, qui devoit, ſans doute, commencer dans le quartier où logeoit le Duc de Guiſe, l'ame de tous ces mouvemens. Dès l'entrée des Troupes du Roi annoncée à toute la Ville par le ſon des tambours, le Peuple allarmé & déja certain que le bruit répandu des intentions du Roi n'étoit que trop fondé, commença à ſe raſſembler, en fermant les portes des maiſons & les boutiques qu'on avoit déja ouvertes de bonne heure, & chacun ſe mit ſous les armes, en attendant l'ordre qu'on devoit leur donner.

La Reine Mere diſſimulant encore avec le Duc de Guiſe, & voulant ſavoir ce qui ſe paſſoit dans ſon Hôtel, lui envoya, vers le lever du Soleil, Louis Davila, ſous prétexte de lui faire des complimens de ſa part. Elle recommanda à ce Gentilhomme d'obſerver exactement, & juſqu'à la moindre circonſtance, tout ce qu'il verroit & entendroit. Davila arriva à l'Hôtel de Guiſe dont il trouva les portes fermées, contre la coûtume. On le fit entrer par le guichet, & il vit dans la cour deux longues hayes de Gentilshommes armés, au milieu deſquels le Duc de Guiſe ſe promenoit ſeul. Il s'acquitta de ſa commiſſion, & le Duc s'apperçevant des intentions de la Reine, voulut montrer qu'il étoit ſur ſes gardes. Il prit obligeamment Davila par la main, & s'entretenant avec lui, il le mena dans le Jardin, pour lui donner lieu de remarquer une prodigieuſe quantité d'armes qu'on y avoit dépoſées. Toutes les Salles d'en bas étoient

Henry III. 1588.

pleines de Soldats & de lances démontées, comme Davila le reconnut aisément par son expérience dans l'Art Militaire. Après deux tours de Jardin, le Duc de Guise irrésolu néanmoins, & tout occupé de ses grands desseins, le congédia en le chargeant de complimens pour la Reine. Ce Gentilhomme alla droit au Louvre, où la Reine s'étoit déja rendue. On l'introduisit dans le Cabinet du Roi, il y rendit un compte exact de tout ce qu'il avoit vû chez le Duc de Guise, & ajoûta, qu'en traversant la Ville, il avoit vû le Peuple fermer les boutiques & les maisons, se mettre sous les armes, & préparer des tonneaux & des poutres pour construire des barricades, & grand nombre de Gentilshomes & d'Officiers du Duc de Guise & de Capitaines de Bourgeoisie qui discouroient ensemble & donnoient des ordres. Que les attroupemens & les préparatifs étoient plus considérables vers la Place Maubert & la rue Saint Antoine que par-tout ailleurs. Le Roi lui fit répéter deux fois toutes ces circonstances, & envoya Benoise son Secretaire à d'O, pour lui ordonner de s'avancer au-delà des Ponts, & de faire occuper ces deux Postes qu'il avoit négligés imprudemment. D'O détacha Grillon, Mestre de Camp de ce Régiment, pour s'emparer de la Place Maubert, mais il étoit trop tard. Déja Bois-Dauphin suivi des Ecoliers de l'Université & des Bateliers du quartier de Saint Jean en Gréve, avoit occupé ce Poste, & ayant fait tendre les chaînes & boucher les rues avec des barricades de poutres & de tonneaux remplis de terre & de fumier, il s'y étoit fortifié. Grillon fut obligé de se retirer, mais voulant regagner son premier Poste, il se trouva enfermé par le Comte de Brissac, qui, avec la populace du quartier de Saint Germain, l'avoit coupé de maniere qu'il se trouva engagé au-delà des Ponts, sans pouvoir avancer ni reculer, quoiqu'il eût avec lui l'élite des Troupes du Roi. Tout le reste de la Ville qui s'étoit soulevé suivit cet exemple en criant aux armes, & sonnant le tocsin dans tous les quartiers. On vit en un moment des barricades élevées de trente pas en trente pas. On y travailla avec tant d'ordre & de promptitude, qu'en un moment toutes les rues d'une Ville si vaste se trouverent fermées & les Troupes du Roi

Les Parisiens élévent des Barricades dans tous les Quartiers.

enveloppées de toutes parts par ces barricades, qui furent pouſſées juſques ſur leurs Corps de Garde. Le Colonel Saint Paul qui commandoit dans les quartiers de Saint Euſtache & de Montmartre, agit avec autant d'activité que les autres, & pouſſa de proche en proche ſes barricades vis-à-vis les portes du Louvre, & des Troupes qui y montoient la garde.

Ils déſarment les Suiſſes.

Dès que la Ville fut ainſi barricadée & fortifiée, on entendit par-tout crier, qu'il falloit tailler en pieces les Soldats Etrangers. Les Suiſſes renfermés, &, pour ainſi dire, empriſonnés dans le Cimetiere des Innocens, furent attaqués, ſans pouvoir ſe défendre. Il y en eut d'abord trente-ſix de tués, les autres ſe rendirent ſans réſiſtance, & le Peuple les déſarma avec violence & dériſion. En même temps, ceux qui avoient été poſtés au Châtelet, au Petit-Pont, à la Boucherie & à l'Hôtel de Ville, furent chargés & faits priſonniers par la populace. Elle ménagea davantage les Gardes Françoiſes, auxquelles elle ſe contenta de faire éteindre leurs méches & mettre les armes bas, pour les tenir en reſpect juſqu'à nouvel ordre du Duc de Guiſe. Cependant la Reine Mere & Villequier exhortoient le Roi à ſortir du Louvre & à ſe montrer au Peuple, l'aſſurant qu'éblouis de l'éclat de la Majeſté Royale, les mutins le reſpecteroient & rentreroient dans leur devoir, qu'ils mettroient bas les armes, dès qu'il leur répondroit qu'on n'en vouloit ni à leurs vies, ni à leurs biens, & laiſſeroient arrêter & punir les coupables. Mais le Roi trouva ce conſeil trop téméraire, & ne jugea pas à propos d'expoſer, ſans reſſource, ſa réputation, ſa Dignité, & peut-être ſa vie, à la diſcrétion de cette multitude forcénée. Il ſe contenta d'envoyer les Maréchaux d'Aumont & de Biron pour parler au Peuple & tâcher de l'appaiſer par les voies de douceur, en lui promettant des ſûretés; mais ce parti fut auſſi inutile que les précédens: les Pariſiens ne répondirent aux deux Maréchaux qu'à coups d'arquebuſes & de pierres, & les forcerent de ſe retirer ſans avoir rien gagné. Il ne reſtoit plus que l'eſpérance de tenir bon dans le Louvre, où, ſans parler des Gardes ordinaires, très-diſpoſées à bien faire leur devoir, plus de cinq cens Gentilshommes s'étoient chargés de défendre la porte.

HENRY III. 1588.

Le Duc de Guise fut étonné de la témérité d'une pareille entreprise. Soit qu'il n'eût pas d'abord projetté d'aller si avant, soit qu'au moment de l'exécution il fût effrayé des suites d'un tel dessein, soit qu'enfin il crût que les choses avoient été portées assez loin, dès qu'il se vit maître de la Ville, les Gardes du Roi désarmées & obligées de se rendre, & ce Prince lui-même avec toute sa Cour, investi & comme prisonnier dans le Louvre, il se flatta d'obtenir le reste de ses prétentions par voie de négociation. Il résolut donc d'appaiser le tumulte, sans employer davantage la force des armes, & sortant de son Hôtel à cheval, sans armes, une canne à la main, pour montrer plus d'assurance, il traversa toute la Ville de rue en rue, haranguant par-tout le Peuple & l'exhortant à se tenir sur la simple défensive, puisque Dieu leur avoit fait la grace de mettre en sûreté leurs vies, leurs familles, leur liberté, la Religion & l'honneur de la Sainte Eglise; qu'ils ne craignissent rien & se reposassent de tout sur ses soins, puisque tout étoit en sûreté; & étant arrivé au quartier où les Gardes Françoises étoient investies, il chargea le Colonel Saint Paul de les conduire au Louvre & de les remettre en liberté. De-là, il vint au Cimetiere des Saints Innocens, fit rendre les armes aux Suisses, & ordonna au Comte de Brissac de les escorter de la même maniere jusqu'au Louvre, & de les y laisser. Tous ces Soldats défilerent sans garder leurs rangs, & sans tambours, la tête découverte & les armes basses, comme s'ils eussent été prisonniers, & furent conduits jusqu'aux portes du Louvre, où le Maréchal de Biron les reçut & les distribua dans les environs. La victoire du Duc de Guise ne pouvoit être suivie d'un spectacle plus frappant, ni d'un triomphe plus magnifique; aussi plusieurs penserent, (a) & Alexandre Farnèse,

(a) Le Pape Sixte V. qui savoit également bien maintenir son autorité & vanger une injure, ayant appris l'arrivée du Duc de Guise à Paris, s'écria: *ô le téméraire ! ô l'imprudent ! d'aller ainsi se mettre entre les mains d'un Prince qu'il a si vivement outragé !* Mais lorsqu'on lui dit, que le Roi l'avoit cependant fort bien reçu, & qu'il n'en étoit arrivé rien de plus, il s'écria encore plus haut: *ô le lâche Prince ! ô le pauvre Prince ! d'avoir ainsi laissé échapper l'occasion de se défaire d'un homme qui ne semble né que pour le perdre.* De Thou, Liv. XC.

Duc de Parme, qui étoit aussi profond politique que grand Capitaine, dit que le Duc de Guise en étant venu jusques-là, devoit aller plus loin, & se ressouvenir du Proverbe, que, *quiconque tire l'épée contre son Souverain, doit en même temps en jetter le fourreau*, parce qu'il falloit ou ne point entamer une entreprise si audacieuse, ou l'exécuter jusqu'au bout. Le Duc de Guise n'en usa point ainsi, soit qu'il voulût par-là justifier la droiture dont il faisoit profession, soit qu'il voulût toujours se prévaloir des motifs de la Religion, & se couvrir du voile de la piété, soit qu'il n'eût jamais pensé qu'à sa propre sureté & à la réforme du Gouvernement, & qu'il espérât alors d'y obtenir désormais la premiere place par ses artifices & par voie de négociation, sans l'enlever à force ouverte, il crut avoir réduit le Roi à une extrémité capable de le faire, de nécessité, condescendre à ses volontés, & d'en extorquer les avantages qu'il désiroit & qu'il ne doutoit plus que les Etats Généraux ne ratifiassent unanimement.

Il y en eut qui soupçonnerent le Duc de Guise d'avoir projetté de confiner le Roi dans un Monastere, sous prétexte de son incapacité & de sa mauvaise administration, & d'usurper la Couronne, mais le sentiment le plus général fut, qu'à la vérité il pensoit à en exclure la Maison de Bourbon, & à monter sur le Trône, après la mort du Roi, mais qu'il n'avoit jamais songé à en priver ce Prince pendant sa vie, & qu'il lui avoit semblé suffisant d'obtenir la premiere place à la Cour, & d'en chasser ses ennemis, afin de poursuivre ses desseins, & de les exécuter sans obstacles, quand il en seroit temps. Ce dernier parti qui paroissoit le moins violent, fut aussi le plus vraisemblable. Quoiqu'il en soit, le Duc supposant qu'il étoit maître absolu dans la Capitale, & qu'il avoit bloqué le Louvre de maniere à pouvoir rendre bon compte de tout ce qui étoit dedans, ainsi qu'il l'écrivit le même jour au Duc de Lorraine, fit cesser l'Attaque & le tumulte du Peuple, & défendit de rien attenter contre le Louvre, après avoir fait remettre en liberté les Troupes du Roi qu'on avoit désarmées & forcées de se rendre. Mais il ordonna qu'on ne détruisist point les barricades, que par-tout le Peu-

Le Roi est comme assiégé dans le Louvre.

ple demeurât sous les armes, & qu'on gardât tous les Postes avec la derniere vigilance, en attendant que du côté du Roi assiégé & réduit à d'étranges extrémités, on vînt faire quelqu'ouverture d'accommodement. Il ne se trompa pas d'abord, car après plusieurs Conseils tenus dans le Cabinet du Roi, la Reine Mere résolut d'aller trouver le Duc, & envoya demander passage aux Parisiens, qui lui répondirent insolemment, qu'ils ne pouvoient la laisser passer en carosse, de peur de rompre leurs barricades, mais qu'elle étoit la maîtresse de traverser les rues à pied ou en chaise. La Reine dissimula le dépit que lui causoit cette insulte, & étant montée dans sa chaise à Porteurs, accompagnée de Pinart, Secretaire d'Etat, de Bellievre, & d'un petit nombre de ses Gentilshommes, elle parvint, avec beaucoup de peine, jusqu'à l'Hôtel de Guise. Elle fut plus de deux heures à faire ce trajet, parce qu'à chaque pas il falloit s'arrêter pour laisser ouvrir les barricades, que l'on refermoit aussi-tôt après son passage. Le Duc de Guise vint à sa rencontre, & commença, en l'abordant, par se plaindre, en présence de tout le monde, de ce que le Roi, en voulant mal à propos mettre Garnison dans Paris, ce qui étoit sans exemple, avoit fait craindre aux Habitans qu'il ne voulût ôter la vie aux bons Catholiques; que c'étoit ce qui avoit occasionné une émeute à laquelle l'homme le plus prudent n'auroit pû remédier: que le Roi lui faisoit une injustice sanglante de le traiter de la sorte, après les preuves éclatantes qu'il avoit données de sa fidélité, & n'en faisoit pas moins aux Parisiens, aussi soumis à S. M. que zélés pour la Religion: que pour lui, il n'avoit opposé que la patience à cet affront, & employé tous ses soins pour dissiper les terreurs du Peuple & calmer le tumulte. La Reine répondit à ce discours artificieux avec une dissimulation égale. Elle lui dit, que le Roi n'avoit eu d'autre dessein que de chasser de Paris les Etrangers, pour la sûreté de cette Capitale & le repos des Habitans, & que ses ordres ayant été mal exécutés, il avoit fait entrer ses Gardes, pour la défense de la Ville, afin de faire en personne cette perquisition, & d'obvier, par ses soins & son autorité, au danger qui menaçoit les Parisiens: que le Peuple, sur un vain soupçon,

çon, avoit couru trop précipitamment aux armes, mais que Sa Majesté espéroit que tout se pacifieroit, dès que la vérité de ses intentions seroit reconnue.

Tels furent les discours qu'ils se tinrent en public; mais s'étant retirés à l'écart dans le jardin, le Duc de Guise prétexta qu'il avoit reconnu enfin que les intentions & le but du Roi étoit de détruire les Grands du Royaume, & d'opprimer ceux qui s'opposoient à l'agrandissement de ses Mignons, & que par conséquent il étoit de toute nécessité de prendre ses précautions, & pour sa propre vie, & pour la conservation des Peuples. Il proposa ensuite des conditions si hardies & si exorbitantes, qu'elles ne pouvoient partir que d'un Vainqueur sans modération. Il exigeoit que le Roi le nommât son Lieutenant Général dans toutes les Provinces & Terres de sa domination, avec la même autorité qu'avoit eu son Pere sous le regne de François II. que l'on confirmât cette autorité dans une Assemblée des Etats Généraux qui se tiendroit à Paris: que pour délivrer le Peuple de la crainte de se voir soumis à un Roi Hérétique, on déclarât déchus de la succession à la Couronne le Roi de Navarre & les autres Princes de la Maison de Bourbon ses Adherens: qu'on limitât les Tailles & les Impôts publics: que pour faire cesser les innovations suspectes & odieuses, on réglât la forme du Gouvernement, sans qu'il fût libre au Roi de la changer: que le Duc d'Epernon, la Valette son Frere, les Maréchaux de Retz & de Biron, d'O & le Colonel Alphonse Corse, tous suspects d'entretenir des intelligences avec les Hérétiques, & d'imaginer à chaque instant de nouveaux Impôts, fussent privés de leurs Charges, de leurs Gouvernemens, & exilés de la Cour à perpétuité: que, pour dissiper les justes défiances conçues par le Public qu'on n'agissoit pas avec vigueur contre les Hérétiques, on le chargeât en chef de la conduite de la Guerre qu'on feroit avec deux Armées, l'une en Poitou, & l'autre en Dauphiné: que, pour écarter toute crainte d'un Gouvernement tyrannique, le Roi congédiât sa Garde des Quarante-cinq, leur défendît de paroître à la Cour, & se réservât seulement la Garde dont se servoient ses Prédécesseurs: qu'il ôtât à Grillon

HENRY III. 1588.

la Charge de Colonel du Régiment des Gardes, pour la donner à un Sujet non suspect aux Princes Catholiques : qu'on remît au Duc d'Aumale, Gouverneur de Picardie, toutes les Places de cette Province : qu'on donnât au Duc de Nemours le Gouvernement de Lyon, & au Duc d'Elbœuf celui de Normandie : que le Roi mît entre les mains des Chefs de la Ligue six Places qu'ils lui nommeroient, avec pouvoir d'y mettre des Garnisons & des Gouverneurs à leur choix : qu'on donnât aux Parisiens des sûretés convenables pour le payement des rentes de l'Hôtel de Ville : que le Gouvernement de cette Capitale fût accordé au Comte de Brissac, aussi-bien que la Charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoise remplie jusqu'alors par le Duc d'Epernon : qu'on rendît au Duc de Mayenne celle d'Amiral, & que la Châtre eût le Bâton de Maréchal de France à la place de Biron.

La Reine examina chacune de ces demandes en particulier avec beaucoup d'attention, & après en avoir montré l'injustice & la hauteur, elle demanda au Duc de Guise ce qu'il croyoit que diroient les François, & ce que penseroient les Princes de l'Europe, quand ils sauroient qu'un Sujet auroit exigé de son Souverain de pareilles conditions, qu'il ne devroit pas même accepter, quand elles lui seroient offertes volontairement, & s'il ne lui sembloit pas que c'étoit mettre son Roi aux fers & lui enlever le Sceptre ? Le Duc de Guise lui répondit hardiment, qu'il ne demandoit ni Charge ni Dignité pour personne qui n'en fût très-digne, & qu'en prétendant éloigner de la Cour les brouillons, les ennemis du bien public, les fauteurs de l'Hérésie, & les persécuteurs de la Religion Catholique, il ne vouloit que purger le Corps de l'Etat d'un poison pernicieux, afin que le Roi pût jouir en paix de la soumission qui lui étoit dûe, & que si le Roi trouvoit cette médecine amére dans les premiers momens, il ne laisseroit pas par la suite d'en éprouver les salutaires effets. Après plusieurs contestations & divers propos fort longs pour & contre, le Duc de Guise conclut, que puisque le Roi avoit enfin manifesté ses intentions secretes, & amené les choses à cette extrémité, il étoit résolu, quant

à lui, de sacrifier sa vie, ou d'obtenir des sûretés pour la Religion & pour sa Maison. La Reine retourna au Louvre avec cette réponse. Il étoit déja nuit, les Troupes la passerent sous les armes, & les Courtisans à s'entretenir tout haut des affaires du jour, de même que faisoient les Ministres du Roi dans son Cabinet. Ici les avis étoient fort partagés, la plûpart n'écoutant pas moins leurs passions & leurs intérêts particuliers que l'intérêt public & le bien général. Le Chancelier, Villeroy & Villequier, qui desiroient la disgrace du Duc d'Epernon, & la ruine des Huguenots, comptant conserver leur crédit, si la Ligue l'emportoit, consentoient à presque toutes les demandes du Duc de Guise; cet avis choquoit en secret le Roi, qui ne pouvoit souffrir le Duc. Au contraire, d'O, Rambouillet, l'Abbé d'Elbene & le Colonel Alphonse Corse soutenoient, qu'il falloit s'exposer aux derniers malheurs, plûtôt que de s'abaisser à de telles indignités. Cependant d'O s'offrit à renoncer à toutes ses Charges, & le Colonel Alphonse à remettre celle de Lieutenant de Roi en Dauphiné, s'il ne falloit que cela pour appaiser les murmures des Ligueurs. La Reine & Pinart, Secretaire d'Etat, prenoient un milieu, & espéroient que le Duc de Guise se relâcheroit d'une grande partie de ses demandes. D'un côté, l'on étoit menacé de se voir assiégé dans le Louvre, où l'on n'avoit aucune provision de bouche. On craignoit que le Peuple sortant de Paris, ne vînt investir ce Palais du côté de la Campagne, & qu'en fermant toutes les avenues, il ne se rendît bien-tôt maître de la personne du Roi & de toute la Cour. Mais d'un autre côté, les propositions du Duc de Guise étoient si étranges, que le Roi n'en voulut pas entendre parler. La nuit se passa de la sorte dans l'agitation & dans l'effroi, tandis que le Duc de Guise visitoit à toute heure les Gardes de la Ville, de peur que les Troupes du Roi ne profitassent de leur négligence, pour reprendre les Postes qu'elles avoient perdus, ou que l'horreur des ténébres ne causât du désordre ou quelque tumulte. Le lendemain matin, après avoir entendu la Messe, le Roi s'étant renfermé avec la Reine Mere, conclut, qu'elle retourneroit vers le Duc de Guise, sous prétexte de terminer la né-

HENRY III. 1588.

gociation, & qu'elle la feroit traîner en longueur, pour donner au Roi le loisir de sortir secrétement par la porte neuve qui est derriere les Jardins du Louvre, & dont il étoit encore maître, afin que quittant Paris avant que ses Ennemis eussent le temps de l'y enfermer, il se retirât à Chartres, dont le Gouverneur & le Peuple lui étoient fidéles. La Reine revint à l'Hôtel de Guise avec les mêmes difficultés que la veille, & dans le chemin, un des Bourgeois s'approcha d'elle, & lui dit à l'oreille, qu'on préparoit quinze mille hommes pour investir le Louvre du côté de la Campagne. C'est pourquoi ayant commencé de traiter avec le Duc de Guise, & le trouvant plus entier que jamais, elle l'entretint long-temps en disputant sur les différens articles de ses propositions.

Le Roi s'évade en secret & se retire à Chartres.

Cependant le Roi feignant de s'aller promener dans le Jardin des Thuilleries, selon sa coûtume, sortit avec très-peu de personnes, & marchant en s'entretenant, il arriva au petit pas dans le Jardin proche duquel étoient ses Ecuries. Il en fit fermer les portes, prit un habit de campagne, monta à cheval avec seize Gentilshommes, & accompagné de douze Valets de pied, il sortit par la porte neuve & se rendit à toute bride à Chartres, (*a*) où le Peuple le reçut avec autant de joie que les Parisiens en avoient marqué à l'arrivée du Duc de Guise. Deux bonnes heures après le départ du Roi, Menneville s'approchant du Duc de Guise, qui étoit encore en conférence avec la Reine, lui dit à l'oreille, que le Roi venoit de sortir tout à coup par la porte neuve, & de quitter Paris. Le Duc, frappé de cet avis, se tourna vers la Reine, & lui cria: *Ah! Madame, je suis perdu, & tandis que Votre Majesté m'amuse ici, le Roi vient de s'évader pour me faire plus de mal que jamais.*

La Reine feignant d'ignorer cette résolution, répondit, qu'elle n'en croyoit rien, que le Roi ne lui en avoit fait au-

(*a*) Il est vrai qu'une partie des Bourgeois & du Clergé de Chartres, persuadé par Nicolas de Thou, Evêque de cette Ville, & bon serviteur du Roi, fit à ce Prince une réception assez magnifique. Mais le reste du Clergé & du Peuple, s'étoit déja laissé aveugler ou corrompre par les Emissaires de la Ligue, & ne connoissoit plus d'autre parti que celui des Rébelles. *Voyez de Thou, Liv. XC.*

cune part, & que c'étoit apparemment quelque résolution prise pendant son absence. Elle remonta aussi-tôt dans sa chaise, & se fit porter au Louvre, où elle apprit que les Compagnies des Gardes commandées par Grillon, & celles des Suisses, sous les ordres de Dampierre & de Tinteville, étoient déja parties pour aller joindre le Roi. Elle leur dépêcha sur le champ un Gentilhomme, avec ordre de presser leur marche, même pendant la nuit, ce qu'ils exécuterent si promptement, qu'ils arriverent à Chartres, peu d'heures après le Roi. Le lendemain toute la Cour s'y rendit comme à la file, & entr'autres Nicolas Poulain, Conty & Lugoli, Echevins, qui s'évaderent de Paris, tous se félicitant d'être ainsi échappés, comme par miracle, à la fureur des Parisiens révoltés; ces derniers furent si frappés du départ inopiné du Roi, qu'ils ne purent ni se résoudre, ni se préparer à le poursuivre. On n'avoit pas autre chose à attendre d'un Peuple sans expérience, mais on trouva fort étonnant que le Duc de Guise n'eût pas prévenu cet évenement, c'est ce qui donna matiere alors à bien des discours, & l'on ne peut être que très-surpris, lorsque l'on considere l'habileté avec laquelle il conduisit toujours ses autres entreprises. Mais Dieu se plaît souvent à aveugler les hommes, & à leur laisser commettre les fautes les plus grossieres, pour renverser leurs projets, lors même qu'ils paroissent le mieux affermis.

Henry III. 1588.

Le départ du Roi fit échouer le dessein formé par le Duc de Guise d'en extorquer, comme d'un captif, les conditions qu'il exigeoit. Il se vit donc forcé de recourir à d'autres mesures. Ainsi, après être resté assez long-temps inquiet, & mécontent de lui-même d'avoir laissé échapper une si belle occasion, il pensa à s'assurer entierement de Paris. Persuadé que la Guerre étant inévitable contre le Roi, il ne pouvoit choisir de ressource plus puissante que le secours & les forces des Parisiens. Son premier soin fut de s'emparer de la Bastille, où commandoit, au nom du Roi, Laurent Têtu, Chevalier du Guet, & il en vint aisément à bout. Le Gouverneur auroit pû y faire une défense honorable, mais dès qu'il sut qu'on avoit tiré de l'Arsenal du Canon pour le mettre en batterie, il rendit cette Forteresse au Peuple, qui la

HENRY III. 1588.

remit sur le champ au Duc de Guise. Celui-ci, sans perdre de temps, fit assembler le Peuple le Dimanche 15 de Mai, & déposer Hector de Perreuse, Prévôt des Marchands attaché au Roi, & l'envoya prisonnier à la Bastille. On nomma en sa place la Chapelle-Marteau, l'un des principaux boutefeux du Peuple, & des plus grands arcboutans de la Ligue. On déposa encore de leurs Charges, comme fugitifs, Conti & Lugoli, & l'on élut en leur place Compan & Rolland, tous deux du Conseil des Seize & Ligueurs des plus acharnés. Le Lundi, l'on débarrassa les rues, on défit les barricades, & l'on ouvrit les maisons & les boutiques, mais on ne discontinua pas pour cela de faire la plus exacte garde jour & nuit, & l'on semoit divers bruits sur les dangers dont on étoit menacé, à dessein de tenir le Peuple en défiance, & de ne pas laisser refroidir sa premiere fougue.

Le Duc de Guise, sûr que les Parisiens ne tarderoient pas à s'en repentir, pour peu qu'ils se vissent exposés à la famine, ne se fut pas plûtôt assuré de leur Ville, qu'il pensa à faciliter le transport des vivres par les Rivieres. Les Troupes de Picardie étoient déja arrivées, & l'on avoit levé, dans Paris, deux Régimens d'Infanterie. Il fit donc attaquer le Château de Vincennes, qui se rendit sans résistance. Saint Cloud, Lagni, Charenton & tous les autres Postes voisins en firent de même. Pontoise paroissoit encore tenir pour le Roi; d'Alincourt qui y commandoit n'empêcha cependant pas que les bateaux qui descendoient l'Oyse ne gagnassent la Seine, & ne portassent des vivres de ce côté-là. Il ne restoit plus à prendre que Corbeil où Villers s'étoit jetté, résolu de le bien défendre, secondé par les Habitans qui étoient fidéles au Roi, & par la proximité de ce Prince, qui, de Chartres, pouvoit le secourir aisément. D'ailleurs, il craignoit trop peu les Troupes ramassées des Parisiens, pour ne pas espérer de se défendre pendant quelques jours, quoique lui-même n'eût point de Troupes réglées. En effet, dès la premiere escarmouche, il remporta des avantages, & réprima l'audace des Parisiens; mais le Roi qui avoit déja formé d'autres desseins, & qui voyoit libres toutes les autres avenues de Paris, ne vouloit pas, pour un Poste si peu important,

paroître entreprendre le premier une Guerre de longue durée. Il écrivit donc à Villers de retourner à la Cour, & de laisser les Habitans de Corbeil maîtres de disposer de leur Ville. Dès qu'il fut parti, ils ouvrirent leurs portes & se rendirent de plein gré aux Parisiens. Tout cela se passoit sous les yeux de la Reine; elle en étoit dans le fond très-fâchée, & s'efforçoit néanmoins de dissimuler ces attentats. Elle n'abandonna pas même Paris, sous prétexte qu'elle ne se défioit point de la fidélité des Habitans, mais c'étoit réellement pour éclairer elle-même toutes leurs démarches, & en rendre compte au Roi, en attendant qu'il eût pris une résolution.

Ce Prince, renfermé dans Chartres, étoit dans de grandes perplexités, & trouvoit toujours dans son Conseil la même diversité de sentimens. Villeroy & ceux de son Parti persistant dans leur premiere opinion, prétendoient qu'il n'y avoit aucune raison d'entreprendre la Guerre contre le Duc de Guise: que par ce moyen on diviseroit & l'on plongeroit le Parti Catholique dans une dissension éternelle, & qu'on donneroit occasion aux Huguenots de renverser la Religion: qu'il étoit à propos de dissimuler bien des choses, pour procurer un plus grand bien: que la raison vouloit qu'on se réconciliât avec le Duc de Guise, en lui offrant des conditions honorables, puisque le fondement de l'autorité Royale consistoit dans le Parti Catholique, & qu'ainsi il n'étoit pas avantageux de le détruire, ou du moins de l'affoiblir en le divisant.

D'O, Rambouillet, Alphonse Corse & d'autres, soutenoient au contraire, qu'il vaudroit autant que le Roi cédât sa Couronne à la Maison de Lorraine, que d'acquiescer aux demandes du Duc de Guise: que cette Maison, puissante comme elle étoit, après avoir ruiné celle de Bourbon & exterminé les Huguenots, soutenue de la faveur du Peuple & de ses forces redoutables, ne penseroit à rien moins qu'à faire déposer le Roi, & à le confiner dans un Cloître, comme le bruit en couroit de toutes parts: que tous les avantages que l'on remporteroit sur les Huguenots seroient attribués à la valeur du Duc de Guise, & qu'ainsi lui confier le soin de cette Guerre, ce seroit fomenter son ambition, l'appuyer de plus

HENRY III. 1588.

en plus, & même accroître la bienveillance que lui portoit le Peuple: qu'au reste, personne n'en auroit obligation au Roi, puisque tout le monde verroit évidemment qu'il avoit été forcé à cette démarche par la crainte des forces & de la puissance du Duc de Guise: qu'ainsi, il falloit s'exposer aux plus grands dangers & aux plus affreuses extrémités, plûtôt que de s'abaisser à de pareilles indignités, de priver de la Couronne ses légitimes Successeurs, & de se réduire lui-même en esclavage. Les autres répliquoient, que la bonne conduite du Roi lui regagneroit les cœurs de ses Sujets: qu'en donnant satisfaction aux Chefs de la Ligue par l'éloignement de ses Favoris, & en accordant aux premiers quelque part dans le Gouvernement, on pacifieroit les troubles, & l'on trouveroit bien des facilités à désunir & à anéantir la Ligue, & que personne n'auroit l'audace de se révolter contre Sa Majesté, dès qu'on lui enleveroit un prétexte si spécieux: que si les mal intentionnés objectoient la Religion & la conscience, il seroit aisé de faire cesser la cause, & par conséquent les effets, en agissant avec vigueur contre les Huguenots: que si les Grands n'agissoient que par ambition, il seroit encore facile de les appaiser, en leur accordant quelques Dignités, & qu'enfin le Roi ne pouvoit confondre ses Ennemis par une voie plus courte ni plus sûre, qu'en faisant de son plein gré, ce que la Ligue tâchoit d'obtenir de lui par force, puisqu'il y avoit trop de risque & de désavantage à tenter la fortune des armes, sans Troupes, sans Parti, sans argent pour entreprendre une Guerre si importante & si périlleuse, tandis qu'on étoit privé des forces du Parti Catholique, pour la plûpart livrées au Duc de Guise, & qu'on étoit séparé du Parti Huguenot par les anciennes animosités & par les défiances les plus déclarées: qu'en un mot c'étoit le sentiment de tous les sages, qu'il falloit s'accommoder au temps, & se plier aux circonstances, plûtôt que de se perdre par une inflexibilité déplacée.

Cette contrariété de sentimens jettoit le Roi dans un embarras d'autant plus cruel, qu'il soupçonnoit ceux qui lui donnoient ces conseils, de consulter plus leurs passions & leurs intérêts particuliers, que l'intérêt public & le bien de

son

son service. Depuis long-temps Villeroy étoit en mauvaise intelligence avec le Duc d'Epernon. L'année précédente, lorsque le Roi se mit à la tête de son Armée pour s'opposer à celle des Etrangers, tandis qu'on étoit campé à Saint Aignan, & qu'on délibéroit, dans son Cabinet, sur les moyens de trouver des fonds nécessaires pour faire marcher le Grand-Prevôt avec ses Archers, qui, faute de paye, n'avoient pas suivi l'Armée où ils étoient néanmoins très-nécessaires, Villeroy dit : que le Conseil pensant à y pourvoir, l'avoit chargé de remettre en mémoire à Sa Majesté, que quelques Traitans qui étoient en prison ayant été condamnés à une amende qui pouvoit monter à vingt mille écus ; cette somme, ou même une partie, suffisoit aux Gens du Grand-Prevôt. Le Duc d'Epernon choqué de ce discours, répondit, que cet argent avoit été promis à la Valette, pour la solde des Troupes qu'il commandoit en Dauphiné, & qu'on ne pouvoit l'appliquer à un autre usage sans lui faire un très-grand tort : qu'il voyoit bien qu'on affectoit de le chagriner, mais qu'il étoit résolu de s'en ressentir une bonne fois, de maniere que les mal intentionnés le laisseroient tranquille. Villeroy voulut répliquer, que ce n'étoit pas une imagination de sa part, mais le résultat du Conseil ; le Duc, en présence du Roi, lui donna un démenti, & lui dit quelques paroles vives auxquelles Villeroy voulut répliquer, mais le Roi se levant, lui imposa silence. Le Secretaire d'Etat sortit du Cabinet très-mécontent, & le lendemain matin il demanda au Roi la permission de se démettre de ses Emplois, ne se croyant plus en état de les exercer, après avoir été insulté & traité si indignement. Le Roi lui refusa cette permission, sans obliger le Duc d'Epernon à lui faire aucune satisfaction convenable, jusqu'à ce que le temps amenât une occasion où le Duc fist à Villeroy quelques politesses, en alléguant, par forme de conversation, quelques excuses sur ce qui s'étoit passé à Saint Aignan.

Cette démarche appaisa, en apparence, leur inimitié déclarée, sans jamais opérer une réconciliation sincere ; c'est ce qui faisoit craindre au Roi, & avec raison, que Villeroy ne favorisât les vûes du Duc de Guise, & n'appuyât ses

HENRY III. 1588.

prétentions, pour voir enfin le Duc d'Epernon exilé de la Cour, privé de ses Dignités, & totalement disgracié. Quoique le Roi dissimulât ces réflexions, la conduite de d'Alincourt, Gouverneur de Pontoise, qui n'empêchoit pas le transport des vivres dans Paris, lui avoit causé du mécontentement, des défiances & une secrette indignation. Bellievre avoit perdu une partie de son crédit depuis qu'il s'étoit laissé tromper par le Duc de Guise, lorsque le Roi l'avoit envoyé à Soissons pour défendre à ce Duc de venir à Paris. Il le soupçonnoit de n'avoir point agi avec droiture, & ne pouvoit se persuader qu'un homme d'une habileté & d'une prudence si reconnues eût pû commettre, sans trahison, une inadvertance de cette nature. Le Chancelier étoit aussi suspect de souhaiter la Paix avec trop d'ardeur, pour empêcher qu'on ne démembrât de son Gouvernement le Duché d'Orléans, ce qu'en cas de Guerre le Roi auroit été obligé de faire pour contenter d'Entragues, avec lequel on négocioit toujours par l'entremise de Chemerault. D'O & le Colonel Alphonse Corse, étoient aussi suspects au Roi dans cette délibération, comme ennemis du Duc de Guise, qui avoit déclaré ouvertement qu'il ne consentiroit à aucun accommodement, à moins que l'un & l'autre ne fussent privés de leurs Charges & exilés de la Cour. Ainsi, le Roi craignoit que pour éviter cet écueil, ils ne s'efforçassent de le déterminer à la Guerre, & il portoit si loin la défiance, comme il arrive à la plûpart des hommes dans l'adversité, que tous ses Courtisans, & même la Reine sa Mere, lui paroissoient trop favoriser les demandes & les prétentions de la Ligue, quoique rien ne fût moins vraisemblable; car la Reine avoit toujours aimé Henri plus tendrement que tous ses autres Enfans; & au milieu de tant de troubles, elle s'étoit constamment roidie contre tous les obstacles, pour lui conserver la Couronne. Néanmoins le Duc d'Epernon avoit inspiré adroitement au Roi ces fausses impressions, en lui insinuant, que la Reine Mere le voyant sans postérité, désiroit d'exclure de la succession au Trône, la Maison de Bourbon, & sur-tout le Roi de Navarre qu'elle haïssoit violemment, à cause de ses démêlés avec la Reine Marguerite, & qu'elle souhaitoit au contraire, qu'au mé-

pris de la Loi Salique, le Sceptre paſſât au Duc de Lorraine ſon gendre, ou au Marquis de Pont ſon petit-fils, qu'elle aimoit tendrement : que par ce motif elle avoit, dès le commencement, fomenté en ſecret les projets de la Ligue, qui tendoient à élever, ſur les ruines des Princes du Sang, la Maiſon de Lorraine, où ſon gendre & ſon petit-fils tenoient le premier rang. Il étoit bien vrai que la Reine Mere avoit toujours affectionné ces Princes qui la reſpectoient extrêmement ; elle avoit fait élever auprès d'elle la Princeſſe Chriſtine, & ne ceſſoit de ſolliciter le Roi d'appeller à la Cour ou le Marquis de Pont, ou le Comte de Vaudemont, ou quelqu'autre de ſes petits-fils, & de les employer dans les occaſions les plus importantes. Il étoit encore vrai qu'elle voyoit, avec chagrin, l'élévation du Duc d'Epernon, qu'elle regardoit comme une pierre d'achopement, & dont elle croyoit que le pouvoir exceſſif éclipſoit ſa propre grandeur, qu'elle voyoit inſenſiblement décliner avec le temps, & à meſure qu'elle avançoit en âge. Mais ç'eût été agir contre ſes propres vûes, qui tendoient à l'agrandiſſement des Princes de Lorraine ſes petits-fils, que de faciliter au Duc de Guiſe un pouvoir qui n'offuſquoit déja que trop celui du Duc de Lorraine & de ſes enfans ; car, quoique Guiſe affectât des égards pour le Chef de ſa Maiſon, il agiſſoit néanmoins & travailloit pour lui-même, & n'auroit jamais ſouffert que le Duc de Lorraine recueillît le fruit de ſes travaux, de ſes artifices, & des dangers qu'il avoit courus. De même la Reine Mere eût, à la vérité, ſouhaité que le Roi ceſſât de combler de graces le Duc d'Epernon, & qu'il éloignât de la Cour ce Seigneur, qu'elle regardoit comme un ſujet de troubles dans le Royaume, mais elle étoit bien éloignée de vouloir que le Roi fût mépriſé & forcé de recevoir la loi du Duc de Guiſe. Mais toutes ces conſidérations ne faiſoient aucun effet ſur l'eſprit du Roi, dont l'humeur devenoit tous les jours plus mélancolique & plus défiante ; & quoique, pour l'ordinaire, il témoignât beaucoup de reſpect à la Reine Mere, & que même il ne fiſt rien ſans la conſulter, il ne pouvoit s'empêcher de croire qu'elle favoriſoit ſécretement la faction

HENRY III. 1588.

Catholique, & qu'elle auroit été charmée de voir les Ligueurs obtenir une partie de leurs demandes.

Ces soupçons le rendant plus chagrin & plus sérieux qu'à l'ordinaire, comme le remarquoient aisément ceux qui l'approchoient, il ne dormoit presque plus, & passoit les nuits ou à méditer seul, ou à écouter les discours & les réflexions des autres, en les pesant & les balançant avec beaucoup de pénétration. Il avoit commencé à cet égard à accorder sa confiance à François de Rambouillet, (*a*) Magistrat d'une profonde érudition & bon politique, & au Maréchal d'Aumont, homme franc, plein de valeur & grand Capitaine. Néanmoins il n'avoit pas encore entierement éloigné de son Conseil le Maréchal de Retz & l'Abbé d'Elbene, mais le premier lui paroissoit trop attaché à la Reine Mere, l'autre trop intimement lié avec le Duc d'Epernon. Dans ces défiances, il espéra tout de la dissimulation, & feignit, en public, d'approuver le sentiment de ceux qui lui conseilloient de se réunir au Duc de Guise; il en parloit comme de l'avis le plus conforme à la Religion & à la décence,

(*a*) Nicolas, & non François d'Angennes de Rambouillet, Confident de Henri III. n'étoit point de Robe, mais d'Epée, ainsi que Louis d'Angennes de Maintenon, François d'Angennes de Mont-Louet, & Philippe d'Angennes du Fargis, ses freres, qui servirent avec distinction dans les Armées de Henri III. & de Henri IV. Nicolas d'Angennes fut Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes & Chambellan ordinaire du Roi Henri III. qui le fit Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit le 31 de Décembre 1581. Il étoit aussi dans le même temps Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'Armes, & il eut le 21 de Février 1582, le Gouvernement de la Ville de Metz & du Pays Messin. Il fut encore pourvû au mois de Janvier 1587. de la Charge de Capitaine de la seconde Compagnie des Gentilshommes de la Maison du Roi. Quand on n'auroit pas tous ces titres pour relever l'erreur de Davila, on trouve un fait décisif dans M. de Thou, qui raconte sous l'année 1590. que Nicolas d'Angennes de Rambouillet, défit les Ligueurs qui assiégeoient Sablé dans le Maine, força leurs Retranchemens, en tailla une partie en piéces, mit le reste en déroute, & délivra sa femme & ses enfans, qu'ils avoient fait prisonniers. *Voyez cet Historien*, *Liv. XCIX*. On ne voit pas sur quel fondement l'Historien Italien appelle en cet endroit M. de Rambouillet, *Huomo diprofessione togata.* Seroit-ce parce qu'il avoit été employé dans quelques négociations en Angleterre & en Allemagne? Mais en ce cas la méprise seroit aussi grossiere, que si nous disions d'un Maître des Requêtes qu'il est homme de Guerre, parce qu'il a été Intendant d'Armée.

mais il le détestoit souverainement dans le cœur, ne pouvant se prêter à l'agrandissement de son Rival, ni lui pardonner l'outrage qu'il en avoit reçu. Cet attentat étoit toujours présent à ses yeux, & il étoit convaincu qu'il ne pouvoit jamais être assuré de sa vie, ni maître absolu de la Couronne, tant que ce Chef de Parti respireroit, & que l'union des Ligueurs subsisteroit. Il résolut enfin d'en venir aux dernieres extrémités pour le perdre. Mais parce que la voie de la Guerre lui paroissoit trop difficile & trop dangereuse, & que d'ailleurs sa conscience répugnoit à se réunir avec les Huguenots, il pensa à suppléer à la force ouverte par l'artifice, & à se rendre, en apparence, aux propositions du Duc, pour l'attirer dans un lieu où il pût l'accabler, avec autant de facilité, que l'Amiral de Coligni & ses principaux Partisans l'avoient été à Paris sous le regne de Charles IX.

This biggotted Conscience was the Ruin of H.3.

Dans cette vûe, Henri adressa aux Gouverneurs des Provinces, des Lettres fort modérées, où il se justifioit adroitement lui-même des derniers troubles arrivés à Paris, sans cependant en rejetter trop ouvertement la cause sur le Duc de Guise, ni sur les Parisiens, & seulement dans la vûe de retenir les Provinces & les Villes dans la soumission. Après avoir envoyé ces Dépêches que tout son Conseil jugea nécessaires, il députa Miron son Médecin vers la Reine Mere, & quelques jours après, Gaspar, Comte de Schomberg, pour la charger de prendre toutes les mesures possibles, afin de traiter & de s'accommoder avec le Duc de Guise, étant, disoit-il, résolu de ne point entrer en Guerre avec ses Sujets Catholiques, mais de la pousser vivement contre les Huguenots, jusqu'à ce qu'il les eût entierement exterminés. Comme il connoissoit le penchant décidé de Villeroy pour la Paix, & savoit qu'il en accéléreroit la conclusion, il l'envoya à Paris avec un plein pouvoir de satisfaire aux demandes du Duc de Guise, afin d'appaiser les troubles, & de rendre indissoluble l'union des Catholiques, comme Villeroy lui-même le pensoit & le conseilloit. Le Duc de Guise alors maître de Paris & des principaux postes des environs qui facilitoient l'entrée des vivres dans cette Capitale, songeoit encore à s'emparer de plusieurs autres très-importans. Dans

Le Roi charge la Reine Mere de traiter avec le Duc de Guise.

HENRY III. 1588.

cette vûe, il avoit fait assiéger (*a*) Melun, Ville voisine de Paris, & après avoir laissé le Gouvernement de la Capitale au Cardinal de Bourbon, il avoit marché vers Meaux & Château-Thierri pour s'en emparer. Dans le même temps, le Cardinal de Guise, qui ne manquoit ni de hardiesse, ni d'activité, & se piquoit de suivre les conseils & les traces de son Frere, avoit fait révolter les Habitans de Troyes, & s'étoit rendu maître de cette Ville, qui s'étoit d'abord déclarée pour le Roi. Le Duc d'Aumale, avec les Troupes de Picardie, avoit attaqué Boulogne sur Mer, l'une des plus importantes Places de cette Province, & les Partisans de la Ligue veilloient de toutes parts à surprendre des Villes & des Châteaux, à lever de l'Infanterie & de la Cavalerie, & à attirer à leur Parti le plus grand nombre de personnes qu'il leur étoit possible. Malgré tous ces avantages, le Duc de Guise voyant le Roi échappé de ses piéges, & qu'il ne lui étoit pas si aisé d'exécuter son ancien projet, s'efforça de persuader à toute la France que la journée des Barricades étoit un pur effet du hazard. Il fit répandre divers Ecrits adressés au Roi & aux François; il y protestoit, avec une éloquence spécieuse, qu'il n'avoit en vûe que le bien du Royaume, le maintien de l'autorité Royale & l'utilité publique: qu'il n'avoit eu aucune part au soulevement des Parisiens, qui ne s'y étoient portés que par la crainte des violences qu'on vouloit exercer contr'eux: que quant à lui, il étoit très-disposé à rendre au Roi toute la soumission qu'il lui devoit: qu'il desiroit seulement que le Gouvernement éloignât ceux qui donnoient des conseils pernicieux, & qu'on pensât sincerement à donner des sûretés au sujet de la Religion. Mais quoique la plûpart de ses actions démentissent ces protestations, cependant

(*a*) Cette Ville ne passa point alors dans le parti de la Ligue. Tristan de Rostaing, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur du Château, s'étoit renfermé dans la Place résolu de la défendre. A la sommation & aux menaces du Duc de Guise. Rostaing, répondit » qu'il » étoit trop vieux pour trembler, & qu'il » seroit trop honoré de pouvoir sacrifier » le peu de jours qui lui restoient à sa Patrie & à son Roi. » Ce Prince fit marcher à son secours Rubempré & Miraumont, qui obligérent le Colonel Saint Paul à lever le Siége de Melun. *De Thou, Liv. XC.*

ces prétextes de la Religion étoient si plausibles & si intéressans, & le Duc se comportoit avec tant d'habileté, que le gros du Peuple crut toujours qu'il n'agissoit que par attachement pour le Roi, par zele pour la Religion & par amour pour la patrie.

Le Duc d'Epernon quitte la Cour.

Pendant qu'on agissoit ainsi de part & d'autre, le Duc d'Epernon ayant appris en Normandie l'issuë des Barricades, vint rejoindre le Roi avec une nombreuse suite de Noblesse. Ce Prince résolu de feindre désormais avec tout le monde, & de ne plus se fier qu'à lui-même, ne le reçut point avec la confiance ni les marques d'honneur dont il avoit coutume de le combler. Il lui marqua peu de considération, & lui insinua qu'il désiroit qu'il s'éloignât de la Cour, pour mettre fin aux mécontentemens dont on imputoit la cause à son élévation. En effet, résolu de donner, du moins en apparence, satisfaction au Duc de Guise & à la Ligue; & sachant qu'on ne concluëroit jamais de Paix, s'il ne se déterminoit à écarter son Favori de la Cour, il avoit dessein de faire ce sacrifice avant l'accommodement, afin de montrer qu'il s'y étoit porté de son propre mouvement & sans y être forcé. Il lui fit donc demander par Bellievre & par l'Abbé d'Elbene, sa démission du Gouvernement de Normandie, pour ôter tout prétexte à ceux qui cherchoient à troubler le Royaume. Le Roi exigeoit aussi qu'il renonçât à ceux de Metz, de Loches, d'Angoulême, de Saintes & de Boulogne, & se contentât de celui de Provence, où, pour plus grande sûreté, il continueroit d'avoir pour Lieutenant la Valette son frere; qu'il s'y retirât loin du déchaînement excité contre lui, & attendît des circonstances plus favorables pour revenir à la Cour. Le Duc d'Epernon qui étoit fort au fait de toutes les manœuvres de la politique, & qui par la connoissance intime qu'il avoit des sentimens du Roi, sentit à merveille quelles étoient les vûes secretes de ce Prince, se contenta de renoncer au Gouvernement de Normandie, où il se voyoit mal affermi par les (a) contra-

Hypocrisy and Bigotry can live together.

(a) Le Duc de d'Epernon en éprouva sur-tout de la part d'André de Brancas, Seigneur de Villars, Gouverneur du Havre-de Grace, qui refusa absolument

HENRY III. 1588.

dictions de quelques Gouverneurs particuliers ; mais quant au reste, en promettant au Roi d'acquiescer à toutes ses demandes, il étoit résolu de ne point se désaisir de ses Places fortes, où il espéroit se mettre à couvert de l'orage qu'il voyoit prêt à crever sur sa tête. Il fit naître plusieurs difficultés sur les moyens de les remettre entre les mains du Roi, sur les personnes à qui il les rendroit, & sur la maniere dont il devoit les consigner, affectant toujours plus d'inquiétude pour la sûreté de son Maître, que pour ses propres intérêts ; & tandis que le Roi balançoit sur le choix des Sujets à qui il seroit à propos de confier ces Places, le Duc partit tout-à-coup de la Cour, sous prétexte de céder à la fortune, accompagné de l'Abbé d'Elbene, qui n'étoit pas moins en butte que lui aux persécutions de la Ligue, il se retira promptement à Angoulême, où la force du Château & la proximité des Huguenots lui faisoient espérer qu'il trouveroit un azile assuré ; d'autant plus qu'à tout événement il pouvoit de là passer facilement en Provence, en traversant le Languedoc, où le Maréchal de Damville étoit tout puissant.

Il se retire à Angoulême.

Cette retraite déconcerta les prétentions de la Ligue, & leva tous les obstacles qui pouvoient s'opposer à la Paix. Le Duc d'Epernon ne pouvoit, dans ces circonstances, prendre un parti plus prudent. Le Duc de Guise & les Parisiens redoublant leurs efforrs contre lui, avoient répandu plusieurs Libelles, dans lesquels ils l'accusoient d'être l'auteur des troubles, & la principale cause des malheurs du Royaume. Quoique d'Epernon y eût fait répondre (*a*) pour exposer ses raisons, & montrer que tout le mal venoit de l'ambi-

de le reconnoître étant entiérement livré aux Guises & à la Ligue, qu'il servit constamment jusqu'en 1594. *De Thou, Liv. XCI.*

(*a*) Par une Apologie ou Mémoire pour le Duc d'Epernon & la Vallette son frere. L'Auteur de cette piéce qu'on peut voir presqu'en entier dans M. de Thou, *Liv. XCI.* repoussa fortement toutes les accusations de la Ligue contre ces deux Seigneurs, dont il justifie le zele & la fidélité, & montre que sous prétexte de les attaquer, c'étoit aux droits & à la personne même du Souverain qu'en vouloient les Factieux. Il y dévoile aussi nettement les artifices des Guises, leur ambition, leurs liaisons avec les Etrangers & les Ennemis de l'Etat, & leurs derniers attentats à la journée des Barricades.

tion

tion de la Maison de Lorraine, & qu'au contraire son frere & lui avoient toujours servi le Roi avec autant de zéle que de fidélité, qu'ils avoient reçu avec attachement & reconnoissance les graces qu'il avoit plû à Sa Majesté de leur accorder, & qu'ils s'étoient acquittés de leurs emplois, d'une maniere aussi honorable pour eux-mêmes, qu'utile pour le Roi & pour l'Etat. Il voyoit néanmoins que la tempête fondroit infailliblement sur lui; ce qui le détermina à se retirer, en conservant ses Gouvernemens, plûtôt qu'à risquer de les perdre, en s'opiniâtrant à demeurer à la Cour. Plusieurs soupçonnerent que tout cela se faisoit de concert avec le Roi; & ce soupçon étoit d'autant mieux fondé, que le Duc avoit emmené avec lui l'Abbé d'Elbene. En effet, le Duc de Guise demandoit alors pour Places de sûreté ces cinq Villes. Le Roi qui ne vouloit pas s'en priver, ni en même temps en dépouiller le Duc d'Epernon, pour les livrer à des gens auxquels il ne pouvoit pas se fier également, fit en sorte que le Duc d'Epernon affectât du mécontentement contre la Cour, parût même la quitter à son insu, & refusât de se dessaisir de ses Gouvernemens. Cette manœuvre fournissoit au Roi un prétexte auprès du Duc de Guise, auquel il ne pouvoit remettre des Places qu'on lui retenoit contre son gré. Mais soit qu'ils s'entendissent à demi mot, soit que le Roi confiât ses desseins à d'Epernon par l'organe de l'Abbé, soit que ce Duc prît de lui-même ce parti, ce fut un mystere que ceux qui avoient alors le plus de crédit à la Cour, ne purent dévoiler. Ce que je puis assurer de positif à cet égard, c'est que le Duc, depuis son retour de Normandie, n'étoit plus admis si confidemment que de coutume aux Conseils secrets; mais que la nuit qui préceda son départ, l'Abbé d'Elbene eut une conférence très-longue, tête-à-tête avec le Roi, ce qui ne fut sû que de ceux qui couchoient dans l'anti-chambre de ce Prince. Le Roi marqua beaucoup d'inquiétude & de dépit de son évasion, & de ce qu'il avoit pris la route d'Angoulême. Il ordonna à Villeroi d'écrire sur le champ à Tagent qui commandoit dans ces quartiers, & aux Bourgeois & Echevins de cette Ville, pour leur défendre de recevoir le Duc d'Epernon, & de lui

HENRY III. 1588.

obéir. Mais le Courier fit si peu de diligence, que le Duc s'étoit déja assuré de la Ville, avant qu'on y reçût les Ordres; car étant arrivé promptement, & dans le temps qu'on l'attendoit le moins, il fit marcher tout-à-coup Tagent avec ses troupes sur les frontieres de la Province, sous prétexte de réprimer les courses fréquentes des Huguenots ; ensuite il écarta le Gouverneur ordinaire du Château, y mit un homme à sa dévotion, & s'en rendit absolument le Maître, en y fixant lui-même sa résidence. Toutes ces précautions furent prises avant l'arrivée des Ordres du Roi.

Montpensier

Dès que le Duc d'Epernon eut quitté la Cour, le Roi résolu d'accorder aux demandes des Chefs de la Ligue, toutes les apparences, mais non pas la réalité des forces du Royaume, confera à François de Bourbon, Duc de Montpensier, le Gouvernement de Normandie, l'un des plus vastes & des plus importans de la France, de peur que le Duc de Guise ne le sollicitât pour quelqu'un de ses Partisans. L'éloignement du Duc d'Epernon facilita la conclusion de la Paix; d'un côté le Roi accordoit aux Ligueurs toutes leurs demandes & leurs prétentions; & de l'autre, la retraite des Mignons, ôtoit au Duc de Guise tous ces prétextes qui suggeroient à sa jalousie de si grands sujets de plainte contre eux. D'ailleurs le Roi se montrant disposé à tourner ses armes contre les Huguenots, ce qui faisoit le fondement de toutes les prétentions des Ligueurs, ils n'avoient plus d'excuses pour s'élever contre leur Souverain, ni d'occasion de continuer la Guerre. Ainsi, après plusieurs voyages de Paris à Chartres, & de cette derniere Ville à Paris, que firent Villeroi & le Medecin Miron, on commença à renouer les Négociations d'un accommodement, que le Roi conduisoit par lui-même, sans en faire part à personne, puisque ni le Maréchal d'Aumont, ni Rambouillet n'étoient point encore éclaircis de toute la suite de ses projets qu'il savoit parfaitement dissimuler.

Le Roi se rend à Rouen.

Cependant le Roi crut qu'il n'y avoit pour lui ni décence, ni sûreté à demeurer à Chartres, & pensa à se rendre à Rouen. Mais comme il n'étoit pas bien assuré des intentions du Parlement, ni des dispositions de Carrouge, Gouverneur de

cette Ville, il leur envoya Jacques-Auguste de Thou, Président au Parlement de Paris, pour sonder l'esprit des Habitans & les disposer en sa faveur. De Thou exécuta sa commission avec ostentation (*a*), mais en homme peu rompu dans les affaires publiques. Il fit des discours fort éloquens au Peuple & aux Magistrats, mais qui firent peu d'effet, parce qu'il ne sut point flatter les intérêts du Premier Président, créature du Duc de Joyeuse, ni ceux du Gouverneur & du Comte de Tilieres son fils, qui avoient quelques liaisons avec le Duc de Guise & les Ligueurs. C'est pourquoi le Roi dépêcha promptement, avec des instructions plus étendues, Jean d'Hemeri, Seigneur de Villers, Gentilhomme distingué de la Province de Normandie, & ami intime du Gouverneur. Villers fit valoir auprès des Habitans, la démarche que le Roi venoit de faire, en ôtant le Gouvernement de Normandie au Duc d'Epernon qui n'étoit pas fort agréable à la Ville de Rouen, pour le donner au Duc de Montpensier, Prince du Sang, & les esprits du peuple se calmerent. Dans un entretien secret avec le Gouverneur, Villers lui promit de la part du Roi, la Survivance de sa Place pour son fils, & flatta le Premier Président par l'espérance des bienfaits du Roi, & des plus brillantes faveurs de la Cour. Ces promesses firent tant d'effet, que le Parlement & les Habitans envoyerent au Roi une députation, pour le supplier de venir faire son séjour dans leur Ville; & le Gouverneur envoya son fils à la Cour, comme un gage de sa fidélité. Sur cette députation, le Roi résolut de se rendre promptement à Rouen. Dès que la nouvelle en eut été ré-

(*a*) Davila, accuse ici M. de Thou, d'une vanité bien contraire à son caractere, & qui d'ailleurs n'eut abouti à rien, Ce grand Magistrat, si attaché à son Roi, raconte simplement dans son Histoire, comment il contint la Ville de Rouen dans l'obéissance. Il est fort problable que l'Historien Italien a voulu faire honneur de cette négociation à Jean d'Hemeri de Villers, son beau-frere, dont M. de Thou ne dit mot, en cette occasion, quoiqu'il parle de Martin Ruzé de Beaulieu, Commissaire des Vivres, personnage moins important que Villers Officier Général très-connu par ses services & sa valeur, & dont M. de Thou a parlé plusieurs fois avec éloge. Néanmoins indépendamment du mérite de Villers, il paroîtra singulier à tout Lecteur judicieux, que M. de Thou, chargé spécialement de cette affaire par le Roi, en eût ignoré le nœud, & qu'on eût confié à un autre le secret du Cabinet. *Voyez cet Historien, Liv. XCI.*

HENRY III. 1588.

pandue à Paris, le Parlement piqué de ce que les autres Parlemens marquoient plus de zele & d'attachement que lui, résolut, par les exhortations de la Reine Mere, d'envoyer aussi au Roi pour l'assurer de sa fidélité. Peu après les Parisiens imiterent cet exemple, par le conseil du Duc de Guise. Leurs Députés s'efforcerent de les excuser sur tout ce qui s'étoit passé depuis peu dans leur Ville. Mais dès-lors on regardoit déja la Paix comme conclue.

Schomberg

Pendant qu'on en traitoit, le Comte de Schomberg avoit mis la derniere main à la Négociation entamée depuis si long-temps avec d'Entragues. Ce Gouverneur satisfait de la disgrace du Duc d'Epernon, étoit enfin convenu de rentrer sous l'obéissance du Roi avec Orléans, sous promesse d'une survivance de ce Gouvernement pour ses enfans, & qu'on y joindroit ceux de Chartres & de la Beausse, alors remplis par le Chancelier de Chiverni. Ce Traité ne put néanmoins être si secret, que le Duc de Guise n'en eût vent; & pour rendre infructueuse une négociation terminée après tant de peines, il demanda dans le Traité de Paix, qu'Orléans fût compris au nombre des Places de sûreté que le Roi devoit lui donner pour gage de l'exécution de ses promesses. Cette demande mit quelque obstacle à la conclusion de l'accommodement; mais il fut bientôt levé par l'activité de Villeroi, autorisé par le Roi à conclure; soit qu'il fût jaloux de ce que d'autres que lui avoient terminé l'affaire d'Orléans, soit qu'il jugeât à propos de se relâcher sur cet article, & qu'il ne le trouvât point assez important pour rompre là-dessus la Négociation, lorsqu'il vit le Duc de Guise aheurté à demander cette Place, il la lui accorda, sans la participation du Roi. La concession de cette Place occasionna dans la suite de grandes discussions. Le Roi prétendant qu'on lui avoit demandé la Ville de Dourlens en Picardie, & non celle d'Orléans en Beausse, apporta de très-grandes & de longues difficultés pour remettre cette derniere aux Ligueurs.

Accommodement conclu avec les Ligueurs.

Les Articles de la Paix étoient presque les mêmes que ceux de l'Ecrit dressé à Nanci, de l'avis du Duc de Lorraine, au commencement de l'année. Ils portoient que le Roi

ſe déclareroit de nouveau, Chef de la Ligue Catholique, & feroit ſerment de prendre les armes contre les Huguenots, & de ne jamais les poſer qu'il n'eût totalement exterminé cette Secte : qu'il obligeroit, par une Déclaration ſolemnelle, tous les Princes, Pairs de France, Seigneurs & Officiers de la Couronne, les Villes, Communautés, en un mot, tous ſes Sujets à prêter le même ſerment, & à jurer de ne jamais reconnoître pour Roi, qu'un Prince Catholique, ou exempt de tout ſoupçon d'héréſie; qu'à l'avenir on n'admettroit perſonne à quelque Office, Charge ou Dignité que ce pût être dans toute l'étendue du Royaume, qui ne fût Catholique, & n'eût fait ſa Profeſſion de Foi, conformément à la formule qui ſeroit dreſſée par la Sorbonne, & à la créance de l'Egliſe Catholique Romaine; que le Roi accorderoit une abolition générale pour tous les troubles paſſés, tels que révoltes des Villes, ſoulevement des Peuples, priſes de Places fortes, levées de gens de Guerre, détention de deniers Royaux, & tous autres excès commis à l'occaſion des dernieres émotions, qu'il déclareroit que le tout avoit été fait à bonnes intentions & en vûe de la Religion & du bien public; qu'on envoyeroit deux Armées contre les Huguenots, l'une en Poitou ſous les Ordres du Roi, ou d'un Général à ſon choix, l'autre en Dauphiné, ſous le Commandement de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne; que le Roi ne rappelleroit jamais ces Armées, mais qu'il pourvoiroit à leur paye & à leur entretien, juſqu'à ce qu'on eût entierement exécuté le projet de détruire les Huguenots; que le Concile de Trente ſeroit reçû & obſervé dans tout le Royaume, avec les modifications néceſſaires ſur les points contraires aux Libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ſeroient marqués dans l'eſpace de trois mois par une Aſſemblée du Clergé, & par le Conſeil du Roi; que Sa Majeſté permettroit aux Chefs de la Ligue, de garder encore pendant ſix ans les Places de ſûreté qui leur avoient été accordées en 1585. & qu'on y ajoûteroit Dourlens, Orléans, Bourges & Montreuil; que le Duc de Guiſe ſeroit déclaré par Lettres Patentes du Roi, Généraliſſime de toutes les Armées de Sa Majeſté, avec pouvoir de commander toutes les Armées où

HENRY III. 1588.

il se trouveroit, & ordre à tous les gens de Guerre de lui obéir; que le Roi obligeroit Bernai, ennemi du Duc d'Aumale, de renoncer au Gouvernement de Boulogne qui seroit confié à un Gentilhomme de la Province, agréable aux deux Partis; que Valence en Dauphiné, & son Château, dont la Valette s'étoit emparé à l'occasion des derniers troubles, seroient rendus à Gessan qui en étoit ci-devant Gouverneur; que l'Election des nouveaux Echevins faite à Paris depuis les Barricades, seroit ratifiée par Sa Majesté; & enfin qu'on assembleroit à Blois, au mois d'Octobre prochain, les Etats Généraux du Royaume, pour y faire jurer l'Edit de la Ligue Catholique, recevoir le Concile de Trente, & confirmer l'autorité accordée au Duc de Guise; on ne fit aucune mention de d'O & du Colonel Alphonse Corse, du Maréchal de Biron & de plusieurs autres dont le Duc de Guise avoit demandé l'éloignement. Depuis la disgrace du Duc d'Epernon & de la Valette, Guise croyoit qu'il n'y avoit plus à la Cour de faction qui pût y balancer son pouvoir, & il ne daigna pas insister davantage, pour faire éloigner des gens qui ne pouvoient plus lui porter ombrage.

Dès que les Articles furent arrêtés, & la Paix conclue, le Roi impatient du moindre délai qui retardoit l'exécution de ses desseins secrets, fit expédier des Lettres circulaires adressées à toutes les Provinces & à tous les Bailliages, avec ordre d'élire des Députés pour l'Assemblée des Etats Généraux qui devoit se tenir à Blois au mois d'Octobre suivant. Il jugeoit cette Ville beaucoup plus propre que toute autre à ses vûes, tant parce qu'elle étoit éloignée de Paris, & voisine des Pays occupés par les Huguenots, qu'à cause de la grandeur, de la commodité de son Château, & de l'attachement qu'avoient pour lui les Bourgeois, peu disposés à se prêter aux complots des Ligueurs. Peu de jours après, voulant exciter par son propre exemple les Députés des Provinces à ne point perdre de temps, il partit de Rouen, & prit la route de Chartres, pour se rendre ensuite à Blois. A son arrivée à Mantes, Ville située sur le chemin de Rouen à Chartres, la Reine Mere & la Reine son Epouse vinrent le joindre, & il y passa deux jours avec Elles. La Reine

Mere retourna à Paris, pour amener le Duc de Guiſe à la Cour, & le Roi continua ſa route vers Chartres où il ſéjourna quelque temps, pour laiſſer à ſa Cour celui de s'y former. Quelques jours après la Reine Mere s'y rendit avec le Duc de Guiſe, accompagné d'une ſuite plus brillante que nombreuſe. Il parut au dehors pénétré de vénération pour la perſonne du Roi; mais les grands avantages qu'il venoit d'obtenir, avoient encore accru ſon audace & ſon ambition, & avoient rendu ſon nom auſſi glorieux dans ſon parti, que formidable à ceux qui étoient encore attachés au Roi, & ſon aſſurance ſe manifeſtoit bien par ſon air & par ſes démarches.

Henry III. 1588.

poor Duke of Guise!

Le Roi naturellement pénétrant & ſoupçonneux, démêloit aiſément ſes diſpoſitions, & n'en étoit que plus impatient de ſe voir délivré d'un ennemi ſi redoutable. Mais cachant ce déſir ſous des dehors & des diſcours totalement oppoſés, il affectoit & dans les grandes choſes, & juſques dans les bagatelles, de montrer que ſa réconciliation avec le Duc étoit ſincere, que par la ſuite il vouloit toujours agir de concert avec lui & ſe repoſer ſur ſes conſeils, & ſur ſa valeur, des plus importantes affaires de l'Etat; c'eſt pourquoi il fit bien-tôt paſſer dans ſon Conſeil, & jurer à chacun l'Edit de l'Union, & déclarer publiquement la guerre aux Huguenots. Afin de la pouſſer avec vigueur, on deſtina, ſuivant les Articles de la Paix, deux Armées à agir, l'une en Dauphiné, ſous le Duc de Mayenne, & l'autre en Poitou. Le Roi donna le Commandement de cette derniere à Louis de Gonzague, Duc de Nevers. On fit expédier à ces deux Généraux toutes les Commiſſions néceſſaires pour raſſembler les Compagnies d'hommes d'Armes & lever de l'Infanterie propre à former ces deux Armées.

Entrevûe du Roi & du Duc de Guiſe à Chartres.

what a Devil!

Cette premiere démarche fut ſuivie d'une autre infiniment plus eſſentielle; ce fut la Déclaration arrêtée au Conſeil, & enregiſtrée au Parlement de Paris, touchant la nouvelle dignité accordée au Duc de Guiſe, & jointe à ſa Charge ordinaire de Grand Maître de la Maiſon du Roi. Sans porter expreſſément le Titre de Lieutenant Général du Royaume, il poſſédoit réellement toutes les prérogatives attri-

Accueil favorable & diſtinctions ſingulieres qu'y reçoit le Duc.

Henry III. 1588.

buées ordinairement à cette Charge, le Commandement en Chef de toutes les Armées où il ſe trouveroit en perſonne, l'autorité de Connétable pour les levées, les revûes & la paye des Troupes ; le pouvoir de taxer les vivres, d'établir des Sauve gardes, de punir les délits des gens de guerre, & autres droits ſemblables, qui le rendoient la ſeconde perſonne de l'Etat, & lui accordoient une puiſſance pareille à celle dont étoient revêtus les anciens Maires du Palais, ſous le régne des Mérovingiens.

as la Fayette is at pre: sent. 1790

Le Roi témoigna la même bienveillance au Cardinal de Bourbon. Voulant, du conſentement, & avec l'autorité de ſon Conſeil, le déclarer Premier Prince du Sang, il lui accorda le Privilége d'accorder des Lettres de Maîtriſe dans chaque Métier & à ſes Commenſaux les mêmes exemptions dont jouiſſent les Officiers de la Maiſon du Roi ; c'étoit à peu près le déclarer légitime Succeſſeur de la Couronne. A ces grandes & importantes démarches, le Roi en joignit pluſieurs autres aſſez conſidérables. Il marquoit au Duc de Guiſe la plus grande familiarité, il combloit d'égards le Cardinal de Bourbon, il affectoit d'accorder des graces à leur recommandation. Non content d'avoir éloigné ſes anciens Favoris, il avoit ſouvent des conférences avec l'Archevêque de Lyon, la Châtre, Baſſompierre & d'autres confidens du Duc de Guiſe, & zélés partiſans de la Ligue, dont il ſembloit goûter les conſeils. Ces démonſtrations & d'autres ſemblables, qui paroiſſoient autant de marques évidentes de la faveur du Roi, ſervoient d'autant à cacher la trame ſecrete de ſes véritables deſſeins.

The Curses against Hy pocrites in the Gospel

La conduite du Pape l'excitoit encore à continuer d'agir de la ſorte. Sixte V. ébloui par les ſuccès du Duc de Guiſe, à chaſſer du Royaume, & à diſſiper ſi aiſément l'Armée des Reîtres, lui avoit adreſſé un Bref où il le combloit d'éloges, & le comparoit à ces Saints Machabées, défenſeurs du Peuple d'Iſrael, célébrés dans les Livres ſaints ; il l'exhortoit à continuer de combattre courageuſement & glorieuſement pour l'honneur de la Sainte Egliſe, & l'extirpation des Huguenots. Les Partiſans du Duc, pour relever encore l'éclat de ſon nom, firent imprimer & répandre ce

Bref

Bref que le Peuple reçut avec autant d'applaudiſſemens, que le Roi en conçut de chagrin & de dépit. Il étoit irrité de voir qu'un de ſes Sujets eût dans ſon Royaume plus de crédit & d'autorité que lui-même. Ainſi les ſentimens du Pape & de la Cour de Rome, l'avoient vivement inquieté, tant par la connoiſſance qu'il avoit de leurs diſpoſitions, qu'à cauſe des influences qu'elles avoient ſur les conſciences de ſes Sujets. L'indignation que lui cauſa ce Bref, l'engagea à prendre des meſures, & pour faire échouer les deſſeins du Pape, & pour empêcher de penſer dans le monde, que la Cour de France fût en mauvaiſe intelligence avec celle de Rome. Le Pape déſiroit de ſe mêler des affaires du Royaume, & de ſoutenir, de tout ſon pouvoir, la Ligue des Catholiques contre les Huguenots. Il penſoit, pour cet effet, à choiſir un Légat qui aſſiſtât de ſa part à l'Aſſemblée des Etats, & qui, pour ce qui concerneroit les intérêts du Siége Apoſtolique, agît de concert avec le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon, preſſât le Roi de ſe réunir avec eux, de déclarer la Guerre au Roi de Navarre, & ſur-tout de faire décider par les Etats, que ce Prince & tous ceux de ſa Maiſon, en qualité d'Hérétiques notoires, étoient inhabiles à ſuccéder à la Couronne. Cependant comme il n'étoit pas bien au fait des affaires du Royaume, ni bien aſſuré du but que ſe propoſoit la Ligue, il étoit fort indécis ſur le choix du ſujet qu'il chargeroit de cette Légation, ne voulant ni mécontenter entierement le Roi, ni déplaire au Duc de Guiſe. Il penſoit qu'une affaire ſi délicate demandoit un Miniſtre auſſi habile & prudent, que pénétrant. Mais avant qu'il prît ſa derniere réſolution, le Roi bien informé par le Marquis de Piſani ſon Ambaſſadeur à Rome, pénétra ſon deſſein. Il déſiroit de ſon côté qu'on nommât pour Légat en France, une perſonne en qui il pût prendre confiance, & qui ne fût point aveuglément livrée aux caprices des Ligueurs. Il ordonna donc à ſon Ambaſſadeur, de demander avec inſtance, & de faire jouer les plus puiſſans reſſorts de la politique, pour faire tomber le choix du Pape ſur Jean-François Moroſini Noble Vénitien, Evêque de Breſſe, qui réſidoit déja en France en qualité de Nonce. C'étoit un

homme d'un mérite rare, bien instruit de l'état des affaires, très-agréable au Roi, sans être néanmoins suspect au Duc de Guise, par la dextérité avec laquelle il savoit se conduire avec tout le monde. Ce Sujet ne déplut point au Pape qui le connoissoit, & l'estimoit à cause de sa haute prudence; la part qu'il avoit eûe au Gouvernement de la République de Venise, lui avoit acquis une grande expérience dans les affaires d'Etat; d'ailleurs, en qualité de Noble Vénitien, on devoit présumer qu'il étoit bien intentionné pour la Couronne de France, & qu'il ne se livreroit pas immodérément aux passions de la Ligue, l'intention du Souverain Pontife étant, qu'on tînt la balance droite, & qu'on ne soutînt les affaires du Duc de Guise, qu'autant que l'exigeroit l'avantage de la Religion Catholique, & de l'Eglise Romaine.

Le Pape nomme Légat en France le Cardinal Morosini.

Morosini fut donc créé Cardinal, & nommé Légat en France. Quoique cette nomination fût agréable au Roi qui l'avoit sollicitée lui-même, il ne put voir, sans dépit, que le Pape eût fait part de son choix aux Chefs de la Ligue, & qu'il les exhortât à communiquer & confier leurs desseins à Morosini, & que le Bref de sa Sainteté sur ce sujet eût été imprimé & rendu public, avec la même ostentation que le précédent. Toutefois ce mécontentement qu'il sut habilement dissimuler, ne l'empêcha pas d'employer toutes les voies propres à se concilier l'esprit du Légat, afin de pouvoir mieux justifier par son entremise auprès du Pape, toutes ses démarches, & tâcher de rallentir la faveur & l'appui qu'il sembloit accorder aux entreprises de la Ligue.

Conjuration des Habitans d'Angoulême contre le Duc d'Epernon.

La Cour étoit occupée de ces intrigues, lorsqu'on y reçut la nouvelle d'une conjuration qui avoit éclaté à Angoulême contre le Duc d'Epernon, qui manqua d'en être la victime. Nous avons vû que les Ordres du Roi qui défendoient de recevoir le Duc dans cette Ville, ni de l'y reconnoître, y étoint arrivés trop tard. Quelques Bourgeois qui n'aimoient pas ce Duc, se persuaderent trop légerement, qu'ils rendroient service au Roi, en chassant d'Epernon de leur Ville. Ils envoyerent à la Cour un homme de confiance, qu'ils adresserent à Villeroi, pour savoir premierement de lui, quelles étoient les véritables intentions de Sa Majesté, &

l'aſſurer qu'ils ſe ſentoient aſſez de courage pour chaſſer le Duc de leur Ville, & même l'arrêter Priſonnier, quoiqu'il demeurât toujours dans le Château, Place ſûre & bien fortifiée. Villeroi ennemi du Duc, & qui avoit expédié les ordres dont on vient de parler, crut que la circonſtance & les ordres du Roi s'accordoient parfaitement, & goûta les propoſitions de cet homme. Il la communiqua au Roi, qui commençant à ſe défier de lui, ne voulut pas lui déclarer nettement ſa volonté. Mais afin qu'il ne pénétrât point ſes véritables ſentimens, qui étoient toujours les mêmes pour le Duc d'Epernon, il lui répondit froidement : qu'il ne feroit pas fâché de voir ce Seigneur chaſſé d'Angoulême, & même qu'on le conduisît priſonnier à ſon Armée, pourvu qu'on n'attentât point à ſa vie. Le Secretaire d'Etat ſaiſit avec ardeur cette réponſe, & la rendit au Député des Conjurés : Cet homme fut même introduit quelques jours après dans le Cabinet du Roi, qui ſe contenta de lui dire, de s'en tenir aux ordres qu'il recevroit du Secretaire d'Etat. Villeroi ne voulut à la vérité lui en donner aucun par écrit ; mais, il lui dit, que l'intention du Roi étoit qu'ils fiſſent tous leurs efforts, pour ôter le Gouvernement de leur Ville au Duc d'Epernon & même pour l'arrêter, & qu'ils rendroient en cela un ſervice eſſentiel à Sa Majeſté.

Les Conjurés encouragés par le rapport de Villeroi, très-différent de l'indifférence qu'avoit marqué le Roi, & par l'exagération que leur fit leur Député de tout ce qu'il avoit vû & entendu, comme c'eſt la coutume en pareil cas, ſe crurent capables d'exécuter leurs promeſſes, & projetterent de prendre le Duc d'Epernon, mort ou vif. Ils communiquerent leur deſſein aux Seigneurs de Meré, de la Meſſeliere, au Vicomte d'Aubeterre, & à quelques autres Gentilshommes du Pays. Le dixiéme d'Août, Fête de Saint Laurent, ils prirent les armes, coururent tout-à-coup au Château, & s'étant emparés de la porte, où l'on n'étoit point ſur ſes gardes, ils pénétrerent juſques dans les Appartemens les plus reculés du Duc, & y attaquerent ſes Domeſtiques qui étoient dans l'Anti-Chambre, tandis qu'il s'entretenoit dans ſa Chambre avec Marivaux & l'Abbé d'Elbene. Les Do-

Le Duc y court riſque de la vie.

meſtiques du Duc d'Epernon ſe défendirent avec vigueur, malgré leur petit nombre. Raphael Jeronimi Florentin, défendit long-temps la porte, & tua trois des Conjurés; mais il fut enfin tué lui-même d'un coup de piſtolet. Sorbin, Chirurgien du Duc, prit auſſi-tôt ſa place, & ſe comporta bravement. Quoique dangereuſement bleſſé, il arrêta les efforts des aſſaillans, en appellant à haute voix à ſon ſecours les autres domeſtiques qui étoient dans les chambres baſſes; enfin il donna le temps au Duc, & à ceux qui l'accompagnoient, de barricader la porte de ſa chambre avec des caſſettes & des coffres, & tout ce qui ſe préſenta, pour défendre leur vie, contre une attaque ſi inopinée. Pendant qu'on combattoit à la porte de l'anti-chambre, ſes Gentilshommes ayant à leur tête Lancelot de Nores, Noble Cypriot, & jugeant par le bruit de ce dont il s'agiſſoit, avoient pris les armes & regagné la porte du Château que Dambleville & Lartigues ſe chargerent de garder. Les autres monterent dans les eſcaliers, & ayant trouvé les Conjurés qui s'efforçoient d'enfoncer les portes de la chambre, ils les paſſerent tous au fil de l'épée, à l'exception d'un des Conſuls de la Ville qu'ils firent priſonnier. Le Duc ſortit de ſon appartement, prit ſes armes, & ſe préſenta courageuſement avec ſes amis pour défendre le Château, il deſcendit dans la cour où le tumulte redoubloit. Le frere du Conſul y étoit déja entré, après avoir eſcaladé les murs avec quelques gens armés, pour ſecourir les ſiens, le Duc les attaqua avec vigueur, & tua leur Chef de ſa propre main. On y prit encore cinq des principaux Bourgeois qui l'avoient ſuivi, & l'on arrêta ainſi la fureur des Conjurés.

Cependant tout le Peuple s'étoit ſoulevé dans la Ville au ſon du Tocſin, & les principaux avoient arrêté la Ducheſſe d'Epernon, qui, ſans ſe douter de rien, étoit venue entendre la Meſſe dans la Cathédrale. Les Habitans recevoient à chaque inſtant des renforts de la Nobleſſe qui accouroit de toutes parts pour ſeconder leur projet. Enhardis par ces ſecours, ils pouſſerent des Barricades pour attaquer le Château. Mais le Duc les fit menacer, s'ils uſoient de la moindre violence, de faire mourir ſes priſonniers, qui étoient des pre-

mieres familles de la Ville. Il tint par ce moyen le Peuple en bride, jufqu'à ce que Tagent arriva avec fes troupes. Il avoit fes quartiers dans le voifinage, & accourut promptement au bruit qu'on entendoit de loin dans la Campagne. Son arrivée intimida le Peuple ; & les Chefs des Conjurés déconcertés, convinrent enfin, par l'entremife de l'Evêque d'Angoulême & de l'Abbé d'Elbene, que les Prifonuiers feroient relâchés. La Ducheffe fut pareillement remife en liberté ; les Gentilshommes qui avoient trempé dans la confpiration, fortirent de la Ville, & le Duc fut reconnu comme auparavant Gouverneur au nom du Roi. C'eft ainfi que le Duc d'Epernon, autant pas fa modération, après l'accommodement, que par fa valeur à fe défendre, étouffa cette dangereufe confpiration, qui manqua de l'accabler lorfqu'il s'en doutoit le moins.

Le Chancelier, Villeroi, & Belliévre font exilés.

La nouvelle de cet événement acheva d'indifpofer Sa Majefté contre Villeroi. Henri ne put fe perfuader que, fi le Miniftre eût rapporté précifément au Député des Habitans d'Angoulême, la réponfe froide & ambigue qu'il avoit lui-même faite à leur propofition, ils n'auroient jamais eu l'audace d'attenter à la vie du Duc, malgré la défenfe expreffe qu'il leur en avoit faite. Il conclut que Villeroi s'étoit prévalu de la circonftance pour fatisfaire l'inimitié déclarée, & affouvir la haine implacable qu'il portoit au Duc d'Epernon. Cette penfée lui fit déplorer fon fort, de fe voir ainfi entouré de Miniftres qui n'écoutoient que leurs paffions & leurs intérêts particuliers. Et ne pouvant fouffrir leur trop grande pénétration, qui fouilloit jufques dans fes plus fecretes penfées, il fe rapella l'exemple de François I. fon Ayeul, qui dans les dernieres années de fon régne, avoit éloigné tous fes anciens Miniftres, que leur trop grande habileté lui avoit rendus fufpects, pour leur fubftituer des hommes plus recommandables par leur probité, que par l'élévation de leur génie, mais dont il avoit tiré infiniment plus de fervice, que de ceux, qui, ayant vieilli dans le maniement des affaires, étoient devenus trop rafinés. Dans ce deffein, dès qu'il eut quitté Chartres pour fe rendre à Blois, où il avoit réfolu d'exécuter fes derniers projets, il congédia de la Cour

HENRY III. 1588.

Pinard & Brulard anciens Secretaires d'Etat, & envoya Benoise, Secretaire du Cabinet, annoncer à Villeroi, au Chancelier de Chiverni, & à Bellievre, qui étoient allés faire un tour dans leurs Terres, pour donner ordre à leurs affaires, que le Roi n'avoit plus besoin de leurs services, & leur défendoit de reparoître à la Cour. Bellievre reçut cet Ordre avec beaucoup de modération, & s'y conforma. Le Chancelier tenta en vain de se justifier, & d'obtenir son rappel; pour Villeroi, quoiqu'il ne pût se dispenser d'obéir, il éclata en plaintes, de ce que ses longs travaux & ses bons services n'étoient récompensés que par une disgrace qu'il croyoit n'avoir point méritée. Le Roi nomma Garde des Sceaux, selon la Coutume, à la place du Chancelier, François de Montholon, Avocat Général au Parlement de Paris, Magistrat d'une intégrité & d'une droiture reconnues, mais peu au fait des affaires d'Etat, où jusqu'alors il n'avoit presque point eu de part. Il choisit pour Secrétaires d'Etat, Martin Rusé de Beaulieu, & Louis de Revol; il pouvoit compter sur la fidélité & le désintéressement de ces deux Ministres attachés à son service dès leur jeunesse, mais ils ne passoient pas pour être fort versés dans le Gouvernement. Le Roi crut par ce moyen s'être délivré d'une foule de surveillans incommodes, & s'être assuré de Ministres intelligens & fidéles, qui ne chercheroient point à pénétrer dans ses desseins plus avant qu'il ne voudroit leur en confier.

Cette révolution changea toute la face de la Cour & la forme du Gouvernement. Le Duc de Guise qui jusques-là avoit peu de part au Conseil, sembloit alors être l'arbitre de toutes les délibérations, aussi-bien que l'Archevêque de Lyon & la Châtre, ses plus intimes confidens. Ils étoient dans le plus haut crédit au Conseil du Cabinet, dont la Reine Mere étoit autrefois l'ame. Elle avoit alors assez peu d'autorité, à cause des défiances du Roi. Tous ceux qui avoient eu part à la confiance de ce Monarque, étoient exclus du même Conseil. Il n'y avoit que le Maréchal d'Aumont, le Colonel Alphonse Corse, & Rambouillet, qui eussent l'oreille de ce Prince, qui leur communiquoit ses desseins les plus secrets. Le Duc de Nevers qui lui étoit d'abord

odieux & suspect, commençoit à acquérir un grand crédit sur son esprit, qui paroissoit totalement changé ; mais ce n'étoit pas tant pour sa prudence & son expérience généralement reconnues, que le Roi faisoit cas de lui, que parce que Nevers étoit jaloux, & en secret ennemi de la grandeur du Duc de Guise. Quoique ces Princes eussent épousé les deux sœurs, l'un ne pouvoit souffrir l'élévation de l'autre. La haine secrete du Duc de Nevers, ne fit que s'accroître, lorsqu'il vit que le Duc de Guise, après avoir obtenu la Lieutenance Générale du Royaume, dominoit sur-tout, & commandoit à tous les Généraux. Le Roi qui n'ignoroit pas ces dispositions, & vouloit aigrir de plus en plus leurs animosités, nomma le Duc de Nevers Général de l'Armée qui devoit agir en Poitou & en Guyenne, afin de l'opposer de plus près au Duc de Guise, & que leur jalousie pour le commandement vînt à éclater. Il savoit que Nevers ne se résoudroit jamais à obéir à Guise ; & que Guise, pour braver Nevers, dont il se défieroit, voudroit absolument commander cette Armée en personne ; & qu'ainsi leurs haines secretes aboutiroient à une discorde & à une rupture ouverte. En effet, quoique le Duc de Nevers, qui prévoyoit que les choses en viendroient là, alléguât son âge avancé, ses infirmités, & mille autres raisons, pour se dispenser d'accepter cet emploi, le Roi ne voulut jamais consentir à le confier à d'autres, croyant que dans ces circonstances il étoit essentiel de ne mettre à la tête de ses Armées, que des Généraux qui fussent à l'épreuve des corruptions de la Ligue. Par ces artifices il parvint à indisposer de plus en plus l'esprit de ces concurrens, & le Duc de Nevers ne manquoit pas de lui donner en secret tous les avis qui pouvoient tourner au désavantage du Duc de Guise. C'est ainsi qu'il regagna la confiance du Roi.

Le Roi envoye une Armée contre le Roi de Navarre sous les ordres du Duc de Nevers.

Such Refinements of Hypocrisy must always be fatal on all Sides.

Au milieu de ces manœuvres, la Cour arriva à Blois le 27 de Septembre. Les Députés des Provinces s'y étoient déja rendus. Quoique les deux Partis se fussent donné de grands mouvemens pour les faire élire à leur dévotion, le nombre de ceux qui étoient attachés à la Ligue, l'emportoit infiniment. Le Clergé entraîné par les intérêts de la

Assemblée des Etats Généraux à Blois.

Majority Ligues

HENRY III. 1588.

Religion, dépendoit presqu'entierement de ce Parti. Le Tiers Etat mécontent des Impôts excessifs, & qui se proposoit de les faire diminuer, se joignit volontiers aux Ennemis du Roi, qui faisoient du soulagement du Peuple, un des points capitaux de leurs demandes. Parmi la Noblesse, la Maison de Lorraine & la Ligue comptoient bien des Partisans. Le Roi démêla bien-tôt ces dispositions, & prévit aisément, que dans cette Assemblée le Duc de Guise réuniroit en sa faveur la pluralité des suffrages, & obtiendroit tout ce qu'il voudroit. Mais comme pour faire réussir ses desseins secrets, il falloit endormir tous les soupçons, il reçut indistinctement tous les Députés, avec les plus grandes marques de bienveillance, s'étant composé pour leur montrer qu'il avoit mis toutes ses espérances, & pour sa tranquillité, & pour le salut du Royaume, dans les remédes que devoient trouver les Etats. Il voulut commencer par un appareil pompeux & magnifique, une opération qu'il feignoit de regarder comme décisive. Ainsi le Dimanche deuxiéme d'Octobre, il fit faire une Procession générale, où il assista en Personne, avec les Princes, toute la Cour, & les Députés des trois Ordres, chacun selon leur rang. On y porta le Saint Sacrement avec une grande pompe, par les rues qui étoient tapissées, & l'on chanta une Messe solemnelle, où tout le monde fit paroître une profonde dévotion. Le Dimanche suivant, 9 du même mois, le Roi, le Duc de Guise, & tous les Députés communierent dans l'Eglise de Saint François, pour confirmer par cette action sainte & respectable, l'union & la bonne intelligence avec laquelle ils se proposoient de travailler au bien de l'Etat.

What a Mixture of Bigotry, Hypocrisy.

Ouverture des Etats Généraux.

L'Assemblée commença le troisiéme Dimanche, 16 du même mois. Tous ceux qui avoient droit de s'y trouver s'étant rendus après-dîner dans la grande Salle du Château, le Roi s'assit sur un Trône élevé de plusieurs degrés & surmonté d'un dais très-riche, les Reines, les Princes, les Cardinaux, les Pairs & les Officiers de la Couronne prirent place en deux longs rangs de siéges à droite & à gauche de l'estrade, & vis-à-vis, dans le bas de la Salle, s'assirent les Députés, chacun suivant le rang qui leur appartenoit par leurs

leurs anciens priviléges. Le Duc de Guiſe, comme Grand-Maître de la Maiſon du Roi, étoit ſur un tabouret aux pieds du Trône à droite, tenant en main ſon Bâton de Commandement ; à gauche étoit le Garde des Sceaux, Montholon qui repréſentoit le Chancelier du Royaume. Lorſque chacun eut pris ſon rang, le Roi fit l'ouverture des Etats par un long Diſcours, avec autant d'éloquence que de majeſté. Il commença par aſſurer les Etats de la droiture de ſes intentions pour le bien & la tranquillité de ſes Peuples ; il fit une vive peinture des troubles & des dangers où les diſcordes inteſtines & les intérêts particuliers avoient reduit l'Etat. Il exhorta vivement les Députés à depouiller toute paſſion, à oublier les différends, à renoncer à l'animoſité des Partis, & ajoûtant que ces Préliminaires étoient néceſſaires pour pourvoir aux beſoins publics & à leur repos particulier par les remédes convenables, que ſur-tout ils devoient ſe réunir ſincerement ſous ſon obéiſſance, ſe déſiſter de toutes les Ligues & intelligences criminelles que juſqu'alors quelques-uns d'entr'eux avoient entretenues tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume : que ces pratiques étoient contraires aux devoirs de bons & fidéles Sujets, & à l'amour de la patrie, & ne pouvoient aboutir qu'à offenſer leur Souverain naturel & légitime, & à troubler la tranquillité de tous les gens de biens : qu'il vouloit bien oublier le paſſé & pardonner ces outrages, mais qu'il les regarderoit déſormais & les puniroit comme des crimes de leze-Majeſté. Il s'étendit fort & inſiſta ſur ce point, & conclut d'une maniere pathétique, en diſant : que puiſqu'il déſiroit ſincerement le bonheur de ſes Sujets, & vouloit, de bonne foi, pourſuivre & écraſer l'Héréſie, favoriſer les gens de bien, rendre à la juſtice ſa vigueur & ſon éclat, faire fleurir la Religion, ſoutenir la Nobleſſe, & ſoulager le Peuple, il prioit & conjuroit tous les Députés de l'aſſiſter de leurs bons conſeils & de leurs droites intentions dans une réformation ſi néceſſaire ; qu'autrement, s'ils prêtoient l'oreille aux inſinuations des mal intentionnés & ſoutenoient les intérêts des Factieux, ils couvriroient leur nom d'une infamie éternelle, & ſe rendroient reſponſables de-

vant Dieu & devant les hommes, des ſuites funeſtes de leur trahiſon & de leur perfidie.

Ce Diſcours du Roi piqua ſenſiblement le Duc de Guiſe & tous ſes Partiſans, dont les manœuvres y étoient condamnées ; ils le furent encore plus vivement, lorſqu'ils virent le Roi déterminé à faire imprimer ſa Harangue. L'Archevêque de Lyon s'efforça de l'en détourner, en lui repréſentant, qu'il valloit mieux ſe priver des éloges dûs à ſon éloquence, que de riſquer de perdre l'affection de la plûpartde ſes Sujets, qui ſe trouveroient offenſés, s'il paroiſſoit qu'il n'eût point oublié le paſſé, & qu'au contraire il voulût les accuſer de rébellion & de perfidie aux yeux de toute la France. LeRoi voulut néanmoins faire connoître à tout le monde les ſentimens qu'il avoit déclarés à l'Aſſemblée des Etats, & fit imprimer ſa Harangue, qui ne ſervit pas peu, dans la ſuite, à juſtifier les extrémités auxquelles il ſe porta. Quelques Hiſtoriens ont écrit, que l'Archevêque de Lyon engagea le Roi à ſupprimer dans l'Impreſſion pluſieurs choſes qu'il avoit dites en prononçant ſon Diſcours. Pour moi qui y aſſiſtai & qui l'écoutai avec attention, je puis aſſurer poſitivement qu'il fut imprimé (*a*) mot pour mot tel qu'il l'avoit été prononcé. A la vérité, toutes ces paroles dénuées du geſte & du feu de l'action, n'eurent plus, ſur le papier, la même force qu'on y avoit trouvée d'abord. La Harangue du Roi fut ſuivie de celle de Montholon, Garde des Sceaux, qui, ſuivant l'uſage, loua les intentions du Prince, & expoſa plus au long les objets qu'il avoit touchés. L'Archevêque de Bourges y répondit, au nom du Clergé, avec des proteſtations du plus

(*a*) M. de Thou, qui aſſiſta auſſi aux Etats de Blois, raconte que les Ligueurs choqués de la Harangue de Henri III. lui députérent l'Archevêque de Lyon, pour l'engager à ne la point faire imprimer ; que malgré les inſtances & même les menaces de ce Prélat, le Monarque ne céda qu'aux conſeils de la Reine Mere, & permit qu'on fiſt quelques changemens dans la Harangue. On ſupprima les exemplaires qui étoient déja tirés, & que les Ligueurs avoient eu la hardieſſe d'arrêter chez l'Imprimeur, qu'ils avoient intimidé, même avant que de porter leurs plaintes au Roi. Ainſi le Diſcours de ce Prince ne fut point imprimé mot pour mot, tel qu'il l'avoit prononcé à l'ouverture des Etats. *Voyez de Thou, Liv. XCII.*

profond respect & de la fidélité la plus reconnue. Le Baron de Sennecey parla pour la Noblesse, & le Prévôt des Marchands de Paris pour le Tiers-Etat. Ensuite on congédia les Députés, & l'on remit la seconde séance au Mardi suivant.

Henry III. 1588.

Ce jour fut signalé par le serment que prêterent les Etats, de recevoir pour Loi fondamentale du Royaume l'Edit de l'Union rendu par le Roi au mois de Juillet précédent. Par cet Edit, il réunissoit en un corps tous les Sujets Catholiques, & promettoit de persévérer jusqu'à la mort dans la Religion Catholique & Romaine, de l'étendre, de la conserver, & d'employer toutes ses forces pour extirper l'Hérésie; de ne jamais permettre qu'un Prince Hérétique ou fauteur des Hérétiques montât sur le Trône, & de n'accorder les Charges & Dignités qu'à ceux qui feroient profession ouverte de la Religion Catholique Romaine; il se déclaroit Chef de la Ligue, ordonnoit à tous ses Sujets de prêter le même serment, & leur défendoit toute autre association, sous peine d'être punis comme criminels de leze-Majesté, & infracteurs du serment par eux nouvellement prêté. Enfin, il accordoit une abolition générale sur tout ce qui s'étoit passé à l'occasion des divisions précédentes, afin de ramener tous les Ordres du Royaume à l'obéissance naturelle & légitime qu'ils lui devoient. La prestation de ce serment se fit d'une maniere fort autentique. Le Roi harangua de nouveau les Etats à ce sujet. L'Archevêque de Bourges fit aux Etats une exhortation où il leur montra l'importance du serment, & l'obligation qu'il leur imposoit : & Beaulieu, Secretaire d'Etat, dressa un Acte pour servir de monument d'une action si solemnelle, dont on alla aussi-tôt rendre à Dieu de publiques actions de graces dans l'Eglise de Saint Sauveur.

Ces cérémonies, que plusieurs jugerent imaginées pour abolir la mémoire des divisions qui avoient agité le Parti Catholique, servirent ensuite à justifier & à autoriser les démarches violentes auxquelles le Roi fut obligé de se porter. En effet, nonobstant les obligations que contractoient les Ligueurs, de renoncer à toutes les intrigues précédentes, & de se ranger sincerement à l'obéissance du Roi, malgré tou-

HENRY III. 1588.

Le Duc de Guiſe travaille à ſe faire nommer Lieutenant Général du Royaume.

tes les proteſtations que ce Prince avoit faites en préſence des Etats aſſemblés, qu'il vouloit oublier le paſſé, mais punir rigoureuſement à l'avenir tous les attentats qu'on feroit à ſon autorité: les Ligueurs ne diſcontinuerent point leurs manœuvres & leurs complots; au contraire, le Duc de Guiſe travailla efficacement à obtenir le Titre de Lieutenant Général du Royaume, que le Roi n'avoit pas voulu lui donner, quoiqu'il lui en eût accordé l'autorité, jointe à ſa qualité de Grand-Maître. Ses Adherens ne ceſſoient de cabaler dans les Etats, afin qu'on réformât le Gouvernement, de maniere qu'il ne reſtât plus au Roi que le Titre de Souverain, & l'apparence de la Royauté, & que le pouvoir ſuprême tombât réellement entre les mains du Duc & des Ligueurs ſes Partiſans. La plûpart des Députés des Etats, ſans reſpect pour la religion des ſermens, & au mépris manifeſte de ce qu'ils devoient à la perſonne du Roi, ſe prêtoient eux-mêmes à ces intrigues. On reconnut par là le piége que le Roi leur avoit habilement tendu au commencement des Etats. Ce Prince qui connoiſſoit parfaitement l'opiniâtreté des Ligueurs, avoit paru fort empreſſé à les lier par ces ſermens & par ces actes, qui ne tendoient, en apparence, qu'à l'avantage de la Ligue, & dans le fond tournoient à ſa ruine, puiſque les Ligueurs avoient promis ſolemnellement de ne point tomber dans des fautes dont il ſavoit bien qu'ils ne s'abſtiendroient pas, & qu'il avoit proteſté de vouloir punir ſéverement à l'avenir.

Such is a Gov! in a single aſsembly.

Pluſieurs crurent que ſi le Duc de Guiſe, les autres Chefs de la Ligue & les Députés, après leurs ſermens, ſe fuſſent déſiſtés de leur entrepriſe, & que mettant à l'écart leurs intérêts perſonnels & leurs anciennes paſſions, ils euſſent agi avec droiture par la ſuite, le Roi qui avoit toujours eu de bonnes intentions, & qui étoit naturellement doux, auroit encore oublié, pour cette fois, tout le paſſé, & pardonné à la Maiſon de Guiſe. Mais le Duc, ſoit qu'il ne ſoupçonnât point, ou qu'il mépriſât cet artifice, entraîné par le cours de ſes proſpérités, & voyant la plûpart des Députés diſpoſés à favoriſer ſes prétentions, voulut profiter de tous ces avantages pour s'élever au point de grandeur qu'il s'étoit d'abord

proposé. Le bruit public étoit, que dans le cœur il aspiroit à la même autorité qu'usurperent autrefois les Maires du Palais, tandis que les Rois Souverains en idée, & plongés dans la mollesse, leur abandonnoient les rênes du Gouvernement. Ce fut ainsi que Charles Martel, & ensuite Pepin son fils, Maires du Palais, maîtres du Gouvernement & des Troupes, prirent le Titre de Roi, dont ils dépouillerent Chilperic, Prince d'un caractere mou & efféminé, qu'ils firent renfermer dans un Cloître. Les Ligueurs disoient, que cet exemple convenoit parfaitement aux circonstances présentes. Le Roi leur paroissoit avoir donné autant de preuves que Chilperic d'un caractere efféminé, mou & indolent; le Duc de Guise, par l'éclat de ses victoires, & par l'élévation de son génie, étoit, à leurs yeux, ce que Charles Martel & Pepin avoient été à ceux de leurs Contemporains. Qu'au reste, s'il n'étoit point allié à la Maison Royale, comme l'étoient ordinairement ces Maires du Palais, l'intérêt de la Religion auquel tous ses desseins étoient étroitement liés, lui donnoient une facilité inconcevable pour exclure la Maison deBourbon de la succession à la Couronne,ou pour la faire passer sur sa tête ou sur celle de ses descendans; qu'il falloit absolument empêcher qu'un Royaume très-Chrétien ne devînt la proie des Hérétiques & des excommuniés. Dans cette vûe, l'on disoit sourdement, qu'il avoit résolu d'obtenir, non plus du Roi, mais des Etats, le Titre de Lieutenant Général, avec une autorité absolue, tant pour limiter celle du Roi même, s'il tentoit de recouvrer son ancien pouvoir, que pour accabler la Maison de Bourbon. On ajoûtoit, qu'en faisant déclarer, par les mêmes Etats, le Roi de Navarre, inhabile à succeder à la Couronne, & le Cardinal de Bourbon en devenant le successeur légitime, il arriveroit infailliblement que ce dernier, déja décrépit, venant à mourir dans peu, la Famille Royale s'éteindroit, tous les autres Princes étant exclus du Trône comme suspects d'Hérésie; qu'ensuite le Duc, favorisé du Peuple, & soutenu de la force des armes, n'auroit aucun obstacle à se faire élire lui & sa postérité, même du vivant du Roi, ou du moins après sa mort, s'il vouloit bien, par modération, attendre

Martel Pepin

Henry III. 1588.

jusques-là. Mais que ce Prince étant d'un caractere prodigue, dissolu dans ses mœurs, foible & odieux aux Peuples, on trouveroit insensiblement assez de prétextes pour le renfermer, pour toujours, dans un Monastere comme un autre Chilpéric.

Tels étoient les projets qu'on attribuoit presque publiquement à la Ligue; mais le caractere du Roi étoit si différent de celui de Chilperic, que le Duc de Guise y fut trompé, soit qu'il eût véritablement formé ces projets, soit qu'il ne songeât qu'à sa propre sûreté & à celle de la Religion qu'il ne pouvoit procurer, sans s'assurer, à lui-même, une autorité fixe & permanente. Lorsqu'il eut dirigé toutes ses vûes à cette fin, pour achever de se concilier la bienveillance & l'amour du Peuple, il fit ensorte qu'avant tout, les Etats traitassent de la diminution des Tailles & des Impôts, & se déclara publiquement l'auteur de cette importante proposition. Le Roi s'y opposoit, & avec lui un assez grand nombre des plus sages d'entre les Députés, en représentant qu'il y avoit une contradiction manifeste à prendre si souvent des résolutions de pousser la Guerre avec vigueur, à mettre sur pied de puissantes Armées, & à soudoyer tant de Troupes, avec protestation de ne point poser les armes qu'on n'eût exterminé les Ennemis; & d'un autre côté, à priver le Roi du nerf de la Guerre en diminuant ses revenus. Que c'étoit, après tant de rodomontades, se mettre, faute d'argent, dans la nécessité d'accepter une Paix honteuse & désavantageuse. Mais le crédit du Duc de Guise & l'ardeur inconsidérée que les Députés du Tiers-Etat témoignoient pour tout ce qui pouvoit procurer le soulagement de leur Ordre, l'emporterent sur ces raisons évidentes. On résolut de demander au Roi la modération des Tailles, la diminution des nouveaux Impôts jusqu'à la concurrence de deux millions d'or par an, la réforme de plusieurs Offices créés pour en tirer de l'argent, & la suppression totale de plusieurs autres subsides.

If the Legislature had consisted of three Branches this point could not have been carried by the [illegible]

Intrigues & manœuvres des deux partis.

Le Duc de Guise ayant ainsi essayé ses forces & reconnu tout le pouvoir qu'il avoit sur les Députés, s'enhardit & s'accrédita de plus en plus, en emportant ce point, malgré tous les efforts du Roi. Il se proposa, par une seconde tentative,

de faire accepter le Concile de Trente par les Etats, démarche qui lui sembloit très-propre à détruire les Hérétiques, à les exclure de toute Charge, & sur-tout à applanir les voies à son dessein de faire déclarer le Roi de Navarre & les autres Princes de la Maison de Bourbon inhabiles à succéder à la Couronne. Ce point n'étoit pas si plausible que le premier. Il effraya la Noblesse qui désiroit la liberté de conscience, & parmi les Ecclésiastiques, plusieurs craignirent que l'acceptation du Concile ne donnât atteinte aux libertés de l'Eglise Gallicane. Ainsi, quoique le Roi, naturellement ennemi des Hérésies, consentît volontiers à la réception du Concile, pour gagner l'esprit du Pape qu'il craignoit de trouver opposé aux desseins qu'il vouloit exécuter, quoique les Cardinaux qui assistoient aux Etats s'y employassent avec chaleur, & que le Duc de Guise en marquât encore plus qu'eux, les Députés des Parlemens & la plûpart des Ecclésiastiques y mirent tant d'opposition, que l'affaire manqua, & l'on en remit la décision à un autre temps. Le Duc de Guise ne se découragea point, mais considérant que cette tentative n'avoit échoué que parce que chacun craignoit qu'on ne voulût gêner les consciences, il voulut, sans préparer les esprits, en venir nettement au point essentiel de son projet, & fit proposer dans les Etats qu'on fist une Déclaration autentique, afin d'exclure, pour jamais de la Couronne, le Roi de Navarre & les autres Princes suspects d'Hérésie. Cette proposition passa, presque sans difficulté, contre le sentiment de plusieurs qui regardoient l'entreprise comme impossible, à cause du respect des François pour la Loi Salique & pour le Sang de leurs Souverains. En vain l'Archevêque de Bourges, l'un des Présidens du Clergé, combattit indirectement cette proposition & s'efforça de montrer que c'étoit une question prématurée, puisque le Roi, à la fleur de son âge, pouvoit encore avoir des enfans : le Clergé décida, que le Roi de Navarre nommément, & tous les autres Princes suspects d'Hérésie, seroient déclarés inhabiles à succéder à la Couronne, & que cet avis étoit conforme à l'esprit & à la doctrine des saints Canons, expédient au salut des ames & à la conservation de l'Eglise de Dieu. Après

Le Duc de Guise fait demander aux Etats, que le Roi de Navarre soit déclaré inhabile à succéder à la Couronne.

Henry III. 1588.

cette Délibération, la Noblesse & le Tiers-Etat, à l'instigation des Ligueurs, qui firent les derniers efforts, conclurent de même, que dans une affaire de cette nature, il étoit à propos de s'en rapporter aux lumieres du Clergé, & qu'il falloit s'en tenir à sa décision. Dès que la chose fut arrêtée, Guillaume d'Avançon, Archevêque d'Ambrun, accompagné de six Députés de chaque Ordre, en rendit compte au Roi, & supplia Sa Majesté de rendre à ce sujet une Déclaration qui seroit lûe & confirmée dans l'Assemblée des Etats qui la recevroient avec serment comme une Loi fondamentale du Royaume. Le Roi, fort éloigné de s'y prêter, voyant que c'étoit là le dernier coup que vouloient frapper le Duc de Guise & la Ligue pour affermir entierement leurs desseins, se contenta de louer le zele du Clergé, la piété des deux autres Ordres, & la modestie avec laquelle ils s'abstenoient de décider des affaires de Religion. Mais au lieu de répondre précisément à leur requête, il remit aux Députés une Protestation que lui avoit fait présenter le Roi de Navarre.

Ce Prince, dans une Assemblée de son Parti, tenue à la Rochelle, y avoit fait imprimer cette Piece. Il y demandoit l'exécution des Edits, & de la liberté de conscience tant de fois accordée à ceux de son Parti, la convocation d'un Concile National, ou même Général, où il pût se faire instruire sur les points controversés. Enfin, il protestoit de nullité contre tout ce qui seroit décidé à son préjudice dans l'Assemblée de Blois, où il n'avoit point été cité, pour se justifier des choses qu'on lui imputoit. Il alléguoit que cette Assemblée ne représentoit pas tous les Ordres ou les Peuples du Royaume, puisqu'on n'y avoit ni convoqué, ni admis ceux de son Parti. Il prétendoit de plus, qu'on ne pouvoit le condamner comme Hérétique, ainsi que ses Ennemis le publioient, tandis qu'il offroit, de son propre mouvement, de s'en tenir à la décision d'un Concile, libre & légitime, soit National, soit Universel. Le Roi, en remettant aux Députés cette Protestation, ajoûta, que si la Justice demandoit qu'on ne juge ni ne condamne personne sans l'avoir cité, ni entendu ses défenses, formalité prescrite par la Loi Divine,

vine, selon le sentiment de tous les Docteurs, il étoit imprudent de prononcer un Jugement si grave, sans permettre aux Intéressés de se défendre, & sans écouter leurs raisons, quelles qu'elles fussent. Que si une Sentence sur une contestation où il ne s'agiroit que de cent écus, seroit censurable & même invalide & nulle, dès qu'on n'auroit pas cité & intimé la Partie, à plus forte raison ce défaut de formalité invalideroit-il une résolution où il ne s'agissoit de rien moins que de la succession à une Couronne: que la plûpart des raisons du Roi de Navarre pouvoient bien n'être pas tout à fait solides, mais qu'au moins elles avoient quelque chose de spécieux, & que dans une affaire de cette importance on ne pouvoit se dispenser de les peser & de les discuter en détail: qu'il remontroit qu'il avoit toujours offert de se soumettre à la décision d'un Concile, & de se faire instruire par des personnes éclairées: qu'il se fondoit sur la liberté de conscience accordée à tous les François, dont il ne devoit pas être plus exclu qu'un autre: qu'il s'excusoit d'être Relaps sur la crainte qu'il avoit eue & la violence qu'on lui avoit faite au Massacre de la Saint Barthelemi, où, pour éviter la mort, il avoit consenti d'aller à la Messe: qu'il alléguoit plusieurs autres raisons, qu'il étoit juste de balancer, au moins, afin qu'il ne parût pas que la résolution des Etats fût précipitée, dictée par la passion & l'effet de la confusion & du désordre, sans avoir même été revêtue des formalités de Justice qu'on observe scrupuleusement dans les moindres affaires, & qu'à plus forte raison, on ne devoit pas négliger, lorsqu'il s'agissoit de condamner une personne de son rang, & de décider de la succession à un Trône: qu'on avoit du temps pour le citer & procéder suivant les Loix, puisque, graces à Dieu, il étoit encore dans un âge & d'une santé qui ne devoit pas faire appréhender qu'on songeât à lui donner si-tôt un Successeur. Quainsi, une Assemblée aussi respectable & composée des personnes les plus éminentes du Royaume, devoit procéder avec maturité, & de ne pas se laisser emporter par un zele aveugle & indiscret, mais qu'il falloit que leur piété fût soutenue d'un Jugement sain & d'une prudence qui ne se démentît jamais.

Les Députés rapporterent aux trois Ordres la réponſe du Roi, mais ſans les ébranler. Le Clergé répliqua, que le Roi de Navarre avoit été ſuffiſamment averti, cité & intimé par la Reine Mere dans pluſieurs entrevûes & par la députation des derniers Etats : qu'il étoit inutile d'aſſembler de nouveaux Conciles, puiſque celui de Trente avoit condamné la Doctrine que profeſſoit ce Prince : qu'il avoit été inſtruit par le Cardinal de Bourbon ſon Oncle, perſonnage ſi reſpectable, & auquel il appartenoit de ſi près, & que néanmoins il étoit retombé dans ſes erreurs : qu'enfin le Pape l'avoit excommunié comme Hérétique & Relaps : qu'ainſi, il étoit inutile de recommencer les citations, les diſcuſſions & les procédures, & que la réſolution qu'on prenoit étoit moins une nouvelle réſolution que l'exécution des précédentes, & qu'elle ne ſouffroit ni conteſtation, ni délai. Les autres Ordres adhérerent à cette Déclaration du Clergé, & en conſéquence, l'Archevêque d'Embrun, accompagné des mêmes Députés, alla rapporter au Roi, que les Etats, après avoir mis en conſidération la réponſe de Sa Majeſté, perſiſtoient dans leur premier ſentiment, & la ſupplioient d'en faire promptement expédier ſa Déclaration. Le Roi voyant leur obſtination, & réſolu de prendre un parti auquel on ne s'attendoit point, répondit, qu'il acquieſçoit au ſentiment général, & qu'il penſeroit à faire dreſſer cette Déclaration. Cependant, de peur que la Ligue ne retirât de cette démarche tout le fruit qu'elle en attendoit, il travailla avec le Cardinal Moroſini, Légat du Pape, à obtenir de Rome l'abſolution du Prince de Conti & du Comte de Soiſſons, Freres cadets du feu Prince de Condé, qui avoient toujours fait profeſſion de la Religion Catholique depuis la Saint Barthelemi, quoiqu'ils euſſent paſſé dans le Parti du Roi de Navarre & porté les armes en ſa faveur, l'un en ſe trouvant à la Bataille de Coutras, & l'autre en commandant l'Armée des Reîtres. Mais depuis, dégoûtés de la foibleſſe des Huguenots, ou par d'autres conſidérations, ils étoient rentrés ſous l'obéiſſance du Roi, qui leur perſuada de demander au Saint Siége Apoſtolique l'abſolution des cenſures qu'ils avoient encourues pour s'être joints au Roi de Navarre.

Cette démarche respectueuse, appuyée à propos par le témoignage favorable du Cardinal Morosini qui s'y employa vivement, & pour faire sa cour au Roi, & pour soutenir les droits des Princes du Sang, & par les pressantes sollicitations du Marquis de Pisani, Ambassadeur de France à Rome, toucha le Pape qui accorda l'absolution à ces Princes. Ce coup dérangea un peu les projets du Duc de Guise, & ôta à la Ligue une partie de ses prétextes.

Pendant que la Cour étoit occupée de ces objets, on apprit l'invasion du Duc de Savoye dans le Marquisat de Saluces. Ce fut un sujet de nouvelles intrigues pour le Roi, le Duc de Guise & les Députés des Etats. Charles Emmanuel, Duc de Savoye, jeune Prince plein d'ardeur & d'ambition, & dont les espérances s'étoient accrues par l'alliance qu'il venoit de contracter avec le Roi d'Espagne, en épousant l'Infante Catherine sa Fille, avoit formé le dessein de s'emparer du Marquisat de Saluces sur lequel ses Ancêtres avoient eu quelques vieilles prétentions. Il crut que les troubles où la France étoit plongée, & sur-tout les excès auxquels s'étoient portés les Ligueurs à la journée des Barricades, où ils avoient avili la Majesté Royale, & presqu'anéanti la puissance de leur Souverain, lui fournissoient une occasion favorable d'exécuter ce projet. Il entra en armes dans le Marquisat, & tant par des intelligences secretes que par la force des armes, il se rendit maître de Carmagnole & des autres Forteresses, d'où il chassa les Garnisons & les Officiers du Roi. Il resta maître d'un train considérable d'Artillerie & d'une grande quantité de munitions qu'on avoit laissées dans plusieurs de ces Places, comme dans un Arsenal, au retour des dernieres Guerres d'Italie. Malgré la hardiesse avec laquelle il avoit exécuté cette entreprise, il craignit d'un côté le ressentiment de la France, & de l'autre, le mécontentement des Princes d'Italie, c'est pourquoi il dépêcha aussi-tôt un Envoyé à la Cour de France, avec ordre d'assurer le Roi qu'il avoit été forcé de prendre ce parti, non dans la vûe d'attaquer la Couronne de France, mais pour garantir ses propres Etats des maux dont ils étoient menacés, si les Huguenots s'emparoient du Marquisat de

On apprend que le Duc de Savoie s'est emparé du Marquisat de Saluces.

Henry III. 1588.

Saluces, comme Lesdiguieres s'y préparoit vivement, puisqu'après s'être rendu maître de Château-Dauphin dans les Alpes, il pensoit à porter ses armes dans le Marquisat, ce qui répandroit, dans le Piémont, le poison de l'Héréfie, & attireroit sur ses Etats les mêmes calamités auxquelles la France étoit en proie : qu'il ne conserveroit le Marquisat que jusqu'à ce que le danger fût passé, & qu'il eût montré la justice de ses prétentions sur cet Etat, s'offrant de le restituer dès qu'on auroit exterminé les Huguenots du Dauphiné, dissipé les justes craintes que lui avoit inspiré le danger pressant qui le menaçoit, & examiné si ses droits étoient mal fondés. Il fit faire les mêmes représentations au Sénat de Venise, qui, ayant intérêt d'entretenir la derniere Paix dont il avoit été médiateur, souffroit, avec peine, ces sortes d'innovations. Il les fit aussi exposer fort au long au Pape, en lui faisant insinuer, pour le flatter davantage, que ce n'étoit qu'un acheminement à la Guerre qu'il méditoit contre Genêve, selon les desirs du Souverain Pontife, lui rappellant, pour l'animer, l'alliance & la bonne intelligence que le Roi de France entretenoit avec cette République.

Les affaires se brouillent dans les Etats.

Cet événement troubla les esprits, & changea la face des affaires aux Etats de Blois. Le Roi & ses Partisans disoient hautement, que le Duc de Savoye n'avoit exécuté un projet si hardi, que de concert avec le Duc de Guise, qui, s'étant proposé de dépouiller la Valette du Gouvernement du Marquisat de Saluces, achetoit, à ce prix, l'amitié du Duc de Savoye, & contentoit les Espagnols qui ne demandoient pas mieux que de voir la France dépouillée de cet Etat qui lui ouvroit un passage en Italie. La plûpart de la Noblesse ajoûta foi à cette imputation. Elle commença à murmurer & à dire publiquement, qu'il étoit honteux pour la Nation de s'acharner à se déchirer par des Guerres domestiques, tandis qu'on se laissoit braver & usurper les Provinces du Royaume par les Etrangers : qu'on n'en avoit que trop fait & que trop souffert jusqu'alors pour satisfaire l'ambition des Grands & assouvir la fureur des Partis : qu'il étoit temps de réunir les esprits & les forces des François pour repousser les insultes des Etrangers, & que cet outrage étoit trop

ſanglant pour différer à en tirer une vengeance exemplaire. Les autres Ordres parurent adopter le ſentiment de la Nobleſſe, & toutes les voix commençerent à ſe réunir pour mettre fin à la Guerre Civile, & déclarer la Guerre au Duc de Savoye. Les perſonnes les plus éclairées jugeoient que le Duc de Guiſe n'avoit eu aucune part à l'invaſion du Marquiſat de Saluces, ſur-tout dans la circonſtance préſente, parce qu'elle n'étoit pas favorable, & que ce ſeul événement gâtoit ſes affaires, qui commençoient à tourner heureuſement, au gré de ſes deſirs. Mais il avoit contre lui la voix publique, & les Etats réſolus de déclarer la Guerre au Duc de Savoye, étoient moins ardens & moins empreſſés à la faire aux Huguenots.

Cette diſpoſition inquiétoit vivement le Duc de Guiſe, ſoit qu'il eût part ou non à la ſurpriſe du Marquiſat de Saluces. Il prévoyoit que les François occupés hors de chez eux, ſe dépouilleroient peu à peu des paſſions & des animoſités qui étoient la principale cauſe de leurs diſſenſions, ce qui produiroit la Paix, la liberté de conſcience & l'affermiſſement des Huguenots, & rendroit inutiles tant de deſſeins & de reſſorts, préparés de longue main, pour exterminer le Calviniſme & établir ſa propre grandeur ſur les ruines de la Maiſon de Bourbon; d'ailleurs, une Guerre contre le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye ſes Confédérés, ne pouvoit qu'affoiblir inſenſiblement ſon crédit, & donner aux Princes du Sang le moyen de recouvrer leur premiere ſplendeur, d'autant plus que la jeuneſſe du Roi pouvoit occaſionner une infinité de révolutions qui leur ſeroient favorables. Mais ſi d'un côté cette idée l'inquiétoit, il étoit d'un autre vivement pénétré des bruits que faiſoit courir le Roi. Le penchant général des Etats le chagrinoit, & comme Chef de la Faction du Peuple, il ne pouvoit ni abandonner ni contredire un avis ſi unanime. Il jugeoit qu'il détruiroit lui-même le fondement de ſes propres prétentions, ſi ayant toujours affecté juſques-là de ſe déclarer Protecteur du bien public & de la gloire du Royaume, on le voyoit déſormais ou approuver, ou ne pas reſſentir vivement l'outrage ſanglant fait à la Couronne. Ce chagrin le plongea dans de

HENRY III. 1588.

Guise en tire avantage pour son élévation.

profondes réflexions, il résolut d'employer les mêmes artifices que le Roi, & en feignant de se prêter aux desirs des Etats, de se montrer ardent à venger l'injure faite au Royaume, mais d'empêcher, par d'autres voies, qu'on n'entreprît la Guerre contre les Etrangers, & il crut aisément en venir à bout par son crédit & ses artifices. Dans cette vûe, il commença à répandre, que la prise de Saluces étoit l'ouvrage du Roi lui-même, qui l'avoit imaginée pour traverser les Délibérations des Etats, & empêcher l'effet des Edits contre le Roi de Navarre & contre les Huguenots : que personne ne ressentoit plus vivement que lui l'attentat du Duc de Savoye, & n'étoit plus disposé, aussi-bien que tous les Princes de sa Maison, à en tirer vengeance ; & en effet, il parut si piqué de la perte du Marquisat de Saluces, qu'il fit solliciter les Etats par ses créatures, de déclarer la Guerre au Duc de Savoye, & que ne pouvant en prendre la conduite en personne, parce qu'il ne vouloit pas s'éloigner de la Cour, il demandoit qu'on en chargeât le Duc de Mayenne son Frere, qui s'étoit déja rendu à Lyon avec l'Armée destinée contre les Huguenots de Dauphiné.

Cette proposition calma les inquiétudes des Etats. On résolut, d'une voix unanime, de déclarer la Guerre au Duc de Savoye, & de charger le Duc de Mayenne du recouvrement du Marquisat de Saluces. Cependant on voulut observer, à l'égard des Etrangers, des mesures qu'on ne gardoit point avec le Roi de Navarre ; on résolut d'envoyer au Duc de Savoye Jean de Poigni, pour le sommer de rendre les Places qu'il avoit usurpées, & lui déclarer la Guerre, en cas de refus. En conséquence, on donna des ordres très-précis au Marquis de Pisani, Ambassadeur auprès du Pape, à de Maisse, Ambassadeur à Venise, & aux autres Ministres de France dans les Cours Etrangeres, de s'y plaindre vivement de la conduite du Duc de Savoye. Les Ligueurs, en prenant eux-mêmes part à ces résolutions, dissiperent, pour la plus grande partie, les soupçons que les Députés avoient conçus contr'eux, & empêcherent que cet événement ne portât à leurs projets une atteinte aussi considérable qu'il y avoit lieu de le croire. Les avis furent partagés sur l'inva-

sion du Marquisat de Saluces. Le bruit le plus commun étoit, qu'elle avoit été concertée avec la Ligue, tout le monde étant informé des intelligences que le Duc de Guise entretenoit avec les Espagnols & le Duc de Savoye. Les Ligueurs, au contraire, s'efforçoient de persuader que ç'avoit été l'ouvrage du Roi; cependant l'opinion la plus sensée & la plus certaine, fut que le Duc de Savoye s'y porta de son propre mouvement, & que naturellement entreprenant & ambitieux, il ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de s'agrandir. C'est ce qu'il confirma lui-même, lorsqu'après s'être rendu maître du Marquisat, il fit frapper une (*a*) Médaille qui représentoit un Centaure foulant aux pieds une Couronne renversée, avec ce mot: *Oportunè* (à propos) c'est-à-dire, qu'il avoit profité des facilités que lui donnoient les troubles & les divisions de la France, pour rentrer dans un Pays sur lequel il avoit des prétentions; mais tout le monde n'en pensa pas moins que l'activité du Duc avoit été excitée par les sollicitations du Roi d'Espagne, qui désiroit, qu'en s'emparant du passage des Alpes, on fermât, aux Armées Françoises, l'entrée de l'Italie.

HENRY III. 1588.

Dans le même temps, le Duc de Nevers, Général de l'Armée Royale en Guyenne, ayant commencé la Guerre contre le Roi de Navarre, avoit pris Mauleon & Montaigu. Quoique retardé par les pluies de l'Automne & par plusieurs autres obstacles, il avoit formé le Siége de la Ganache, Place forte située sur les Frontieres du Poitou & de la Bretagne, & défendue par une nombreuse & vaillante Garnison qu'y avoient mis les Huguenots. Les Partisans de la Ligue publioient qu'on avoit eu la ruse d'assiéger cette Ville très-bien fortifiée, mais dont la prise ne décidoit rien,

Le Duc de Nevers prend la Ganache & quelques autres Places.

(*a*) Charles-Emmanuel, après l'usurpation du Marquisat de Saluces, fit frapper des Médailles d'or & d'argent, où il étoit représenté d'un côté, & au revers un Centaure bandant son arc, & foulant aux pieds une Couronne avec le mot, *Opportunè*, à propos, dont Davila donne ici l'explication. Mais Henri IV. l'ayant en représailles dépouillé de tout ce qu'il possédoit en-deçà des Alpes, fit frapper une autre Médaille, représentant d'un côté les armes de France, & sur le revers l'Hercule François tenant d'une main une Massue semée de fleurs de Lys, de l'autre relevant une Couronne & foulant aux pieds un Centaure avec ce mot pour Légende: *Opportunius: encore plus à propos.*

pour allonger le temps, tandis qu'avec cette Armée fraîche & entiere on auroit pû accabler promptement le Roi de Navarre, qui, mal pourvû de Troupes, & absolument sans argent, étoit hors d'état de résister long-temps; ce bruit n'étoit tout à fait ni sans fondement, ni sans apparence, aussi le Duc de Guise se proposa-t-il de se rendre à cette Armée, de la commander en personne, dès que les Etats seroient finis, & qu'il en auroit obtenu le Titre de Lieutenant Général. Mais les Délibérations des États devinrent plus longues & plus difficiles que l'on ne s'y étoit d'abord attendu. Les affaires de Savoye, quoiqu'arrangées en partie, avoient agité tous les esprits & déconcerté bien des projets, & le Roi faisoit adroitement traîner toutes les affaires en longueur pour gagner autant de temps qu'il en avoit besoin pour l'exécution de ses desseins secrets.

Le hazard manqua de produire dans les Etats la sanglante tragédie que le Roi méditoit. Les Pages & les Domestiques des Princes & Seigneurs s'étant divisés en deux Factions, comme leurs Maîtres, sous les noms de Royalistes & de Guisards, en venoient tous les jours aux mains. Le 30 de Novembre, sur les quatre heures du soir, tandis qu'ils étoient tous rassemblés dans les galeries & les cours du Château en attendant leurs Maîtres, les Pages du Cardinal de Vendôme & du Duc de Montpensier tuerent un de ceux du Duc de Guise. A ce bruit, ils coururent aux armes. On voyoit d'un côté, outre les Pages du Cardinal de Vendôme, du Duc de Montpensier, ceux du Roi, du Prince de Conti, du Comte de Soissons, du Maréchal de Retz & de plusieurs autres Seigneurs. Les Pages du Duc de Guise étoient soutenus de ceux du Prince de Joinville, du Duc de Nemours, du Duc d'Elbœuf, du Comte de Brissac & de plusieurs autres. Ils se livrerent un Combat furieux & sanglant, où les Domestiques, & insensiblement des Soldats & quelques Gentilshommes étant venus se mêler, la chose alla si loin, que le Parti des Guisards l'emporta & poussa ses antagonistes jusques dans le salon contigu à l'appartement du Roi, au-dessus de celui de la Reine Mere, où tous les Seigneurs de la Cour étoient rassemblés. Le bruit étoit terrible, & l'on

l'on entendoit de toutes parts les cris furieux des Combattans. Henry III. 1588.

Le tumulte se répandit jusques dans la Ville, & réveilla ceux qui étoient déja endormis; on y crut que les Princes eux-mêmes en étoient venus aux mains, & qu'on tailloit tout en piéces dans le Château, dont les portes étoient fermées. Le Cardinal de Guise qui logeoit dans la Ville, quittant son habit de Cardinal, rassembla tous ses Partisans, & marcha vers le Château; d'un autre côté, le Maréchal d'Aumont & le Duc de Longueville à la tête des Serviteurs du Roi, s'y rendirent aussi, & ils furent sur le point de se charger, tous les Députés ayant pris les armes pour l'un ou l'autre Parti. La consternation fut si grande, & plusieurs si fortement persuadés qu'on se massacroit dans le Château, qu'ils s'enfuirent de la Ville & en répandirent la nouvelle au-dehors. Le bruit même courut à Paris que toute la Cour s'étoit entrégorgée, sans qu'on sût encore quelle étoit l'issue de l'événement. Le Roi sortit de son Cabinet armé de sa cuirasse, craignant que le Duc de Guise n'eût excité cette émeute pour le prévenir. Tous ceux de ses Officiers qui eurent le temps de s'armer, le firent, en attendant que les choses s'éclaircissent, pour voler à sa défense, s'il en étoit besoin. Le Duc de Guise, au contraire, qui étoit assis chez la Reine & s'entretenoit avec elle, ne changea ni de contenance, ni de visage; mais jugeant de ce que c'étoit que ce tumulte, il le dit plusieurs fois à la Reine, & s'apperçevant que quelques-uns de ses Gentilshommes qui sentoient la supériorité de leur Parti, n'attendoient qu'un signal de sa part pour passer outre, il se tint toujours les yeux baissés & tournés vers le feu, sans leur donner aucune marque de ce qu'il pensoit, soit qu'il ne voulût pas consentir à leur dessein, soit qu'il désirât, que s'ils l'exécutoient, ce fût du moins sans son ordre & sans qu'on pût le lui reprocher. Cependant Grillon ayant fait prendre les armes aux Soldats des Gardes, sépara les Combattans, d'autant plus aisément, que les Chefs de Parti ne faisoient rien qui pût accroître leur acharnement. Ainsi, en moins d'une heure, tout le tumulte cessa, & la tranquillité fut rétablie. Cet accident qui fit d'abord trem-

bler tout le monde, & dont à la fin on fit des plaisanteries, fut au moins un signe très-évident de la haine implacable dont les deux Partis étoient plus enflammés que jamais.

Cependant, le Roi ne pouvoit plus différer. Le Duc de Guise qui s'étoit suffisamment assuré des Députés en général & en particulier, & à qui les avantages qu'il avoit déja remportés avoient inspiré plus de confiance & d'audace, commença à mettre sur le tapis l'affaire de sa nomination à la Dignité de Lieutenant Général du Royaume, à la requête & par l'autorité des Etats; c'étoit alors le terme de ses espérances. Le Roi qui voyoit tous les jours diminuer son crédit & sa puissance, & que cette tempête, qu'il avoit tant de fois conjurée, viendroit enfin fondre sur lui, avoit passé de la patience la plus éprouvée, à la fureur, & ne pouvoit plus différer à faire éclater la vengeance qu'il méditoit. Aigri par les injures passées, & effrayé des dangers à venir, il avoit résolu depuis long-temps de faire mourir le Duc de Guise & ses principaux parens & amis. Il n'étoit retenu que par son respect pour la Religion Catholique, & par la crainte d'irriter le Pape, dont le caractere fier & altier, & le penchant déclaré à favoriser la Ligue, faisoient appréhender qu'il ne l'excommuniât & ne soulevât contre lui tous les Princes de la Chrétienté, pour envahir son Royaume, qui, affoibli par les discordes civiles, n'eût pas été en état de leur résister. Il étoit sûr que si le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye l'attaquoient, la Reine d'Angleterre, les Suisses & les Princes Protestans d'Allemagne se déclareroient en sa faveur. L'Empereur & les autres Princes de l'Europe, étoient trop éloignés de ses Etats pour pouvoir lui nuire. Ainsi il tâcha de mettre dans ses intérêts les Princes d'Italie, sur-tout le Pape qui y tient le premier rang par l'autorité du Siége Apostolique & par les foudres de l'Eglise, qui sont à sa disposition; ensuite le Sénat de Venise, si célebre par sa sagesse, & dont il pouvoit espérer des secours d'argent au besoin, & enfin le Grand Duc de Toscane dont Charles IX. avoit tiré, dans le fort des Guerres, de puissans secours d'hommes & d'argent. Pour se concilier les bonnes graces du Pape, indépendamment des dispositions favorables qu'il avoit marquées

à faire recevoir le Concile de Trente par les Etats, & la considération qu'il avoit montrée en toute occasion pour le Clergé; il avoit encore envoyé en Ambassade à Rome Jean, Marquis de Pisani, Ministre habile & expérimenté, & qui ayant épousé une Dame Romaine de la Maison de Savelli, connoissoit parfaitement la Cour de Rome, & étoit très-agréable au Pape & au Sacré Collége. Pisani avoit ordre de s'insinuer dans l'esprit du Pape, en lui donnant, de la part du Roi, toutes sortes de marques de respect & de confiance, & de gagner les bonnes graces de ses Neveux & de ses Confidens par tous les moyens que la politique pourroit lui suggérer.

Henry III. 1588.

Le Roi conjecturoit aussi que le rapport du Légat, témoin oculaire de tout ce qui se passoit, & dont le Pape estimoit fort la prudence reconnue de tout le monde, donneroit un grand poids au parti pour lequel il pancheroit. Ainsi, il redoubla ses efforts pour se le rendre favorable, ce qui lui fut aisé. Le Cardinal étoit Vénitien de naissance, & naturellement zélé pour l'avantage & l'honneur de la Couronne. Son caractere l'éloignoit de ces desseins séditieux & turbulens dont la Ligue étoit toute occupée. Aussi le Roi lui témoignoit une extrême confiance, & paroissoit déférer beaucoup à ses avis. Il avoit déja obtenu, par son moyen, l'absolution du Prince de Conti & du Comte de Soissons, au grand mécontentement de la Ligue; il l'avoit instruit des complots secrets qu'on tramoit, sous prétexte de la Religion, & l'avoit disposé à ne plus favoriser le Duc de Guise. Le Cardinal éclairé & sur les lieux, avoit pénétré le fond des choses qui ne parvenoient à Rome que palliées & déguisées sous le voile spécieux de la Religion. Ses Dépêches écrites à propos avoient jetté tant de soupçon & de défiance dans l'esprit du Pape, qu'il déclara plusieurs fois à l'Ambassadeur d'Espagne & aux Agens de la Ligue, qu'il ne voyoit point assez clair dans les affaires de France.

Il étoit plus facile au Roi de s'attacher le Sénat de Venise. Les services effectifs que cette République avoit rendus à Charles IX. dans les temps les plus orageux de son regne, & la réception magnifique que les Vénitiens avoient

HENRY III. 1588.

faite à Henri III. à ſon retour de Pologne avoient établi une étroite intelligence entre les deux Etats. Les démarches du Sénat n'étoient nullement favorables aux perturbateurs du repos & aux Chefs de conſpirations. L'intérêt de la République lui faiſoit ſouhaiter la Paix, & que les François demeuraſſent dans la ſoumiſſion dûe à leur Souverain, afin que les deux Puiſſances alliées fuſſent en état de conſerver l'équilibre de l'Europe. Auſſi, quoique le Roi eût d'abord fait difficulté d'admettre Jean Mocenigo, nommé par le Sénat pour remplacer Jean Delfino en qualité d'Ambaſſadeur à ſa Cour, ſous prétexte que Mocenigo n'avoit pas encore été agrégé au Collége des *Sages de Terre-Ferme*, d'où l'on a coûtume de tirer les Sujets deſtinés aux Ambaſſades auprès des Têtes couronnées ; il l'avoit cependant agréé, & goûtoit tellement la prudence & la retenue de ce Miniſtre, qu'il s'entretenoit familierement avec lui, & lui donnoit beaucoup de marques de confiance, ainſi qu'au Sénat par ſon entremiſe. Le Roi s'étoit encore lié plus étroitement avec Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Toſcane, qui venoit de ſuccéder nouvellement dans ce Duché à François de Médicis ſon Frere, & avoit quitté le Chapeau de Cardinal pour ſe marier. On lui propoſa d'épouſer la Princeſſe Chriſtine, Fille du Duc de Lorraine & Niéce du Roi ; la Reine Mere avoit fait élever cette Princeſſe à ſa Cour. Ce mariage fut bien-tôt conclu. Charles, Bâtard d'Angoulême, & Grand Prieur de France, épouſa la Princeſſe, comme fondé de procuration de Ferdinand, & Chriſtine ſe diſpoſa à partir pour la Toſcane.

Le Roi délibere de faire aſſaſſiner le Duc de Guiſe.

Les affaires du dehors étant ainſi rangées, le Roi n'avoit plus qu'à ſonger aux moyens de ſe défaire du Duc de Guiſe qui étoit ſans ceſſe eſcorté d'un prodigieux nombre de ſes Satellites & de ſes Partiſans. Quoique le Roi eût adroitement attiré les Etats à Blois, Ville attachée à ſon Souverain, & dont les Habitans n'avoient aucune intelligence avec les Ligueurs, le Duc y étoit néanmoins venu ſi bien accompagné, & les Députés des Etats lui étoient, pour la plûpart, ſi dévoués, qu'il n'étoit ni ſûr ni facile de l'attaquer à force ouverte. La Reine Mere étoit au lit, attaquée de la

goutte ; le Roi, occupé des soupçons qu'il avoit conçus contr'elle, n'avoit eu garde de lui communiquer son dessein, & ne voulut pas même le lui laisser soupçonner. Le Dimanche 18 de Décembre, toute la Cour étoit en fête dans l'appartement de cette Princesse, à l'occasion du mariage de la Grande Duchesse de Toscane ; le Roi profita de ce moment pour s'enfermer dans son Cabinet avec le Maréchal d'Aumont & Nicolas d'Angennes de Rambouillet, le premier, Militaire, & l'autre, homme de robe, en qui il avoit mis toute sa confiance. Il leur rendit compte de son projet, & leur demanda leur avis. Tous deux convinrent, que dans l'état où étoient les choses, la nécessité dictoit le parti de réprimer les attentats du Duc de Guise, mais on ne s'accorda pas si précisément sur les voies qu'il faudroit prendre.

Aumont rambouillet

Il y trouve des difficultés & des obstacles.

Le Maréchal d'Aumont concluoit absolument à le faire assassiner, & Rambouillet conseilloit de l'arrêter prisonnier, & de lui faire juridiquement son procès, alléguant le droit des gens & la foi que le Roi lui avoit donnée. Dans cette indécision, ils résolurent d'admettre ce même soir à leur Conseil le Colonel Alphonse Corse & Louis, Frere de Rambouillet, pour prendre leur avis sur une entreprise dont l'exécution leur paroissoit difficile. Après une délibération qui dura plusieurs heures, on conclut enfin à faire poignarder le Duc ; voici les mesures dont on convint.

Il y avoit au haut de l'escalier du Château, un grand salon où l'on avoit coûtume de tenir le Conseil, & qui, le reste du temps, demeuroit libre & ouvert à tous les Courtisans. Au bout du salon étoit la porte de l'anti-Chambre du Roi, à main droite sa chambre, à main gauche sa garde-robe, & vis-à-vis la porte de l'anti-chambre étoit celle du cabinet qui communiquoit à une gallerie d'où l'on descendoit par un escalier dérobé dans l'appartement de la Reine Mere. Quand on tenoit Conseil, les Gentilshommes & la suite des Seigneurs qui y avoient séance les accompagnoient jusqu'à la porte du salon au haut de l'escalier, où ils s'arrêtoient, parce que la porte étoit fermée & gardée par les Huissiers du Conseil, ou bien ils descendoient pour se promener dans la Cour qui

HENRY III. 1588.

eſt ſpacieuſe, & que l'on nomme *la Perche aux Bretons*, (*a*) parce que les Bretons qui ſe trouvoient en grand nombre à la Cour pour y ſolliciter leurs Procès, avoient coûtume de ſe promener & de s'entretenir dans cet endroit. Le Roi & ſes Confidens réſolurent donc que leur deſſein s'exécuteroit un jour de Conſeil, où le Duc reſtant ſeul dans le ſalon avec les autres Seigneurs & ſans ſuite, le Roi pourroit le faire appeller dans ſon appartement, qui demeuroit pour lors fermé, & là, le faire aſſaſſiner ſans qu'il pût eſpérer de ſecours : que cette exécution n'entraîneroit point à Blois les mêmes dangers ni les mêmes ſéditions que l'on eût eu à redouter à Paris. Lorſqu'il s'agit du choix des perſonnes qu'on chargeroit de ce coup de main, le Roi jetta les yeux ſur Grillon, Colonel de ſon Régiment des Gardes, homme fier & hardi, &, par pluſieurs raiſons, ennemi du Duc de Guiſe. Le Roi le fit venir, lui confia, en peu de mots, ſon projet, & lui dit, qu'il l'avoit choiſi pour l'exécution d'une entrepriſe d'où dépendoit ſa propre vie. Grillon lui répondit ce peu de mots ſi pleins de ſens : » Sire, je ſuis bon ſerviteur » de Votre Majeſté, rempli de zele & d'attachement pour » Elle, mais je ſuis Soldat & Gentilhomme ; ſi Elle m'or» donne d'appeller en duel le Duc de Guiſe, & de me cou» per la gorge avec lui, je ſuis prêt d'obéir, mais que je » ſerve de Bourreau pour exécuter l'Arrêt que votre juſtice » a prononcée contre lui, c'eſt ce qui ne convient point à » un homme de ma condition, & ce que je ne ferai ja» mais. » Le Roi ne s'étonna point de la franchiſe de Gril-

Grillon

(*a*) » Il y avoit une terraſſe au bout » & au fond de la cour du Château de » Blois, élevée de huit ou neuf pieds, » ſur laquelle on montoit par divers dé» grés, & s'y rangeoient d'ordinaire les » Bretons qui étoient à la Reine Anne, » après que Louis XII. l'eut épouſée, » ſoit pour voir les Courtiſans aſſemblés » au bas & dans la Cour, ſoit parce que » n'étant apprivoiſés avec eux, ni fort » civiliſés, ils fiſſent bande à part. Ce » qu'étant remarqué, & qu'ils étoient » d'ordinaire perchés ſur ce haut, cette » terraſſe fut appellée la perche aux » Bretons...... Ce n'étoit pas toute la » cour qu'on appelloit la perche aux Bre» tons, ainſi que dit Davila, mais ſeule» ment la terraſſe, qui ne ſubſiſte plus » aujourd'hui dans le Château de Blois » ayant été détruite pour les nouveaux » bâtimens qu'y fit faire Gaſton Duc » d'Orléans, frere de Louis XIII. *Remarques ſur Davila, page 157.*

lon, qu'il connoissoit, ainsi que toute la Cour, pour un homme qui disoit librement sa pensée, sans rien craindre. Il lui recommanda seulement le secret, parce qu'il n'avoit communiqué son dessein à personne, & que s'il venoit à être découvert, il s'en prendroit à lui. A ces mots, Grillon répondit, qu'il étoit homme d'honneur, qu'il ne réveleroit jamais les secrets de son Maître. Le refus de Grillon embarrassa fort le Roi, qui ne savoit à quoi se déterminer. Il demeura dans cette perplexité jusqu'au 21 où il s'ouvrit à Lognac, un des Gentilshommes de sa Chambre. Le Duc de Joyeuse l'avoit introduit à la Cour, & par son adresse & sa politesse, il commençoit à parvenir au rang des Favoris. Lognac, sans hésiter, promit d'exécuter promptement les ordres de Sa Majesté, avec quelques-uns des Quarante-cinq dont il étoit parfaitement sûr. Le Roi reprit courage & résolut d'exécuter son dessein le 23 au matin, deux jours avant Noël. Il vint en personne au Conseil le matin du 22, & dit, qu'il souhaitoit qu'on expédiât le lendemain quelques affaires qui pressoient, afin de pouvoir vaquer en repos à ses dévotions pendant les Fêtes prochaines, & qu'ainsi il prioit chacun de se trouver de bonne heure au Conseil.

Cependant quelques-uns soupçonnerent son dessein, sans qu'on sache comment, & le Duc de Guise en eut même quelque vent. Il examina avec le Cardinal son Frere & avec l'Archevêque de Lyon s'il devoit ajoûter foi à ces bruits, & s'il ne feroit pas bien de s'éloigner de Blois, pour éviter le danger qui le menaçoit. Le Cardinal soutint, qu'il falloit mieux pécher par trop de défiance, que par trop de sécurité, & le pressa si vivement de partir, que le Duc donna ses ordres pour s'en aller le lendemain matin; mais l'Archevêque de Lyon combattit fortement cette résolution, & la lui fit changer presqu'en même temps. Il lui représenta, qu'il y avoit de l'imprudence à écouter un bruit populaire qui n'étoit fondé sur aucune preuve certaine; que ce pouvoit être un artifice imaginé par le Roi, pour l'engager à s'éloigner, & à abandonner les Etats, afin de renverser, par ce moyen, toutes ses espérances, ses vûes & ses intrigues, & de se délivrer du joug qu'il se voyoit prêt à subir, du con-

HENRY III. 1588.

N. 13

ſentement des Etats. Il lui demanda qui, après ſon départ, pourroit diriger à ſon gré les démarches des Députés & les faire reſſouvenir de leurs promeſſes? Qui pourroit s'oppoſer aux artifices & à l'autorité du Roi? Qui pourroit empêcher que les Etats n'euſſent une iſſue toute contraire à celle qu'on s'étoit propoſée? Qu'il étoit à craindre que les Députés ſe voyant abandonnés, ne cédaſſent à l'autorité du Roi & au reſpect dû à leur Souverain; que vraiſemblablement ils prendroient de nouvelles réſolutions conformes à ſes déſirs, & révoqueroient les anciennes: qu'ils troubleroient tout ce qu'on avoit arrêté, & remettroient le Gouvernement dans ſon premier état, ou peut-être dans une pire ſituation qui entraîneroit la ruine entiere de la Ligue: que tous ſes Partiſans lui reprocheroient, avec raiſon, de les avoir trahis & lâchement abandonnés: qu'à ſon exemple, chacun d'eux ne ſongeroit qu'à ſes propres intérêts & à ménager ſon accommodement avec le Roi, & qu'ainſi il ſe trouveroit ſeul en butte à l'autorité Royale: qu'enfin, quand le danger ſeroit inévitable, il valoit mieux demeurer, au riſque de perdre la vie, que d'expoſer infailliblement tout à la fois ſa vie & ſon honneur, en quittant la partie. Ces raiſons lui firent différer ſon départ. Le Duc d'Elbœuf étant ſurvenu, il lui expoſa ce dont il étoit queſtion. Le Duc appuya les raiſons de l'Archevêque de Lyon, & y joignit pluſieurs autres motifs, pour prouver au Duc de Guiſe qu'il étoit ſoutenu d'un ſi grand nombre d'amis fidéles & bien unis, que le Roi n'oſeroit jamais former une entrepriſe ſi téméraire, & qu'il s'étonnoit que le Duc conçût tant d'effroi d'une Puiſſance qu'il avoit juſqu'alors ſi ouvertement mépriſée. Le Duc de Guiſe reprit courage, & réſolu d'attendre la clôture des Etats, il affecta de mépriſer les bruits (*a*) qu'on répandoit à la Cour.

(*a*) En vain ſes amis, & ſur-tout Gaſpar de Schomberg Comte de Nanteuil, lui donnerent de ſalutaires avis, pour ſe conduire avec plus de modération ou pour ſe dérober au coup qui le ménaçoit, aveuglé par le ſuccès de ſes démarches dans les Etats, il s'endormit dans une préſomptueuſe ſécurité. On dit même que la veille de ſa mort, un Inconnu ayant gliſſé dans ſa ſerviette un billet par lequel il l'avertiſſoit que le Roi ſongeoit à ſe défaire de lui, le Duc l'apperçut &

Le

Henry III. 1588.

Le Roi exécute enfin son dessein.

Le 22 au soir, le Roi commanda à Larchant, Capitaine de ses Gardes, de les renforcer le lendemain matin, & après que les Seigneurs seroient entrés au Conseil, de poser des Soldats à la porte du Salon, mais de maniere que le Duc de Guise ne prît point d'ombrage de ses précautions. Pour cet effet, Larchant, suivi d'un grand nombre de ses Soldats, attendit que le Duc passât de son appartement dans celui du Roi, & s'étant approché de lui, il le supplia d'avoir pitié de ces pauvres Soldats qui demandoient leur paye de plusieurs mois, qu'il s'adressoit à lui comme au Généralissime des forces de l'Etat, & que le lendemain il se trouveroit avec eux sur son passage, pour lui remettre en mémoire d'en parler au Conseil. Le Duc lui répondit avec politesse, & promit au Capitaine & à sa Troupe qu'il s'intéresseroit à leur affaire. Le Roi chargea le même soir le Grand Prieur son Neveu de proposer, pour le lendemain, une partie de Paume au Prince de Joinville, Fils du Duc de Guise, & de l'amuser jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres qu'il lui envoyeroit. Le 23 au matin, le Roi se fit habiller avant le jour, sous prétexte qu'il vouloit assister en personne au Conseil, & y demeurer plusieurs heures. Ensuite il fit retirer tous ses Officiers, & ne retint dans son Cabinet que Revol, Secretaire d'Etat, le Colonel Alphonse Corse & la Bastide, Gentilhomme Gascon, homme très-brave. Dans sa Chambre étoit Saint Prix, ancien Gentilhomme Servant; dans la Garde-Robe, le Comte de Termes, Grand Chambellan, & parent du Duc d'Epernon, & dans l'Anti-Chambre étoient deux Pages, un Huissier qui gardoit la porte du côté de la Salle du Conseil, & Lognac, accompagné de huit des Quarante-cinq. Le Roi leur avoit communiqué ses intentions, en les flattant par l'espoir des plus magnifiques récompenses, & ils lui avoient tous promis de le servir avec zéle.

le lut, & qu'ensuite ayant demandé une plume, il avoit sur le champ écrit au bas ces mots : *Il n'oseroit:* Après quoi il avoit rejetté le billet tout plié sous la table, afin qu'il retombât entre les mains de la personne qui le lui avoit adressé. C'est ainsi qu'il courut à sa perte, en affectant de mépriser un ennemi d'autant plus redoutable qu'il n'osoit l'attaquer à force ouverte. *Voyez M. de Thou, Liv. XCIII.*

HENRY III. 1588.

Mort du Duc de Guiſe.

Le jour commençoit à paroîrre, lorſque les Cardinaux de Gondy & de Vendôme, les Maréchaux d'Aumont & de Retz, Montholon, Garde des Sceaux, François d'O, Nicolas de Rambouillet, le Cardinal de Guiſe & l'Archevêque de Lyon entrerent dans le Salon pour aſſiſter au Conſeil. Le Duc de Guiſe y vint après eux, & Larchant alla à ſa rencontre avec un plus grand nombre de Soldats qu'il n'avoit fait la veille. Il lui préſenta un Mémoire pour ſolliciter leur paye, & ſous ce prétexte, il l'accompagna juſqu'à la porte du Salon, qu'on ferma dès qu'il y fut entré. Les Gardes ſe rangerent en haie ſur l'eſcalier, feignant d'attendre la réponſe à leur Placet. En même temps, Grillon, Meſtre de Camp du Régiment des Gardes, fit fermer toutes les portes du Château, ce qui donna lieu à bien des gens de ſoupçonner ce qui alloit arriver. Pericard, Secretaire du Duc de Guiſe, lui écrivit un Billet qui contenoit ces mots: *Monſeigneur, ſauvez-vous, ou vous êtes mort*; il l'enveloppa dans un mouchoir, & chargea un Page de le donner à un Huiſſier du Conſeil, ſous prétexte que le Duc avoit oublié de le prendre en ſortant de ſon appartement, mais les Soldats refuſerent de le laiſſer paſſer. Cependant le Duc étant entré au Conſeil, prit un ſiége auprès du feu & ſentit une foibleſſe, ſoit qu'il ſe repréſentât le danger qu'il couroit, ainſi iſolé & ſéparé de tous ſes Partiſans, ſoit qu'il eût quelque preſſentiment ſecret de la mort qui le menaçoit, ſoit enfin, comme le publierent ſes ennemis, qu'il ſe fût extrêmement affoibli, en paſſant la nuit avec Madame de (*a*) Marmoutier ſa Maîtreſſe. Il revint ſans peine de cet accident, & alors Revol, Secretaire d'Etat, entra dans le Conſeil par la porte qui donnoit dans l'Anti-Chambre, & dit au Duc, que le Roi vouloit lui parler dans ſon Cabinet. Le Duc ſe leva, & après avoir ſalué, avec ſa politeſſe ordinaire, ceux qui aſſiſtoient au Conſeil, il entra dans l'Anti-Chambre, dont la porte fut auſſi-tôt refermée. Il n'y trouva pas la foule ordinaire des Courtiſans, mais ſeulement huit des Quarante-

(*a*) C'étoit Madame de Noirmoutier.

cinq Gentilshommes qu'il connoiſſoit très-bien. Lorſqu'il voulut entrer dans le Cabinet, perſonne ne ſe préſenta pour lui hauſſer la portiere, il y porta la main pour la lever lui-même, & dans l'inſtant Saint Malin, l'un des huit Gentilshommes, lui donna un coup de poignard dans la gorge, & les autres le frapperent de toutes parts. Le Duc voulut mettre l'épée à la main, mais il ne put la tirer qu'à demi, & après avoir reçu plusieurs coups à la tête & dans tout le corps, repouſſé enfin par Lognac ſur lequel il avoit voulu ſe jetter, il tomba devant la porte de la Garde-Robe, & y rendit les derniers ſoupirs, (*a*) ſans proférer une ſeule parole. Le Cardinal de Guiſe, entendant le bruit qu'on faiſoit dans l'Anti-Chambre, ne douta point qu'on aſſaſſinât ſon Frere; il ſe leva avec l'Archevêque de Lyon : tous deux coururent à la porte du Salon pour appeller leurs Domeſtiques à leur ſecours, mais ils la trouverent fermée, & les Maréchaux d'Aumont & de Retz les arrêterent de la part du Roi, & les conduiſirent par un petit eſcalier dans une chambre haute où il furent renfermés & gardés étroitement.

HENRY III. 1588.

Le Cardinal de Bourbon & pluſieurs autres ſont arrêtés.

En même temps, on arrêta dans le Château le Cardinal de Bourbon, que ſa vieilleſſe & ſes infirmités retenoient au lit, Charles, Prince de Joinville, Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Charles de Savoie, Duc de Nemours, & Anne d'Eſt, Ducheſſe de Nemours, Mere de Meſſieurs de Guiſe. Enſuite on ouvrit les portes du Château où l'on renforça la Garde, & Richelieu, Grand Prévôt de l'Hôtel, entra dans la Ville, où il arrêta le Préſident de Neuilli, la Chapelle-Marteau, Prevôt des Marchands de Paris, Compan & Cotte Blanche, Députés de cette Ville, le Lieutenant d'Amiens, le Comte de Briſſac, Bois-Dauphin, & enfin

(*b*) Lorſqu'on le tuoit, dit l'Auteur du Journal de Henri III. il diſoit, *Mon Dieu, je ſuis mort, ayez pitié de moi; ce ſont mes péchés qui en ſont cauſe.* Tortora, qui a écrit en Italien l'Hiſtoire de nos Guerres de Religion, repréſente avec beaucoup moins de vraiſemblance le Duc de Guiſe percé de coups, baigné dans ſon ſang, étendu ſur le carreau, & récitant dévotement preſque tout le Pſeaume *Miſerere*, & le Secretaire d'Etat Revol panché vers lui, & l'exhortant à demander pardon au Roi : circonſtances qui ſentent le Roman, & dont on ne trouve nulles traces dans les Mémoires du temps.

HENRY III. 1588.

Pericard, Secretaire du Duc de Guise, avec lequel on saisit tous les papiers de son Maître. On y trouva différentes Lettres par lesquelles on découvrit les intelligences qu'il entretenoit tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, & des Mémoires des sommes qu'il avoit reçues d'Espagne, & qui, comme on le publia, se montoient en plusieurs parties à deux millions de ducats. Les autres Ligueurs, dont le Roi auroit désiré de se saisir, ou furent cachés à propos par leurs Hôtes & par les amis qu'ils avoient dans la Ville, ou s'évaderent de diverses manieres & par différens chemins, desorte qu'ils échapperent au premier feu de sa vengeance. Le cadavre du Duc de Guise, enveloppé dans un tapis verd, fut porté, par les Huissiers dans la gallerie, derriere le Cabinet du Roi, & on l'y laissa jusqu'à ce qu'on eût déterminé ce qu'on en feroit.

Toutes ces choses s'exécuterent sans grand bruit & sans tumulte, chacun étant étourdi & frappé de ce qui se passoit; les plus hardis & les plus fiers Ligueurs, les yeux baissés & la frayeur peinte sur le visage, ne faisoient que des protestations de leur soumission profonde & de leur obéissance au Roi. Le premier soin de ce Prince fut de dépêcher Revol, Secretaire d'Etat, au Cardinal Légat, pour l'informer de ce qu'il venoit de faire; & lui dire, qu'il souhaitoit d'avoir une conférence avec lui avant la Messe. En même temps, il en fit aussi donner avis à l'Ambassadeur de Venise, pour marquer combien il désiroit qu'on justifiât sa conduite auprès du Pape, & du cas qu'il faisoit du jugement qu'en porteroit le Sénat de Venise. Il fit ensuite deux tours dans son Cabinet; il sembloit qu'il venoit de dépouiller la peau du Renard, dont, depuis tant d'années & avec tant de patience, il avoit été forcé de se couvrir pour reprendre le courage du Lion, qu'il avoit fait éclater si glorieusement dans sa jeunesse. Il fit ouvrir les portes de son Appartement où on laissa entrer tous les Courtisans. Il leur dit, à haute voix, qu'il vouloit que ses Sujets apprissent désormais à le craindre & à le respecter comme leur Maître, & que s'il s'étoit déterminé à punir les Chefs de la Révolte, il traiteroit encore plus séverement les membres. Que chacun eût à renoncer aux rébellions & aux Li-

gues : qu'il vouloit être Roi, non en idée, mais réellement, & qu'il pourroit, avec autant de facilité qu'autrefois, s'armer du glaive contre les traîtres & les coupables. En prononçant ces paroles, avec un air févere & courroucé, il defcendit dans l'Appartement de la Reine Mere. Cette Princeffe qui étoit au lit, tourmentée de la goutte, avoit entendu le bruit qu'on venoit de faire dans l'Appartemeut du Roi, fitué immédiatement au-deffus du fien, & demandé plufieurs fois ce que c'étoit, fans que perfonne eût ofé le lui dire. Le Roi, en entrant, lui demanda d'abord des nouvelles de fa fanté, & fur la réponfe qu'elle lui fit qu'elle fe trouvoit mieux, » & moi auffi, reprit ce Prince, depuis que ce matin je fuis devenu Roi de France, en faifant mourir le Roi » de Paris. Quoi! répliqua la Reine, vous avez fait mourir le Duc de Guife, Dieu veuille que vous ne foyez pas » devenu le Roi de rien ; c'eft peu d'avoir tranché les jours » d'un de vos Sujets, fi vous ne favez réunir tous les autres. Avez-vous prévû les malheurs qui peuvent arriver ? » Mettez-y promptement bon ordre ; il vous faut, dans » cette affaire, autant d'activité que de vigueur. » Les douleurs de la goutte & le chagrin qu'elle reffentoit ne lui permirent pas d'en dire davantage.

Le Roi fortit pour joindre le Légat qui devoit venir entendre la Meffe avec lui. Ils s'aboucherent avant que d'entrer dans la Chapelle, & s'entretinrent long-temps enfemble en fe promenant. Le Roi s'efforça de lui perfuader qu'une néceffité indifpenfable l'avoit forcé de prendre ce parti : que fa pénétration lui faifoit ignorer moins qu'à tout autre, le but, les manœuvres, les complots, les ligues, les deffeins & les pernicieufes intelligences du Duc de Guife qui les avoit portées fi loin, qu'il n'y avoit plus de moyen de fauver & fa Couronne & fa vie, qu'en l'ôtant au Duc lui-même : que, graces à Dieu, ce deffein venoit d'être affez heureufement exécuté, malgré des difficultés prefqu'infurmontables, & qu'il étoit conforme à toutes les régles de la juftice & à toutes les Loix de l'Univers : que tout le monde étoit inftruit des outrages que ce Sujet rébelle avoit ofé faire à la Majefté Royale, & de fes attentats contre fon légitime

HENRY III. 1588.

Souverain, sans qu'il lui en eût donné de sujets fondés: qu'il les avoit long-temps soufferts & dissimulés, par amour pour la Paix & par sa douceur naturelle, mais que depuis le dernier accommodement où il avoit accordé à la Ligue infiniment plus qu'elle n'auroit osé demander ni désirer, malgré la déclaration qu'il avoit faite d'oublier le passé, & ses ordres précis de s'abstenir de tous complots par la suite, le Duc de Guise persistant opiniâtrément dans ses premiers desseins, violant tant de sermens & de promesses faites à la face des Autels, & en présence de l'Assemblée des Etats, qui représente le Corps respectable de la Nation Françoise, avoit continué d'entretenir les mêmes intelligences avec les Puissances Etrangeres, reçu de l'argent & des pensions de l'Espagne, s'étoit entendu avec le Duc de Savoye pour envahir les Provinces du Royaume, & avoit cabalé auprès des Députés des Etats pour donner des bornes à l'autorité de son Souverain, exclure de la Couronne les légitimes Successeurs, afin de l'usurper par ses artifices séditieux & détestables: qu'ainsi, il s'étoit rendu coupable de crime de leze-Majesté, & étoit retombé dans une rébellion manifeste: que la Justice ne pouvoit ni ne devoit manquer de le punir pour délivrer une bonne fois l'Etat & tous les gens de bien des inquiétudes continuelles & des dangers où les jettoient ses complots; qu'au reste, on n'auroit pû lui faire son procès dans les formes, parce que le Roi n'avoit ni prisons sûres pour le garder, ni fers qu'il ne pût briser: qu'aucun Magistrat n'auroit osé l'interroger, le condamner, ni faire exécuter la Sentence: que le Roi étoit, dans ses Etats, le Souverain Juge: qu'il avoit plus de preuves qu'il n'en falloit pour convaincre le Duc de trahison: qu'il avoit donc pû le condamner de sa propre autorité: qu'en agissant de la sorte, il étoit sûr d'avoir satisfait à Dieu, à la Justice, à sa propre conscience, au bien & au repos de son Royaume, & qu'ainsi il prioit le Légat de rendre au Pape un compte exact & vrai de tout ce qui s'étoit passé, de peur que ses Ennemis, par leurs faux rapports, ne noircissent, auprès de Sa Sainteté, une action si juste & si nécessaire.

Souverain Juge no.

Tout cela n'étoit point nouveau pour le Légat, pleine-

ment informé des bruits qui couroient depuis long-temps, & les raisons du Roi ne contenoient que ce qu'il avoit déja prévû. Il étoit fortement persuadé, qu'en frapant le Pasteur, on disperseroit le Troupeau, & qu'en arrêtant la plûpart des Chefs, le reste du Parti dépourvû de crédit & de forces, résisteroit à peine au Roi, dans un événement si inattendu. Il redoutoit peu l'émotion populaire qui ne manqueroit pas d'arriver, & regardoit ces séditions du Peuple, comme un feu de paille qui s'allume en un moment, s'éleve avec violence, pour s'abaisser ensuite, & s'éteint l'instant d'après. Il crut que dans ces circonstances il ne convenoit point de donner lieu au Roi de s'éloigner du Saint Siége; qu'il valoit mieux, en usant avec lui de modération, le confirmer dans le dessein où il paroissoit être, de soutenir les intérêts de la Religion, & l'empêcher de s'accommoder avec les Huguenots. Dans cette vûe il lui fit espérer que le Pape, en qualité de Pere commun, & de Partie désintéressée, prêteroit, avec bonté, l'oreille à ses raisons; mais que, pour en justifier la solidité, il falloit soutenir ses paroles par ses actions, en persistant de protéger la Religion Catholique; & d'extirper l'Hérésie; qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de persuader au Pape & à tout le monde, que c'étoit uniquement par nécessité, & non par haine contre le Parti Catholique, qu'il s'étoit défait du Duc de Guise, & assuré des principaux Chefs de la Ligue; & que s'il s'écartoit le moins du monde de ce systême, il donneroit matiere à penser, qu'il n'avoit agi, que pour favoriser le Roi de Navarre, & tirer les Huguenots de l'extrêmité à laquelle ils se trouvoient réduits. Le Légat insista longtemps sur ce point essentiel, & le Roi lui protesta avec serment, que si le Pape vouloit seconder ses intentions, & unir ses forces aux siennes, il travailleroit avec plus d'ardeur que jamais à extirper l'Hérésie, & qu'il avoit pris la ferme résolution de ne plus souffrir dans son Royaume, que la seule Religion Catholique. Après cette promesse, accompagnée des gestes & des discours les plus persuasifs, le Légat ne balança point à continuer d'agir avec ce Prince, avec la même confiance & la même cordialité qu'auparavant, jugeant qu'il lui suffisoit d'avoir obtenu le point le plus intéressant pour

HENRY III. 1588.

le Pape, puisque le Roi, quoiqu'aigri des outrages de la Ligue, n'en étoit pas moins attaché à la Foi, & que la mort du Duc de Guise ne troubloit point le projet de l'Union des Catholiques, ni la résolution de faire la Guerre aux Huguenots. Il fit donc espérer au Roi, de faire agréer ses raisons au Pape, & ne jugea pas à propos d'aller plus avant dans cette conférence, comptant trouver des momens propres pour traiter de la délivrance des Cardinaux de Bourbon & de Guise. Il ne vouloit pas dans ce moment d'agitation, effaroucher l'esprit du Roi, par une demande prématurée. Il crut qu'après avoir assuré les intérêts de la Religion en général, il seroit temps de penser à ceux des Particuliers. (*a*)

Mort du Cardinal de Guise.

Le Roi rassuré par les bonnes espérances que lui avoit donné le Légat, & voyant que ce Ministre n'avoit pas fait de grandes plaintes de la détention des Cardinaux & des autres Prétats, résolut d'aller plus avant, & de se délivrer du Cardinal de Guise, qui n'étoit ni moins fougueux, ni moins redoutable à la tête de la Ligue, que le Duc son frere. Mais n'ayant pas trouvé les Quarante-cinq disposés à souiller leurs mains du sang du Cardinal, il proposa à du Gast, Capitaine aux Gardes, de le faire assassiner le lendemain matin par quelqu'un de ses Soldats. Le 24 de Décembre, veille de Noel, dès le matin, du Gast alla à la Chambre où le Cardinal étoit avec l'Archevêque de Lyon, & où ils avoient passé la nuit dans une terreur mutuelle & en prieres, après s'être confessé l'un l'autre. Du Gast dit à l'Archevêque de le suivre, parce que le Roi le demandoit. A ces mots le Cardinal, croyant qu'on conduisoit d'Espinac à la mort, lui dit, *Monseigneur, pensez à Dieu;* mais l'Archevêque devinant

(*a*) Toute la conférence du Cardinal Morosini avec le Roi est violemment suspecte : puisque le Cardinal Morosini dans ses Lettres au Cardinal de Montaltte, neveu de Sixte V. dit positivement que quelqu'instance qu'il eut faite pour obtenir audience du Roi le 23 de Décembre jour de la mort du Duc de Guise, on lui refusa l'entrée du Château, & qu'il ne put avoir cette audience que le 26 du même mois. Ce qui se trouve confirmé par les Mémoires imprimés de la vie du Cardinal Morosini, écrits en Italien par Monsignor Stephano Cosini Archevêque de Spalatro, sous le titre de *Memorie della vita del Cardinale Morosini, Lib. III. Chap. XVI. XVII. & XVIII.*

mieux

mieux ce qu'on vouloit faire, lui répliqua; *penſez-y vous-même, Monſeigneur*, & à l'inſtant on le fit paſſer dans un autre appartement. Quelques momens après du Gaſt revint, & dit au Cardinal, qu'il avoit ordre de le faire mourir. Le Cardinal lui demanda ſeulement le temps de recommander ſon ame à Dieu; puis s'étant mis à genoux, & ayant fait une courte priere, il ſe couvrit la tête de ſa Robe, & dit avec fermeté, *exécutez votre commiſſion*; à l'inſtant quatre Soldats armés de pertuiſannes, le percerent de pluſieurs coups, & ſon corps fut porté au même endroit où l'on avoit laiſſé celui du Duc ſon frere. Le Roi craignit qu'en les expoſant à la vûe du Peuple, il n'en arrivât quelque tumulte; & par le conſeil de ſon Médecin, il les fit mettre en ſecret dans de la chaux vive, qui en quelques heures conſuma toutes les chairs; enſuite on enterra auſſi ſecretement les os dans des lieux qui ne furent connus de perſonne. On prévint ainſi les ſcénes que le Peuple forcené n'eut pas manqué d'enſanglanter. Le Roi lui-même ne voulut point repaître ſes yeux de ce ſpectacle, & ces cadavres ne furent vûs que de ceux de ſes Courtiſans qui furent néceſſaires pour l'exécution de ſes Ordres, comme s'il eût craint qu'on ne lui reprochât une ſorte de barbarie, & un acharnement affecté.

Ainſi mourut Henri de Lorraine, Duc de Guiſe. L'éclat de ſa naiſſance, les ſervices diſtingués de ſes ancêtres, furent ſes moindres avantages. Il réunit au ſuprême dégré les qualités les plus brillantes, un génie vif & étendu, une haute prudence, une activité ſinguliere, une rare valeur, autant de conſtance dans la mauvaiſe fortune, que de nobleſſe d'ame au ſein de la proſperité. On remarquoit encore en lui, un caractere affable & populaire, une induſtrie admirable pour ſe concilier les cœurs des peuples. Sa libéralité répondoit à la grandeur de ſa fortune. Il ſavoit cacher ſes vûes, & diſſimuler ſes deſſeins autant que l'exigeoit le bien de ſes affaires. Son eſprit étoit ſouple, élevé, plein d'hardieſſe, fécond en reſſources; en un mot, né pour les circonſtances où il s'étoit trouvé. A ces qualités de l'ame, il joignoit dans un dégré égal, tous les avantages du corps;

HENRY III. 1588.

une force infatigable, une sobrieté singuliere, un air noble & majestueux, une complexion robuste & guerriere, une disposition si agile, qu'on le vit souvent armé de toutes piéces, remonter à la nage un Fleuve très-rapide ; il excelloit de même à la lutte, à la paume, & dans tous les exercices militaires ; enfin il régnoit un accord si parfait entre la vigueur de son corps & la trempe de son esprit, qu'il s'attiroit l'admiration de tout le monde, & forçoit même ses ennemis à lui accorder des éloges. Ces grandes qualités furent obscurcies par quelques défauts, suites presqu'inséparables de la fragilité humaine. Il étoit naturellement fourbe & dissimulé ; la vaine gloire & l'ambition furent si dominantes sur son caractere, qu'elles le porterent dès sa jeunesse, à se mettre à la tête du Parti Catholique ; & ensuite la nécessité de se précautionner contre la politique rafinée du Roi, le précipita dans le dessein de parvenir au Trône par des voies obliques & dangereuses. Enfin sa présomption excessive, & le mépris qu'il faisoit de l'habileté des autres, le conduisirent imprudemment à sa perte. Le Cardinal Louis de Guise son frere, imitoit son courage & sa vertu, quoique dans un dégré très-inférieur. La vivacité de son génie, sa fermeté & sa grandeur d'ame, répondoient à sa naissance ; mais ses desseins turbulens, & l'audace téméraire de son caractere, diminuerent beaucoup la haute opinion qu'on avoit d'abord conçue de lui. Il sembla que l'extrême vivacité, le désir des nouveautés, le mépris des dangers, & l'inquiétude d'esprit qui ont je ne sai quoi de brillant dans la profession des armes, n'avoient pas la même décence sous l'habit d'un Ecclésiastique consacré à un état édifiant.

Après la mort des deux freres, les autres qui avoient été arrêtés prisonniers, furent gardés ou relâchés de différentes manieres. Quatre jours après sa détention, le Duc de Nemours s'enfuit de la Chambre où on le gardoit assez négligemment, accompagné d'un seul domestique, & se rendit à Paris, par des chemins détournés, soit qu'il eût gagné ses Gardes à force d'argent, soit qu'il profitât de leur négligence, soit enfin comme plusieurs le soupçonnerent, par

Nemours

connivence, & du consentement du Roi, qui connoissant son caractere, le jugeoit plus propre à brouiller & à ruiner les affaires de la Ligue, qu'à les rétablir & à les avancer. Anne d'Est, Mere de ce Prince & des deux Guises qui venoient de périr, fut mise en liberté par Ordre du Roi, qui lui donna même plusieurs marques de sa sensibilité, soit qu'il se laissât véritablement toucher par le grand âge de cette Princesse, soit par respect pour sa naissance; car elle avoit eu pour Mere, une fille de Louis XII. La Chapelle-Marteau, Compan, Cotte Blanche, le Lieutenant d'Amiens, le Comte de Brissac, Bois Dauphin, furent délivrés, parce qu'ils étoient Députés, & que l'Assemblée des Etats se plaignit de ce qu'on violoit en leurs personnes le Droit des Gens, attendu qu'ils avoient le caractere d'Ambassadeurs & d'Envoyés de leurs Provinces.

L'Archevêque de Lyon, quoique Député, & même l'un des Présidens du Clergé, ne fut pas traité si favorablement. Le Roi commit pour l'interroger, tantôt l'Evêque de Beauvais, comme Pair de France, tantôt le Cardinal de Gondi, & enfin des Commissaires du Conseil; mais il refusa toujours de répondre, prétendant qu'il ne pouvoit le faire, sans préjudicier à la Jurisdiction Ecclésiastique; & que comme Primat des Gaules, il ne reconnoissoit d'autres Juges que le Pape. En vain le Roi & ses Ministres alléguerent que ce n'étoit pas comme Archevêque de Lyon qu'ils le traduisoient en Justice, quoique même à cet egard Sa Majesté prétendît avoir jurisdiction sur lui pour les crimes de Rébellion & de Leze-Majesté, mais comme Conseiller d'Etat. Ses refus aigrirent le Roi, qui jugea qu'ils ne partoient que d'une conscience souillée, & chargée du poids de ses crimes, & il ne voulut jamais consentir à mettre ce Prélat en liberté, malgré les pressantes sollicitations du Baron de Lux son neveu, & le mécontentement qu'en marquoient les Etats. Pericard, Secretaire du feu Duc de Guise, & quelques Domestiques qui l'approchoient de plus près, furent interrogés plusieurs fois; & après en avoir tiré tout ce qu'on put, le Roi ne voulut point tremper ses mains dans un sang si ab-

C de Bourbon

Elboeuf

Joinville

HENRY III. 1588.

ject, & les fit relâcher. Le Cardinal de Bourbon pleuroit amerement la mort des Guises & sa propre disgrace. Le Duc d'Elbœuf au désespoir, & plongé dans la plus noire mélancolie, ne vouloit pas même changer de Linge, ni prendre, comme à l'ordinaire, aucun soin de sa personne.

Tous ces Seigneurs, aussi-bien que le Prince de Joinville, qui depuis la mort de son pere avoit pris le nom de Duc de Guise, & l'Archevêque de Lyon, furent conduits quelques jours après au Château d'Amboise, par le Roi lui-même qui les y laissa dans des appartemens séparés, sous bonne garde, commandée par Dugast, avec ordre de les tenir très-resserrés. Dès que le Cardinal de Guise eut été tué, le Colonel Alphonse Corse prit en poste la route de Lyon, où étoit Charles de Mayenne troisiéme frere des Guises, nommé pour commander l'Armée du Dauphiné, afin de l'arrêter prisonnier; mais il fut prévenu par le Capitaine Curtio Tolomei, & par Chazeron, qui étant partis secretement de Blois, le jour même de la mort du Duc; & ayant gagné Orléans, déguisés, prirent en toute diligence la route de Lyon. Le soir du jour de Noel, au coucher du soleil, le Duc sortit de cette Ville, pour se retirer à Dijon, Capitale de son Gouvernement, tandis que le Colonel y entroit par une autre Porte, pour exécuter sa commission. Il survécut ainsi à ses freres & se réserva pour la Ligue, dont son habileté & sa valeur furent bien-tôt les uniques ressources.

Le Roi envoye le Colonel Alphonse, Corse à Lyon pour se saisir du Duc de Mayenne.

Le Duc est averti à temps & se sauve.

Mort de la Reine Mere.

La mort de la Reine Mere fut comme le dernier acte de cette tragédie. Cette Princesse âgée de soixante & dix ans, attaquée depuis long-temps de la goutte, & enfin minée par une fiévre lente, & par une surabondance d'humeurs, termina ses jours le 5 de Janvier 1589. veille de l'Epiphanie, jour qu'on a coutume de célébrer par de grandes réjouissances à la Cour & dans toute la France. L'Eloge que je pourrois faire en peu de mots de cette Princesse, ne pourroit en donner qu'une idée fort inférieure à celle que l'on a dû en concevoir, par le récit de tous les événemens qui ont précédé. Sa prudence brilla pendant trente années aux yeux de toute l'Europe, & fut toujours féconde

HENRY III. 1589.

en expédiens pour parer aux coups imprévûs de la fortune, & pour s'oppoſer aux intrigues de la malice des hommes. Elle éclata ſur-tout, lorſqu'Elle ſoutint, pendant la minorité de ſes fils, le poids de tant de Guerres Civiles, ayant en même temps à combattre & les querelles de la Religion, & la rebellion des Peuples, & l'épuiſement des Finances, & les artifices des Grands, & les conſpirations terribles formées par leur ambition. Mais ces talens ſont plus dignes d'être admirés en détail dans chaque action particuliere, que propres à faire la matiére d'un Eloge général de ſon caractere. On ne peut ſur-tout qu'admirer la fermeté de courage avec laquelle, quoique Femme & Etrangere au milieu des François, Elle oſa conteſter l'adminiſtration du Royaume aux Guiſes & au Roi de Navarre : Elle ſut l'emporter ſur eux, & s'y maintenir malgré les coups de la fortune & les reſſorts de l'ambition. C'eſt ce qu'on auroit pû à peine attendre d'un homme qui auroit vieilli au milieu des grandes affaires, & beaucoup moins d'une Femme amollie par les délices de la Cour, & qui ne s'étoit mêlée de rien du vivant de ſon Mari. Mais rien ne fit mieux éclater ſon aſcendant, que la patience, l'adreſſe & la modération avec leſquelles elle ſut toujours ſe conſerver la principale part dans le Gouvernement, même après qu'Elle fut devenue ſuſpecte à Henri III. malgré les preuves ſans nombre qu'Elle lui avoit données de ſa tendreſſe. On doit regarder comme le plus grand effort de ſon habileté, que ce Prince n'oſa rien faire ſans la conſulter, dans les choſes mêmes où il ſe défioit d'Elle. A ces vertus qu'on a pû remarquer en Elle dans tout ce que j'ai rapporté de ſes actions, Elle joignit pluſieurs autres qualités qui la rendirent exempte des foibleſſes & des imperfections de ſon ſexe, & toujours ſupérieure aux paſſions qui terniſſent ſouvent la plus brillante carriere. On vit réunis en Elle, un génie poli, une magnificence digne de ſon rang, une humeur affable, une facilité merveilleuſe à s'exprimer, une libéralité toujours prête à ſe répandre ſur les gens de bien, une haine implacable, & une averſion continuelle pour les méchans ; une attention à ne ne point trop favoriſer ni élever ceux qui lui étoient attachés. Malgré tou-

HENRY III. 1589.

tes ces vertus, Elle fut peu aimée des (*a*) François, peut-être parce qu'Elle étoit Italienne ; ceux qui avoient dessein de troubler le Royaume, la trouvant toujours opposée à leurs vûes, lui porterent une haine mortelle. Les Huguenots, & pendant sa vie & après sa mort, se sont acharnés à noircir sa réputation, & à déchirer sa mémoire par des Ecrits mordans, & des satyres envenimées. Un Ecrivain sur-tout, qui mérite plûtôt le titre de Calomniateur, que celui d'Historien, a donné de ses actions une idée bien différente de celle qu'on doit s'en former, attribuant souvent, ou par ignorance, ou par malignité la plûpart de ses démarches à la perversité de son caractere, & à l'ambition de dominer, & cherchant à lui dérober la gloire de ces grands traits d'habileté, qui au milieu des dangers les plus certains, ont produit plus d'une fois le salut & la conservation de la France.

Je ne prétends pas néanmoins que l'éclat de ses vertus n'ait été terni de nulle imperfection, on l'accusa de beaucoup de mauvaise foi, vice si commun dans tous les temps, mais qui paroissoit général dans le siécle où Elle a vécu. On lui reprocha de compter pour rien, ou plûtôt d'être avide de verser le sang humain, contre la pitié naturelle à son sexe, & il parut que dans plusieurs occasions, pour arriver à des fins qu'Elle jugeoit permises, Elle ne balança point à user de moyens injustes & pernicieux en eux-mêmes, mais qui lui sembloient utiles à ses vues. Mais des Juges équitables doivent en faveur de tant de grandes qualités, lui pardonner ces défauts que la nécessité des circonstances

(*a*) Davila, qui avoit été attaché au service de cette Princesse, peut être suspect dans les louanges qu'il lui donne. En vain accuse-t-il les François de ne lui avoir pas rendu justice. Il paroît lui-même n'avoir pas fait tout l'usage imaginable de son discernement en regardant comme des taches légeres, *Il solito Lolio della imperfettione mondana*, des vices capables de ternir les plus grandes vertus. Les Huguenots, qu'elle caressoit & persécutoit tour à tour, n'avoient pas grand sujet de l'aimer. Ils reconnoissoient son habileté dans le maniement des affaires & blamoient son ambition, ses artifices, & ses cruautés. Les Catholiques, lui rendoient la même justice, mais ils convenoient qu'elle avoit boulversé le Royaume, en opposant les Guises, aux Coligni & aux Condés, & en voulant toujours régner sous le nom de ses fils.

où Elle se trouva, lui rendit presqu'inévitables. Elle mourut très-chrétiennement ; & jusqu'au dernier soupir, le Roi ne l'abandonna point, donnant les plus grandes marques de douleur, & honorant de ses larmes la mort de sa Mere, qui fut aussi regrettée de toute la Cour ; mais l'agitation où l'on étoit alors, ne permit pas à Henri de déployer toute sa magnificence dans les funérailles de cette Princesse, qui furent faites assez à la hâte. Elle laissa pour héritiers de ce qui lui appartenoit en propre, Christine de Lorraine, Epouse de Ferdinand, Grand Duc de Toscane, & Charles, Grand Prieur de France, Bâtard de Charles IX. qui prit en conséquence le Titre de Comte (*a*) d'Auvergne. Elle fit aussi plusieurs Legs à ses domestiques ; mais les troubles qui suivirent, & la discussion des dettes que sa libéralité lui avoit fait contracter, absorberent par diverses voies la plus grande partie de cette succession.

(*a*) Charles, Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. étant devenu par le Testament de Catherine de Médicis, héritier universel des grands Domaines qu'elle possédoit en Auvergne & en Languedoc, prit le titre de Comte d'Auvergne, avec celui de Duc d'Angoulême qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1650. Il étoit frere utérin de la Marquise de Verneuil, par sa mere Marie Touchet, fille d'un Lieutenant Particulier au Présidial d'Orléans, qui avoit plû à Charles IX. & qui épousa ensuite François de Balsac d'Entragues, Gouverneur d'Orléans.

Fin du Neuviéme Livre.

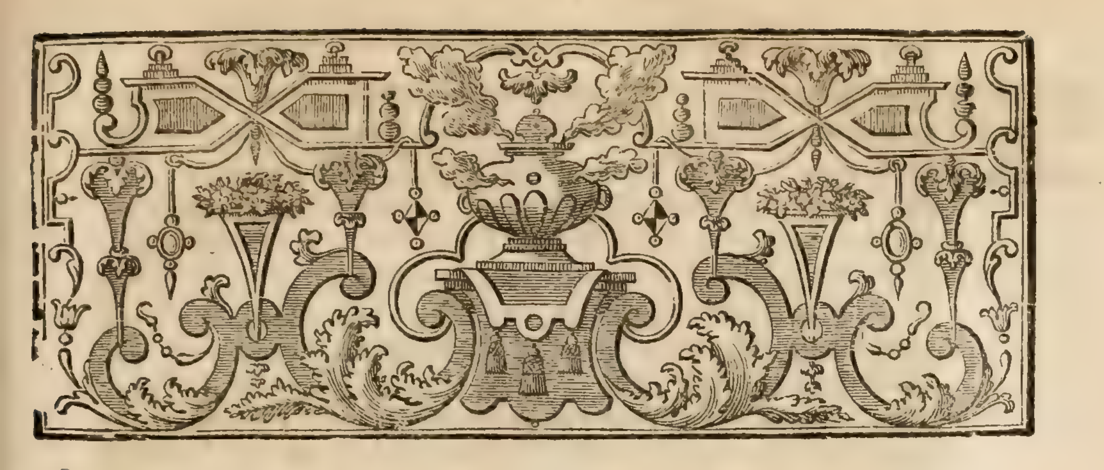
SOMMAIRE

SOMMAIRE.

SOULEVEMENS causés par la mort du Cardinal & du Duc de Guise. La Ligue est renouvellée à Paris, & dans plusieurs autres Villes du Royaume. Le Commandement en Chef, & le titre de Lieutenant Général de la Couronne sont déférés au Duc de Mayenne par les Ligueurs. Le Roi fait instruire le Procès du Cardinal & du Duc de Guise. Continuation des Etats, qui se terminent, enfin avec des dispositions différentes de la part des Députés. Le Roi essaye d'appaiser le Pape, vivement courroucé de la mort du Cardinal de Guise. Il envoye pour cet effet à Rome l'Evêque du Mans. Le Pape demeure infléxible, & fait de très-grandes plaintes en plein Consistoire. Le Roi tente un accommodement avec le Duc de Mayenne, mais sans succès. Le Duc se rend à Paris, & fait divers préparatifs pour la Guerre. Il établit un Conseil Général de la Ligue, & en particulier celui des Seize de Paris. Il envoye des Députés à Rome, pour affermir le Pape dans ses sentimens. Ce Pontife publie un Monitoire contre le Roi de France, & appuye fortement la Ligue. Le Roi forcé de commencer la Guerre, s'accommode avec le Roi de Navarre, & conclut une Tréve avec lui. L'Ambassadeur d'Espagne quitte la Cour, & va résider à Paris, auprès des Chefs de la Ligue. Le Légat se retire aussi & sort du Royaume, sans avoir pû engager le Duc de Mayenne à un accommodement. La Guerre commence de toutes parts avec acharnement. Le Duc de Montpensier défait les Gautiers en Normandie. Entrevûe des Rois de France & de Navarre à Tours. Le Duc de Mayenne s'empare de Vendôme, fait prisonnier le Comte de Brienne, & attaque l'Infanterie Royaliste dans les Fauxbourgs de Tours, où il remporte d'abord quelques avantages. Le Roi de Navarre y accourt avec ses Troupes, & le Duc, dans sa retraite, prend plusieurs Villes, sur la route de Normandie. Le Duc d'Aumale assiége Senlis. Le Duc de Longueville & la Noue lui livrent Bataille, & le défont. Pour réparer cette perte le Duc de Mayenne revient à Paris. Le Roi

s'avance aussi vers cette Ville avec son Armée. Il prend Gergeau, Pthiviers, Chartres, Etampes, Montereau, Poissi, & plusieurs autres Postes, & est joint par le Duc de Montpensier. Les Suisses & les Allemands, qu'il avoit pris à sa solde arrivent. Il occupe tous les Postes aux environs de la Capitale, dont il forme le Siége. Le Duc de Mayenne & les Parisiens, presque sans espérance de résister, songent à faire un dernier effort. Frere Jacques Clément Dominicain, sort de la Capitale, est introduit dans la Chambre du Roi, & le blesse mortellement d'un coup de couteau dans le ventre. Le Roi en mourant déclare le Roi de Navarre, son légitime successeur, & l'exhorte à se faire Catholique. L'Armée & sur-tout la Noblesse balancent à prendre une résolution, & se déterminent enfin à reconnoître le Roi de Navarre, pourvû que la Religion soit mise en sureté. Ce Prince leur en donne un Acte par écrit, avec promesse de se réunir à l'Eglise Catholique. La diminution de l'Armée oblige le Roi de s'éloigner de devant Paris. Il feint de vouloir assiéger Rouen, & va à Dieppe. Le Duc de Mayenne considérablement renforcé, le suit. Combat au Polet, à Arques, & sous les murs de Dieppe. Il arrive au Roi du secours de divers endroits. Le Duc de Mayenne léve le Siége & passe en Picardie. Le Roi étend ses conquêtes dans l'Isle de France, emporte & saccage les Fauxbourgs de Paris, puis se rend à Tours après avoir pris plusieurs Villes sur la route. Il fait son entrée dans cette Ville, où il est reçu magnifiquement, & siége au Parlement. Il justifie auprès de la Noblesse les délais qu'il mettoit à sa Conversion. Il se rend en Normandie & soumet entierement cette Province.





HISTOIRE DES *GUERRES CIVILES* DE FRANCE.

LIVRE X.



E massacre des Princes Lorrains, qui venoit de terminer l'année 1588, excita dans le Royaume une révolution bien funeste. La nouvelle de leur mort parvint dès le même jour à Orléans, le lendemain à Paris, d'où elle se répandit de proche en proche par toute la France. Elle causa presque partout un soulevement général. La populace, ordinairement ardente à saisir toutes les occasions de remuer, ne fut pas la seule qui éclatât à ce sujet. Des gens de tout état & de toute condition s'engagerent dans cette révolte, & ce torrent entraîna une in-

Soulevemens causés par la mort du Duc & du Cardinal de Guise.

HENRY III. 1589.

finité de perſonnes juſqu'alors diſtinguées par leur prudence & leur modération. Les eſprits échauffés ſe porterent à des excès que la fureur ſeule peut inſpirer. Les Orléannois livrés de longue main à la Ligue, & accoutumés dans les Guerres précédentes à lever l'étendart de la Révolte, ne ſe démentirent point en cette occaſion. A peine Roſſieux, (*a*) homme dévoué à la Ligue, & quelques autres qui de Blois s'étoient refugiés à Orléans, y eurent-ils répandu la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe & de l'empriſonnement des autres Chefs du Parti, qu'à l'heure même le Peuple, ſans aucun deſſein formé, & ſans attendre de Chef qui pût régler ſes mouvemens, courut aux armes, chaſſa ou maltraita les Officiers Royaux, qui tâchoient de calmer la ſédition, & commença à attaquer la Citadelle où commandoit le Lieutenant de d'Entragues avec un très-petit nombre de Soldats, & dépourvu d'ailleurs des choſes néceſſaires pour ſe défendre contre une attaque ſi bruſque. Il en arriva de même à Chartres. Quoique dans les derniers troubles, cette Ville eût toujours tenu pour le Roi, on en chaſſa tous ceux qui ſoutenoient le parti de ce Prince, ou qui vouloient s'oppoſer à la révolte. La Populace prit les armes & commença à ſe gouverner elle-même, ſans reconnoître ni reſpecter les Magiſtrats.

La veille de Noël, ſur la fin du jour, la nouvelle de la mort des Guiſes fut apportée à Paris. D'abord par un Courier que dépêcha Dom Bernardin de Mendozza, enſuite par le Capitaine Hypolite Zenzala Ferrarois, l'un des Officiers entretenus par le Duc de Guiſe. On ferma précipitamment les Boutiques. Le Peuple ému, courut en foule, les uns à l'Hôtel de Guiſe, où demeuroient l'Epouſe du Duc & la Ducheſſe de Montpenſier ſa ſœur, les autres aux Portes de la Ville, pour attendre des nouvelles plus certaines, & des détails plus circonſtanciés de ce funeſte événement. On en fut bien-tôt pleinement informé par l'arri-

(*a*) Il étoit Maire d'Orléans, & fut fait depuis Secretaire d'Etat de la Ligue par le Duc de Mayenne. Après la réduction de Paris, il ſe retira dans les Pays-Bas Eſpagnols.

vée de ceux qui s'étant enfuis à Blois, venoient à grande hâte se réfugier dans Paris. Comme il ne se trouvoit alors dans cette Capitale aucun Chef assez accrédité, pour modérer la premiere fougue, ou diriger les desseins d'une multitude agitée & furieuse, le Peuple ne prit point d'abord de résolution fixe, & se contenta de témoigner ses regrets & son désespoir par ses cris & par ses gémissemens. La Duchesse de Guise s'étoit abandonnée aux larmes, ressources ordinaires de son Sexe. La Duchesse de Montpensier avoit bien toute l'audace & la fermeté qu'on eût pu désirer, dans un homme, & depuis long-temps, elle s'étoit autant signalée par ses invectives & ses déclamations contre le Roi, que ses freres par leurs intrigues & leurs révoltes : mais alors elle étoit retenue au lit par une indisposition qui duroit depuis plusieurs jours.

Le Conseil de la Ligue, s'étant assemblé au milieu du Peuple en tumulte, résolut d'appeller à son secours Charles de Lorraine Duc d'Aumale. Ce Prince, par un certain pressentiment, n'avoit voulu ni assister aux Etats de Blois, ni quitter Paris, & ce jour là, il étoit en retraite aux Chartreux, qui ne sont pas éloignés de la Ville. Il y rentra sur l'heure, quoiqu'il fût déja nuit, & le Peuple courut en foule à son Hôtel; mais tout le temps se consuma en regrets & en lamentations, sur la perte qu'on venoit de faire. Le lendemain, tandis que toute la Ville étoit plongée dans le deuil & dans la tristesse, on célébra promptement le Service divin, sans Orgues & sans les Chants ordinaires dans une si grande Fête, & des Eglises, le Peuple se rendit à l'Hôtel de Ville: là s'assembla le Conseil de la Ligue, où assisterent les principaux Bourgeois, & même plusieurs Magistrats, les uns par curiosité, d'autres par crainte d'être mis en piéces par le Peuple furieux, & quelques-uns dans l'intention de trouver quelque reméde aux malheurs où cette multitude forcenée alloit se précipiter. Mais c'étoit en vain, au lieu d'avis on n'entendit que des invectives atroces & des menaces outrageantes contre le Roi. L'on résolut d'abord de vive voix, de confier par provision le commandement dans Paris au Duc d'Aumale, & d'attendre, sous ses ordres, de

nouveaux éclairciſſemens pour ſe déterminer ſur le parti qu'on prendroit. On convint néanmoins que ce Prince ne feroit ou ne décideroit rien ſans la participation du Conſeil des Seize, & comme on crioit de toutes parts qu'il falloit préſerver la Ville des embuches & des ſurpriſes des Huguenots & des Politiques, qui profiteroient du maſſacre de Blois, pour troubler ſon repos & la ſureté publique, le Duc d'Aumale, après avoir pris le titre de Gouverneur, fit armer le Peuple, & le diſtribua ſous les Capitaines des quartiers à la garde des principaux poſtes, pour garantir les maiſons des Bourgeois du pillage & des inſultes des Factieux.

Le même ſoir & le jour ſuivant, les Prédicateurs firent retentir les Chaires du récit de la mort du Duc de Guiſe, à laquelle ils prodiguoient le nom de Martyre, & ſe déchaînerent contre le maſſacre barbare commis par le Roi. Leurs déclamations entraînerent non-ſeulement la Populace, mais encore les Citoyens les plus diſtingués, & allumerent dans tous les cœurs le deſir de tirer vengeance de cette mort. La nouvelle de la mort du Cardinal, qui ſurvint peu de temps après, redoubla l'ardeur des Prédicateurs, & mit le comble à la fureur du Peuple. Le 28 de Décembre, Fête des Saints Innocens, le Conſeil des Seize, fit préſenter à la Sorbonne, au nom du Prevôt des Marchands & des Echevins de la Ville, un Ecrit, où après un récit des ſervices rendus à l'Egliſe Catholique, par les Princes Lorrains, ils expoſoient, que le Roi avoit fait inhumainement aſſaſſiner ces Défenſeurs de la Foi, & demandoient ſi l'on ne pouvoit pas déclarer ce Prince déchû de la Couronne, & ſi ſes Sujets, déliés du ſerment de fidélité, ne pouvoient pas en conſcience refuſer d'obéïr à ce Monarque hypocrite, fauteur déclaré des Hérétiques, perſécuteur de la Sainte Egliſe, & qui avoit trempé ſes mains dans le ſang d'un Cardinal, ſans reſpect pour ſon rang, & pour ſon caractere ſacré. Les Docteurs s'aſſemblerent. En vain Jean le Févre, Doyen de la Faculté, homme d'un ſavoir profond, Robert Vaſcarin & Denis Sorbin, deux des plus anciens du même Corps, s'efforcerent de perſuader aux autres, que quand même les choſes ſe feroient paſſées comme on les expoſoit

dans la Requête, dont on pouvoit suspecter la vérité, on ne pouvoit en inférer, que le Roi fut déchu de sa Couronne, ni qu'il fût permis à ses Sujets de s'écarter de l'obéissance qu'ils lui devoient. Les plus jeunes Docteurs, entraînés par les Prédications de Guillaume Roze Evêque de Senlis, des Curés de Saint Paul & de Saint Eustache, de Jean Guincestre, de Jean Hamilton, des Peres Jacques Commolet Jésuite, Bernard Feuillant, & François Feuardent Cordelier, pousserent l'emportement, si loin que, le plus grand nombre conclut pour l'affirmative, sur ces deux articles, & déclara par un long Ecrit, que le Roi étoit déchu de la Couronne, & que ses Sujets pouvoient, & même devoient en conscience se soustraire à son obéissance; qu'afin de pourvoir au Gouvernement, ils étoient pleinement en droit de faire des Ligues, d'imposer des subsides, de soudoyer des gens de Guerre, de disposer des revenus de la Couronne, & de prendre toutes les mesures nécessaires & convenables, pour la défense de la Religion & pour leur propre sureté. Ils ajouterent avec la même unanimité, que leur Décret seroit envoyé au Pape, afin qu'il l'approuvât & le confirmât, & que par la suite on ne pût en révoquer en doute la validité.

Après cette déclaration, le Peuple, comme s'il eût été réellement dégagé de toutes ses obligations envers le Roi, perdit toute retenue, & courut avec fureur détruire les Statues & les Armes de ce Prince, partout où il les rencontra. Il rechercha ensuite tous ceux qu'on soupçonnoit d'être attachés à son Parti, & qu'on appelloit *Navarrois* & *Politiques*. On enveloppa dans cette recherche plusieurs personnes pacifiques, & qui ne vouloient prendre aucune part aux troubles. Les uns, furent obligés d'abandonner leurs Maisons pour sauver leurs vies. D'autres, furent forcés à se redimer à prix d'argent, quelques-uns périrent misérablement dans cette émeute, malgré tous les soins que put se donner le Duc d'Aumale. Tandis qu'on commettoit ces violences, avec un tumulte effroyable, toutes les rues étoient pleines d'Hommes armés, le bruit & la confusion régnoient partout, & la Canaille exerçant sa rage sur-tout ce qui portoit les mar-

ques de la dignité Royale, se livroit aux excès les plus insupportables & les plus scandaleux. Les Eglises retentissoient des cris des Prédicateurs, qui ne parloient qu'avec exécration du prétendu parricide commis par Henri de Valois, qu'ils ne daignoient plus nommer Roi de France ; mais qu'ils traitoient tout haut d'Hérétique, de Tyran & de Persécuteur de la Sainte Eglise. Les Places publiques & les Carrefours, étoient remplis de Libelles & d'Affiches en vers & en prose, qui contenoient & exagéroient les mêmes calomnies.

Cependant le Conseil des Seize, voulant absolument réduire la Ville en son pouvoir, & voyant la division régner dans le Parlement, où une partie des Magistrats panchoit à favoriser la révolte du Peuple, tandis qu'une autre partie étoit disposée à demeurer fidelle au Roi ; ils résolurent de destituer de leurs Charges tous les Présidens & Conseillers, qui tenoient pour ce Prince, comme ennemis du bien public & adhérens au Tyran, & même de les arrêter prisonniers, & de les enfermer à la Bastille. Les séditieux prévoyoient, que si ces Magistrats demeuroient en liberté, & qu'on leur laissât moyen d'agir, ils traverseroient les projets de la Ligue, & apporteroient de grands obstacles à l'union qu'on vouloit établir entre les Bourgeois, qu'ils exposeroient infailliblement aux derniers périls. Ainsi ayant concerté entr'eux leurs mesures, & amené à leur sentiment tous ceux qui disposoient de la populace, le 16 de Janvier, ils investirent avec un grand nombre de gens armés la Salle du Palais, où tout le Parlement étoit assemblé. Après s'être saisis de toutes les avenues & des portes, ils firent appeller Achille de Harlai, premier Président du Parlement, & successivement tous les autres qu'ils avoient résolu d'arrêter. Ces Magistrats sortirent en effet pour apprendre ce qu'on vouloit d'eux, augurant bien ce dont il étoit question. Bussi chargé de cette exécution, leur commanda de le suivre, & ils obéirent sans résistance à cet ordre injuste, mais appuyé par la force ouverte. Ils furent menés à la Bastille à travers les huées d'une foule de peuple qui les accabloit d'injures. Il n'y eut que Pierre Séguier & Jacques-Auguste de Thou attachés au Roi, & qui avoient

opiné fortement à ce que le Parlement ne trempât point dans la révolte du Peuple, qui eurent le bonheur de se sauver en se cachant. Ce coup hardi anima les Partisans de la Ligue, & effraya les Royalistes. Le reste des Présidens & des Conseillers, choisit pour premier Président & Chef du Parlement, Barnabé Brisson, Magistrat célébre par son érudition & son éloquence, mais d'un caractere emporté & inconstant, & qui passoit pour changer légérement d'opinion & de parti. Ensuite dans une Assemblée générale de tous les membres du Parlement, au nombre de cent soixante, ils consentirent par un Arrêt, à la déposition du Roi, & à la soustraction à son obéissance. Enfin ils substituerent de nouveaux Magistrats à ceux qu'on avoit déposés & emprisonnés.

La Rébellion n'en demeura pas là; mais pour donner quelque forme au Gouvernement, dans une nouvelle Assemblée du Parlement, tenue le 30 de Janvier, ils dresserent un écrit très-étendu pour s'unir & se liguer pour la défense de la Religion Catholique, la sûreté de Paris, & des autres Villes qui entreroient dans cette Ligue; s'opposer à la puissance de ceux, qui, ayant violé la foi publique dans l'Assemblée des Etats Généraux, avoient ôté la vie aux Princes Catholiques, défenseurs de la Sainte Eglise; pour en tirer une juste vengeance, rendre bonne justice aux Complaignans, & enfin pour maintenir & défendre la liberté & la dignité des Etats de France, envers & contre tous ceux, sans exception, qui tenteroient de l'opprimer. Les Présidens & Conseillers au Parlement, le Duc d'Aumale Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands, les Echevins & ensuite grand nombre de personnes tant de la Noblesse & du Clergé, que du Tiers-Etat, signerent cet écrit avec serment de l'observer. On donna à cette nouvelle Confédération le nom de Sainte Union. En conséquence de cette piéce, Madame de Guise, veuve du Duc tué à Blois, se présenta au Parlement, où elle rendit sa plainte dans les formes ordinaires, & demanda justice de l'assassinat commis en la personne de son Mari, & du Cardinal son beau-frere. Pour intéresser plus vivement les Juges, elle insista sur les servi-

HENRY III. 1589.

ces rendus à la Religion Catholique, & à la Couronne par la Maison de Guise, & sur la barbarie du massacre commis contre la foi publique, & à la face des Etats Généraux du Royaume. Le Parlement, toutes les Chambres Assemblées extraordinairement, arrêta que justice seroit rendue à la Duchesse, & nomma (*a*) deux Conseillers pour instruire le Procès avec toutes les formalités requises, interdisant à tous autres Juges la connoissance de cette affaire. (*b*) Ce qu'il ajouta parce que l'on étoit instruit que le Roi avoit nommé une Commission pour informer de tous les attentats commis par les Princes Lorrains.

La Ligue est renouvellée à Paris, & dans plusieurs autres Villes du Royaume.

Cette révolte du Parlement & de la Ville de Paris, fut comme le flambeau & le signal de la Guerre. A leur exemple les plus grandes Villes & les Peuples les plus belliqueux du Royaume prirent les armes & se souleverent. L'embrasement devint général en peu de temps, à mesure que l'on apprenoit le meurtre de Messieurs de Guise, & le soulevement des Parisiens. Indépendamment d'Orléans & de Chartres, qui avoient les premieres pris les armes, les Villes de Meaux & de Crépi, le Château de Pierre-Font, Corbeil, Melun, Saint Denis, Pontoise, Senlis, Creil, Clermont en Beauvoisis, & toutes les autres Villes de l'Isle de France adhérerent à l'union des Parisiens. Rouen, avec la plus grande partie du Parlement de Normandie, Louviers, Mante, Vernon, Lisieux, Ponteau-de-Mer, le Havre de Graces, Honfleur, Evreux, Fougeres, Falaise, Argentan, Montivilliers, Dreux, & toutes les autres Villes & Postes fortifiés de cette vaste & riche Province se révolterent, à l'ex-

(*a*) Pierre Michon & Jean Courtin, qui, sur la Requête du Procureur Général, furent nommés par la Cour Commissaires, pour informer contre les Auteurs du meurtre du Duc & du Cardinal de Guise. *De Thou*, *Liv. XCIV.*

(*b*) Ce fut en faisant droit sur une seconde Requête présentée au Parlement, par la Duchesse Douairiere de Guise, qui s'y plaignoit, de ce qu'à l'instance de ceux mêmes, qui, au préjudice de la foi publique, avoient assassiné le Duc son époux, & le Cardinal son beau-frere, on informoit à Blois contre leur mémoire, & qu'on avoit nommé pour cet effet des Commissaires, contre les Loix du Royaume, qui défendent de juger les Pairs, ailleurs qu'à la Cour des Pairs, c'est-à-dire, au Parlement de Paris. La Cour répondit à cette Requête, reçut la Duchesse Appellante, & ordonna que le Procès, seroit continué par le Parlement de Paris. *Voyez M. de Thou*, *Liv. XCIV.*

ception de Caën & du Cotentin, qui continuerent à reconnoître l'autorité du Roi. La Picardie suivit le même exemple : les Villes d'Amiens, de Cambrai, d'Abbeville, de Soissons, de Laon & plusieurs autres Places se joignirent à la Ligue. La même chose arriva en Champagne, dont le feu Duc de Guise étoit Gouverneur. Les Royalistes n'y purent conserver que Châlons. Reims, Troyes, Vitri, Château-Thierri, toutes les autres Villes se déclarerent, sans balancer, pour l'Union. Les esprits ne furent pas plus tranquilles, ni les Peuples plus modérés en Bourgogne. Dijon avec le Parlement de cette Province, Mâcon, Lux, & plusieurs autres Places, embrasserent le même parti. Bourges, Ville célébre par ses Ecoles de Droit ; le Mans, Place considérable, & voisine de l'Anjou, en firent autant. Le Parlement d'Aix, Capitale de la Provence, fit révolter cette Ville. Son exemple fut suivi par Marseille, & par plusieurs autres moins importantes. En Gascogne, le Parlement & la Ville de Toulouse prirent aussi les armes, & entraînerent dans leur révolte, Narbonne, Carcassonne, & un grand nombre d'autres Villes. En Auvergne, le Comte de Randan (*a*), Clermont, Montferrand, Saint Pourçain, Issoire, & plusieurs autres Places fortes, s'attacherent à l'Union. En Bretagne, le Duc de Mercœur, Gouverneur de la Province, non-seulement pour l'intérêt de la Maison de Lorraine dont il étoit membre, mais encore pour les prétentions particulieres qu'il comptoit avoir sur ce Gouvernement, du chef de sa femme, oubliant qu'il le tenoit du Roi, son beau-frere, qui l'avoit comblé d'honneurs & de biens, prit le parti de la Ligue, & entraîna dans sa révolte, Nantes, Ville très-importante, Vannes, Quimperlé, & presque toute la Province remplie de Noblesse & très-opulente. En Guyenne, il y eut une sédition considérable à Bordeaux, Ville très-étendue, où résident le Gouverneur & le Parlement de la Province ; mais

(*a*) Jean de la Rochefoucault, Comte de Randan, Gouverneur d'Auvergne, & qui avoit fait soulever cette Province en faveur de la Ligue, s'empara d'Issoire par force au commencement de Mai 1589, & en chassa ceux qui y commandoient au nom du Roi, à qui cette Place étoit d'abord demeurée fidelle.

HENRY III. 1589.

le Maréchal de Matignon qui y commandoit pour le Roi, réprima les Factieux avec son activité & sa fermeté ordinaires, chassa les plus mutins, sans répandre beaucoup de sang, & conserva heureusement cette Place au Roi. Néanmoins dans la même Province, Agen, Périgueux & quelqu'autres Villes, passerent dans le parti de la Ligue. La Ville de Lyon fut la derniere à se révolter, par la résistance qu'y apporta le Colonel Alphonse Corse, & par l'opposition des Négocians Suisses & Italiens, mais enfin la populace l'emporta. On résolut dans une émeute de se déclarer pour l'Union, & d'appeller le Duc de Nemours qui s'étoit évadé de sa prison de Blois, & que le Roi avoit nommé à ce Gouvernement, avant la mort du Duc de Guise, & à sa recommandation. La plûpart de la Noblesse de ce Pays, suivit l'exemple de cette Ville & du Peuple, entraînant après elle ses Vassaux & les Paysans. Les Rebelles s'emparerent de plusieurs Châteaux & Maisons fortifiées, où les Gentilshommes ont coutume de faire leur séjour en France, & qui ne servent pas moins à la défense des Provinces, qu'à leur agrément. Ainsi le Parti des Ligueurs devint dominant, non-seulement par la jonction des grandes Villes ; mais encore par l'appui de la plus grande partie de la Noblesse, qui fait ordinairement le plus ferme appui de la Couronne.

This is true only in a well ordered Govt.

Ce soulevement général, que la Reine Mere avoit si bien prévû & prédit dans ses derniers momens, divisa toutes les Provinces du Royaume. Les Villes étoient opposées aux Villes, les Forteresses aux Forteresses, les Gentilshommes divisés entr'eux, & les Roturiers armés contre les Roturiers, se faisoient la guerre avec acharnement, & fouloient aux pieds toutes les Loix. Tous les liens de l'amour nationnal étant rompus, & les Magistrats chassés de toutes parts, les Peuples, sans attendre l'ordre de leurs Supérieurs, & de leur propre mouvement, avoient commencé une Guerre Civile des plus cruelles & des plus funestes, signalée par les massacres, les rapines & les incendies. Et comme on ne connoissoit point encore au juste ni les intentions des Villes, ni le penchant des Particuliers, une infinité de gens couvroient leurs intérêts & leurs animosités particulieres du voile de la

Henry III. 1589.

Cause publique. Ils infestoient les chemins, se fortifioient dans les Châteaux abandonnés, s'emparoient des lieux fortifiés, attentoient à la vie de leurs ennemis, rançonnoient les riches, & mettoient à contribution les Paysans. Il ne régnoit plus ni crainte de la Justice, ni forme de Gouvernement. Tout étoit dans un boulversement horrible & inconcevable, en proie à la consternation, au trouble & à la désolation. Le Commerce étoit interrompu, les chemins sans sûreté, le Peuple, la Noblesse, tout étoit en armes. Les Ecclésiastiques eux-mêmes environnés de Satellites & de Soldats, se poursuivoient avec fureur de toutes parts, tantôt sous les noms de Huguenots & de Catholiques, de Royalistes & de Ligueurs, tantôt sous ceux de sainte Union & d'Echarpes Blanches, de Navarrois & de Lorrains. Tous les François agités par une frénésie fatale, conspiroient à déchirer les entrailles de leur Patrie.

This horrible Picture is but a natural Effect of an unsettled Government.

Le Roi qui recevoit à tout moment, & de toutes parts, des nouvelles de ces révoltes, s'efforçoit de calmer les esprits des Députés aux Etats, & de les convaincre de la nécessité où il s'étoit trouvé de se défaire des Princes Lorrains. Il espéroit que si ces Députés retournoient dans leurs Provinces, touchés de ses raisons, ils contribueroient beaucoup à appaiser le soulévement des Peuples, & à les ramener dans les bornes du devoir. En conséquence il faisoit informer avec toute la promptitude possible des intelligences entretenues par les Guises, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume, des subsides qu'ils avoient touchés de la Cour d'Espagne, & sur-tout de la part secrete qu'ils avoient eue à l'entreprise que le Duc de Savoye venoit d'exécuter sur le Marquisat du Saluces, Pays, qui, pour être situé au-delà des Monts, n'en étoit pas moins important pour le Royaume. On procédoit à ces informations sur les Ecrits, les Mémoires, les Lettres saisies dans les papiers du Duc, & sur les dépositions des Prisonniers; le Garde des Sceaux de Montholon, & deux Maîtres des Requêtes avoient été nommés Commissaires pour instruire ce Procès, & interroger les Témoins.

Le Roi fait instruire le Procès du Duc & du Cardinal de Guise.

Les dispositions des Députés des Etats, étoient bien dif-

HENRY III. 1589.

férentes dans le fonds, quoiqu'à l'extérieur elles paruſſent tendre au même but. Ceux qui ſoutenoient le parti & les droits du Roi, encouragés & raſſurés par ce qui venoit d'arriver, travailloient avec plus d'ardeur que jamais à raffermir ſon autorité, afin de faire prendre aux Etats, des réſolutions conformes aux vûes du Souverain. Mais les Ligueurs & les Partiſans de la Maiſon de Guiſe, allarmés pour eux-mêmes, cherchoient à ſortir de Blois, à quelque prix que ce fût, & n'attendoient que la fin des Etats, pour pouvoir ſe retirer en liberté, dans le deſſein de prendre enſuite le parti pour lequel ils inclinoient, nonobſtant tout ce qui auroit été décidé dans l'Aſſemblée, contre les réſolutions de laquelle ils auroient aſſez de ſujet de réclamer, en prétendant que leur conſentement auroit été extorqué par force & par la crainte de la mort. Quoique le Roi s'en apperçût à bien des indices, & qu'il vît clairement que chacun, en lui prodiguant des adulations, ne tendoit qu'à obtenir la liberté de partir, & à ſe dérober à ſa vengeance, il voulut néanmoins juſtifier ſes intentions, & fit de nouveau confirmer par les Etats l'Edit de l'Union, pour ſatisfaire le Légat qui ſollicitoit inſtamment cette Déclaration, & afin d'ôter à ſes Sujets Catholiques, tout ſoupçon qu'il penſât à s'unir aux Huguenots, ou à faire tomber la Couronne au Roi de Navarre, tant que ce Prince refuſeroit de ſe ſoumettre à l'Egliſe. On confirma enſuite les Edits rendus pour la modération des Tailles & la ſuppreſſion de diverſes Charges. Le Roi ſuivit le même plan dans tout le reſte, voulant montrer qu'il s'y étoit porté de ſon pur mouvement, & ſans avoir été forcé par le Duc de Guiſe. On fit enfin pluſieurs Réglemens ſur l'Adminiſtration de la Juſtice, & pluſieurs autres matieres concernant le ſoulagement des Peuples. Les Etats ſe ſéparerent de la ſorte, les Sujets les plus ſuſpects, affectant de témoigner à l'envi leur ſoumiſſion au Roi, & leur zele pour ſon ſervice. De ce nombre furent (*a*) le Comte

Continuation des Etats.

Ils ſe terminent avec des diſpoſitions différentes de la part des Députés.

(*a*) Ces Sujets infideles à leur Roi & livrés à la Ligue, déguiſerent leurs ſentimens pour ſauver leur vie, juſqu'à donner publiquement des éloges à Henri III. qu'ils déteſtoient dans le cœur. Leurs Harangues que M. de Thou, a rappor-

de Brissac, Bois Dauphin, l'Avocat Bernard, & d'autres qui n'eurent pas plûtôt quitté Blois, qu'ils se déclarerent pour le parti de la Ligue.

Rien n'avoit plus affligé le Roi, que la perte d'Orléans. Il jugeoit cette Ville très-propre à faire sa Place d'armes, à cause de sa proximité de Blois, & de sa situation sur le grand chemin de Paris, & avoit tâché de se la conserver avec toute la diligence possible. La Citadelle tenoit encore pour lui. Immédiatement après la mort des Guises, il y avoit envoyé Dunes, frere de d'Entragues, & ensuite le Maréchal d'Aumont avec une partie du Régiment des Gardes. Claude de Lorraine, Chevalier de Malthe, frere du Duc d'Aumale, vint au secours des Habitans, avec des Troupes sorties de Paris, & soutenu des Orléannois; il attaqua si vigoureusement cette Forteresse, que sur la fin de Janvier, le Maréchal d'Aumont désespérant de pouvoir défendre ce poste dépourvû de vivres & de munitions, en sortit avec quatre cens hommes, n'y laissant que quelques Soldats pour la rendre aux Bourgeois. Ainsi cette Ville demeura au pouvoir de la Ligue.

Le Roi essaye d'appaiser le Pape irrité de la mort du Cardinal de Guise.

Mais ce qui inquiétoit encore plus le Roi, c'étoit d'appaiser le Pape. En vain le Légat pleinement informé de tout ce qui s'étoit passé en France, se montroit d'abord favorable au Parti de ce Prince, & disposé à donner à Rome un tour avantageux à toutes ses démarches; il n'étoit cependant pas assuré de ce qu'en penseroit le Pape, qui n'étoit pas sur les lieux, & prévenu peut-être pas les impressions & les intrigues des Espagnols. Incontinent après la mort du Cardinal de Guise, Henri avoit envoyé des instructions très-amples à Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, son Ambassadeur à Rome, tant pour justifier cette action, que pour détruire les calomnies qu'on ne manqueroit pas d'y répandre. Il avoit précédemment dépêché Jerôme de Gondy Florentin vers le Pape, afin d'en obtenir la Légation d'Avignon pour le Cardinal de Guise. Il révoqua ces Ordres, & chargea Gon-

tées presque tout entieres, furent bien démenties par leur conduite, dès qu'ils se virent en liberté.

HENRY III. 1589.

dy de se rendre en poste à Rome, pour justifier auprès de Sa Sainteté, le meurtre du même Cardinal, & lui en demander l'absolution, en cas de besoin. Le Pape, à la premiere nouvelle de la mort du Duc de Guise, n'en parut pas fort émû, & dit au Cardinal de Joyeuse, que c'étoit le sort ordinaire de ceux, qui, après avoir cabalé contre leur Souverain, ne prenoient pas assez de précautions pour se soustraire à sa vengeance. Mais quatre jours après ayant appris la mort du Cardinal de Guise, & l'emprisonnement du Cardinal de Bourbon, & de l'Archevêque de Lyon, ce Pontife, d'un caractere impétueux, entra dans une furieuse colere; il fit venir en sa présence les Ambassadeurs, & les informa en termes peu mesurés, des nouvelles qu'il avoit reçues, se plaignant vivement du Roi, qui, sans égard aux Immunités Ecclésiastiques, & aux Priviléges de la Dignité de Cardinal, au mépris des Loix divines & humaines, avoit osé faire mourir un Cardinal, & enfermer dans une étroite prison deux des principaux Prélats de son Royaume. Il ajoûta de fortes menaces contre le Cardinal Légat, de ce que se trouvant à la Cour, il n'avoit pas empêché le Roi de se porter à de si étranges extrêmités.

Le Marquis de Pisani, & Jerôme de Gondy, qui étoient alors arrivés à Rome, lui représenterent avec une soumission mêlée de fermeté, les motifs qui avoient déterminé le Roi. Ils insisterent sur le crime de Leze-Majesté qu'avoit commis le Cardinal de Guise, & dont le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon étoient également coupables. Ils ajoûterent que la Puissance des Princes Lorrains, étoit si redoutable, que bien loin de permettre au Roi de les punir par les voies ordinaires de la Justice, ils l'avoient fait quelques mois auparavant chasser indignement de son propre Palais, & forcé de s'enfuir de sa Capitale. Qu'il avoit voulu mettre en sûreté sa vie & son Royaume, réduit à de si étranges extrêmités, par les complots des Guises dans les Etats Généraux, qu'à moins que ce Prince n'eût voulu se voir réduit à un esclavage perpétuel, ou dépouillé de sa Couronne, il s'étoit trouvé dans l'indispensable nécessité d'en tirer châtiment; que si leurs crimes n'avoient pas été prouvés avec les formalités requises, ils

n'en

n'en étoient ni moins énormes, ni moins évidens; & que le Roi, en qualité de Souverain dispensateur de la Justice, avoit pû, de sa propre autorité les condamner & les faire punir; que le mépris seul qu'ils avoient marqué pour la Religion, en abusant des sermens les plus solemnels, & des Sacremens de la Sainte Eglise, pour tromper leur Souverain, suffisoit pour les rendre indignes de la protection de Sa Sainteté; qu'il seroit aisé de donner au Pape des preuves indubitables, que ce n'étoit pas pour soutenir & défendre la Religion Catholique que le Roi respectoit plus que personne, mais par ambition, & pour usurper la Couronne sur les Successeurs légitimes, que ces deux Freres avoient tant de fois boulversé le Royaume, & causé la perte de tant d'ames. Ils ajoûterent enfin, que le Roi, comme un fils obéissant à l'Eglise, étoit disposé à satisfaire au Pape en tout ce qui dépendroit de lui, & qu'il avoit à cet effet dépêché Gondy, pour supplier Sa Sainteté de vouloir bien lui accorder sa Bénédiction en signe d'amitié, & pour marque qu'il étoit appaisé.

Le Pape demeure inflexible.

Le Pape, loin de se laisser ébranler par ces raisons, leur repliqua, que Gondy avoit été envoyé pour un autre sujet, & qu'il en étoit très-assuré; que le Roi, loin de se soumettre, & de demander l'absolution, persistoit dans son péché, en retenant prisonniers deux des principaux Prélats de France, qui ne reconnoissoient de Tribunal immédiat, que le Saint Siége; que si le Cardinal de Guise & les autres étoient réellement coupables des crimes que leur imputoient les Ambassadeurs, le Roi pouvoit en demander justice au Pape leur Juge naturel, & qu'il auroit bien su la lui rendre. Les Ambassadeurs ayant répondu que le caractere public dont ils étoient revêtus, méritoit qu'on ajoûtât foi à ce qu'ils représentoient, touchant le désir de leur Maître, & la Bénédiction qu'ils demandoient en son nom. Le Pape reprit, que leurs fonctions ne s'étendoient qu'aux affaires temporelles du Royaume de France; mais que pour parvenir à obtenir une absolution dans le for intérieur de la conscience, il falloit commencer par confesser son crime, & donner des marques de contrition. Que le Roi devoit envoyer un Agent

Henry III. 1589.

fondé d'un pouvoir ſpécial, & expreſſément chargé de cette affaire, & avant toutes choſes, pour preuve de repentir, faire élargir les Prélats priſonniers. Que ce Prince & les Ambaſſadeurs cherchoient à le ſurprendre, qu'ils ne s'imaginaſſent point avoir affaire à un Novice imbécille, mais à un Pontife prêt à ſoutenir la Dignité du Saint Siége, juſqu'à l'effuſion de ſon ſang. Il les renvoya enſuite tous avec des paroles menaçantes, & un air encore plus irrité, & ordonna que le Conſiſtoire s'aſſemblât le lendemain matin. Ce fut là qu'il fit aux Cardinaux un diſcours fort véhément contre le Roi, ferma la bouche, par de ſéveres remontrances, à ceux qui vouloient prendre la défenſe de ce Monarque, & éclata en menaces contre le Cardinal Moroſini, qui, oubliant, diſoit-il, le caractere dont il étoit revêtu, avoit laiſſé fouler aux pieds la liberté & la Dignité du Saint Siége, ſans en marquer le moindre reſſentiment. Enſuite il nomma une Congrégation de Cardinaux, pour conférer avec eux des affaires de France. Les principaux furent les Cardinaux Serbelloni, Fachinetto, Lancilloto, Caſtagna & de Sainte Severine. Cette affaire fit grand éclat, & mit tout le monde dans l'attente de l'iſſue qu'elle auroit.

Il fait des plaintes très-vives en plein Conſiſtoire.

Cependant les affaires de la Ligue ſe rétabliſſoient en France, & commençoient à prendre une forme certaine. Le Duc de Mayenne étoit parti *incognito* de Lyon, le ſoir même qu'il reçut la nouvelle de la mort de ſon frere, craignant que le Roi ne dépêchât quelqu'un, avec ordre de l'arrêter, comme il l'avoit fait réellement. Il arriva fort agité, & incertain de ſon ſort, en Bourgogne, dont il avoit le Gouvernement, & ſe retira à Mâcon, d'où il commença à ſonder les autres Places de cette Province, & particulierement la Ville & les Châteaux de Dijon, où commandoit le Baron de Lux, neveu de l'Archevêque de Lyon. Le Parlement, les Bourgeois & le Commandant, ayant paru également diſpoſés à le recevoir & à ſuivre ſon parti, il reprit courage, & ſe rendit dans cette Ville, d'où il dépêcha promptement au Pape, François de Diou, Commandeur de Malthe, perſonnage qui connoiſſoit parfaitement la Cour de Rome, & qui depuis long-temps ſervoit la Ligue avec

chaleur. L'objet de sa commission étoit de se plaindre auprès du Saint Siége, de la mort des Princes Lorrains, & de supplier le Pape d'accorder sa protection au débris du Parti Catholique, réduit aux abois. Pendant que le Duc, encore irrésolu dans ses desseins, séjournoit à Dijon ; il reçut des Lettres de la Duchesse de Montpensier sa sœur, qui lui donnoit avis de la révolte des Parisiens, & de toutes les Villes voisines, & l'exhortoit à prendre courage, & à se déclarer Chef de l'Union à la place de ses freres ; elle l'assuroit qu'il y avoit tout lieu d'esperer que dans peu il seroit en état de venger leur mort, & même de consommer tous les projets formés par la Ligue. Ces sollicitations, & ces Lettres jointes à la nouvelle de la révolte d'Orléans & de Chartres, rassurerent tellement le Duc de Mayenne, que le Roi, qui peu de temps après, lui écrivit la Lettre la plus obligeante pour le porter à la Paix, ne put jamais l'y déterminer, quoique de lui-même il y eût consenti assez volontiers, avant que d'avoir reçu tant de bonnes nouvelles.

Le Roi tente un accommodement avec le Duc de Mayenne, mais sans succès.

Le Roi lui marquoit, que la nécessité seule l'avoit forcé d'agir contre sa propre inclination, pour se délivrer des complots que le Duc & le Cardinal de Guise ses freres avoient tramé contre sa Personne, & qu'ils étoient prêts d'exécuter ; que cependant il avoit moins sévi que n'auroit fait tout autre, en se contentant d'ôter la vie aux principaux Chefs, & la laissant aux autres Conjurés, dans l'espérance qu'ils reconnoîtroient & répareroient leurs fautes. Qu'il ne s'étoit porté à cette extrêmité ni par haine, ni par passion, puisqu'il avoit toujours aimé, favorisé & élevé la Maison de Guise, comme il désiroit encore le faire par la suite, & qu'ainsi il le prioit de ne point se laisser aveugler par l'affection fraternelle, mais de considérer que Sa Majesté avoit été forcée de prévenir les complots ambitieux de ses freres, qu'il avoit toujours désapprouvés, & auxquels il n'avoit jamais voulu se prêter, comme Sa Majesté le savoit très-bien ; que par cette raison Elle avoit toujours désiré de l'élever, & lui avoit confié le Commandement de ses Armées, sachant qu'il ne trempoit point dans les desseins pernicieux que les

HENRY III. 1589.

autres ſe propoſoient d'exécuter ; qu'il le conjuroit de perſiſter dans des ſentimens ſi juſtes & ſi glorieux, & de ne pas contribuer à diviſer le Parti Catholique, & à déchirer ſa Patrie, ou à appuyer l'ambition des Factieux qu'il avoit improuvée, même dès ſa premiere jeuneſſe : mais qu'il devoit montrer qu'il préféroit le bien public & la ſoumiſſion dûe à ſon légitime Souverain, aux paſſions particulieres, qui ne dominent ordinairement que les hommes ſans naiſſance & ſans ſentimens ; que s'il vouloit s'unir ſincerement à Sa Majeſté pour maintenir la Paix parmi les Catholiques, & faire la Guerre aux Huguenots, Elle lui promettoit toutes ſortes de ſûretés, & toutes les ſatisfactions qu'il pourroit déſirer.

Le commandement en chef & le titre de Lieutenant Général de la Couronne, ſont déférés au Duc de Mayenne par les Ligueurs

Le Duc avoit déja pris ſon parti, penſant ne pouvoir être ni en ſûreté, ni en faveur auprès du Roi, qui ne lui tenoit ce langage, que parce qu'il le voyoit échapé du piége. Le ſoulevement du Royaume, lui faiſoit eſpérer plus de grandeur & d'autorité, que n'en avoient eu ſes freres. Ainſi la vengeance, l'eſpoir, l'ambition, concouroient à le détourner de la Paix. Tout cela étoit ſecondé par les ſollicitations de la Ducheſſe de Montpenſier, qui, ſans craindre ni pour ſa propre vie, ni les rigueurs de la ſaiſon, s'étoit rendue en toute diligence à Dijon, & par les Lettres du Duc d'Aumale & de pluſieurs autres Ligueurs qui le déterminerent enfin à prendre les armes, & à pourſuivre l'exécution des deſſeins de la Ligue, en ſe déclarant Chef de la Sainte Union. Dès qu'il eut pris cette réſolution, il ordonna ſur le champ à de Rône & à Saint Paul, à Chamois, à d'Eſclavoles, de completter leurs Régimens d'Infanterie Françoiſe, & écrivit à la Nobleſſe de ſon Parti, pour l'inviter à le venir joindre. Il travailla auſſi à ſe concilier l'affection des Peuples. Comme Paris étoit la baſe du Parti, il réſolut de s'y rendre avec la Ducheſſe de Montpenſier, d'autant plus que la priſe de la Citadelle d'Orléans, & la révolte de Bourges (*a*), de Troyes & de Chartres, avoient rendu les che-

(*a*) L'aveu que fait ici Davila de la révolte de ces Places eſt exact, mais ce qu'il ajoute ſur le retour du Duc de Mayenne ne l'eſt pas également. Il paſſa

mins libres & sûrs. Le Duc passa par toutes ces Villes, & y rassembla des Troupes, tant celles qu'il levoit de son propre argent que celles que ses Partisans lui amenoient, & les Milices que les Villes elles-mêmes lui fournissoient.

Le Duc se rend à Paris.

Il entra dans Paris le 15 de Février, à la tête de cinq cens Gentilshommes. Le Duc & le Chevalier d'Aumale, lui déférerent le Commandement. Le Conseil de l'Union, le Peuple, d'une commune voix, & le Parlement, toutes les Chambres assemblées, le reconnurent pour Chef; & sur la proposition faite par Barnabé Brisson, Premier Président nommé par les Ligueurs, le Duc fut déclaré Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France. Au Titre près, on lui accorda la même puissance & la même autorité dont doivent jouir les Rois, jusqu'à ce que les Etats Généraux, qu'on devoit tenir à Paris au mois de Juillet suivant, en disposassent autrement. La mort du Duc de Guise procura ainsi à son frere, avec une facilité étonnante, & une disposition générale des Ligueurs, le même pouvoir auquel le premier, durant sa vie, avoit prétendu parvenir par tant de travaux & d'intrigues, & que le Duc de Mayenne n'auroit jamais pû obtenir par lui-même. Le Duc prit possession en plein Parlement de cette Dignité extraordinaire, le 22 (*a*) de Février. Il y prêta serment de protéger & de défendre la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, contre quiconque voudroit lui donner atteinte, de conserver en leur entier les Domaines appartenans à la Couronne de France, de maintenir les Priviléges des trois Ordres du Royaume, du Clergé, de la Noblesse & du Tiers Etat, de faire observer les Loix & les Coutumes du Royaume, & de soutenir l'autorité & la puissance des Parlemens. Après ce serment qui fut suivi de Processions & de Prieres publiques,

Il établit un Conseil général de la Ligue.

à la vérité par Troyes & par Chartres, mais il n'approcha pas de Bourges.

(*a*) Il fut déclaré le 4 de Mars 1589, par le Conseil de l'Union, Lieutenant Général de l'Etat Royal & Couronne de France. Ce titre lui fut confirmé par le Parlement le 13 du même mois, si l'on en croit le Pere Daniel, cependant M. de Thou assure positivement, que ses Lettres Patentes ne furent enregistrées que le 19, & qu'il ne prêta serment que le 24 de Mars. *Voyez cet Historien, Liv. XCIV.*

HENRY III. 1589.

indépendamment de celui des Seize pour Paris.

il choisit, pour composer (*a*) le Conseil de l'Union, quarante personnes des plus qualifiées parmi les Ligueurs, destinées à traiter & décider avec lui des affaires les plus importantes, tandis que le Conseil des Seize resteroit particulierement chargé de celles qui concerneroient le Gouvernement de Paris.

Il fait divers préparatifs pour la Guerre.

Devenu Chef de la Ligue, le Duc commença à renforcer ses Troupes, pour en former une Armée, avec laquelle il pût se porter où le besoin l'exigeroit. Il répartit encore dans toutes les Provinces, des forces & des Capitaines pour y soutenir son Parti, & faire la Guerre contre ceux qui tenoient encore pour le Roi. Le Duc de Mercœur commandoit en Bretagne. Les sollicitations de la Reine sa Sœur, & du Roi son Beau-frere, n'avoient pû l'engager à changer de parti. Il étoit parvenu, par son crédit, à faire révolter presque toute cette Province, & à l'exception du Parlement de Rennes, d'un petit nombre de Villes & de quelques Châteaux peu importans, il étoit maître de tout le reste. Il n'en étoit pas de même en Normandie. Quoique la plûpart des Villes s'y fussent déclarées pour la Ligue, la Noblesse étoitdemeurée fidelle au Roi. Les Ligueurs n'y avoient qu'un petit nombre de Chefs divisés entr'eux, tels que la Londe à Rouen, André de Villars Brancas au Havre de

(*a*) L'établissement du Conseil de l'Union précéda d'assez long-temps la nomination & le serment du Duc de Mayenne. Il fut d'abord formé tumultuairement sur la fin de Décembre 1588, dans le premier soulevement excité par la nouvelle de la mort des Guises. Le Duc de Mayenne entra dans Paris le 12 de Février de l'année suivante, & dès-lors, pour se faire déférer l'autorité qu'il ambitionnoit, il songea à faire entrer dans le premier Conseil des Quarante, plusieurs personnes de marque, créatures de sa Maison, ou dévouées à ses intérêts. Il parvint en effet à y faire admettre dès le 18 du même mois, Hennequin Evêque de Rennes, l'Abbé de Lenoncourt, Jeannin Président au Parlement de Bourgogne, Vetus Président au Parlement de Bretagne, le Président le Maître, les Sieurs de Sarmoise & de Dompierre Maîtres des Requêtes, d'Amours Conseiller au Parlement, les Sieurs de Villeroi pere & fils, de la Bourdaisiere, du Fay, les Présidens d'Ormesson & de Videville, le Sieur l'Huillier Maître des Comptes; le Procureur & les Avocats Généraux du nouveau Parlement de Paris, le Prevôt des Marchands, les Echevins & le Procureur du Roi de la Ville, tous les Evêques & les Princes de l'association : les Députés des trois Ordres des Provinces lorsqu'ils se trouveroient à Paris; tel est l'ordre & l'enchaînement naturel des faits que l'Auteur Italien semble avoir un peu négligé en cet endroit. *Voyez le Pere Daniel, Tome IX. page 356. & M. de Thou, Liv. XCIV.*

Grace, Longchamp à Lisieux, le Baron d'Eschaufour dans le Perche. Pour remédier aux inconveniens qui naissoient de leurs mésintelligences, le Duc y envoya le Comte de Brissac pour les commander en Chef. Le Duc d'Aumale, Gouverneur de Picardie, passa dans cette Province, où les deux Factions avoient des Partisans; mais la Ligue y dominoit, à cause de la proximité des Etats du Roi d'Espagne en Flandres. Le Comte de Chaligni & le Colonel Saint Paul, attachés de longue main à la Maison de Guise, allerent en Champagne, Gouvernement auquel le jeune Duc de Guise, alors Prisonnier, devoit succéder après la mort de son Pere. Le Vicomte de Tavannes, vieux & expérimenté Capitaine, fut chargé de commander en Bourgogne, Province dont le Duc de Mayenne étoit Gouverneur. Le Lyonnois fut confié au Duc de Nemours; & en son absence, au Marquis de Saint Sorlin son frere. La Châtre resta pour commander en Berri. Dès qu'il put quitter l'Armée du Duc de Nevers, dans laquelle il servoit en qualité de Maréchal de Camp, il se déclara pour la Ligue. Le Comte de Randan commanda en Auvergne, & en Provence le Marquis de Villars avec de Vins, anciens Partisans de la Maison de Guise. Les deux Ducs de Joyeuse, pere & frere de celui qui avoit été tué à la Bataille de Coutras, en combattant contre le Roi de Navarre, se mirent en Gascogne à la tête du Parti qui n'y étoit pas fort puissant, à l'exception de la Ville & du Parlement de Toulouse. Les Ligueurs n'eurent pas non plus grand nombre de Partisans en Dauphiné, en Languedoc & en Guyenne.

Il envoye des Députés à Rome, pour affermir le Pape dans ses sentimens.

Avant que de prendre toutes ces mesures, le Duc avoit dépêché à Rome, Lazare Coquelai, Conseiller au Parlement de Paris, que deux Docteurs de Sorbonne accompagnerent, pour faire confirmer par le Pape, le Décret par lequel ils avoient déclaré le Roi déchu de la Couronne, & ses Sujets déliés du Serment de fidélité. Mayenne prévoyoit bien que la Cause des révoltés n'ayant d'autre prétexte que l'approbation du Saint Siége & du Pape, c'étoit le meilleur moyen d'appuyer & d'accroître ce Parti. Le Roi étoit retombé dans sa mélancolie ordinaire, quelques soins qu'il prît de

la cacher. Peu de temps après la mort de sa Mere, il fut attaqué d'une dissenterie, qui dura assez long-temps. Il n'étoit pas moins inquiet que le Duc de Mayenne, du parti que l'on prendroit à Rome. Plein de respect pour la Religion, il ne pouvoit se résoudre à demeurer en mauvaise intelligence avec le Saint Siége, & jugeoit, comme les Ligueurs, que l'approbation & l'appui de la Cour de Rome, feroit la principale ressource du Parti contraire. Quoiqu'en vertu d'un Bref que le Pape lui avoit adressé quelques mois auparavant, portant pouvoir de se faire absoudre de tout cas réservé, par son Confesseur ordinaire, il se fût fait donner l'absolution du meurtre du Cardinal de Guise; voyant néanmoins que cela ne suffisoit pas, il envoya à Rome Claude d'Agennes, Evêque du Mans, de la Maison de Rambouillet, qu'il favorisoit beaucoup. Ce Prélat également habile & éloquent, fut chargé d'une Procuration spéciale du Roi, pour demander de sa part l'absolution au Pape, & le reconcilier avec le Saint Siége, auquel il étoit disposé à donner les satisfactions les plus éclatantes, pourvû qu'il y trouvât sa propre sûreté.

Le Roi envoye l'Evêque du Mans à Rome.

L'Evêque du Mans étant arrivé à Rome, conféra avec les autres Ministres du Roi, & les accompagna à l'Audience du Pape. Après le premier compliment qui fut très-respectueux, ils prétendirent que le Roi n'avoit encouru aucune censure, ni violé la liberté & l'immunité Ecclésiastique, parce que le Cardinal étoit tombé dans le crime de Leze-Majesté, cas pour lequel, en France, les Ecclésiastiques, de quelque dignité qu'ils soient revêtus, sont censés soumis à la Jurisdiction Séculiere; de plus, que le Cardinal, en qualité de Pair de France, devoit être jugé par la Chambre des Pairs, c'est-à-dire, par la Grand'Chambre du Parlement de Paris, où siégent les Princes, les Pairs & les Grands Officiers de la Couronne; qu'ainsi, si le Roi avoit donné atteinte à quelque Jurisdiction, c'étoit à celle du Parlement, & non à la Jurisdiction Ecclésiastique, qui ne peut s'étendre sur les Pairs de France. Comme cette apologie, loin de satisfaire le Pape, paroissoit l'offenser & l'aigrir de plus en plus, & qu'il alléguoit les prérogatives éminentes de la dignité

gnité de Cardinal, soumise immédiatement au Souverain Pontife seul. Les Ambassadeurs se réduisirent à soutenir, que les Rois de France ne peuvent encourir les Censures qu'on nomme *Latæ Sententiæ*, se fondant sur les Priviléges des Rois Très-Chrétiens, & sur les Libertés de l'Eglise Gallicane. Mais cette prétention choquoit encore davantage le Pape, qui répondit: qu'ils priſſent garde d'avancer de semblables propositions, qui sentoient l'hérésie, parce qu'il sauroit bien les en punir. Le Marquis répliqua que leur caractere d'Ambassadeur, les mettoit à couvert de toutes poursuites ou châtimens, & que rien n'étoit capable de les empêcher de proposer les raisons de leur Maître. Cependant comme ils étoient chargés d'appaiser le Pape, & non de l'aigrir, ils se bornerent à lui représenter, que le Roi, en vertu d'un Bref Apostolique à lui accordé, s'étoit fait absoudre, & qu'en conséquence ils supplioient seulement Sa Sainteté, qui savoit bien qu'Elle avoit accordé cette grace au Roi, de la ratifier, ou du moins de ne pas trouver mauvais que ce Prince qui en connoissoit tout le prix, en eût profité; qu'il n'avoit jamais eu intention de donner atteinte à la Jurisdiction du Saint Siége; que dans le danger pressant où il s'étoit trouvé, il n'avoit pas fait toutes les réflexions nécessaires sur la démarche qu'il alloit faire; mais que depuis, quelqu'un lui ayant fait naître des scrupules à cet égard, il s'étoit adressé à son Confesseur, & en avoit obtenu l'absolution, pour plus grande sûreté, quoiqu'en effet il pensât n'avoir pas commis une grande faute. Le Pape leur répondit, qu'il n'avoit accordé son Bref, que pour le passé, & qu'il ne pouvoit s'étendre aux péchés à venir, dont on ne peut accorder l'absolution par anticipation, & encore moins à un cas si atroce, qui blessoit directement le Siége Apostolique, & scandalisoit tout le monde Chrétien; qu'avant de donner à ce Bref une extension si forcée, il auroit fallu en demander le sens à lui qui l'avoit accordé; qu'il le déclaroit alors, & qu'il n'avoit jamais eu intention d'y faciliter au Roi l'absolution des péchés qu'il n'avoit point encore commis, ni d'autoriser un attentat aussi manifeste, contre la dignité du Cardinalat.

Après avoir long-temps discuté cette question, & allégué

HENRY III. 1589.

de part & d'autre grand nombre de raisons & d'autorités ; les Ambassadeurs consentirent à lui présenter une Requête, pour demander l'absolution de la part du Roi. Le Pape paroissoit la désirer, & devoir s'en contenter. Les Ambassadeurs de Venise & de Toscane, suivant les Ordres qu'ils en avoient reçus de leurs Maîtres, appuyerent avec chaleur cette demande du Roi. Enfin, l'Evêque du Mans présenta au Pape cette Requête conçue en termes très-soumis. Sixte V. la reçut, & répondit avec douceur, qu'il accorderoit volontiers l'absolution, quand il seroit assuré de la contrition du Roi, dont il demandoit pour marque, qu'il remît en liberté le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon ; qu'il étoit inutile de lui accorder l'absolution d'un péché, tandis qu'il persistoit dans un autre, qui offensoit également le Siége Apostolique, & qu'il ne pouvoit autoriser. Les Ambassadeurs & leurs amis furent étrangement surpris de ce procédé, ils crurent qu'on les avoit joués, & trouverent étonnant que l'on usât de cette rigueur envers un Monarque tel que le Roi de France. Ils répéterent sommairement toutes les raisons alléguées dans les Audiences précédentes, & remontrerent au Pape, que le Roi, en délivrant ces Prélats, allumeroit plus que jamais le feu dans son Royaume, au risque évident de sa vie & de sa Couronne ; qu'ainsi il n'étoit point à propos de leur rendre la liberté.

Le Pape répondit qu'on les lui remît entre les mains, & que s'il les trouvoit coupables, il sauroit bien les punir. Les Ambassadeurs répliquerent d'abord, qu'il n'appartenoit qu'au Roi seul de connoitre des crimes de Leze-Majesté, & ensuite, que graces aux complots du Cardinal & de l'Archevêque, le Royaume étoit si agité, qu'on ne pourroit les envoyer à Rome, toutes les Provinces voisines des Alpes, & les Pays voisins de leur prison, étant si soulevés, qu'il étoit impossible de les transférer, & de les conduire sûrement en Italie ; que le Roi n'étoit pas tenu à l'impossible. Ces raisons ne purent fléchir l'esprit du Pape. Les Ambassadeurs écrivirent au Roi, pour lui rendre compte de leur négociation, & pour prendre ses Ordres. Cependant ils demanderent, que, puisque le Roi s'étoit soumis, & avoit donné sa

Requête au Saint Siége, on révoquât & l'on cassât le Décret de la Sorbonne, qui non-seulement étoit injuste & irrégulier, mais encore téméraire & injurieux au Siége Apostolique, par le mépris qu'en faisoient ces Théologiens, qui avoient osé décider un point aussi important que la déposition d'un Souverain; que quand on accorderoit qu'il fût du ressort de la Jurisdiction Ecclésiastique, il n'auroit pû, tout au plus, être determiné que par l'autorité supérieure du Vicaire de Jesus-Christ, & non par une assemblée tumultueuse de gens corrompus & passionnés. Mais ils ne purent encore rien gagner à cet égard; le Pape en reconnoissant que la conclusion des Docteurs étoit téméraire & censurable, dit qu'il vouloit se réserver à la condamner, lorsque le Roi lui auroit donné pleine & entiere satisfaction.

Les Ambassadeurs trouverent cette prétention étrange, & crurent avoir proposé toutes les satisfactions pour le spirituel, qu'on pouvoit offrir, ou même exiger d'un si puissant Monarque. Ils ne savoient même s'ils n'avoient pas été plus loin que ne le demandoit l'honneur de la Couronne. Voyant donc qu'une si grande soumission étoit inutile, ils tenterent une autre voie. Le Marquis de Pisani qui avoit épousé une Dame Romaine, commença par l'entremise de ses parens, à négocier avec Dona Camilla, sœur du Pape, lui offrant divers avantages pour la Famille du Pontife, s'ils l'engageoient à accorder l'absolution au Roi, & entr'autres de donner en Fief à Dom Michel son Neveu, le Marquisat de Saluces, que le Roi se chargeroit de reconquérir à ses propres dépens, sur le Duc de Savoye, dès que la Paix seroit bien cimentée entre les Catholiques de son Royaume. Cette proposition ne put faire aucune impression sur l'esprit obstiné du Pape. Il pensoit qu'on n'auroit pû, sans une longue Guerre, recouvrer le Marquisat usurpé. D'ailleurs, il voyoit le Royaume si agité, & le Parti Catholique si puissant, qu'il craignoit que son absolution ne fût pas suffisante pour calmer les esprits, & rétablir la Paix. En effet, l'Abbé d'Orbais étoit arrivé depuis peu à Rome, chargé par le Duc de Mayenne, par la Duchesse de Nemours, Madame de Montpensier & les autres Chefs de la

HENRY III. 1589.

Ligue, d'exagérer les forces de l'Union, dans laquelle étoient entrés presque toutes les principales & les plus puissantes Villes du Royaume, avec un grand nombre de Noblesse & de Peuple, & de persuader au Pape, que le Roi étoit réellement déposé & dépouillé de sa Couronne. Sixte V. fut donc confirmé dans son refus par cet Agent, qui devoit encore se plaindre, au nom des Chefs de la Ligue, du penchant que marquoit le Pape à absoudre Henri de Valois (c'étoit ainsi qu'ils nommoient ce Prince) disposition, disoient-ils, qui marquoit assez le peu de cas qu'il faisoit de la Religion, de la liberté & de la dignité du Siége Apostolique, quoiqu'en qualité de Chef de l'Eglise Catholique, il dût s'intéresser plus que personne au soutien de la sainte Union, qui n'avoit pour fin que la défense de tous ces objets.

Cet Envoyé soutenoit » que toutes les accusations de ré- » bellion & de crime de Leze-Majesté intentées contre la » mémoire du Duc & du Cardinal de Guise, étoient faus- » ses & chimériques, puisqu'ils n'avoient jamais pris les ar- » mes contre le Roi, ni rien tramé à son préjudice, mais » qu'ils lui avoient toujours rendu le respect & l'obéissance » dûe à la Majesté Royale, défendu & protégé la Reli- » gion Catholique, contre les complots redoutables, & » les armes des Huguenots; que tout le monde savoit que » le Duc François de Guise leur pere, étoit mort en ser- » vant l'Eglise & l'Etat, que le Duc d'Aumale leur oncle » avoit également perdu la vie sous les murs de la Ro- » chelle, en combattant pour la Foi Catholique; qu'on » savoit aussi combien de travaux & de fatigues le feu Duc » de Guise avoit essuyé en portant les armes pour le servi- » ce du Roi & de la Religion; à combien de dangers il » s'étoit exposé; qu'il avoit toute sa vie porté les marques » glorieuses d'une blessure qu'il avoit reçue au visage, en » combattant contre l'Armée des Reîtres, pour la défense » des Provinces & des Frontieres du Royaume; qu'il s'étoit » signalé à la défense de Poitiers, dont il avoit fait lever le » siége aux Huguenots; qu'il avoit eu beaucoup de part » aux Journées mémorables de Jarnac & de Montcon- » tour, où il commandoit l'avant-garde de l'Armée Ca-

» tholique ; qu'en dernier lieu, avec une poignée de mon-
» de, il avoit exposé sa propre personne & celles de tous
» ses parens, contre l'Armée formidable des Protestans
» d'Allemagne, qu'il avoit battue & dissipée, délivrant ainsi
» le Royaume & tout le peuple Catholique, des maux dont
» ils étoient menacés ; que dans tous ces travaux & ces dan-
» gers il n'avoit eu d'autre vûe que de servir le Roi, & de
» préserver les Catholiques de l'oppression des Huguenots ;
» que si le Roi avoit quitté Paris, à cause du soulevement
» de ses Sujets, il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même,
» pour avoir voulu mettre garnison dans une Ville qui n'en
» avoit jamais reçu, & faire mourir les principaux Bour-
» geois ; que le Duc de Guise, bien loin d'avoir excité
» cette émeute, s'étoit au contraire donné de grands mou-
» vemens pour calmer le peuple & appaiser la sédition ; que
» le Roi avoit ensuite accordé un Acte d'Amnistie, où les
» Princes Lorrains, sans demander aucun avantage pour
» eux-mêmes, s'étoient contentés d'obtenir qu'on ôtât aux
» Huguenots la liberté de conscience, & qu'on leur fît la
» guerre ; que depuis, quand il y auroit eu quelqu'ombre de
» défiance, le Roi auroit dû la bannir, après tant de ser-
» mens faits à la face des Autels, & non pas abuser de la
» foi publique, pour faire assassiner deux Princes très-inno-
» cens, afin d'appuyer le parti des Hérétiques, & d'oppri-
» mer les Catholiques, & la véritable Religion. Qu'après
» tout, quand le Duc & le Cardinal de Guise auroient com-
» mis quelque faute, quel crime pouvoit-on imputer au Car-
» dinal de Bourbon, vieillard pacifique & irreprochable,
» qu'on retenoit cruellement dans les fers ? Que cet artifice
» & cette violence ne tendoit qu'à empêcher ce dernier
» d'appuyer le parti Catholique, & à faire tomber la Cou-
» ronne à des Princes Hérétiques, excommuniés & relaps ;
» que le Souverain Pontife devoit opposer son autorité à des
» attentats si visibles, réformer le passé, pourvoir à l'avenir,
» & ne point abandonner tant de peuples ligués & prêts à
» répandre leur sang pour la défense de la Religion, & pour
» rétablir l'honneur du Saint Siége, auquel on avoit fait un
» outrage si sanglant ; qu'en qualité de Pasteur, il devoit se

HENRY III. 1589.

» mettre à la tête de ſon Troupeau, & animer tout le monde à une œuvre ſi ſainte, & qu'en effet il ſeroit peu décent, que quand tous les autres prenoient les armes courageuſement, ſa conduite trop circonſpecte le fît ſoupçonner de redouter des dangers dont il étoit plus à couvert que perſonne.

Telles étoient les raiſons que les Chefs de la Ligue employoient pour animer le Pape. Les faux avis qu'il recevoit de toutes parts, des ſoulevemens de la France, ſon peu d'expérience dans le Gouvernement, qui lui laiſſoit ignorer combien ces émeutes populaires ſont aiſées à étouffer, lui perſuadoient que le Roi étoit perdu ſans reſſource. Il ne vouloit pas, en ſe déclarant pour le parti le plus foible, compromettre ſa Dignité, ni celle du Saint Siége, comme l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & les Députés des Ligueurs ne ceſſoient de le lui faire entendre. Cependant le Roi inquiet du parti que prendroit la Cour de Rome, étoit fort irréſolu, & paroiſſoit avoir dépoſé ce courage magnanime qu'il avoit repris immédiatement après la mort du Duc de Guiſe. Le Duc de Nevers qui faiſoit la Guerre en Poitou contre les Huguenots, avoit pris la Ganache ; mais ſi-tôt qu'on eut appris le maſſacre des Guiſes, il ne put empêcher que ſon Armée, compoſée pour la plûpart de Partiſans de la Ligue, ne ſe diſſipât d'elle-même. Il fut donc obligé de retourner à la Cour. Le Roi, dénué de finances, & qui panchoit à un accommodement, ne penſoit plus à remettre une Armée ſur pied, & tournoit toutes ſes vûes du côté de la Paix. Il avoit fort ſollicité le Cardinal Légat, d'interpoſer ſes bons offices pour un accommodement, & lui avoit promis de s'en remettre à l'arbitrage du Pape, pour tous les différends qu'il avoit avec le Parti Catholique. Le Légat informa le Duc de Mayenne de ces diſpoſitions, & le ſollicita d'accorder une Tréve au Roi, pour travailler à la Paix, ſous la médiation de la Cour de Rome. Le Duc refuſa d'y conſentir, alléguant qu'il ne pouvoit plus ſe fier à un Prince, qui, malgré les ſermens les plus reſpectables, avoit violé la Foi publique & le Droit des gens, à la face de l'Aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, que c'étoit un nouvel artifice du Roi

pour gagner du temps pendant la Tréve, & parce qu'il se trouvoit alors sans Armées & sans ressources; que le Légat ne devoit point se prêter à cette supercherie, qui n'aboutiroit qu'au préjudice de la Religion Catholique, & de la liberté Ecclésiastique, à laquelle on avoit porté une atteinte si violente; qu'au contraire il étoit à propos d'attendre les résolutions qu'on prendroit à Rome, où il avoit eu soin d'informer le Pape de tout ce qui se passoit.

On reçut dans le même temps à la Cour, la nouvelle de l'éloignement du Duc de Mayenne pour la paix, & de Rome, les Lettres des Ambassadeurs, qui informoient le Roi, de la rigueur du Pape, & de son inflexibilité à demander qu'on lui remît les Prisonniers. Le Roi ne pouvant y acquiescer, sans augmenter les malheurs actuels de la France, & persuadé que les Rébelles qui avoient osé le déclarer déchû de la Couronne, éliroient pour Roi le Cardinal de Bourbon, les choses changerent de face. Henri jugea d'ailleurs qu'il avoit épuisé tous les moyens possibles pour appaiser le Pape, & que même il avoit été plus loin que ne le permettoit l'honneur de sa Couronne. Il commença à changer de sentiment, pour ne pas demeurer sans défense, opprimé par la puissance de ses Ennemis. C'étoit une nécessité si évidente, que le Duc de Nevers lui-même, qui avoit toujours conseillé à ce Prince, de satisfaire le Pape, de peur de diviser le parti Catholique, n'avoit plus de raisons à alléguer, tout le monde convenoit qu'il falloit enfin prendre une détermination.

Le Comte de Soissons, qui, peu de jours auparavant, avoit défait quelques Détachemens de la Ligue, & s'étoit rendu à Blois avec un Corps de Troupes, avança qu'il falloit s'accommoder avec le Roi de Navarre, & l'on commença à penser à cette affaire. Le Roi paroissoit aussi éloigné que jamais d'un pareil parti, & avoit une répugnance invincible à traiter avec les Huguenots; mais la nécessité lui démontroit qu'on ne pouvoit faire autrement, & tout son Conseil lui représentoit d'une voix unanime, que s'il ne se déterminoit, il alloit se trouver engagé entre deux puissans Ennemis, maîtres de toutes les Provinces, l'un en deçà,

Henry III. 1589.

l'autre au-delà de la Loire : Avec quelles Finances, quels Amis, quelles Armées, quelles Troupes prétendoit-il, lui disoit-on, combattre en même temps contre les deux Factions ? Que de quelque côté qu'il tournât ses Armes, il auroit un Ennemi en tête, & l'autre en queue ; que le Royaume & les Princes Etrangers étant attachés à l'une ou à l'autre Religion, tout lui seroit également contraire ; que tandis que ses Sujets usurperoient ainsi de part & d'autre l'autorité Royale, il demeureroit privé de toutes ressources, sans finances, sans revenus, & resteroit, comme il l'avoit toujours craint, *à sec entre deux torrens* ; qu'il avoit fait humainement tout ce qui dépendoit de lui pour appaiser le Pape ; qu'il s'étoit abaissé jusqu'à offrir la paix aux Rébelles qui le méprisoient, & qui ne méritoient pas les satisfactions qu'il avoit voulu leur donner ; qu'il avoit souffert, avec une patience inouie, les insultes du Peuple, les invectives des Prédicateurs, les outrages sanglans des Factieux, les Décrets téméraires de la Sorbonne, & laissé maîtriser la Majesté Royale par les débris de la Maison de Guise ; qu'il avoit fait à Rome des démarches auxquelles nul autre Souverain n'eût voulu se soumettre, en demandant par écrit l'absolution d'une action raisonnable, juste & nécessaire, & même en promettant de remettre tous ses différends à la médiation du Pape ; qu'il ne pouvoit rien faire de plus, à moins que de se remettre à la discrétion des Espagnols, qui dirigeoient à leur gré la Cour de Rome, & d'un Pape également emporté & inflexible ; que sans doute ses Ennemis ne seroient pas contens, s'ils ne venoient le déchirer impitoyablement, & faire à sa propre personne les mêmes outrages qu'ils avoient faits à ses Statues à Paris & à (*a*) Toulouse ; que c'étoit maintenant

(*a*) Les excès auxquels se porta la Populace de cette Ville, contre la Majesté Royale seroient incroyables, si le souvenir ne nous en avoit été conservé par des Historiens dignes de foi. Urbain de Saint Gélais Evêque de Comminges, & François de Paule Président au Parlement ayant excité les Factieux, ils coururent aux armes. En vain le premier Président Etienne Duranti, & l'Avocat Général Jacques Daffis, s'efforcerent-ils de les contenir dans le devoir, par la voie de la persuasion, le Peuple forcené les mit plusieurs fois en danger de la vie. Enfin après des insultes réitérées, le premier Président fut percé de mille coups

nant

nant qu'il falloit montrer ce cœur de Lyon ; & en s'appuyant du ſecours du Roi de Navarre, ſe venger de ſes Ennemis, par les mains mêmes de ſes Ennemis ; que cette conduite ne ſeroit ni nouvelle, ni inouie, puiſque ſouvent le Roi Charles IX. ſon Frere, & lui-même, avoient accordé la Paix aux Huguenots, dans des circonſtances moins urgentes ; que lui-même ne s'étoit point porté volontairement à enfreindre le dernier Edit de pacification, mais qu'il y avoit été forcé par les complots & les attentats des Ligueurs ; qu'en vain s'étoit-il défait des Guiſes, ſi leurs ombres lui inſpiroient les mêmes frayeurs, & ſi après avoir ſurmonté ce premier obſtacle, il ne travailloit à réprimer les ſéditieux, à recouvrer ſa propre Autorité, & enfin à rendre la paix & la tranquillité à ſon Royaume.

Le Roi de Navarre, de ſon côté, informé que les circonſtances & la néceſſité forceroient le Roi à prendre ce parti, tâchoit de lui en applanir les voies par différens Ecrits qu'il avoit fait répandre, & par une conduite qui ne les démentoit point. Depuis le départ du Duc de Nevers, il s'étoit emparé de pluſieurs Villes en Poitou & en Saintonge, mais il avoit défendu par-tout qu'on fît le moindre tort aux Catholiques, accordant la liberté de conſcience dans tous les lieux dont il étoit maître ; il témoignoit de grands égards aux Eccléſiaſtiques, & leur permettoit de célébrer publiquement la Meſſe & le Service Divin. Il vint à Châtelleraut, qui s'étoit rendu à lui par compoſition auſſi-bien

Navarre, had an head and an heart.

par ces Furieux, ſon cadavre traîné par les rues, & attaché la corde au cou à la porte de fer du Pilori, tandis qu'on avoit ſuſpendu vis-à-vis de lui à une Potence le portrait du Roi, avec cette Incription inſolente. *Tu as tant aimé ton Roi, jouis préſentement de ſa vue à ton aiſe, & meurs avec lui.* L'Avocat Général Daffis, fut également mis en piéces par les Ligueurs, qui non contens de ces excès, allerent enlever le portrait du Roi, qui étoit à l'Hôtel de Ville, le traînerent ignominieuſement par les rues, & le mirent enſuite à l'encan, un d'eux contrefaiſant le Crieur public, & criant à haute voix : *Notre Tyran de Roi à vendre, à cinq ſols, pour lui acheter un Licol.* Ni l'intégrité de Duranti, ni la piété de Daffis, & ſon attachement ſincere à la Religion Catholique, ne purent les préſerver d'une fureur qui ne pouvant s'éteindre dans leur ſang, alla juſqu'à leur refuſer les honneurs de la ſépulture, ou du moins défendit qu'on leur rendît publiquement ce devoir. *Voyez le détail de toutes ces horreurs dans M. de Thou, Liv. XCV.*

HENRY III. 1589.

que (*a*) Niort, & y fit publier un Manifeste, où, détestant les rébellions & les soulevemens des Peuples contre leur légitime Souverain, il offroit de se soumettre au Roi, & de prendre les armes contre les Factieux, & exhortoit tous ceux de son Parti à l'imiter dans une entreprise si glorieuse, afin de justifier, aux yeux de tout l'Univers, la droiture de leurs intentions, & qu'ils n'avoient jamais pris les armes par passion, mais simplement pour obtenir la liberté de conscience. Le Roi avoit aussi, de son côté, justifié par écrit ses démarches, & rendu compte des raisons qui l'avoient forcé à se défaire des Guises, & le Duc de Mayenne avoit de même instruit le Public des motifs qui avoient déterminé la Ligue à prendre les armes.

On commença à négocier une Tréve avec le Roi de Navarre (*b*) par l'entremise du Duc d'Epernon. Ce Seigneur, depuis la mort des Guises, étoit rentré dans sa premiere faveur auprès du Roi, à qui il avoit d'abord envoyé un secours de douze cens Arquebusiers Gascons sous les ordres de Mont-Cassin, Mestre de Camp, & ensuite l'Abbé d'Elbene pour la Négociation qu'on méditoit. Mais comme il naiss-

(*a*) Cette Place fut prise par escalade, & avec le Pétard par les Sieurs de Saint Gélais & de Parabere, & après un combat qui fut plus vif que sanglant. Malicorne, qui commandoit dans le Château se rendit par capitulation au Roi de Navarre, arrivé peu de temps après la prise de la Ville. C'est peut-être ce qu'a voulu dire Davila, mais ce qu'il a exprimé trop confusément. M. de Thou, décrit cette action fort au long dans son *XCIV. Liv.*

(*b*) Les premieres ouvertures du Traité entre les deux Rois furent faites du mouvement de Henri III. par Pierre de Mornai, Seigneur de Buhi, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant au Gouvernement de l'Isle de France, que ce Prince envoya à Châtelleraud, pris depuis peu par le Roi de Navarre, sous prétexte de voir du Plessis-Mornai son frere. Sur les propositions de Buhi, le Roi de Navarre dépêcha au Roi Mornai, qui demeura à la Cour *incognito* & conclut l'accord, non pas à Blois, mais à Tours. Il est certain que la Duchesse d'Angoulême intervint dans cette négociation, mais il ne paroît pas que le Duc d'Epernon, ni l'Abbé d'Elbene y ayent été employés. Tout le monde l'ignoroit à la Cour à l'exception de Révol Secretaire d'Etat. *Remarques sur Davila, page 166.* Cet Ecrivain est favorable à du Plessis-Mornai. » Du Plessis, dit » M. de Sully, qui s'attribua toute la » gloire de cette négociation, *Mémoire » Livre III. Tome I.* sut bien se prévaloir de cet accident, (d'une fiévre con» tinue qui me tint au lit douze jours » entiers,) pour m'enlever l'honneur » d'un Traité qu'il n'eut que la peine de » dresser, & auquel le Marquis de Rambouillet avoit eu beaucoup plus de part » que lui. » Reste à savoir, dit le judicieux Restaurateur des Mémoires de Sully, auquel des deux Ecrivains on doit ajouter plus de foi.

ſoit diverſes difficultés, & que le Roi ne ſe prêtoit à cette affaire qu'avec répugnance, on chargea de la Négociation Diane d'Angoulême, ſa Sœur naturelle, Princeſſe d'une rare prudence, & qui joignoit à beaucoup d'habileté une expérience conſommée dans les affaires d'Etat. Dès que le Cardinal Légat en fut informé, il en fit de grandes plaintes au Roi lui-même, en lui repréſentant combien cette conduite étoit oppoſée aux promeſſes réitérées qu'il avoit reçues de Sa Majeſté, que la mort des Guiſes ne l'empêcheroit pas de faire la Guerre aux Huguenots. Qu'en ſe livrant trop aveuglément à ces proteſtations, il avoit tâché, par des relations favorables & avantageuſes, de ſoutenir ſes intérêts auprès du Pape & de la Cour de Rome: que ſi ſes eſpérances ſe trouvoient vaines, & que le Pape vît un accommodement ſi prompt avec les Huguenots, & que les armes deſtinées contre les Sectaires ſe tournaſſent contre ceux qui étoient ſoumis au Saint Siége, il ne pourroit qu'être également indigné & contre le Roi qui auroit manqué à ſa parole, & contre le Légat qui ſe ſeroit laiſſé ſurprendre ſi aiſément. Le Roi cachant au Légat le fond de l'affaire, lui répondit: qu'il n'avoit rien conclu avec les Huguenots, mais que quand il prendroit ce parti, la faute n'en tomberoit point ſur lui, qui perſiſtoit dans le deſſein & la volonté d'exterminer les Hérétiques, mais ſur l'inflexibilité du Pape qui refuſoit de lui accorder l'abſolution, & autoriſoit les révoltes de ſes Sujets, & ſur l'opiniâtreté du Duc de Mayenne & des autres Ligueurs, qui, ne voulant point de Paix, avoient refuſé de s'en remettre à la médiation du Pape: qu'il ne vouloit point de témoin meilleur & plus aſſuré que lui, à qui il s'étoit toujours ouvert avec ſincérité, & qu'il avoit même chargé de négocier cette affaire à Rome: qu'il conſidérât les extrémités fâcheuſes où le réduiſoit l'injuſtice de ſes Ennemis, & n'attribuât point à ſon choix des démarches dans leſquelles la néceſſité de ſes affaires l'entraîneroit peut-être malgré lui.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne quitte la Cour, & va réſider à

Dès que Dom Bernardin de Mendozza, Ambaſſadeur d'Eſpagne, eut avis qu'on traitoit avec les Huguenots, il quitta bruſquement la Cour, ſans prendre congé du Roi, &

HENRY III. 1589.

Paris auprès des Chefs de la Ligue.

se rendit à Paris où il résida auprès des Chefs de la Ligue (*a*) en qualité d'Ambassadeur. Ce départ jetta le Légat dans une grande perplexité; il ne trouvoit pas convenable d'abandonner le Roi, & de se priver de toute espérance de le retenir uni aux Catholiques; & d'un autre côté, il craignoit qu'on ne le blâmât d'avoir marqué moins de zele pour la Religion que l'Ambassadeur d'Espagne. Pensant néanmoins que plus le mal est pressant, & plus la présence du Médecin est nécessaire, il résolut d'attendre à la Cour l'événement de cette affaire, & donna cependant à Rome des avis réitérés du parti qu'il prenoit, mais ces avis y étoient suspects aussi-bien que sa personne, & le Pape le traitoit déja moins en Ambassadeur qu'en Ministre infidéle à son devoir. Morosini avoit de fréquentes conférences avec le Cardinal de Vendôme, que les intérêts de sa Maison n'avoient point détaché du Roi, malgré la détention du Cardinal de Bourbon son Oncle & son bienfaicteur; le Duc de Nevers & Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, y assistoient. Ce Prélat distingué par son profond savoir & par son éloquence, avoit été chassé de sa Ville Archiepiscopale par les Habitans dont il vouloit empêcher la révolte, & s'étoit réfugié à la Cour. Ils auroient tous souhaité que le Roi ne conclût point d'accommodement avec les Huguenots, mais l'inflexibilité du Pape & l'obstination du Duc de Mayenne étoient telles, & le soulevement du Royaume si général, que quelqu'aversion qu'ils eussent pour cette résolution, aucun d'eux n'osoit pourtant la blâmer. Ainsi, Madame d'Angoulême, après avoir traité en personne avec le Roi de Navarre, vint rapporter ses réponses au Roi, qui étoit toujours à Blois, & elle avoit concilié presque tous leurs différends. Le Roi de Navarre, attentif à saisir l'occasion favorable qui se présentoit de se relever avec son Parti, & de combattre sous les ordres & les Etendarts du Roi, contre ces mêmes Ennemis qui l'avoient si long-temps opprimé, avoit souf-

Navarre

(*a*) Il avoit quitté Blois long-temps auparavant, pour résider à Paris en qualité d'Ambassadeur d'Espagne, auprès des Chefs de la Ligue, & du Conseil de la Sainte Union.

crit à toutes les conditions que le Roi lui avoit prescrites : un seul point arrêtoit l'affaire, c'étoit qu'on devoit lui consigner une Place sur la Loire, afin de pouvoir y faire passer & repasser ses Troupes, selon le besoin : le Roi lui offroit Gergeau ou le Pont de Cé, Places foibles & difficiles à conserver ; le Roi de Navarre au contraire, demandoit Saumur, Ville située dans une position avantageuse, voisine de Tours, & qu'on pouvoit aisément fortifier & défendre. Il n'insistoit sur cet article que modestement, à titre de grace, & non pas comme s'il eût voulu imposer au Roi cette condition.

Deux circonstances importantes acheverent de déterminer entierement le Roi. Le Capitaine du Gast, Gouverneur d'Amboise, à qui, depuis la mort du Cardinal de Guise qu'il avoit fait tuer, on avoit confié la garde des Prisonniers d'Etat, sollicité par les magnifiques promesses des Ligueurs, commençoit à être ébranlé, & étoit devenu suspect au Roi. L'Archevêque de Lyon lui avoit fait entendre, que le Roi, pour se disculper de la mort du Cardinal de Guise, avoit fait publier à Rome que c'étoit le Capitaine du Gast, qui, sans ordre de sa part, & pour se venger de quelques injures personnelles, avoit fait massacrer ce Cardinal, de son autorité privée, & que même actuellement c'étoit sans son ordre & par une pure avarice qu'il retenoit en prison les autres Prélats. Du Gast, homme vain & défiant, ayant aisément ajoûté foi à cette fausse confidence, prêta l'oreille aux propositions qu'on lui fit de relâcher les Prisonniers. Le Roi très-inquiet, malgré l'épuisement de ses finances, fut obligé de lui donner trente mille écus, pour le retenir dans son Parti & s'en assurer, de peur qu'en délivrant les Prisonnniers il ne s'attachât à la Ligue. Cette somme immense suffit à peine pour le satisfaire, & il fallut distribuer les Prisonniers en diverses Places & avec des gardes différentes, ce qui coûta encore davantage. Le Cardinal de Bourbon fut transféré à Chinon, le Duc de Guise à Tours, le Duc d'Elbœuf à Loches, & l'Archevêque de Lyon demeura seul dans le Château d'Amboise, à la garde du Capitaine du Gast, qu'il ne put gagner.

Du Gast

L'autre événement qui inquiéta extrêmement le Roi, fut

HENRY III. 1589.

Le Roi s'accommode avec le Roi de Navarre, & fait une Tréve avec lui.

le soulevement de Tours, (*a*) Capitale du Poitou, & située sur la Loire dont il avoit résolu de faire sa Place d'Armes. Le Peuple, à l'instigation des Partisans de la Ligue, & par les suggestions de quelques Religieux, commença à se mutiner & à se révolter contre les ordres des Magistrats, persuadé qu'on vouloit livrer cette Ville au Roi de Navarre, pour y faire son séjour. Le Roi résolut d'abandonner Blois, pour prévenir ce danger, avec le Maréchal d'Aumont, le Comte de Soissons & le peu de Troupes rassemblées auprès de sa personne. Dès qu'il y eut pourvû & appaisé la sédition, il connut évidemment qu'il falloit enfin prendre un parti, & que les délais de la Cour de Rome préjudicioient trop à l'état de ses affaires, & le réduisoient au point de se voir opprimé. Ainsi, sans perdre de temps, on conclut une Tréve d'un an entre le Roi Très-Chrétien & le Roi de Navarre à ces conditions : que dans tous les lieux où les Huguenots étoient maîtres, on rétabliroit, sans aucune exception, l'exercice public de la Religion Catholique : qu'on rendroit aux Ecclésiastiques leurs biens, quelque part qu'ils fussent situés, & que les Calvinistes mettroient en liberté tous les Prisonniers qu'ils avoient faits : que le Roi de Navarre s'obligeroit à servir en personne le Roi, avec quatre mille hommes d'Infanterie & douze cens Chevaux, par tout où Sa Majesté voudroit l'employer : que toutes les Villes, Terres & Pays de son Parti observeroient les Loix & les Coûtumes du Royaume, obéiroient aux Parlemens & aux Magistrats Royaux, & se soumettroient à tous les Réglemens faits ou à faire par le Roi régnant : qu'on consigneroit au Roi de Navarre la Ville de Saumur, & qu'il la garderoit pour avoir un passage libre sur la Loire, à condition cependant de la rendre au Roi sur le champ, dès qu'il plairoit à ce Prince de la redemander. Si-tôt que ces articles eurent été accordés & ratifiés, Beaulieu, Secretaire d'Etat, remit Saumur au

(*a*) Cette erreur est trop grossiere, pour un Ecrivain qui se fait un mérite d'avoir fait un long séjour en France. Nous aimons mieux croire que c'est une faute de Copiste ou d'impression; mais le Texte, qui doit être sacré pour nous, porte : *Fù il moto della citá di Turs, principale del Poetù posta sopra la Loira, &c.*

Roi de Navarre, qui en donna le Gouvernement à Dupleſſis Mornai ſon Confident. La même Tréve fut ſignée en Dauphiné par le Colonel Alphonſe Corſe au nom du Roi, & par Leſdiguieres pour le Roi de Navarre, & leurs Troupes ſe joignirent contre l'Ennemi commun.

Les Huguenots firent de grandes réjouiſſances de cette réconciliation, vantant leur fidélité & leur ſoumiſſion à la Majeſté Royale, à la honte de ceux qui les avoient jufqu'alors traités de rébelles, de traîtres & de boute-feux publics. Cette révolution fut un effet ſurprenant des ſécrets de la Providence Divine. Le Roi de Navarre, peu auparavant, s'étoit vû abandonné de tous, reſſerré dans un coin du Royaume, privé ſouvent des choſes les plus néceſſaires à ſon entretien, & menant plûtôt la vie d'un brigand & d'un proſcrit que celle d'un Prince. Ses Ennemis, entraînés par le déſir de le perdre, le pourſuivoient avec acharnement, ils lui avoient fait déclarer la Guerre; point de Ligues qu'ils n'euſſent formées; point de complots qu'ils n'euſſent tramés; point d'artifices qu'ils n'euſſent employés pour l'accabler; & néanmoins tous ces obſtacles tournerent à ſon avantage, & la haine exceſſive de ſes Ennemis fut la principale cauſe de ſon élévation. Ceux qui ſont inſtruits des affaires de France & déſintéreſſés, ne doutent nullement que ſi l'on eût laiſſé vivre & régner tranquillement le Roi, autant d'années que le cours ordinaire de la nature lui en promettoit, le Parti du Roi de Navarre n'eût été peu à peu détruit & anéanti. La Paix & le temps auroient achevé de rompre le peu d'union qui régnoit parmi les Huguenots. Les circonſtances, la néceſſité, amenées par les conjonctures, auroient enfin vaincu l'obſtination des Rochelois qui étoient la plus puiſſante reſſource du Parti, & le Roi, ennemi implacable de l'Héréſie, l'auroit preſqu'inſenſiblement détruite & extirpée par divers artifices. Mais les Catholiques, en voulant abſolument la Guerre & & en fomentant la haine des factions, ranimerent l'obſtination des Huguenots, qui s'opiniâtroient d'autant plus à réſiſter, qu'ils ſe croyoient perſécutés plus injuſtement. Et d'un autre côté, cette ardeur du Parti Catholique applanit au Roi de Navarre les voies pour ſe réconcilier avec le Roi

HENRY III. 1589.

& avec la Nobleſſe Françoiſe; enſorte qu'à la mort du Roi il ſe vit les armes à la main, & à la tête d'une puiſſante Armée, ce qui lui fraya le chemin du Trône, contre toute apparence & contre ſa propre attente.

Dès que la Tréve fut conclue, quoiqu'elle ne fût publiée que quelques jours après, le Roi réſolut de changer de conduite, de faire tête aux Rébelles, & de reprendre ce courage magnanime qu'il avoit tant de fois ſignalé. Il envoya la Clielle au Grand Duc de Toſcane, pour lui demander à emprunter deux cens mille ducats, qu'il deſtinoit à faire des levées d'Infanterie Suiſſe & de Cavalerie Allemande. Ce Prince, nouvellement allié au Roi par ſon mariage avec la Princeſſe Chriſtine qui paſſoit en Italie, s'empreſſa de le ſatisfaire, & envoya à Augſbourg le Chevalier Guichardin chargé de cent mille ducats; il promit de faire des remiſes pour le reſte dès qu'on commenceroit la levée de ces Troupes. Pour cet effet, le Roi envoya, auprès des Cantons Suiſſes, Sanci, qui y avoit été Ambaſſadeur pluſieurs années, avec ordre d'y lever ſix mille Fantaſſins dans les Cantons Catholiques, ou s'il ne pouvoit réuſſir, par les obſtacles qu'il prévoyoit qu'y apporteroient les Eſpagnols, de les obtenir des Cantons Proteſtans. Il chargea en même temps Gaſpard, Comte de Schomberg, de lever la Cavalerie Allemande; ce Seigneur, de peur d'être arrêté par les Ennemis, prit un long détour, & ſon voyage fut infructueux. Le Roi dépêcha encore Jacques-Auguſte de Thou à l'Empereur, ſous prétexte de lui notifier la mort de la Reine Mere, mais dans le fond, pour diſpoſer l'Empereur Rodolphe à ne pas s'oppoſer aux levées que le Roi faiſoit faire en Allemagne. Pierre Forget, Sieur de Freſne, nouvellement nommé Secretaire d'Etat, fut député à la Cour de Madrid ſous le même prétexte, mais en effet, pour tenter d'empêcher le Roi Catholique de favoriſer, auſſi ouvertement qu'il le faiſoit, les Ligueurs, auprès deſquels Mendozza rempliſſoit publiquement les fonctions d'Ambaſſadeur.

guichardin

Après avoir pourvû, le mieux qu'il étoit poſſible, aux affaires du dehors, le Roi penſa à celles de l'intérieur du Royaume. Il fit aſſembler tous les Préſidens & Conſeillers

des

des Parlemens de Paris, de Rouen & de Dijon, qui s'étoient évadés de ces Villes, pour se soustraire à la fureur du Peuple, & ordonna, que le Parlement de Paris résideroit à Tours, celui de Rouen, à Caën, dans la Province de Normandie, & celui de Dijon, à Châlons, (*a*) Ville du Duché de Bourgogne. Ensuite, par un Edit (*b*) très-sévere, il déclara Rébelles tous ceux que la Ligue avoit choisis pour composer les Parlemens dans les Villes & les lieux qui s'étoient soustraits à son obéissance, & défendit à tous ses Sujets d'y avoir recours pour leurs Procès, annullant & cassant tous les Arrêts qui pourroient être rendus par ces Tribunaux qui oseroient s'arroger le nom de Parlemens. Il rendit une pareille Déclaration contre le Duc de Mayenne, le Duc & le Chevalier d'Aumale & les autres qui avoient fait soulever les Villes & pris les armes contre lui. Il leur enjoignoit de se soumettre à son obéissance, de cesser de troubler le repos public, & de poser les armes dans le terme de quinze jours, sous peine de confiscation de leurs biens, & d'être atteints & convaincus du crime de leze Majesté.

Le Roi voulut que les opérations de la Guerre suivissent de près ces Ecrits, & nomma, pour toutes les Provinces, des Gouverneurs chargés de faire des levées, de rassembler des Troupes, & commencer la Guerre de toutes parts. Il donna le Gouvernement de Bretagne au Comte de Soissons, & celui de Nomandie au Duc de Montpensier. Le Maréchal de Matignon fut nommé Lieutenant du Roi de Navarre en Guyenne, & le Maréchal de Montmorency, pour commander en chef en Languedoc. La Valette eut la Lieutenance Générale de Provence sous le Duc d'Epernon. Le Colonel Alphonse Corse, celle de Dauphiné, & le Comte

(*a*) C'est encore ici une méprise. Le Duc de Mayenne étoit maître de cette Place, qu'il conserva jusqu'à son accommodement avec Henri IV. & dont le Gouvernement resta même à son fils aîné. Ce Parlement résida à Châlons sur Marne dans la Province de Champagne, Ville assez éloignée & toute différente de la premiere.

(*b*) Cet Edit donné à Blois au mois de Février 1589, n'étoit pas seulement sévere quant au Duc de Mayenne, & au Duc & au Chevalier d'Aumale, mais encore à l'égard des Villes de Paris, d'Orléans, d'Amiens & d'Abbeville, que le Roi dépouilloit de tous leurs Privilèges, & menaçoit de traiter à la derniere rigueur, si dans le 1. de Mars suivant, elles ne rentroient dans le devoir. Il est rapporté dans M. de Thou, *Liv. XCV.*

HENRY III. 1589.

de Tavannes, celle de Bourgogne. Le Duc de Longueville fut fait Gouverneur de Picardie; le Maréchal d'Aumont, Gouverneur de Champagne, & on lui donna Dinteville pour Lieutenant. Philibert de la Guiche devoit commander dans le Lyonnois, Montigni dans le Berri, Sourdis en Beauce, & d'Entragues dans l'Orléannois. Le Roi retint auprès de sa personne le Maréchal d'Aumont pour commander son Armée, & ordonna au Duc d'Epernon & au Roi de Navarre de venir le joindre. La Tréve fut acceptée, après quelques délais, & publiée le 28 d'Avril.

Le Légat sort du Royaume sans avoir pû engager le Duc de Mayenne à un accommodement.

Le Cardinal Légat n'attendit pas cette publication pour quitter la Cour, où il crut ne pouvoir rester avec bienséance. D'ailleurs, il ne vouloit point se rendre à Paris, où il auroit paru autoriser, par sa présence, les armes de la Ligue. Après bien des incertitudes, il résolut de prendre la route de Moulins pour sortir du Royaume, dès qu'il auroit reçu des ordres de Rome. Il savoit qu'il étoit très-mal dans l'esprit du Pape, & que les Partisans de la Ligue avoient réussi à le noircir auprès de ce Pontife, & faisoient rejetter ses avis. Cependant le Roi tenta toutes les voies imaginables pour le retenir dans les Provinces qui lui étoient fidelles. Il s'efforça de rejetter, sur la nécessité de ses affaires, son accommodement avec le Roi de Navarre, en lui protestant, qu'il vouloit toujours persévérer dans la Religion Catholique, à laquelle son Traité avec les Huguenots étoit plus avantageux que préjudiciable. Il le pria enfin de faire un dernier effort sur l'esprit du Duc de Mayenne, de s'aboucher avec lui, & de tâcher de l'amener à un accommodement, puisqu'il n'avoit pû l'engager à prêter l'oreille à aucune proposition de Paix, ni par l'entremise du Duc de Lorraine, à qui il en avoit écrit, ni par celle de Madame de Nemours auprès de qui la Reine s'étoit employée. Pour convaincre toute la terre du désir qu'il avoit de n'être point forcé de s'unir aux Huguenots, & de l'injustice des armes de la Ligue, il offroit au Prince héréditaire de Lorraine les Villes de Toul, Mets & Verdun, à titre de Gouvernement, & promettoit d'employer ses bons Offices pour faire épouser au Comte de Vaudemont l'Héritiere de Bouillon, ce qui

l'auroit mis en possession de Jamets & de Sedan, Places si fort à leur bienséance, & si enviées par ces Princes. Il consentoit de laisser au Duc de Mayenne le Gouvernement de Bourgogne, avec la liberté de nommer aux Gouvernemens de toutes les Villes & Places fortes de cette Province, & d'en accorder la survivance à son Fils aîné avec les mêmes prérogatives: de plus, cent mille écus comptant pour acquitter les dettes qu'il avoit pû contracter à l'occasion des derniers troubles, & quarante mille écus de pension annuelle. Il offroit au Duc de Guise le Gouvernement de Champagne, Saint Disier & Rocroi pour Places de sûreté, vingt mille écus de pension & trente mille en Bénéfices, avec le Chapeau de Cardinal pour un de ses Freres; au Duc de Nemours, le Gouvernement de Lyon, & dix mille écus par an; au Duc d'Aumale une pareille pension, & la Ville de Saint Esprit-de-Rue pour sa sûreté; au Chevalier son Frere, la Charge de Colonel Général de l'Infanterie, & vingt mille Francs de pension; une de dix mille écus au Duc d'Elbœuf, avec le Gouvernement de Poitiers. Il remettoit à la prudence du Pape à prononcer sur tous les Edits de pacification, ci-devant accordés aux Huguenots, le choisissant comme Médiateur pour terminer, à l'amiable, tous les différends qui resteroient entre lui & la Ligue, avec la liberté de prendre pour Adjoints ou le Sénat de Venise, ou le Grand Duc de Toscane Dans le premier cas, le Roi consentoit que les Ligueurs nommassent de leur côté le Duc de Ferrare, Oncle des Guises, & dans le second, le Duc de Lorraine, Chef de leur Maison. Cet Ecrit ne produisit aucun effet. Le Duc de Mayenne s'étant abouché à Châteaudun avec le Légat, refusa de prêter l'oreille aux propositions de Paix, protestant qu'il ne pouvoit accepter aucune condition, sans assembler les Etats de la Ligue & tous les Princes de sa Maison pour avoir leur agrément. Il ajoûta, qu'il ne pouvoit avoir ni commerce, ni sûreté avec un Prince qui avoit si ouvertement violé sa parole & le droit des gens. Le Duc tenoit ce langage, parce qu'il se croyoit fort supérieur en forces au Roi; d'ailleurs, le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye lui promettoient des secours d'hommes &

HENRY III. 1589.

d'argent, & il voyoit que la Cour de Rome commençoit à pancher en sa faveur.

La Guerre commence de toutes parts avec acharnement.

Si-tôt que la nouvelle de la Tréve conclue avec le Roi de Navarre & celle du départ du Légat furent arrivées à Paris, la fureur du Peuple se ranima contre le Roi & contre ses Partisans : les Ligueurs en donnerent des marques étranges, jusqu'à défendre publiquement de prier Dieu pour lui au Canon de la Messe, contre l'usage invariable de l'Eglise Catholique de prier nommément pour les Souverains, & sans considérer que dans l'Office du Vendredi Saint, on prie même pour les Hérétiques, les Idolâtres & les Payens. Il seroit impossible de rapporter le nombre infini de Libelles, de Manifestes, de Piéces imprimées qui furent publiées contre ce Prince, sans que la raison & la modération pussent mettre ni frein ni bornes à cette audace. Mais déja les opérations de la Guerre qui commençoient à s'animer de toutes parts, occupoient trop les esprits, pour qu'on fist attention à ces clameurs. Les premieres expéditions se passerent en Normandie. Le Duc de Montpensier à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement, s'étoit rendu à Caën où le Parlement de Rouen avoit été transféré par Edit du Roi, où s'étoient retirés les Présidens & Conseillers qui s'étoient sauvés de Rouen. On avoit mis, à la tête de cette Cour, Pierre Seguier, Président à Mortier au Parlement de Paris. Toute la Noblesse attachée au Roi, & entr'autres de Lorges, Colombiere, Saint Denys, le Baron de l'Aigle, vinrent joindre le Duc avec quatre Régimens d'Infanterie levés par ses ordres. Ce Prince se trouva à la tête de trois mille hommes d'Infanterie & de huit cens Chevuax.

Seguier

Avec ce Corps qui grossissoit de jour en jour, il résolut d'assiéger Falaise, Place assez considérable, défendue par une Forteresse ou grosse Tour nommée le Donjon. Il pensoit que la prise de cette Place entraîneroit bien-tôt celle d'Argentan, de Vire & des autres postes voisins de Caën, & procureroit par-là l'abondance dans cette Ville, plus peuplée qu'à l'ordinaire par l'affluence des Plaideurs & par le nombre des Magistrats qui s'y étoient réfugiés. Mais deux jours après son départ de Caën, il arriva dans ses Troupes

une émeute capable de faire échouer son entreprise. Il avoit pour Maréchal de Camp Jean d'Hemeri, Sieur de Villers, le même, qui, dans les premieres Guerres Civiles, s'étoit signalé par la prise de Domfront & du Comte de Montgommeri qui eut la tête tranchée sous le regne de Charles IX. L'avant-garde étoit commandée par le Comte de Thorigni, Fils du Maréchal de Matignon, la Cavalerie légere par Bacqueville, & l'arriere-garde par le Comte de Montgommeri, Fils de celui dont nous venons de parler. Il régnoit entre ce Seigneur & le Maréchal de Camp une mésintelligence fomentée, d'un côté par les Catholiques, & de l'autre par les Huguenots. En marchant dans le Pays Ennemi, il falloit nécessairement rapprocher les logemens, pour empêcher les Paysans soulevés de tomber sur ceux qui s'écartoient du gros de l'Armée. Villers fut obligé d'assigner au Comte de Montgommeri un logement plus resserré que n'en prétendoient avoir les Huguenots, accoûtumés à la maraude & peu faits à une discipline exacte. Le Comte déchira le Billet que lui avoit apporté le Fourier, s'écarta de plus d'une lieue de l'Armée, & voulut prendre son quartier dans quelques Villages où il trouvoit des fourages abondamment pour ses chevaux. On en informa Villers qui envoya ordre au Comte de s'en tenir au quartier qu'il lui avoit assigné, alléguant que le Duc de Montpensier l'avoit ainsi réglé, & qu'il ne pouvoit y contrevenir, sans blesser la discipline militaire. Le Comte répondit avec fierté, & Villers fit arrêter & pendre son Fourier, pour avoir osé assigner d'autres quartiers que ceux qu'avoit marqués le Maréchal de Camp. Il informa ensuite le Duc de ce qui se passoit, & fit mettre en bataille le Comte de Thorigni avec l'avant-garde, pour obliger le Comte de Montgommeri à prendre le quartier qu'il lui avoit destiné. Il y auroit sans doute eu du sang de répandu. Villers étoit résolu de se faire obéir à quelque prix que ce fût, & les Huguenots de leur côté s'obstinoient à ne pas céder. Mais le Duc montant à cheval, appaisa les choses par sa présence, & commanda avec fermeté au Comte d'obéir. Dès le lendemain, Montgommeri quitta l'Armée, sous prétexte d'aller dans le Cotentin défendre ses Châteaux contre les cour-

HENRY III. 1589.

ſes du Duc de Mercœur, & le Commandement de l'arriere-garde fut donné à du Hallot & à Crevecœur ſon frere. Lorſque ce tumulte eut ceſſé, on marcha enſuite avec plus d'ordre & de diſcipline, le Duc défendant qu'on prît rien aux Payſans, excepté les vivres néceſſaires, ni que le Soldat cauſât aucun dommage, ſi ce n'étoit pour ſa ſubſiſtance & ſon logement, qu'il étoit obligé de prendre aux dépens du Pays, parce que les Troupes n'étoient pas payées.

Le Duc de Montpenſier défait les Gautiers en Normandie.

On aſſiégea Falaiſe, & l'on commença à battre la Place avec une coulevrine & deux canons qui faiſoient toute l'Artillerie de l'Armée, on ſe flatta même de l'emporter, pour peu qu'elle tardât à être ſecourue. Mais le Comte de Briſſac qui n'avoit pû entrer dans ſon Gouvernement d'Angers, & que le Duc de Mayenne avoit envoyé commander en Normandie, accompagné de quelques Gentilshommes & d'autres de ſon Parti au nombre de trois cens Chevaux, implora le ſecours des Gautiers pour faire lever le Siége de cette Place. Ces Gautiers étoient des Payſans révoltés, d'abord contre tous les gens de Guerre, qui paſſoient par leurs Villages, pour ſe garantir des pillages & des oppreſſions qu'ils en ſouffroient. Enſuite, prévenus que le Roi étoit la cauſe de tous les malheurs publics, & qu'à ceux de la guerre il ajoûtoit le poids des Impôts, ils avoient embraſſé le Parti de la Ligue, en faveur de laquelle ils avoient pris les armes au nombre de ſeize (*b*) mille hommes. Ils infeſtoient les grands chemins, ils avoient, par des coupures, occupé preſque tous les défilés, & s'étoient fortifiés dans leurs Bourgs & leurs Villages. On les nommoit *Gautiers*, parce que leur révolte avoit commencé dans le Bourg de la Chapelle-Gautier, auquel s'étoient enſuite joints ceux de Vimoutier, de Bernai & quelqu'autres moindres. Ils avoient choiſi pour Généraux les Barons de Maillot, & d'Eſchaufour, & Longchamp, Gouverneur de Liſieux, & pour Sergent-Major, le Capitaine Vaumartel, ſous les ordres du-

Gautiers.

(*a*) M. de Thou, *Liv. XCIV.* n'en compte que cinq mille. Peut être confond il la totalité, avec le détachement qu'ils accorderent au Comte de Briſſac, pour marcher au ſecours de Falaiſe.

quel ils s'exerçoient dans la discipline militaire & au maniement des armes. Le Comte de Brissac obtint d'eux un Corps de quatre mille hommes pour marcher avec lui au secours de Falaise, jugeant ce nombre suffisant pour en faire lever le Siége, persuadé que le Duc de Montpensier, de peur de se laisser enfermer entre ces Troupes & la Ville, décamperoit, & lui laisseroit le temps d'y jetter une Garnison plus nombreuse, & de la mieux fortifier. Il se mit donc en marche avec les Gautiers, sa Cavalerie, cent Arquebusiers à cheval commandés par le Capitaine Valage, & deux Piéces de Campagne. A quatre lieues de Falaise, les Gautiers se posterent dans un gros Bourg, & fortifierent l'entrée de la grande rue du côté de l'Ennemi, en y élevant une barricade de tonneaux remplis de terre & de fumier; ils y mirent aussi en batterie deux Piéces de canon. Le Comte de Brissac prit son quartier à quelque distance avec sa Cavalerie, dont il envoya des détachemens battre la campagne. Villers Maréchal de Camp de l'Armée Royale, méprisant ces Milices ramassées & sans expérience, reconnut en personne leur poste & engagea le Duc de Montpensier à lever tout-à-coup le Siége & à tomber sans délai sur l'Ennemi. Le Duc, qui ne demandoit pas mieux que d'en venir aux mains, & comptoit fort sur l'expérience de Villers, approuva son avis. Il fit dès le soir même retirer son canon, & résolut d'attaquer les Gautiers le lendemain.

Villers fit les dispositions suivantes pour l'attaque. La coulevrine & les canons devoient tirer à la tête de l'Armée droit à la grande rue, pour détruire la Barricade & démonter les deux canons de l'Ennemi; ensuite l'Infanterie distribuée sous les ordres de ses Colonels, devoit attaquer du même côté. Le Duc de Montpensier avec sa Compagnie de Gendarmes devoit forcer une autre issue qui étoit à la droite & aboutissoit sur la campagne, tandis que le Comte de Torigni avec la Cavalerie de l'avant-garde en feroit de même par une autre rue située à gauche. On chargea Surenne & Bacqueville, avec deux Escadrons de Chevaux-légers de se tenir prêts à repousser le Comte de Brissac, s'il tentoit de venir au secours des siens avec sa Cavalerie.

La coulevrine & les canons firent leurs décharges si à propos que la barricade des Ennemis fut renversée, & que leur Capitaine Vaumartel occupé à les encourager & à les mettre en ordre eut la tête emportée : en même temps on sonna la charge pour attaquer l'Ennemi de toutes parts. Le Duc de Montpensier, Prince brave & généreux, à la tête de sa Cavalerie, marcha à grands pas pour enfoncer les Gautiers. On ne sait par quelle raison, au lieu de tourner à droite pour aller attaquer le poste qu'il s'étoit réservé, il marcha droit à la barricade renversée, où restoient les deux canons de l'Ennemi qui n'avoient point encore tiré, & il couroit grand risque d'y perdre bien du monde, & de rendre l'action très-sanglante. Il faisoit un grand vent, qui joint au bruit des Armées empêchoit d'entendre les ordres, & le Duc alloit se précipiter dans le danger, si Villers, piquant son cheval, ne l'eût joint à toute bride, & le touchant de sa canne sur son casque, ne l'eut arrêté, en lui faisant remarquer le péril auquel il s'exposoit inutilement, & il l'engagea à tourner à la droite pour prendre l'Ennemi en flanc. Le Comte de Torigni ayant chargé à la gauche, & l'Infanterie de front sans perdre plus de vingt hommes par le feu des piéces de campagne, en moins d'une heure, le Bourg fut forcé & l'Ennemi défait avec perte d'environ deux mille hommes, de tout le Bagage, les Drapeaux & l'Artillerie. Le Comte de Brissac qui, durant le combat, avoit paru sur un coteau voisin, se trouvant très-inférieur en forces, ne tenta rien, se retira droit à Falaise, & parvint ainsi à secourir cette Place, en perdant la plus grande partie de ses Troupes. L'Armée Royale, après sa victoire, campa dans les Villages voisins. On délibéra dans le Conseil de Guerre si l'on reprendroit le Siége de Falaise. Mais Villers jugea que cette entreprise seroit difficile & de longue haleine, parce que le Comte de Brissac s'étoit jetté dans la Place avec le reste de son monde. Il conseilla de profiter de l'ardeur que cette victoire avoit inspirée aux Troupes, pour aller forcer les Gautiers dans leurs postes, & étouffer toutes les semences de cette rébellion : après quoi la Ligue n'auroit plus dans la Province de forces capables de troubler les Siéges qu'on voudroit entreprendre.

Cet

Cet avis prévalut, & l'Armée renforcée de plus de quatre cens chevaux marcha contre les Gautiers, qui résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité, se fortifierent à Vimoutier, à Bernai, & à la Chapelle Gautier, mais leurs Capitaines ne s'y renfermerent point avec eux : Longchamp se retira dans son Gouvernement, & les deux autres leur donnerent parole d'aller trouver le Comte de Brissac & de venir à leur secours. On attaqua d'abord le poste de Vimoutier, Bourg ouvert & sans défense, qui fut emporté sans peine. Il y resta plus de mille Gautiers sur la place, ceux qui tomberent vifs au pouvoir des Vainqueurs furent relâchés, après avoir promis avec serment de ne plus porter les armes & de retourner à leurs travaux ordinaires. Ils se soumirent d'autant plus volontiers à ces conditions, que les Troupes observoient partout une discipline fort exacte, par l'attention du Duc de Montpensier & de Villers à faire punir très-séverement les Soldats qui osoient commettre des extorsions & des violences. Ces Paysans retournerent tranquillement dans leurs maisons. Bernai fit plus de résistance, le Bourg étoit fermé de murailles & l'élite des Gautiers s'y étoit réfugiée. Mais après que l'Artillerie eut battu les murs depuis le matin jusqu'à midi, l'Infanterie y donna l'assaut que les Assiégés soutinrent bravement. La batterie recommença à tirer le lendemain & élargit la Brêche, plusieurs Gentilshommes mirent pied à terre, & marcherent à la tête de l'Infanterie, pour animer les Soldats. Les Troupes redoublerent leurs efforts avec courage, l'action fut sanglante & dura quatre heures. Enfin le jeune Larchant & Bacqueville pénétrerent dans le Bourg, & après eux toute l'Armée, qui passa une grande partie des Gautiers au fil de l'Epée. Presque tout le Bourg fut consumé par le feu qu'un Valet du Colonel Saint Denis mit à une maison. Villers fit pendre ce Domestique pour ce crime. Les Royalistes ne perdirent à cet assaut que la Fontaine un des Aides de Camp de Villers, quatorze Gentilshommes & environ cent Soldats. Les Prisonniers furent renvoyés aux mêmes conditions que ceux de Vimoutier, & après avoir prêté le même serment. Le reste des Gautiers rassemblé à la Chapelle, voyant leurs

HENRY III. 1589.

Compagnons défaits, & que leurs Capitaines ne paroiſſoient point avec le ſecours qu'ils leur avoient fait eſpérer, prirent le parti de ſe rendre, & obtinrent grace aux mémes conditions, par l'entremiſe de deux Curés de leurs Paroiſſes, ils rendirent leurs armes & leurs drapeaux & retournerent cultiver la terre.

Tel fut le premier ſuccès de cette Guerre. Le Roi en reçut avec beaucoup de joie la nouvelle à Tours, où il étoit occupé à renforcer ſon Armée, & à lever les obſtacles qui retardoient encore ſon abouchement avec le Roi de Navarre. Pour cet effet du Pleſſis-Mornai s'étoit rendu à la Cour depuis quelques jours, & l'Abbé d'Elbene avoit été trouver le Roi de Navarre. Cependant on n'étoit encore convenu, ni du lieu ou ſe feroit l'entrevue ni du cérémonial. D'un côté le Roi auroit mieux aimé que les Huguenots euſſent fait la Guerre ſéparément ; de l'autre, le Roi de Navarre ne venoit à la Cour qu'avec répugnance. Les ſiens lui remettoient ſans ceſſe devant les yeux le Maſſacre de la Saint Barthelemi. Mais l'arrivée du Duc de Mayenne & la néceſſité, diſſiperent bien-tôt toutes ces défiances. Le Duc, pour ſoutenir la réputation & le crédit de ſon Parti par quelqu'entrepriſe importante, s'étoit rendu de Paris à Châteaudun, où il aſſembloit ſon Armée, qui, compris deux Régimens que lui envoyerent les Pariſiens, ſe montoit à huit mille hommes d'Infanterie & deux mille de Cavalerie. Sa premiere entrepriſe fut ſur Vendôme, Ville conſidérable, de l'Appanage du Roi de Navarre, où le Grand-Conſeil s'étoit retiré par ordre du Roi, comme dans un lieu ſûr : mais le Gouverneur ayant deſſein ſécretement de ſe jetter dans le parti de la Ligue, le Duc de Mayenne y envoya à l'improviſte de Rône Maréchal de Camp, avec deux mille Fantaſſins & ſix cens Chevaux. Cet Officier fut reçu dans la Place, ſuivant qu'il en étoit convenu avec le Gouverneur, il s'en empara, & fit Priſonniers tous les Magiſtrats du Grand-Conſeil & pluſieurs perſonnes qui étoient à la ſuite de leurs Procès. Tous furent depuis obligés de payer de groſſes rançons.

Le Duc de Mayenne ſurprend Vendôme.

Après la priſe de Vendôme, le Roi imaginant comme il

HENRY III. 1589.

étoit vraisemblable, que le Duc de Mayenne ne s'en tiendroit pas là, fit avancer vers Blois le Duc d'Epernon avec l'avant-garde de son Armée, afin de se poster sur le grand chemin & de le barrer aux Ennemis. D'Epernon craignant que le Duc de Mayenne ne s'emparât de Blois, y entra avec toute son Infanterie, & laissa le Comte de Brienne avec la Cavalerie, posté sur la route qui conduit de Blois à Amboise, aux environs de Saint Ouyn. Le Maréchal d'Aumont avec le reste de l'Armée campa sous les murs de Tours, pour mettre cette Ville à l'abri, & le Roi dépêcha pour la seconde fois l'Abbé d'Elbene au Roi de Navarre, pour le prier de hâter sa marche. Ce Prince envoya d'abord Châtillon (*a*) Général de son Infanterie, pour complimenter le Roi de sa part, & prendre ses ordres, & vint trouver le Roi dans le Parc du Plessis-les-Tours, peu éloigné de la Ville. Ce fut là qu'il le rencontra, & assez loin avant de l'aborder, il mit pied à terre. Lorsqu'il fut près de Sa Majesté, il voulut se prosterner à ses genoux & lui baiser les pieds, mais le Roi le releva & l'embrassa tendrement. Ils parurent avoir oublié en un instant cette animosité qui les avoit si long-temps divisés, ils se rendirent à Tours à travers de l'Armée qui étoit rangée en bataille, & du Peuple qui étoit sorti en foule pour jouir de ce spectacle. Au milieu des applaudissemens & des acclamations du Peuple & des Soldats, ils arriverent au Palais (*b*) qu'occupoit le

Entrevûe des Rois de France & de Navarre au Plessis-les-Tours.

(*a*) Ce Seigneur ne fut point envoyé par le Roi de Navarre, pour saluer Henri III. de sa part, & prendre ses ordres. Il ne vit le Roi qu'après l'entrevûe du Plessis-les-Tours. *Voyez M. de Thou, Liv. XCIV.*

(*b*) Ce fait s'accorde peu avec la narration de M. de Thou. Selon ce dernier Historien, le Roi de Navarre n'entra point dans Tours ce jour là avec Henri III. Les deux Rois s'avancerent de compagnie, précédés de leurs Gardes jusqu'au Pont de Sainte Anne, où le Roi de Navarre, non moins inquiet de sa propre sûreté, que pour ses gens, à qui il ne vouloit donner aucun sujet d'appréhender pour sa personne, prit congé du Roi, passa la Riviere, & alla loger cette nuit là au Fauxbourg de Saint Symphorien, où son Armée avoit pris son quartier. Le lendemain de grand matin, pour dissiper toutes les défiances, il passa le Pont suivi d'un Page seulement, entra dans la Ville, & se rendit dans la Chambre du Roi, avant le lever de ce Prince, au grand étonnement de tous ceux qui le virent, & qui lui avoient souvent entendu dire, qu'on ne le verroit jamais entrer dans la Chambre du Roi, qu'il n'eût deux Armées à ses côtés. *Voyez M. de Thou, Liv.*

Henry III. 1589.

Roi, dont chacun admiroit la douceur, auſſi-bien que la ſoumiſſion & le reſpect que lui marquoit le Roi de Navarre. Le lendemain après une Conférence de deux grandes heures, le Roi de Navarre alla retrouver ſes Troupes, qui étoient encore logées au-delà de la Riviere, & le Roi ayant poſté ſon Infanterie dans le Fauxbourg de Saint Symphorien ne retint dans la Ville que ſes Gardes & la Nobleſſe auprès de ſa perſonne.

Le Duc de Mayenne fait priſonnier le Comte de Brienne.

Le Duc de Mayenne qui vit Blois fortifié par l'Armée du Duc d'Epernon, & qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de s'en emparer, s'en éloigna, & ſe porta à Château-Renault à ſept lieues de Tours & du gros de l'Armée Royale. Là il fut informé que le Comte de Brienne qui étoit poſté à Saint Ouyn ſe tenoit mal ſur ſes gardes, & que ſuivant la licence de ces temps-là, ſa Cavalerie étoit éparſe dans différens Villages. Il quitta donc la route qu'il tenoit, fit neuf lieues avec une viteſſe extrême, arriva ſi inopinément, & trouva le Comte ſi peu en défenſe & dans une ſi grande ſécurité, qu'en un moment il tua ou prit une partie de ſes gens. Brienne s'enfuit en déſordre, & ſe renferma dans Saint Ouyn, mais ſans munitions pour ſe défendre. Le Duc l'y pourſuivit avec activité, il fit auſſi-tôt dreſſer des batteries & battre vivement la Place. Les Ligueurs y perdirent d'abord le Marquis de Canillac, Général de leur Artillerie, qui commandoit les travaux, & quelques-uns de leurs plus braves Soldats; mais enfin le Comte de Brienne fut obligé de ſe rendre. Il reſta Priſonnier & ſes Soldats furent renvoyés, ſous condition de ne point ſervir d'un certain temps.

Après la défaite & la priſe du Comte de Brienne, le Duc de Mayenne réſolut d'attaquer l'Armée Royale même. Il jugea qu'il pourroit la défaire ſans peine, s'il l'attaquoit bruſquement, parce que les Troupes du Roi de Navarre

XCV. Néanmoins M. de Sully, remarque que le Roi de Navarre entra dans Tours avec Henri III. mais n'y coucha qu'une nuit, ce qui d'un autre côté s'accorde peu avec les défiances que lui avoient inſpirées les Huguenots pour cette premiere entrevûe. *Mémoires de Sully nouvelle édition*, *Tome I. Liv. III. page* 143. *Voyez auſſi la vie de Henri IV. par M. de Perefixe.*

n'avoient point encore joint, & que l'Infanterie n'étoit pas bien retranchée dans le poste de Saint Symphorien, dont le terrain étoit vaste, mais inégal. Le 7 de Mai au soir il décampa, menant avec grand peine deux coulevrines avec lui, & parut avec toutes ses forces à la vûe de Tours le lendemain matin à la pointe du jour. L'Infanterie du Roi étoit logée dans les Maisons du Fauxbourg; mais comme ce poste étoit dans un fonds, & commandé par une colline sur le sommet de laquelle il y avoit quelques Maisons, le Colonel Montcassin qui commandoit la tête des Troupes, avoit fait occuper la colline & fortifier les Maisons, où il avoit posté un gros Corps de garde, pour empêcher l'Ennemi de s'en rendre maitre, d'autant plus que c'étoit le chemin qui conduisoit en droiture de Blois, & de Château-Renault à Tours.

Il attaque l'Infanterie Royaliste dans les Fauxbourgs de Tours.

Le Duc de Mayenne, ayant fait faire halte à son Armée dans une Plaine au-delà de la colline, pour donner quelques momens de repos à ses gens fatigués de la longueur & de la rapidité de la marche, détacha deux Régimens commandés par du Cluseau & du Bourg, pour occuper ces Maisons situées précisément sur le grand chemin. Ces Troupes arriverent assez brusquement, mais elles furent néanmoins découvertes par les Sentinelles des Royalistes assez à temps pour qu'ils pussent prendre les armes. Il s'engagea un combat très-vif, précisément dans le temps que le Roi, qui étoit venu visiter ces postes, s'y trouvoit encore en personne. Sa présence produisit un très-bon effet, outre qu'il rangea lui-même les Troupes en Bataille, Montigni qui l'accompagnoit courut au bruit de la mousqueterie aux premiers rangs où l'on combattoit, & exhortant les Soldats, & de la voix & de l'exemple à bien faire leur devoir, il ranima le courage de ces Troupes, qui, s'appercevant qu'elles combattoient sous les yeux du Roi, résisterent, soutinrent vigoureusement la charge des Ennemis supérieurs en nombre, & se maintinrent dans leur poste jusqu'à l'arrivée du secours qu'on leur préparoît. Quoique le Roi eût peu de monde à sa suite, & qu'il n'eût pas ses armes, il ne marqua aucun trouble & donna ses ordres avec un air martial, & une présence d'es-

HENRY III. 1589.

prit admirable. Il fit diſtribuer des Munitions aux Régimens de Jarſay, & de Rubempré, qui étoient à droite & à gauche de l'attaque & les fit avancer contre l'Ennemi. Enſuite il mit lui-même en Bataille le Régiment Suiſſe de Galati avec ordre d'entrer dans la Ville, où il craignoit que le Peuple ne ſe ſoulevât, pendant que l'on combattoit dans le Fauxbourg. Sa plus grande peine fut de retenir les Gentilshommes qui, entraînés par leur valeur & par le deſir de la gloire, vouloient courir au lieu de l'attaque, & ſe préparoient à y voler à la débandade, s'expoſant témérairement au danger : mais le Roi oppoſant à la fougue de cette valeur indiſcrete, & ſes ordres & ſa propre préſence, les arrêtoit, les contenoit, & les rangeant par pelotons les obligeoit de demeurer auprès de lui, pour les envoyer aux divers endroits où l'on pourroit avoir beſoin de ſecours.

Le Duc remporte d'abord quelques avantages.

Cependant le Duc de Mayenne ayant fait avancer ſur le côteau ſes coulevrines, après quelques décharges furieuſes, avoit forcé ceux qui défendoient les Maiſons à les abandonner. Montigni qui combattoit à leur tête y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe, & le Colonel Jarſay tué avec plus de deux cens Soldats. Mais quoique les Ennemis attaquaſſent de haut en bas, & que le Duc fît avancer continuellement des Troupes fraiches, où il voyoit qu'il y en avoit le plus de beſoin, néanmoins Montcaſſin & Rubempré tenoient ferme, & l'on faiſoit de part & d'autre un feu terrible qui emportoit bien du monde. Enfin le Duc fit marcher au combat les Régimens de la Chateigneraye & de Ponſenac compoſés de vieux Soldats, qui avoient ſervi ſous le Duc de Guiſe ſon frere. Les deux Colonels du Parti du Roi ſe trouvant bleſſés, l'Infanterie commença à plier, & l'Ennemi, en la pourſuivant avec vigueur, s'empara enfin de tout le Fauxbourg.

Le Roi, qui ſouhaitoit qu'on reprît ce poſte, pour ne pas demeurer aſſiégé dans Tours, où il n'avoit que peu de vivres & de munitions, ordonna à Grillon Colonel du Régiment des Gardes, qui commandoit l'Infanterie de charger l'Ennemi afin de le chaſſer. Grillon s'avança bravement avec l'élite de ſes gens, & ſuivi de deux gros de Gentilshom-

mes, qui par ordre du Roi avoient mis pied à terre, pour combattre l'épée à la main. Ces Troupes recommencerent le combat, & dès la premiere charge ayant repris une des rues du Fauxbourg, ils en vinrent aux mains avec tant de bravoure qu'on combattit avec divers succès, & avec le dernier acharnement jusqu'au déclin du jour. Enfin l'Artillerie du Duc tirant d'en haut plus vivement que jamais, & le Chevalier d'Aumale étant venu au secours de son Parti avec deux corps de Troupes qui n'avoient point encore donné, Grillon blessé dangereusement, & l'Infanterie Royaliste fatiguée du combat qui avoit duré tout le jour, furent obligés d'abandonner le Fauxbourg, & de se réduire à la défense du Pont sur lequel étoit le Roi avec toute la Noblesse qui l'accompagnoit. Le combat étoit chaud & sanglant, mais on fit avancer à la tête du Pont quelques petites piéces de Campagne, qui tinrent les Ennemis en respect, quoiqu'ils fissent les derniers efforts pour s'en emparer, comme ils avoient fait du Fauxbourg.

Le Roi de Navarre y accourt avec ses Troupes.

Tandis qu'on combattoit avec un succès si douteux, mais avec une fureur égale de part & d'autre, le Roi de Navarre, informé de la tentative du Duc de Mayenne, s'étoit mis en marche avec toute son Armée pour secourir le Roi, & craignant d'arriver trop tard, il détacha Châtillon avec quinze cens Fantassins des plus lestes de son Armée. Ce Seigneur arriva au coucher du Soleil, & se porta aussi-tôt vers l'endroit où l'on combattoit. Ces Troupes fraiches & qui brûloient du désir de se signaler repousserent l'Ennemi si vigoureusement, que la nuit sépara les Combattans, qui cesserent comme de concert pour attendre le lendemain. Châtillon fut chargé avec ses gens de la défense du Pont, & le Roi avec le Duc de Montbazon & le Maréchal d'Aumont, se réserva de veiller sur la Ville avec son Infanterie Suisse & ses Coutisans. Il perdit ce jour la plus de quatre cens Soldats, plusieurs Officiers, entr'autres le Chevalier Berton, neveu de Grillon Colonel des Gardes, & Saint Malin, l'un des Quarante-cinq, qui avoit donné le premier coup de Poignard au Duc de Guise tué à Blois. Les Ligueurs n'y perdirent gueres plus de cent hommes, deux

HENRY III. 1589.

Capitaines ſeulement, & peu de perſonnes de marque. Le Chevalier d'Aumale, Général de l'Infanterie de la Ligue, demeura à la garde du Fauxbourg emporté par les ſiens, & de Pienne avec ſon Régiment fit face à Châtillon, vis-à-vis la tête du Pont. Chaque Parti travailla toute la nuit avec une extrême diligence à ſe retrancher. Les Ligueurs commirent pendant la nuit mille excès, tant dans les Egliſes que dans les Maiſons, leurs Soldats n'eurent pas plus de reſpect pour les Monaſteres & pour les Egliſes que n'en auroient marqué les Huguenots, s'ils s'en fuſſent rendus maîtres; malgré tous les efforts que put faire pour les en empêcher, le Duc de Mayenne exact à faire obſerver la diſcipline Militaire. Mais il fut impoſſible de réprimer la licence d'une Armée de Volontaires, & à qui l'on ne donnoit point (*a*) de paye.

On demeura toute la nuit ſur le qui vive & en allarmes, mais le Mardi 9 de Mai au point du jour, le Régiment de Charbonnieres que le Roi de Navarre envoyoit au ſecours du Roi étant arrivé, ſur la nouvelle que ce Prince approchoit avec le reſte de ſon Armée, le Duc de Mayenne perdit l'eſpérance de faire aucun progrès, il fit enterrer ſes morts, abandonna le Fauxbourg, & ſe retira en bon ordre à ſon premier Camp. Quoique les Royaliſtes euſſent perdu le Fauxbourg dans cette action, ils la jugerent fort avantageuſe, & en tirerent des augures favorables, lorſqu'ils eurent vû leur Souverain, après tant d'années de molleſſe, reprendre ſa bravoure & ſa majeſté, ranger lui-même ſes Troupes en Bataille, quoique ſans armes & foiblement eſcorté, enſuite ſe mettte à la tête de ſa Nobleſſe, donner ſes ordres pour le combat, ſe porter partout où l'on avoit le plus beſoin de ſecours, & enfin, faire toutes les fonctions

Le Duc de Mayenne ſe retire.

(*a*) Quoiqu'il n'y eût peut être pas alors de fonds aſſurés, pour le payement réglé des Troupes de la Ligue, il eſt néanmoins certain que pour les encourager, dans ces commencemens, le Duc de Mayenne, avant ſon départ pour ſes expéditions de Vendôme & de Tours, leur avoit fait diſtribuer trois cens ſoixante mille écus d'or, enlevés de chez Pierre Molan, Tréſorier de l'Epargne, & ç'en étoit aſſez avec l'eſpérance du butin, pour retenir des Séditieux, en attendant les ſommes que promettoient les Cours de Rome & de Madrid. *Voyez de Thou, Liv. XCV.*

d'un

d'un grand Général, emploi qu'il avoit ſi glorieuſement rempli dans ſes premieres années, mais que l'exécution de ſes deſſeins ſecrets l'avoit empêché d'exercer depuis long-temps. D'un autre côté, le Duc de Mayenne & les Ligueurs, ſe prévalurent de l'avantage apparent qu'ils avoient remporté ſur l'Infanterie Royaliſte à la priſe du Fauxbourg, & répandirent des Relations imprimées, où pour rendre la cauſe du Peuple plus plauſible, ils exagérerent de toutes manieres les circonſtances de cette action, augmentant le nombre & la qualité des morts du côté du Roi. Ils éleverent juſqu'aux nues la valeur de leurs Troupes, & ne manquerent pas de faire regarder le mort de Saint Malin, un des aſſaſſins du Duc de Guiſe, comme une preuve miraculeuſe de la vengeance Divine, & comme un préſage de la victoire qui demeureroit bien-tôt à leur Parti. Saint Malin

Le Duc d'Aumale aſſiége Senlis.

Dans le même temps ils reçurent un échec infiniment plus conſidérable. La Ville de Senlis, ſituée à dix lieues de Paris, & très-importante dans la circonſtance préſente, tenoit d'abord pour la Ligue. Elle ſe déclara pour le Roi, & appella Guillaume de Montmorenci, Seigneur de Thoré. Peu de jours après, le Duc d'Aumale informé qu'il y avoit peu de Troupes dans cette Place, réſolut de l'aſſiéger, dans l'eſpérance de la prendre avant qu'elle pût être ſecourue. Dans ce deſſein il fit venir Balagni, Gouverneur de Cambrai, & la Nobleſſe de Picardie & de l'Iſle de France, attachée à ſon Parti, & avec ſept cens Chevaux & neuf mille Fantaſſins levés à la hâte, & la plûpart dans Paris, dont il donna le commandement à Menneville, conduiſant avec lui neuf piéces de canon, il campa devant Senlis le 7 de Mai. Les Aſſiégés ſe défendirent d'abord bravement, & dès le ſecond jour du Siége, ils firent une ſortie ſi vigoureuſe, que les Pariſiens y perdirent plus de cent hommes, & entr'autres Chamois, ancien Serviteur de la Maiſon de Guiſe. Dès que les batteries furent dreſſées, les Aſſiégés dépourvus de munitions de guerre & de bouche, appellerent à leur ſecours le Duc de Longueville, qui étoit à Compiegne avec la Noue. Mais les forces étoient très-inégales, & la Nobleſſe de la Province ne s'étant pas en-

HENRY III. 1589.

core rassemblée, les Assiégés eurent un pour-parler avec le Duc d'Aumale pour capituler, n'ayant plus d'espérance de soutenir le Siége, ni même d'être secourus.

Dès qu'on en eut nouvelle à Compiegne, les Gentilshommes prierent le Duc de Longueville de les mener à l'Ennemi, regardant comme un affront sanglant de laisser prendre cette Place sous leurs yeux, & sans coup férir. Le Duc de Longueville, Prince intrépide, mais jeune, déféroit entierement aux conseils de la Noue & du Baron de Givri, Colonel de la Cavalerie Légere. Ces deux Généraux jugerent qu'il y auroit une insigne témérité d'aller avec huit cens chevaux & deux mille hommes de pied, attaquer une Armée près de quatre fois plus forte, & qui pouvoit se couvrir par une nombreuse Artillerie. Mais la jeune Noblesse ennuyée de demeurer dans l'inaction, les sollicita si vivement qu'ils résolurent de la mener en présence de l'Ennemi, pour tenter quelqu'occasion favorable, aussi surs de pouvoir se retirer sans perte, qu'ils l'étoient peu de jetter le moindre secours dans la Place. Dès qu'ils eurent gagné le sommet d'une Colline, qui dominoit sur la Plaine où la Ville est située, ils virent que le Duc d'Aumale, instruit de leur approche mettoit son Armée en Bataille dans la Campagne. La Noue s'avança pour le reconnoître, & sa grande expérience dans l'art Militaire lui fit bien-tôt remarquer la mauvaise contenance des Troupes Ennemies, qui prenoient leur rang en désordre, & leurs piques chancelantes, signe manifeste d'une Milice inhabile. Il s'apperçut d'ailleurs qu'ils avoient laissé à l'écart leur Artillerie, soit par ignorance, soit par une confiance téméraire qui les privoit des grands avantages qu'ils en auroient pu tirer. Il se tourna vers Givri, & lui dit, que sur la mauvaise manœuvre des Ennemis, il croyoit qu'on pouvoit hasarder un Combat.

Le Duc de Longueville & la Noue lui livrent Bataille.

La Noblesse & le Duc de Longueville, jaloux de signaler sa jeunesse par quelqu'exploit glorieux, ayant entendu ces mots, conjurerent la Noue de prendre ce parti. Le désir & l'ardeur des Troupes l'enhardit lui-même, il partagea la Cavalerie en cinq Escadrons, & fit avancer les Arquebu-

ſiers avec trois Fauconneaux, pour engager le combat dans la Plaine. Les Fauconneaux étoient maſqués & environnés par l'Infanterie, de maniere que l'Ennemi ne pouvoit les appercevoir, & ne les apperçut pas en effet, car on les conduiſoit avec tant de promptitude qu'ils alloient auſſi vîte que les Troupes. Balagni, qui commandoit l'avant-garde des Ligueurs, s'étant avancé imprudemment au-devant des Arquebuſiers, ceux-ci s'ouvrirent, & il fut ſalué par le feu de ces trois piéces de Campagne, qui firent ſur lui trois décharges conſécutives avec tant de ſuccès, que ſon Eſcadron commença à plier. Le Baron de Givri vint le charger à la tête de ſa Cavalerie, ſans lui donner le temps de ſe rallier, & enſuite les Seigneurs d'Humieres & de Bonnivet, avec deux vaillans Eſcadrons de Gentilshommes étant tombés ſur lui, il fut forcé de reculer & de tourner le dos ſans réſiſter. Le Duc de Longueville & la Noue d'un autre côté enfoncerent la Cavalerie qui fit peu de réſiſtance, & l'ayant pourſuivie ſeulement trois cens pas, ils tournerent bride & vinrent prendre en flanc l'Infanterie des Pariſiens, que les Arquebuſiers de la Noue attaquoient en même temps de front : comme elle n'avoit point d'Officiers qui ſuſſent manœuvrer à propos, elle quitta ſes rangs & ne rendit aucune défenſe. Les Soldats jettant leurs Piques & leurs Arquebuſes ſe mirent à fuir à la débandade, & la Cavalerie les pourſuivit. Les Aſſiégés ayant en même temps fait une ſortie pour les prendre en queue, on en fit un très-grand carnage, leur Camp fut pris, les tranchées nétoyées & l'Artillerie demeura au pouvoir des Vainqueurs avec plus de trente Drapeaux. Les Royaliſtes ne perdirent que vingt hommes & nul Officier de marque, & les Ligueurs laiſſerent ſur la place plus de douze cens hommes, entr'autres Menneville, ancien Partiſan de la Maiſon de Guiſe, qui ayant voulu faire ferme auprès de l'Artillerie, fut tué d'un coup d'Arquebuſe au côté. Le Duc d'Aumale ſe retira à Saint Denis, n'oſant annoncer lui-même cette fâcheuſe nouvelle aux Pariſiens, qui la reçurent par Balagni. Elle répandit une grande conſternation dans cette Capitale. Les Ducheſſes de Montpenſier & de Guiſe, eurent beaucup de

Défaite du Duc d'Aumale.

Henry III. 1589.

peine à raſſurer les eſprits du Peuple, auſſi prompt à ſe laiſſer abattre dans les diſgraces, qu'inſolent dans la proſpérité. Le Conſeil de l'Union s'aſſembla, & l'on réſolut de rappeller au plutôt le Duc de Mayenne, qu'on regardoit comme le ſeul capable de défendre la Ville contre l'Armée Ennemie, qui s'étant renforcée depuis ſa victoire étoit maîtreſſe de la Campagne.

Le Duc de Mayenne marche en Normandie, & prend Alençon.

Le Duc de Mayenne, après ſon départ de Tours, n'eſpérant plus, en demeurant davantage, faire aucun progrès contre les Armées combinées des deux Rois, avoit marché promptement vers la Normandie. A ſon approche, Alençon, Ville grande & importante, ſe rendit à lui par Capitulation. Cette conquête lui ſervit à empêcher que le Duc de Montpenſier, déja victorieux dans cette Province, ne vînt unir ſes forces à celles du Roi, & groſſir conſidérablement ſon Armée. Après la priſe d'Alençon, Mayenne projettoit de pénétrer plus avant en Normandie, eſpérant d'y faire de nouvelles conquêtes; mais la nouvelle de la déroute de Senlis, le fit changer d'avis, & il réſolut de tourner du côté de Paris, qu'il regardoit comme le principal fondement de ſon Parti. Le Duc de Longueville, par ſes courſes, empêchoit le tranſport des vivres dans cette Capitale. D'ailleurs, on repréſentoit à Mayenne le Peuple fort découragé, & on lui faiſoit craindre qu'il ne ſe portât à quelque ſoulevement. Ainſi il prit cette route avec toute ſon Armée, & ayant fait faire à ſes Troupes, des marches forcées, il arriva vers le commencement de Juin dans l'Iſle de France, aux environs de Paris.

Il revient à Paris.

Le Roi s'avance vers Paris avec ſon Armée.

Cependant le Roi, contre qui Poitiers venoit de ſe déclarer, ayant remis ſes Troupes en ordre à Châtelleraud, réſolut de paſſer la Loire, & de marcher vers Paris, ou pour reſſerrer cette Capitale, ou pour combattre l'Ennemi, s'il oſoit tenir la campagne. Le Roi de Navarre formoit l'avant-garde avec ſes Troupes, & Châtillon à la tête des enfans perdus, précédoit toute l'Armée. Le Roi menoit le corps de Bataille, où ſe trouvoient le Duc de Montbaſon, les Maréchaux de Biron & d'Aumont, d'O, & pluſieurs autres Seigneurs & Capitaines. Le Duc d'Epernon commandoit

l'arriere-garde. Dès la seconde journée de sa marche, le Roi reçut des Lettres de Sanci, par un Courier, qui, marchant déguisé, & loin des grands chemins, les portoit envelopées dans la couverture d'un Breviaire. Sanci y donnoit avis au Roi, qu'ayant obtenu des Suisses du Canton de Berne, la permission d'y lever des Troupes, & même quelqu'argent à emprunter, en leur promettant que le Roi les défendroit, eux & les Genevois, contre les entreprises du Duc de Savoye,, il avoit mis sur pied dix mille Fantassins Suisses, deux mille Reîtres, & trois mille Arquebusiers François; qu'il avoit commencé la Guerre contre le Duc de Savoye sur les frontieres du Pays de Genêve, & engagé les Bernois à lui faire tête de ce côté-là, jusqu'à ce que le Roi, après avoir appaisé les troubles de son Royaume, pût les secourir avec une puissante Armée; que pour lui il étoit arrivé aux environs de Langres, & dirigeoit sa marche droit à Paris. Cette nouvelle fut très-agréable non-seulement au Roi qui étoit inquiet de Sanci, mais encore à toute l'Armée. Personne ne douta qu'avec de pareilles forces on ne fît bien-tôt la Loi aux Ligueurs. Le Roi ne voulut rien négliger de tout ce qui pourroit contribuer à la réussite de ses projets, il dépêcha des Couriers par divers chemins au Duc de Longueville, & à la Noue, avec ordre de rassembler le plus de Troupes qu'ils pourroient, & d'aller en Champagne, au-devant de cette Armée. Il ordonna aussi au Duc de Montpensier de marcher sur les pas du Duc de Mayenne, qui, des frontieres de Normandie, revenoit vers Paris, & de venir le joindre aux environs de cette Capitale, dans l'endroit qu'il trouveroit le plus commode. Il continua aussi sa route avec l'Armée, si transportée de joie, que chacun regardoit la victoire comme assurée. Mais cette joie générale fut un peu troublée par l'échec que reçut le Comte de Soissons. Le Roi l'avoit envoyé commander en Bretagne avec Lavardin; il voulut aller gagner Rennes, Capitale de la Province, où la Noblesse Royaliste s'étoit assemblée pour l'attendre, & logea à Châteaugiron, sans précaution, & avec une Garde foible. Le Duc de Mercœur, qui étoit parti de Vitré avec sa Cavalerie, fit une marche forcée, & vint l'y attaquer sur le minuit. La foiblesse de la

HENRY III. 1589.

Place, & le peu de forces qu'avoit le Comte, ne lui permettant pas de faire une longue résistance, il demeura Prisonnier. Cet accident obligea le Roi, quoique très-peu en état d'affoiblir le gros de son Armée, de faire un détachement pour la Bretagne, sous les Ordres de Henri de Bourbon, Prince de Dombes, fils du Duc de Montpensier, jeune Prince, qui donnoit déja de grandes marques de valeur & de magnanimité.

L'Armée continuoit sa route en très-bon ordre; & l'avant-garde étant arrivée le 21 de Mai à Baugency, Châtillon, avec ses troupes, s'avança pour prendre langue, & reconnoître le Pays, tandis qu'en même temps Saveuse, avec trois cens Lances, & cent Chevaux-Legers, étoit en marche pour aller joindre l'Armée du Duc de Mayenne. Saveuse ignorant l'approche de l'Armée Royale, étoit parti de Bonneval, Abbaye très-riche dans le Pays Chartrain, il poursuivoit sa route, lorsqu'il rencontra les Royalistes. Les coureurs, de part & d'autre, commencerent à se charger sans se reconnoître. Châtillon, supérieur en troupes, & mieux préparé au combat, enveloppa, & chargea de toutes parts Saveuse & les siens, qui se défendirent courageusement. Mais enfin ils furent défaits. Saveuse lui-même blessé de deux coups, dont il mourut deux jours après, fut pris avec soixante Gentilshommes, & eut cent cinquante hommes de tués dans l'action. L'Armée encouragée par ce succès, campa le 23 de Mai devant Gergeau, Ville assez grosse & bien pourvûe, où l'on trouve un très-beau Pont sur la Loire. Jalanges s'y étoit renfermé; on le somma de se rendre, & de ne point attendre qu'une Armée Royale employât du canon contre sa Place. Sur son refus, on dressa des batteries, les murailles furent aisément emportées d'assaut, la Ville fut livrée au pillage, le Roi fit pendre le Gouverneur, & passer au fil de l'épée tous ceux qui furent trouvés les armes à la main; ce Prince, contre son caractere, usant d'une extrême sévérité, & répétant souvent qu'il ne faisoit point la Guerre en régle contre des Ennemis, mais qu'il punissoit la rébellion de ses Sujets. La prise de Gergeau fut suivie de celle de Pthiviers, dont on traita les Ma-

Il prend Gergeau.

Prise de Pthi-

giſtrats avec la même rigueur. Cet exemple intimida Chartres, qui n'attendit pas même qu'on la ſommât, elle ouvrit ſes Portes, reçut le Roi avec toute ſon Armée, rentra ſous ſon obéiſſance, & chaſſa tous les Partiſans de la Ligue.

viers, & de Chartres.

Le Pape publie un Monitoire contre le Roi.

Henri III. y reçut par la Clielle, la nouvelle que le Pape avoit publié un Monitoire, où il déclaroit le Roi excommunié, ſi dans ſoixante jours il ne remettoit en liberté les Prélats priſonniers, & ne faiſoit, dans le même délai, une Pénitence convenable, pour le meurtre du Cardinal de Guiſe. Cette nouvelle affligea le Roi ſi ſenſiblement, qu'il fut plus de quarante heures ſans manger. Le Doyen de Reims, dépêché à Rome en dernier lieu par le Duc de Mayenne, avoit enfin déterminé le Pape à cette démarche, moins par la juſteſſe de ſes raiſons, qu'en lui exagérant les forces de la Ligue, & la foibleſſe du Roi. D'ailleurs, on commençoit à ſoupçonner que le Roi négocioit un accommodement avec le Roi de Navarre, & qu'il alloit appeller les Huguenots à ſon ſecours. Ce Monitoire fut affiché dans Rome le 23 de Mai, & peu de jours après publié à Meaux, Ville qui n'eſt qu'à dix lieues de Paris, & dont l'Evêque (*a*) avoit été fait Chancelier du Conſeil de l'Union par le Duc de Mayenne. Le Roi étoit ſi mortifié de cette conduite du Pape, que toute l'Armée partageoit ſon chagrin, & que les operations militaires paroiſſoient ſuſpendues. L'Archevêque de Bourges entreprit de le conſoler, & lui dit publiquement, que ſi le Pape, mal informé, avoit pris ce parti, à l'inſtigation des Ligueurs, qu'il ne croyoit agir que par zele pour la Religion, il n'y avoit pas de doute, qu'en qualité de Pere commun, il ne révoquât tout ce qu'il avoit fait, dès qu'il ſeroit mieux inſtruit & aſſuré que la paſſion ſeule, & l'ambition, & non la défenſe du Saint Siége, ni de la Foi, leur mettoit les armes à la main. Le Roi, jettant un profond ſoupir, lui répondit, qu'il trouvoit bien dur, que ſans examen on l'excommuniât, lui qui avoit toujours

(*a*) Louis de Brezé, Prélat vendu à la Ligue, & qui fit le premier afficher dans ſon Diocèſe, les Brefs & Monitoires des Papes contre Henri III. & Henri IV.

HENRY III. 1589.

travaillé & combattu pour la Religion, & uniquement parce qu'il ne vouloit pas se laisser égorger par les mains de ses Sujets rébelles ; que ceux qui avoient saccagé Rome, & tenu le Pape même en prison, n'avoient jamais été excommuniés : *Oui, Sire*, répondit le Roi de Navarre, *mais ils étoient victorieux ; que Votre Majesté mette la victoire de son côté, & assurément les Censures seront révoquées ; mais si nous avons le malheur d'être vaincus, nous mourrons Hérétiques & Excommuniés.* Le Roi, & tous ceux qui étoient présens, applaudirent à son avis. On fit marcher l'Armée, & l'on assiegea Etampes, qui fut emporté d'assaut. Le Roi, dont la mélancolie ordinaire s'aigrissoit par tant d'outrages, & éclatoit malgré lui, fit pendre tous les Magistrats de cette Ville, & en accorda le pillage à ses Soldats. De-là, voulant s'emparer de tous les postes situés sur les rivieres, pour resserrer Paris de plus près, il vint assiéger Poissi avec le gros de l'Armée ; & le Duc d'Epernon s'étendant avec l'arriere-garde, prit d'emblée, & saccagea Montreau-Fautyonne. Poissy résista peu. La prise de cette Ville, rendit le Roi Maître d'un beau & large Pont sur la Seine, par le moyen duquel il pouvoit s'étendre & faire des courses des deux côtés de la riviere. Ce fut là que le Duc de Montpensier qui avoit suivi le Duc de Mayenne depuis son départ de Normandie, vint sans aucun obstacle joindre l'Armée Royale. Henri, voulant faire de Poissi sa Place d'armes, y laissa ses bagages, ses munitions, une partie de son artillerie, & en donna le Gouvernement à Villers, avec une garnison de deux mille Fantassins.

Prise d'Etampes, & de Poissy.

Le Duc de Montpensier joint le Roi.

Après qu'on eut pris & fortifié Poissi, le Roi de Navarre, avec l'avant-garde, alla promptement former le Siége de Pontoise, où commandoit d'Alincourt, & sous lui d'Hautefort, que le Duc de Mayenne lui avoit envoyé pour l'aider à défendre la Place. Ces deux Officiers avoient fait retrancher & fortifier en forme de ravelin, une Eglise située à un des angles de la muraille, & paroissoient disposés à s'y bien défendre ; ce fut contre ce Poste, que les Royalistes dirigerent leurs premieres attaques. Ils le firent battre, & y donnerent un assaut que les Assiégés soutinrent bravement ; ils

s'y

s'y maintinrent pendant neuf jours. Mais enfin Hautefort ayant été tué d'un coup de canon, l'Eglise fut emportée & démolie jusqu'aux fondemens, & les Assiégés réduits à défendre leurs remparts. D'Alincourt ayant été blessé à l'épaule, & ses meilleurs Soldats tués, tant par le Canon des Assiégeans, que dans un assaut très-sanglant, ceux qui restoient capitulerent, & sortirent de la Place le 24 de Juillet, à condition de ne servir de trois mois en faveur de la Ligue. Le lendemain de la reddition de Pontoise, l'Armée étrangere arriva au Pont de Poissi. Sanci, qui avoit d'abord rencontré le Comte de Tavannes avec cinq cens Chevaux, sur les frontieres de Bourgogne, & ensuite en Champagne le Duc de Longueville, & la Noue, avec douze cens Chevaux, & deux mille Arquebusiers François, s'étoit avancé en toute diligence, sans que le Duc de Mayenne, qui avoit fait mine de vouloir lui couper le chemin, eût osé se présenter devant lui avec des forces très-inférieures. Les Troupes de Sanci passerent le Pont de Poissi le 25 de Juillet, & furent reçues avec beaucoup de joie par Villers, qui leur fit distribuer des rafraîchissemens en abondance, ayant fait conduire au-delà du Pont plusieurs chariots de vin & de vivres, pour régaler les Suisses & les Allemands.

Les Suisses & les Allemands que le Roi avoit pris à sa solde arrivent.

Le lendemain matin, Fête de Sainte Anne, le Roi voulut faire lui-même la Revûe de ces Troupes qui se rangerent en bataille, & s'étendirent au loin dans la campagne. Ce Prince accompagné du Roi de Navarre & du Duc de Montpensier, parcourut leurs rangs, combla de caresses leurs Officiers, & leur fit des présens militaires, tels que put le permettre l'Etat mal aisé, auquel le réduisoient les Guerres Civiles. Ces Troupes étoient composées de dix mille Suisses, de deux mille Fantassins Allemands, & de deux mille Reîtres, ce qui, joint aux Troupes du Roi, du Duc de Longueville, du Duc de Montpensier, du Baron de Givri, & du Roi de Navarre, formoit une Armée de quarante-deux mille combattans. Tous les postes voisins se rendirent à la vûe d'une Armée si considérable. Saint Cloud, Bourg à une lieu de Paris, ayant osé fermer ses Portes, fut emporté d'assaut le 29 de Juillet, & un secours de deux Régimens d'In-

HENRY III. 1589.

fanterie, & de quatre cens Chevaux que la Bourdaisiere & Tremblecourt vouloient y jetter, fut vigoureusement repoussé par la Cavalerie Royaliste.

Le Roi occupe tous les postes aux environs de la Capitale, & en forme le Siége.

Paris se trouvoit bloqué de toutes parts. Le Roi s'étoit rendu Maître de tous les postes voisins, & avoit occupé tous les Ponts (*a*) situés sur les Rivieres qui amenent des vivres dans cette Capitale. Les Parisiens n'avoient plus d'autres ressources que la présence du Duc de Mayenne & de son Armée, qui s'étoit renfermée dans leur Ville. Elle se montoit à huit mille hommes d'Infanterie Françoise, & à dix-huit cens Chevaux; mais les vivres étoient si rares, la prospérité des armes du Roi, & sa sévérité, avoient répandu une consternation si générale, qu'en deux jours l'Infanterie du Duc se trouva réduite à cinq mille hommes. Les Allemands, en demandant leur paye & des vivres, menaçoient de passer dans le Camp des Ennemis. Le Peuple n'étoit ni plus déterminé, ni en meilleure intelligence que les Soldats. Les Parisiens, suivant le génie ordinaire de la multitude, s'étoient découragés aussi facilement qu'ils avoient montré d'ardeur à se soulever. Ils se flattoient que leur obscurité & leur bassesse les dérobant à la vengeance du Roi, leur procureroït l'impunité, & se disposoient à rentrer sous son obéissance. Ceux qui avoient toujours été attachés à ce Prince, mais sans oser jusques-là manifester leurs sentimens, persuadoient aisément aux mutins, qu'il falloit se soumettre à lui. Devenus plus hardis à son approche, & remarquant la terreur des autres, ils alloient de quartier en quartier, sondant les dispositions du Peuple, & s'efforçoient de lui faire regarder les affaires de la Ligue, comme totalement désespérées. Ainsi le Duc de Mayenne n'avoit pas moins à craindre de l'inconstance des Parisiens, que de la supériorité des armes du Roi. Cependant il ne perdit point

(*a*) Cela n'est rien moins qu'exact. Le Roi après la prise de Poissi & du Pont de Saint Cloud, se trouva maître du cours de la Seine, au-dessous de Paris: mais il ne l'étoit pas également au-dessus, Le Duc de Mayenne avoit repris Montereau; Corbeil & Melun, s'étoient déclarés, pour les Ligueurs, & Meaux les rendoit maîtres de la Marne.

courage dans cette extrémité. Il avoit dépêché le jeune Menneville au Duc de Lorraine qui venoit de prendre Jamets, après un an de Siége, pour le conjurer de voler en perſonne à ſon ſecours, & avoit ordonné à quatre mille Allemands, levés par ſes ordres, de ſe hâter de joindre le Duc de Lorraine, & de venir avec lui ſecourir la Capitale aſſiégée. Mais ces reſſources étoient trop lentes, trop éloignées & trop incertaines. Les Allemands étoient encore dans leur Pays, & le Duc de Lorraine très-indécis ſur le parti qu'il devoit prendre. Le crédit de la Ligue étoit déchu de beaucoup dans toutes les Provinces. Les Peuples conſternés & revenus de leur premier reſſentiment, ne penſoient de toutes parts, qu'à ſe ſoumettre au Roi. Après la priſe de Saint Cloud, il avoit lui-même fait inveſtir le Fauxbourg Saint Honoré, & tous les autres, depuis le Louvre, juſqu'au bord de la Seine, au-deſſus de Paris. Le Roi de Navarre bloquoit d'un autre côté les Fauxbourgs de Saint Marceau, de Saint Victor & de Saint Germain. Le Duc de Mayenne avoit pris pour ſon Quartier les Fauxbourgs menacés par le Roi de Navarre, il en avoit fait garnir toutes les iſſues par de bons retranchemens. La Châtre, avec les Allemands, & un Régiment de Wallons, gardoit les Fauxbourgs de Saint Honoré, de Montmartre & de Saint Denis, qui étoient fermés & fortifiés. Les Ducheſſes de Nemours, de Montpenſier & de Guiſe, jointes aux Prédicateurs, quoique découragés & décrédités, parcouroient toute la Ville pour ranimer le Peuple, qui avoit la frayeur & l'abbattement peints ſur le viſage. De Rône, qui y faiſoit la fonction de Maréchal de Camp, couroit de tous côtes pour donner les ordres. Les Prêtres & les Moines qui avoient pris les armes, montoient la garde comme le Peuple.

Le Roi étoit inſtruit de cette conſternation générale, par le grand nombre de gens, qui, à toute heure, abandonnoient la Ville, pour paſſer dans ſon Camp. Le dernier jour de Juillet, ce Prince voulut reconnoître en perſonne les poſtes de l'Ennemi; & par le conſeil du Maréchal d'Aumont & de la Noue, qui l'accompagnoient, il réſolut de laiſſer repoſer ſon Armée le lendemain, & le ſecond d'Août,

d'attaquer de toutes parts les Fauxbourgs : sûr, non-seulement de les emporter, mais encore que les Allemands du Duc de Mayenne se mutineroient, & que dans la Ville, une bonne partie des Bourgeois prendroit les armes en sa faveur ; les uns, par l'ancien attachement qu'ils conservoient pour sa Personne ; les autres, afin de réparer par ce service, leurs fautes & leurs révoltes passées. En s'en retournant, il s'arrêta à cheval sur la colline de S. Cloud, d'où l'on découvre distinctement tout Paris, & ne put retenir ces paroles : *Paris, tu es la Capitale du Royaume, mais une Capitale trop puissante & trop remuante, il faut te tirer du sang, pour te guérir de tes frenesies, & délivrer tout le Royaume, des maux qu'y causent tes révoltes ; j'espere que dans peu de jours on cherchera dans cette Plaine, les murs & les édifices de Paris, & qu'on n'en trouvera plus quo les ruines.* Il n'y avoit personne qui ne préfageât la même chose ; & le Duc de Mayenne, résolu de ne pas survivre à sa défaite, avoit projetté de monter à cheval, avec de Rône & la Châtre, & de mourir glorieusement, en combattant dans le terrain qui s'étend entre les Boulevards & les Fauxbourgs, qu'ils se sentoient dans l'impossibilité de défendre ; mais un accident étrange & inopiné, tel qu'on en a souvent vû dans le cours des Guerres Civiles de France, délivra Paris d'un danger, dont toute la valeur & la capacité des Généraux qui s'y étoient renfermés, ne pouvoient le préserver.

Le Duc de Mayenne & les Parisiens presque sans espérance de résister songent à faire un dernier effort.

Il y avoit alors à Paris, un Religieux, de l'Ordre des Dominicains ou Jacobins, nommé Frere Jacques Clement, né de parens obscurs, dans le Village de Sorbonne, aux environs de Sens. C'étoit un jeune homme de vingt-deux ans, que ses Confreres, & ceux qui le connoissoient, regardoient comme un cerveau foible, plus propre à servir de risée aux autres, qu'à faire craindre ou espérer qu'il fût capable de tenter rien d'important ou de sérieux. Je me souviens de l'avoir vû & entendu plusieurs fois, & d'avoir remarqué que les autres Religieux en faisoient leur jouet, dans les visites fréquentes que je faisois pendant le séjour de la Cour à Paris, à Frere Etienne de Lusignan Cypriot, Evêque de Limisso, & Religieux du même Ordre. Clément

entraîné par ſon propre fanatiſme, ou excité par les déclamations qu'il entendoit tous les jours faire aux Prédicateurs, contre le Roi; qu'on ne nommoit plus que Henri de Valois, le perſécuteur de la Foi, & le Tyran, forma la réſolution de l'aſſaſſiner, au riſque de ſa propre vie. Il ne tint pas même ſecret un projet ſi téméraire; mais il crioit ſans ceſſe, parmi ſes Confréres, qu'il falloit employer le fer, & exterminer le Tyran. On ſe moqua, comme à l'ordinaire, de ſes propos; & ſes Confréres, par raillerie, ne l'appelloient plus que le Capitaine Clement. Quelques-uns, pour le dépiter, lui racontoient les ſuccès du Roi, & les préparatifs qu'il faiſoit pour aſſiéger Paris; mais tant que l'Armée Royale fut éloignée, il leur répondoit que le temps n'étoit pas encore arrivé, & qu'il ne vouloit pas prendre tant de peine. Dès que le Roi commença à approcher, Clement penſa ſérieuſement à exécuter ſon projet. Il alla confier à un Pere de ſon Couvent, qu'une inſpiration puiſſante le pouſſoit à tuer Henri de Valois, & qu'il le prioit de lui donner ſon avis ſur ce point. Ce Pere ayant communiqué l'affaire au Prieur, qui étoit un des principaux Conſeillers de la Ligue, tous deux lui répondirent unanimement, qu'il prît bien garde ſi ce n'étoit point une illuſion du Démon, & lui recommanderent de jeûner, & de prier, pour demander au Seigneur qu'il l'éclairât, & lui fît connoître ſa volonté. Clement retourna quelques jours après trouver ſon Prieur & l'autre Religieux, & leur dit qu'il avoit fait ce qu'ils lui avoient conſeillé, & ſe ſentoit plus inſpiré que jamais à entreprendre cette action. Ces Peres, comme pluſieurs l'ont prétendu, en ayant parlé à la Ducheſſe de Montpenſier, ou, de leur propre mouvement, comme l'aſſurent les Ligueurs, encouragerent Clement à exécuter ſon deſſein, l'aſſurant que s'il échapoit à la mort, on le feroit Cardinal, & que s'il perdoit la vie, il feroit indubitablement canoniſé, pour avoir délivré Paris, & tué le perſécuteur de la Religion.

Frere Jacques Clément ſort de la Capitale.

Ce Religieux, excité par ces exhortations, tâcha d'obtenir une Lettre de créance du Comte de Brienne qui avoit été pris à Saint Ouyn, & étoit en priſon à Paris; il l'aſſura qu'il avoit à communiquer au Roi une affaire très-importante,

HENRY III. 1589.

& qui lui feroit grand plaiſir. Le Comte qui ne connoiſſoit pas Clement, inſtruit néanmoins des bruits qui couroient par la Ville, que pluſieurs travailloient ſourdement à y introduire le Roi, ajoûta foi à ce que ce Moine lui diſoit, & lui accorda ſans peine la Lettre qu'il demandoit. Clement, muni de cette Lettre, partit le dernier de Juillet ſur le ſoir, & paſſa de la Ville dans le Camp du Roi, où les Gardes l'arrêterent d'abord; mais leur ayant dit qu'il avoit à communiquer au Roi des affaires & des Lettres, dont il leur montra la ſuſcription, ils le conduiſirent à Jacques de la Gueſle, Procureur Général du Parlement de Paris, qui faiſoit les fonctions d'Intendant de l'Armée. La Gueſle, après l'avoir interrogé, voyant que le Roi étoit occupé à reconnoître les poſtes des Ennemis, & qu'il étoit déja nuit, lui dit qu'il étoit trop tard pour lui obtenir audience de Sa Majeſté, mais qu'il le préſenteroit le lendemain matin, & qu'en attendant il pouvoit reſter en ſûreté dans ſon Logis. Clement accepta l'offre, ſoupa à la table de la Gueſle, coupa ſon pain d'un couteau neuf garni d'un manche noir qu'il portoit à ſa ceinture; il mangea, but, dormit auſſi tranquillement que s'il n'eût eu aucun deſſein. Comme il couroit un bruit dans le Camp, & même dans toute la France, que le Roi devoit être aſſaſſiné par un Moine, pluſieurs lui demanderent s'il n'étoit point venu à ce deſſein; mais il leur répondit, ſans ſe déconcerter, que ce n'étoit pas là matiere à plaiſanterie. Le premier d'Août, de grand matin, la Gueſle alla au Quartier du Roi, & l'informa que ce Religieux demandoit audience. Henri ordonna ſur le champ qu'on le fît entrer quoique lui-même ne fût pas encore entierement habillé, & n'eût pas mis un buffle qu'il avoit coutume de porter ſous ſa cuiraſſe, il étoit en ſimple pourpoint de taffetas tout délacé.

Il eſt introduit dans la Chambre du Roi.

Le Moine ayant été introduit, le Roi le tira à l'écart vers une croiſée, Clément lui préſenta la Lettre du Comte de Brienne; le Roi après l'avoir lûe, dit au Moine de lui expliquer l'affaire qui l'amenoit, alors celui-ci feignit de chercher un autre papier pour le lui préſenter, & pendant que le Roi l'attendoit avec impatience, il tira ſon couteau de

sa manche, & le lui plongea dans le ventre du côté gauche du nombril, où il enfonça toute la lame. Le Roi se sentant frappé retira lui-même le couteau de sa plaie, qu'il élargit beaucoup par ce mouvement & l'enfonça (*a*) jusqu'au manche dans le front de cet Assassin, à qui la Guesle passa en même temps son épée au travers du corps, & le renversa mort. Montpesat, Lognac & le Marquis de Mirepoix, Gentilshommes de la Chambre, qui étoient présens, précipiterent par les fenêtres le cadavre de ce Monstre, qui fut ensuite mis en piéces & brûlé par les Soldats, qui en jetterent les cendres dans la Riviere. Le Roi fut mis au lit, & les Médecins ne jugerent pas d'abord sa plaie mortelle. Il manda les Secretaires d'Etat, & leur ordonna d'écrire partout le Royaume des Lettres circulaires aux Gouverneurs pour les informer de cette accident, & les exhorter à ne point s'en effraier, parce qu'il espéroit être guéri dans peu de jours, & en état de monter à cheval, & il fit dire la même chose aux Officiers & aux principaux Seigneurs de l'Armée, & fit venir sur le champ le Roi de Navarre, qu'il chargea du Commandement en chef, & de poursuivre avec vigueur son entreprise. Mais sur le soir sa blessure lui causa de vives douleurs, & la fiévre le prit; les Médecins qu'on appella ayant levé le premier appareil & sondé la plaie, trouverent que les intestins étoient percés, & jugerent tous d'une voix que le Roi n'avoit plus que quelques heures à vivre. Ce Prince qui leur avoit commandé de lui parler sans déguisement, ayant appris le danger qu'il couroit, demanda Etienne Boulogne son Chapelain, & se confessa avec beaucoup de piété. Avant que de lui donner l'Absolution son Confesseur lui représenta, qu'il ne pouvoit ignorer (*b*) que le Pape

Il blesse mortellement ce Prince d'un coup de couteau dans le ventre.

(*a*) Le Procureur Général la Guesle, témoin oculaire, dit seulement que le Roi retira le couteau de sa plaie, & en blessa légerement l'Assassin au front. *Voyez le Journal de Henri III. année* 1589.

(*b*) Quoiqu'ait dit auparavant Davila du chagrin violent, que conçut le Roi du Monitoire lancé à Rome contre lui; on le lui avoit caché, puisqu'à la mort ce Prince protesta qu'il ignoroit avoir encouru les censures; & que le Cardidal de Gondy, expédia de cette protestation, un Acte qui fut signé des principaux Seigneurs. *Remarques sur Davila, page* 177.

HENRY III. 1589.

avoit lancé un Monitoire contre lui, & s'il n'avoit point à cet égard quelque ſcrupule, le Roi répondit qu'il en reſſentoit en effet, mais il ajouta que ce même Monitoire portoit qu'il pourroit ſe faire abſoudre des Cenſures en cas de mort; qu'il étoit diſpoſé à ſatisfaire aux volontés du Pape, & promettoit ſincerement de mettre les Priſonniers en liberté, dût-il lui en couter la Couronne & la vie. Son Confeſſeur le voyant dans ces diſpoſions, lui donna l'Abſolution & lui adminiſtra les Sacremens, dès le ſoir même.

Le Roi qui ſentoit ſes forces défaillir, fit ouvrir les portes de ſon Appartement, & commanda qu'on laiſſât entrer la Nobleſſe, qui par ſes larmes & ſes ſanglots, marquoit aſſez publiquement ſa douleur. Il ſe tourna vers eux, tandis que le Duc d'Epernon & le Comte d'Auvergne ſon neveu, étoient à côté de ſon lit, & leur dit d'une voix intelligible, que la mort ne l'effrayoit point, mais qu'il étoit fâché de laiſſer le Royaume dans un ſi affreux déſordre, & tous les gens de bien dans le trouble & dans l'affliction: qu'il ne vouloit point qu'on vengeât ſa mort, parce que dès ſa jeuneſſe, il avoit appris à l'Ecole de Jeſus-Chriſt, à pardonner les offenſes, comme il en avoit tant pardonné pendant ſa vie: Enſuite ſe tournant vers le Roi de Navarre, il lui dit, que ſi les Rébelles s'accoutumoient ainſi, à porter leurs mains parricides juſques ſur les Rois, il avoit tout à craindre de leur fureur. Il exhorta la Nobleſſe à reconnoître pour Roi ce Prince, à qui le Sceptre appartenoit de droit, ſans s'arrêter à la différence de Religion. Il ajouta que Henri plein de candeur & de ſincérité, rentreroit ſûrement dans le ſein de l'Egliſe, & que le Pape mieux informé le recevroit en grace, pour empêcher la ruine entiere du Royaume. Enfin après avoir embraſſé le Roi de Navarre, il lui dit par deux fois, *mon Beau-Frere*, (a) *aſſurez-vous que vous ne ſerez jamais Roi*

Le Roi en mourant déclare le Roi de Navarre ſon légitime Succeſſeur.

(*a*) L'Auteur des Remarques ſur Davila prétend, que tout ce récit des dernieres paroles du Roi au Roi de Navarre eſt purement imaginé; que ce dernier n'étoit pas alors à Saint Cloud, mais à ſon Quartier de Meudon, où il s'étoit retiré le ſoir de bonne heure, & mis au lit, où il reçut la nouvelle de la mort de Henri III. par la Varenne, qu'il avoit donné quelque temps auparavant à ce Prince. *Ibid.*

de

de France, si vous ne vous faites Catholique, & ne vous réconciliez avec l'Eglise. Ensuite ayant demandé son Chapelain, il récita en présence de tous les Assistans le Simbole de la Foi reçu dans l'Eglise Romaine, puis il fit le signe de la Croix, & commença le Pseaume *Miserere*: à ces mots, *redde mihi lætitiam salutaris tui*, il perdit la parole, & rendit son ame en paix à l'âge de trente six ans, dont il en avoit régné quinze & deux mois. Par sa mort la Branche Royale de la Maison de Valois, & la postérité de Philippe III. (*a*) surnommé le Hardi furent éteintes, & en vertu de la Loi Salique, la Couronne fut dévolue à la Maison de Bourbon, qui par le sang étoit la plus proche du Trône, & descendoit de Robert Comte de Clermont, fils puîné de Saint Louis.

Il l'exhorte à se faire Catholique.

Un évenement si triste & si funeste répandit le deuil & la désolation dans toute l'Armée, mais sur-tout parmi la Noblesse, qui pleura la mort de son Souverain avec des larmes qui partoient du cœur. Au contraire les Parisiens en firent de grandes réjouissances, quelques-uns même des Seigneurs de leur Parti, qui avoient jusques-là porté le deuil de la mort des Guises, quitterent les écharpes & les aigrettes noires pour en prendre de (*b*) vertes. Le Duc de Mayenne avoit trop de prudence & de modération pour s'abandonner à ces petitesses, il fit au contraire tous ses efforts pour se

(*a*) Ce ne fut point dans la personne de ce Prince, ni dans celle de Charles de Valois son second fils, que la Branche de Valois commença à monter sur le Trône de France, mais dans celle de Philippe de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, quoique la Branche de Valois eût commncé dans la personne de Charles Comte de Valois, pere de Philippe VI du nom, dont le régne est de quarante trois ans postérieur à celui de Philippe le Hardi.

(*b*) Après le massacre des Guises à Blois, les Ligueurs, en signe de douleur prirent des Echarpes noires. Dès que Henri III. eut été assassiné, ils les quitterent pour en prendre de vertes, & témoignerent ainsi leur joie en arborant les couleurs de la Maison de Lorraine. Après la Bataille d'Ivri, cette démonstration coûta cher à la Chateigneraye, l'un de leurs principaux Officiers qui s'étoit rendu prisonnier. » Il fut apperçu, dit » M. de Sully, par trois hommes de la » Compagnie d'O, qui avoient été Gar- » des du Roi Henri III. Ces trois hom- » mes ne l'eurent pas plutôt reconnu, » qu'ils le tirerent à bout portant, & le » renverserent mort en lui disant? Ah! » Mord . . . . traître à ton Prince, » tu t'es réjoui du meurtre de ton Roi, » & tu as porté l'Echarpe verte de sa » mort. *Mémoires de Sully*, *Tome I. Liv. III. page* 172.

HENRY III. 1589.

justifier d'avoir eu aucune part à l'assassinat du Roi, qu'il vouloit faire regarder comme un coup du Ciel, qui l'avoit opéré sans son intervention. Mais peu de personnes l'en crurent; on ne pouvoit effacer des esprits cette idée, que les Supérieurs de Clément, & sur-tout son Prieur, l'un des principaux Membres du Conseil de l'Union avoient communiqué son dessein aux Princes, & que c'étoit avec leur participation, & à leur instigation qu'ils avoient excité la fureur de ce Religieux, en abusant de sa simplicité. Comme dans les Guerres Civiles, l'animosité des Partis prodigue les mensonges & les fables, d'autres ajouterent à la vérité diverses fictions que quelques Historiens, soit par ignorance, soit par inadvertence, soit par haine, n'ont pas craint d'insérer dans leurs Ouvrages. Quoiqu'il en soit, il est certain que rien n'est plus digne de réflexion, que de considérer le cruel & triste sort qu'eurent les vertus singulieres, & les éminentes qualités d'un si grand Monarque. On doit en conclure que l'habileté du Pilote est inutile, si elle n'est secondée par l'impulsion favorable de la Providence, qui par ses Décrets éternels dirige toutes les affaires d'ici bas. En effet, Henri III. réunit en sa personne toutes les qualités aimables, & dans sa jeunesse elles lui attirerent le respect & l'admiration de tout le monde. Sa prudence, sa grandeur d'ame, sa magnificence, poussée peut-être à l'excès, furent soutenues par un zele très-ardent pour la Religion, un amour constant pour les gens de bien, & une haine implacable contre les méchans. Il aimoit à faire du bien à tout le monde, il possédoit le don de l'éloquence, il savoit plaire sans blesser les bienséances de son rang. Il se distinguoit par sa bravoure, sa valeur & son adresse à tous les exercices Militaires. Avec ces vertus, il fut plus admiré & plus estimé sous le Régne de son Frere, que le Monarque même qui régnoit. On le vit Général avant que d'avoir été Soldat, & gouverner le Royaume dès sa premiere jeunesse, signaler son courage dans les Combats, tromper l'expérience des plus fameux Capitaines, remporter des Victoires sanglantes, subjuguer des Places qui passoient pour imprenables, acquérir l'estime des Peuples les plus éloignés, &

rendre son nom célébre dans tout l'Univers. Mais, dès qu'il fut monté sur le Trône, il forma un systême, peut-être trop rafiné, pour se délivrer du joug & de l'esclavage des Factions, & les deux Partis conçurent contre lui une haine si violente, que sa piété leur parut hipocrisie, sa prudence méchanceté, sa dextérité bassesse, sa libéralité profusion sans bornes & sans mesure : sa gravité en public & sa familiarité en particulier, leur devinrent également odieuses. Ils le déchirerent par les plus noires calomnies, & attribuerent son attachement pour ses Favoris à des dissolutions abominables. Enfin le Peuple & les Factieux marquerent une joie (*a*) immodérée de sa mort, qu'ils eurent la témérité d'attribuer à la main de Dieu.

Henry III. 1589.

Après la mort de ce Prince, l'Armée resta toute la journée étourdie & comme pétrifiée, par un coup si funeste. Les Parisiens ne furent ni moins surpris ni moins étonnés, lorsque par un accident inopiné, ils se virent dans une tranquillité profonde, le jour même où ils attendoient avec effroi leur derniere désolation. Le Roi de Navarre alla promptement fixer son Quartier à Saint Cloud, bien résolu de prendre les Armes & le titre de Roi de France, mais cependant il étoit très-inquiet du tour que prendroient les choses. Les Huguenots qui l'accompagnoient étoient affoiblis & en petit nombre. Pour peu qu'il montrât que c'étoit d'eux qu'il vouloit tenir le Sceptre, il auroit aliéné les es-

Henry IV. 1589.

L'Armée, & sur-tout la Noblesse balancent à prendre une résolution.

(*a*) Les Chaires retentirent des Eloges de Jacques Clément, dont les Prédicateurs fanatiques ne craignirent pas de comparer l'action à celle de Judith. Ils le décorerent du titre de Martyr de la Religion. On le représenta comme tel dans des Estampes : On parla même de lui ériger une Statue dans l'Eglise de Notre-Dame. La Mere de ce Monstre étant venue à Paris vers ce temps là, eut grande part aux éloges que les Prédicateurs faisoient de son fils. La Populace couroit au-devant d'elle dans les rues pour lui faire honneur, & le Conseil de l'Union lui fit délivrer une somme d'argent, comme en reconnoissance de ce qu'elle avoit mis au monde, celui que Dieu avoit destiné à être leur Libérateur. Après la retraite de l'Armée Royale, quelques Ligueurs allerent à Saint Cloud, dans le lieu où cet Assassin avoit été mis à mort, & chargerent le Bateau, où ils étoient, de terre teinte de son sang, pour l'exposer dans Paris à la vénération du Peuple. Mais à leur retour, un vent furieux coula à fond le Bateau, les prétendues Reliques, & les Pelerins. Sort bien digne d'un pareil Fanatisme. *Voyez le Pere Daniel, Tome IX. & M. de Thou, Liv. XCVI.*

HENRY IV. 1589.

prits de la partie la plus forte & la plus nombreuse de l'Armée. Il ne pouvoit gueres non plus se fier aux Catholiques, il professoit une Religion différente de la leur, & n'avoit point gagné leurs cœurs par ses bienfaits, il avoit toujours vécu éloigné d'eux, ou en guerre avec eux, & la plûpart ne le connoissoient pas même de vûe, au moins n'étoit-ce que depuis peu. Il ignoroit quel parti prendroient les Troupes Etrangeres commandées par des Chefs peu accrédités, & qui n'avoient point d'instructions de leurs Souverains sur cet évenement. Elles se trouvoient, faute de paye, plus disposées à se mutiner & à se séparer, qu'à servir un Prince hors d'état de les entretenir. En effet, le Roi de Navarre qui ne venoit que de sortir d'un coin du Royaume, où il avoit été resserré depuis tant d'années, loin d'être en état de les payer, avoit à peine de quoi pourvoir à son entretien. Il ne s'étoit trouvé que très-peu d'argent dans les coffres du Roi, la Guerre ayant tout absorbé, & le peu de revenus qu'on avoit pu recouvrer, & les sommes que ses amis lui avoient prêtées au besoin.

Outre cela, plusieurs des principaux Seigneurs de l'Armée étoient mécontens du Roi de Navarre. Le Duc de Montpensier, quoique de la même Maison, par respect pour la Religion à laquelle il étoit très-attaché, s'accordoit assez mal avec lui, & voyoit avec chagrin, pour l'honneur de son Sang, qu'il fût continuellement obsédé de Ministres & de Prédicans. Le Comte d'Auvergne, Bâtard de France, jeune Prince d'un caractere hautain, le saluoit à peine, pour quelques légeres brouilleries survenues à l'occasion de la distribution des Quartiers & du partage du butin. Vitri, Villers, & plusieurs autres qui devoient leur élévation à la Maison de Guise, & qui en dernier lieu, n'avoient servi le feu Roi, qu'afin de ne pas passer pour Rébelles, n'étoient plus désormais retenus par cette considération, & se croyoient dégagés par sa mort, de l'obéissance qu'ils lui devoient; ils ne pouvoient se résoudre à suivre un Ennemi de la Maison de Lorraine. Mais, ce qui importoit encore davantage, le Duc d'Epernon, qui suivant la coutume des Favoris, haissoit tous ceux qu'il imaginoit capables de le faire déchoir de sa

faveur, ou de s'insinuer dans les bonnes graces du Souverain, s'étoit presqu'ouvertement brouillé avec le Roi de Navarre, du vivant de Henri III. Le Roi de Navarre, qui s'étoit apperçu que d'Epernon le regardoit de mauvais œil, & tâchoit de le mettre mal avec le Roi, s'étoit plaint de lui publiquement, en disant avec sa franchise & sa liberté ordinaire, que si d'Epernon prétendoit le traiter comme il avoit fait les Guises, il n'y trouveroit pas son compte : D'Epernon de son côté avoit dit plus d'une fois, que le Roi de Navarre avoit coutume de faire la Guerre comme un Chef de Vagabonds & de Proscrits, sans faire attention qu'il étoit dans une Armée Royale, ni sans observer la discipline, & qu'il n'y avoit que les Huguenots qui commissent des violences & des excès; & à la prise d'Etampes ayant arrêté un Dragon de la Compagnie même du Roi de Navarre, qui, pour voler le Ciboire d'une Eglise, avoit profané le Saint Sacrement, il l'avoit tué de sa propre main : de maniere qu'ils étoient en très-mauvaise intelligence. Tout cela les avoit fort aigris l'un contre l'autre. De quelque côté que le Roi de Navarre se tournât, il s'assuroit d'autant moins du succès de sa proclamation, qu'il savoit que plusieurs personnes avoient passé sécretement de Paris dans le Camp, pour gagner les Mécontens, & leur offrir de la part du Duc de Mayenne, les conditions les plus avantageuses. Mais si le Roi étoit agité de ces inquiétudes, & dans cette perplexité, les Particuliers n'en éprouvoient pas moins. Les Huguenots craignoient que ce Prince, tenté par l'éclat d'une Couronne, n'abandonnât leur Religion, & croyoient qu'en conséquence, il se réconcilieroit aisément avec l'Eglise. Les Catholiques, qui voyoient sans cesse autour de sa personne, du Plessis-Mornai, le Ministre d'Amours, la Noue, & plusieurs autres opiniâtrément attachés au Calvinisme, & qui se rappelloient les tentatives inutiles qu'on avoit faites jusqu'alors, pour le porter à abjurer cette créance, ne pouvoient s'imaginer qu'il fût capable d'abandonner cette Religion, ni des gens avec lesquels il avoit vécu long-temps, & soutenu les traverses de la fortune : D'ailleurs plusieurs de l'une & de l'autre Religion étoient excités & poussés par divers intérêts opposés.

HENRY IV. 1589.

Tandis que l'Armée étoit dans cette incertitude, & cette agitation, les Catholiques, qui en faisoient la plus grande partie, tinrent Conseil la nuit du 2 au 3 d'Août, pour délibérer sur le parti qu'ils prendroient. Les sentimens y furent partagés. Les uns opinoient à s'attacher absolument au Roi de Navarre, & à le soutenir sur le Trône, pour ne pas préjudicier à la justice de ses droits, ni violer la Loi Salique, mais conserver le Royaume à son Légitime possesseur. Ils disoient qu'en agissant autrement, il falloit ou diviser la France entre autant de petits Tyrans, qu'il y avoit de Princes armés, & de Compétiteurs à la Couronne, ou se soumettre à la puissance & à la domination des Etrangers : que c'étoit le vrai moyen de fomenter les discordes & d'éterniser les Guerres Civiles, au détriment du Public & des Particuliers, & exposer la Patrie à de nouveaux dangers, aux plus cruelles désolations, & à toutes sortes d'accidens funestes : qu'on devoit reconnoître assez clairement que la main de Dieu protégeoit le Roi de Navarre, en lui accordant si à propos des forces, le réconciliant avec ses fidéles Sujets, & le mettant, par un enchaînement d'évenemens miraculeux, en état de conquérir & de défendre sa Couronne : que rien n'étoit plus conforme à la Religion que de se résigner aux ordres du Ciel, & d'abandonner à la Providence le soin de l'avenir : que même les Loix divines commandoient de tolérer les Princes, & de ne pas tenter de les dépouiller de leurs droits & de leurs héritages, sous prétexte de quelque défaut particulier : que le Roi de Navarre étoit un Prince plein de candeur, de clémence, de modération & de sincérité : qu'on n'avoit à craindre de sa part ni violence ni tirannie ; mais qu'on devoit plutôt s'attendre à goûter sous son Régne, les fruits d'une administration douce & modérée ; & jouir de cette liberté de conscience qu'il avoit jusqu'alors accordée à tout le monde : qu'il étoit indigne du nom François d'adhérer à des Rébelles, qui venoient d'ensanglanter leurs mains dans les entrailles de leur Souverain, & qui ne tendoient, par une injustice & une violence manifeste, qu'à priver & à dépouiller le sang Royal de ses droits à la Couronne. Qu'au contraire rien n'étoit

plus digne de la Nobleſſe dont ils étoient honorés, que de venger le ſang de leur Roi, impunément répandu par ſes Sujets, & de maintenir en poſſeſſion du Royaume, les vrais & légitimes Héritiers du Trône. Meſſieurs de Rambouillet, le Baron de Givri, & ſur-tout le Duc de Longueville étoient à la tête de ceux qui ſoutenoient ce ſentiment.

Rambouillet, Givri Longueville.

D'autres prétendoient au contraire qu'avant toutes les Loix humaines, on devoit avoir égard à l'obſervation des Loix divines, & qu'on devoit toujours préférer le ſalut de l'ame aux intérêts temporels. Que pour la ſucceſſion de la Couronne on avoit de tout temps eu égard à la Religion, parce que celle-ci eſt de droit naturel, & que l'autre n'eſt fondé que ſur les Coutumes & les Loix poſitives des Nations : qu'on avoit à ſa porte, & ſous ſes yeux l'exemple de l'Angleterre, où le changement de Religion avoit entraîné la ruine des Catholiques, & la ſéparation du Royaume d'avec le Saint Siége : que les pertes & les calamités inſéparables de la Guerre pouvoient ceſſer en peu de temps, mais que le danger de perdre la Foi & les Ames, s'étendoit de génération en génération, juſques ſur leurs enfans & leurs deſcendans, qui ſeroient éternellement punis du préjudice que leur auroit cauſé la connivence de leurs ancêtres; qu'à la vérité on devoit tolérer les Princes vicieux & de différente Religion, quand ils étoient déja établis & affermis ſur le Trône; mais non pas les choiſir, ou les y élever pour la premiere fois : que les Etats Généraux & le feu Roi, avoient épuiſé à pluſieurs repriſes, les prieres, les raiſons, & toutes les voies imaginables, pour engager le Roi de Navarre à changer de Religion : qu'il n'avoit jamais voulu abjurer le Calviniſme, & que ne l'ayant pas fait dans ſes diſgraces, il n'y avoit pas lieu d'eſpérer qu'il y conſentît au comble de la proſpérité : que tout ce qu'on publioit de ſes excellentes qualités étoit vrai, mais qu'il étoit ſi attaché à ſa Religion, qu'il croiroit faire une œuvre bonne & méritoire en gênant les conſciences, & que s'il n'avoit pas l'eſprit tyrannique, ſon Succeſſeur pourroit être d'un caractere tout différent : qu'il falloit dès à préſent prévoir l'avenir, & ne pas mettre un Royaume très-Chrétien en riſque de

D'O, Manou
Entragues
Dampierre

HENRY IV. 1589.

devenir Schifmatique, & de fe féparer du Saint Siége. D'O, Manou fon frere, d'Entragues, Dampierre, Maréchal de Camp, & le plus grand nombre de l'Affemblée tenoit pour ce fentiment.

Elles fe déterminent à reconnoître le Roi, pourvû que la Religion foit mife en fûreté.

Entre ces deux opinions oppofées, il s'en éleva une troifiéme qui tenoit comme la balance & le milieu. Le Maréchal de Biron, le Duc de Luxembourg, le Duc d'Epernon & quelques autres des plus fenfés vouloient qu'on reconnût le Roi de Navarre pour Roi de France, & qu'on s'engageât à le fervir & à le foutenir fur le Trône, à condition qu'il donneroit de fon côté des affurances de changer de Religion, d'embraffer & de maintenir la Foi Catholique. Ils prétendoient entr'autres confidérations, qu'on devoit prendre ce parti, par refpect pour les dernieres volontés du feu Roi, qui, à l'article de la mort, avoit déclaré ce Prince fon légitime Succeffeur, mais l'avoit en même temps averti, qu'il ne régneroit jamais paifiblement, s'il n'embraffoit la Religion Romaine. Ce fentiment fut prefqu'univerfellement fuivi, & l'on chargea ceux mêmes qui l'avoient propofé, d'aller repréfenter humblement au Roi ce réfultat de l'Affemblée. Le Duc de Luxembourg, accompagné des autres, porta la parole, & dit à Sa Majefté, que les Princes, Seigneurs, Officiers de la Couronne & la Nobleffe Catholique qui fe trouvoient dans l'Armée, & qui faifoient la plus grande & la plus faine partie du Royaume, étoient difpofés à le reconnoître pour Roi de France, & à le fervir & défendre contre quiconque entreprendroit de le troubler, puifque Dieu & la nature l'avoient appellé au Trône par voie de fucceffion légitime; mais qu'en même temps ils le fupplioient, pour la fatisfaction raifonnable du Public, pour le bien, la paix & la tranquillité de fon Royaume, pour fa propre gloire, & pour tout ce qu'exigeoit le titre de Roi Très-Chrétien, de vouloir bien fe convertir à la Foi Catholique & de rentrer dans l'Eglife, afin d'ôter à fes Ennemis tout prétexte, & tout fcrupule de confcience à fes ferviteurs, & que tout le monde le fervît, lui obéît & le révérât avec un applaudiffement général : que Sa Majefté ne devoit trouver étrange ni leur propofition, ni leur très-

humble

humble Requête; que ce feroit un bien plus grand ſujet de ſcandale pour leurs conſciences & pour la Chrétienté, s'ils reconnoiſſoient pour Roi de France un Prince qui ne fût pas Catholique, comme l'avoient été tous ſes glorieux Prédéceſſeurs depuis Clovis, qui, le premier d'entr'eux, avoit reçu le Baptême.

Biron Luxembourg Epernon

Le Roi étoit dans une grande perplexité. Néanmoins, ſoit qu'il préférât ſa Religion à la Couronne, ſoit qu'en contentant les Catholiques, ſes nouveaux Sujets, il craignît de mécontenter les Huguenots ſes anciens Partiſans, il prit auſſi un tempéramment, & répondit, qu'il remercioit ſincerement, & avec les ſentimens dignes d'un François, la Nobleſſe qui venoit reconnoître ſes droits; qu'il ſavoit bien qu'elle étoit le plus beau fleuron de ſa Couronne, & qu'en temps de Guerre, elle faiſoit le fondement du Royaume & le plus ferme appui de ſon Trône: qu'ils pouvoient compter ſur ſon affection, & qu'il étoit diſpoſé à reconnoître en public & en particulier leur dévouement & leur fidélité; mais qu'ils ne devoient pas trouver mauvais s'il ne ſatisfaiſoit pas ſur le champ à leurs premieres demandes; que l'importance de l'affaire exigeoit un temps convenable, pour prendre conſeil, & ne ſe déterminer qu'avec maturité; qu'il préféroit ſa conſcience & le ſalut de ſon ame à toutes les grandeurs du monde; qu'il avoit été élevé & inſtruit dans une Religion qu'il regardoit juſqu'alors comme vraie, que néanmoins il ne vouloit pas y perſiſter avec opiniâtreté; qu'il étoit prêt à ſe ſoumettre aux déciſions d'un Concile Général ou National, & de ſe faire inſtruire par des perſonnes éclairées & craignant Dieu, qui ne lui déguiſeroient point la vérité; mais que c'étoit à la divine Providence à opérer ces converſions, qui ne ſe faiſoient guéres qu'à force de temps, pendant la Paix & le calme, & non au milieu du bruit des armes & du tumulte de la Guerre, & pour ainſi dire le poignard ſous la gorge: qu'il étoit ſincerement réſolu de ſatisfaire ſes fidéles Sujets & de contenter tout le Royaume, mais qu'il n'étoit pas actuellement dans des conjonctures propres à effectuer ſes bonnes diſpoſitious: que ce qu'il feroit pour le préſent paroîtroit feint & déguiſé,

HENRY IV. 1589.

extorqué par force, ou ſuggéré par des intérêts temporels: qu'ainſi, il les prioit d'attendre des circonſtances plus favorables, & que ſi cependant ils déſiroient des ſûretés ou quelqu'arrangement proviſionnel pour la conſervation de la Religion Catholique, dans l'état actuel où elle ſe trouvoit, il étoit prêt à leur accorder toutes les ſûretés qu'ils pourroient ſouhaiter.

La Noue

Duplessis Mornai

Les Députés s'en retournerent avec cette réponſe vers les Catholiques aſſemblés dans la maiſon de Gondi, & le Roi tint Conſeil avec ſes plus intimes Confidens. La Noue, homme d'une expérience profonde, quoique zélé Huguenot, dit librement à ce Prince, qu'il ne devoit pas ſe flatter d'être jamais Roi de France, s'il ne ſe faiſoit Catholique, mais qu'il ne falloit faire cette démarche que d'une maniere qui ne bleſſât point ſa gloire, & ſans ſacrifier ceux qui l'avoient ſi long-temps ſervi & ſoutenu. Dupleſſis Mornai & les Miniſtres Calviniſtes faiſoient ſonner bien haut la liberté de conſcience & la cauſe de Dieu, qu'ils oppoſoient aux grandeurs terreſtres, & exagérant les forces de leur Parti, ils ſe vantoient que ceux qui l'avoient défendu & conſervé pendant tant d'années, ſeroient encore en état de l'affermir ſur le Trône. Le Roi qui ſavoit que ces derniers n'avoient pour motifs que leurs intérêts particuliers, pencha pour le ſentiment de la Noue, & réſolut en ſecret de ſe faire Catholique. Mais en Prince généreux & magnanime, il ne voulut point paroître en venir là par ambition ou par contrainte, & jugeant que ſa réponſe aux Catholiques étoit raiſonnable, il perſiſta dans ſa premiere réſolution, & ſe propoſa ſimplement de fixer un terme, & de ſpécifier un temps convenable pendant lequel il ſe feroit inſtruire. Il parut que Dieu inſpira les mêmes diſpoſitions au Parti Catholique, car malgré les efforts de pluſieurs, & ſur-tout de quelques Eccléſiaſtiques qui ſe trouvoient dans le Camp, la plus grande partie tranſportée d'une juſte indignation de l'aſſaſſinat de Henri III. ne pouvoit entendre parler d'un accommodement avec les Ligueurs. On décida donc enfin que le Roi prenant un terme préfixe pour ſa converſion c'en étoit aſſez pour aſſurer l'Etat de la Religion Catholique,

& qu'on devoit à cette condition le reconnoître & se soumettre à lui.

Les Députés ayant rapporté cette réponse, & conféré long-temps avec le Roi & ses Confidens, on dressa entre les Parties un Acte par écrit, par lequel les Princes, Seigneurs, Officiers de la Couronne, la Noblesse & les Troupes Catholiques d'une part, reconnoissoient Henri de Bourbon pour leur légitime Souverain, lui prêtoient serment de fidélité en qualité de Roi de France, lui promettoient l'obéissance qu'ils lui devoient, & de le suivre & le maintenir envers & contre tous. Ce Prince, de son côté, juroit & promettoit, parole de Roi, de se faire instruire dans l'espace de six mois dans la Religion Catholique, par une Assemblée de personnes distinguées, & s'il en étoit besoin, de faire assembler un Concile Nationnal, aux décisions duquel il se soumettroit. En attendant, il s'engageoit à maintenir & conserver inviolablement la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, sans rien innover ni changer, mais de la protéger, de la défendre & de l'assurer de tout son pouvoir; de donner, à l'exemple des Rois ses Prédécesseurs, les Bénéfices & revenus Ecclésiastiques à des Sujets capables & de la même Religion, d'en rendre l'usage & les cérémonies publiques & dominantes dans tous les Pays de son obéissance, comme il en étoit convenu avec le feu Roi par son accommodement du mois d'Avril dernier; que dans toutes les Villes qui lui obéissoient & dans celles qui se soumettroient ou qu'on prendroit par la suite, il ne mettroit que des Magistrats & des Gouverneurs Catholiques, excepté dans les Places qui depuis long-temps avoient été accordées aux Huguenots: qu'il ne conféreroit les Dignités, Charges de la Couronne & Magistratures de quelque nature qu'elles fussent, qu'à des personnes qui feroient profession publique de la Religion Catholique; qu'il conserveroit & maintiendroit les Princes, Pairs de France, Officiers de la Couronne, Seigneurs, Gentilshommes, Villes & Communautés, & les trois Etats du Royaume dans leurs Priviléges, Immunités, Prérogatives; Offices, Charges & Dignités, sans y rien innover, qu'il poursuivroit la juste vengeance dûe au

Ce Prince leur en donne un Acte par écrit, & promet de se réunir à l'Eglise Catholique.

parricide commis en la perſonne du Roi Henri III. & feroit punir avec une ſévérité exemplaire ceux qui s'en trouveroient coupables, & les Rébelles qui perſiſteroient dans leur révolte : enfin, qu'il permettroit à tous ſes Sujets Catholiques d'envoyer un Ambaſſadeur au Pape, pour l'informer des raiſons qui les avoient engagés à le reconnoître & lui prêter ferment, & pour obtenir du Saint Siége les choſes qu'ils jugeroient néceſſaires à l'avantage général du Royaume.

Cet Acte fut ſigné le 4 d'Août par le Roi d'un côté, & de l'autre, par la plûpart des Catholiques de l'Armée Royale, & enſuite il fut enregiſtré au Parlement ſéant à Tours, conformément à l'uſage obſervé pour les Edits des Rois précédens. Ainſi, la néceſſité préſente & l'agitation cauſée par la mort du Roi, faciliterent cet accommodement, qu'on n'auroit ſûrement pas conclu dans toute autre circonſtance. Il n'eut pas néanmoins la force de retenir tout le monde. Le Duc d'Epernon ſe diſpenſa d'y ſouſcrire, ſous prétexte d'une diſpute de préſéance avec les Maréchaux de Biron & d'Aumont, qui, en qualité de Maréchaux de France, prétendoient devoir, à l'Armée, précéder les Ducs & Pairs. Le Duc craignant à ce ſujet que le Roi n'en uſât mal avec lui, & que dans le beſoin où il étoit d'argent il ne voulût tirer de lui ou par prieres, ou par force, les groſſes ſommes qu'on ſavoit être en ſa poſſeſſion, prit prétexte d'un congé que lui avoit accordé le feu Roi, pour s'en retourner dans ſes Gouvernemens. Il quitta le lendemain l'Armée avec ſes Troupes, & pluſieurs Gentilshommes ſuivant ſon exemple, profiterent de l'occaſion pour s'en retourner chez eux. Il prit ſa route par la Touraine, paſſa à Loches, & ſe rendit enfin à Angoulême. Jean de Villers, Gouverneur de Poiſſi & très-zélé Catholique, devoit, dès ſa jeuneſſe, ſa fortune aux Guiſes. Lorſqu'il ſe vit, par la mort du Roi, libre des obligations qu'il lui avoit, il remit la Place, l'artillerie & les munitions de l'Armée à Philibert de la Guiche, qui les reçut par ordre du Roi, & ſe retira ſur ſes Terres avec deux cens Chevaux & pluſieurs Gentilshommes qui le ſuivirent. D'autres en firent de même. Vitri en uſa avec moins de ménagement. Il ſe jetta ouvertement dans le Parti de la Ligue,

alléguant, qu'il ne voyoit aucune ſûreté dans les promeſſes du Roi, & qu'il ne vouloit point porter les armes en faveur des Hérétiques contre la Religion Catholique. Sa conduite eut des imitateurs. Les ſimples Soldats, ſoit par impatience, ſoit par défaut de paye, ſoit par crainte des fatigues auxquelles ils alloient être expoſés, commencerent à déſerter & à ſe débander; le 7 d'Août, l'Armée étoit diminuée de plus de moitié, & s'affoibliſſoit de jour en jour. On craignoit que les Suiſſes n'en fiſſent de même, mais le Maréchal (*a*) de Biron qui ſuivoit alors plus ouvertement que jamais ſon ancien penchant, les engagea, par ſes raiſons & ſes prieres, à demeurer encore deux mois avec le Roi, juſqu'à ce qu'ils euſſent de nouveaux ordres de leurs Cantons. Mais l'éloquence du Maréchal y contribua moins qu'une (*b*) groſſe ſomme d'argent que le Roi emprunta de ceux qui lui étoient le plus attachés, & qui fut diſtribuée ſecretement aux Officiers Suiſſes. Ces Troupes reſterent tranquillement ſous les Drapeaux du Roi ſubſiſtant aux dépens du Peuple & ſans demander d'autre paye.

(*a*) Le Pere Daniel, attribue auſſi à ce Général la négociation qui retint les Suiſſes dans le parti du Roi. D'Aubigné ſuggera ce conſeil au nouveau Monarque, qui fit appeller le Maréchal, & lui dit en l'embraſſant. » C'eſt à cette heure » qu'il faut que vous mettiez la main » droite à ma Couronne: ni mon hon» neur ni le votre, ne veulent pas que » je vous anime par des diſcours, pour » commencer nos affaires; je vous prie, » en penſant à ce qui ſe préſente ſur nos » bras, allez tirer le ſerment des Suiſſes, » comme vous entendez qu'il faut, puis » me venez ſervir de pere & d'ami, » contre ces gens qui n'aiment ni vous » ni moi. » Le Maréchal lui répondit en peu de mots: » Sire, c'eſt à ce coup que » vous connoîtrez les gens de bien; nous » parlerons du reſte à loiſir, je ne vais » point eſſayer; mais vous querir ce que » vous demandez. *Hiſtoire de France Henri IV. Tome IX. page* 412.

Cependant Sanci dans un diſcours rapporté au Troiſiéme Volume des Mémoires d'Etat, dit, que ce ne fut pas le Maréchal de Biron, mais M. de Guitri qui fut envoyé aux Suiſſes, que lui Sanci, avoit déja très-bien diſpoſés en faveur du Roi. Selon M. de Thou, ce fut Guitri qui donna ce conſeil & qui l'exécuta, mais Sanci l'avoit déja prévenu de ſon chef, & venoit avec quarante Officiers Suiſſes aſſurer le Roi de leur fidélité, lorſqu'il rencontra Guitri que ce Prince lui envoyoit. *De Thou, Liv. XCVII.*

(*b*) Aucun de nos Hiſtoriens ne fait mention de ce motif bas & deshonorant pour les Officiers Suiſſes, que leur eſtime pour le Roi, & la crainte de traverſer la France, au riſque d'être taillés en piéces, comme l'avoient été les Reîtres, retinrent à ſon ſervice. *Id. Ibid.*

D'ailleurs d'où Henri IV. dont Davila dépeint pour ainſi dire l'indigence, quelques lignes plus bas, auroit-il tiré cette groſſe ſomme d'argent?

Henry IV. 1589.

Les Huguenots n'étoient ni plus attachés, ni plus contens que les autres. Ils s'étoient flattés qu'un Roi qui leur devoit sa conservation étant enfin monté sur le Trône, devoit, en reconnoissance de leurs services, rendre leur Religion dominante, distribuer les Charges & les Dignités à ses anciens amis, & se fier plus à des Troupes qui l'avoient rendu victorieux à travers mille dangers, qu'à la promesse incertaine & conditionnelle des Catholiques. Voyant alors arriver tout le contraire, ils l'accusoient d'ingratitude, & ils l'auroient tous abandonné, si quelques-uns n'eussent pas été retenus par l'espérance qu'il dissimuloit pour un temps, & que si-tôt qu'il seroit affermi sur le Trône, il ne tiendroit rien de ce qu'il avoit promis ; idée dans laquelle le Roi tâchoit adroitement de les confirmer dans les conférences secretes qu'il avoit avec eux. Malgré cette idée, très-peu le suivirent, & encore d'assez mauvaise grace, parce qu'ils ne se croyoient point en sûreté ailleurs. Les autres irrités & mécontens se débanderent & retournerent en grand nombre dans les Villes de leur Parti. Le Roi avoit pris le Titre & les Armes de Roi de France. Il falloit représenter. Mais le besoin d'argent où il se trouvoit l'obligeoit de se servir des meubles du feu Roi, & en particulier pour porter le deuil de ce Prince, de l'ameublement violet qui avoit déja servi à Henri III. à la mort de la Reine sa Mere. Voyant que les esprits n'étoient point encore accoûtumés à lui obéir, & qu'il n'avoit pas assez de forces pour faire respecter son autorité, il tâchoit de contenter tout le monde, & de s'en concilier la bienveillance par sa vivacité d'esprit, par ses réparties spirituelles, par son éloquence, par son affabilité & sa douceur dans le commerce, vivant plûtôt avec eux en ami qu'en Maître, & suppléant par les plus magnifiques promesses au besoin d'argent où il se trouvoit. Il protestoit tantôt aux uns, tantôt aux autres en particulier, qu'il leur étoit redevable du Trône & de sa gloire, & qu'il étoit disposé à saisir toutes les occasions qui s'offriroient de reconnoître leurs services. Il faisoit semblant de découvrir & de confier aux Huguenots le fond de ses sentimens, & de les assurer qu'il fondoit sur eux ses espérances. Il combloit de caresses

les Catholiques, ne parloit du Pape & du Saint Siége qu'avec vénération, traitoit avec respect le Clergé, & témoignoit beaucoup de penchant pour la Religion Catholique: en un mot, il faisoit espérer une conversion prompte & indubitable. Il marquoit au Peuple combien il étoit touché des Impôts qui l'accabloient, & des maux que lui causoit la Guerre; il n'y avoit pas même jusqu'aux Paysans auprès desquels il ne s'excusât sur la nécessité de nourrir & d'entretenir tant de Soldats, malheur dont il rejettoit la faute sur ses Ennemis. Il témoignoit aux Gentilshommes une extrême considération, les appellant les vrais François, les conservateurs de la Patrie, les restaurateurs de la Maison Royale. Il s'attachoit tout le monde par cette conduite, mangeoit en public, laissoit à tout le monde l'entrée libre de ses appartemens, même les plus reculés, sans déguiser la nécessité où il se trouvoit actuellement réduit, & tournant en plaisanterie tout ce qu'il ne pouvoit terminer sérieusement.

La diminution de l'Armée du Roi l'oblige à s'éloigner de devant Paris.

Cependant son Armée étoit réduite à un si petit nombre, que non-seulement on ne pouvoit continuer le Siége de Paris, mais qu'il falloit encore pourvoir promptement au danger pressant dont on étoit menacé de la part des Ligueurs, dont le crédit & les forces augmentoient à chaque instant depuis la mort de Henri III. Le Roi tint Conseil avec les Maréchaux de Biron & d'Aumont, la Noue & le Duc de Montpensier, qui, rassuré par la parole du Roi, avoit résolu de s'attacher constamment à lui pour les intérêts de la Maison de Bourbon. On délibéra long-temps sur le parti le moins dangereux à suivre dans la conjoncture présente, & comme on n'avoit ni argent ni ressources pour retenir l'Armée, qui, quand elle fût demeurée unie, n'auroit pû, pendant quelques jours, faire tête aux forces de la Ligue, on décida que le Roi, accompagné du Duc de Montpensier, & du Maréchal de Biron, se retireroit en Normandie avec le principal Corps de Troupes: que le Maréchal d'Aumont passeroit en Champagne, & le Duc de Longueville avec la Noue en Picardie pour retenir ces Provinces dans le devoir, & se réunir ensuite lorsque le temps & l'occasion l'exige-

Henry IV. 1589.

roient. Mais le Roi, qui savoit combien il lui seroit difficile de soutenir cette Guerre contre un Parti aussi puissant que la Ligue, & ne voulant ni se manquer à lui-même, ni négliger aucune occasion d'affermir cette Couronne qu'il venoit d'acquérir, songea à essayer s'il n'y auroit pas quelque moyen de porter le Duc de Mayenne à la Paix. Ainsi, profitant de l'occasion de plusieurs personnes qui étoient venues dans son Camp pour divers intérêts, il apprit que Bigot, Domestique de Villeroi y étoit, & se le fit amener par Châtillon. Il le chargea de faire entendre à son Maître, qu'il souhaitoit extrêmement de l'entretenir, & que s'il vouloit choisir un lieu où ils pussent s'aboucher, il lui envoyeroit un sauf-conduit, & toutes les suretés nécessaires. Villeroi, avoit pris le Parti de la Ligue, mécontent de ce qu'on l'avoit exilé de la Cour, & sur-tout de ce que Henri III. lui avoit manqué de parole au sujet du Gouvernement de Lyon, promis à d'Alincourt son fils, qui n'avoit épousé la fille de Mandelot qu'à cette condition; & qu'on l'en avoit privé après la mort de Mandelot, en l'accordant d'abord au Duc de Nemours, & ensuite à la Guiche. A ce sujet de mécontentement, il ajoutoit pour se justifier une raison plus plausible. C'est que toutes ses Terres se trouvant situées dans les environs de Paris, & ne touchant plus de pension de la Cour, il ne pouvoit se soutenir, sans s'attacher au Parti de la Ligue, sans quoi tous ses revenus auroient été saisis. Quoiqu'il en soit, Bigot lui ayant rapporté le discours du Roi, Villeroi qui ne vouloit rien faire sans la participation du Duc de Mayenne, lui communiqua les intentions de Sa Majesté.

Le Duc ne voulut pas que Villeroi eut d'entrevue avec ce Prince, prétextant qu'elle ne pourroit être si secrete, que tout le monde n'en fût informé, que ses Partisans en prendroient ombrage & concevroient des défiances; que ses affaires donnoient les espérances les plus favorables, qu'il ne falloit point les gâter par imprudence, comme la moindre fausse démarche auroit pû le faire. Il lui permit seulement de recevoir dans sa Maison à Paris, un Gentilhomme, que le Roi lui envoyeroit, s'il le jugeoit à propos, pour conférer avec lui. Bigot retourna au Camp avec cette réponse, &

le

le Roi ne dédaignant aucune des voies propres à assurer son Etat, & à convaincre les Catholiques de ses désirs pour la Paix, envoya sur le champ à Paris la Marsilliere, (a) Secretaire du Cabinet. Celui-ci n'ayant pû obtenir de conférence avec le Duc de Mayenne en personne, dit à Villeroi, que le Roi l'avoit dépêché exprès pour assurer le Duc du désir sincere qu'elle avoit de consentir à la Paix, & pour lui représenter combien elle étoit nécessaire à l'avantage du Royaume. Qu'il faisoit beaucoup de cas de la personne du Duc, & désiroit de l'avoir pour ami, & de le retenir auprès de sa personne, pour lui accorder dans sa faveur & dans le Gouvernement de l'Etat, une Place distinguée & convenable à sa naissance & à ses qualités personnelles : que le Duc devoit désormais renoncer à la vaine espérance qu'il avoit conçue de voir le Roi abandonné & délaissé de tout le monde, puisque tous les Princes, les Officiers de la Couronne, les Seigneurs, Gentilshommes & autres qui se trouvoient à l'Armée, & même loin de lui, lui avoient prêté serment de fidélité & promis leurs secours : qu'ils étoient contens de lui sur l'article de la Religion, moyennant une promesse réciproque par écrit & signée de part & d'autre, dont la Marsiliere laissa une copie à Villeroi pour la montrer au Duc. Il ajoûta, que non-seulement les Huguenots, mais même les Catholiques qui formoient l'Armée Royale, étoient vivement irrités & indignés contre le Duc de Mayenne, à cause de l'assassinat de Henri III. & qu'ils avoient juré solemnellement d'en poursuivre la vengeance jusqu'à ce qu'ils en eussent exterminé les auteurs ; que le Roi avoit fait le même serment, dont il ne se départiroit jamais, à moins qu'il n'y fût porté par un intérêt aussi considérable que le prompt rétablissement de la tranquillité publique. Qu'ainsi le Duc devoit y penser, & saisir cette occasion de réunir tant de Seigneurs & de Gentilshommes Catholiques, qu'il auroit à jamais pour Ennemis irréconciliables, s'il leur fermoit cette voie de conciliation. Enfin, que le Duc n'avoit

(a) Il étoit Secretaire des Commandemens du Roi de Navarre, & non Secretaire du Cabinet. *De Thou, Ibid.*

HENRY IV. 1589.

qu'à faire ses propositions, & que le Roi étoit disposé à lui donner toutes les satisfactions qu'il pouvoit raisonnablement exiger.

Villeroi en fit son rapport au Duc, qui le chargea de répondre, qu'il n'avoit aucune haine particuliere contre le Roi, dont il honoroit & respectoit souverainement la personne, mais que sa Religion & sa conscience ne lui permettoient pas d'entrer en négociation avec ce Prince : que si durant la vie de Henri III. ses Freres avoient pris les armes pour empêcher que la Couronne n'échût à un Prince de différente Religion, comme ils l'avoient craint depuis la mort du Duc d'Alençon, maintenant que la nécessité étoit plus urgente, & le danger plus prochain, il ne pouvoit quitter les armes, sans blesser la mémoire de ses Freres, sa propre conscience & le serment solemnel qu'il en avoit fait : qu'il avoit dévoué sa foi & sa vie à la cause publique, lorsqu'il avoit accepté la Charge de Lieutenant Général de l'Etat, & qu'ayant déclaré & reconnu pour Roi le Cardinal de Bourbon, auquel on avoit jugé qu'appartenoit la Couronne, il ne pouvoit lui manquer de fidélité, ni rien déterminer, que dans une Assemblée générale de ceux de son Parti, & lorsque le Cardinal seroit remis en liberté : que si la mort de Henri III. lui avoit attiré de si puissans Ennemis, il espéroit que Dieu protégeroit son innocence, mais qu'il avoit eu tant de satisfaction de voir venger la mort de ses Freres, qu'il s'exposoit avec joie à toute la haine que lui attireroit cette vengeance : qu'il ne pouvoit ni ne devoit donner de conseil au Roi, contre lequel il avoit pris les armes, mais que ce Prince devoit bien sentir que sa conversion & l'élargissement du Cardinal de Bourbon étoient des Préliminaires indispensables, avant qu'on pût faire ou recevoir aucune proposition. La Marsiliere chargé de ces paroles générales, vint rejoindre le Roi dans le moment que l'Armée décampoit de Saint Cloud & des postes voisins, où elle ne pouvoit tenir plus long-temps.

La mort de Henri III. n'avoit pas moins causé d'incertitudes & de perplexités dans Paris que dans l'Armée Royale. Les amis & les parens du Duc de Mayenne, & sur-tout la

Ducheſſe de Montpenſier, lui conſeilloient & le preſſoient de ſe faire élire & déclarer Roi de France, par le Parti à la tête duquel il étoit. Ils lui remontroient, qu'il ne devoit pas laiſſer échapper une occaſion ſi belle & ſi favorable de faire paſſer dans ſa Maiſon une Couronne que ſes Ancêtres avoient portée: qu'il étoit déja reconnu pour Chef de la Ligue, ſoutenu par les principales Villes du Royaume, & par la meilleure partie de la Nobleſſe & du Clergé : qu'il auroit de grands avantages à diſputer la Couronne à un Prince d'une Religion différente de la plûpart de ceux qui ſuivoient ſon Parti, & dont les droits pouvoient être mis en conteſtation, à cauſe de l'éloignement des dégrés & de ce qu'il avoit été excommunié par le Saint Siége ; qu'ainſi, il ne ſeroit jamais ni ſincerement aimé, ni ſervi fidélement par ces mêmes Catholiques, qui ſembloient pancher pour ſon Parti : que dans ces commencemens, l'indignation ſeule qu'ils avoient conçue de la mort de Henri III. les avoit engagés à s'attacher au Roi de Navarre, mais que comme les Catholiques & les Huguenots ne pouvoient s'accorder, leurs anciennes inimitiés & le ſouvenir des injures réciproques ſe ranimeroient bien-tôt : que les intérêts de la Religion & leur antipathie naturelle ſe rallumant, ſemeroient la diviſion entr'eux : qu'il falloit travailler à y diſpoſer les eſprits, & à meſure qu'ils s'aigriroient & que les Catholiques ſe dégoûteroient du Roi de Navarre, leur inſinuer qu'il ne tenoit qu'à eux de ſe donner un Roi brave, belliqueux & Catholique zélé, en qui ils pourroient trouver des reſſources aſſurées : que le Cardinal de Bourbon décrépit & priſonnier n'étoit qu'un phantôme incapable de remplir cette eſpérance. Qu'on accuſeroit le Duc de lâcheté, s'il ſe manquoit à lui-même dans une ſi belle occaſion, que les ames communes regardent l'extrême modération comme une vertu, tandis que les grands cœurs approuvent & favoriſent les réſolutions hardies & généreuſes. Que celle qu'on lui propoſoit étoit auſſi glorieuſe qu'utile, qu'elle étoit même poſſible & facile à exécuter, & que le Duc ſe rendroit à jamais coupable envers lui-même & envers ſa poſtérité, s'il laiſſoit échapper l'avantage que la Providence lui offroit comme par miracle.

HENRY IV. 1589.

D'ailleurs, ajoûtoient-ils, » déclarer Roi le Cardinal de » Bourbon, c'eſt véritablement mettre le Roi de Navarre » en poſſeſſion de la Couronne, & reconnoître les droits » de la Maiſon de Bourbon : le Cardinal, qui touche à ſa » fin, venant à mourir dans quelques mois, pourra-t-on » s'empêcher de reconnoître le Roi de Navarre ſon Neveu » pour ſon héritier légitime ? En vain lui oppoſera-t-on le » prétexte de la Religion, c'eſt un obſtacle qu'il pourra le- » ver, au moment qu'il lui plaira, en ſe faiſant Catholique, » & en allant à la Meſſe. Quand il perſiſteroit dans ſa Re- » ligion, il y a pluſieurs autres Princes de cette Maiſon qui » ſont Catholiques, & contre qui cette oppoſition ne ſera » pas recevable. Il faut aller à la ſource, & prendre pour » vous-même ce que vous voulez imprudemment aban- » donner aux autres. Dans peu de jours il ne ſera peut-être » plus temps de penſer à exécuter ce qui vous eſt aujourd'hui » ſi facile. Le Roi de Navarre a promis de ſe convertir dans » ſix mois, & dans cet eſpace il peut arriver qu'il rende la » liberté au Duc de Guiſe, qui, comme Chef de la Bran- » che aînée de ſa Maiſon, ſera peut-être capable de s'op- » poſer à votre propre élévation. Peut-être, ſans égard pour » votre âge & pour les ſervices que vous avez rendus à la » cauſe commune, prétendra-t-il à la Couronne ? Il faut » donc agir, avec autant de vigueur que de promptitude, » ſans laiſſer au Roi d'Eſpagne, au Pape, ni aux Ducs de » Lorraine & de Savoye le temps d'y penſer, de manœuvrer » & de faire tourner les choſes à leur gré. A peine ſerez- » vous élu & déclaré Roi, qu'ils ſe trouveront forcés de » vous ſoutenir, plûtôt que de s'accommoder avec le Roi » de Navarre, Hérétique & Ennemi du Roi d'Eſpagne, à » cauſe de la Navarre ; du Pape, à cauſe de la Religion ; » du Duc de Lorraine, à cauſe du Duché de Bouillon dont » il s'eſt emparé, & du Duc de Savoye, & pour la protec- » tion qu'il accorde à Genêve, & pour l'uſurpation du » Marquiſat de Saluces. Puiſque les dangers & les travaux » de cette Guerre ſont inévitables ; puiſque vous ſeul en de- » vez ſupporter tout le poids, ne vaut-il pas mieux travailler » pour vous-même, que d'expoſer vos jours pour mettre

» ſur le Trône un Prince caſſé, foible, inconnu, priſon-
» nier, & dont vous ne ſavez pas même quels avantages
» particuliers vous pouvez attendre, quand une fois vous
» lui aurez affermi la Couronne ſur la tête? »

Villeroi Jeannin

Villeroi & le Préſident Jeannin, en qui le Duc avoit beaucoup de confiance, combattoient ce conſeil ſpécieux & ſi capable de flatter ſon amour-propre. Ils n'y oppoſoient ni l'honneur, ni la juſtice : motifs qu'on néglige aſſez souvent, quand il s'agit d'une Couronne, mais ſeulement ils objectoient que la choſe étoit impoſſible : que les Pariſiens, les Villes & les Peuples attachés au Parti étoient conſternés de ce qui venoit de ſe paſſer quelques jours avant la mort du Roi, ayant vû tout récemment le Duc réduit aux dernieres extrémités, & attendant avec eux ſa propre ruine dans les horreurs du déſeſpoir : qu'ils avoient bien rabattu de l'opinion qu'ils avoient d'abord conçue, & ne marquoient plus la même ardeur que dans les premiers temps de l'Union : qu'ils déſiroient d'avoir un Souverain puiſſant en finances & en Troupes, en état de les défendre contre le Roi de Navarre & ſon Parti : qu'ainſi, ils jetteroient les yeux, les uns ſur le Duc de Savoye, les autres ſur le Duc de Lorraine, pluſieurs même ſur le Roi d'Eſpagne, ſans être retenus par aucune conſidération que celle de la juſtice des droits du Cardinal de Bourbon, qu'ils regardoient comme l'héritier légitime de la Couronne; conſidération au reſte, qui feroit plus d'impreſſion ſur l'eſprit du Peuple que ſur celui des Grands : que ſi l'on n'y avoit nul égard, il n'y avoit perſonne qui n'aimât mieux ſe mettre ſous la protection du Roi d'Eſpagne, Monarque ſi puiſſant & ſi en état de récompenſer ceux qui s'attachoient à lui, que de plier ſous le Duc de Mayenne, qui n'avoit d'autres reſſources que celles que lui fourniſſoit la Ligue de ceux qui l'avoient choiſi pour Chef. D'ailleurs, avec quelles forces, avec quelles finances, avec quelles Armées prétendoit-il ſe ſoutenir ſur le Trône contre le Roi de Navarre & contre la plus grande partie de la Nobleſſe qui tenoit pour ce Prince? Seroit-ce le Roi d'Eſpagne, le Pape, les Ducs de Savoye ou de Lorraine qui lui en fourniroient? Qu'en excluant du Trône

HENRY IV. 1589.

la Maiſon de Bourbon, il n'y avoit aucun de ces Princes qui n'eût ſur la Couronne des prétentions mieux fondées que les ſiennes : que l'Infante d'Eſpagne étoit Fille d'une Sœur du feu Roi : qu'une Tante de ce Prince étoit Mere du Duc de Savoye : que le Duc de Lorraine, Chef de ſa Maiſon, avoit épouſé une autre Fille de France dont il avoit des Enfans : que ſi le Pape, dans tout ceci, n'agiſſoit que par zele de Religion, il devoit avoir plus à cœur qu'un autre de la voir défendue par un Prince très-puiſſant ; qu'au contraire, s'il n'écoutoit que ſes intérêts, il avoit beaucoup plus à eſpérer de tous ces autres Princes que du Duc de Mayenne ; qu'il falloit donc bien ſe garder de faire cette démarche inconſidérée & ſi peu honorable que les circonſtances ne favoriſoient nullement, & qui mettroit en un riſque évident ſa vie, ſa réputation & ſa fortune.

Mayenne

Ces conſidérations prévalurent ſur l'eſprit du Duc de Mayenne. Il voyoit d'ailleurs que Dom Bernardin de Mendozza, Ambaſſadeur d'Eſpagne, s'oppoſoit preſqu'ouvertement à ſon Election, d'où il jugeoit que le crédit & les forces du Roi Catholique feroient échouer tout ce qu'il tenteroit de contraire à ſes vûes : outre cela, pour peu qu'il parût conſulter plus ſes propres intérêts que la défenſe de la Religion & le bien public, il craignoit que les Ligueurs, & ſur-tout les Pariſiens & le Pape ne l'abandonnaſſent. Ainſi, il aima mieux gagner du temps, & faire déclarer Roi le Cardinal de Bourbon pour qui il ſentoit que tout le monde penchoit, afin que laiſſant à ce Vieillard foible & détenu priſonnier, le Titre & les Armes de Roi, il pût lui-même retenir la puiſſance & l'autorité réelle du Gouvernement. Il n'y avoit pas de doute que plus la Ligue témoigneroit d'ardeur à reconnoître le Cardinal pour Roi, plus le Roi de Navarre le feroit garder & reſſerrer étroitement, & que Mayenne s'empareroit par conſéquent lui-même de la ſouveraine autorité, lorſque la mort du Cardinal, quelques conjonctures heureuſes, où le ſuccès de ſes armes lui offriroient des occaſions plus aiſées & plus prochaines d'exécuter ſes projets : que juſques-là, aucun des Prétendans n'étant déchu de ſes eſpérances, ils lui continueroient des ſecours qui ſeroient ou

L'Esprit le Dupe du Coeur.

ſupprimés, ou du moins fort diminués, s'ils le voyoient occuper, de plein vol, un Trône auquel ils aſpiroient pour eux-mêmes. Ainſi, le Duc prévenant le déſir du Peuple & le conſeil de l'Union, fut le premier à proclamer le Cardinal de Bourbon Roi de France ſous le nom de Charles X. Il le fit enſuite reconnoître par le Parlement & le Conſeil de l'Union, & proclamer dans les rues de Paris, retenant pour lui-même le titre & l'autorité de Lieutenant Général dans tout le Royaume. Cette réſolution fut agréable aux Peuples qui y applaudirent, & demeurerent plus déterminés que jamais à continuer la Guerre, pour mettre, comme ils diſoient, leur Roi en liberté & extirper l'Héréſie. Ce choix ne déplut point aux Eſpagnols qui ne cherchoient qu'à gagner du temps pour avancer leurs affaires. Le Pape ſur-tout témoigna beaucoup de ſatisfaction de voir qu'on eût pû maintenir la ſucceſſion dans la Maiſon Royale, ſans préjudicier aux intérêts de la Religion.

Charles 10th

Poor Mayenne, why could you not have more sagacity?

Dès que le Cardinal de Bourbon eut été déclaré Roi par le Conſeil de l'Union, le Duc de Mayenne rendit un Edit conçu en termes magnifiques & pleins d'oſtentation, par lequel il exhortoit tous les François à reconnoître le Roi que Dieu venoit de leur accorder, à lui rendre l'obéiſſance & à faire tous leurs efforts pour le tirer de la priſon où ſes Ennemis le retenoient. Il commandoit que chacun s'obligeât avec ſerment, devant les Officiers de ſa Province, de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, de la protéger, de la défendre & de l'affermir. Il pardonnoit à tous ceux qui, dans le terme de quinze jours, ſe ſépareroient des Huguenots & ſe retireroient dans les endroits ſoumis à la ſainte Union. Cet Edit fut lû & enregiſtré en Parlement. Enſuite le Duc renvoya à Rome le Commandeur de Diou qui en avoit apporté le Monitoire contre le feu Roi, pour informer le Pape de l'état des choſes, lui notifier l'avenement de Charles X. à la Couronne, & lui demander, outre ſon approbation, quelques ſecours d'hommes & d'argent en faveur de la cauſe de la Religion. Il ſe contenta de dépêcher en Eſpagne deux Couriers chargés de Relations détaillées de tout ce qui venoit de ſe paſſer, & ſe réſerva à y

Henry IV. 1589.

envoyer des perſonnes plus qualifiées, lorſqu'il ſe feroit abouché avec Dom Jean Morreo que Philippe II. lui avoit député avant la mort de Henri III. & qu'on ſavoit être alors en Lorraine. Le Roi d'Eſpagne, quoiqu'il ne voulût pas ſe déclarer ouvertement contre Henri III. pour qui il conſervoit, en apparence, quelques égards, avoit, pour ainſi dire, dès le commencement ſuſcité la Ligue, & fourni des ſubſides conſidérables au Duc de Guiſe. Après la mort de ce dernier, il avoit ordonné à Mendozza ſon Ambaſſadeur de reſter à Paris, & d'y fomenter adroitement toutes les démarches de l'Union, ſous prétexte de favoriſer la Religion: ce Miniſtre, par ſes intrigues & ſes largeſſes, avoit ſi bien gagné l'eſprit des Pariſiens, que ſon crédit égaloit celui des Princes Lorrains. A la vérité, le Roi Catholique n'envoya pas publiquement des Troupes aux Ligueurs du vivant du feu Roi, mais il permit au Comte Jacques de Collalto qui avoit levé un Régiment d'Infanterie Allemande pour le ſervice & à la ſolde de la Couronne d'Eſpagne, de paſſer à celui du Duc de Mayenne, ſous prétexte de l'amitié particuliere qu'il portoit à ce Duc. Il avoit auſſi employé ſon crédit & fourni de groſſes ſommes pour une levée de Suiſſes & d'Allemands que le Duc de Brunſwick, le Comte Charles de Mansfeld & Baſſompierre avoient faite en Allemagne en faveur de la Ligue. Mais depuis la mort du Roi, il n'étoit plus queſtion de ces ménagemens extérieurs, & Philippe trouvoit un prétexte honorable de ſecourir les Catholiques contre un Roi Hérétique & excommunié. Le Duc de Mayenne eſpéroit qu'il feroit marcher toutes ſes Troupes au ſecours de la Ligue. Ainſi, il attendoit que Dom Jean Morreo l'inſtruiſit plus à fond des intentions de ce Prince, afin de lui envoyer enſuite quelque perſonne de marque pour traiter de leurs intérêts reſpectifs.

Si-tôt que le Roi eut appris que le Cardinal ſon Oncle avoit été proclamé Roi dans Paris, & reconnu dans toutes les autres Villes du Parti, ſon premier ſoin, comme l'avoit prévû le Duc de Mayenne, fut d'envoyer promptement du Pleſſis Mornai ſon Confident à Chinon où le Cardinal étoit en priſon, avec ordre de le transférer à Fontenai, de l'y

reſſerer

resserrer plus étroitement, & de le faire garder avec plus de précaution. Il jugea cette Place plus sûre que la premiere, à cause du voisinage de la Rochelle, & parce qu'elle étoit de toutes parts environnée de Huguenots. Il pensa ensuite à engager les Catholiques qui lui avoient prêté serment de fidélité, à envoyer à Rome l'Ambassade qu'eux-mêmes avoient proposée, pour entrer en négociation avec le Pape, & tenter si l'on pourroit l'appaiser & calmer ses défiances. Les Seigneurs Catholiques qui ne vouloient charger de cette commission qu'un personnage distingué par sa naissance & par sa sagesse, choisirent le Duc de Luxembourg, Seigneur dont les qualités personnelles répondoient à l'éclat de son origine, & connu par ses talens pour la négociation. Dès qu'il fut parti, le Roi qui désiroit de convaincre tous ses Sujets, qu'il pensoit sincerement à remplir ses engagemens avec les Catholiques, indiqua pour le mois d'Octobre suivant, une Assemblée des Etats Généraux à Tours, où résidoient le Parlement & la Chambre des Comptes, & qui étoit comme la Capitale de son Parti. Il témoignoit aux Catholiques que dans l'Assemblée des Etats il vouloit se faire instruire dans la Religion Romaine par des personnes pieuses & éclairées qu'il avoit aussi mandées de toutes parts. Ses discours & ses actions marquoient qu'il vouloit se conformer à ce qu'en décideroit l'Assemblée. Cependant les Huguenots assuroient qu'en sécret il leur témoignoit & leur disoit tout le contraire, ce qui n'eût pas été fort étonnant dans la situation critique où il se trouvoit.

Ayant ainsi pourvu aux choses les plus nécessaires pour s'affermir sur le Trône, de peur de se voir accablé par l'Armée de la Ligue qui étoit en état de le suivre dans peu de jours, il prit la route de Compiegne, conduisant avec lui le corps du feu Roi. Chemin faisant il s'empara de Meulan, de Gisors, & de Clermont en Beauvoisis, & arriva le 24 d'Août à Compiegne, où il fit déposer le corps de Henri III. dans la principale Eglise avec très-peu de pompe & comme le permettoit le mauvais état de ses finances. Il marcha ensuite avec toute la diligence possible vers la Normandie. Son entrée dans la Province fut signalée par un

évenement heureux. Le Capitaine du Rolet, homme auſſi brave que prudent & Gouverneur du Pont de l'Arche vint lui prêter ſerment de fidélité & lui remettre cette Place importante, ſituée à trois lieues au-deſſus de Rouen & qu'on peut regarder comme une clef de la Riviere de Seine. Le Roi ne fit que trois campemens des Frontieres de la Normandie à Dernetal, Bourg à deux petites lieues de Rouen, & après y avoir fait camper ſes Troupes, il fit mine de vouloir aſſiéger Rouen où le Comte de Briſſac & le Duc d'Aumale s'étoient renfermés, non qu'il crût avoir aſſez de Troupes, ni l'attirail néceſſaire pour la prendre, mais afin de montrer qu'il ne manquoit pas de courage & d'amuſer l'Ennemi, juſqu'à ce qu'il eût fait certaines diſpoſitions pour l'exécution d'un autre projet. Ainſi dès que ſon Armée fut campée, elle brûla les Moulins qui étoient hors de la Ville, & engagea de fréquentes eſcarmouches avec la Garniſon.

Le Roi fait ſemblant d'aſſiéger Rouen.

Cependant le Roi laiſſa le Commandement de l'Armée au Duc de Montpenſier & au Maréchal de Biron, & à la tête de trois cens chevaux il s'avança juſqu'à Dieppe, Ville dont étoit Gouverneur le Commandeur de Chattes qui avoit reconnu ſon autorité. Le Roi reconnut ſoigneuſement cette Place, ſon grand Port ſur les bords de l'Océan, & le Pays des environs, & réſolut de s'en approcher avec toute ſon Armée, pour y ſoutenir les premiers efforts de celle de la Ligue : ce qui l'y détermina ce fut la poſition de cettePlace, ſituée ſur la Mer vis-à-vis de l'Angleterre, pourvue d'un Port capable de contenir les plus grandes Flottes. Il pouvoit y attendre des ſecours d'hommes, d'artillerie, d'argent & de munitions que lui avoit promis la Reine Eliſabeth, & en cas que les Ennemis le ſerraſſent de trop près, rien ne l'empêchoit de paſſer de-là en Angleterre, & de rentrer enſuite en France par la Rochelle, ou par quelque Port occupé par ceux de ſon Parti. Ce qui le raſſuroit encore davantage c'étoit la force de la Place & de la Citadelle, les Fauxbourgs très-étendus pour loger ſes Troupes, & les dehors ſitués ſi avantageuſement, qu'on pouvoit diſputer le terrain pied à pied & ne ſe renfermer dans l'enceinte de Dieppe, qu'après de longs & ſanglans combats. Toutes ces raiſons le déterminerent

à dépêcher promptement vers la Reine d'Angleterre Philippe de Frêne, que le feu Roi y avoit envoyé, & qui étoit de retour depuis peu; il le chargea de repréſenter à cette Princeſſe le beſoin où il ſe trouvoit, & de lui demander des ſecours de troupes & d'argent. Après avoir terminé cette importante affaire avec toute la diligence poſſible, il fit occuper par ſa Cavalerie, jointe à la Garniſon de Dieppe, les Ville d'Eu & de Neuf-Châtel, Places foibles à la vérité, mais voiſines de Dieppe, afin de lever tout obſtable aux environs, & ayant fouillé avec ſoin tout le Pays d'alentour, il retourna à ſon Armée à Dernetal pour l'amener camper ſous Dieppe par le chemin le plus commode.

Il va à Dieppe.

Il partit de Dernetal le 2 de Septembre avec quatorze cens chevaux, deux Régimens Suiſſes compoſés de trois mille hommes & trois mille Arquebuſiers François. Tel étoit le petit nombre auquel ſes Troupes étoient réduites depuis la mort de Henri III. il étoit accompagné du Duc de Montpenſier qui conduiſoit l'avant-garde, du Comte d'Auvergne, Grand-Prieur de France, à qui la douleur de la mort du Roi & le deſir de la venger avoient fait oublier tous les ſujets de chagrin qu'il avoit contre le nouveau Roi: d'Armand de Biron, Maréchal de France, ſur qui rouloit le Commandement de l'Armée, de Charles Baron de Biron ſon fils, de Charles de Montmorenci de Meru, qui avoit pris le nom de Damville, & qui commandoit les Suiſſes, de Châtillon, Général de l'Infanterie Françoiſe, de Rieux, Maréchal de Camp, de Bacqueville, qui commandoit les Chevaux-Legers, & des Seigneurs de Rambures, de Larchant, de Mignonville, de Guitri, du Hallot, & de la Force, les autres Seigneurs & Gentilshommes s'étant rendus en diverſes Provinces du Royaume, ſuivant le réſultat du Conſeil. Avec de pareils Généraux & ſon Armée, le Roi s'étant approché de Dieppe, voulut que le Commandeur de Chatres commandât dans la Ville & dans la Citadelle, avec ſa Garniſon, compoſée de deux cens Soldats, auxquels on ajoûta deux Compagnies d'Infanterie Françoiſe de cent cinquante hommes chacune; pour lui, il réſolut de tenir la Campagne avec toute ſon Armée.

Dieppe eſt ſitué, comme je l'ai dit, ſur les bords de la Mer Océane, vis-à-vis de l'Angleterre; à ſa droite, eſt un vaſte Port, qui, s'étendant en forme de croiſſant, eſt capable de mettre à l'abri un grand nombre de Vaiſſeaux; à gauche, eſt une Citadelle quarrée, & bâtie ſur une petite éminence, revêtue de quatre grands Baſtions; elle domine, d'un côté, la campagne, & de l'autre, la Ville. La ſituation de cette Place, eſt forte & avantageuſe. Du côté de la Mer, qui la défend déja, elle eſt fortifiée & flanquée de Ravelins & de plates-formes; & du côté de la terre, le pays eſt ſi inacceſſible, qu'à grande peine peut-on y faire avancer des Troupes, & à plus forte raiſon, de l'Artillerie. La nature des chemins, offre par tout aux environs, mille moyens de réſiſter, & de ſe défendre; car la Ville eſt ſituée entre deux collines roides, eſcarpées, & couvertes de bois, qui, depuis les bords de l'Océan, s'avancent l'eſpace de quelques lieues dans le pays. Ces collines ſont ſéparées par un valon étroit, au milieu duquel coule la Riviere de Bethune, qui ſépare la Ville d'un gros Fauxbourg, qu'on nomme le Pollet, & de-là, ſe décharge dans le Port. Dans le temps que la Marée monte, le reflus de la Mer, entrant dans cette Riviere, la groſſit l'eſpace de pluſieurs milles, rend le vallon tout bourbeux, & ſi entrecoupé de gouffres & de marécages, qu'on ne peut approcher de la Ville, du côté de la plaine, mais ſeulement par les deux collines, & par une chauſſée conſtruite le long du pied de la colline, qui, formant pluſieurs détours, conduit juſqu'à la porte de Dieppe. Il n'y a que deux chemins pour y arriver; l'un, par le ſommet, & l'autre, par le pied de la colline gauche; car celui qui eſt ſur le ſommet de la colline à droite, méne au Fauxbourg du Pollet, qui eſt ſéparé de la Ville, par le Port, & par la petite Riviere de Bethune. D'une colline à l'autre, le pays preſque toujours couvert d'eau, eſt marécageux & impraticable, on y paſſe ſeulement par un chemin très-étroit, coupé de divers Ponts ſur la Riviere, qui s'y diviſe en différentes branches. Sur la colline à gauche, qui eſt également eſcarpée & de difficile accès, eſt le Château d'Arques, à une grande lieue de la Ville. Ce poſte très-bien fortifié par l'art & par

la nature, commande un gros Bourg de même nom, situé sur cette chaussée qui méne à Diepe. La colline droite beaucoup plus couverte de bois, que l'autre, ne s'étend pas de même jusqu'à la Ville, mais à une lieue du Pollet, elle est coupée par un grand vallon, qui s'étend jusques vis-à-vis d'Arques. Dans ce vallon, à main droite, est un gros Village bien bâti, qu'on nomme Martinglise, & à gauche, un Lazaret, ou Maladrerie.

Le Roi, après avoir reconnu exactement tous ces Postes, avec ses Généraux, résolut de camper avec toute son Armée à Arques; jugeant que le Duc de Mayenne qui le suivoit, ne traverseroit point les bois & la colline située sur la droite, qui ne l'auroit conduit qu'au Pollet, mais qu'il prendroit la route ordinaire de la gauche, pour arriver jusqu'aux murs de Dieppe, il employa promptement toutes ses Troupes & quelques Pionniers qu'on rassembla, à tirer autour du Château & du Bourg d'Arques, un bon retranchement, avec un fossé large de huit pieds, & d'autant de profondeur. Il le garnit de redoutes & de ravelins, de soixante en soixante pas, où il fit placer son Artillerie, dans les endroits où le canon pouvoit faire le plus d'effet. Il se posta en personne dans le Château, avec toute l'Infanterie Françoise, & le Maréchal de Biron demeura dans le Bourg, avec les Régimens Suisses, occupant de la sorte les deux chemins, qui menoient à Dieppe, par le sommet, & par le pied de la colline. La Cavalerie distribuée dans l'espace qui s'étendoit depuis les retranchemens jusqu'à la Ville, couvroit l'Infanterie, prête à se porter où l'on auroit besoin de son secours. Dans certains endroits du retranchement, où le terrain le permettoit, on avoit laissé des ouvertures, par lesquelles il pouvoit sortir cinquante Chevaux de front, nombre suffisant pour toutes les évolutions qu'on voudroit faire. Il y avoit à Dieppe, plusieurs Vaisseaux destinés à aller chercher des vivres, tant en Angleterre, que sur les côtes de la Basse Normandie, dont les Royalistes occupoient les principales Villes, telles que Caën, Saint Lo & Carentan. On eut encore une très-bonne ressource, en ce que certains vents amenoient des Barques d'Angleterre, & que d'autres pous-

Henry IV. 1589.

ſoient celles qui venoient de Normandie. On pourvoyoit ainſi doublement aux beſoins des Soldats, qui, dans une très-bonne ſaiſon, étoient maîtres de pluſieurs lieues d'un pays très-fertile, & fourniſſant abondamment à la ſubſiſtance des hommes & des chevaux.

Le Duc de Mayenne conſidérablement renforcé ſuit le Roi.

Cependant le Duc de Mayenne avoit été joint par le Marquis de Pont, qui étoit venu au ſecours de la Ligue, avec les Troupes Lorraines. Le Duc de Nemours lui avoit amené celles du Lyonnois, Balagni, Gouverneur de Cambrai, & enfin l'Infanterie & la Cavalerie Allemande, qu'il avoit fait lever avec l'argent d'Eſpagne, étoient auſſi arrivées à Paris. Pour ménager ſa réputation, & ſuivre l'eſpérance très-forte, qu'il avoit conçûe, de vaincre le Roi, ou de le chaſſer du Royaume, il étoit parti de Paris le premier de Septembre avec ſix mille Suiſſes, quatre mille Fantaſſins Allemands, douze mille Arquebuſiers, partie François, partie Lorrains, & quatre mille cinq cens Chevaux. Poiſſi, Mante, Vernon, s'étoient rendus à lui, il avoit pris en deux jours Gournai, qui voulut faire réſiſtance; de-là, il marcha promptement vers Rouen; mais trouvant que le Roi avoit décampé, il fut joint par le Duc d'Aumale, avec un renfort de Troupes, qui groſſiſſoient à chaque inſtant; il ſuivit le Roi avec la même viteſſe, & marcha vers Dieppe. Mais il prit un chemin différent de celui que le Roi & ſes Généraux avoient imaginé qu'il tiendroit; car ayant laiſſé de côté la colline gauche, qui conduit à Dieppe, par le chemin d'Arques, & ſur laquelle l'Armée Royale étoit rangée, & avantageuſement poſtée, pour lui diſputer le paſſage, il marcha par la colline droite, à deſſein de s'emparer du Pollet, & d'y élever des Batteries, qui, foudroyant l'entrée du Port, empêcheroient le Roi de ſe ſervir de ſes Bâtimens, de ſe ſauver par Mer, même de recevoir les ſecours qu'il attendoit d'Angleterre. Il comptoit auſſi par-là lui couper les vivres, vaincre avec une extrême facilité, & terminer tout d'un coup la Guerre.

Le Roi fut informé à temps, par Bacqueville, qu'il avoit chargé d'aller à la découverte, que le Duc de Mayenne avoit pris ſon chemin par la colline à droite. Pénétrant ſon

deſſein, & voulant s'y oppoſer, il laiſſa à Arques le Maréchal de Biron avec les Suiſſes, mille Arquebuſiers, & ſix cens Chevaux, avec ordre de diſputer ce paſſage à l'Ennemi, comme c'étoit ſon premier projet, & même de paſſer le Vallon, de s'avancer juſqu'au pied de la colline à droite, & d'y fortifier la Maladrerie, avec des retranchemens, & d'en tirer de-là un nouveau, juſqu'au penchant de la colline, pour fermer encore le paſſage au Duc, de ce côté-là, de peur qu'il ne pénétrât par la colline à gauche, parce qu'il auroit pû par là, ou prendre l'Armée à revers, dans ſes retranchemens, ou la couper, en ſe mettant entr'elle & la Ville. Ayant ainſi pourvû au-dehors, le Roi, avec le reſte de la Cavalerie, & des Arquebuſiers François, traverſa Dieppe, & ſe rendit promptement au Pollet, où il fit travailler continuellement jour & nuit; les Seigneurs & les Officiers, les Soldats & les Bourgeois s'y porterent avec une égale ardeur. On environna tout le Fauxbourg, d'un retranchement profond, qui, ſe terminant en forme d'éperon, faiſoit un angle aigu, au ſommet duquel on avoit fortifié un grand Moulin, en le terraſſant & le palliſſadant de toutes parts : On y plaça ſix petits canons, & le Roi poſta toutes ſes Troupes derriere ces Lignes.

Combat au Pollet.

Le Duc de Mayenne, qui traînoit après lui un gros train d'artillerie, & qui avoit eu à traverſer un pays coupé & inégal, ne put arriver que le Mercredi, 13 de Septembre, à la vûe du Pollet. Il y reſta plus de trois heures avec ſon Armée en Bataille, attendant que le Roi ſortît de ſes Lignes, pour engager une action; cependant il fit courir de toutes parts la Cavalerie Légere, commandée d'un côté par le Duc de Nemours, & de l'autre, par le Comte de Sagonne. Le Roi qui n'avoit guéres plus de ſept mille hommes, y compris la garniſon d'Arques, ne jugea pas à propos d'aller attaquer une Armée de vingt-huit à trente-mille hommes, tant Cavalerie, qu'Infanterie, bien pourvûe de groſſe artillerie. Il demeura dans ſes retranchemens, & permit ſeulement à la Cavalerie Légere, commandée par le Grand Prieur, d'en ſortir. Il la fit ſoutenir par les Compagnies de Gendarmes de Larchant & de la Force, pour favo-

HENRY IV. 1589.

riser sa retraite, en cas de besoin. On escarmoucha tout le temps que l'Armée de la Ligue demeura en Bataille, & quelquefois si vivement, que ceux qui n'étoient pas au fait de la Guerre, s'imaginerent plusieurs fois, que les Généraux en viendroient à une Bataille. Les Royalistes eurent quelqu'avantage dans cette escarmouche, mais la perte ne fut pas considérable de part & d'autre. Le Duc de Mayenne, voyant qu'il n'étoit pas possible d'attirer le Roi hors de ses Lignes, se retira sur la colline, & fit camper toute son Armée à Martinglise, il fit reconnoître, pendant la même nuit, le Pollet; mais sur le rapport qu'on lui fit, du bon état de ce poste, qui dominoit sur toute la campagne qu'il falloit traverser pour y parvenir, & dont, outre cela, les retranchemens étoient protégés par l'artillerie de la Place; il ne pensa plus à l'attaquer, mais à passer sur la colline à gauche, pour tâcher, ou de forcer le Château d'Arques, & de resserrer par là l'Armée Royale, ou de l'attirer à une Bataille, lorsqu'elle voudroit venir à la défense de ses postes. Il comptoit tellement sur la valeur & le nombre de ses Troupes, qu'il ne craignoit pas d'attaquer le Roi, malgré la force de ses retranchemens, s'il ne pouvoit faire autrement.

Cependant le Maréchal de Biron avoit occupé la Maladrerie, & fait élever tout au tour, avec la plus grande diligence, un retranchement très-fort, où il posta douze Compagnies de Suisses, & trois cens Arquebusiers François. Non content de cette précaution, il avoit fait tirer plus bas un autre retranchement fort & élevé, à environ cinq cens pas du premier, où il mit les Suisses de la Garde du Roi, sous les ordres du Colonel Galati. Le Duc de Mayenne, après avoir accordé trois jours de repos à ses Troupes, sur le soir du 16 au 17 de Septembre, marcha avec toute son Armée en Bataille, sans faire sonner ni tambours, ni trompettes, tournant le dos au Pollet, & ayant dépassé les retranchemens du Roi, il parut au point du jour sur le penchant de la colline, qui s'éleve dans la plaine, à dessein de passer les Ponts, lorsqu'on s'y attendroit le moins, & de monter sans obstacle sur la colline à gauche. Mais le Roi le prévint par sa vigilance; il s'étoit rendu dès le soir sécretement

à

à Arques ; & informé de la marche du Duc, plusieurs heures avant le jour, il avoit rangé toutes ses Troupes dans un ordre admirable, les unes à la tête des Ponts, où étoit le Grand Prieur, avec la Cavalerie Légere, & les Compagnies de Gendarmes de Larchant & de la Force, les autres au milieu de la plaine, où se trouvoit l'Infanterie Françoise, protégée par les flaques & les marécages que formoit la Riviere. D'autres occupoient la chaussée au bas de la colline à gauche, sous les ordres du Duc de Montpensier, avec la Noblesse & les Compagnies de Rambures, de du Hallot & de Mignonville ; d'autres étoient postées sur le penchant de cette même colline, où le Maréchal de Biron commandoit un Bataillon Suisse, soutenu en flanc par les Arquebusiers François. On avoit tourné toute l'Artillerie d'Arques, vers la plaine, pour la foudroyer ; & le Colonel Galati, posté dans le second retranchement, d'où il tournoit le dos à la Maladrerie, & le visage aux Ennemis, pouvoit par le feu de sa Mousqueterie, incommoder extrêmement les Troupes de la Ligue, à mesure qu'elles descendroient du côteau. Le Duc de Mayenne, ayant reconnu ces dispositions, ne jugea pas à propos d'aller forcer dans un poste si avantageux, des Troupes qui paroissoient déterminées à se défendre jusqu'à l'extrêmité. Il vit en même temps, qu'il n'étoit pas possible de traverser la plaine, & de gagner la colline à gauche, sans avoir forcé les deux retranchemens que le Maréchal de Biron avoit fait élever, d'où l'on faisoit un feu terrible du haut en bas sur le penchant du côteau & sur la plaine; il retourna donc au poste de Martinglise, & fit escarmoucher, tantôt du côté du Pollet, tantôt du côté des retranchemens, pour tenir le Roi dans l'incertitude, sur la véritable attaque qu'il projettoit.

Enfin, le matin du 21, Fête de Saint Mathieu, Apôtre, il résolut de tenter la fortune, & commanda au Comte de Belin, l'un des Maréchaux de Camp, d'aller attaquer la Maladrerie, à la tête du Régiment Allemand du Comte Jacques de Collalto, & des Régimens d'Infanterie de Tremblecourt & de la Chateigneraye, pour engager la Bataille en cet endroit. Belin conduisit ses Troupes par un chemin

Combat d'Arques.

HENRY IV. 1589.

couvert de bois, & difficile à tenir, jusqu'à ce qu'il se vît à portée du retranchement. Alors les Allemands fatigués de la marche, & de la difficulté du chemin, & jugeant par la profondeur du retranchement, qu'ils ne le forceroient pas sans peine, imaginerent de faciliter leur entreprise, par un stratagême, si pourtant une pareille supercherie ne mérite pas un nom plus odieux. Ils éleverent leurs chapeaux sur la pointe de leurs piques, & étendant les mains, ils firent signe, qu'ils ne venoient point à dessein de combattre, ni d'attaquer ce poste, mais de passer dans le parti du Roi, ce qu'on crut aisément, sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'ils étoient mécontens du Duc de Mayenne, & cherchoient à l'abandonner. Ils s'avancerent jusqu'au pied du retranchement, sans obstacle, & sans qu'on tirât sur eux; là ils confirmerent, de vive voix, ce qu'ils avoient marqué par leurs gestes. Leurs Compatriotes qui servoient le Roi, les aiderent, en les tirant par la main, à monter sur le retranchement. A peine y furent-ils entrés, que, baissant leurs pertuisannes, & tournant la pointe de leurs piques & de leurs épées contre les Royalistes, ils chargerent brusquement les Suisses & les François, qui, n'ayant pas préparé leurs arquebuses & leurs mousquets, pour les tenir en respect, & se voyant tout à coup attaqués, où, comme ils disoient, trahis & assassinés, tournerent le dos sans faire de résistance, & s'enfuirent tout effrayés, & dans la plus grande confusion, vers le penchant du côteau, pensant pouvoir se retirer en sûreté dans la plaine. Tremblecourt & la Chataigneraye, qui commandoient deux Bataillons de Troupes Légeres à la suite des Allemands, voyant ce premier succès, déboucherent du bois, & sans perdre de temps, franchirent le retranchement, où s'étant postés sur les flancs du Bataillon Allemand, ils marcherent avec lui pleins d'ardeur & de confiance d'avoir si bien réussi, pour attaquer avec vigueur le second retranchement. Le Maréchal de Biron s'y étoit déja porté, pour encourager le Colonel Galaty à s'y bien défendre, mais il fut si étonné de la surprise de la Maladrerie; & l'attaque des Ennemis fut si brusque, que les Suisses de la Garde ayant plié; & le Maréchal ayant été démonté, les

Ligueurs emporterent ce poste, avec autant de vitesse, que le premier. Le Duc de Mayenne, informé de cet heureux succés, & profitant d'une si belle occasion, commanda au Duc de Nemours & au Comte de Sagonne, de s'avancer avec la Cavalerie Légere, à la droite des retranchemens qu'on venoit d'emporter, il envoya le Duc d'Aumale sur la gauche, avec douze cens Chevaux, & il les suivit avec le reste de l'Armée, partagée en différens Corps, autant que l'inégalité du terrain pouvoit le permettre.

Le Roi, plein de douleur & d'indignation, d'avoir perdu si promptement ses retranchemens, vit bien qu'il en falloit venir tout de bon aux mains. Il opposa le Duc de Montpensier au Duc d'Aumale, & le Grand Prieur, à la Cavalerie Légere de la Ligue, commandée par le Duc de Nemours. Le Grand Prieur, à la fleur de son âge, brûlant de se faire un nom, & de venger de sa propre main l'assassinat du feu Roi, se mit à la tête de sa Troupe; & abaissant promptement la visiere de son casque, il courut au galop charger l'Ennemi : il apperçut le Comte de Sagonne, à la tête de son Escadron, & le défia de venir combattre corps à corps. Le Comte accepta le défi avec une bravoure égale, & ils se chargerent avec tant de vigueur, que le Grand Prieur reçut dans le front de son casque, un coup de pistolet qui le fit chanceler plusieurs fois; mais il en tira au Comte de Sagonne, un chargé de deux balles, qui lui percerent le côté & la cuisse gauche, & le renverserent roide mort. La Cavalerie Légere du Roi, chargea avec la même valeur que son Général; mais le nombre des Ennemis que le Duc de Mayenne faisoit soutenir par deux gros Escadrons de Reîtres, étoit si grand, que les Royalistes furent contraints de reculer, quoiqu'en tournant tête. Les Ligueurs les repousserent jusqu'au pied de la colline, où l'artillerie du Château d'Arques, que l'on faisoit cependant jouer avec vivacité, arrêta les Ennemis. Bacqueville (*a*) Lieutenant Général du Grand Prieur, perdit la vie dans ce Combat, qui

(*a*) Ce brave Officier ne fut point tué sur le Champ de bataille à Arques, mais dangereusement blessé, & mourut peu de temps après de ses blessures.

HENRY IV. 1589.

fut de toutes parts ſanglant & opiniâtre. De l'autre côté, le Duc de Montpenſier, ayant (*a*) rencontré les Fuyards qui avoient abandonné les retranchemens, & qui ſe retirant avec précipitation vers la plaine, ſe renverſerent ſur ſes Troupes, & les mirent en déſordre, eut bien de la peine à ſe démêler de leur rencontre. Il arriva enfin en préſence de l'Eſcadron commandé par le Duc d'Aumale, & ne jugea pas à propos de charger de front ce Corps de Troupes fort ſupérieur au ſien, il ſe contenta de caracoler, & de faire des décharges à la portée du piſtolet, en ſe retirant néanmoins vers le penchant de la colline, pourſuivi & preſſé furieuſement par la Cavalerie de la Ligue.

Le Roi qui ſe trouvoit entre ces deux Troupes, pour donner les ordres néceſſaires, s'étoit avancé, ſans précaution, juſqu'à la pente de la colline à droite. Il ſe vit tellement engagé au milieu des Ennemis, qu'abandonné de preſque tous les ſiens, & ne pouvant ſe réſoudre à fuir, il ſe crut abſolument perdu. Par ſes cris, ſes prieres, ſes menaces, il arrêtoit les uns, rallioit les autres, ſe plaignant qu'il ne ſe trouvoit pas dans toute la France cinquante Gentilshommes qui euſſent le courage de mourir à côté de leur Roi. Perſonne ne douta que ſi le Duc de Mayenne ſe fût avancé à temps avec le reſte de l'Armée, le Roi n'eût été ce jour-là entierement défait avec toute la ſienne; mais tandis que, faiſant avancer la Cavalerie par un chemin difficile & entrecoupé, le Duc craignoit qu'elle ne rompît ſon ordre de Bataille, & qu'il marchoit lentement, parcourant ſans ceſſe les rangs, pour y remettre l'ordre, il donna au Roi le temps de reſpirer.

Chatillon

Dans cet intervalle, Châtillon, à la tête de deux Régi-

(*a*) L'Auteur des Remarques ſur Davila, prétend, que le Duc de Montpenſier ne fut point mis en déſordre par les Fuyards, ni pouſſé par les ennemis, ni le Roi abandonné des ſiens & comme perdu, ni le Maréchal de Biron obligé de s'échaper des mains des Ligueurs: » Tout cela, dit-il, eſt faux: Les choſes n'ayant été réduites en ce point. » Davila les a toutes priſes de ce qu'en » publia M. de Mayenne, pour donner » réputation à ſes affaires. Il fait de même » fuir les Suiſſes, & puis revenir au combat, leſquels au contraire garderent va» leureuſement leur tranchée. Ce fut M. » de Montpenſier qui reprit la tranchée, » que les Lanſquenets avoient priſe par » trahiſon, *Page* 180 & 181.

mens d'Infanterie Françoiſe, abandonnant la colline gauche, où il s'étoit d'abord poſté, & voyant le danger que couroit l'Armée Royale, ſe porta promptement ſur le champ de Bataille, & criant au Roi, *courage, Sire, nous voici prêts à mourir avec vous*, il chargea avec tant de vigueur, les Régimens de Tremblecourt & de la Chataigneraye, qu'après avoir fait priſonnier le Comte de Belin, & le Colonel même des Lorrains, & taillé en piéces plus de trois cens hommes, il chaſſa les autres des retranchemens. Dès ce moment, tout changea de face. Le Maréchal de Biron qui n'avoit évité qu'avec grand peine de tomber entre les mains des Ennemis, & le Colonel Galati, avoient rallié les Suiſſes qui ſe retiroient d'abord en fuyant. Ils revinrent à la charge avec autant de bravoure, qu'ils avoient marqué de précipitation dans leur retraite, & joignirent Chatillon, qui avoit déja forcé le premier retranchement, & remettoit ſes Troupes en Bataille, pour reprendre la Maladrerie. Le Roi s'avança lui-même juſques-là, & fit mettre pied à terre au Baron de Biron, & à cent Gentilshommes qui s'étoient raſſemblés autour de lui de divers côtés, & qu'il plaça à la tête de ſon Infanterie. Il les fit avancer pour donner, ſans perdre de temps, un Aſſaut furieux au retranchement. L'affaire dura un quart d'heure, & fut très-ſanglante; mais les Lanſquenets de Collalto, fatigués de la marche & du combat, plierent enfin, & furent repouſſés avec un grand carnage, & forcés d'abandonner le poſte de la Maladrerie. Les Suiſſes & les François les pourſuivirent à coups de piques & d'arquebuſe, & les en chaſſerent en auſſi peu de temps, qu'ils en avoient mis à l'emporter par ſtratagême.

Cependant le Roi, que ſon activité merveilleuſe ſembloit multiplier, accompagné de ſoixante Chevaux, qu'il avoit eu beaucoup de peine à rallier, courut à la tête de l'Eſcadron du Duc de Montpenſier, & vint charger vigoureuſement celui du Duc d'Aumale, qui, déja maître de la campagne, faiſoit des courſes ſur le penchant du côteau. Après trois quarts d'heure d'un combat opiniâtre, les Royaliſtes enfoncerent les Ligueurs, & les pouſſerent, l'épée dans les reins, juſques ſur la colline oppoſée. D'un autre côté le Grand

HENRY IV. 1589.

Arques

Prieur, qui avoit d'abord été obligé de se retirer, ayant été secouru à propos par les Compagnies de Gendarmerie de Larchant, de Montataire & de la Force, qui étoient arrivées les dernieres à l'action, fit en même temps tourner le dos à la Cavalerie Légere de la Ligue, qui se retira à toute bride sur le chemin qui menoit du champ de Bataille à Martinglise. Le Duc de Mayenne parut au moment que sa Cavalerie plioit, & que les Royalistes avoient repris les retranchemens. Il jugea que le jour étoit trop avancé, & ses Troupes trop fatiguées par la longueur du combat. D'ailleurs, il ne voyoit point arriver les munitions de Guerre qui étoient restées en arriere, par la difficulté des chemins, & dont l'Infanterie commençoit à manquer, après avoir combattu toute la journée. Il fit sonner la retraite, & regagna son premier Camp.

Tel fut la fameuse journée d'Arques, journée meurtriere, & où la fortune se déclara enfin pour le Parti, qui d'abord avoit paru devoir être accablé. Le Roi dit publiquement le soir, que le Duc de Mayenne n'étoit pas aussi grand Capitaine, que tout le monde se l'imaginoit, ou qu'apparemment il avoit voulu le ménager, & se réservoit pour une meilleure occasion. Les gens du métier ne douterent point que la victoire ne fût demeurée au Roi, puisque malgré l'échec que ses Troupes avoient reçu d'abord, il avoit enfin recouvré tous ses postes, & empêché les Ennemis de pénétrer jusqu'à la colline d'Arques, comme c'étoit leur dessein & leur principale intention. Néanmoins le Duc de Mayenne publia, qu'il avoit remporté l'avantage (*a*); & pour l'assurer, il fit porter à Paris, avec beaucoup d'ostentation, un Etendart des Chevaux Légers, & trois Drapeaux que ses Soldats avoient enlevés, en surprenant les retranchemens.

(*a*) Les Ligueurs intéressés à l'enfler, publierent que dans une seule charge, il étoit resté plus de quinze cens hommes des Troupes du Roi sur la place : que les Suisses aussi-bien que les Allemands, qui servoient dans l'Armée Royale, avoient été si consternés de cette défaite, que six Compagnies de Suisses & deux de Lansquenets, entr'autres celle de Strasbourg, avoient abandonné leurs Enseignes aux Vainqueurs. Davila semble n'avoir point été assez en garde contre ces fausses relations. *Voyez M. de Thou, Liv. XCVII.*

Bacqueville

Les Ligueurs y perdirent plus de six cens hommes, entr'autres, le Comte de Sagonne & le Baron de Saint André. Le Roi n'en perdit que deux cens; mais on regretta extrêmement Bacqueville, excellent Officier, & vraiment propre à commander la Cavalerie Légere, Emploi qui ne demande pas moins d'activité, que de valeur. On fit aussi une grande perte dans la personne de Montataire, Lieutenant de la Compagnie du Prince de Condé, qui demeura le reste de ses jours estropié d'un coup de mousquet qu'il reçut à la jambe gauche. La nuit suivante, le Duc déterminé à ne rien négliger pour chasser le Roi, ou l'obliger à sortir de ses retranchemens, forma le projet de passer de l'autre côté de Dieppe, par un long détour, & non par le chemin ordinaire. Après avoir marché trois jours & fait un grand circuit au tour des deux collines, il arriva le 24 du côté de l'Occident, proche des murs de la Ville, à côté de la Citadelle, & y fit, dès le même soir, élever une Batterie de huit piéces de canon, avec laquelle il commença le lendemain matin à battre les Maisons de Dieppe.

Escarmouche sous les murs de Dieppe.

Le Roi, dès qu'il vit l'Armée de la Ligue marcher de ce côté-là, laissa dans Arques, Damville, avec le Régiment de la Garde, quatre Compagnies de Suisses, & soixante Chevaux. Il vint avec toute son Armée à Dieppe, loger dans les Fauxbourgs, qui étoient retranchés & protégés par le feu de la Citadelle, & fit faire des sorties de toutes parts, pour empêcher les Ennemis de continuer leur feu. Les Ligueurs s'avancerent, pour repousser les Assiégés; mais une manœuvre nouvelle, & jusqu'alors inusitée, leur fit bien-tôt cesser le combat, avec une très-grande perte. Le Roi ayant fait avancer le Baron de Biron, jusqu'au milieu de la campagne, avec un gros de Cavalerie, le Duc de Mayenne, piqué de l'audace avec laquelle les Royalistes s'avançoient, ou s'imaginant qu'ils ne s'étoient engagés si avant, que par imprudence, détacha deux gros Escadrons pour les attaquer. A leur approche, les Royalistes s'ouvrirent, & l'on vit paroître au milieu de leurs Escadrons, deux grandes Coulevrines, qui, tirant & marchant en même temps avec une justesse & une promptitude admirable, tuerent beaucoup

Henry IV. 1589.

de monde aux Ennemis, & éclaircirent fort leurs rangs ; ce qui les obligea à tourner le dos, & à se retirer étonnés de voir deux machines aussi pésantes, escarmoucher avec de la Cavalerie. Cette façon neuve & singuliere, de faire ainsi manœuvrer de la grosse artillerie, étoit de l'invention de Charles Brisa, Bombardier, natif de Normandie ; il avoit long-temps servi sur des Vaisseaux de Corsaires, qui couroient les Mers des Indes Occidentales. Revenu en France, il avoit été Employé dans l'Artillerie, pendant le cours des Guerres Civiles, & avoit rendu de grands services, par son génie & par son expérience.

Brisa

Pendant qu'on escarmouchoit si vivement, & que l'artillerie des Ligueurs faisoit un feu terrible contre les remparts de Dieppe, le Duc de Mayenne fit tout à coup attaquer les retranchemens & le Château d'Arques, par le Duc d'Aumale, avec son arriere-garde, où il avoit mis pour cet effet un Régiment de Wallons, celui des Lorrains, & les Lansquenets de Collalto, dans l'espérance de forcer ce poste, & de resserrer le Roi dans l'enceinte de la Ville. Mais il y trouva une si vigoureuse résistance, qu'après deux heures d'une attaque plusieurs fois redoublée, son Infanterie fut obligée de se retirer, avec perte de plus de cent Soldats & de deux Capitaines. Damville y perdit aussi du monde, malgré l'avantage de son poste, soixante de ses Fantassins, & deux Capitaines Suisses, demeurerent sur la place, & le Colonel la Garde fut blessé dangéreusement à la cuisse. Quoique les Troupes du Roi eussent toujours heureusement combattu & repoussé par tout les Ennemis, elles étoient néanmoins épuisées de fatigues, parce qu'étant inférieures en nombre, il falloit être continuellement sous les armes, & commençoient à souffrir de la disette des vivres. En effet, on touchoit à la fin de Septembre, saison pluvieuse, où la Mer commençant à devenir orageuse, la Navigation n'étoit plus favorable. Le pays détruit & ruiné par le long séjour de l'Armée, ne fournissoit plus de subsistances suffisantes aux hommes, ni de fourages aux chevaux rendus par les travaux & les fatigues passées. Le Roi fondoit toutes ses espérances sur du secours qu'il attendoit de deux différens endroits. Il avoit écrit au Duc

Duc de Longueville & au Maréchal d'Aumont, de réunir leurs forces, & de venir le trouver, jugeant que le Duc de Mayenne ne voudroit pas se laisser enfermer entre deux Armées, quoiqu'inférieures à la sienne, mais qu'il décamperoit à leur approche. D'ailleurs, il savoit que quatre mille Anglois, que la Reine Elisabeth envoyoit à son secours, étoient prêts à s'embarquer, qu'à leur arrivée ses Troupes reprendroient vigueur; parce que les Anglois partageroient avec elles les fatigues de la Guerre. Il espéroit aussi que la Flotte Angloise ameneroit une quantité de vivres suffisantes pour faire subsister quelque temps ses Troupes. Mais comme les événemens de la Mer sont souvent incertains, le Duc de Longueville & le Maréchal d'Aumont, arriverent les premiers, quoiqu'on ne les attendît qu'après les Anglois, joints au Comte de Soissons qu'on avoit délivré de sa prison de Bretagne, & à la Noue. Ils presserent leur marche, de maniere, que le 26 de Septembre, ils camperent à six lieues de l'Armée de la Ligue.

Le Roi reçoit des secours de divers endroits.

Le Duc de Mayenne, pour ne se pas laisser envelopper, ou perdant toute espérance de remporter aucun avantage à Dieppe, décampa le 28 au matin, & prit la route de Picardie, pour aller au-devant des Troupes auxiliaires, que la Motte lui amenoit de Flandres, par ordre du Roi d'Espagne. Le lendemain, le Duc de Longueville & le Maréchal d'Aumont, firent leur jonction avec le Roi, qui, ayant laissé le Maréchal de Biron dans Dieppe, en étoit sorti avec six cens Chevaux & deux mille Fantassins, pour aller à leur rencontre. Il poursuivit l'Armée de la Ligue, avant qu'elle eût passé la Somme, & reprit la Ville d'Eu & le Château de Gamaches, profitant habilement de l'affoiblissement où la désertion continuelle avoit réduit les Troupes du Duc de Mayenne. Celui-ci ne songeoit qu'à continuer sa route, & à s'éloigner des Royalistes, en faisant marcher ses Troupes serrées & en bon ordre. Il arriva, sans avoir reçu aucun échec, à Amiens, Capitale de la Picardie, où on le reçut avec beaucoup de magnificence. Toute la Bourgeoisie alla hors des Portes au-devant de lui, & lui présenta le Dais, pour faire son Entrée, comme on en use à l'égard des Têtes

Le Duc de Mayenne se retire, & passe en Picardie.

couronnées ; mais le Duc refusa sagement cet honneur, & donna par cette modestie, une preuve de sa prudence & de sa modération.

Tandis qu'il séjournoit à Amiens pour recruter ses Troupes, & mettre ordre aux affaires de cette Ville, quatre mille Anglois & mille Ecossois envoyés par la Reine Elisabeth débarquerent à Dieppe. Le Roi, que la fortune commençoit à favoriser de toutes parts, y retourna avec toute son Armée, & les reçut avec une joie universelle. Ils avoient amené non-seulement un grand Convoi de vivres, mais encore de l'argent, que le Roi distribua sur le champ à ses Troupes, sans être retenu par ses propres besoins. Cette libéralité, quoique peu considérable en elle-même, servit beaucoup à animer & à encourager le Soldat. Dès que les Anglois se furent reposés, & que les Troupes qui s'étoient trouvées à la défense de Dieppe se furent remises de leurs longues fatigues le mieux qu'il fut possible, le Roi qui ne vouloit point perdre de temps, résolut de profiter de l'éloignement du Duc de Mayenne & de son Armée, pour attaquer les Fauxbourgs de Paris. Il n'espéroit pas, à la vérité, s'emparer de cette Capitale, à la faveur de quelqu'événement imprévû que feroit naître le tumulte & la consternation du Peuple, lui-même & ses Généraux regardoient ces espérances comme chimériques, mais par le pillage de ces Fauxbourgs remplis de richesses accumulées depuis longtemps, il comptoit subvenir aux besoins extrêmes de son Armée ; les Gentilshommes comme les simples Soldats étoient sans argent & excédés de fatigues ; les Equipages des chevaux avoient été tous gâtés par les pluies ; les Soldats étoient presque sans habits & sans armes. Dans ce dessein, il partit de Dieppe le 19 d'Octobre, comptant sous ses Drapeaux vingt mille hommes d'Infanterie, trois mille de Cavalerie, & quatorze Piéces de Batterie, & marcha droit à Paris à petites journées. Le Grand Prieur & le Baron de Givri, qui avoit succédé à Bacqueville, marchoient à la tête de toute l'Armée avec la Cavalerie Légere. Le Comte de Soissons & le Maréchal d'Aumont commandoient l'avant-garde. Le Roi étoit au Corps de Bataille avec la Noue &

le Maréchal de Biron. L'arriere-garde étoit ſous les ordres du Duc de Longueville. L'Armée étant arrivée dans cet ordre au Pont de l'Arche, le Duc de Montpenſier y paſſa la Seine avec trois cens Chevaux, & prit la route de la Baſſe Normandie pour ſe rendre à Caën, & veiller aux affaires de cette Province où les Ligueurs avoient fait quelques progrès.

Le Roi campa le dernier d'Octobre, avec toute ſon Armée, à une lieue des Fauxbourgs de Paris, où le Peuple étoit dans une grande conſternation, & les Ducheſſes de Guiſe & de Montpenſier dans un extrême embarras, à cauſe de l'abſence du Duc de Mayenne, & de l'arrivée imprévûe du Roi, prêt à attaquer la Capitale, dans le temps qu'ils ſe perſuadoient que ce Prince avoit aſſez de peine à ſe défendre lui-même, & qu'attendu la foibleſſe de ſes Troupes, ils le regardoient déja comme vaincu ou chaſſé du Royaume. En effet, le Duc de Mayenne qui exagéroit la force de ſes armes aux yeux du même Peuple ; lorſqu'il ſe préparoit à attaquer Dieppe, avoit écrit à Paris, que dans peu de jours il ameneroit le Roi priſonnier, ou du moins l'obligeroit à ſe ſauver honteuſement en Angleterre : mais tout avoit changé de face, la Capitale ſe trouvoit alors dépourvûe de Troupes réglées, ſans eſpérance de ſecours d'aucun côté : tous les eſprits étoient agités d'inquiétude ou glacés d'effroi, on manquoit ſur-tout d'une tête capable, par ſon autorité, de diriger les mouvemens du Peuple, & de régler un plan de défenſe. A la vérité, Dom Bernardin de Mendozza, Ambaſſadeur d'Eſpagne, faiſoit tous ſes efforts pour raſſurer les Pariſiens par ſes exhortations, & en ſe montrant par tout, mais ſon inexpérience pour la Guerre & ſa qualité d'Etranger ne lui donnoient pas beaucoup de crédit ſur leurs eſprits. De Rône ſe trouvoit alors à Etampes, Ville qu'il avoit priſe quelques jours auparavant. Il arriva bien à propos à Paris, à l'entrée de la nuit, accompagné d'un petit nombre de Cavaliers avec leſquels il avoit fait quatorze (a)

(a) Il n'y en a que douze tout au plus d'Etampes à Paris, encore ſont elles très-courtes.

HENRY IV. 1589.

lieues ſans s'arrêter. A ſon arrivée, le Conſeil de la Ligue reprit courage, on réſolut de défendre les Fauxbourgs, le Peuple courut aux armes, petits & grands juſqu'aux Religieux. On les diſtribua avec le meilleur ordre qu'il fut poſſible à la garde des mêmes Retranchemens qu'on avoit élevés trois mois auparavant lorſqu'Henri III. menaçoit Paris.

Le Roi emporte & ſaccage les Fauxbourgs de Paris.

Le premier de Novembre, Fête de tous les Saints, avant le point du jour, le Roi partagea ſon Infanterie en trois Corps; l'un ſous le Maréchal de Biron, le Baron de Biron ſon Fils & Guitri fut deſtiné à attaquer les Fauxbourgs de Saint Victor & de Saint Marceau; le ſecond commandé par le Maréchal d'Aumont, Damville & de Rieux, (*a*) Maréchal de Camp, s'approcha des Fauxbourgs Saint Jacques & Saint Michel. Châtillon & la Noue à la tête du troiſiéme, devoient forcer le Fauxbourg Saint Germain. Le Roi, le Comte de Soiſſons & le Duc de Longueville, chacun à la tête d'un Corps de Cavalerie, ſoutenoient chacune de ces attaques. Ils étoient en Bataille dans la Plaine pour remédier à tous les accidens qui pourroient ſurvenir. Dès que le jour parut, l'aſſaut commença, & dura pendant une heure avec beaucoup d'acharnement: mais les Retranchemens étant imparfaits & éboulés en pluſieurs endroits, & l'inexpérience des Pariſiens n'étant pas comparable à la valeur des Troupes du Roi, ceux qui les défendoient furent contraints de lâcher pied. On en fit un grand carnage, & à peine purent-ils ſe retirer à temps avant qu'on fermât les portes de la Ville; les Aſſaillans les pourſuivirent avec chaleur de toutes parts, & ſur-tout la Noue, qui, ayant pénétré dans le Fauxbourg Saint Germain, & deſcendant par la rue de Tournon, talonna de ſi près ceux qui ſe retiroient par la porte de Nêle, que peu s'en fallut qu'il n'y entrât pêle-mêle avec les Fuyards, quoique de Rône s'y trouvât en perſonne. Il y eut plus de neuf cens Pariſiens de tués dans cet aſſaut, & plus de quatre cens faits priſonniers,

(*a*) François de la Tugie de Rieux, Maréchal de Camp. Roger de Sanlary de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France étoit auſſi de cette attaque. *De Thou, Ibid.*

entr'autres le Pere Edme Bourgoin, Prieur des Jacobins. On le conduisit à Tours, où ayant été convaincu par des témoins d'avoir loué publiquement en Chaire le parricide commis dans la personne du feu Roi, d'y avoir engagé & excité l'Assassin, & après son crime, de l'avoir encore comparé dans ses Sermons à Judith, le feu Roi, à Holopherne, & Paris délivré à Bethulie, il fut condamné par Arrêt du Parlement à être écartelé, ses membres brûlés & ses cendres jettées au vent, ce qui fut exécuté à la rigueur quelques mois après.

Lorsque les Fauxbourgs furent forcés de toutes parts, les Généraux continrent leurs Soldats avec la derniere fermeté, pour les empêcher de courir en désordre au pillage, jusqu'à ce que la Cavalerie fût entrée, & qu'on l'eût distribuée dans les Postes convenables, pour repousser ceux qui oseroient faire des sorties. Ensuite on distribua à chacun ses quartiers, & l'on permit le pillage avec défense de toucher aux Eglises, aux Monasteres, & aux autres lieux consacrés au culte divin, ce qui s'exécuta avec tant de discipline de la part des Officiers, & tant d'obéissance de la part des Soldats, que le même jour on célébra la Messe dans toutes les Eglises, comme s'il n'étoit rien arrivé, & que tous les Catholiques de l'Armée Royale y assisterent, & solemniserent avec joie cette grande Fête. Le pillage dura tout le temps que l'Armée demeura dans les Fauxbourgs, elle y fit un butin immense qui pourvut aux besoins de tous les Particuliers.

Cependant le Duc de Mayenne informé que le Roi marchoit vers Paris, ne songea plus à conférer avec les Ministres du Roi d'Espagne en Flandres, dessein pour lequel il s'étoit porté sur la Frontiere. Sans attendre d'autre avis, il se mit en marche vers la Capitale avec toute son Armée, & passa l'Oyse à Pont Sainte Maixance, contre l'attente du Roi, qui avoit donné ordre à Thoré Gouverneur de Senlis, de faire rompre ce Pont. Mais une maladie qui le retenoit au lit, l'empêcha d'exécuter cette commission avec la diligence, qui eût été nécessaire. Le Duc détacha en avant la Cavalerie-légere, commandée par le Duc de Nemours, qui étant arrivé le 2 de Novembre, rendit le courage aux Pa-

Henry IV. 1589.

risiens, & calma leurs inquiétudes ; car ils craignoient extrêmement, que le Roi poursuivant sa victoire ne voulût attaquer la Ville après avoir forcé les Fauxbourgs. Le Duc de Mayenne arriva le lendemain. Le Roi prit le parti d'évacuer les Fauxbourgs, où s'il eût été attaqué, sa Cavavalerie ne lui auroit servi de rien, faute d'espace pour la faire manœuvrer. Il sortit le 4 de Novembre par le Fauxbourg Saint Jacques, & ayant mis son Armée en bataille, attendit quelques heures, si le Duc de Mayenne ne feroit aucun mouvement. Il se mit en marche au petit pas, & alla loger le soir à Montlheri, d'où il résolut de se rendre à Tours, parce qu'il avoit donné parole aux Seigneurs Catholiques d'y assembler les Etats sur la fin d'Octobre. Il savoit bien que la Guerre étant allumée de toutes parts, & les chemins infestés de Troupes, les Députés ne pourroient s'y rendre au temps marqué, & il n'avoit même pris aucune précaution, pour assurer leur marche, de peur d'être obligé de changer si-tôt de Religion, & d'inspirer pour jamais des défiances aux Huguenots. Il vouloit néanmoins se rendre à Tours, afin de ne point indisposer les Catholiques, & de pourvoir aux affaires de cette Province. Il comptoit y faire rafraîchir son Armée, & la recruter, tant de Soldats, que de Noblesse, pour pousser ensuite la Guerre avec plus de vigueur. Le second jour l'Armée campa sous les murs d'Ftampes qui se rendit sans résistance. Le Roi voyant que cette Place, qui avoit été prise trois fois depuis quelques mois étoit incapable de défense, la fit démanteler en sa présence, & laissa aux Habitans la liberté d'y recevoir les deux Partis. Après y avoir séjourné un jour, il envoya le Baron de Givri en Brie, le Maréchal d'Aumont en Champagne, & le Duc de Longueville en Picardie, leur laissant à chacun des forces convenables pour se soutenir dans ces Provinces. Suivi du reste de son Armée, il traversa à petites journées la Beausse, & cotoya ensuite la Loire par le grand chemin ordinaire qui conduit en Touraine.

Pendant que les principales Armées & les Chefs des deux Partis se faisoient une Guerre si sanglante, les autres Provinces & contrées du Royaume n'étoient pas plus tranquil-

les. On ne voyoit de toutes parts que ruines de Villes, que Combats ſanglans, & que Partis qui en venoient tous les jours aux mains. Dans le Comté de Beauvais le Marquis de Pienne, l'un des principaux Seigneurs de la Ligue avoit défait & tué Bonnivet. En Picardie, d'Arſi joint au même de Pienne, avoit ſurpris la Fere pendant une nuit, à la faveur des eaux baſſes, & tandis qu'on curoit les Foſſés de cette Place. En Berri, Montigni, qui tenoit pour le Roi, avoit battu en raſe Campagne & fait priſonnier le Lieutenant de la Châtre ; & Neuvi qui ſoutenoit le Parti de la Ligue avoit défait & pris Gamaches dans la même Province. En Champagne, le Comte de Grand Pré, ſuivi d'une nombreuſe Nobleſſe, attachée au Roi, ſurprit la Ville de Vitri, & tailla en piéces la Garniſon. Mais le Colonel Saint Paul, qui commandoit en Chef dans cette Province au nom de la Ligue, vint l'attaquer quelques jours après. Le combat fut vif, ſanglant & opiniâtre. La victoire, qui ſe déclara enfin pour les Ligueurs leur coûta cher. Du côté des Royaliſtes, tous les Seigneurs & Officiers furent, où tués où dangereuſement bleſſés, & le Comte de Grand Pré fut porté à Châlons à demi mort & chargé de dix-huit bleſſures. En Normandie, le Baron d'Eſchaufour, & le Colonel Valage mirent en déroute le Colonel Saint Denis, qui alloit avec ſon Régiment joindre le Duc de Montpenſier. A Toulouſe, à Limoges, & à Tours, il s'éleva de grandes & dangereuſes ſéditions. Aux environs de Geneve, la Guerre étoit vivement allumée entre cette République, & le Duc de Savoye, qui s'étant bruſquement emparé de tout le plat Pays, bloquoit & reſſerroit étroitement cette Ville, au tour de laquelle il avoit fait conſtruire pluſieurs Forts, & dont il eſpéroit de ſe rendre enfin maître. En Provence, la Valette, Gouverneur pour le Roi, en étoit venu aux mains plus d'une fois avec le Comte de Carſes & de Vins, qui commandoient pour la Ligue. De part & d'autre on avoit pris des Places & donné fréquemment de ſanglans combats. En Dauphiné, le Colonel Alphonſe Corſe, & Leſdiguieres, bloquoient de toutes parts Grenoble & Valence, qui tenoient ſeules pour la Ligue dans cette Province. Ainſi les

HENRY IV. 1589.

armes étoient journalieres entre les deux Partis, & ce n'étoit pas sans répandre bien du sang.

Cependant le Roi étoit arrivé avec son Armée à Châteaudun, où vinrent le trouver les Officiers Suisses, que les Troupes de cette Nation qui étoient dans son Camp, avoient d'abord députés aux Cantons, pour leur faire part de la mort de Henri III. & en recevoir de nouveaux ordres sur la conduite qu'elles tiendroient à l'avenir. Ils rapporterent pour réponse que les Cantons vouloient entretenir avec le Roi Henri IV. la même amitié, & la même correspondance qu'ils avoient cultivée avec son Prédécesseur, & observer les anciennes Confédérations; & qu'en conséquence leurs Troupes resteroient à son service. Silleri, alors Ambassadeur du Roi auprès des Ligues Suisses, contribua beaucoup par sa prudence à leur faire prendre cette résolution. La présence, l'habileté, & les discours de Jacques-Auguste de Thou, appuyerent cette Négociation. De Thou revenoit alors d'Italie, où le feu Roi l'avoit envoyé auprès du Grand Duc de Toscane. Le Roi, ainsi que toute l'Armée, en conçût la plus grande satisfaction, tant parce que les Suisses qui avoient toujours valeureusement combattu, faisoient l'élite de son Infanterie, que parce qu'il espéroit d'en augmenter le nombre par une nouvelle levée, que les Cantons lui accorderoient pour servir sous leurs Enseignes.

Silleri

Prise de Vendôme.

Au sortir de Châteaudun, le Roi pensa à assiéger Vendôme, Ville de son Appanage, & qui lui paroissoit très-importante par sa situation sur le Loir. On emporta les Fauxbourgs d'emblée, & le Roi ayant reconnu en personne les Ramparts & la position de la Place, jugea à propos de faire battre le Château qui commande la Ville, & occupe une hauteur qui du côté de la Campagne, répond à une vaste Plaine avec laquelle il est presque de niveau. On mit d'abord en batterie deux piéces pour ruiner deux Tours, qui flanquoient la courtine, contre laquelle on comptoit élever ensuite une batterie plus considérable. Dès les premieres volées de canon un grand pan de la Tour située sur la gauche étant tombé, quelques Fantassins s'en approcherent pour tenter d'y donner l'assaut, & trouverent que les

Assiégés

Assiégés avoient abandonné ce poste. Ils s'y logerent, & commencerent à faire d'en haut un feu très-vif, sur les Bourgeois qui étoient accourus sur la muraille pour leur faire tête, & le nombre des Fantassins Royalistes grossissant à cette attaque, le Baron de Biron, que le Roi venoit de nommer Maréchal de Camp, y accourut, dans l'espérance de forcer la Place. A peine eut-il fait descendre de la Tour quelques Fantassins pour attaquer les Assiégés sur leurs Remparts, que ceux-ci consternés les abandonnerent, & en même temps toute l'enceinte du Château pour s'ensuir dans la Ville, mais les Soldats les prévinrent en les poursuivant l'épée dans les reins. Ensorte que la Ville fut aussi prise en moins de trois heures avec la même activité. A l'exception des Eglises, des Monasteres, & autres lieux consacrés au culte Divin, tout fut livré au pillage, & le Soldat y fit un riche butin. Le Gouverneur (*a*) & le Pere Robert Cordelier, furent condamnés à la mort : le premier pour avoir traité plusieurs fois avec le Roi, & l'avoir trompé en traitant en même temps avec les Ligueurs. Le second pour avoir préconisé en Chaire l'assassinat du feu Roi, & avoir excité le Peuple à la révolte par ses déclamations.

Pere Robert

Le Roi revient à Tours.

Après la prise de Vendôme, Lavardin & Montoire, Châteaux situés dans le Vendômois se rendirent, & le Roi ne trouvant plus de résistance, arriva enfin à Tours le 21 de Novembre. Les Cardinaux de Vendôme & de Lenoncourt, & tous les Présidens & Conseillers du Parlement, allerent (*b*) le recevoir à la porte de la Ville, où il fit son entrée

Il y est reçu magnifiquement.

(*a*) Jacques de Maillé Benehart, à qui Henri IV. lui-même avant son avénement à la Couronne, avoit donné le Gouvernement de cette Ville, qu'il eut la perfidie de livrer au Duc de Mayenne. Il fut fait prisonnier en cette occasion avec le Pere Robert Chessé Cordelier, qui par ses Prédications séditieuses avoit excité le Peuple à la révolte. Chessé fut pendu & souffrit la mort avec constance & tranquillité. Benehart au contraire, marqua autant de foiblesse que le Moine avoit fait paroître de fermeté. Il se jetta aux pieds de Biron, pour lui demander grace ; mais ce Seigneur lui tourna le dos en lui disant » qu'il étoit indigne de » vivre, puisqu'il n'avoit eu ni assez de » courage pour se défendre, ni assez de » prudence pour capituler. » Benehart s'abandonna aux larmes & aux gémissemens comme un enfant, & on eut beaucoup de peine à le conduire jusqu'à la Place publique, où il eut la tête tranchée, auprès du corps de Chessé. *De Thou, Liv. XCVII.*

(*b*) Les Membres du Parlement n'al-

HENRY IV. 1589.

le soir même aux flambeaux, au milieu d'une foule prodigieuse de Peuple, qui y étoit accouru de toutes les Villes voisines. L'état des affaires ne permettoit pas de consumer le temps inutilement, & le caractere prompt & actif du Roi s'accommodoit très-bien à cette circonstance. Aussi dès le lendemain matin, il se rendit au Parlement, & y tint son Lit de Justice. Il y fut reconnu Roi de France avec les cérémonies accoutumées, & avec un applaudissement universel. Ensuite, instruit des murmures des Catholiques de son Armée, & des instances que faisoient les Seigneurs attachés à son Parti, pour l'engager à observer la parole qu'il leur avoit donnée de se faire Catholique, il fit assembler publiquement la Noblesse, qui accourut en foule pour l'entendre. Il leur dit en peu de mots, que c'étoit avec un extrême déplaisir qu'il voyoit que les dangers de l'Etat, & le feu de la Guerre avoient apporté des obstacles insurmontables à l'Assemblée des Etats qu'il avoit convoquée à peu près pour cette Saison : qu'eux-mêmes étoient témoins qu'il avoit abandonné toute autre entreprise, pour se rendre à Tours, comme ils avoient paru le désirer, espérant pouvoir en quelque maniere leur donner à tous une entiere satisfaction : que ce n'étoit pas la volonté des hommes, mais la nature des circonstances qui l'en empêchoit : qu'ils considérassent combien son éloignement, & l'interruption des opérations de la Guerre, étoient capables d'accroître l'audace de leurs Ennemis communs, & de rétablir leurs affaires : qu'il prioit d'accorder à la nécessité, ce qui ne dépendoit pas de sa volonté, & de trouver bon qu'il différât la convocation des Députés jusqu'au 15 du mois de Mars suivant ; temps auquel il espéroit avoir réduit les Séditieux & les Rébelles, & où l'on pourroit tranquillement, & sans que les affaire publiques en souffrissent, mettre ordre à tout ce qui concernoit le Gouvernement, & penser à l'affaire de sa conversion : qu'il ne leur donneroit d'autre sûreté que sa

Il siége au Parlement.

Il justifie auprès de la Noblesse les délais qu'il mettoit à sa conversion.

lerent point en corps recevoir le Roi à la porte de la Ville : Ce Prince ne leur donna audience que le lendemain : le premier Président de Harlai portant la parole. *Id. Ibid.*

parole, d'autre gage que sa personne même, qui étoit perpétuellement entre leurs mains, pour les convaincre qu'il leur tiendroit sincerement, & par des effets, plus qu'il ne leur promettoit actuellement.

Les Seigneurs & Gentilshommes Catholiques, ayant accepté ces propositions, moins de bon gré que par nécessité, le Roi rendit une Déclaration pour proroger l'Assemblée des Etats jusques au 15 de Mars. Il espéroit qu'en continuant la Guerre l'animosité des deux Factions s'aigriroit de plus en plus, que les Catholiques seroient plus affermis dans la résolution de le suivre, qu'il obtiendroit d'eux ou par des prétextes qui sembleroient fondés, ou par des promesses & d'autres ruses un délai convenable pour changer décemment de Religion, & que peut être ils lui permettroient de persévérer dans la sienne. Il esquivoit & éludoit à propos leurs instances, tant pour ne pas paroître conformer sa conscience au temps, que pour ne pas se priver de la plûpart de ses Troupes, ni se voir abandonné des Huguenots. Ainsi, comme le besoin l'exigeoit, & pour ne pas laisser le temps aux esprits de remuer, en les tenant dans l'inaction, mais les occuper sans cesse aux expéditions Militaires, il résolut de partir de Tours avec son Armée & d'aller attaquer les Places que les Ennenis tenoient dans le Maine & en Normandie.

Avant son départ, Jean Mocenigo, Ambassadeur de la République de Venise, qui avoit eu ordre du Sénat de continuer à résider auprès de ce Prince avec le même caractere, en eut une Audience publique, dans laquelle il lui présenta des Lettres du Sénat qui le reconnoissoit en qualité de Roi de France. Cette Compagnie le félicitoit sur son avénement à la Couronne, donnoit de nouveaux pouvoirs à Mocenigo, & s'excusoit de ne pas envoyer d'Ambassadeur extraordinaire, pour le congratuler suivant l'usage, à cause de la difficulté des chemins, que les brigandages de la Guerre rendoient impraticables. Le Sénat avoit balancé s'il devoit lui donner le titre de Roi, & continuer l'Ambassadeur, mais enfin prévoyant avec sagesse de quelle importance il étoit pour toute la Chrétienté, que

HENRY IV. 1589.

l'on conservât aux Légitimes héritiers un Royaume, que les Ligueurs s'efforçoient de démembrer, ou de livrer aux Princes Etrangers ; que d'ailleurs le Roi reconnu par la plus grande partie de la Noblesse qui compose l'élite des forces de l'Etat, resteroit enfin vainqueur par sa bravoure & son courage, le Sénat résolut en même temps de continuer Mocenigo dans son Ambassade, de donner à Henri le titre de Roi de France, & de le secourir de toutes ses forces, comme il avoit fait les Rois ses Prédécesseurs dans leurs plus pressans besoins. En vain le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne firent grand bruit, & se plaignirent hautement de ce qu'on reconnoissoit pour Roi de France un Hérétique Excommunié par le Saint Siége, malgré la déclaration que le Pape avoit faite contre lui en plein Consistoire; le Sénat répondit sagement, qu'il n'appartenoit point à la République de Venise de décider des choses qui concernoient la Foi, & que c'étoit l'affaire du Souverain Pontife, mais qu'elle reconnoissoit Henri de Bourbon, comme issu du Sang Royal, pour vrai & légitime Successeur de la Couronne, ce qui étoit incontestable : que les Vénitiens n'avoient égard qu'au Temporel sans se mêler du Spirituel, & qu'ils ne traitoient avec le Roi que des affaires d'Etat, sans préjudicier aux déclarations du Pape. En vain, parut-on peu content à Rome de cette réponse, en vain, Jérôme Mateucci, Nonce du Pape à Venise, fit-il des protestations & sortit enfin brusquement de cette Ville. Albert Badoaro, Ambassadeur de la République auprès du Pape, mania cette affaire avec tant d'habileté, & Léonard Donato, qu'elle envoya à Rome pour cette affaire en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, employa de si puissantes raisons, que le Pape ne voulut seulement pas voir son Nonce, & lui envoya ordre de repartir sur le champ pour Venise, où l'on ne parla plus de cette affaire. Le Roi apprit avec une satisfaction infinie cette démarche du Sénat en sa faveur, tant parce que le Jugement du Corps Politique le plus sage de l'Europe rendoit sa cause plus favorable, que parce qu'il espéroit que plusieurs autres Princes, & particulierement ceux d'Italie imiteroient l'exemple des Vénitiens. En conséquence il leur

écrivit, & chargea de Maisse, Ambassadeur de France en cette Ville de leur témoigner sa vive reconnoissance & sa sensibilité pour les dispositions favorables du Sénat.

Prise du Mans.

Ce Prince qui étoit parti de Tours le 26 de Novembre, fit d'abord assiéger le Mans Place importante, où Boisdauphin, (*a*) s'étoit renfermé avec deux cens Gentilshommes & dix-sept Enseignes d'Infanterie. Les Assiégés montrerent d'abord beaucoup de résolution à se bien défendre, brûlerent les Fauxbourgs, & fortifierent la Porte opposée au Camp du Roi, en y élevant un Ravelin en forme de tenaille. En même temps, le Comte de Brissac s'avança jusqu'à la Ferté-Bernard, avec quatre cens Chevaux, & deux Régimens d'Infanterie, à dessein de secourir à propos la Ville : cependant il rompoit les chemins, & harceloit l'Armée Royale, il tomba sur un Qartier de Reîtres, & en dévalisa plus de cinquante. Mais lorsque le Baron de Biron & Châtillon, qui avoit pris poste dans les Fauxbourgs, eurent emporté le Ravelin après quelques assauts redoublés, ce qu'ils excuterent le quatriéme jour du Siége, les Assiégés sans attendre que les batteries du Roi eussent fait brêche, capitulerent & se rendirent à des conditions très-avantageuses. Le Roi, dont l'Armée manquoit de poudre & de boulets, désiroit fort de suppléer à ce besoin, par les Magasins que les Ligueurs avoient amassés dans cette Ville, dont la prise de vive force eût pu couter beaucoup de sang à ses Troupes. Beaumont, Laval, Châteaugontier, & toutes les Places d'alentour suivirent l'exemple du Mans ; & le Roi s'avançant toujours fit assiéger Alençon, qui se rendit trois jours après que les Batteries eurent commencé à tirer. Le Capitaine Lago, se retira dans le Château avec la Garnison, dans la résolution de s'y défendre, mais dès qu'on eut dressé les batteries, il n'attendit pas à l'extrémité, & rendit le 14 de Décembre la Place au Roi, qui y laissa le Baron (*b*) de Hertré avec trois cens Fantassins François.

Prise d'Alençon.

(*a*) Urbain de Laval de Boisdauphin, depuis Maréchal de France.

(*b*) René de Saint Denis de Hertré, qui avoit fait le siége de cette Place.

Prise de Falaise.

D'Alençon, ce Prince entra plus avant en Normandie, & l'on assiégea Falaise, où le Comte de Brissac s'étoit jetté avec un grand nombre de Gentilshommes, & le Régiment du Chevalier Picard. La réputation du Commandant, la force de la Place, & sur-tout la rigueur de la Saison, faisoient imaginer que le Siége seroit long & difficile. Néanmoins lorsqu'on eut emporté le Fauxbourg de Guibrai, & que l'Armée fut logée à couvert, le Roi ayant reconnu en personne la situation de la Forteresse, ordonna qu'on dressât une batterie contre le Château, dont il pensoit que la prise entraîneroit celle de la Ville. Outre la batterie principale, il fit encore pointer deux coulevrines sur une colline assez haute, qui foudroyoient l'endroit par où, de la Tour du Donjon, qui faisoit la principale fortification du Château, on passoit dans la Ville : cette batterie incommoda fort les Assiégeans & dérangea tous leurs projets. L'Artillerie fit un feu terrible pendant deux jours, & ruina entierement la Tour, qui formoit un angle de communication entre la Ville & le Château, à l'opposite du Donjon. Le Roi y fit dès le soir même donner l'assaut par deux Corps séparés, l'un sous les ordres de Châtillon, pour tâcher de pénétrer dans le Château par la brêche de la Tour, l'autre commandé par le Baron de Biron, pour forcer la Ville dans l'endroit où elle communique au Château. Ces deux Corps remplirent parfaitement leur destination. L'un entrant par la Tour ruinée, obligea ceux qui défendoient le Château à se renfermer dans le Donjon, & l'autre pénétra en même temps dans la grande rue de la Ville, qui fut prise sans résistance, & saccagée par la fureur du Soldat. Le Comte de Brissac resserré dans le Donjon, poste très-étroit, & avec une Garnison fort médiocre, déja effrayée de la valeur de l'Infanterie Royaliste, & de la prospérité des armes du Roi, se rendit le lendemain à discrétion. Le Roi le retint Prisonnier avec quinze des principaux Officiers, & fit présent au Baron de Biron des bagages de Brissac, où il se trouvoit quantité de meubles de grand prix. Argentan & Bayeux, ouvrirent leurs Portes au Vainqueur, qui continuant sa marche arriva à Lisieux. La Place se rendit le 30 de Décembre,

Le Roi soumet presque toute la basse Normandie.

dès qu'elle vit approcher l'Artillerie. Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, & plusieurs autres Villes suivirent cet exemple, ensorte que dans la Basse Normandie, les Ligueurs ne conserverent que Honfleur, Ville située à l'Embouchure de la Seine, vis-à-vis du Havre de Grace. Le Duc de Montpensier, fit de fortes instances auprès du Roi, pour l'engager de former le Siége de cette Place. Mais il aima mieux passer promptement dans la Haute Normandie.

Fin du Dixiéme Livre, & du Tome Second.

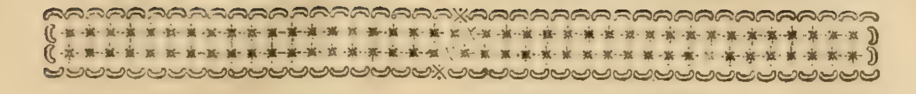


TABLE DES MATIERES,

Contenues en ce Volume.

A.

B.

D.

F.

G.

H.

L.

Q.

R.

Conseils

S.

T.

Fin de la Table des Matieres du Tome II.





